

Jugé pour l'affaire des paillotes, l'ex-préfet Bonnet tente d'impliquer le gouvernement

LE PROCÈS de l'« affaire des paillotes » incendiées en Corse en 1999 s'ouvrait, lundi 19 novembre à Ajaccio, et devait durer trois semaines. Principal prévenu, l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, accusé d'avoir été l'instigateur des destructions de deux restaurants de plage, perpétrées par ses subordonnés, s'est efforcé, à la veille des audiences, de conférer à sa mise en cause une dimension politique, dénonçant le « procès trotskiste » qui lui serait fait et la responsabilité de Lionel Jospin et de ses collaborateurs dans les faits qui lui sont reprochés. Ministre de l'intérieur lors de sa nomination en Corse, Jean-Pierre Chevènement défend M. Bonnet mais semble avoir renoncé à lui apporter un soutien public. Matignon s'efforce de cantonner le procès à un non-événement.

Lire page 10

► www.lemonde.fr/corse

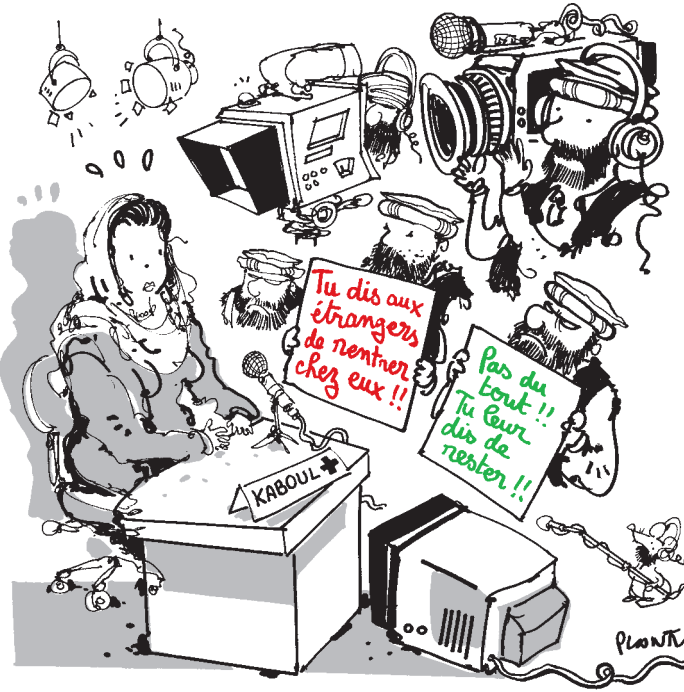
Le siège de Kandahar, la traque de Ben Laden

- Des chefs pachtounes négocient la fuite du mollah Omar et des troupes talibanes réfugiées dans leur fief de Kandahar
- Des commandos américains à l'assaut d'Oussama Ben Laden
- Les dirigeants de l'Alliance du Nord contestent la présence de troupes occidentales sur le sol afghan

SOMMAIRE

● **La traque d'Oussama Ben Laden et la guerre** : Les talibans ne tenaient plus que difficilement, lundi 19 novembre, Kandahar, leur fief, et Kunduz, au nord-est de l'Afghanistan. Des chefs pachtounes négocient, à Kandahar, la fuite des talibans et du mollah Omar, ainsi que la prise de la ville. Il en va de même à Kunduz entre les chefs talibans et l'Alliance du Nord. Des commandos américains continuent de traquer Oussama Ben Laden, qui aurait été localisé près de la frontière pakistanaise, non loin de Kandahar. L'Alliance du Nord conteste la présence de troupes britanniques sur le territoire afghan et l'arrivée prévue de soldats français à Mazar-e-Charif. p. 2 et 3

● **La coalition contre Al-Qaida** : Aux Etats-Unis, des responsables militaires souhaitent des bombardements plus massifs. L'épouse du président, Laura Bush, exalte le



combat pour « la dignité de la femme ». Le réseau islamiste démantelé en Espagne aurait été directement impliqué dans les attentats du 11 septembre. Les enquêteurs français explorent les finances de la famille Ben Laden. p. 4 et 5

● **Les répercussions du conflit** : La Chine attend les dividendes de son soutien. Le président de Taiwan : « La guerre ne se fera pas au détriment de nos intérêts. » Moscou négocie avec les dirigeants tchéchènes. Coup de froid entre Israël et l'Union européenne. p. 6 et 8

● **Horizons-Entretien** : Pour Soheib Bencheikh, mufti de Marseille, l'islam n'est pas la propriété de groupes ou d'Etats musulmans. p. 16

● **Conséquences économiques** : des publicitaires s'inquiètent pour l'image des marques occidentales auprès des musulmans. p. 21

► www.lemonde.fr/dossier-special



AMIR SHAH/AP

A KABOUL

Documents d'Al-Qaida

En quittant précipitamment Kaboul, les combattants d'Oussama Ben Laden ont abandonné de nombreux documents : manuels sur la fabrication de bombes nucléaires et de poisons, guides de pilotage d'avions et de télécommunications, formules chimiques pour la fabrication d'explosifs. Le récit de notre envoyé spécial. p. 2 et la chronique de Pierre Georges p. 36

L'islam de France au quotidien

POUR PRÈS de cinq millions de musulmans de France, le ramadan, qui a commencé vendredi 16 novembre, marque le temps fort de la pratique de l'islam. 70 % d'entre eux observent ce rite du jeûne. *Le Monde* a rencontré ces femmes et ces hommes qui témoignent de leur pratique quotidienne. « Pour certains, quand le ramadan est fini, la prière s'en va avec », déplore Abd el-Kader. « J'aime qu'on me pose des questions sur ma foi. Mais je me rends compte que les croyants des autres religions me comprennent mieux que les athées », dit Déborah. A Lyon, les jeunes préfèrent souvent les petites salles de proximité à la grande mosquée.

Lire page 12

Le mystère enfin levé de la première chambre à gaz d'Auschwitz-Birkenau

ON A RETROUVÉ le Bunker 1, la première chambre à gaz du camp de Birkenau, près d'Auschwitz. Derrière un bois de bouleaux, en dehors du périmètre actuel du camp devenu patrimoine mondial de l'Unesco, la maison d'une famille de paysans polonais d'Oswiecim avait été réquisitionnée par les nazis en mars 1942 et aménagée en chambre à gaz. Elle a fonctionné jusqu'en avril 1943, date à laquelle ont été construits les quatre « complexes de la mort » (chambre à gaz et crématoire), dont on peut voir aujourd'hui les restes. L'emplacement du premier bunker restait inconnu. C'est pourtant en ce lieu que de nombreux juifs français, en particulier ceux de la rafle du Vel'd'Hiv du 17 juillet 1942, ont été gazés.

On doit cette découverte à l'opiniâtreté d'un historien italien, Marcello Pezzetti, quarante-huit ans, directeur du centre de documentation juive de Milan, et d'un médecin juif français, Richard Prasquier, cinquante-six ans, né à Gdansk, arrivé de Pologne à Paris à l'âge d'un an, devenu président du Comité français pour Yad Vashem. Depuis dix ans, Marcello Pezzetti menait à Auschwitz ses recherches

pour retrouver le Bunker 1. Quant à Richard Prasquier, après deux années de tractations, il a contribué, avec ses deniers personnels et l'aide de la direction du Musée d'Auschwitz, au rachat de la maison et au logement de la famille polonaise qui s'était réinstallée dans son ancien domicile et a vécu cinquante ans dans une ancienne chambre à gaz, entourée de fosses communes.

Marcello Pezzetti a interrogé de nombreux témoins, épluché des plans et des cadastres, compulsé les archives du tribunal de Cracovie où des officiers nazis et des juifs, dans leurs dépositions, avaient évoqué l'existence de ce premier bunker. C'est en 1995 que l'historien rencontre, par miracle, Schlomo et Abraham Dragon, deux frères survivants des Sonderkommandos de Birkenau, émigrés en Israël, qui avaient effectué dans cette maison leur tragique besogne. Des recoupements, obtenus au cadastre d'Oswiecim, lui permettent de s'assurer de la localisation du Bunker 1 et de s'apercevoir que les autorités polonaises avaient tenu secret l'emplacement pour éviter le conflit avec les habitants. Grâce à Stefan Wil-

kanowicz, intellectuel catholique proche de Jean Paul II qui, dans le conflit du carmel d'Auschwitz, avait déjà joué les « M. Bons Officiers », et au Père Patrick Desbois, secrétaire du comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme, la transaction pouvait alors se faire et les discussions s'ouvrir sur l'avenir de ce lieu de mémoire.

Après les polémiques sur le carmel, sur l'ouverture d'un supermarché et d'une discothèque (fermés à la suite de protestations internationales), Marcello Pezzetti, Richard Prasquier et le Père Desbois n'ignorent pas que le camp « pourrait » la vie des habitants actuels d'Oswiecim. Mais ils refusent que ce lieu du plus grand crime de l'histoire ne fasse pas l'objet d'un élémentaire respect. Le docteur Prasquier n'était jamais retourné, avant 1993, dans son pays natal. Les relations avec la Pologne restent, pour lui, douloureuses. « Mais il est nécessaire, confie-t-il, d'y aider à la rencontre des bonnes volontés, précisément parce qu'elles s'expriment dans un environnement difficile. »

Henri Tincq

Fin de partie au CDR



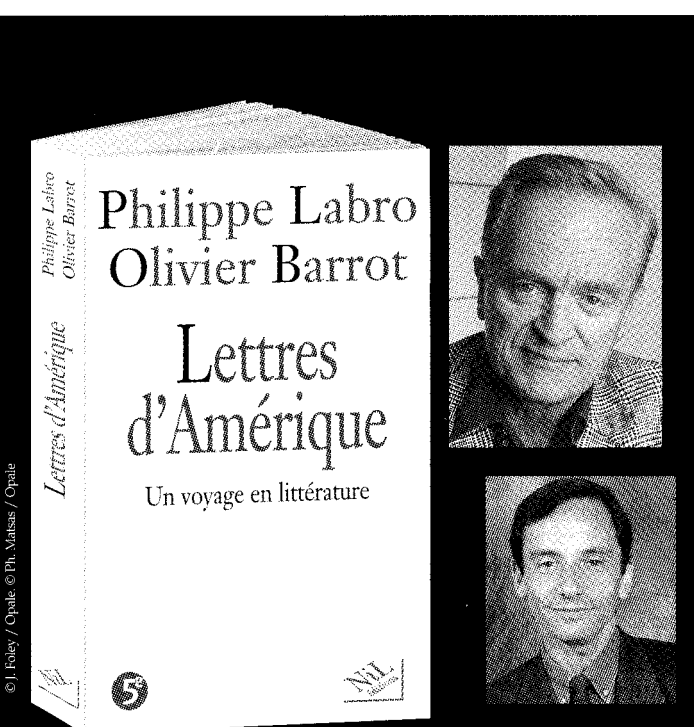
RAYMOND LÉVY

L'ANCIEN patron de Renault, Raymond Lévy, quitte la présidence du Consortium de réalisation (CDR), structure de sauvetage du Crédit lyonnais. Nommé en 1998 pour garantir l'indépendance de gestion de cet organisme, il passe le relais à Jean-Pierre Aubert.

Lire page 19

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 36 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRØ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRØ; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRØ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1120 - 7,90 F - 1,20 €



UN VOYAGE PASSIONNÉ
À TRAVERS
LA LITTÉRATURE AMÉRICAINE

www.nil-editions.fr



M. Chevènement déplace les fractures politiques

L'ÉLECTION présidentielle de l'année à venir fait déjà un premier grand bénéficiaire en la personne de Jean-Pierre Chevènement. Compté à 3 % des intentions de vote dans les enquêtes du printemps, à 6-7 % à la rentrée des vacances, il est aujourd'hui à 11-12 %, alors que le capital électoral du Mouvement des citoyens ne dépasse pas 2 % des suffrages. Sa percée bouleverse les plans de campagne des duettistes annoncés du second tour et révèle de nouvelles fractures au sein de la société française.

Même si elle est répétée depuis deux mois, l'information selon laquelle le maire de Belfort prélève bien au-delà du camp de la gauche ne laisse pas de retenir l'attention. Il n'allait pas de soi que l'ancien dirigeant du Ceres, l'allié de François Mitterrand au sein du Parti socialiste dans au moins deux circonstances décisives - aux congrès d'Épinay et de Metz -, le ministre important des gouvernements Mauroy, Fabius, Rocard et Jospin séduise les électeurs de droite. Or, selon la dernière enquête de BVA, sur une échelle gauche-droite, 47 % des électeurs Chevènement ne se classent pas à gauche, ce qui est le cas de seulement 15 % des partisans de Lionel Jospin.

On aurait pu s'attendre, en revanche, que les soutiens sociologiques du maire de Belfort épousent la sociologie du « non » révélée lors du référendum de Maastricht et confirmée depuis aux élections européennes dans les votes en faveur des listes critiques : un soutien plus fort parmi les catégories populaires, les revenus modestes et les personnes peu diplômées. Or il n'en est rigoureusement rien. Les intentions de vote Chevènement sont d'autant plus fortes que le niveau d'instruction est élevé : selon BVA, elles varient de 8 % chez les personnes sans diplôme à 23 % chez les personnes ayant au moins bac + 2. Plus surprenant encore : son score progresse, mais moins fortement, en fonction du niveau de revenus, de 4 % parmi les personnes à revenus modestes à 13 % parmi les revenus élevés.

En fait, à ce stade de la campagne, le vote Chevènement s'appuie sur deux points forts, révélateurs de nouveaux clivages.

Jérôme Jaffré pour *Le Monde*

Lire la suite page 17

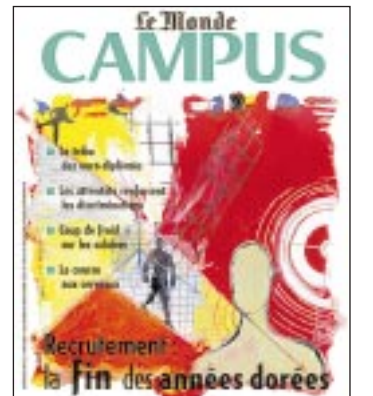
► www.lemonde.fr/presidentielle2002



ENQUÊTE

Blessures d'enfance

En France, il a fallu attendre 1967 pour que l'on aborde, d'une manière scientifique, la maltraitance des enfants. C'est un drame quotidien dont les victimes ont du mal à se libérer. Henri Rouillard, 52 ans, raconte ce qu'il a subi dans sa jeunesse, son combat pour la défense de tous les enfants battus et pour que ces souffrances ne soient plus passées sous silence. p. 15



CAMPUS

L'emploi des jeunes diplômés

Le retournement du marché de l'emploi des jeunes diplômés est une réalité. La fin des « années dorées » oblige les entreprises, les grandes écoles, les cabinets de recrutement et les candidats à réviser leur stratégie. Egalement dans notre supplément, un dossier sur l'accélération de la mobilité étudiante en Europe. Lire notre supplément

International.....	9	Tableau de bord.....	22
France.....	10	Aujourd'hui.....	25
Société.....	12	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	14	Culture.....	30
Horizons.....	15	Carnet.....	33
Entreprises.....	19	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Emploi-annonces.....	21	Radio-Télévision.....	35

OFFENSIVE Des tensions ont émergé au cours du week-end des samedi 17 et dimanche 18 novembre entre l'Alliance du Nord afghane, qui contrôle désormais Kaboul, et

les Occidentaux. L'Alliance du Nord récuse la nécessité d'un déploiement de soldats occidentaux pour assurer la sécurité des opérations d'assistance humanitaire. ● L'AIDE est égale-

ment entravée à la frontière de l'Ouzbékistan d'où elle devrait gagner Mazar-e-Charif. ● AUX ETATS-UNIS, des officiers supérieurs de l'armée mettent en cause le com-

mandement de l'opération « Liberté immuable » pour avoir imposé aux bombardements en Afghanistan des limites qui peuvent avoir retardé l'effondrement du régime des talibans.

● LA CHINE, une des puissances engagées dans la coalition antiterroriste, souhaite être récompensée par une moindre insistance occidentale à la critiquer.

Tensions entre les nouveaux maîtres de l'Afghanistan et les Occidentaux

Des accrochages verbaux se sont produits à propos du déploiement de soldats étrangers en sol afghan pour assurer la sécurité des opérations d'assistance humanitaire. Le chef du régime d'avant les talibans, Burhanuddin Rabbani, de retour à Kaboul, repousse l'idée de solutions politiques « imposées de l'extérieur »

LES RIVALITÉS entre ethnies et factions non seulement rendent difficile la recherche d'un règlement politique en Afghanistan mais elles compliquent l'intervention des troupes occidentales et l'arrivée des secours humanitaires.

● **Les Britanniques indésirables.** L'Alliance du Nord, qui contrôle Kaboul et une bonne partie du pays, a contesté dimanche 18 novembre le rôle des soldats britanniques stationnés près de la capitale et jugé inutile le déploiement de troupes étrangères supplémentaires dans le pays. « Les Etats-Unis ont déclaré qu'il faisait la guerre contre les talibans et Oussama Ben Laden. Ceux-là sont en déroute, presque détruits. Ça suffit, les Améri-

cains peuvent partir. Les forces britanniques ont peut-être un accord avec l'ONU, mais pas avec nous », a déclaré un commandant de l'Alliance à notre envoyé spécial Rémy Ourdan. Le ministre britannique de la défense, Geoff Hoon, a déclaré que son gouvernement examinait plusieurs options. Il a refusé d'exclure le déploiement de nouvelles troupes. « C'est une opération de la coalition internationale et nous devons être absolument sûrs que tout le monde est d'accord sur la prochaine étape », a-t-il dit.

● **L'aide humanitaire entravée.** L'Alliance du Nord n'avait toujours pas autorisé, dimanche, les membres des organisations humanitaires à se poser sur la base

aérienne de Bagram, a indiqué le porte-parole de l'ONU : « Les Nations unies travaillent en étroite collaboration avec les ONG, mais beaucoup disent ne pas pouvoir se rendre dans leur zone de travail ».

● **Kunduz et Kandahar assiégés.** Les talibans assiégés dans la province de Kunduz seraient prêts à se rendre, mais seulement à une instance afghane neutre sous les auspices de l'ONU, et non à l'Alliance du Nord, selon un de leurs responsables, le mollah Fazil. A Kandahar, les talibans traqués par les frappes américaines et auxiliaires, selon plusieurs témoignages, demandent de se retirer, seraient aussi aux prises avec les rivalités entre tribus loca-

les, rapporte notre envoyée spéciale Françoise Chipaux, depuis la ville pakistanaise de Quetta. Le seul ciment entre chefs pachtounes semble être l'hostilité aux minorités ethniques de l'Alliance du Nord. Le Pakistan a renforcé les contrôles à sa frontière pour prévenir le repli sur son territoire de combattants arabes ou talibans.

● **Le retour de l'ex-président Rabbani.** Dimanche, dans une déclaration diffusée par la radio d'Etat iranienne, l'ex-président afghan Burhanuddin Rabbani, qui avait été chassé en 1996 par les talibans, a lancé un appel en faveur d'une « réconciliation nationale », tout en rejetant « la présence de forces étrangères » dans son pays.

Rentré samedi à Kaboul, M. Rabbani, un Tadjik soutenu par Téhéran, Moscou et New Delhi, semble déterminé à reprendre son rôle de président. Une délégation russe est arrivée dimanche à Kaboul pour s'entretenir avec lui.

L'adjoint de l'envoyé spécial des Nations unies pour l'Afghanistan Lakhdar Brahimi, arrivé lui aussi à Kaboul samedi, a transmis à l'Alliance du Nord une invitation de l'ONU à participer à une réunion de tous les mouvements afghans, à une date et dans un lieu non précisés. Le plan Brahimi prévoit la constitution d'un Conseil provisoire, qui nommerait une administration transitoire dirigée par « une personne recon-

nue comme un symbole de l'unité nationale ».

● **La traque d'Oussama Ben Laden.** Les commandos américains poursuivent la traque d'Oussama Ben Laden, qui aurait été localisé près de la frontière pakistanaise, selon l'Alliance du Nord (opposition). L'homme le plus recherché de la planète ne semble plus inaccessible depuis qu'il a été confirmé que son bras droit, Mohammed Atef, a été tué par des avions américains près de Kaboul. « Je pense qu'il est toujours en Afghanistan, et cela devient plus difficile pour lui de se cacher à mesure que le territoire pris aux talibans augmente », a déclaré dimanche le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell.

Oussama Ben Laden se cacherait dans le sud-est du pays

Oussama Ben Laden se trouverait toujours en Afghanistan. Selon Younés Kanouni, ministre de l'Alliance du Nord, il serait à Maruf, une localité située à environ 130 kilomètres de Kandahar, fief des talibans, et à une cinquantaine de kilomètres de la frontière pakistanaise. « Il dispose là-bas de camps d'entraînement et de bunkers souterrains », a ajouté M. Kanouni. Selon le *Sunday Times* et le *Sunday Telegraph*, citant des sources du ministère britannique de la défense, les forces spéciales américaines et britanniques auraient cerné Oussama Ben Laden dans une zone d'environ 80 km², dans le sud-est de l'Afghanistan.

Le secrétaire d'Etat américain Colin Powell n'a, de son côté, pas exclu que des talibans révèlent la localisation de Ben Laden, rappelant qu'une récompense de 25 millions de dollars était offerte pour sa capture.

Dans les villas d'Al-Qaida, les traces des recettes terroristes des « chiens de guerre »

KABOUL de notre envoyé spécial

Les découvertes s'achèvent dans les villas d'Al-Qaida, à Kaboul. Désertées à la hâte par les combattants d'Oussama Ben Laden

REPORTAGE
Moudjahidins et agents américains du renseignement étudient les documents abandonnés par les talibans

lorsque les moudjahidins du Nord ont percé la ligne de front de la plaine de Shomali, les résidences réquisitionnées par l'organisation du principal suspect des attentats aux Etats-Unis n'ont pas eu le temps d'être entièrement « nettoyées ».

En six jours, les journalistes, les moudjahidins et les services de renseignement américains ont fait main basse sur divers cahiers et manuels militaires et scientifiques, même si les documents ou armes les plus sensibles ont à l'évidence été emportés dans la fuite vers Kandahar et le sud du pays.

La première résidence, qui servait de base à l'état-major d'Al-Qaida dans la capitale

afghane, contenait des manuels sur la fabrication de bombes nucléaires et de poison, selon le reporter du *Times* de Londres qui a découvert les documents. Si ces informations étaient disponibles sur Internet depuis plusieurs années, elles indiquent néanmoins qu'Oussama Ben Laden s'intéressait aux technologies de destruction de masse. Ce qui correspond aux récentes affirmations d'Al-Qaida sur le fait qu'elle disposerait d'une bombe nucléaire. Selon les Etats-Unis, la bombe ne serait pas prête, mais Ben Laden en aurait acquis certains composants et travaillait à sa fabrication.

Dans l'une des villas kabouliennes d'Al-Qaida, où vivaient des mercenaires venus de pays arabes, le sol est jonché de pages noircies de formules chimiques écrites à la main, de cartes extrêmement détaillées et annotées d'Egypte, de guides d'utilisation de matériel de télécommunication, ainsi que de manuels de pilotage qui pourraient indiquer que les combattants apprenaient la théorie du maniement d'avions. Les formules chimiques, selon des ingénieurs afghans consultés par la presse internationale, correspondent à des méthodes de fabrication d'explosifs.

Une résidence ayant servi à des combat-

tants tchéchènes a été vidée par les services de sécurité du Front uni. On y trouve encore les traces d'une vie de « chien de guerre », des livrets de banques pakistanaises et parfois afghanes, des cartes postales russes qui devaient être rédigées ici puis postées de Russie par un membre de l'unité sur le chemin du retour, des revues militaires. Certains repas n'ont pas été achevés, ce qui indique la précipitation du départ.

PRISONNIERS ARABES ET PAKISTANAIS

Dans le jardin, la piscine a été transformée en médiocre abri anti-aérien, recouverte de planches et de sacs de terre... Une autre maison, habitée par des islamistes arabes et pakistanais, contient des piles entières de journaux et de magazines à l'intérieur desquels les visages de femmes ont été masqués par des autocollants, afin de ne pas troubler le « fou d'Allah » en mission. Une villa recèle encore un stock de mines et de roquettes.

Certaines bases d'Al-Qaida, découvertes en premier lieu par l'ancien propriétaire de la maison désireuse de retrouver son bien, ont été nettoyées à la hâte, et des documents ont été brûlés par des Kabouliens n'imaginant pas l'intérêt qu'ils pouvaient repré-

senter. D'autres villas ont en revanche, avant ou juste après le passage des journalistes, été vidées par les moudjahidins, vivement encouragés à agir vite par des agents américains. « Nous étudions ces documents et coopérons avec les services de renseignement américains », confirme un officier du Front uni. Nous avons un intérêt commun dans la lutte contre le terrorisme et Oussama Ben Laden. »

Des prisonniers arabes et pakistanais, arrêtés aux premières heures de la victoire moudjahidine, sont par ailleurs soumis à des interrogatoires. Avec deux priorités : découvrir d'éventuelles caches d'armes ou de documents à Kaboul, et surtout obtenir des informations sur les installations d'Al-Qaida dans la région de Kandahar et le sud du pays, où pourraient se cacher Oussama Ben Laden et ses lieutenants. Un officier afghan note toutefois qu'il y a peu de chances que les simples soldats arrêtés à Kaboul possèdent le moindre renseignement stratégique, n'ayant probablement jamais traité par d'autres endroits que des camps d'entraînement déjà violemment bombardés par les Etats-Unis ces cinq dernières semaines.

Rémy Ourdan

Les moudjahidins du Front uni sont contre l'« ingérence étrangère »

KABOUL

de notre envoyé spécial

Le commandant R. enrage. « Qu'ils ne croient surtout pas qu'ils vont régner sur l'Afghanistan ! On a déjà chassé les Russes, puis les talibans et leurs amis pakistanais et arabes. S'il le faut, on chassera un jour les Américains, les Britanniques et les autres ! » Ce chef d'une unité de combat de la plaine de Shomali aujourd'hui arrivé en vainqueur à Kaboul, ne veut pas que son nom soit cité, parce que son opinion ne correspond pas au discours officiel du Front uni (Alliance du Nord). Il tient en revanche à ce que son message soit entendu. « Depuis vingt-deux ans, on lutte pour l'indépendan-

ce de l'Afghanistan. Aucun problème à combattre dix ans de plus ! dit ce moudjahidin aux yeux enflammés. Les Etats-Unis ont déclaré qu'ils faisaient la guerre en Afghanistan contre les talibans et Oussama Ben Laden. Ceux-là sont en déroute, presque détruits. Ça suffit, les Américains peuvent partir. »

RENCONTRE HOULEUSE

Si le commandant R. est si furieux, c'est aussi parce qu'il a eu la veille une rencontre houleuse avec une unité des forces spéciales britanniques. Ces derniers, installés sur une position militaire qu'il occupait il y a une semaine, avant l'avancée vers Kaboul, lui en ont interdit

l'accès. « Qui est le commandant ? Eux ou moi ? Ils nous ont aidés à chasser les talibans, on va leur dire merci, mais il ne faudrait pas qu'ils m'interdisent d'aller où je veux. Sinon, la prochaine fois, j'en tue un ou deux ! »

Un seul commandant du Front uni a exprimé cette opinion publiquement, avant d'être désavoué par ses chefs. « Ils sont quatre-vingt-cinq à être venus sans aucun accord préalable », a déclaré l'ingénieur Aref, le chef des services de renseignements, évoquant le contingent britannique déployé sur la base aérienne de Bagram. Nous avons décidé que quinze d'entre eux pouvaient rester, et que les autres doivent partir. S'ils n'acceptent pas, ils doi-

vent tous partir. » Après une discussion téléphonique avec Londres, Dr Abdullah Abdullah, le chef de la diplomatie du Front uni, a indiqué que les soldats occidentaux étaient les bienvenus à Bagram afin de préparer le terrain à l'arrivée d'avions humanitaires. Il a toutefois précisé, après consultation avec les chefs moudjahidins, que le Front uni « n'autorisera aucun pays à utiliser l'Afghanistan comme base ». « Si certains pays veulent cela, nous avons là un problème politique majeur. »

Le Front uni adopte ainsi une position populaire au sein des combattants mais qui tranche avec l'attente des Kabouliens d'un déploiement international. En dépit de leur joie au départ des talibans, les habitants de la capitale afghane n'ont guère confiance dans le Front uni pour assurer leur sécurité. Ils craignent que les moudjahidins soient de nouveau saisis par leurs démons du passé, et que leurs luttes intestines provoquent une autre guerre civile.

CONSEIL PROVISOIRE

Le déploiement de soldats occidentaux, notamment britanniques autour de Kaboul et français autour de Mazar-e-Charif, qui pourraient être le prélude d'une force de maintien de la paix mandatée par l'ONU, n'est pas l'unique problème entre le Front uni et la communauté internationale. La nature et le rythme de la période de transition politique en Afghanistan sont aussi au cœur de tensions et d'impatiences.

L'arrivée à Kaboul, samedi 17 novembre, de Francesc Vendrell, l'adjoint de l'envoyé spécial des Nations unies pour l'Afghanistan Lakhdar Brahimi, a permis d'ouvrir le débat. M. Vendrell a transmis au Front uni une invitation de l'ONU à participer à une réunion réunissant tous les mouvements afghans, à une date et dans

un lieu non précisés. Le plan Brahimi prévoit la constitution d'un Conseil provisoire, qui nommerait une Administration transitoire dirigée par « une personne reconnue comme un symbole de l'unité nationale ». La formule est adaptée à l'ex-roi Zahir Shah. Et le Front uni n'accueille pas favorablement cette hypothèse.

Le même jour que le diplomate onusien, le président afghan, Burhanuddin Rabbani, est lui aussi arrivé à Kaboul, après cinq années d'exil à Faizabad, dans le nord du pays. Un retour très contesté par l'entourage du souverain en exil à Rome. Toutefois le président Rabbani, qui fut au pouvoir durant les années de guer-

M. Rabbani a cherché à rassurer sur ses intentions. « Nous ne sommes pas venus pour nous imposer, pour étendre notre pouvoir. Nous venons à Kaboul pour la paix. » Plus tard, dans un « message à la nation » diffusé par la radio iranienne, M. Rabbani a prié les Afghans « de retrouver leur unité, de laisser de côté les vengeances et les conflits ethniques, et de contribuer à la mise en place d'un pouvoir indépendant, central et représentatif ». « La présence de [nos] combattants à Kaboul reflète une réalité » due à la déroute talibane, « et rien d'autre ».

Il a souligné que l'avenir de l'Afghanistan devait être « déterminé par le peuple afghan et sans ingé-

Les doutes de l'envoyé spécial de l'ONU

« Il va être difficile d'installer une force paix pour démilitariser Kaboul car l'Alliance du nord y est déjà présente. » Ce constat est celui de l'envoyé spécial des Nations unies en Afghanistan, Francesc Vendrell. Interrogé par le quotidien espagnol *El País*, ce diplomate d'origine catalane confirme que l'ONU a été prise de court par l'entrée des troupes de l'Alliance du nord dans la capitale afghane. « Les Nations unies, dit-il, n'ont jamais eu d'informations militaires ; celles-ci étaient dans les mains exclusives de la coalition dirigée par les Etats-Unis ». Mais, ajoute M. Vendrell, les troupes de l'Alliance du nord n'ont rompu aucun accord avec l'ONU car « il n'y a jamais eu d'accord ». Rappelant que la conquête de Kaboul ne présumait en rien que les troupes de l'Alliance doivent « détenir le pouvoir », il ajoute qu'un déploiement de casques bleus « suppose qu'il y ait la paix, des accords et que les forces de paix n'aient pas à utiliser la force ».

re civile entre moudjahidins (1992-1996) et qui est détesté par les Pachtones, l'ethnie majoritaire en Afghanistan, est également peu apprécié au sein de son propre camp, le Front uni, notamment par les fidèles du défunt Ahmed Shah Massoud, le clan désormais au pouvoir. C'est un président marginalisé qui est revenu. L'intérêt que lui porte le Front uni est limité au fait qu'il est demeuré, aux yeux de l'ONU, le président légitime de l'Afghanistan durant le règne taliban.

rence étrangère ». « C'est le peuple qui doit décider de son avenir car les solutions imposées de l'extérieur n'ont pas d'efficacité », a-t-il déclaré. Nous devons tous contribuer à la reconstruction de l'Afghanistan ruiné, éviter toute agression extérieure et empêcher que l'Afghanistan devienne un nid d'ingérence étrangère. Les Afghans doivent, a-t-il conclu, veiller à « sauvegarder leur identité islamique ».

R. O.



40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Golf Carat V5. Traits de chrome.
Parce qu'on ne peut pas toujours tout cacher.



● Sous des dehors discrets, la Golf Carat V5 cache un caractère de feu : motorisation 5 cylindres en V, 170 ch, boîte automatique séquentielle 5 rapports, elle est un véritable concentré de technologie. Mais, parce qu'on ne peut pas toujours tout cacher, elle est équipée d'un intérieur cuir de série et s'autorise quelques traits de chrome.

Golf Carat V5 Tiptronic 5

3615 Volkswagen (6,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 02 25 25 (0,36 franc la minute).
Consommations 99/100 CE (l/km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte :
13,7 - 13,9 / 7,2 - 7,4 / 9,6 - 9,8 / CO₂ (g/km) 230 - 225.



A Kunduz, la reddition sous conditions des « turbans noirs »

LES MILLIERS de talibans assiégés dans la province de Kunduz ont posé des conditions à leur reddition, selon les déclarations de l'un de leurs principaux chefs militaires, le mollah Fazil, dimanche soir 18 novembre. Alors que ce dernier bastion des « turbans noirs » (talibans) dans le nord du pays subissait des bombardements américains et que les combats se poursuivaient contre les forces de l'Alliance du Nord, le mollah Fazil a indiqué, lors d'un entretien téléphonique avec la rédaction du quotidien pakistanais Dawn, que ses forces sont disposées à se rendre à une « autorité afghane neutre sous les auspices de l'ONU ». Présenté comme le commandant en chef des talibans dans le nord de l'Afghanistan, le responsable militaire a précisé avoir « autorisé le gouverneur de la province à prendre toutes les dispositions dans ce sens ».

Le mollah Fazil a écarté vigoureusement l'idée de se rendre aux soldats de l'Alliance du Nord. « Nous n'avons pas confiance en eux », a-t-il commenté. Le chef militaire a

précisé les conditions requises à la capitulation de ses troupes et de leurs alliés venus de divers pays arabes, d'Ouzbékistan, du Pakistan ou de Tchétchénie. « Les combattants étrangers – dont les partisans arabes et tchéchènes d'Oussama Ben Laden – seront remis à l'ONU pour être rapatriés dans leurs pays respectifs ». Par ailleurs, « les armes lourdes seront remises à une autorité neutre » et « un passage en sécurité hors de Kunduz sera accordé aux talibans pour qu'ils soient démobilisés et rentrent chez eux ».

DES CIVILS PRIS AU PIÈGE

Le journal Dawn écrit que « les talibans (de Kunduz) sont alarmés par les massacres (de combattants talibans afghans et de membres étrangers d'Al-Qaida, qui auraient été) perpétrés par l'Alliance du Nord à Mazar-e-Charif et à Kaboul ». Dans le même entretien, le mollah Fazil assure que plus de mille personnes ont été tuées dans la province de Kunduz.

Côté Alliance du Nord, le « ministre de l'intérieur », Younès Kanou-

ni, a déclaré, dimanche à Kaboul, que des responsables talibans assiégés dans la province de Kunduz avaient communiqué par radio avec leurs ennemis, sur fond de combats sporadiques. « Des commandants nous ont contactés pour se rendre sans condition, a-t-il nuancé. D'autres ont demandé des garanties et des assurances concernant leur sécurité, alors que certains se sont engagés à continuer la lutte contre l'Alliance du Nord ».

Des réfugiés fuyant Kunduz ont raconté que la ville reste sous contrôle taliban. Des témoins ont indiqué à AP qu'une centaine de talibans avaient été tués, apparemment par des tireurs de leur propre camp, alors qu'ils s'approchaient des lignes de l'Alliance du Nord en vue d'une capitulation. Un autre réfugié, Dar Zardad, a affirmé que des talibans ont assassiné huit adolescents qui s'étaient moqués d'eux. Des talibans empêchent les civils de fuir Kunduz, a ajouté ce témoin, en affirmant avoir été battu par les miliciens islamistes avant de s'échapper. – (AFP, AP, Reuters)

A Kandahar, les combattants, les chefs tribaux et les trafiquants luttent pour le pouvoir

Les talibans s'arrangent pour céder leurs territoires à des Pachtounes

QUETTA (Pakistan)
de notre envoyée spéciale

La lutte contre le terrorisme, les menaces nucléaires, bactériologiques ou chimiques, les préoccupations du monde face à la crise afghane : ces problèmes n'intéressent que de très loin les tribus pachtounes, toutes occupées à assurer leur pouvoir au moment où s'éteint celui des talibans. Kandahar, « capitale » du mouvement taliban où il est né en 1994, fait l'objet d'âpres luttes entre les différentes tribus locales, même si les talibans semblent garder pour l'instant le contrôle de la ville. La situation des talibans devient toutefois de plus en plus difficile dans la mesure où, selon plusieurs témoignages, les habitants leur demandent aujourd'hui de se retirer pour avoir la paix, après six semaines de bombardements.

Le mollah Mohammad Omar, traqué par les frappes américaines, se déplace en permanence dans la région. Il pourrait accepter de remettre la ville à deux commandants pachtounes qui lui sont proches, le mollah Naqib et Haji Bachar, dans l'espoir de calmer la situation. Les négociations en cours à Kandahar porteraient notamment sur une stratégie de sortie de crise intéressant le mollah Omar et les principaux responsables talibans. Au niveau ministériel, certains d'entre eux se sont déjà rendus discrètement à d'autres Pachtounes. Et dans la région de Kandahar, par exemple, il est clair que la plupart des combattants pourraient regagner sans problème leurs familles.

Principal commandant moudjahidin de Kandahar avant l'arrivée des talibans, le mollah Naqib appartenait alors au Jamiat-e-Islami du président Burhanuddin Rabbani. Il est resté en ville sous leur ère, vivant d'une fortune acquise au temps des

moudjahidins. Haji Bachar n'est pas, lui, un moudjahidin. C'est un homme d'affaires puissant et d'une énorme richesse familiale acquise dans le commerce de l'opium. Mais il avait soutenu les talibans à leurs débuts, acceptant de payer six mois leur mouvement pour les encourager à débarrasser la région de Kandahar des commandants véreux et rapaces qui taxaient son florissant commerce. Les deux hommes ne sont pas liés, mais ils ont pour eux d'appartenir à deux des plus grandes tribus locales. L'arrangement qui les rapproche aujourd'hui ne fait toutefois pas l'affaire des

toute avancée de l'Alliance du Nord dans des territoires pachtounes. Coalition de minorités ethniques – Ouzbeks, Tadjiks et Hazaras –, l'Alliance du Nord n'a d'alliance que le nom ; certains envisagent déjà de nouvelles combinaisons pour s'opposer notamment aux Tadjiks, dont les principaux représentants sont à Kaboul. Le rapprochement amorcé pendant la période récente entre l'Alliance du Nord et la Russie constitue un épouvantail facile à agiter et l'arrivée annoncée d'une délégation russe à Kaboul n'a rien fait pour diminuer les craintes d'un retour russe en Afghanistan.

La situation incertaine à Kandahar et dans sa région a poussé le Pakistan à renforcer les contrôles à sa frontière pour tenter de prévenir toute entrée de combattants arabes ou de responsables talibans jugés indésirables. Trois jeunes femmes yéménites, richement habillées, accompagnées de deux jeunes enfants, ont ainsi été arrêtées samedi au poste-frontière de Chaman alors qu'elles tentaient d'entrer au Pakistan en compagnie d'un couple pakistanais. Interrogées par les services de renseignement pakistanais, elles ont affirmé vouloir regagner leur pays, leurs maris combattants ayant été tués par les bombes américaines entre Kaboul et Kandahar.

Deux Saoudiens ont aussi été arrêtés alors qu'ils pénétraient au Pakistan. Le territoire encore sous contrôle taliban ne cessant de diminuer, les volontaires arabes, qui ne bénéficient pas d'un grand soutien de la population locale, risquent d'avoir des difficultés accrues à trouver un abri dans la région alors que, selon plusieurs témoignages, les forces spéciales américaines y opèrent de plus en plus ouvertement.

Françoise Chipaux

Une semaine après la chute de Kaboul, l'Ouzbékistan rechigne toujours à laisser passer l'aide humanitaire

TERMEZ (Ouzbékistan)

de notre envoyé spécial

Le vieux Diesel crache ses poumons, mais le remorqueur parvient, dans un halo de fumée noire, à décoller la barge du quai. Contre le courant de l'Amou Daria, le bateau s'arc-boute, les câbles se tendent, le lourd convoi met le cap sur Hairaton, le port afghan situé à vingt kilomètres en amont de Termez. Chaque jour, la même manœuvre se répète dans des effluves de fuel. Depuis le 14 novembre, environ 600 tonnes de vivres ont ainsi franchi le fleuve frontrière, au sud de l'Ouzbékistan.

Cette aide humanitaire qui passe n'est qu'un trompe-l'œil. A ce rythme, il faudrait des mois pour vider les stocks déjà accumulés par le Programme alimentaire mondial et l'Unicef dans les entrepôts du port fluvial de Termez, ainsi que les changements qui y convergent. De plus, les tonnes de nourriture et de matériel qui ont franchi le fleuve en quatre jours s'entassaient encore, lundi matin 19 novembre, sur le port d'Hairaton. « Nous sommes loin du

compte », déplorent les organisations non gouvernementales. Ces quelques vivres simplement déplacés d'une rive à l'autre n'ont guère de chance de parvenir aux populations concernées avant plusieurs jours, voire des semaines.

FRONTIÈRE FERMÉE

Dimanche soir, à l'aéroport de Termez, un DC 8 de l'armée de l'air française a débarqué 26 tonnes de matériel pour le compte de quatre ONG françaises installées en Afghanistan – Action contre la faim (ACF), Solidarités, Aide médicale internationale (AMI), Médecins du monde (MDM). Sorties des flancs de l'appareil, les palettes sont allées directement dans un entrepôt. L'aide acheminée le même jour par les Britanniques, notamment par l'ONG Save the children, a connu le même sort. Jusqu'à quand ce stockera-t-il ? Le centre nutritionnel thérapeutique d'ACF permettant de sauver 200 enfants « sévèrement dénutris » par mois, ou encore les cinq « kits » dispensaires d'AMI capables de soigner 50 000 personnes seront-ils

chargés prochainement sur les barges de Nations unies ? Termez devait être le départ d'une « autoroute humanitaire » vers les provinces du Nord-Ouest afghan. La logique géographique le voulait, la politique aussi, puisque l'Ouzbékistan est un allié de la coalition anti-taliban. Mais plus de dix jours après la chute de Mazar-e-Charif, et une semaine après celle de Kaboul, Termez ressemble à un cul-de-sac.

Pour les autorités ouzbèkes, la frontière reste officiellement fermée. L'humanitaire y passe au compte-gouttes. Elle reste étanche pour les personnels des ONG ainsi que pour les journalistes. « Le port fluvial ne doit servir qu'au fret humanitaire », a sèchement rappelé le ministère des affaires étrangères aux ambassadeurs allemand, français et suisse qui plaidaient la cause des ONG et de la presse.

Londres réticent à envoyer d'autres soldats

Le ministre britannique de la défense, Geoff Hoon, a mis en doute, dimanche 18 novembre, la perspective de l'envoi en Afghanistan de quelques milliers de soldats en raison des « risques » sur place. Dans un entretien à l'hebdomadaire *The Observer*, il a évoqué la présence d'une centaine de commandos britanniques sur l'aéroport de Bagram, à proximité de Kaboul, pour remettre en état les installations.

« S'ils ont terminé leur travail, nous les rapatrierons, a expliqué M. Hoon. Nous ne les laisserons pas là-bas pour le principe. » « Nous déciderons alors qui y ira ensuite et si même d'autres soldats iront finalement », a-t-il dit. Les propos du ministre britannique surviennent après des déclarations de dirigeants de l'Alliance du Nord qui ont exprimé des réserves sur l'envoi d'importantes forces britanniques en Afghanistan au motif que cela n'a plus de raison d'être après la déroute des milices talibanes. – (AFP.)

Les responsables de ces organisations fustigent la mauvaise volonté des agences de l'ONU et s'interrogent sur la volonté réelle du gouvernement ouzbek. Ils espèrent enfin obtenir, lundi à Tachkent, à l'issue d'une énième négociation, le droit de faire passer quelques équipes pour réorganiser leurs équipes restées sur place. « Si cela ne se débloque pas dans les prochains jours, je ferai passer mon matériel par le Turkménistan », explique Stéphane Moïssing, de Solidarités. Les autres pays d'Asie centrale sont plus hospitaliers pour l'aide humanitaire. Ainsi, un convoi d'Acted, parti du Tadjikistan, est arrivé à Mazar-e-Charif, dimanche 18 novembre, au terme d'un périple de plusieurs centaines de kilomètres.

« TERRORISTES » POTENTIELS

Grâce au pont sur l'Amou Daria, les populations menacées par la famine, le froid et les épidémies seraient à quelques heures seulement, sans rupture de charge. Certes, la remise en état de son tablier, fragilisé par les énormes blocs de

béton posés dessus depuis sa fermeture en 1997, serait envisagée. Mais c'est la sécurité du pays, pas uniquement celle du pont, qui pèsera dans la décision. Le régime ouzbek ne souhaiterait pas rouvrir ses 137 kilomètres de frontière tant qu'un régime stable n'aura pas été instauré en Afghanistan. L'intérêt économique de la route du sud vers le Pakistan n'est d'aucune importance face au risque que représenterait, dans l'autre sens, l'infiltration de militants islamistes.

Ces « terroristes » potentiels sont l'obsession du président Islam Karimov, qui leur mène une guerre sans merci, surtout depuis les attentats qui ont secoué Tachkent en février 1999 et qui furent immédiatement attribués aux islamistes. Une guerre impitoyable : début novembre à Tachkent, une dizaine de personnes, présumées sympathisantes de réseaux islamistes, ont été condamnées à des peines de neuf à quatorze ans de prison pour « distribution de tracts ».

Jean-Jacques Bozonnet

BREITLING
1884
INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS™

Marley
Joaillier
19 rue de la Paix
75002 PARIS
Tél. 01 42 65 68 71
BREITLING FRANCE • TÉL. 01 56 43 67 00
www.breitling.com

CHRONOMAT

Des militaires américains souhaitaient des bombardements plus intenses

Sous le couvert de l'anonymat, plusieurs officiers supérieurs estiment qu'une campagne aérienne massive aurait permis d'en finir plus vite avec le régime taliban. Le secrétaire d'Etat Colin Powell souligne que Ben Laden a désormais « une liberté d'action très réduite »

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Tout aurait-il pu aller encore plus vite ? La destruction du régime taliban et la liquidation des membres d'Al-Qaïda seraient-elles totalement achevées, si le haut commandement américain n'avait pas freiné l'ardeur des pilotes de bombardiers ou des hommes qui déclenchent les tirs des engins télécommandés ? C'est ce qu'affirment des officiers supérieurs américains qui ont confié leurs états d'âme au *Washington Post*.

A de multiples reprises, expliquent-ils selon l'édition dominicale du « *Post* », des cibles évidentes n'ont pas été frappées faute de feu vert du commandement. Un général « quatre étoiles », anonyme bien sûr, met en cause le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, et ses conseillers, qui s'entêteraient à diriger les opérations dans les moindres détails.

Plusieurs autres officiers seraient plutôt d'avis que le responsable des tergiversations est le commandant des opérations, le général Tommie Franks. Ils se plaignent également des délais causés par une chaîne de commandement dispersée entre Washington (le Penta-

gone), Tampa (Floride), où exerce le général Franks, et la base Prince Sultan, près de Riyad, en Arabie saoudite, où se trouvent les responsables des opérations aériennes.

ÉPARGNER LES CIVILS

La raison essentielle des hésitations, ou des refus d'accorder l'ordre de tir, serait un souci d'éviter les dommages dits collatéraux, c'est-à-dire les victimes civiles. « *Il est choquant de constater à quel point les dommages collatéraux ont entravé la campagne* », aurait crûment déclaré un officier. Ce souci d'épargner les civils aurait été essentiellement motivé par le désir de ne pas heurter les autres pays membres de la coalition antiterroriste, même si les Américains, opérant quasiment seuls, n'avaient aucun besoin cette fois de consulter leurs alliés sur le choix des cibles, comme ce fut le cas au Kosovo. Les Britanniques auraient cependant, selon le *Washington Post*, demandé à avoir connaissance de tous les objectifs visés par les B-1 et les B-52 décollant de leur base sur l'île de Diego Garcia, dans l'océan Indien.

La question des victimes civiles – qui semblent, malgré toutes ces précautions, avoir tout de même été

assez nombreuses – est un sujet peu évoqué par la presse américaine, et encore moins par le porte-parole du Pentagone. Ainsi, lorsque le département d'Etat a indiqué qu'un missile déréglé avait frappé, le 16 novembre, une mosquée à Khost, il a ajouté « *n'avoir aucune connaissance qu'il y ait eu des blessés* ».

Selon une agence de presse islamique, cette erreur aurait fait trente-deux morts, sur un total d'une soixantaine de civils tués au cours de ce bombardement. Une autre bombe, sur une mosquée de Kandahar, aurait aussi tué plusieurs dizaines de personnes. Selon la BBC, l'aviation américaine continue

même à bombarder des villes qui sont depuis plusieurs jours sous le contrôle de l'Alliance du Nord, comme Gardez, où six membres d'une même famille auraient été tués dimanche.

Les officiers cités par le *Washington Post* ont aussi un autre sujet de récrimination, les opérations autonomes conduites par la CIA. Les militaires ne les découvriraient qu'après coup, par exemple en voyant détruits des objectifs qu'ils n'avaient pas visés. La CIA dispose de son propre armement, par exemple les Predator. Ces appareils sans pilote observent la situation sur le terrain, mais sont aussi

capables de tirer des missiles, ce qu'ils auraient fait une quarantaine de fois au cours du mois écoulé.

Des représentants de la haute hiérarchie militaire assurent cependant que la coopération entre le Pentagone et la CIA serait exemplaire et aurait donné d'excellents résultats. Selon le journaliste Bob Woodward, la CIA aurait d'autre part été la première présente sur un terrain qu'elle connaît particulièrement bien : dès le 27 septembre, ses représentants étaient en Afghanistan.

La CIA participe très activement à la traque de Ben Laden et d'autres dirigeants d'Al-Qaïda, en coordination avec les commandos des forces spéciales, aidée de satellites et d'engins de détection. A en croire les responsables politiques – qui répètent depuis plusieurs jours que la « *nasse se resserre* » sur Ben Laden –, la fin, cette fois, serait proche. « *Cela devient très difficile pour lui de se cacher* », a ainsi déclaré, le 18 novembre, le secrétaire d'Etat, Colin Powell, « *sa liberté d'action (semble) très réduite, et je ne crois pas qu'il y ait un pays de la région qui serait disposé à l'accueillir* ».

Interrogé sur l'avenir politique de l'Afghanistan, Colin Powell a

expliqué que l'ancien roi, Zahir Chah, pourrait jouer « *un rôle symbolique* ». De son côté, la conseillère pour les affaires de sécurité, Condoleezza Rice, a expliqué que les Etats-Unis avaient de « *bons échos* » quant aux dispositions de l'Alliance du Nord à accepter la constitution d'un gouvernement à « *large base* ». Mais, a-t-elle ajouté, « *il est très difficile d'imaginer des talibans dans ce gouvernement* », une hypothèse pourtant souhaitée par certains dirigeants pachtounes proches des Américains.

L'Irak était aussi, dimanche, au centre d'un épisode demeuré mystérieux : le naufrage d'un cargo chargé de pétrole après son accostage par un navire de guerre américain. L'opération s'est soldée par un mort irakien, et cinq disparus dont deux Américains. Le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, a seulement indiqué qu'il s'agissait d'une « *opération maritime d'intervention* », comme les Etats-Unis en mènent régulièrement. « *C'était un de ces nombreux cargos que nous saisissons et confiscons et, apparemment, il était rouillé* », a-t-il ajouté.

Jan Krauze

Laura Bush exalte un combat pour « la dignité de la femme »

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Les Etats-Unis feraient-ils la guerre pour libérer les femmes afghanes ? C'est en tout cas l'un des objectifs majeurs de leur campagne, si l'on comprend bien le message délivré, samedi 17 novembre à la radio, par l'épouse du président Bush, Laura : « *Le combat contre le terrorisme est aussi un combat pour les droits et la dignité de la femme* » et, à l'inverse, « *la brutale oppression des femmes est l'un des buts essentiels des terroristes* ».

L'intervention radiodiffusée du samedi est une très vieille tradition des présidents américains, mais c'est la première fois qu'une first lady prend sur elle de la prononcer. Il s'agissait d'inaugurer une semaine de campagne en faveur des femmes afghanes et contre les talibans. Le relais devait être pris dès lundi 19 novembre par Cherie Blair, l'épouse du premier ministre britannique, puis par le vice-président américain, Dick Cheney, et le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld.

Dans le même temps, le département d'Etat américain publiait sur son site Internet un vaste dossier consacré à « *la guerre des talibans contre les femmes* » (www.state.gov). Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, et la conseillère pour les affaires de sécurité, Condoleezza Rice, franchissaient eux un pas de plus, en suggérant l'un et l'autre, dans les habituels débats du dimanche matin, qu'il serait très opportun que des femmes fassent partie du nouveau gouvernement afghan.

Il semble bien que cet ensemble d'initiatives ait été prévu avant que la déroute des talibans ne s'accélére : la presse américaine regorge depuis plusieurs jours

de photos de femmes afghanes souriantes à visage découvert. Mais on n'a pas renoncé pour autant à une campagne qui vient à point pour justifier le côté « *humanitaire* » des opérations militaires.

LES TALIBANS SEULS RESPONSABLES

Naturellement, pour que le message soit sans équivoque, les talibans et les terroristes, les deux termes étant pour la circonstance complètement assimilés, sont présentés comme les seuls et uniques responsables de l'oppression des femmes afghanes. « *L'Islam est une religion qui respecte les femmes et l'humanité* », indique le rapport du département d'Etat. Rien n'est dit sur ce qu'était ou est encore la condition des femmes dans certaines régions afghanes qui n'ont jamais été sous contrôle taliban. « *Seuls les terroristes et les talibans, explique Laura Bush, ont interdit l'éducation des femmes. Seuls les terroristes et les talibans menacent d'arracher les ongles des femmes qui se mettent du vernis* ».

Annonçant l'intervention radiodiffusée de l'épouse du président, un porte-parole de la Maison Blanche avait résumé la situation en termes encore plus simples : « *les femmes afghanes avaient la liberté, et les talibans la leur ont enlevée* ». Ni lui ni madame Bush ne sont évidemment supposés se souvenir qu'il y a un peu plus de vingt ans, un secrétaire général du Parti communiste français nommé Georges Marchais avait justifié l'intervention soviétique en Afghanistan par l'impérieuse nécessité de mettre fin au « *droit de cuisine* » qui sévissait dans ce pays.

J. K.

Un réseau espagnol impliqué dans les attentats de New York

MADRID

de notre correspondante

Le réseau islamiste démantelé, la semaine dernière à Madrid et Grenade (*Le Monde* du 15 novembre), après plus de deux ans d'une enquête dirigée par le juge Baltasar Garzon, serait directement impliqué dans les attentats du 11 septembre à New York. C'est du moins la conclusion à laquelle est parvenue le juge Garzon qui, au terme d'un interrogatoire-marathon qui a duré tout samedi et une partie de la nuit, a ordonné, dimanche 18 novembre, l'incarcération de huit des onze personnes arrêtées mardi 13 novembre pour « *appartenance à organisation terroriste, vol, falsification de documents* » et surtout « *attentat terroriste contre des personnes* », dans le cadre des attentats de New York. Seuls trois des détenus, Mohamed Ghaleb Kalaje, Ahmad Raghad Mardini et Mohamed Arabi Shehimi ont été mis en liberté provisoire.

Sur quoi se base l'argumentation du juge ? Essentiellement sur des « *écoutes* » téléphoniques, pratiquées par la police et qualifiées de « *prémonitoires* » qui ont eu lieu aux alentours du 11 septembre. Ce qui permet à Baltasar Garzon, dans son

rapport rédigé dimanche et qui motive sa décision, de considérer que le réseau islamiste, qui se serait constitué en Espagne à partir de 1994 ou 1995 sous la houlette du principal suspect arrêté, l'Espagnol d'origine syrienne Imad Eddin Barakat Yarkas « *Abu Dahdah* », s'est intégré à Al-Qaïda, l'organisation dirigée par Oussama Ben Laden, à laquelle il assurait base arrière, recrutement et contribution financière.

PISTE INDONÉSIE

Le juge fait état de trois conversations enregistrées entre Abu Dahdah et un certain Shakur, identifié comme un militant du réseau Al-Qaïda, qui a appelé ce dernier en langage codé depuis l'étranger les 6 et 27 août et ensuite le 26 septembre. Dans la première conversation, Shakur explique qu'il a « *coupé toutes ses anciennes relations* » et qu'il pourra peut-être les voir dans un mois. Le 27 août, soit deux semaines avant les attentats aux Etats-Unis, Shakur affirme : « *J'ai coupé toutes les communications et je me sens plus tranquille psychologiquement* », et il ajoute : « *Dans le cadre des leçons, nous sommes entrés à pré-*

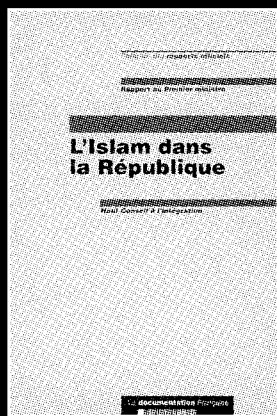
sent dans le domaine de l'aviation et même nous avons égorgé l'oiseau. » Enfin, dernier échange téléphonique que le 26 septembre, quinze jours après les événements de New York et Washington, alors qu'un dispositif policier se resserre déjà autour d'Al-Qaïda. Shakur se plaint : « *Les choses vont très mal* ». Ce à quoi Abu Dahdah répond qu'« *il y a un peu de maladie ici mais que c'est quand même mieux que là où se trouve Shakur* ».

En outre le juge Garzon affirme que le numéro de téléphone en Espagne d'Abu Dahdah figurait sur un carnet d'adresse de l'un des compagnons des kamikazes qui avait partagé un appartement avec eux en Allemagne et qu'Abu Dahdah connaissait Mohammed Atta, auteur de l'un des attentats de New York.

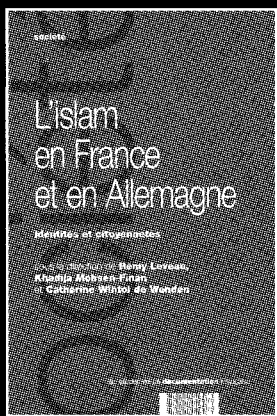
De son côté, le quotidien *El Pais* révèle que la police espagnole a remonté la piste d'Abu Dahdah jusqu'en Indonésie et a découvert l'existence d'une base du réseau de Ben Laden, dans laquelle s'entraînaient deux mille à trois mille militants de l'organisation.

Marie-Claude Decamps

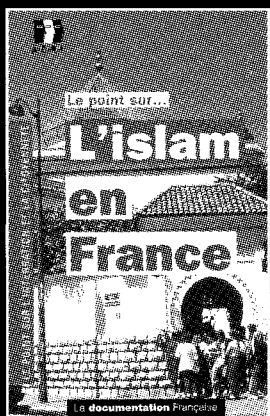
Réalités de l'ISLAM



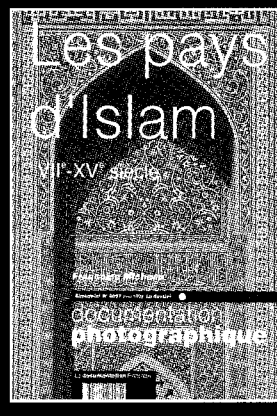
L'Islam dans la République
Rapport au Premier ministre
Haut Conseil à l'intégration
La Documentation française
Collection des Rapports officiels
204 pages, 118,07 F - 18 €



L'Islam en France et en Allemagne
Identités et citoyennetés
Sous la direction de Rémy Leveau,
Khadija Mohsen-Finan et
Catherine Wihtol de Wenden
Les études de La Documentation française
152 pages, 81,99 F - 12,50 €



L'Islam en France
Agence pour le développement des relations interculturelles
La Documentation française
Collection Le point sur l'intégration et la citoyenneté
72 pages, 45 F - 6,86 €



Les pays d'Islam VIIIe-XVe siècle
Françoise Micheau
La Documentation française
Collection Documentation photographique n°8007
Le dossier, 66 pages, 59,04 F - 9 €

A paraître début décembre : **L'Islam en Asie, du Caucase à la Chine.**
Ouvrage de la Collection Les études de La Documentation française
coordonné par Andrée Seillard, préfacé par Marc Gaborieau, 124,63 F - 19 €

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 15 70 00
Télécopie 01 40 15 72 30
www.ladocfrancaise.gouv.fr

Le FMI s'engage dans la lutte contre le financement du terrorisme

L'institution remettra un rapport d'étape au printemps

« L'ANTHRAX n'est pas contagieux, l'anxiété si. » Cette phrase d'un diplomate européen résume bien l'état d'esprit dans lequel se sont réunies, les 17 et 18 novembre à Ottawa, les assemblées générales annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale prévues initialement fin septembre à Washington et dont les dates et le lieu avaient été modifiés en raison des attentats du 11 septembre.

Ô combien conscients que le terrorisme est une menace non seulement pour la sécurité de la planète mais également pour la croissance en raison de l'inquiétude qu'il suscite chez les consommateurs, leur moral et donc leur consommation, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des cent quatre-vingt-trois pays membres des institutions de Bretton Woods se sont attachés au cours du week-end à définir des mesures pour lutter contre le financement du terrorisme et la propagation de l'inquiétude.

Le ton avait été donné dès vendredi soir au cours d'un dîner qui réunissait les grands argentiers des pays du G 20, (85 % du PIB mondial), instance, de création récente, destinée à favoriser le dialogue entre les pays développés et les pays émergents et qui compte, outre le G 7 et le pré-

sidence de l'Union européenne, la Russie, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud et la Turquie. A l'issue de leur réunion, les ministres ont adopté un « plan de coopération multilatéral » qui « vise à interdire aux terroristes et à leurs complices l'accès ou le recours à nos systèmes financiers et à mettre fin à l'utilisation abusive des réseaux bancaires informels ». Un ensemble de mesures qui ne va pas bien au-delà de celles déjà imposées par l'ONU ou le Groupe d'action financière internationale (GAFI) mais qui prend un relief particulier du fait de l'engagement des pays eux-mêmes – et pas n'importe lesquels – à les mettre en œuvre. Dans leur communiqué, les pays du G 20 soulignent qu'ils vont « empêcher les terroristes d'avoir accès à notre système financier » et s'engagent à « collaborer davantage à l'échange de renseignements à l'échelle internationale » et à mettre « rapidement sur pied une unité de renseignement financier » pour ceux qui n'en ont pas encore.

De son côté, le FMI s'est dit prêt à « aller au-delà de la lutte contre le blanchiment d'argent » mais a souligné qu'il serait « inapproprié » de se part de « se mêler des affaires de maintien de l'ordre ». Acceptant le « rôle clé » de l'institution, il n'en a

pas moins renvoyé la balle aux Etats et insisté sur le fait que la première responsabilité « doit continuer de reposer sur les autorités nationales ». Le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, qui préside le Comité monétaire et financier international du FMI (l'instance politique du Fonds et successeur du Comité intérimaire) a demandé, samedi, à chacun des membres « de geler, au sein de sa juridiction, les avoirs des terroristes et de leurs complices » et de faire un rapport mensuel public sur les avoirs gelés et les noms des terroristes. Le FMI remettra un rapport d'étape sur le sujet lors de ses réunions de printemps fin avril à Washington.

DIVERGENCES SUR LA CROISSANCE

Si l'unanimité s'est faite pour afficher une détermination sans faille dans la lutte contre le financement du terrorisme, il n'en a pas été de même sur le volet économique ni sur celui de l'aide aux pays pauvres. Arrivé à Ottawa avec des prévisions de croissance mondiale particulièrement pessimistes pour 2002 (0,6 % pour le G 7, quatre pays dont les Etats-Unis au-dessous de 1 % et les autres juste au-dessus), le FMI a provoqué un tollé général. Les responsables économiques ne veulent pas noircir un tableau déjà bien sombre et provoquer la chute de la consom-

mation. Le secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, a affirmé que ces prévisions étaient « largement au-dessous de la réalité ». L'Allemagne (0,8 %) a maintenu sa propre prévision à 1,25 %. La France les a qualifiées de pessimistes.

Aucun progrès n'a été enregistré dans l'allègement de la dette des pays pauvres. Le président de la Banque mondiale et le ministre des finances britannique, Gordon Brown, ont bien lancé l'idée de doubler à hauteur de 100 milliards de dollars l'aide directe annuelle au développement, mais le projet est resté dans les cartons. Le FMI et la Banque mondiale ont quand même été chargés d'étudier la possibilité de moratoires sur la dette des pays en développement en situation de crise économique. Alors que l'Argentine et la Turquie sont au bord de la faillite, le Fonds s'est dit « prêt à fournir, si nécessaire, une assistance additionnelle » aux pays émergents touchés par la crise, s'ils mènent des « politiques saines ». « Laissez tomber la dette pas les bombes » ont répondu les 2 000 manifestants antimondialisation venus à Ottawa. Les défilés se sont soldés par 41 arrestations, 10 policiers légèrement blessés et une vitrine de McDonald's brisée.

Babette Stern



AFP-ALEXANDRE NEMENOV

■ **KABOUL.** Depuis six jours, les maisons d'Al-Qaïda abandonnées par les talibans sont investies par les soldats de l'Alliance du Nord. Ci-dessus, deux jours après la chute de Kaboul, un moudjahidin inspectait les missiles antichars franco-allemands trouvés dans une cache du réseau.

Les enquêteurs français explorent les biens de la famille Ben Laden

L'ATTENTION accrue des autorités françaises sur d'éventuelles passerelles entre la nébuleuse islamiste radicale et des investissements légaux, a conduit les services de police à entreprendre des recherches systématiques. Ils tentent de reconstituer la toile des biens pouvant dépendre de près ou de loin de l'entourage d'Oussama Ben Laden, familial, amical ou religieux.

La France a déjà gelé 28 millions de francs appartenant au régime taliban. Ces avoirs appartiennent à des institutions ou des organismes afghans officiels. Leurs éventuels liens avec des groupes terroristes sont inexistant, invisibles ou impossibles à démontrer. Par ailleurs, la commission bancaire n'a recensé aucun fonds suspects détenus, dans des banques françaises, par des militants islamistes notoires pouvant être associés aux réseaux Ben Laden.

Les pouvoirs publics en sont donc réduits à poursuivre leur travail de renseignement. En France, les juges antiterroristes ont confié ce travail, le 12 septembre, au service de contre-espionnage, la direction de la surveillance du territoire (DST). Elle est chargée d'enquêter non seulement sur le volet criminel mais également sur les affaires financières des mouvements islamistes.

AUCUNE COLLUSION DIRECTE

Des recherches ont aussi été menées, en collaboration avec les Renseignements généraux, sur les avoirs directs ou indirects de la famille d'Oussama Ben Laden sur le territoire français et en Suisse. Les éléments contenus dans les notes de synthèses ne démontrent aucune collusion directe avec des groupes terroristes. Ils soulèvent d'ailleurs des questions qu'ils ne donnent de réponses, mais illustrent utilement les entrelacs du monde des affaires.

Les enquêteurs se sont intéressés à plusieurs petites sociétés, domiciliées à Paris et dans les Yvelines, et liées indirectement au conglomérat Saudi Binladin Groupe (SBG) de la famille Ben Laden, en Arabie Saoudite. Le pivot central entre ces entités et le SBG semble être le groupe de distribution Casareen retail international, branche européenne de la filiale internationale de SBG, la Binladin group international (BGI).

Casareen France disposait, à Houilles, dans les Yvelines, des mêmes locaux que l'un de ses principaux actionnaires, la société d'édition An'nol France. Contacté par *Le Monde*, vendredi 2 novembre, un représentant de la société An'nol indiquait que Casareen n'y conservait, « depuis longtemps », qu'une boîte aux lettres.

Par ailleurs, il est apparu que l'un des gérants d'An'nol, Omar Salhab, citoyen britannique, était aussi le gérant d'une société immobilière, INMA France, au sein de laquelle il avait succédé à Souren Sarkissian. INMA France, contrôlée par la filia-

le hollandaise du groupe Amaco, enregistrée au registre du commerce avenue Victor Hugo, à Paris, est spécialisée dans l'immobilier de luxe. Des interrogations subsistent sur sa réelle activité. Les représentants de la société sont remplacés à un rythme tout à fait inhabituel, au point de paraître jouer le rôle, selon les policiers, « d'hommes de paille ».

Les administrateurs semblent, par ailleurs, fort peu se soucier de la rentabilité de la société. Peu de temps après sa création, INMA France a, en effet, affiché un actif net largement inférieur à la moitié de son capital, ce qui l'apparente, au regard des règles comptables en vigueur, à une coquille vide. Interrogé par *Le Monde*, vendredi 2 novembre, Souren Sarkissian a confirmé la situation comptable de la société mais a indiqué qu'il se refusait à tout commentaire.

Les locaux d'INMA France, avenue Victor Hugo, abritent également la société d'intermédiaires Les Fonderies de France, gérée par le même Omar Salhab, et sa filiale Forges Fonderies d'alliages de haute résistance. La DST et les Renseignements généraux affirment que l'un des administrateurs de cette filiale, Souren Sarkissian, « aurait hébergé, rue Marbeau, à Paris, des extrémistes islamistes lors de leur séjour en France », sans donner d'autres précisions. Egalement sollicité sur ce point, M. Sarkissian a assuré qu'il n'entendait pas s'exprimer sur ces faits.

Les policiers pointent le rôle central joué par la famille Sarkissian, dont la tête semble être Henry, directeur des projets industriels et énergétiques de la filiale internationale de la Saudi Binladin group (BGI). Henry et Souren Sarkissian sont tous deux membres du conseil d'administration de la Binladin-Bemco and mechanical industrial and power contracting, attachée à la filiale internationale du groupe familial SBG, et spécialisée dans l'ingénierie électrique.

Le groupe SBG serait également présent en Europe, et notamment en France, par l'intermédiaire de la société d'édition Hazar Publishing, basée à Londres. Sa filiale française, Editions Hazar, est domiciliée à la même adresse, dans les Yvelines, que la société An'nol France. Rien n'atteste, à la lecture des synthèses de renseignement, qu'un travail de prosélytisme religieux ait pu être développé à partir de cette structure.

Enfin, le groupe SBG aurait réalisé des investissements dans les services de transport de fret par le biais de la société Forship, basée en Grande-Bretagne, qui dispose de plusieurs filiales en France. Par ailleurs, les policiers signalent les investissements, essentiellement immobiliers, en France, de l'un des demi-frères d'Oussama Ben Laden, Yeslam, domicilié à Genève.

Jacques Follorou

L'échappement Co-Axial d'OMEGA

Une révolution dans le monde de l'horlogerie



Deuxième fuseau horaire
3 ans de garantie

A l'aube du troisième millénaire, OMEGA présente une innovation majeure dans le domaine de la montre mécanique. L'échappement constitue le cœur de toute montre mécanique et son principe est resté inchangé depuis plus de 200 ans. Aujourd'hui, OMEGA bouleverse les principes établis en présentant un nouvel échappement Co-Axial mis au point en collaboration avec le maître

horloger George Daniels. Ce nouveau système est constitué d'une double roue d'échappement coaxiale, d'une ancre munie de trois rubis ainsi que d'un plateau portant une levée d'impulsion en rubis et solidaire d'un balancier-spiral sans raquette. Le système Co-Axial réduit le frottement de la roue d'ancre sur l'ancre et assure ainsi une meilleure stabilité de la précision à long terme.

Ω
OMEGA

LES MONTRES

58, rue Bonaparte - 75006 Paris • Tél. : 01 46 34 71 38
40, rue de Passy - 75016 Paris • Tél. : 01 53 92 51 61

La Chine attend les dividendes de son soutien à la coalition antiterroriste

Se proclamant victime du terrorisme, Pékin demande aux Etats-Unis compréhension et assistance dans sa lutte contre le séparatisme armé des Ouïgours au Xinjiang. La Chine espère que son soutien à la campagne contre Al-Qaida lui assurera des gains stratégiques majeurs, notamment à Taïwan

PÉKIN

de notre correspondant

La Chine réclame son dû. Devant la tournure prise par les événements en Afghanistan, le régime de Pékin rappelle haut et fort qu'il a soutenu la coalition antiterroriste et qu'il en escompte désormais compréhension et assistance dans son propre combat contre les « terroristes » séparatistes opérant dans la province musulmane du Xinjiang (extrême ouest). La position n'est pas nouvelle, mais elle est clamée avec une force particulière depuis quelques jours. Adressé implicitement aux Etats-Unis, le message est limpide : « La Chine est, elle aussi, victime du terrorisme. » En conséquence de quoi la répression anti-séparatiste au Xinjiang « fait partie de la lutte contre le terrorisme international ».

Pour mieux convaincre les esprits sceptiques en Occident, les officiels chinois s'étendent, mais sans fournir de détails très précis,

sur les prétendus liens entre séparatistes ouïgours et terrorisme international. « Nous avons des preuves que plusieurs centaines de terroristes du Xinjiang ont été entraînés en Afghanistan et qu'ils sont liés aux camps de Ben Laden », a répété devant la presse étrangère, mercredi 14 novembre, Zhu Bangzao, le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Il a cité deux organisations présentes en Afghanistan : le Mouvement islamique du Turkestan oriental et le Parti ouïgour d'Asie centrale. « Certains de ces terroristes sont rentrés au pays engager des actions de déstabilisation tandis que d'autres sont restés combattre en Afghanistan », a précisé M. Zhu, après avoir rappelé la liste d'incidents perpétrés depuis une dizaine d'années contre les symboles de l'autorité han (chinoise) au Xinjiang ou contre des représentations chinoises en Asie centrale. La presse chinoise abonde dans ce sens. L'hebdoma-

taire *Sanlian Shenghuo Zhoukan* cite des experts évoquant l'existence d'un camp d'entraînement à l'est de Kaboul ayant abrité des Ouïgours. Selon un chercheur de l'Académie des sciences sociales, « plus de deux cents terroristes du Xinjiang ont été formés dans les camps de Ben Laden ».

LES LIMITES DE L'OFFENSIVE

La nouvelle insistance avec laquelle la Chine martèle ce message semble indiquer que ses tentatives antérieures d'établir une équivalence entre séparatisme ouïgour et terrorisme international n'ont que faiblement convaincu à l'étranger. Les propos de George Bush à Shanghai, lors du sommet de l'APEC, sur la nécessité de distinguer entre terrorisme et « aspirations politiques légitimes », accompagnés de la mise en garde de ne pas utiliser la campagne antiterroriste comme « un prétexte pour persécuter les minorités »,

avaient illustré les limites de l'offensive chinoise. Plus récemment, la haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, Mary Robinson, avait exprimé, lors d'un passage à Pékin, ses « inquiétudes sur la façon dont certains pays dans le monde combattent le terrorisme ». Elle s'était notamment dite « préoccupée » par « la population ouïgoure au Xinjiang » et la « situation au Tibet ». Les officiels chinois semblent fort marrés de tels propos. « Il ne doit pas y avoir deux poids, deux mesures », a déclaré Zhu Bangzao. Il n'y voit qu'« un changement de tactique » des groupes activistes ouïgours à l'étranger qui, « bien qu'ayant pratiqué jadis le terrorisme », « préconisent maintenant la démocratie et les droits de l'homme ».

Les semaines à venir montreront ce que la Chine aura gagné ou perdu dans la reconfiguration géopolitique autour de l'Afghanis-

tan. A l'évidence, elle assiste avec satisfaction à la destruction des camps d'entraînement d'Al-Qaida, qui constituaient un inquiétant élément de volatilité à ses frontières, même s'ils n'avaient pas l'impact déstabilisateur sur le Xinjiang que prétend la propagande chinoise. De même, la bonne conduite que la Chine s'est achetée auprès des Américains lui redonne une marge de manœuvre diplomatique bienvenue après ses débuts calamiteux avec la nouvelle administration Bush (crise de l'avion espion de Haïnan).

UN GOÛT AMER

Toutefois, la réhabilitation de son image n'ira probablement pas jusqu'à arracher des concessions stratégiques majeures sur Taïwan. Une absence d'avancée sur ce dossier serait d'autant plus préoccupante pour Pékin qu'une nouvelle influence américaine en Asie centrale pourrait fragiliser la percée

diplomatique chinoise réalisée dans les années 1990 dans cette région (riche en hydrocarbures) sous les couleurs d'une « route de la soie » à restaurer. Dans ce contexte, le rapprochement russo-américain, notamment sur le traité ABM, est un camouflet pour Pékin qui avait incité Moscou à tenir bon face à Washington sur l'opposition au bouclier antimissile.

La Chine n'avait pas d'autre possibilité que de soutenir la campagne antiterroriste américaine. Mais les fruits de l'opération pourraient lui laisser un goût amer. Finalement, le seul espoir qu'il lui reste est que Washington se résolve à réhabiliter les Nations unies ou d'autres organisations internationales au sein desquelles les représentants pékinois jouent désormais un rôle de plus en plus actif.

Frédéric Bobin

Chen Shui-bian, président de la République de Chine à Taïwan « La guerre ne se fera pas au détriment de nos intérêts »

« Taïwan est-il dans une position plus incertaine depuis le 11 septembre ?

– Non. Taïwan n'est pas un endroit moins sûr qu'auparavant. La Chine populaire a tenté de retirer un avantage de cette guerre depuis le 11 septembre en liant la question de Taïwan à sa participation à la coalition antiterroriste. Mais les dirigeants américains insistent sur le fait qu'il n'était pas question que la coopération de la Chine se fasse au détriment des intérêts de Taïwan. Cette guerre aura un impact significatif sur notre économie, qui dépend de nos exportations. Cela n'entame en rien notre soutien complet à la lutte antiterroriste des Etats-Unis.

– Vous venez d'abolir les plans de investissements taïwanais sur le continent. Ne craignez-vous pas d'affaiblir la sécurité de Taïwan en rendant son économie plus dépendante du continent ?

– En août, une conférence rassemblant tous les milieux politiques et d'affaires, les acteurs sociaux, les universitaires, a dégagé un consensus pour une nouvelle stratégie de développement économique. Il s'agit de se concentrer sur nos racines à Taïwan tout en élargissant notre vision au monde. Le marché du continent n'est qu'un élément de notre stratégie générale. Le vieux système en la matière consistait à dire « Allons doucement, soyons patients ». Il a eu son utilité. Maintenant nous disons : « Ouverture active, gestion efficace ». Nous avons confiance en nous.

– Des critiques disent que vous n'avez pas les mécanismes économiques nécessaires pour que les revenus de vos investissements sur le continent reviennent à Taïwan.



CHEN SHUI-BIAN

– C'est pour cela que nous mettons l'accent sur une gestion plus efficace. Autrefois, il y avait quantité de restrictions à ses investissements et, plus il y avait de restrictions, moins il y avait de possibilité de tout être possible. A présent, nous ouvrons, et nous entendons gérer cette ouverture avec de nouveaux outils économiques. Plus ce sera ouvert, plus ce sera facile à gérer.

– Le 1 décembre, vous êtes confronté à une élection législative. Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier depuis votre prise de fonctions en 2000 ?

– La consolidation de la démocratie, qui a permis aux 23 millions de Taïwanais d'apprécier la signification historique de la première alternance politique. L'année dernière, peu après mon élection, l'opposition a tenté de lancer contre moi une procédure en destitution. Le peuple s'y est opposé et la manœuvre a échoué. Nous n'en sommes qu'à la première expérience en matière d'alternance, mais le peuple de Taïwan a montré qu'il était rationnel et mûr. La dépolitisation des forces armées et celle des services secrets ont contribué à la stabilité. Mais nous devons encore stabiliser la situa-

tion politique, réaliser des réformes, développer l'économie, lutter contre la corruption... L'an dernier, lors de mon élection, Washington n'avait pas confiance en moi. Les relations se sont améliorées. La tension dans le détroit de Formose n'a pas empiré, contrairement à ce que nombre de gens prédisaient.

– Pensez-vous que Pékin attend de voir un gouvernement assez fermement établi à Taïwan pour reprendre ces pourparlers ?

– La Chine de Pékin ne croyait pas que je puisse finir mon mandat [qui expire en 2004]. Elle a manqué l'occasion de prendre langue avec moi directement et a misé sur l'opposition dans cet espoir irréaliste. Elle se trompe. Nous allons voir [à Taïwan] un grand changement dans notre paysage politique. Le parti jadis majoritaire au parlement [le Kouomintang] n'aura plus son avantage. On ne peut plus éviter une complète restructuration des partis.

– Le dialogue entre les deux rives du détroit butte sur une définition de la Chine. En avez-vous une ?

– Les dirigeants des deux entités de part et d'autre du détroit ont la sagesse et la créativité nécessaires pour trouver une définition d'"une seule Chine" dans un esprit démocratique, d'égalité, de paix, sur les bases existant actuellement. Mais nous ne pouvons adhérer à la définition actuelle de [Pékin] selon laquelle il n'y a qu'une seule Chine, la Chine populaire, et Taïwan n'est qu'une partie de cette Chine, une entité locale, une région administrative spéciale, une province, un autre Hong Kong. Cela est inacceptable pour les Taïwanais. On peut parler pour définir "une seule Chine", mais s'il s'agit d'une pré-

condition du dialogue, il n'y a plus rien à discuter.

– Quels sont les perspectives pour que Taïwan obtienne une sorte de reconnaissance dans le système des Nations unies ?

– Taïwan est une très rare exception dans un monde où tant de pays ont obtenu un siège aux Nations unies. C'est injuste. Le 189^e Etat admis à l'ONU est Tuvalu, avec lequel nous entretenons des relations diplomatiques. C'est un pays de 26 km² avec une population de moins de 10 000 habitants. Avec sa surface, une population de 23 millions d'habitants et un poids économique largement plus important et avec ses réalisations démocratiques, Taïwan est toujours exclu. S'il y a une justice dans ce monde, nous ne devrions pas être traités comme un "orphelin diplomatique".

– Que pensez-vous du refus de l'Union européenne de vous recevoir en visite privée pour recevoir le "prix de la liberté" décerné par des partis européens ?

– C'est grâce aux Etats-Unis et à l'Union européenne que nous sommes entrés dans l'OMC. J'ai bon espoir qu'à long terme, un président de la République de Chine puisse se rendre en Europe. On nous reconnaît notre succès économique et démocratique. J'espère que nous ne serons pas victimes d'une discrimination politique de la part de l'UE.

– Taïwan semble avoir cessé de se poser en modèle pour l'avenir de la Chine comme c'était le cas dans le passé.

– Non. Si je rencontre un jour le président [du continent] Jiang Zemin, je lui ferai part de notre expérience démocratique : nous avons des élections et le pluralisme des partis politiques, nous avons expérimenté l'alternance. C'est encore inimaginable en Chine, mais si Taïwan a réussi, pourquoi la Chine n'y parviendrait-elle pas ?

Propos recueillis par Francis Deron

Le Kremlin entreprend des négociations avec les dirigeants tchétchènes

MOSCOU

de notre correspondante

La première rencontre officielle entre émissaires russe et tchétchène, depuis la reprise de la guerre en Tchétchénie voici deux ans, s'est tenue, dimanche 18 novembre, à Moscou. Le représentant tchétchène du président Aslan Maskhadov, Akhmed Zakaev, est arrivé par avion d'Istanbul, pour environ deux heures d'entretien avec le général russe Viktor Kazantsev, représentant du Kremlin pour la région sud de la Russie.

Chacun s'est déclaré satisfait à l'issue de l'entrevue, qui n'avait fait l'objet d'aucune annonce précise préalable. Une autre rencontre devrait se tenir « dans un avenir proche », a déclaré le général Kazantsev, estimant qu'il s'agissait de « début d'un dialogue très sérieux ».

Très peu d'éléments ont filtré quant au contenu des entretiens, mais dans une déclaration faite avant son départ de Turquie – où il est retourné dès la fin des entretiens – l'émissaire tchétchène a précisé que cette rencontre était la « conséquence » de « l'initiative » prise le 24 septembre par le président russe, Vladimir Poutine. Ce jour-là, le chef du Kremlin avait laissé entendre, pour la première fois, que des pourparlers étaient envisageables en Tchétchénie, parallèlement à l'annonce de l'alignement de la Russie sur la campagne « antiterroriste » menée par les Etats-Unis.

Un ultimatum avait été formulé, qui n'eut aucune suite et fut vite oublié par les médias russes : les rebelles tchétchènes avaient, selon M. Poutine « 72 heures » pour « discuter des questions suivantes : modalités du désarmement des formations et groupes illégaux, et de leur insertion dans la vie civile en Tchétchénie ».

Après deux années d'opérations militaires en Tchétchénie, qui ont valu à la Russie d'être accusée de « crimes de guerre » par des organisations de défense des droits de l'homme, Vladimir Poutine semble chercher la voie d'un désengage-

ment. La guerre de Tchétchénie est un gouffre financier pour le pays et un bourbier pour les forces armées russes, l'« opération antiterroriste » annoncée au début s'étant enlisée dans une guérilla qui fait chaque semaine des dizaines de morts (officiellement 3 500 soldats russes tués, trois fois plus selon l'organisation les Mères de soldats). La société civile russe est très peu mobilisée contre cette guerre, la couverture médiatique étant largement pla-

Procès médiatisé d'un chef de guerre

Le procès d'un ancien chef de guerre tchétchène, Salman Radouev, devait se poursuivre, lundi 19 novembre, dans le chef-lieu du Daghestan (sud de la Russie), après une ouverture très médiatisée, jeudi, marquée par la présence – « pour la première fois en Russie pour une telle procédure », notaient les journaux – du procureur général de Russie Vladimir Oustinov, qui a fait le déplacement vers le Nord-Caucase. Salman Radouev était détenu depuis plus d'un an dans la prison Lefortovo de Moscou, après son arrestation en Tchétchénie. Il est accusé d'avoir mené une prise d'otage dans un hôpital au Daghestan en janvier 1996, qui s'était soldée, à l'issue d'un siège de huit jours et d'une intervention de forces spéciales russes, par 78 morts dans la localité de Pervomaïsk. – (Corresp.)

cée sous le contrôle des autorités, mais des sondages montrent que la prolongation du conflit n'est pas populaire.

La méfiance demeure toutefois immense, et l'ouverture des négociations – si celles-ci se concrétisent – posera le problème de l'attitude des cercles militaires radicaux en Russie, qui voyaient dans ce conflit une revanche après la défaite de 1996, où l'armée russe avait fini par se retirer entièrement de la République. La capacité du président Maskhadov à faire accepter un quelconque compromis avec Moscou auprès de commandants tchétchènes extrémistes est aussi un sujet d'interrogation. A la question « demanderez-vous l'indépendance ? » posée par un journaliste de Radio Liberté, l'émissaire tchétchène répondait dimanche : « L'important est de mettre fin à cette guerre. » Il a ajouté que la question du désarmement des groupes tchétchènes – que Moscou présentait comme une condition préalable – n'avait pas été évoquée, « mais nous sommes prêts à étudier des mesures de long terme visant à une délégitimation complète de la République », a-t-il ajouté, laissant entendre que la partie tchétchène demanderait un retrait total des forces russes.

Natalie Nougayrède

NEUBAUER

206 XT Premium HDi
DISPONIBLE RAPIDEMENT CHEZ NEUBAUER

- Air conditionné avec régulation automatique
- Autoradio avec commande au volant
- ABS
- Existe en version 3 et 5 portes

206 **PEUGEOT**

NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

MBA d'E.M.LYON*

Portez un nouveau regard sur votre carrière.

04 78 33 78 65 ou www.em-lyon.com/mba

EMLYON Graduate
School of Management

E.M.LYON - M.C. - Septembre 2001. *Novembre 2001. © Groupe ESC Lyon

Depuis le 30 mars 2001, la signature électronique est reconnue comme ayant la même valeur probante qu'une signature manuscrite. Malheureusement, les solutions existantes, coûteuses et longues à mettre en œuvre, ne permettent pas à tous les acteurs économiques, et notamment aux PME/PMI, de bénéficier de cette avan-

cée capitale. Dans ce contexte, le système Magicaxess est une révolution : il permet véritablement à tout le monde d'utiliser la signature électronique. Vous avez Internet, vous avez un télé-

phone mobile ? Vous pouvez signer ! Parce qu'elle est universelle, la solution Magicaxess offre à la signature électronique de nombreuses applications (envoi et signature de documents, confirmation d'ordres en ligne, télédéclarations). Et vous pouvez tout signer avec votre téléphone mobile aussi simplement qu'avec un stylo. Un exemple ?

Avec l'e-mail signé de Magicaxess, premier service reposant sur cette technologie révolutionnaire de signature électronique, vous pouvez remettre vos documents signés en main propre par Internet et obtenir un accusé de retrait. Le destinataire est sûr



**À L'HEURE
OÙ N'IMPORTE QUEL
YAOURT OU
SHAMPOOING EST DIT
"RÉVOLUTIONNAIRE,"
COMMENT PARLER DE
QUELQUE CHOSE
QUI EST VRAIMENT
RÉVOLUTIONNAIRE ?**

de l'émetteur et vice-versa. La confidentialité de l'envoi est garantie. Tout cela instantanément et à des coûts réduits par rapport aux services traditionnels (services postaux, messageries). Bénéficiant

dès l'origine d'une aide de l'Anvar, hébergé en salle blanche chez *Thales Secure Solutions*, le système Magicaxess est labellisé par le *Ministère de l'Économie et des Finances (label Oppidum)* et a reçu le soutien financier du *Groupe Caisses d'Épargne*. La révolution, c'est une affaire sérieuse. Faites-vous une opinion : www.magicaxess.com



n° azur : 0 810 713 713

LA SEULE SIGNATURE ÉLECTRONIQUE POUR TOUS

Coup de froid entre Israël et l'Union européenne

La délégation conduite par le président de la Commission européenne, Romano Prodi, s'est heurtée à l'intransigeance du premier ministre israélien, qui continue d'exiger une semaine de calme absolu avant d'accepter une reprise des discussions

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le coup de froid qui a frappé Israël, dimanche 18 novembre, n'a pas épargné les relations avec l'Union européenne. La délégation conduite par le président de la Commission, Romano Prodi, avait bien du mal à trouver des éléments positifs à l'issue de ses entretiens avec le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès et le premier ministre, Ariel Sharon, rencontré à deux reprises. Leur volonté de voir se briser un cercle infernal de violence venait de se rompre sur l'intransigeance israélienne, notamment sur les modalités du cessez-le-feu qui permettrait de redonner une chance aux négociations.

Les Européens se savaient attendus. La veille, un haut responsable du ministère israélien des affaires étrangères avait, sous couvert d'anonymat, disqualifié d'emblée une Europe jugée « pro-palestinienne et anti-israélienne ». Pour ne rien arranger, l'actuelle présidence belge et la présence du premier ministre Guy Verhofstadt avaient déjà suscité l'ire israélienne, à la fois parce que la télévision publique belge venait de diffuser un documentaire de la BBC consacré à la responsabilité d'Ariel Sharon dans les massacres de Sabra et Chatila, au Liban, et à cause de la plainte déposée en Belgique contre lui pour le même sujet.

Le maire de Jérusalem, Ehoud Olmert, membre du Likoud que dirige le premier ministre israélien, en avait conclu que le gouvernement belge était « salopard », ou « dégueulasse », ou « malfaisant », suivant les traductions possibles du mot hébreu usé par l'édile.

Face à M. Sharon, les richesses de la linguistique n'ont été d'aucun secours pour trouver un accord sur la comptabilité d'un éventuel cessez-le-feu. En vain, la délégation s'est réjouie de la baisse de la violence intervenue au cours des douze jours précédents.

M. Sharon a aussitôt répliqué en égrenant une ribambelle de chiffres attestant, selon les Israéliens, de la poursuite des actions « terroristes » palestiniennes. Le premier ministre a surtout campé sur le principe de sept jours de calme total comme préalable à toute reprise des discussions, une exigence considérée comme une « stupidité » en coulisse par le haut-représentant européen, Javier Solana, parce qu'elle place une région entière à la merci du moindre incident.

Les Européens n'ont pas été mieux récompensés pour leur engagement financier. Alors qu'ils portent l'Autorité palestinienne à bout de bras, notamment du fait du blocage par Israël du produit

des taxes qui lui revient pourtant de droit, M. Sharon a justifié cette décision en indiquant que son gouvernement refusait de « payer les salaires de ceux qui nous tuent », laissant entendre que les Européens n'avaient pas ces réserves, tout en invitant l'Union à ne pas déverser une manne utilisée par les Palestiniens principalement, selon lui, à l'achat d'armes.

PRÉCAUTIONS DE LANGAGE

Les Européens les plus optimistes, ou les plus fatalistes, ont voulu expliquer la position israélienne par l'imminence du discours de politique étrangère que devait prononcer le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, lundi 19 novembre dans le Kentucky. « M. Sharon

s'adressait à lui en campant sur ses sept jours », a ainsi estimé l'envoyé spécial permanent pour le Proche-Orient Miguel Angel Moratinos.

Les attentes suscitées ces dernières semaines par l'annonce médiatisée d'une prochaine initiative américaine au Proche-Orient ont pourtant été largement déçues par les précautions de langage déployées par le département d'Etat au cours des dernières quarante-huit heures.

M. Powell a d'ailleurs précisé, dimanche, qu'un plan existait déjà : les recommandations de la commission internationale, présidée par l'ancien sénateur américain, George Mitchell, auxquelles s'ajoutent un texte technique conclu sous les auspices du directeur

de la CIA, George Tenet. Ces textes, déjà vieux de plus de six mois, sont restés lettre morte faute d'un moteur politique.

Or M. Powell a laissé entendre qu'il n'avait pas le pouvoir de supprimer la fameuse période de sept jours imposée par M. Sharon et qui n'est pourtant pas stipulée par le rapport Mitchell. Ce préalable de calme absolu, que personne ne pourrait raisonnablement garantir, après quatorze mois d'Intifada et près d'un millier de morts, majoritairement palestiniens, permet accessoirement au gouvernement de M. Sharon de camper sur un statu quo auquel il semble se résoudre, faute de politique alternative.

Gilles Paris

Les consignes données aux « victimes d'une attaque haineuse » de colons radicaux

JÉRUSALEM

de notre correspondante

Dans le conflit sans fin qui oppose colons israéliens et Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, chacun tente de se protéger au mieux. L'annonce publiée récemment dans le journal de l'Autorité palestinienne, *Al Hayat*, peut sembler incongrue, mais elle s'inscrit dans ce climat. Elle invite les Palestiniens attaqués par des colons à se rendre sans délai au poste de police israélien le plus proche.

L'accroche de la publicité, signée par une organisation palestinienne de défense des droits de l'homme (Palestinian Human Rights Monitoring Group), est sans équivoque : « Ce que vous devez savoir et ce que vous devez faire au cas où vous seriez victime d'une attaque haineuse perpétrée par des colons radicaux. » Suit une longue liste de consignes : « Essayez de les identifier, étaient-ils armés, quel est leur âge, comment étaient-ils habillés, avaient-ils une voiture et quel était son numéro d'immatriculation ? » Les numéros de téléphone des postes de police israéliens installés en Cisjordanie figurent au bas de l'encart. Depuis cet été, l'association palestinienne a ouvert une « hot line » accessible 24 heures sur 24 aux victimes ou aux témoins d'attaques et se charge d'alerter l'armée ou la police israéliennes.

Cette initiative, qui entend rompre avec une tra-

ditionnelle réticence des Palestiniens à coopérer avec les autorités israéliennes, n'est pas fortuite. Depuis la nouvelle Intifada, une recrudescence des attaques de Palestiniens par des colons est relevée, tant par le centre israélien d'information sur les droits de l'homme dans les territoires occupés, B'Tselem, que par la police. « Au cours des derniers mois, nous avons eu connaissance d'une cinquantaine de cas, dont deux meurtres, pour lesquels une plainte a été déposée », souligne Audrey Bomsse, conseiller juridique de l'organisation palestinienne. Récemment, après que des colons eurent blessé six Palestiniens (*Le Monde* du 27 octobre), des responsables de la police ont reconnu que des groupes de colons opéraient en Cisjordanie et avaient mené une demi-douzaine d'attaques depuis le printemps.

JAMAIS SANS SA CARTE

B'Tselem regrette que les colons en butte aux attaques palestiniennes recourent ainsi à l'autodéfense et aux actes de vengeance. Pour se prémunir des embuscades tendues par les Palestiniens sur les routes de Cisjordanie, les colons, lorsqu'ils ne se déplacent pas en autocar blindé, ont aussi instauré une sécurité routière aux codes revus par leurs soins. Ainsi, une automobile aux feux de détresse allumés signale à celle qui la suit qu'un dépassement peut entraîner un tir sans somma-

tions. Dans le même esprit, les colons ne se déplacent plus sans la carte des routes les plus sûres de Cisjordanie et de la bande de Gaza, où la séparation est cependant totale. Parue en février, elle vient d'être réactualisée. Des dizaines de sens interdits balisent les routes secondaires, sur lesquelles il est déconseillé de s'engager ; la carte est piquetée de logos de couleur, indiquant les hôpitaux, les centres de secours, les postes de police et les *check-points* militaires. Un vade-mecum en anglais l'accompagne : il recommande aux automobilistes d'éviter tout contact avec la police palestinienne, de se déplacer en convoi, d'utiliser un véhicule équipé d'un pare-brise résistant aux jets de pierre, de porter une arme et un téléphone mobile. Par précaution, les éditeurs déclinent toute responsabilité en cas d'incidents dus à « un oubli, une erreur ou une information erronée ».

Toutes ces précautions n'ont pas sauvé Hadas Abutbul, une mère de famille de quatre enfants tuée le 9 novembre dans les environs de Jenine. Un assassinat revendiqué par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, une faction militaire du Fatah, censé venger la mort de deux de leurs responsables, quelques jours auparavant.

Stéphanie Le Bars

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

DÉPÊCHES

■ **VATICAN : le pape a invité toutes les religions du monde** à un rassemblement pour la paix à Assise, ville de saint François (Ombrie), à la date du jeudi 24 janvier 2002. Ce sera le troisième rassemblement de ce genre, après ceux d'octobre 1986 (deux cents chefs religieux étaient présents) et de janvier 1992 pour la paix dans les Balkans. « Nous devons nous retrouver ensemble, en particulier chrétiens et musulmans, pour proclamer devant le monde que la religion ne doit jamais devenir motif de conflit, de haine et de violence », a déclaré Jean Paul II au cours de la prière de l'Angelus, dimanche 18 novembre. Ajoutant : « En ce moment historique, l'humanité a besoin de voir des gestes de paix et d'écouter des paroles d'espoir. » Il a aussi convié les catholiques à jeûner le 14 décembre et « à prier Dieu pour qu'il concède au monde une paix stable, fondée sur la justice, et fasse qu'il soit possible de trouver des solutions adéquates aux nombreux conflits qui bouleversent le monde ».

■ **ÉTATS-UNIS : Washington se prépare à accuser publiquement** la Corée du Nord, l'Irak, l'Iran, la Libye et la Syrie de fabriquer des armes biologiques, selon des responsables du gouvernement cités lundi par le *New York Times*. Ces accusations seront portées par le secrétaire d'Etat adjoint John Bolton lundi à Genève, lors d'une conférence destinée à renforcer le respect d'un traité de 1972 interdisant la production de ces armes, selon la même source. Les 144 pays de la Convention sur les armes biologiques se réunissent à partir de lundi à Genève pendant trois semaines pour examiner l'application de ce texte. Washington, selon une copie du discours de M. Bolton fournie au journal, a adopté une nouvelle stratégie consistant à rendre publics les noms des pays contrevenant au traité, pour tenter de les mettre dans l'embarras et les amener à mettre fin à leur programme de production de ces armes biologiques. - (AFP.)

EADS est coté à la bourse de Paris, de Francfort et de Madrid.



Abolir les distances. Toutes les distances.

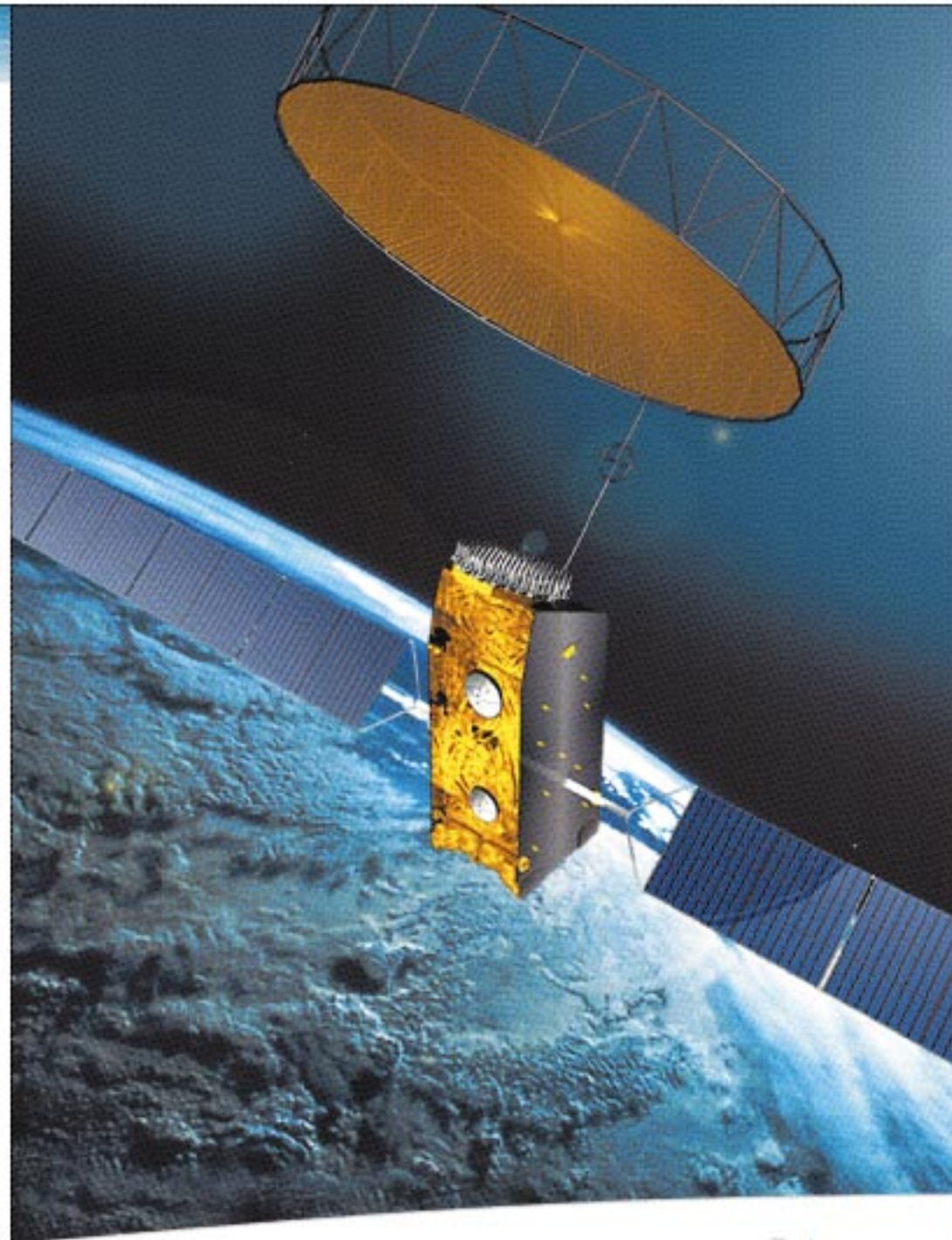
Pour les PC portables du monde entier votre prochaine génération de satellites Inmarsat 4 sera l'un des moyens les plus fiables pour se connecter à Internet. Mais nous n'abolissons pas seulement les distances virtuelles. Nos avions commerciaux rapprochent aussi les gens à travers le monde. L'esprit d'ouverture, la dimension internationale et l'excellence technologique d'EADS en font un partenaire majeur capable de s'engager dans des coopérations avec les plus grandes entreprises mondiales dans ses activités civiles et militaires.

www.eads.net



The step beyond

La longueur d'onde



A320neo

European Aerospace, Defense and Space Company EADS N.V. - La Cañal - Boerhaaveste 150-152 - 1119 PH Schiphol-Rijk - Pays-Bas • EADS Euro-Med Group - 81965 Marignan - A11EMAZDF
EADS France S.A.S. - 37, boulevard de Montparnasse - 75008 Paris Cedex 16 - FRANCE • EADS CASA - Avda de Aragón 434 - 28021 Madrid - ESPAÑA

Airbus

Eurocopter

Ariane

Eurofighter

Astrium

Les nationalistes albanais modérés remportent les législatives au Kosovo

Selon des résultats non définitifs, la formation d'Ibrahim Rugova n'atteint pas la majorité

Le nationaliste albanais modéré Ibrahim Rugova et son parti, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), auraient, selon des résultats préliminaires, rempor-

tés 45 % des voix à l'issue des premières élections législatives organisées dans cette province administrée par l'ONU depuis la fin de la guerre serbo-alba-

naise en juin 1999. Le scrutin s'est déroulé sans incident, avec un taux de participation estimé à 63 %. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

PRISTINA

de notre envoyé spécial

D'humeur naturellement taciturne, le « docteur Rugova », fait parfois preuve d'une euphorie déroutante. Il souriait, dimanche 18 novembre, pour proclamer la victoire pourtant moins large qu'annoncée de sa formation, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), à l'issue des premières élections législatives libres organisées depuis la fin de la guerre avec la Serbie, en juin 1999. Au siège de son parti, situé sur les hauteurs de Pristina, là où la police serbe le retint prisonnier pendant la durée des bombardements de l'OTAN (de mars à juin 1999), le leader nationaliste albanais modéré a surpris en soutenant que « la LDK a gagné environ 70 % des votes », sans préciser de quel chapeau il sortait ce résultat exagérément supérieur aux estimations crédibles d'instituts de sondage indépendants.

Dans l'attente des résultats officiels, qui devaient être publiés lundi soir par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OCSE), le KACI (Kosova Action For Civic Initiatives) n'accordait en effet « que » 45 % des voix à la LDK. Loin des 60 % nécessaires à un parti pour détenir la majorité absolue des sièges au Parlement. Ibrahim Rugova (57 ans) ne fait plus, parmi les Albanais du Kosovo, la quasi-unanimité à laquelle il était habitué lors des élections parallèles

organisées au temps de Slobodan Milosevic. Il enregistre un net tassement par rapport aux élections locales de 2000 (58 %), mais il peut se targuer de tenir à distance ses adversaires.

La LDK devancerait ainsi de plus de vingt points le Parti démocratique du Kosovo (PDK), d'Hashim

tions pour élire un président chargé ensuite de nommer un premier ministre.

Ce résultat découle notamment d'un système électoral qui accorde une prime aux minorités. La bonne participation des quelque 170 000 électeurs serbes (53 %) devrait leur permettre d'occuper au

mi les 1,25 million d'inscrits. Une partie des représentants serbes avaient appelé au boycott, estimant que les nouvelles institutions kosovares sont un premier pas vers l'indépendance de la province.

C'est ce qu'Ibrahim Rugova appelle de ses vœux. « Nous sommes de facto indépendants », a-t-il estimé en référence au protectorat international dont bénéficie le Kosovo, mais il y a l'administration de l'ONU et la présence de quelque 38 000 soldats sous commandement de l'OTAN. « Les Serbes et les autres minorités s'intégreront sur le plan économique, social et institutionnel », espère Ibrahim Rugova. « Mais nous demandons de nouveau que l'indépendance du Kosovo soit reconnue le plus vite possible, elle permettra de pacifier la région. Les élections de dimanche ont montré que nous méritons l'indépendance », a-t-il conclu en référence au calme qui a prévalu durant la campagne et le jour du scrutin. Ce dernier point pourra servir d'argument à la communauté internationale, qui craignait que les crimes politiques n'entachent le processus de démocratisation. Pour le chef de la KFOR (force de l'OTAN au Kosovo), le général Valentin, « les partis ont montré qu'ils peuvent tenir en laisse leurs extrémistes. Il faut que cela dure ».

Christophe Chatelot

► www.lemonde.fr/balkans

Pas question d'indépendance, selon les Serbes

Tout en se félicitant, dimanche 18 novembre, de la participation « satisfaisante » des Serbes du Kosovo aux élections législatives dans la province administrée par l'ONU, le président yougoslave Vojislav Kostunica a invité les Serbes à coopérer avec la communauté internationale, laquelle « a garanti que le Parlement du Kosovo ne sera pas habilité à proclamer l'indépendance de la province », située au sud de la Serbie et peuplée à 90 % d'Albanais. Cette phrase fait écho à l'appel lancé dimanche par le nationaliste albanais modéré Ibrahim Rugova – vainqueur des élections législatives – pour que « l'indépendance du Kosovo soit reconnue le plus vite possible ».

Par ailleurs, le vice-premier ministre serbe chargé du Kosovo, Nebojsa Covic, a, depuis Belgrade, qualifié d'« insensé » l'appel d'Ibrahim Rugova en faveur de l'indépendance. – (AFP.)

Thaçi. Avec 24 %, la formation de l'ex-dirigeant de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) recule par rapport aux municipales. Même chose pour l'Alliance pour le futur du Kosovo (AAK) d'un autre « héros » de la guerre, Ramush Haravinaj, qui n'arrive pas à franchir la barre des 10 %. Si les estimations se confirment, les partis albanais devront donc former des coalitions

moins 20 sièges sur 120 alors qu'ils pèsent moins de 10 % dans la population. Les autres petites minorités (Bosniaques, Roms, Gorans...) devraient pouvoir compter sur une dizaine de députés. Parallèlement, les Albanais se sont moins mobilisés que pour le scrutin municipal d'il y a un an. L'OSCE avance un taux de participation globale – Albanais et non-Albanais – de 63 % par-

Le congrès des Démocrates de gauche italiens a clôturé ses travaux

PESARO

de notre envoyée spéciale

Pour leur congrès du 16 au 18 novembre à Pesaro, les Démocrates de gauche (DS), premier parti d'opposition au gouvernement centre droite de Silvio Berlusconi, ont élu – à 61,8 % – leur nouveau secrétaire général, Piero Fassino, qui a présenté la nouvelle ligne du parti : la social-démocratie à l'euro-péenne.

Cet apparatchik de cinquante-deux ans, qui fut garde des sceaux dans le gouvernement de Giuliano Amato avant la défaite du centre gauche le 13 mai, s'est fait applaudir sur ce tournant comparable « aux choix qu'ont effectué les partis socialistes européens ».

Cette conception du réformisme a particulièrement plu à M. Amato (Parti socialiste), présent dans la salle, et à Francesco Rutelli, leader de la coalition de centre gauche de L'Olivier, qui s'est déclaré « très satisfait du virage pris par les DS » à la tribune du congrès. A l'inverse, Piero Fassino n'a pas ouvert en introduction le débat souhaité par la minorité de gauche.

Cette dernière, avec 34,1 % des voix, a fait entendre une autre conception du réformisme européen, où le monde ouvrier et la jeunesse antiglobalisation doivent être partie prenante.

Le leader de fait de cette opposition, Sergio Cofferati, dirigeant de la puissante confédération CGIL (quatre millions de syndiqués), a rejeté toute idée de scission, mais a clairement posé les questions qui font débat.

« Nous devons vivre dans un parti uni sur des valeurs communes, mais sans exclure la confrontation des idées » a lancé M. Cofferati. « A la politique de démantèlement des droits des travailleurs, inspirée par un libéralisme hystérique », a-t-il poursuivi, il faut opposer des valeurs et « défendre des règles collectives » auxquelles puisse se référer la jeunesse.

LA GUERRE, POMME DE DISCORDE

Ce sont en majorité des jeunes, a souligné le leader de la CGIL, qui ont défilé à plus de deux cent mille, vendredi 16 novembre, dans les rues de Rome pour s'opposer à la remise en cause par le gouvernement Berlusconi des garanties en cas de licenciement. Ces salariés de la mécanique manifestant à l'appel de la FIOM-CGIL n'avaient pas eu droit à citation dans le discours introductif de Piero Fassino, et M. Cofferati y a vu un signe des temps.

Autre pomme de discorde avec la majorité du parti, l'engagement dans la guerre en Afgha-

nistan. Dénonçant tout aussi durement que l'a fait la majorité du parti le danger mortel du terrorisme, M. Cofferati s'inscrit nettement pour un « usage civil » des troupes, les réformistes « ne pouvant se résigner, selon lui, à ce que la force soit l'unique instrument » pour le combattre.

C'est sur ce thème que le nouveau secrétaire des DS s'est montré le plus mordant. Un choix pacifiste face au défi terroriste aurait conduit le parti à un « désastre politique, c'eût été faire un cadeau à Berlusconi. Nos soldats qui sont partis ce dimanche de la base navale de Taranto doivent savoir qu'ils ont tout le pays avec eux ».

Piero Fassino, sur ce point comme sur tous les autres, a bénéficié de l'appui total de Massimo D'Alema, élu avec 63,4 % des voix président des DS. C'est une charge que la minorité aurait voulu voir disparaître pour éviter la dyarchie passée à la tête du parti qui fit, selon elle, beaucoup de dégâts.

A Pesaro, où il faisait sa rentrée politique dans le parti après les mois d'un silence relatif qui avaient suivi sa démission du poste de président du conseil au printemps 2000, Massimo D'Alema a été le plus applaudi.

Danielle Rouard

A Alger, au cœur de Bab el-Oued, la rage d'un îlot « abandonné »

ALGER

de notre envoyé spécial

« Si Bouteflika a une grippe, tout le monde le saura. Mais nous, on meurt chaque jour à petit feu, dans une

REPORTAGE

Depuis une semaine, les hommes restent là, dans le chaos, pour éviter les pillages

indifférence totale ! Pour les rapaces du pouvoir, le peuple n'existe pas. Ils nous méprisent. » Nacer, trente-neuf ans, un colosse à la courte barbe, qui hurle ainsi sa rage, samedi 17 novembre, est approuvé par la demi-douzaine d'hommes qui l'entourent au cœur du secteur le plus touché de Bab el-Oued. Le premier niveau du numéro 11 de la rue Rachid-Kouache (ex-rue Léon-Fauchoux), enseveli sous 2 mètres de boue, n'est plus qu'un cloaque visqueux où flotte une odeur pestilentielle. De l'autre côté de l'étroite rue, une équipe de la protection civile vient d'extraire deux corps du bourbier en une demi-heure. Ici, chacun sait qu'il « marche sur des morts ».

Prof de maths au collège El-Ketar et père de quatre jeunes enfants, Nacer ne se remet pas de ce qu'il a vécu depuis une semaine. Il déballe tout, en vrac : la monstrueuse défer-

lante de boue qui engloutit une femme et deux hommes au rez-de-chaussée de son immeuble ; le sauvetage de dix-sept autres personnes, dont une femme et son « bébé tout nu » qu'il a fallu hisser sur le toit avec des échelles de fortune ; les jeunes qui, une corde autour de la taille, plongeaient dans les flots pour agripper des corps à la dérive, puis qui creusaient la boue meurtrière avec des gamelles en plastique ; la mort de sa collègue Leïla, dont le cadavre a été retrouvé 100 mètres en contrebas du collège ; le drame de la vieille Louisa Medhi, veuve d'un « héros » de la guerre d'indépendance, qui, de désespoir, a perdu la tête et erre sur la place des Martyrs. Et puis, par-dessus tout, ce sentiment d'abandon.

Les femmes et les enfants se sont réfugiés chez des parents, des amis, dans des écoles ou sous des tentes, mais les hommes restent là, dans le chaos, pour éviter que des pillards viennent arracher le peu qu'il leur reste. L'immeuble insalubre du 11, une ancienne pension qui date de 1889, ayant tremblé sur ses bases sous le choc des véhicules emportés comme des fétus, ils n'osent dormir dans les étages et ne s'accordent que quelques heures de repos, dans une mosquée ou dans le hall de la mairie voisine. « Mais hier on nous en a chassés à coups de matraque. »

Le président, son premier ministre et le wali délégué ayant été

accueillis dans le quartier sous les insultes ou les pierres, aucun représentant du pouvoir ne se risque jusqu'à cet îlot martyr, et, de leur côté, les sinistrés se refusent à en sortir. « Ce n'est pas à nous de faire des démarches ou d'aller quémander, claquent-ils. A Manhattan, on n'a pas demandé aux rescapés de faire la queue pour obtenir des secours. » Ainsi l'aide qui afflue par cargos entiers sur l'aéroport d'Alger, et qu'une dizaine de centres d'urgence s'efforcent de distribuer, ne les concerne pas. « On se débrouille tout seul, c'est la population de la rue qui nous donne à manger. On ne va pas aller chercher des couvertures, des vivres ou des vêtements, on n'est pas au Kosovo », s'entendent-ils, par « dignité ». « Ce qu'on veut, c'est un toit ! » Or, dans un contexte de crise suraiguë du logement, cette attente relève de la gageure.

« TRAFICS » ET « PASSE-DROITS »

Mustapha, un ouvrier imprimeur, qui, avec sa mère, son épouse et leurs sept enfants, occupait un trois-pièces au numéro 9, fait figure de miraculé. Un F3 neuf vient de lui être attribué. C'est à Deïrana, à 60 kilomètres d'ici, « mais on est sauvés », souffle-t-il. Selon la cellule de crise, plus de 450 familles sans abri seraient déjà recasées. Or, compte tenu de l'étendue du désastre, de l'inertie bureaucratique et de l'absence de relais associatifs, les attri-

butions d'appartements s'opèrent dans une grande confusion. « C'est souvent en pleine nuit, comme des chauves-souris, que des représentants de la wilaya viennent désigner les bénéficiaires de relogement », s'indigne Nacer, qui soupçonne des « trafics » et des « passe-droits ».

L'amertume et la rancœur vis-à-vis du pouvoir menaçaient, selon les « enragés » de la rue Kouache, de dégénérer en émeute « bien pire qu'en Kabylie ». D'autant que le discours islamiste d'une « alternative sociale » bénéficiaire aujourd'hui d'une nouvelle écoute. Les locataires du 11 ne remettent plus leur destin qu'à Dieu, auquel, avec le ramadan, ils consacrent quotidiennement cinq prières, même si, chaque soir, la rupture du jeûne est pour eux plus que problématique. Alors que des milliers de repas chauds et de couffins de friandises sont, selon le Croissant-Rouge, à la disposition des sinistrés, les plus isolés d'entre eux doivent renoncer au partage en famille de la chorba et du repas traditionnel.

Comme si la catastrophe ne suffisait pas, une flambée des prix des denrées alimentaires de base (tomates, courgettes, viande de mouton et de poulet notamment) donne un goût terriblement amer au ramadan algérois.

Robert Belleret

► www.lemonde.fr/algerie

Dix-huit soldats philippins tués par les communistes

BANGKOK. Dix-huit soldats philippins ont été tués et six blessés, samedi 17 novembre, dans une embuscade montée par la guérilla communiste à proximité de Davao dans le sud de l'archipel. Un porte-parole militaire a affirmé que treize membres de la Nouvelle armée du peuple (NAP, branche armée du PC clandestin) avaient également été tués. La veille, quinze communistes avaient été tués au cours d'un accrochage. La NAP a fait sauter quatre relais de télécommunications le 10 novembre dans le nord de l'archipel.

Engagées début 2001 par la présidente Gloria Macapagal Arroyo, des négociations avec les communistes ont été récemment suspendues. En perte de vitesse dans les années 1990, l'insurrection communiste déclenchée en 1969 s'est renforcée ces derniers mois. La NAP compterait plusieurs milliers d'hommes en armes. – (Corresp.)

Robert Mugabe implique Londres dans un « complot terroriste »

HARARE. Le président zimbabwéen a accusé le gouvernement britannique d'être impliqué, comme financier, dans le « complot terroriste » de son opposition. Dans un discours prononcé, dimanche 18 novembre à l'occasion des obsèques d'Etat d'un ancien combattant de la guerre d'indépendance, enlevé le 5 novembre et retrouvé mort dix jours plus tard, Robert Mugabe, qui impute cet assassinat au Mouvement pour le changement démocratique (MDC), a déclaré que l'opposition recevrait « son argent sale » de tous les partis britanniques « et aussi du gouvernement de Tony Blair ». Le chef de l'Etat, au pouvoir depuis l'indépendance, en 1980, et qui brigue une réélection difficile dans la présidentielle d'avril prochain, a notamment incriminé la Westminster Foundation, un organisme public britannique, créé pour soutenir la démocratie à travers le monde. Londres a qualifié comme « absurde » ses allégations. – (AFP, Reuters.)

Un navire suspecté de transporter du pétrole irakien coulé dans le Golfe

WASHINGTON. Un navire soupçonné de transporter clandestinement 1 700 tonnes de pétrole irakien a coulé dimanche 18 novembre dans le nord du Golfe alors qu'une mission américaine visant à faire respecter les sanctions imposées par l'ONU à Bagdad se trouvait à bord, a annoncé le Pentagone. Deux des huit membres de la délégation américaine, qui venait du destroyer USS Peterson, sont portés disparus. Trois des 14 membres de l'équipage irakien du pétrolier Samra manquent également à l'appel et le corps d'un Irakien a été retrouvé. Condoleezza Rice, conseillère du président George Bush à la sécurité nationale, a démenti que le naufrage puisse relever d'une provocation américaine à l'encontre de l'Irak. Par ailleurs, l'équipage d'un autre navire soupçonné de transporter clandestinement du pétrole irakien a sauté du bateau dans le Golfe, laissant le pétrolier à la dérive dans le nord du Golfe, près des eaux iraniennes. – (Reuters.)

Bulgarie : l'ex-chef du PC vainqueur de la présidentielle

SOFIA. A l'issue du deuxième tour de l'élection présidentielle en Bulgarie, dimanche 18 novembre, le président sortant, Petar Stoyanov, a concédé la victoire au chef de l'ex-Parti communiste, Gueorgui Parvanov, qui pourrait être investi le 22 janvier. En l'absence de résultats officiels, les six principaux instituts de sondages bulgares ont déclaré M. Parvanov vainqueur avec entre 51,9 % et 56 % des suffrages exprimés. Les premiers résultats officiels de l'élection présidentielle en Bulgarie seront publiés lundi 19 ou mardi 20 novembre, a annoncé dimanche soir la Commission électorale centrale à Sofia. – (AFP.)

Belgique : les partis flamands relancent le débat sur le rôle du roi

BRUXELLES. La majorité des partis flamands, hormis les sociaux-chrétiens du CD & V, proposent de limiter les pouvoirs du roi des Belges à un rôle protocolaire. Au lendemain du dépôt des conclusions de la commission d'enquête sur l'assassinat de Patrice Lumumba (Le Monde du 17 novembre), le débat sur le rôle de la monarchie est relancé en Belgique. Cette commission avait mis en évidence le fait que le roi Baudouin disposait, à l'époque des faits, d'un réseau parallèle à celui du gouvernement en matière d'information et de diplomatie. Les partis flamands ont profité de cette occasion pour relancer le débat sur la place de la monarchie dans le système politique et plaident pour l'instauration d'un « modèle suédois ». Les partis francophones s'opposent en général à la relance d'une telle discussion, jugeant qu'elle accélérerait la désintégration de l'Etat belge, au sein duquel le roi juge traditionnellement un rôle de conciliateur entre les communautés linguistiques. – (Corresp.)

DÉPÊCHE

■ SOUDAN/ÉTATS-UNIS : l'émissaire américain pour la paix au Soudan, John Danforth, a annoncé dimanche 18 novembre qu'il donnait deux mois aux parties belligérantes dans ce pays pour prouver « par des actes » leur volonté de paix. L'ancien sénateur, nommé début septembre comme envoyé spécial pour la paix au Soudan, a ajouté : « Nous avons désigné quatre tâches pour le gouvernement et l'Armée de libération des peuples du Soudan (SPLA, rébellion sudiste) », a-t-il dit. Les quatre mesures sont les suivantes : cessation des hostilités dans les monts Nouba (centre), fin des attaques contre les civils, création de « zones de tranquillité » pour les opérations humanitaires et « fin des enlèvements de personnes pour en faire des esclaves ». – (AFP.)

D'après vous, quel est le rapport entre un rouge à lèvres & une arme à feu ?



CORSE Le procès de l'ancien préfet de Corse Bernard Bonnet et de ses sept coprévenus s'ouvrira lundi 19 novembre à Ajaccio, deux ans et demi après l'affaire des paillotes.

● L'EX-PRÉFET a multiplié, ces derniers jours, les attaques publiques contre Lionel Jospin, dénonçant notamment, dans *Le Figaro Magazine*, « le premier procès trotskiste de l'histoire ».

M. Chevènement l'a plusieurs fois défendu. ● POURSUIVI pour « complicité, par instigation et fourniture de moyen, de destruction volontaire par incendie d'un bien appartenant à

autrui », M. Bonnet est le seul prévenu à n'avoir admis aucune responsabilité dans l'affaire. ● LES NATIONALISTES corses seront présents à l'ouverture du procès. Paul Quastana, l'un des

négociateurs des accords de Matignon, a porté plainte contre l'ex-préfet, son directeur de cabinet et le colonel Mazères pour « tentative d'attentat et association de malfaiteurs ».

Bernard Bonnet cherche à faire de son procès un événement politique

Alors que le procès de l'incendie des paillotes, en 1999, s'ouvrait, lundi 19 novembre à Ajaccio, l'ancien préfet de Corse a multiplié les mises en cause de Lionel Jospin et du gouvernement. M. Chevènement le défend, mais a renoncé à lui apporter un soutien public. Matignon s'efforce de se tenir à distance

L'ANCIEN PRÉFET de Corse a fait un cauchemar : le procès de l'affaire des paillotes, qui s'ouvrait lundi 19 avril à Ajaccio, restait celui d'un simple « fait divers ». C'est par ces deux mots que lui-même avait qualifié, au mois d'avril 1999, l'incendie, certes rocambolesque, du restaurant Chez Francis. Deux ans et demi plus tard, Bernard Bonnet entend, de toute évidence, mettre en cause le gouvernement, qu'il juge responsable de la comparution d'un préfet de la République devant un tribunal. Après s'être maintes fois inquiété de la « partialité » d'« un tribunal choisi par les indépendantistes », le prévenu a enrichi sa défense, déjà exposée dans deux livres, en expliquant sur France 3, le 15 novembre, puis dans *Le Figaro Magazine* du 17 novembre, que l'audience d'Ajaccio constituerait « le premier procès trotskiste de l'histoire de France » – sans doute par allusion aux « procès staliniens », et au passé de Lionel Jospin.

Dans un entretien publié lundi matin par *Le Parisien*, l'ex-préfet de Corse déclarait en outre qu'il « en veut » à Lionel Jospin « parce qu'il a initié et encouragé mon lynchage judiciaire et médiatique ». Il assurait avoir reçu, lorsqu'il était en Corse, le soutien du premier ministre et avoir été « en contact téléphonique quotidien avec ses conseillers ». Avant son arrivée au tribunal correctionnel d'Ajaccio, lundi 19 novembre, il devait aussi déposer une gerbe de fleurs là où Claude Erignac avait été tué, le 6 février 1998, à 200 mètres du palais de justice. Pour donner à ces



trois semaines d'audience un tour politique, il a aussi multiplié, ces derniers jours, les déclarations fracassantes, tandis que Matignon tentait de faire du procès un « non-événement » et que Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur lors de la nomination de M. Bonnet en Corse, a renoncé à s'afficher avec l'imprévisible prévenu.

M. Chevènement n'a toutefois jamais « lâché » l'ancien préfet – aujourd'hui placé hors cadre. En février 1998, alors que Lionel Jospin et Jacques Chirac devaient nommer en urgence un successeur à Claude Erignac, il l'avait déjà recommandé à

Matignon – sans rencontrer de réserve ni d'hostilité. « C'est l'homme qu'il faut là où il faut », disait-il un peu plus tard en Corse. Comme M. Bonnet, M. Chevènement a « regretté », depuis, que le procès n'ait pas été déplacé à Paris. Rendant un nouvel hommage à cet « homme courageux », le 11 novembre sur France 3, il a ouvertement repris à son compte la thèse de M. Bonnet : l'affaire des paillotes aurait été « gonflée », a-t-il dit, pour « justifier un retournement complet de politique » en Corse et ouvrir un dialogue sans conditions avec les élus insulaires, en décembre 1999.

Chronologie d'une « affaire de l'Etat »

- **11 février 1998** : arrivée en Corse de Bernard Bonnet, nouveau préfet de Corse, cinq jours après l'assassinat de Claude Erignac.
- **7 mars 1999** : incendie de la paillote Aria Marina, au nord d'Ajaccio.
- **Nuit du 19 au 20 avril 1999**. Incendie criminel de Chez Francis à Cala d'Orzu, au sud d'Ajaccio.
- **27 avril 1999**. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, déclare à l'Assemblée nationale avoir reçu une lettre dans laquelle M. Bonnet l'assure de son innocence : « Je n'ai pas, à l'heure qu'il est, la moindre raison de mettre en doute sa parole » dit le ministre.
- **20 mai 1999**. Le préfet est accusé par son directeur de cabinet d'avoir donné l'ordre d'incendier la paillote.
- **5 mai 1999**. M. Bonnet est mis en examen pour « complicité de destruction volontaire de biens appartenant à autrui par l'effet d'un incendie en bande organisée ». Ils est écroué à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. « Des initiatives ont été mal maîtrisées », dit-il. « Je ne peux pas imaginer qu'un écrit sur l'honneur d'un préfet de la République adressé à son ministre ne puisse rien signifier », déclare, le lendemain, Jean-Pierre Chevènement.
- **26 mai 1999**. Jacques Chirac dénonce en Conseil des ministres les « dysfonctionnements de l'Etat » en Corse. Lionel Jospin réplique : « Il y a eu dysfonctionnement, mais, contrairement à ce qui s'est passé autrefois, il n'a pas été approuvé, ni couvert. »
- **2 juillet 1999**. M. Bonnet est remis en liberté sous contrôle judiciaire.
- **29 août 1999**. M. Chevènement démissionne du gouvernement. Il est remplacé par Daniel Vaillant.
- **20 octobre 1999**. Olivier Schrameck, directeur du cabinet de Lionel Jospin, est interrogé au titre de témoin à Ajaccio par le juge d'instruction Patrice Camberou. M. Camberou a aussi entendu Clotilde Valter et Alain Christnacht, tous deux conseillers du premier ministre.

Le procureur stigmatise la « volonté de puissance » de l'ancien représentant de l'Etat

LES DERNIÈRES salves procédurales, tant auprès de la Cour de cassation que de la Cour européenne des droits de l'homme, afin d'obtenir le dépaysement de son procès – en raison, notamment, de « menaces », dont il dit être l'objet – ont été vaines. Le préfet Bernard Bonnet, âgé de cinquante-trois ans, sera le prévenu central du procès d'Ajaccio, prévu pour durer trois semaines : le tribunal doit y reconstituer la rocambolesque affaire des « paillotes », qui défraya la chronique, sous un mode parfois tragi-comique, au printemps 1999.

Poursuivi pour « complicité, par instigation et fourniture de moyen, de destruction volontaire par incendie d'un bien appartenant à autrui », l'ancien préfet de Corse est considéré par l'accusation comme ayant joué « le rôle principal » dans une « dérive individuelle et collective » ayant abouti, en quelques mois, à la destruction de deux de ces restaurants de plage qui jalonnent les rivages Corse, près d'Ajaccio : Aria Marina, le 7 mars 1999, et Chez Francis, quelques jours plus tard, dans la nuit du 19 au 20 avril.

M. Bonnet demeure le seul à n'avoir reconnu aucune responsabilité dans les événements, malgré les accusations concordantes de ses sept coprévenus : son ancien directeur de cabinet, Gérard Pardini, le colonel Henri Mazères, ancien chef de la gendarmerie en Corse, et les cinq gendarmes du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) – quatre officiers, un sous-officier –, qui passèrent à l'action.

Le 19 avril 1999 au soir, ces cinq gendarmes, agissant sous les ordres du colonel Mazères – qui dit avoir répercuté les demandes du préfet Bonnet –, s'attaquaient à la paillote Chez Francis, à Coti-Chiavari. Faute d'avoir prévu la ventilation des vapeurs d'essence dans l'air, le capitaine Norbert Ambrosse, le chef d'équipe, était gravement brûlé au visage et aux mains. Dans l'effolement, l'opération tournait au fiasco. Le lieutenant Denis Tavernier oubliait son couteau de commando et l'appareil radio de l'unité ; des bidons d'essence étaient dissimulés à la hâte, à l'extrémité de la plage par les lieutenants Franck Pesse et Lionel Dumont, qui avaient déposé les tracts désignant le propriétaire des lieux, Yves Féraud, comme une « balance des flics ». L'adjudant-chef Eric Moulié, ancien membre du GIGN, qui servait de chauffeur, était resté à l'écart.

Interrogé par sa hiérarchie puis par les enquêteurs, le colonel Mazères livrait, dans un premier temps, différents scénarios pour justifier la présence d'objets égarés appartenant à la gendarmerie. Il invoquait une mission de surveillance « qui avait mal tourné ». Mais cette version était vite abandonnée. Le 26 avril, alors qu'il était écroué, comme ses subordonnés, le lieutenant-colonel Bertrand Cavallier, qui était en permission au moment de l'opération, se rendait de lui-même au palais de justice d'Ajaccio. Il révélait alors au juge d'instruction avoir été prévenu du projet d'incendie de la paillote Chez Francis et de la tentative perpétrée le 7 mars contre le restaurant Aria Marina par MM. Pardini et

Mazères eux-mêmes – munis d'un briquet confié, selon ces derniers, par le préfet Bonnet en personne.

M. Cavalier racontait qu'il avait tenté de dissuader le colonel et le préfet d'entreprendre l'opération contre la paillote Chez Francis et qu'il pensait les avoir convaincus. Fort de son autorité, il persuadait le capitaine Ambrosse de passer aux aveux. Et, en guise de preuve, il confiait au juge l'enregistrement clandestin d'une conversation de dix-huit minutes au cours de laquelle il s'entretenait avec M. Bonnet du déroulement de l'enquête. Sur la bande, le préfet affirmait : « Ils ne peuvent pas monter très haut. Ils peuvent peut-être, à la limite, toucher mon voisin [le directeur de son cabinet, M. Pardini], et encore, par ricochet, ce n'est pas dit. Toutes les précautions ont été prises. Non, non, c'est là où chacun va s'arrêter, c'est là. »

RÉQUISITOIRE DE 195 PAGES

Dans son réquisitoire de 195 pages, rendu le 26 février 2001 pour préconiser le renvoi du dossier devant le tribunal, le procureur Jacques Dallest affirme que les dénégations de M. Bonnet – qu'il qualifie d'« autocrate manipulateur » – « ne résistent pas à la conjonction d'accusations répétées, précises et aux éléments matériels du dossier ».

M. Bonnet a déclaré, pour sa part, que l'incendie des paillotes procédait de la mise en pratique par ses collaborateurs de propos qu'il aurait tenu à la légère, d'« une attitude de collégiens », d'« initiatives inspirées, sans dou-

te, par la volonté de [lui] faire plaisir ». Selon le réquisitoire, les différents protagonistes, obéissants et admiratifs du combat mené par le successeur de Claude Erignac pour le rétablissement de l'Etat de droit dans l'île, érigé en dogme, auraient été soumis à de nombreuses pressions du préfet. Ce dernier s'exaspérait de ne pas voir avancer, comme il le souhaitait, le plan de destructions légales des paillotes installées illicitement sur le littoral. « La pression, en bonne part autosuggérée, la tension, l'épuisement, le confinement, la crainte obsessionnelle, la volonté de puissance, le goût de l'action clandestine sont à l'origine des faits qui sont reprochés », conclut le procureur, qui a abandonné en fin d'instruction la notion d'infraction commise « en bande organisée », et qui conduit les mis en cause devant une cour d'assises.

Scrutant d'éventuelles responsabilités des autorités de tutelle, le procureur a enfin estimé qu'aucun élément n'accréditait l'existence de complications au sein du cabinet du premier ministre, de la direction de la gendarmerie ou des ministères de l'intérieur et de la défense. M. Bonnet, qui encourt dix ans d'emprisonnement et une amende de 1 million de francs, a fait citer, parmi les témoins du procès, Lionel Jospin, certains de ses conseillers et plusieurs ministres. Mais Matignon a annoncé qu'aucun d'entre eux ne viendrait à l'audience, sauf si le tribunal le demandait expressément.

Jean-Michel Dumay

Les nationalistes accusent le préfet et ses proches de « tentative d'attentat et association de malfaiteurs »

LES NATIONALISTES sont parvenus à s'inviter au procès des paillotes, au moins momentanément, via une astuce de procédure : Paul Quastana, l'un des négociateurs du processus de Matignon et second élu, derrière Jean-Guy Talamoni, sur la liste de Corsica Nazione à l'Assemblée de Corse, a déposé plainte contre le préfet Bonnet, son ancien directeur de cabinet, Gérard Pardini, et le colonel Henri Mazères. Il accuse les trois hommes de « tentative d'attentat et association de malfaiteurs », et ses deux avocats, M^{rs} Pascal Garbarini et Antoine Sollacaro, leur ont délivré, le 9 novembre, une citation directe qui devait être examinée lundi à l'ouverture du procès de l'affaire des paillotes. Si le tribunal les suivait, M. Quastana deviendrait partie civile, et les prévenus seraient poursuivis pour « associa-

tion de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » – ce qui réjouissait à l'avance le petit monde nationaliste.

M. Quastana s'est subitement souvenu qu'il était chez lui, à Albitreccia (Corse-du-Sud) le 11 janvier 1999 dans la soirée, lorsqu'il avait entendu des bruits étranges autour de sa maison. Il était sorti avec une torche et avait surpris des ombres qui s'étaient enfuies. Plusieurs personnes du village, selon l'élu, lui ont confirmé avoir remarqué la présence de cinq hommes, « arrivés en pleine nuit à bord de véhicules banalisés, ayant un comportement étrange et porteurs de sacs apparemment lourds et d'armes de poing », autour de chez lui.

Or, selon ses avocats, l'incendie des paillotes faisait partie « d'un plan concerté de déstabilisation prévoyant des actions de « contre-terro-

risme » ». Le ministère public, dans son réquisitoire définitif, convient lui-même que pour le « trio Bonnet-Mazères-Pardini », dans sa « dynamique extrémiste », la destruction des paillotes « devait ouvrir la voie à d'autres actions occultes à connotation terroriste ».

« D'AUTRES PROJETS CRIMINELS »

Le capitaine de gendarmerie Lionel Ambrosse a reconnu, pendant l'instruction, qu'il s'agissait « d'affaiblir les nationalistes en ravivant un conflit entre eux à l'occasion des élections ». Selon le lieutenant Lionel Dumont, « outre la destruction par incendie des paillotes, d'autres projets criminels avaient été agités par les responsables de la préfecture » : « L'idée avait germé de mitrailler à l'aide d'un fusil M16 des façades de nationalistes. » Le lieutenant a assuré que le capitaine

Ambrosse avait pour mission d'aller couler à Bonifacio des bateaux d'un proche de François Santoni.

Un fusil d'assaut M16 a bien été saisi chez M. Pardini et l'un des gendarmes, spécialiste en explosifs, a reconnu avoir été sondé par deux de ses collègues pour faire sauter un bateau. Pour les avocats de M. Quastana, il existait bien « un plan concerté assorti de compétences et de moyens techniques » décidé par la préfecture, et dont leur client a failli faire les frais. Les ombres aperçues autour de la maison d'Albitreccia préfiguraient « à l'évidence » une « action clandestine dirigée contre M. Quastana, décidée par MM. Bonnet, Pardini et Mazères », dans le but « d'attenter à ses biens afin de faire repartir la guerre entre nationalistes ».

M. Quastana aurait été visé parce qu'il avait interpellé M. Bonnet,

devant l'Assemblée de Corse, en lui demandant : « Quand partez-vous monsieur le Préfet ? » Le préfet lui avait répondu : « Je partirai quand vos amis cesseront de racketter, quand vos amis cesseront d'assassiner dans les fêtes de village, quand vos amis cesseront de déposer des explosifs. »

M^{rs} Sollacaro et Garbarini notent en tout cas avec délice qu'il s'agit manifestement d'une « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », et que la détérioration du bien d'autrui (ou la tentative) est punie de dix ans de prison et 100 000 francs d'amende. M. Quastana, si le tribunal l'autorise à se constituer partie civile, entend réclamer 10 francs de dommages et intérêts ou sa contre-valeur en euros.

Franck Johannès

Le PS réserve 210 circonscriptions aux femmes pour les élections législatives de 2002

Les Verts font pression sur les socialistes pour obtenir d'ultimes concessions

Le conseil national du PS a réservé aux Verts, samedi 17 novembre, une liste de 36 circonscriptions, dont 18 jugées « gagnables ». Le parti éco-

logiste en réclame davantage et souhaite avoir au moins 20 élus afin de constituer un groupe à l'Assemblée nationale. En métropole, 210 cir-

criptions ont été réservées à des femmes, ce qui, avec les candidates d'outre-mer, devrait permettre de dépasser la barre des 40 % de candidates.

FRANÇOIS HOLLANDE devait rencontrer Dominique Voynet, lundi 19 novembre, pour tenter de débloquent les négociations avec les Verts, toujours dans l'impasse. Devant le conseil national du PS, samedi 17 novembre, le premier secrétaire a prévenu ses alliés écologistes que, si aucun accord n'avait été conclu d'ici au 4 décembre – date du vote des militants socialistes sur leurs candidats avant la convention nationale d'investissement du 15 décembre –, le choix du PS serait « irréversible ». Aux 36 circonscriptions déjà proposées aux Verts, Bruno Le Roux, secrétaire national aux élections, en rajoutera « au maximum » une petite dizaine.

Selon les calculs du PS, 18 circonscriptions sont « gagnables » et il suffirait d'en rajouter deux pour que les Verts puissent espérer avoir vingt députés, le nombre minimum requis pour former un groupe à l'Assemblée nationale. Si, à l'arrivée, il n'y a pas d'accord, aucune circonscription ne sera « gelée » pour les Verts et le PS investira des candidats dans toutes les circonscriptions initialement proposées. « Une fois qu'un socialis-

te est investi, plaisante M. Hollande, c'est comme une moule sur un rocher. Il faut un treuil pour le décrocher. »

Aucun courant ne s'est plaint de la lourdeur des « sacrifices », même si Pascal Popelin, au nom des amis de Laurent Fabius, a regretté les « difficultés » provoquées à Paris par l'offre de deux circonscriptions gagnables aux Verts, la 1^{re}, celle du jospiniste Pierre Schapira, et la 11^e, celle du fabiusien Pierre Castagnou. M. Schapira et M. Castagnou ont aussi protesté. En vain.

Avec le Parti radical de gauche, auquel 35 circonscriptions sont proposées mais qui en demande toujours quarante, M. Hollande compte parvenir, d'ici quinze jours, à un accord.

Le conseil national du PS a également arrêté une liste de 210 circonscriptions réservées à des femmes en métropole, dont un tiers est « gagnable ». Michèle Sabban, secrétaire nationale aux droits des femmes, qui, lors des commissions électorales préparatoires, avait quitté une réunion en parlant de « mascarade », s'est félicitée de ce résul-

tat, qui, avec l'outre-mer, devrait permettre de dépasser la barre des 40 %. Dans des circonscriptions non réservées, où les femmes peuvent se présenter, M^{me} Sabban espère une dizaine de candidates supplémentaires. Florence Parly devrait se présenter dans la 5^e circonscription des Hauts-de-Seine. Dans la 21^e circonscription de Paris, réservée à une femme en 1997 mais où Michel Charzat, élu en 1999 à la faveur d'une partielle, sera de nouveau candidat, il devrait être confronté à la candidature de Frédérique Calandra. Jean Glavany a proposé que, dans 150 circonscriptions, des candidats prennent des femmes comme suppléantes.

DOUBLE RISQUE À DROITE

Le conseil national a également adopté le volet social du « projet 2002 » du PS, présenté par Martine Aubry. Un seul amendement de la Gauche socialiste, sur le SMIC, a été retenu. M^{me} Aubry a vivement attaqué Jacques Chirac « qui n'a qu'un seul slogan en direction des Français : "Il n'y a rien que je ne peux vous promettre." Il se moque, au fond, de ce que les Français pen-

sent et, de toute façon, il est d'accord avec eux ». « Nous, socialistes, a-t-elle ajouté, nous ne voulons pas promettre aux Français que nous saurons tout résoudre pour eux. Nous leur dirons que nous avons besoin d'eux. » M^{me} Aubry a assuré que le projet du PS comportait « des propositions phares », comme le capital-temps pour la formation, 200 000 contrats sociaux de travail et le contrat d'autonomie pour les jeunes.

Le fabiusien Henri Weber a mis en avant les trois critères d'une « bonne » proposition : « ambitieuse », « durablement financée », « sans effets pervers ». M. Hollande a reproché à la droite de faire « comme si elle avait déjà gagné le scrutin ». « Son thème, c'est la sécurité et, son candidat, c'est Jacques Chirac, a-t-il affirmé. Elle a donc pris deux risques. » Le premier secrétaire du PS l'a accusé de « réveiller l'extrême droite avec un mauvais usage du thème sécuritaire. Elle avait fait son lit dans les années 1980, elle lui fournit désormais les draps », a-t-il conclu.

Michel Noblecourt

Le Parti des travailleurs hésite à présenter un candidat à la présidentielle

LE PARTI DES TRAVAILLEURS (PT) entretient le suspense. Pas mécontente des spéculations sur son éventuelle participation à l'élection présidentielle et de la notoriété que lui a donnée la polémique sur le passé trotskiste de Lionel Jospin, la formation d'extrême gauche se donne deux mois supplémentaires pour trancher. Alors que ses dirigeants avaient annoncé que la décision de présenter un candidat ou pas serait prise lors de leur 10^e congrès, réuni à huis clos, samedi 17 et dimanche 18 novembre, à Paris, une nouvelle échéance a été fixée. Lors d'une conférence de presse, le secrétaire national du PT, Daniel Gluckstein, a indiqué que la décision finale serait prise par un conseil national, les 12 et 13 janvier, à l'issue d'« une vaste consultation » de ses fédérations et des maires qui le soutiennent. « Le conseil national décidera s'il y a lieu ou non de présenter un candidat et, le cas échéant, le désignera », a-t-il indiqué. La date choisie assure au PT une forte visibilité, car c'est aussi en janvier que Pierre Lambert, dirigeant historique du PT, et M. Gluckstein doivent publier un ouvrage attendu.

En attendant, le PT, qui s'est engagé dans une grande campagne contre l'intercommunalité, en dénonçant la loi Chevènement de 1999,

assure qu'il rencontre un écho favorable auprès de petits maires ruraux. « Nous partageons avec eux la conviction qu'il faut sauver la démocratie communale », a précisé M. Gluckstein. Selon lui, les militants du PT ont rencontré au cours de ces derniers mois « 6 983 maires » et déjà rassemblé « 565 promesses de signature » d'élus pour la présidentielle.

Evoquant les discussions du congrès, M. Gluckstein a indiqué que « tous les délégués conviennent que c'est l'abstention qui va dominer l'élection présidentielle ». Pour les uns, a-t-il précisé, « le message du PT gagnerait en clarté en accompagnant ce mouvement d'abstention » ; pour d'autres, « une candidature du PT à la présidentielle permettrait d'établir le contact » avec ces abstentionnistes. Certaines sources proches de cette formation font état d'une divergence de vue entre M. Lambert et M. Gluckstein, attribuant au premier une position de non-participation à l'élection quand le second serait favorable à une candidature. Interrogé, M. Gluckstein n'a pas souhaité donner d'indications sur sa position personnelle.

Quoi qu'il en soit, a-t-il expliqué, « il ne saurait être question » d'appeler à voter « pour le président de la République », Jacques Chirac,

« pour les autres candidats de droite », « pour le premier ministre », Lionel Jospin, ou « pour aucun des candidats se réclamant de la gauche plurielle ». Pour le PT, le gouvernement actuel mène « une politique anti-ouvrière remettant en cause toutes les conquêtes sociales ».

Après M. Lambert, qui avait recueilli 0,38 % des voix au premier tour de l'élection de 1988, il n'y a pas eu de candidat du PT en 1995. Lors d'un bureau national du PS, au printemps, Jean-Christophe Cambadélis avait évoqué l'hypothèse d'une candidature commune aux « lamberto-communistes » qui aurait pour particularité de « détourner l'attention de celle d'Arlette Laguiller » (Le Monde du 8 juin). Pour autant, il semble que l'appel « pour garder un parti de classe » lancé par le PT, le 19 mai, en direction des communistes orthodoxes ne rencontre pas le succès escompté. M. Gluckstein a néanmoins indiqué que le congrès avait décidé d'établir « un lien permanent organisationnel » avec les signataires de cet appel. A cette occasion, Jean-Charles Marquiset, depuis longtemps tête de pont entre les communistes orthodoxes et le PT, a annoncé qu'il rejoignait la formation lambertiste.

Caroline Monnot

Les policiers répondent timidement à l'appel de syndicats divisés

A L'APPEL de l'UNSA-police, syndicat majoritaire chez les gardiens de la paix et les CRS, plusieurs milliers de policiers ont défilé à Paris, samedi 17 novembre, pour exprimer à nouveau leur « ras-le-bol » et réclamer davantage de moyens et d'effectifs. « Nous en avons assez de nous faire flinguer pour 7 900 francs par mois », s'est exclamé Joachim Masanet, secrétaire général de l'UNSA-police, qui devait être reçu, comme tous les autres responsables syndicaux, par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, lundi 19 novembre.

Alors que les organisateurs attendaient 10 000 participants, les policiers étaient moins de 4 000 dans la rue, selon les renseignements généraux, pour cette deuxième manifestation en moins d'une semaine. « Nous avons fait la démonstration de l'incapacité du syndicalisme policier à jouer son rôle », a déploré Pascal Martini, secrétaire général de la CGT-

-police, qui regrette la division des syndicats et souligne par ailleurs la crise que traverse l'UNSA-police. Majoritaire en province, le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT), pourtant affilié à l'UNSA, a bouclé la manifestation de samedi, et appelle à manifester jeudi 22 novembre aux côtés du SGP-FO. « Il y a des problèmes dans les appareils syndicaux, à la tête, mais pas avec les adhérents de base », assure M. Masanet, très remonté contre son homologue du SNPT, Gérard Noulé, qu'il accuse d'« arrivisme ». A droite, les syndicats Alliance (majoritaire à Paris) et Synergie-officiers ont, à leur tour, appelé à manifester mercredi.

« CARRIÉRISTES »

Cette « guéguerre des syndicats », Frédéric, sorti de l'école de police depuis deux ans, ne la supporte plus : « Quand on entre dans la police, il nous est fortement conseillé de nous syndiquer pour être soutenu face à la hiérarchie, avec tous les problèmes qu'on rencontre, rapporte le jeune fonctionnaire, affecté dans un commissariat parisien. Mais les responsables syndicaux sont carriéristes, et les syndicats trop divisés, ce qui les rend inefficaces. » Après quinze mois passés à garder des bâtiments publics, où il avait le sentiment de « ne servir à rien », Frédéric ne cache pas sa déception à l'encontre du « système » : « On n'est soutenu ni par la hiérarchie ni par le gouvernement », soupire-t-il.

Alexandre Garcia

décideurs territoriaux

Ça n'arrive qu'une seule fois par an...

Philippe Blanc
Directeur des services généraux d'une commune de 12 700 habitants.



et c'est exceptionnel à chaque fois.

Philippe Blanc est un spécialiste du pilotage en toutes circonstances et il n'a pas d'égal pour guider son équipe. Comme celle qu'il anime dans sa ville. Cette quête d'exception et cette exigence sont au cœur de ses choix professionnels.

C'est pourquoi Philippe Blanc est au SMCL tous les ans... mais sans son bateau!

Management situationnel

Salon des Maires et des Collectivités Locales

SMCL 2001

SMCL : le rendez-vous annuel des Elus et des Décideurs Territoriaux

Les 20-21-22 novembre 2001 à Paris-Expo - Porte de Versailles
Pour vous inscrire en ligne : www.localmundi.fr
Une manifestation du GROUPE MONITEUR



Lionel Jospin enregistre une forte baisse de popularité

LA COTE de popularité de Lionel Jospin enregistre une forte chute, selon le sondage réalisé par l'IFOP, du 8 au 16 novembre, auprès d'un échantillon de 1 837 personnes et publié par Le Journal du dimanche (daté 18 novembre). Le premier ministre recueille 44 % d'opinions positives (en baisse de 8 points en un mois), contre 38 % d'opinions négatives (sans changement). Si une majorité relative des sondés continue à se dire satisfaite du chef du gouvernement, ce dernier enregistre son troisième plus mauvais résultat depuis son installation à Matignon, en juin 1997, selon l'IFOP.

La cote de popularité du président de la République chute également, mais moins fortement. Il recueille 54 % d'opinions favorables (en baisse de 4 points) contre 31 % d'opinions négatives (en baisse de 3 points).

Le FLNKS ajourne son congrès sans avoir désigné son président

LE FRONT de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS, indépendantiste) a ajourné les travaux de son congrès, dimanche 18 novembre à Poniérihouen (Nouvelle-Calédonie), sans avoir désigné son président. Jusqu'au 22 décembre, date d'un nouveau congrès, le FLNKS sera placé sous la responsabilité de son bureau politique. Les militants avaient à choisir, au consensus et non par vote, entre les candidats présentés par les deux principales composantes du FLNKS, le président sortant, Roch Wamytan, soutenu par l'Union calédonienne, et Paul Néaoutyine, président (Palika) de la province nord de Nouvelle-Calédonie. Bien qu'aucune des questions de fond n'ait été tranchée lors de ce congrès, ni sur la présidence ni sur l'organisation du FLNKS (Le Monde daté 18-19 novembre), la coalition indépendantiste se refuse à parler d'échec. M. Wamytan, ainsi que le porte-parole du FLNKS, Victor Tutu-goro, ont souligné que la recherche du consensus général « à la manière kanake » demande du temps.

Trois élections cantonales partielles

CHARENTE

Baignes-Sainte-Radegonde (premier tour).

L., 3 161 ; V., 1 737 ; A., 45,05 % ; E., 1 678.

Pierre Jaulin, div. d., 844 (50,30 %) ... ÉLU

Jean Chaillé de Néré, div. g., m. de Condéon, 745 (44,40 %) ; Jean-Xavier Dupuis, FN, 54 (3,22 %) ; Alain Chaillou, CNIP, 35 (2,09 %).

[Pierre Jaulin (div. d.), cinquante ans, élu dès le premier tour, succède à Pierre-Rémy Hous-sin, l'ancien président (RPR) du conseil général de la Charente, qui avait démissionné de son siège de conseiller en septembre pour manifester son désaccord avec la politique de son successeur, Jacques Bobe (UDF), à la tête du département.

15 mars 1998 : I, 3 177 ; V., 2 292 ; A., 27,86 % ; E., 2 190 ; Jean Chaillé de Néré, div. g., m., 955 (43,61 %) ; Pierre-Rémy Hous-sin, RPR, pr. c. g., 953 (43,52 %) ; Christ ian Montigaud, PCF, 106 (4,84 %) ; Janine Dupuis, FN, 96 (4,38 %) ; Laurent Fréboeuf, Verts, 80 (3,65 %).]

CORSE-DU-SUD

Levie (premier tour).

L., 2 679 ; V., 1 686 ; A., 37,07 % ; E., 1 651.

Sébastien de Rocca Serra, div. d., m. de Zonza, 1 085 (65,72 %) ... ÉLU

Jacqueline de Peretti, div. g., 566 (34,28 %).

[Il s'agissait de pourvoir le siège devenu vacant à la suite de l'arrêt de la Cour de cassation, concernant une affaire d'emploi fictif, qui a déchu Louis-Ferdinand de Rocca Serra (DL), également sénateur de Corse-du-Sud et maire de Levie, de tous ses mandats. Sébastien de Rocca Serra, maire de Zonza, était soutenu par les maires des trois autres communes du canton.

15 mars 1998 : I, 2 660 ; V., 1 733 ; A., 34,85 % ; E., 1 550 ; Louis-Ferdinand de Rocca Serra, UDF-DL, sén., m., 1 038 (66,97 %) ; Jean-Paul Giovanni, PCF, 332 (21,42 %) ; Toussaint Menti-ni, FN, 180 (11,61 %).]

YVELINES

Andrézy (premier tour).

L., 13 986 ; V., 4 228 ; A., 69,77 % ; E., 4 120.

Ball. : Hugues Ribault, DL, m. d'Andrézy, 1 970 (47,82 %) ; Christine Leygnier, PS, adj. m. de Maurecourt, 1 004 (24,37 %).

Elim. : Jacques Lecaillon, MNR, c. r., 458 (11,12 %) ; Patrice Pollet, Verts, 438 (10,63 %) ; Florence Michel, PCF, 250 (6,07 %).

[Ce scrutin faisait suite à la démission, le 28 août, de Pierre Cardo (DL), également maire de Chanteloup-les-Vignes et député de la 7^e circonscription. Le conseiller général sortant appuyait la candidature d'Hugues Ribault, maire d'Andrézy (DL), soutenu par le RPR, l'UDF et le RPF, qui arrive en tête et affrontera au second tour Christine Leygnier (PS). Dans ce canton où les questions de sécurité et de mixité sociale sont aiguës, le candidat du MNR, Jacques Lecaillon, recueille plus de 11 % des voix.

15 mars 1998 : I, 14 035 ; V., 8 158 ; A., 41,87 % ; E., 7 942 & thinsp ; Pierre Cardo, UDF-DL, d., m., 3 216 (40,49 %) ; Gérard Rutault, PS, m., 2 349 (29,58 %) ; Henri Jeannequin, FN, c. m., 1 318 (16,60 %) ; Lucien Ferrier, Verts, c. m., 656 (8,26 %) ; Violette Lasserre, PCF, 403 (5,07 %).]

DÉPÊCHES

■ GAUCHE : selon Jean Glavany (PS), il arrive à Jean-Pierre Chevènement de « franchir des bornes » : « Je crois qu'il [il] les franchit lorsqu'il dit que, la droite et la gauche, ce serait au fond pareil, alors qu'il milite à gauche depuis quarante ans et a participé à tous les gouvernements de gauche. » « Il les franchit aussi quand il dit que, sur la Corse ou la sécurité, tout allait bien tant qu'il était ministre de l'intérieur », a déclaré le ministre de l'agriculture, dimanche 18 novembre, sur BFM.

■ RPR : Patrick Devedjian, conseiller politique du RPR, estime, que « la gauche se dissout » et que « la droite converge », dans un entretien au Journal du dimanche daté du 18 novembre. « Je suis optimiste, pas triomphaliste », déclare le député des Hauts-de-Seine, en évoquant les élections présidentielle et législatives de 2002. Le maire d'Antony se dit « heureux que les socialistes fassent campagne » contre Jean-Pierre Chevènement : « Cela va l'agacer suffisamment pour qu'il sorte vraiment de ses gonds. »

■ SONDAGE : 49 % des Français pensent que la situation économique française va se détériorer dans les mois à venir, et 32 % croient en une amélioration, selon un sondage Ipsos pour BFM et le Journal du dimanche du 18 novembre, réalisé les 15 et 16 novembre auprès de 951 personnes.

Dans les deux cas, si on ne sait pas s'en servir, on met du rouge partout...

Rouge à lèvres [& arme à feu]

Une pure comédie anglaise

Le 21 novembre au Cinéma



RELIGIONS Pour près de cinq millions de musulmans de France, le ramadan, qui a commencé vendredi 16 novembre, marque le temps fort de la pratique de l'islam. 70 % d'en-

tre eux déclarent observer ce rite du jeûne. ● **LE MONDE** a rencontré ces femmes et ces hommes qui témoignent de leur pratique quotidienne. « Pour certains, quand le ramadan

est fini, la prière s'en va avec », déplore Abd el-Kader. ● « **J'AIME** qu'on me pose des questions sur ma foi. Mais je me rends compte que les croyants des autres religions me

comprendent mieux que les athées », dit Déborah, convertie récemment à l'islam. ● **À LYON**, le culte se pratique dans une soixantaine de lieux, les jeunes préférant sou-

vent les petites salles de proximité à la grande mosquée. ● **PORTAIT** d'Amar Lasfar, recteur de la mosquée de Lille-Sud, controversé pour son influence sur le quartier.

Le ramadan, temps fort de la pratique ordinaire des musulmans de France

70 % des 5 millions de musulmans de France déclarent observer ce rite du jeûne, qui a commencé vendredi 16 novembre. Portraits de ces femmes et de ces hommes, qui revendiquent leur identité tout en témoignant d'un islam ouvert

ELLE PARLE avec une certaine gouaille dans la voix, sous le foulard bleu marine qui encadre sa figure et cache ses cheveux. Un accent des faubourgs, ou plutôt des banlieues. Elle est intarissable quand elle parle de sa foi. Bekhta est venue à Paris la veille du ramadan. Pour prier à la mosquée, et aussi pour faire ses dernières courses dans le quartier de Belleville. Elle a acheté des épices pour la chorba, la soupe riche et nourrissante qu'on sert après la rupture du jeûne. Comme toutes les cuisinières, elle a sa recette, son secret. « J'y mets des tomates pelées, des oignons, des pois chiches, des petits morceaux de viande. Et puis les épices. De la cannelle, du carvi et surtout de la coriandre. J'aime beaucoup la coriandre... »

Tout cela en quantité. Car, chaque soir de ramadan, le même rituel va se répéter : on mange les dattes pour rompre le jeûne, et puis la chorba. Bekhta aime aussi faire son pain pendant le mois sacré. Tout cela prend un petit air de fête. Les enfants apprécient. Du moins au début. Car ils se lassent vite de la soupe et de la cuisine traditionnelle. « Eux, c'est plutôt McDo et pizzas », constate Bekhta avec résignation. Pourtant, elle est fière de sa progéniture, et cela se sent. Son aîné fait des études de droit, pour être avocat. Les deux autres sont encore au lycée.

La famille habite un pavillon « dans un patelin du Val-d'Oise ». C'est son mari qui l'a construit. Leur vie est là. « Je suis arrivée en

France en 1958, j'avais trois ans. Mes parents venaient d'Algérie. Je n'ai connu que la France. Je me sens plus française qu'algérienne. » Bekhta regrette seulement de ne pas comprendre l'arabe. Elle ne lit pas le Coran dans le texte. Elle ne regarde pas Al-Jazira, ni aucune chaîne arabe. « Chez nous, c'est TFI et Canal+ », lance-t-elle. Le vendredi, elle vient à la mosquée de la rue de Tanger, à Paris, parce que « le cheikh parle en français pendant le sermon ».

« ÊTRE GÉNÉREUX ET BON »

Bekhta et son mari sont de pieux musulmans, qui récitent les cinq prières quotidiennes. Leurs enfants ne prient pas, mais cela n'a pas l'air d'inquiéter leur mère : « Ils sont jeunes... » Tous feront le ramadan. C'est comme un rite collectif, une atmosphère mi-pieuse, mi-festive, qui va baigner la famille pendant un mois. « L'important, c'est de ne pas manger seul, assure Bekhta. On cuisine un peu plus que d'habitude. Si un invité vient à l'improviste, il sera le bienvenu. Il faut aussi partager avec les voisins. » Les voisins, qui sont chrétiens, commencent à avoir une assez bonne connaissance de l'islam, grâce à la cuisine de Bekhta. Ils profitent du couscous pendant le ramadan, des pâtisseries pour l'Aïd el-Fitr et du mouton pour l'Aïd el-Kebir. Tout un calendrier culinaire ! « Il faut être généreux et bon », répète Bekhta.

Déborah, elle, vivra le jeûne toute seule. Cette jeune femme de



vingt et un ans s'est convertie à l'islam il y a un an. Sa meilleure amie s'était convertie peu de temps auparavant, et elle a fini par l'imiter, vaincue à force de conversations et d'arguments. Ses parents, « catholiques non pratiquants », ne sont pas vraiment ravis de son choix. « Ils sont traumatisés », reconnaît Déborah. Pourtant, c'est chez eux qu'elle va vivre son deuxième ramadan. « Le premier s'est bien passé, l'année dernière. Ma mère avait peur que je maigrisse, que je tombe d'inanition. »

La jeune femme secoue ses boucles blondes et fait tinter deux médailles en or, qui pendent à

son cou. L'un représente le nom d'Allah, calligraphié en arabe. L'autre une sourate du Coran - « je ne sais pas laquelle », avoue-t-elle. Elle ne cache pas son identité musulmane. Elle la revendique même. Et ce sont d'interminables conversations au bureau, dans l'agence de communication pour laquelle elle travaille, dans le Sentier, à Paris.

« QUELQUE CHOSE DE SUPER »

« J'aime qu'on me pose des questions sur ma foi. Mais je me rends compte que les croyants des autres religions me comprennent mieux que les athées. J'ai plus de mal avec

ceux-ci. Par exemple, je leur explique qu'on essaie d'être meilleurs pendant le ramadan, de penser davantage aux autres. Alors, ils me répliquent : « Et pourquoi tu ne fais pas cela toute l'année ? » Cette semaine, Déborah n'ira pas déjeuner avec ses collègues, dans les petits troquets du Sentier. « Je les ai préparés. Ça fait deux jours que je leur en parle. » Elle ira faire des courses, prier à la mosquée. Ou bien elle se plongera dans l'un de ces livres qu'elle devore : des témoignages de convertis célèbres. Elle évoque pudiquement son fiancé. Un Tunisien, pas du tout pratiquant.

La première fois, l'an passé, il a accepté de suivre le jeûne avec elle. Et la jeune femme a vécu un peu du ramadan dans une famille musulmane, sa « belle-famille ». « L'ambiance, c'était quelque chose de super, je n'ai jamais connu une solidarité aussi forte, le sentiment d'appartenir à une communauté... »

Cette ambiance est là, chez Abd el-Kader, au dixième étage d'une tour de Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne. Il y a le jeune frère, Hafif, et aussi des cousines venues d'Algérie. L'atmosphère est festive, embaumée d'épices et de thé à la menthe. Le repas est au centre de la soirée. La table regorge de plats. Il faut bien manger et se coucher tôt. Demain, on se lèvera à 5 h 30 pour prendre le petit déjeuner avant le lever du soleil. « Le ramadan, c'est un peu fatigant », souffle Abd el-Kader.

Ce jeune père de famille à la barbe rase travaille dans une piscine,

comme technicien. Quand il est dans la chaufferie, il a chaud et soif. Mais ses collègues non musulmans l'encouragent. « Je n'ai jamais eu de problème avec le ramadan à mon travail », affirme-t-il.

Seule Fatima, son épouse, ne jeûne pas. Elle attend son troisième enfant, et en est au huitième mois. « La femme enceinte ne doit pas faire le ramadan, explique sentencieusement Abd el-Kader. Mais elle devra rembourser ses jours de jeûne. Je ne sais pas exactement si elle devra le faire sous forme d'aumônes, ou bien jeûner plus tard. Il faudra que je demande à l'imam. »

Les enfants du couple, en bas âge, observent leurs parents et tentent de les imiter. « Ils baignent dans une sensation festive. Mais ils ne feront pas le jeûne avant la puberté. » Pendant le ramadan, Abd el-Kader est plus religieux que jamais. Tous les soirs, il déchiffre une page du Coran. Sa femme l'aide. Elle a vécu en Algérie et parle l'arabe littéraire. Lui est né en France, il ne connaît que le dialecte. Avec plusieurs amis, il vient d'aménager une mosquée à Vitry, dans une ancienne usine de café. Vendredi, il y avait près de 600 fidèles. Des jeunes surtout, parce que la *khotba* (le sermon) est traduite en français. « Pendant le ramadan, les gens pratiquent davantage. Même les petits dealers du quartier font le jeûne, c'est dire ! Mais, pour certains, quand le ramadan est fini, la prière s'en va avec... »

Xavier Ternisien

Amar Lasfar, recteur de la mosquée de Lille-Sud : « Ma casquette religieuse me va très bien »

LILLE

de notre correspondant régional
Il eut son heure de gloire le 16 avril 2000, quand près d'un millier de jeunes en colère étaient venus l'écouter pré-

PORTRAIT

Certains élus s'inquiètent de l'influence acquise auprès des jeunes du quartier

cher l'apaisement après la mort de Ryad Hamlaoui, un Algérien de vingt-cinq ans tué d'une balle dans la nuque par un policier dans le quartier de Lille-Sud. Amar Lasfar, recteur charismatique de la mosquée de ce quartier déshérité, acquit, ce jour-là, une notoriété qui semble, aujourd'hui, gêner certains élus locaux.

Depuis longtemps, pourtant, cet homme de quarante et un ans, marié et père de cinq enfants, est connu des Lillois s'intéressant à l'islam. Arrivé à Lille en 1980, il retourne d'abord au Maroc, DESS d'administration des entreprises en poche, pour y enseigner la gestion. Il n'y restera pas plus de six mois. « Je m'y sentais inutile », se souvient-il. Pour retrouver « l'épanouissement culturel et culturel » que lui apportait son action au sein de la Ligue islamique du Nord (association qui gère la mosquée de Lille-Sud, affiliée à l'Union des organisations islamiques de France), il s'installe définitivement dans le Nord. En 1989, il est élu président de la Ligue et nommé recteur de la mosquée. Il est, depuis, reconduit régulièrement dans ces deux fonctions. Au plan national, il participe à la consultation sur l'islam de France, lancée par le ministère de l'intérieur pour organiser la communauté musulmane. Amar Lasfar, qui a opté pour la nationalité française en 1997, ne cache pas qu'il se sent proche des Frères musulmans.

Sous son impulsion, l'entrepôt qui servait de lieu de prière est remplacé par une mosquée, bien intégrée au quartier avec sa façade de briques rouges. « Elle a coûté 7,5 millions de francs, récoltés en quatre ans et demi de collecte au sein de la communauté locale », lance-t-il fièrement.

Pour surveiller les travaux, il aban-

donne son métier de maître auxiliaire mais, la dernière tuile posée, reprend pied dans la vie civile en créant une société de transport, puis une agence de voyages à destination des pays du Maghreb et du Proche-Orient : « Ma fonction de recteur est bénévole ; il me faut nourrir ma famille », sourit-il. Ce travail ne l'empêche pas d'être omniprésent à la mosquée, où il assure les prêches du vendredi en français, aux côtés d'un imam arabophone, devant « 1 000 à 1 200 fidèles ». Le local abrite une école où « 700 à 800 enfants » suivent, le week-end, des cours d'arabe et d'éducation religieuse.

Les jeunes peuvent également trouver à la mosquée un soutien scolaire, des conseils pour leur orientation professionnelle. « Nous pensons qu'un jeune équilibré dans sa vie fera un bon citoyen », insiste Amar Lasfar, qui se défend de vouloir « arabiser » les jeunes du quartier. « Le musulman de France est, avant tout, un citoyen français. En tant que tel, il se réfère à une civilisation occidentale qu'il n'est pas question de remettre en cause. » Mais cet héritage peut être « enrichi par la culture musulmane. Les musulmans d'Europe sont appelés à jouer un rôle important, à la fois vitrines d'une civilisation millénaire et transmetteurs des valeurs occidentales de démocratie et de liberté ».

PORT DU VOILE

Avant les dernières élections municipales, son nom a été cité comme susceptible de figurer sur la liste de Martine Aubry. Ce qu'il dément formellement. « On ne peut cumuler, dans un pays laïc, religion et politique. J'ai choisi ma voie, ma casquette religieuse me va très bien », rétorque-t-il. Cette laïcité revendiquée ne l'a pas empêché de soutenir les jeunes filles exclues du lycée Faidherbe en 1994 pour port du voile et de soutenir, à cette occasion, la création en France d'écoles privées musulmanes. « Des écoles conventionnées suivant les programmes de l'éducation nationale comme les établissements privés catholiques, précise-t-il. Rien à voir avec les écoles coraniques. » Le voile ? « Il peut être une manifestation politique ou un moyen de rabaisser la femme et nous devons lutter contre ces deux dérives. Mais il peut être aussi, en France, un signe d'intégration réussie de la part de jeunes filles qui ne craignent

plus de s'afficher musulmanes et françaises. Mes filles le portent et je peux vous assurer qu'elles ne ressemblent ni à des Afghanes ni à des Iraniennes ! »

Ce prosélytisme trouble certains élus qui s'inquiètent de l'influence de la mosquée dans ce quartier où les jeunes de moins de vingt ans, souvent d'origine maghrébine, représentent 50 % de la population. « La société française et, notamment, le pouvoir politique n'a pas toujours les bons outils d'analyse. On a alors tendance à plaquer des jugements sur des comportements que l'on ne comprend pas, tempère Mgr Jean-Luc Brunin, évêque auxiliaire de Lille et membre de la commission épiscopale pour le dialogue inter-religieux. La mosquée de Lille-Sud accueille un réseau d'associations de jeunes parfaitement intégrés dans leur tête, qui font un travail de réflexion et de formation remarquable. Le visage de l'islam français se prépare là. Amar, je le connais depuis longtemps. Nous avons travaillé ensemble sur la jeunesse. S'il était intégriste, cela se saurait ! »

« Il fait un vrai travail de terrain dans les domaines de la formation et de l'action sociale, renchérit Ali Rahni, membre de la commission Islam et République à la Ligue de l'enseignement. Il nous faudrait beaucoup de mosquées comme celle de Lille-Sud. Mais, pour cela, il nous faudrait d'autres Amar Lasfar. » Indifférent aux critiques, ce dernier souligne qu'il est, « qu'on le veuille ou non, celui qui parle au nom des musulmans » à Lille. « Et puis, ajoute-t-il, quand il y a le feu, c'est moi qu'on appelle... »

Jean-Paul Dufour

36 % « croyants et pratiquants »

● **Population.** On évalue à près de 5 millions le nombre de musulmans en France, dont une moitié de nationalité française. Le Haut Conseil à l'intégration (HCI) dénombrait, dans un récent rapport, 1,5 million de musulmans d'origine algérienne, 1 million d'origine marocaine et 350 000 d'origine tunisienne.

● **Mosquées.** La France compte

plus de 1 500 mosquées et salles de prière, mais plus des deux tiers accueillent moins de 150 fidèles.

● **Pratique.** Selon un sondage IFOP/Le Monde, réalisé après les attentats du 11 septembre, 36 % des musulmans se disent « croyants et pratiquants » ; un tiers affirmant prier chaque jour, 20 % aller à la mosquée le vendredi et 70 % observer le ramadan.

A Lyon, la grande mosquée est souvent boudée au profit d'une multitude de petites salles de proximité

LYON

de notre correspondante

C'est la plus ancienne mosquée de Lyon. Nichée au fond d'une petite cour, sur les pentes de la Croix-Rousse, la mosquée Koba n'est indiquée par aucun panneau. En semaine, les fidèles sont peu nombreux, tout juste une dizaine pour chacune des cinq prières quotidiennes : plutôt des retraités, portant la djellaba, l'habit traditionnel. Mais le vendredi, jusqu'à 150 personnes se rendent à la grande prière, hommes et femmes puisque la mosquée dispose de deux salles séparées. L'imam algérien vient de terminer son prêché, en arabe. Depuis plusieurs mois, la mosquée n'a plus d'interprète pour traduire ses paroles.

De l'autre côté du Rhône, à la frontière de Villeurbanne, le centre Tawhid ne désemplit pas. C'est ici que s'est installée l'UJM, l'Union des jeunes musulmans, fondée en 1987. Le prêché en français est justement l'une des batailles de ce mouvement qui milite pour la défense de l'identité religieuse des musulmans.

« Pendant des années, nos parents ont vécu dans l'idée qu'ils allaient retourner au pays. Ils n'ont pas manifesté de grands besoins par rapport à l'islam. Vis-à-vis de leurs enfants, leurs préoccupations se sont concentrées sur les études, pas sur la religion. Ces enfants-là se sont retrouvés à vingt ans sans repères. Moi, pendant quelques années, je ne savais plus qui j'étais. Je suis retourné en Algérie pour m'apercevoir que je ne parlais même pas l'arabe et que je n'y étais pas vraiment chez moi. J'ai

compris que j'allais vivre en France, le pays où j'avais grandi, mais en y retrouvant mes racines, notamment par la religion », explique Yamin Makri, le directeur du centre Tawhid.

Progressivement, la petite équipe des fondateurs s'est étoffée de six permanents. Elle édite depuis 1991 des ouvrages en français sur l'islam, dispose d'un site Internet, et organise des conférences. La librairie Tawhid accueille aussi l'association « Femmes françaises et musulmanes engagées », créée en novembre 1998, pour aider les jeunes filles musulmanes déscolarisées après avoir refusé d'abandonner le voile à l'école.

« JE SUIS UN PRODUIT FRANÇAIS »

Saïda, sa présidente, vient ici le dimanche à la rencontre des familles, à qui elle propose d'inscrire les enfants à des cours par correspondance. Le vendredi, elle va dans les mosquées pour récupérer quelques dons qui serviront à financer les cours. Mariée, mère de trois enfants, cette jeune femme se présente comme une « repentie ». Fille de parents algériens musulmans, elle a découvert l'islam à dix-huit ans et trouvé « un équilibre intérieur ». Depuis, elle milite pour aider les musulmans à « être eux-mêmes », « à ne plus souffrir de complexe par rapport au modèle de société hérité d'un monde colonial ». « Ce que j'aimerais dire, c'est que je suis un produit français. Quand mon fils me demande : est-ce que je suis français, arabe ou musulman ? Je lui réponds : tout à la fois », explique-t-elle avec passion, les cheveux drapés sous un voile blanc.

Le centre Tawhid n'est pas un lieu de culte, il dispose seulement d'une salle de prière. Comme la mosquée Koba, il fait partie des 63 lieux, mosquées ou salles de prière recensées dans l'agglomération lyonnaise qui compte entre 120 000 et 150 000 musulmans, majoritairement d'origine algérienne, sur une population de 1,2 million d'habitants. Il y a bien sûr la grande mosquée de Lyon, inaugurée en 1994, mais aussi une multitude de petites salles de proximité, sans véritable

identification. Les jeunes de l'UJM, en dehors de la grande fête de l'Aïd, fréquentent peu la grande mosquée du boulevard Pinel. Ils semblent se reconnaître mieux dans des petites structures. C'est le cas notamment de la mosquée de Saint-Fons, inaugurée il y a deux ans. Le directeur, Abdelkader Bendidi, fait admirer au visiteur la façade, sur laquelle brille en lettres dorées l'inscription en français et en arabe « Mosquée Bilal ». « Il y a vingt ans, on se cachait dans des caves, maintenant le musulman peut être fier avec cette mosquée trois étoiles », se félicite cet ancien formateur, né en Algérie et qui s'est battu pendant dix ans pour « avoir une mosquée à soi ».

A Rillieux-la-Pape, la communauté musulmane projette aussi de racheter la « Maison des familles », une salle polyvalente mise à disposition par la mairie. Celle-ci a accepté de leur vendre, reste à trouver le financement. « C'est important pour nous de pouvoir donner un nom à notre mosquée », explique Hakim Chergui, le président de l'association culturelle. Cet étudiant en droit est venu à l'islam, dit-il, lorsqu'il « a pris conscience du rejet arabe des Français. Nos parents travaillaient dans l'idée du retour. Ils envoyaient tout au bled. Jamais ils n'ont eu l'idée d'améliorer leur cadre de vie. Il y a tout à construire. »

Ibrahim, assis à ses côtés, s'est converti à l'islam et marié avec une jeune musulmane d'origine tunisienne. Lorsqu'il s'est installé à Rillieux, il est arrivé seul. Ses voisins l'ont accueilli avec la sourire « comme un bon Français » et puis quand sa femme, qui porte le voile, est arrivée, « on nous a regardés bizarrement ». Hakim se définit comme un Arabe français, Ibrahim comme un musulman français. « Je ne suis pas un beur, dit Hakim. C'est un terme hypocrite pour dire que t'es pas un Français comme les autres. »

De sa voix douce, Saïda, elle, voudrait prier pour que la communauté musulmane « en pleine crise d'adolescence » ait « la possibilité de faire ses preuves ».

Sophie Landrin

L'EURO ARRIVE.

CHAQUE SEMAINE, COMPAREZ LES PRIX CARREFOUR

Cette semaine :

50 produits
1^{er} PRIX

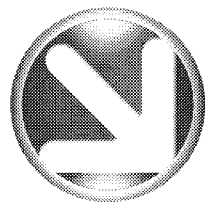
dont :



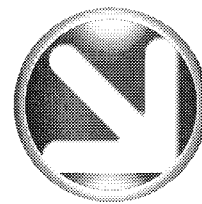
- Sachet haricots verts surgelés très fins 1 kg 6,89 F
- Farine de blé T55 1 kg 1,97 F
- Boîte 1/2 champignons pieds et morceaux 3,35 F
- Boîte 4/4 haricots verts extra-fins 4,07 F
- Gros sel de mer 1 kg 1,18 F
- Yaourts aux fruits 12 x 125 g 11,74 F
- Jambon cuit choix 10 tranches dégraissées découennées 450 g 16,07 F
- Dés d'épaules cuites 500 g 12,46 F
- Sachet de riz soufflé 1 kg 8,33 F
- Limonade Hey 1,5 l 1,77 F
- Goûter fourré chocolat 3 x 300 g 6,30 F
- Boisson Cola Hey 1,5 l 1,77 F

Et en plus :

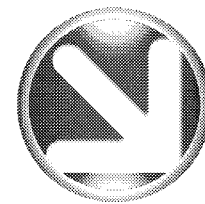
Toutes les crèmes dessert ultra-frais



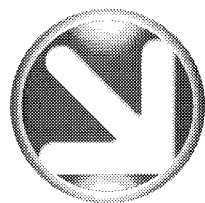
Toutes les pizzas surgelées



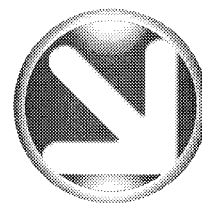
Tous les œufs



Tous les yaourts



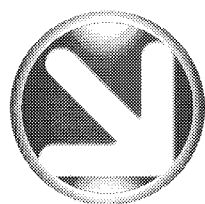
Toutes les crêpes et quiches surgelées



Tous les beurres et margarines



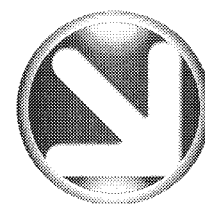
Tous les fromages blancs



Tous les laits UHT



Toutes les crèmes fraîches



SI VOUS TROUVEZ CES PRODUITS MOINS CHERS AILLEURS,
CARREFOUR VOUS REMBOURSE

10 FOIS LA DIFFÉRENCE !*

à la semaine prochaine...

Avec Carrefour  je positive !

Retrouvez-nous
sur www.carrefour.fr

L'Association des maires de France souhaite fixer des limites à l'intercommunalité

L'AMF, qui se réunit en congrès du 19 au 22 novembre, devrait réélire Jean-Paul Delevoye (RPR) à sa présidence. Les élus débattront de la décentralisation et de l'élection au suffrage universel des conseillers intercommunaux

C'EST la première grande photo de famille depuis les élections municipales de mars 2001. Le 84^e congrès de l'Association des maires de France (AMF) qui se tient du 19 au 22 novembre à Paris, sera, comme les précédents, un grand-messe où défileront ministres, grands et petits élus devant un parterre de 6 000 maires, en majorité ruraux, pour débattre de la vie politique locale.

Mais, à six mois de l'élection présidentielle, la manifestation revêt une dimension particulière. Jacques Chirac s'y exprimera à deux reprises. Lionel Jospin y interviendra en trois occasions. Le premier ministre devait même remplacer le chef de l'Etat lundi, à l'Hôtel de Ville de Paris, lors de la journée des maires d'outre-mer. Ce rendez-vous, institué par M. Chirac lors-

qu'il était premier magistrat de la capitale, profite aujourd'hui à M. Jospin, depuis que le socialiste Bertrand Delanoë occupe le fauteuil de Jean Tiberi, ancien maire RPR.

Hormis offrir une tribune aux têtes de l'exécutif, le congrès sera l'occasion, pour l'AMF, d'élire son président pour un nouveau mandat de trois ans. Jean-Paul Delevoye, maire de Bapaume et sénateur (RPR) du Pas-de-Calais devrait être aisément reconduit pour la quatrième fois par un collège composé des 34 000 maires de l'association auxquels, pour la première fois, se mêleront les voix des présidents de groupements intercommunaux à fiscalité propre, admis à participer au vote. Ce proche de Jacques Chirac, qui avait succédé à Michel Giraud, ancien président (RPR) de

la région Ile-de-France, en 1992, a annoncé qu'il ne se représenterait pas en 2004.

Grâce à une candidature surprise et malheureuse à la présidence du RPR, il y a deux ans, la notoriété de M. Delevoye avait dépassé les frontières de l'AMF. Mais cette tentative avait aussi, selon un élu, « secoué la maison », plus habituée aux débats feutrés entre édiles qu'aux passes d'armes partisanes.

SURREPRÉSENTATION RURALE

M. Delevoye, qui n'occupe aucune fonction dans l'appareil du RPR, s'est recentré sur ses activités locales et sur ses actions humanitaires en Afrique. Ce qui ne devrait pas nuire à sa réélection. Celle-ci est d'autant plus assurée que le mode de scrutin repose sur la règle d'« une maire égale une voix ». Les commu-

nes rurales, majoritairement de droite, sont donc surreprésentées dans le collège électoral de l'AMF. Traditionnellement, les maires confient un pouvoir en blanc au président de l'association départementale de l'AMF dont ils dépendent. « Ces pouvoirs sont recueillis avant même que les candidatures ne soient connues des maires », regrette Louis Besson, maire (PS) de Chambéry (Savoie). L'ancien ministre du logement porte cette fois les couleurs de la gauche plurielle, sans être « guidé par l'espérance de réussir », dit-il. Car, sauf entre 1964 et 1965, l'AMF n'a jamais eu un président socialiste sous la V^e République.

L'AMF renouvelle aussi son bureau et son comité directeur. Depuis 1989, ces instances comportent autant de maires de gauche que de droite. Cette règle de la parité sera respectée. Même si la droite, arguant d'une « vague bleue » aux dernières municipales, aurait pu se prévaloir d'une plus forte représentation. Avec le renouvellement important des maires - entre 35 % et 40 % de nouveaux édiles selon les départements - et l'élection de 3 995 femmes, une nouvelle génération d'élus devrait s'imposer. Pour la première fois, un maire Vert va entrer au bureau.

Depuis sa création, en 1907, l'AMF s'est imposée comme un groupe de pression puissant. Elle n'a eu de cesse d'élargir son pouvoir pour devenir aujourd'hui un interlocuteur contractuel de l'Etat. Elle y est si bien parvenue qu'elle a généré une kyrielle d'associations d'élus locaux qui se sont multipliées pour chercher en vain à lui faire contrepoids. Mais, aujourd'hui, sa raison d'être est menacée par l'essor des structures intercommunales, dont le développement menace de grignoter le

pouvoir des 36 000 maires de France. Plusieurs sondages récents montrent les craintes d'une majorité d'élus des petites villes à l'idée de l'élection des conseillers intercommunaux au suffrage universel.

Le principe en a été acté, en juin, lors du vote d'un amendement au projet sur la démocratie de proximité, à l'Assemblée nationale. Cette réforme pourrait être appliquée en

l'ACDF de créer une circonscription intercommunale qui signerait la mort des petites communes. Ses dirigeants défendent au congrès l'idée d'une élection des conseillers intercommunaux, mais sur la base des circonscriptions communales, et le même jour que les conseillers municipaux.

Outre une force de frappe catégorielle, l'AMF est aussi un prestataire

Quatre candidats pour une présidence

Jean-Paul Delevoye, cinquante-quatre ans, maire (RPR) de Bapaume (Pas-de-Calais), sera confronté à trois autres élus pour l'élection à la présidence de l'AMF, mercredi 21 novembre. Proche de Jacques Chirac, M. Delevoye sollicite un nouveau mandat de trois ans à la tête de cette instance qu'il dirige depuis 1992. Face à lui, l'ancien ministre socialiste du logement et de l'équipement, Louis Besson, soixante-quatre ans, maire de Chambéry (Savoie), qui est aussi président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNSER), devrait recueillir les suffrages des élus de gauche. Par ailleurs, Catherine Mégret, quarante-trois ans, maire (MNR) de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), est une nouvelle fois candidate à ce poste, qu'elle a déjà brigué en 1998. De même, Gérard Tardy, soixante-trois ans, maire sans étiquette de Lorette (Loire), se présente pour la troisième fois. Ces deux candidats tenteront d'attirer sur leurs noms les voix des élus d'extrême droite et de droite.

2007. Consciente qu'elle est inéluctable étant donné les transferts de compétences des communes vers les intercommunalités, l'AMF cherche aujourd'hui à peser sur les modalités d'application, qui restent à définir. Pour y parvenir, elle pratique un double jeu. Le congrès consacra pour la première fois, l'entrée des présidents de groupements intercommunaux au sein de ses instances. Ainsi, l'AMF concurrence sur son propre terrain l'Association des districts et communautés de France (ADCF), présidée par Marc Censi, maire (UDF) de Rodez, jusqu'ici seul véritable lobby de l'intercommunalité. L'AMF entend ainsi tuer dans l'œuf la proposition de

re de services qui propose des outils et des expertises aux maires. Enfin, elle offre un tremplin pour la conquête d'autres mandats. C'est pourquoi ses 97 clubs départementaux sont l'objet de tant d'attention de la part des sénateurs. Ils sont des viviers de grands électeurs. Le sénateur Michel Charasse, maire (PS) de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) l'a bien compris : en même temps que trésorier de l'AMF, il est aussi président de l'AMF départementale. Quant à Jean-Paul Delevoye, ses réseaux « chiraco-communaux » lui suffisent pour rêver d'être élu, un jour, à la présidence du Sénat.

B. J.

TROIS QUESTIONS A...

PATRICK LE LIDEC

1 En tant qu'auteur d'une thèse de doctorat sur l'Association des maires de France (AMF), estimez-vous que celle-ci joue un rôle important dans la politique locale et nationale ?

On sous-estime le poids des élus locaux dans la vie politique nationale. Leur pouvoir tient au fait que de très nombreux parlementaires sont aussi maires, ainsi qu'au mode d'élection des sénateurs, élus en partie par les maires. Tout cela explique que, aussi bien lors de la réforme du cumul des mandats que des tentatives de faire évoluer le Sénat, l'AMF a constitué un élément de blocage relativement efficace. De nombreux parlementaires sont aussi dirigeants de l'AMF. C'est ce qui fait sa force.

2 L'AMF est-elle un moteur ou un frein à la décentralisation ?

L'AMF a une vision très particulière de la décentralisation, qui vise à maintenir, avant tout, le pouvoir des maires. Lorsqu'en 1982, Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a voulu supprimer des petites communes, l'AMF a fait échec au regroupement intercommunal. L'association s'est aussi toujours opposée à l'idée qu'une collectivité puisse exercer sa tutelle sur une autre. Ce qui ne l'empêche pas de dénoncer l'enchevêtrement des compétences entre collectivités. En outre, pour satisfaire leurs ambitions nationales, les dirigeants de l'AMF peuvent être tentés de trahir leur base. Par exemple, si aujourd'hui Jean-Paul Delevoye se montrait trop exigeant envers l'Etat pour obtenir plus de moyens financiers pour les communes, il se retrouverait en position difficile s'il est un jour nommé ministre de l'in-

térieur... En réalité, les critiques de l'AMF sur la politique de « recentralisation » du gouvernement ne sont formulées que parce qu'il s'agit de gêner Lionel Jospin.

3 En neuf ans de mandat, Jean-Paul Delevoye a-t-il renforcé l'institution ?

A la fin des années 1980, l'AMF ne fonctionnait plus. Jean-Paul Delevoye a rationalisé le lobbying parlementaire, avec la création d'un poste de chargé de mission, qui transmet aux députés et aux sénateurs les amendements de l'AMF sur les projets de loi concernant les élus. Il serait caricatural de réduire l'AMF à une machine destinée à faire élire et réélire Jacques Chirac. Même si cette dimension existe.

Propos recueillis par Béatrice Jérôme

VOUS GAGNEREZ À ÊTRE ENTENDUS

JACKPOT

5 876 000*	3 973 000*	2 485 000*	1 697 000*
5 876 000*	3 973 000*	2 485 000*	1 697 000*

NRJ GROUP

12 640 000* auditeurs quotidiens !

Le consommateur d'aujourd'hui.
www.nrjregies.fr

Illustrateur : Jean-Pascal Donnert.

*Source Médiamétrie 75000 + Radio. Septembre-Octobre 2001. Audience Cumulée. Cible 15 ans et +. Lundi-Vendredi. 5h-24h.

Présidentielle : les « petits maires » sont avares de leur signature

LA PÊCHE aux voix a toujours été un art difficile pour les petits candidats à l'élection présidentielle. Mais la chasse aux signatures d'élus s'apparente de plus en plus à un sport de compétition. Un sondage Ipsos, réalisé en octobre, indique que 60 % des maires ne souhaitent pas parrainer un postulant à la carrière de chef d'Etat, lors de la prochaine échéance. L'enquête réalisée, en octobre, pour *Le Courrier des maires* porte sur 350 maires, dont la moitié de communes de moins de 2 000 habitants.

Ces derniers sont les plus réticents. A l'inverse, 80 % des édiles des communes de plus de 10 000 habitants se déclarent d'accord pour agréer un candidat. « Il est probable, estime *Le Courrier des maires*, qu'environ seulement 3 000 maires seraient disposés à accorder leur signature à un petit candidat. Il y a donc fort à parier que tous ne parviendront pas à obtenir les 500 signatures. »

« DÉCALAGE ENTRE LE LOCAL ET LE NATIONAL »

Pour Jean-Paul Delevoye, président de l'AMF, ce sondage révèle « un décalage entre le local et le national qui n'a jamais été aussi grand ». Dans les petites mairies, la défense des intérêts locaux mobilise bien plus que les combats électoraux nationaux. Pour un maire de petite commune, s'afficher pour un candidat national risquerait de faire voler en éclats un fragile consensus municipal. Du coup, les chasseurs de signatures peinent. Bruno Mégret, candidat du MNR à la prochaine présidentielle, n'a pas encore réuni le quota de paraphes suffisants. Jean-Marie Le Pen n'est pas non plus assuré d'y parvenir. En

1981, le président du FN avait déjà renoncé à se présenter faute de signatures. En 1995, l'écologiste Antoine Waechter avait remis sa candidature pour les mêmes motifs. Cette fois encore, il a du mal à faire le plein. De même, si les Verts ont finalement poussé Alain Lipietz à céder sa place à Noël Mamère, c'est aussi parce qu'ils redoutaient qu'il n'obtienne pas sur son nom le nombre de signatures requis. Candidat de la LCR pour la première fois, Alain Besancenot aurait 450 signatures, mais ce ne sont encore que des promesses. Il peut toutefois espérer le soutien de quelques élus communistes, y compris de grandes villes, mécontents de la campagne de Robert Hue.

Ce système de filtrage a été instauré en 1962 par le général de Gaulle pour éviter une prolifération des candidatures à l'élection présidentielle au suffrage universel. Fixée à 100 signatures, la barre est passée à 500 en 1976. De confidentielles, ces validations sont devenues publiques. Si cette publicité dissuade souvent les petits maires de s'afficher pour un candidat, elle n'est pas parvenue à empêcher les usages détournés du dispositif. En 1981, quand François Mitterrand cherchait à affaiblir le score de Jacques Chirac à la présidentielle, il demanda à Daniel Vaillant de collecter des signatures en faveur de Marie-France Garaud. Grâce à cette manigance, révélée par l'actuel ministre de l'intérieur dans son livre, *C'est ça ma gauche* (Plon, octobre 2001), l'ancienne conseillère de M. Chirac obtint 1,33 % des suffrages au premier tour de la présidentielle.

B. J.

Lyon et Paris veulent se débarrasser des déjections canines

LA MÊME plaie des villes, mais pas les mêmes tarifs. Les Lyonnais ont été prévenus : dès le 15 janvier, toute crotte de chien trouvée sur le trottoir sera passible d'une amende de 75 francs (11,43€) à 250 francs (38,11€). C'est une première, à l'initiative du maire socialiste, Gérard Collomb.

A Paris, les propriétaires de chiens indisciplinés pourront être verbalisés entre 1 000 francs (152,45€) et 3 000 francs (457,35€).

A Lyon, cette chasse aux déjections fait partie d'un plan « propreté renforcée » qui concerne aussi l'affichage sauvage, les tags, les bris de verre et les dépôts d'objets encombrants ou d'ordures. Les amoureux de la race canine reçoivent des plaquettes d'information et des sachets en plastique pour les inciter à respecter la voie publique. « Il serait vraiment injuste d'être draconien avec les jeunes des banlieues et laxiste avec les habitants du centre-ville, plaide

M. Collomb. En France, ces mesures peuvent paraître bizarres, tant il est devenu normal de souiller les lieux publics. » Les agents municipaux pourront donc enfin punir le contrevenant.

A Paris, jusqu'ici, seuls les 70 agents de la propreté étaient autorisés à le faire, avec les policiers. Bientôt les 2 000 contractuelles de la ville pourront infliger des amendes. Yves Contassot, adjoint (Verts) chargé de l'environnement, souhaite que, par la suite, la réglementation soit modifiée par un arrêté du maire ou du préfet de police pour rendre obligatoire le ramassage des déjections canines.

VERS LA FIN DES CANISSETTES

Il abandonnera ainsi la doctrine du caniveau prônée par la municipalité précédente : « Il n'y a aucune raison que les Parisiens ne fassent pas ce que font depuis des années les habitants de Londres et de New York »,

assure-t-il. L'adjoint au maire a également décidé de faire progressivement disparaître les canisettes : « Elles ont coûté 35 000 francs chacune et n'ont quasiment jamais été utilisées. »

Enfin, la municipalité parisienne envisage de ne pas renouveler le contrat de 35 millions de francs signé avec l'entreprise privée qui fait circuler les fameuses 140 moto-crottes : « Elles coûtent 35 millions de francs par an, soit le prix de quatre crèches, dit M. Contassot. Et elles ne ramassent que 20 % des déjections. »

Outre les 650 accidents plus ou moins graves que la pollution canine provoque chaque année, celle-ci coûte quelque 70 millions de francs : le budget nécessaire pour ramasser les 16 tonnes d'excréments produits tous les jours par les 200 000 chiens comptabilisés dans la capitale.

Christophe de Chenay et Sophie Landrin

A l'école, le petit Henri se battait tout le temps. « *La bagarre, c'était mon univers* », se rappelle l'ancien fier-à-bras, aujourd'hui âgé de cinquante-deux ans. A la maison, une ferme isolée du Morbihan où son père frappait comme plâtre dès qu'il avait bu, c'était « *western tous les jours* ». La mère et le petit Henri, aîné des garçons, étaient roués de coups. Coups de poing, bien sûr, mais aussi coups de couteau ou coups de fouet. « *J'ai toujours vu le sang couler* », murmure l'homme à l'enfance volée. Le lendemain, la maison était « *calme, comme après le passage d'un ouragan* ».

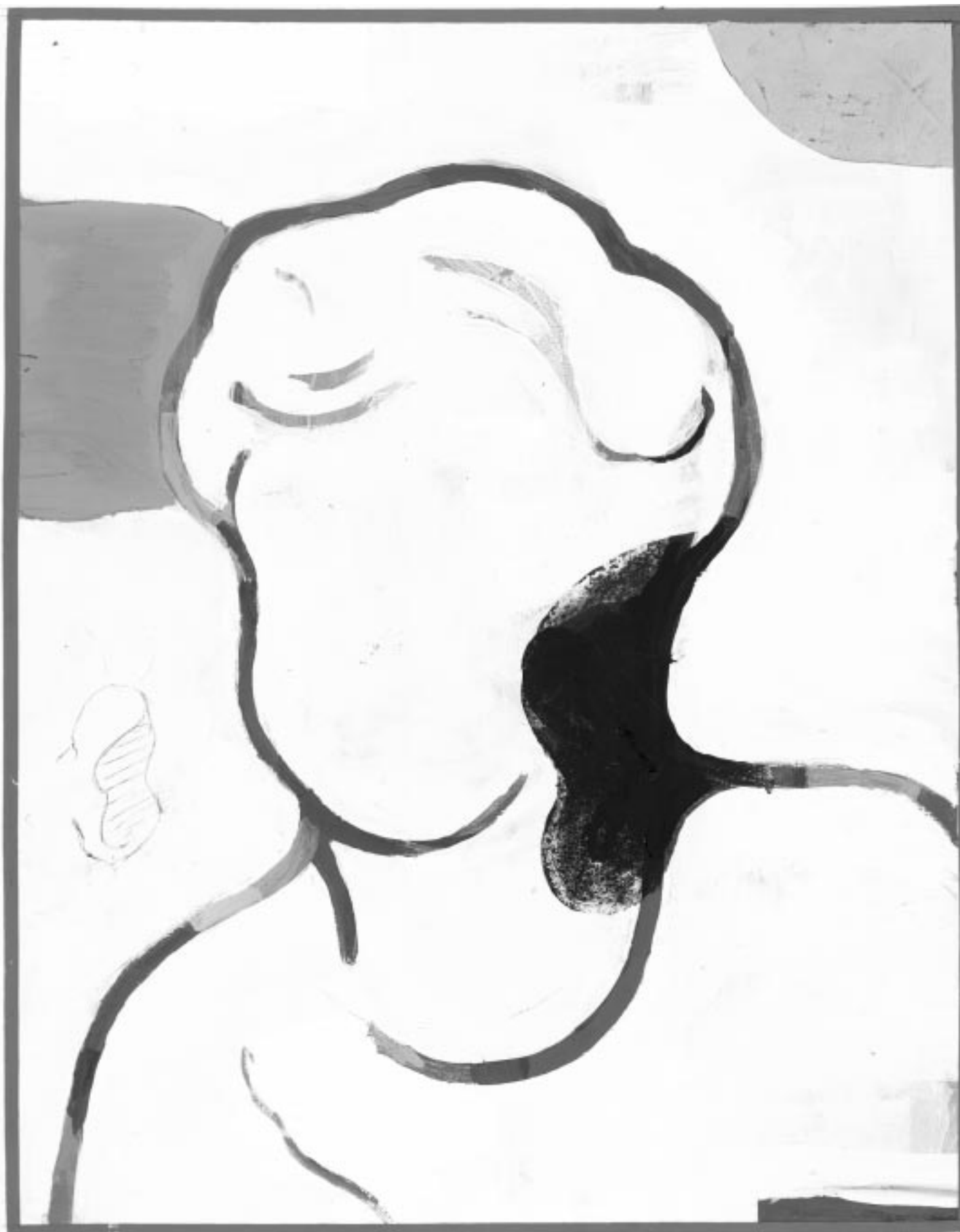
Quarante ans après, l'ancien enfant battu a du mal à évoquer ces scènes. Plutôt que de faire une phrase, il penche la tête et montre une trace de cicatrice : le souvenir de la fourche avec laquelle son père l'avait frappé, dans un moment de furie. Le petit Henri n'en avait parlé à personne. Au coiffeur, il avait menti. « *Je lui ai raconté que j'avais fait une chute de vélo* ». Et le coiffeur, comme tout le monde, les voisins, les membres de la famille, les copains à l'école, avait fait semblant de le croire. Dans les années 1950-1960, on ne parlait pas de ces choses-là.

C'était le « *silence de la honte* », non pas la honte de la souffrance, mais la honte d'avoir un parent alcoolique et violent. Le père lui-même donnait le change. Le dimanche, il allait à confesse. « *La chapelle de plomb était tellement épaisse !* », s'exclame celui que les écoliers de Bretagne connaissent sous son nom de scène, également donné à l'association qu'il a créée, en 1991, pour « *donner aux enfants maltraités le courage de lutter* ». Avant de parler, d'oser dire, au moins en partie, ce qu'il a subi, Henri Rouillard, alias Glenn Hoel, devenu guitariste et chanteur amateur, a mis lui-même de longues années. Pour des raisons qui lui sont propres, mais aussi parce que, à l'époque, rares étaient ceux, en France, qui savaient écouter les enfants et pouvaient les aider.

« *La maltraitance à l'encontre des enfants existe depuis la nuit des temps. Mais l'approche scientifique de ce phénomène est récente* », souligne Pascal Vivet, éducateur spécialisé, coauteur, avec Stanislas Tomkiewicz, d'*Aimer mal, châtier bien* (Seuil, 1991). « *En France, remarque-t-il, il a fallu attendre 1967 pour qu'un ouvrage – un recueil d'articles scientifiques – aborde pour la première fois cette question et, en particulier, ce que les médecins appellent le syndrome de Sylverman* » (anomalies ou blessures physiques, parfois anciennes, détectées par radio, que les familles maltraitantes essaient de faire passer pour accidentelles). Ce n'est qu'en 1979 qu'est créée, à l'initiative du pédiatre Pierre Strauss, l'Association de recherche sur l'enfance maltraitée. Et en 1992, seulement, qu'est publié, sous la direction de Marcelline Gabel, *Les Enfants victimes d'abus sexuels* (PUF), premier livre à poser cette question au grand jour.

Certes, dès le XIX^e siècle, des savants ont soulevé un coin du voile, comme le Français Ambroise Tardieu, auteur, en 1859, d'une *Etude médico-légale sur les sévices et mauvais traitements exercés sur des enfants*. Le Hongrois Sandor Ferenczi va plus loin encore en décrivant, en 1932, devant le 12^e congrès international de psychanalyse de Wiesbaden, *Les Passions des adultes et leur influence sur le développement du caractère et de la sexualité de l'enfant*. Mais, comme l'explique le docteur Catherine Bonnet, dans *L'Enfant cassé* (Albin Michel, 1999), ces « *précurseurs* » ne sont pas entendus. Leurs points de vue sont trop déroutants. Jusque dans les années 1960, note le docteur Bonnet, « *l'enfant n'était pas considéré comme une personne qui souffrait, mais comme celui qui dévoilait des mœurs indignes de la société* ». Est-ce un hasard si ce n'est qu'à la fin des années 1960, justement, que le bague pour enfants de Belle-Ile-en-Mer, évoqué par Jacques Prévert dans sa *Chasse à l'enfant*, est transformé en institution pour mineurs délinquants, avant d'être fermé pour de bon en 1977 ?

De Belle-Ile à Rohan, où se trouve la ferme familiale du futur Glenn Hoel, il y a pourtant loin. D'ailleurs, le petit Henri ne fugue pas. Jamais plus de trois jours, en tout cas : « *Le*



Blessures d'enfance

La maltraitance à l'encontre des enfants est un drame quotidien dont les jeunes victimes ont du mal à se libérer une fois parvenues à l'âge adulte. Depuis quelques années, l'Etat et la société prennent en compte ces souffrances longtemps passées sous silence

corps s'en va, mais pas la tête. Quand je parlais en cavale, je pensais toujours à ma mère, à mes sœurs. Et mon chien me manquait. » A dix-huit ans, le petit Henri, devenu un gaillard aux yeux tristes, rêve de se suicider ou de tuer son père. « *Je n'ai fait ni l'un ni l'autre* », dit-il aujourd'hui, avec une pointe d'étonnement. Son père est mort tout seul, de cirrhose, en 1974.

« *A partir de là, il m'a fallu presque dix ans avant que je puisse écrire ma première chanson – qui s'intitule Enfants battus. C'était en 1983. Au début, j'ai mené mon combat la tête basse, j'avançais en rasant les murs* », raconte-t-il, évoquant les « *lettres d'insultes* » que des adultes lui envoient alors. Sa famille lui tourne le dos. « *De dire les choses, c'était mal vu. Un peu comme pour les femmes quand elles ont dénoncé le viol. Ce sont des combats qui se ressemblent. Par exemple, les gosses maltraités qui parlent, on dit qu'ils "avouent", comme si, de victime, on devenait coupable.* »

MALGRÉ tout, il s'obstine. On finit par le reconnaître : son association est (chicement) subventionnée par le conseil général, on l'invite sur les plateaux de télévision et ses chansons sont sorties en CD. Glenn Hoel-Henri Rouillard, marié et père de trois enfants, technicien commercial de son état, fait partie de ces cas de « *résilience* » mis à la mode par Boris Cyrulnik. Dans son livre, *Les Vilains Petits Canards* (Odile Jacob, 2001), le psychanalyste décrit le parcours de ceux qui, en donnant « *une autre issue* » à leurs souffrances, parviennent à s'en sortir, en inventant « *l'art de naviguer dans les torrents* ».

Mais combien sont-ils qui réussissent à « *naviguer* », et combien qui finissent par sombrer ? Glenn Hoel, qui donne régulièrement des spectacles ou des conférences dans les écoles et les lycées de la région, reçoit souvent les confidences d'enfants et d'adolescents. A lire ces missives, gribouillées en secret, le doute surgit. Violences physiques, violences sexuelles, violences psychologiques. Injures, mépris, viol, coups, racket. La roue de la souffrance infligée aux enfants ne s'arrêtera-t-elle jamais ? Si des progrès ont été faits, où sont-ils ? « *Je ne suis pas sûr que ce qui m'est arrivé ne passerait pas,*

lement des enfants était une vue de l'esprit et aucun député, dans ces années-là, n'aurait songé à créer un poste de défenseur des enfants chargé, comme il l'est en France, depuis mars 2000, de « *défendre* » et de « *promouvoir* » les droits de ces derniers. Ces droits, d'ailleurs, n'existaient pas – ou si peu !

La première loi relative à la protection des mineurs et à la prévention des mauvais traitements est votée le 10 juillet 1989, et la Convention internationale sur les droits de l'enfant ratifiée un an plus tard. Bien sûr, il devait y avoir, sinon à Rohan, du moins à Josselin, une ou deux

« *De dire les choses, c'était mal vu.*

Un peu comme pour les femmes, quand elles ont dénoncé le viol. Ce sont des combats qui se ressemblent. Les gosses maltraités qui parlent, on dit qu'ils "avouent" », comme si, de victime, on devenait coupable »

Glenn Hoel

aujourd'hui, totalement inaperçu », estime Glenn Hoel. En quelques décennies, le décor a pourtant changé. Qu'ils se révèlent outils durables ou gadgets, les éléments nouveaux sont légion, qui disent le souci de l'Etat et de la société de prendre au sérieux les enfants et les problèmes de maltraitance. A l'époque du petit Henri, le service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée, le « *119* », n'existait pas. Le Par-

assistantes sociales. Mais les fameuses « *actions éducatives en milieu ouvert* » (prononcer « *a-émo* ») ne faisaient pas partie du vocabulaire, l'actuelle Aide sociale à l'enfance (ASE) s'appelait encore la « *Ddass* » et celles qu'on désigne aujourd'hui comme des « *chefs de famille monoparentale* » étaient crûment traitées de « *filles-mères* ». « *La maltraitance, c'est un grand dictionnaire* », résume le psychiatre Alain

Fuseau qui dirige, depuis mai 1999, la Maison de l'adolescent, au Havre, en Seine-Maritime. Avant l'ouverture de ce lieu d'accueil, qui dépend de l'hôpital de la ville, « *il n'y avait rien, ou presque* ». Troubles du sommeil, angoisses, pulsions agressives ou suicidaires : les symptômes sont divers, qui disent le mal de vivre de ces jeunes, victimes de maltraitance ou « *ratés du placement* ». La grande majorité des quelque neuf cents ados (entre treize ans et vingt ans) reçus ici en l'an 2000 sont des filles. Des équipes mobiles, pluridisciplinaires, interviennent aussi, au besoin, soit à l'hôpital où le jeune a dû être conduit, soit sur son lieu de vie, dans son quartier. « *On voit des adolescents qui ont vécu des choses atroces, mais dont on sent qu'ils sont capables de dire, de formuler, on sent qu'ils accrochent avec nous, ils contrôlent leurs pulsions. Ceux-là vont réussir à se reconstruire, explique le docteur Fuseau. Pour d'autres, c'est trop tard. Il y a trop de pièces manquantes : on ne pourra pas refaire le puzzle.* »

ENCORE embryonnaire en France, ce type de structure existe déjà dans d'autres pays d'Europe. En Belgique francophone, une douzaine d'équipes de SOS-Enfants, composées de pédopsychiatres, de psychologues mais aussi de juristes, ont été créées – dont deux se sont spécialisées dans la détection des risques de maltraitance en période anténatale. « *Depuis le début des années 1990, la Belgique était très vigilante concernant les abus sexuels et la pédophilie. L'affaire Dutroux [qui a éclaté durant l'été 1996] a accéléré la prise de conscience et les réformes* », assure Claude Lelièvre, doyen des défenseurs des enfants en Europe. « *La loi du silence a été brisée. Il n'y a plus la soumission vis-à-vis de l'Eglise, de la justice, de la police* », souligne-t-il. Reste un tabou, pourtant, aussi tenace en Belgique qu'en France : celui qui pèse sur l'existence des réseaux, notamment en matière de pédophilie. « *La racaille, la vraie, on la trouve surtout chez les grands de ce monde : à cause de l'impunité qui les protège !* », estime Simone Chalou, présidente de la Fédération des comités Alexis-Danan.

« *Toutes les atrocités révélées à l'occasion de l'affaire Dutroux se sont déroulées au sein de ce qu'on appelle "l'establishment". C'est pour cela que le procès n'a pas encore eu lieu ! Parce qu'il y a une omertà de classe. Tout ce beau monde se tient et se soutient : magistrats, médecins, avocats, promoteurs immobiliers, etc.* », s'indigne, de son côté, le professeur Léon Schwartzberg. Aux yeux de l'ancien ministre, engagé de longue date dans le combat pour la protection de l'enfance, « *l'affaire Dutroux n'a servi à rien. On retombe dans la même ornière : on ne croit jamais ce que disent les enfants, même si, à l'évidence, les actes qu'ils relatent ne sont pas inventables* ».

En France, selon les estimations de l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée (ODAS), le nombre des signalements d'enfants maltraités serait en légère régression, passant de 19 000 en 1998 à 18 500 en 1999. Les abus sexuels représentent un peu moins du quart de ce total, loin derrière les violences physiques et les négligences lourdes. Quant aux violences psychologiques, ces blessures invisibles, elles sont en queue de peloton. « *L'intérêt de ces chiffres, c'est qu'ils permettent de repérer des dysfonctionnements* », note Marcelline Gabel, une des principales animatrices de l'ODAS. Leur exactitude, en revanche, n'est pas avérée : « *Tant qu'on ne disposera pas d'un organisme officiel, capable de regrouper toutes les données et toutes les sources, on continuera d'additionner des choux et des raves !* », ironise M^{me} Gabel, nommée, en 1997, secrétaire générale de la grande cause nationale de l'enfance maltraitée.

Glenn Hoel, lui, n'est ni chou ni rave : son cas n'a jamais été signalé. « *Si je ne suis jamais devenu maltraitant, c'est grâce à ma femme* », insiste-t-il. D'ailleurs, son pseudonyme, c'est à elle aussi qu'il le doit : « *Glenn Hoel, c'était le nom d'un des premiers gosses qui avaient été placés chez ma femme, à l'époque où elle était nounou agréée* ». Plus qu'un clin d'œil : une filiation et une promesse. « *L'important, c'est de s'accrocher. Il faut tirer tout le monde vers le haut : les maltraitants comme les maltraités !* »

Catherine Simon
Dessin : Michel Galvin

Soheib Bencheikh, mufti de Marseille

« Ou l'islam marche avec son siècle, ou il reste à la marge de la société moderne »

L'islam ne peut plus être la propriété de groupes ou d'Etats musulmans qui veulent en monopoliser l'interprétation. Une réforme est possible, si on accepte de désacraliser l'étude des textes et un droit musulman élaboré pour des sociétés patriarcales

« Le "ver" du terrorisme islamique n'était-il pas dans le fruit du Coran, compte tenu des nombreux versets à caractère belliqueux qu'abrite le texte de la Révélation ?

- Je ne partage pas cet avis et aucun musulman censé ne le partage. Certes, le Coran recèle une dizaine de versets qui encouragent le musulman à prendre les armes pour se défendre. Je n'en cite qu'un à titre d'exemple : "Ceux qui font la guerre à Dieu et à son Prophète et s'évertuent à semer le scandale sur la terre seront tués ou crucifiés en guise de rétribution" (sourate V). De même, à côté de versets qui invitent au respect des juifs et des chrétiens, d'autres prônent le recours à la violence sans réserve contre les idolâtres ou les "polythéistes". Mais la plupart de ces textes doivent être relativisés par les circonstances de leur révélation, replacés dans leur contexte historique, notamment celui du début de l'ère musulmane à Médine quand les premiers fidèles, sous la conduite du prophète Mahomet, se trouvaient assiégés par la coalition tribale qui voulait les éliminer.

» Je n'aurai pas la cruauté de rappeler que dans l'Ancien Testament - prenez le Deutéronome ou le deuxième livre de Samuel - se trouvent aussi des versets chargés de violence. Pour autant, je ne m'autorise pas à dire que la Bible cultive une théologie de la conquête et de la domination. Autrement dit, des textes sacrés doivent toujours être recadrés dans le contexte de leur révélation et de leur transmission. Il faut les relire, en dégageant leur valeur éternelle, universelle, non en les utilisant pour légitimer, à travers eux, nos projets politiques ou personnels.

- L'absence d'autorité d'interprétation dans l'islam ne favorise-t-elle pas les lectures les plus fondamentalistes comme étant, au fond, les plus rassurantes. Comment expliquez-vous le silence des autorités religieuses pour rectifier si besoin est, corriger, énoncer le bien et le vrai ?



- En islam, le fidèle est libre de son interprétation. L'islam est une religion libérale - tentons le mot - et individuelle. Elle n'a pas de clergé. Sa seule autorité, c'est son texte. L'islam ne possède qu'un Coran, mais une multitude d'interprétations, variables selon les lieux, les conditions de vie, les classes, le degré de civilisation. C'est ce qui fait, je crois, sa richesse, sa souplesse, son éternelle jeunesse.

» Mais la contrepartie est qu'aucune interprétation ne doit s'imposer par la force, par un quelconque moyen d'intimidation, au risque de la dérive. Or aujourd'hui, nous sommes en pleine dérive avec des groupes qui veulent imposer une interprétation unique, littérale et obscurantiste des textes. Je fais allusion aux groupes dits wahhabites ou salafites qui veulent imiter, au millimètre près, l'exemple du prophète Mahomet ! Mais le prophète était tellement lié à son siècle, ancré dans la culture et le mode de vie

de son temps, qu'il est impossible de croire qu'il ait voulu imposer son exemple aux siècles suivants. Imiter, au XXI^e siècle, ses modes vestimentaires, ses goûts, sa façon de manger ou de se comporter, cela relève de la folie. Or ce type d'imitation servile est une source de marginalisation pour l'islam dans le monde moderne. Le prophète n'a jamais demandé au musulman de vivre comme un marginal dans son siècle. Suivre la "sunna", c'est-à-dire la tradition, ce n'est pas revenir au premier siècle de l'Hégire, mais suivre un chemin pour le siècle d'aujourd'hui.

- Mais ne peut-on pas imaginer une sorte de révolte de l'intérieur de l'islam pour lutter contre ces dérives d'interprétation ?

- Elle est impossible. La première hérésie de la religion musulmane au XX^e siècle fut sa politisation. Dès l'indépendance des pays musulmans est né ce qu'on a appelé l'islam politique, c'est-à-dire un islam dicté par l'Etat, qui n'obéit

qu'à l'Etat, n'est qu'un organe de l'Etat, le servant pour conforter son pouvoir et opprimer les populations. Mais l'Etat a suscité sa propre contestation, également au nom de l'islam, sur le "marché" de la prédication. Puisque l'Etat utilise la chaire de la mosquée pour faire passer ses consignes, les contestataires politiques empruntent aussi la chaire de la mosquée pour imposer leur version pure et dure de l'islam contre un Etat suspect et reconquérir le pouvoir. On connaît les échecs et les dérives sanglantes de cet islam politique.

» Dans les pays musulmans, c'est l'Etat qui salarie encore les imams. C'est lui qui fait la promotion de l'islam, mais quelle version de l'islam ? Un islam qui ne connaît pas le citoyen et ne connaît que le sujet. Qui ne connaît pas l'Etat de droit et ne connaît que le droit du prince. Qui ne connaît pas le vote démocratique, l'expression libre du peuple souverain et ne connaît que le serment d'allégeance. Je suis convaincu que l'Etat musulman enseigne sa propre négation à travers l'enseignement d'un islam qui ne se réforme pas et reste compris pour une société tribale, patriarcale, traditionnelle.

- Mais pourquoi est-il si difficile de réformer l'islam, à l'instar par exemple de ce qui s'est passé dans les Eglises chrétiennes, à partir d'une contestation de l'exégèse officielle des Ecritures ?

- Un texte sacré ne s'exprime jamais tout seul. Il passe à travers une compréhension, intelligente ou pas, littérale ou pas, rationnelle ou pas. Prenons l'exemple des talibans : ils n'appliquent pas le Coran, ou plutôt, s'ils en appliquent quelques bribes, c'est toujours à travers l'interprétation la plus archaïque et

la plus anachronique. Ils appliquent un droit musulman qui est le fruit d'une œuvre humaine, non divine comme ils le prétendent, élaboré du IX^e au XII^e siècle qui, ensuite, a été sacralisé. Et ils osent appeler cela "charia" ! La "charia" est un mot mystique, c'est la voie qui mène à Dieu.

» Les contradictions entre ce droit musulman et le texte sacré d'origine sont nombreuses. Prenons l'exemple de la liberté religieuse. Celle-ci est, en toutes lettres, garantie par le Coran, mais le droit musulman, fondé sur quelques "haddiths" attribués au prophète, interdit au fidèle de changer sa religion. De même impose-t-il au non-musulman d'appartenir à l'une des trois catégories suivantes : ou il est "dhimmi", protégé par une sorte de code d'honneur ; ou "muahid", ressortissant d'une nation avec lequel le pays musulman a signé un pacte de non-agression ; ou "harbi", étranger habitant un pays non musulman. Comment voulez-vous appliquer un tel programme dans les conditions du monde d'aujourd'hui ?

» Faire d'un droit musulman issu des sociétés patriarcales une sorte de droit universel, valide en tout temps, c'est ce que j'appelle la "bédouinisation" de l'islam, une autolimitation de l'évolution des sociétés musulmanes. La justice d'un siècle devient injustice dans un autre siècle. Par exemple, en Algérie s'applique encore le "fiqh" (droit) malékite, véritable gestionnaire de la vie privée et de la vie familiale. Si je divorce de ma femme, c'est elle qui doit quitter l'appartement avec ses enfants. Pourquoi ? Parce que dans le "fiqh" malékite, à une époque où la vie s'organisait autour des clans - et non des HLM -, la femme divorcée devait quitter le clan de son mari pour réintégrer celui de son père. Rien n'a changé, même si les structures de la vie sociale ont été bouleversées.

» Toute tentative de réformer l'islam - et le droit musulman en particulier - passe donc par un travail de désacralisation, par une relecture des textes à la lumière de l'intelligence moderne, par la recherche d'une orientation, d'une courbe comme on dirait en mathématiques, pour permettre au musulman de bien vivre son islam aujourd'hui. Si cette désacralisation ne se fait pas, c'est la sécularisation ou la laïcisation qui s'en suivront, dans les pires conditions. La sécularisation de la société dans l'Europe chrétienne n'a pas attendu le concile Vatican II. L'islam n'est pas différent à cet égard : ou il marche avec son siècle, ou il reste à la marge de la société moderne.

» Je reste optimiste. Je crois que la barbarie commise au nom de l'islam - les tueries en Algérie, la réduction d'un peuple en esclavage dans l'Afghanistan des talibans, le terrorisme qui a dramatiquement frappé les Etats-Unis - a défi-

nitivement éveillé la conscience internationale. Il est désormais clair que l'islam ne peut plus être la propriété d'un groupe de musulmans ou d'Etats musulmans qui veulent en monopoliser l'interprétation. L'islam a vocation à l'universel, c'est-à-dire qu'il doit être soumis à la critique, accepter certaines valeurs qui relèvent d'un droit universel, en refusant d'autres.

- On comprend mal cet optimisme compte tenu de la puissance de l'influence wahhabite et de la confiscation de l'islam, que vous avez décrite, par les autorités des Etats ?

- Vous avez mis le doigt sur les deux maux principaux. La montée du wahhabisme, il faut naturellement la dénoncer avec force, même si je la crois en déclin dans de nombreux pays, comme l'ont démontré Olivier Roy et Gilles Kepel. Le militant islamiste n'est plus le héros qu'il a pu être hier, jusque dans certaines banlieues françaises. Il est devenu le comptable des malheurs qu'il a engendrés. L'Arabie saoudite elle-même souffre du wahhabisme qui est pourtant sa doctrine officielle. L'élite de ses jeunes "décideurs", qui voyagent, font des études à l'étranger, mesure de mieux en mieux les obstacles soulevés par cette vision juridique, sèche, archaïque, meurtrière de l'islam. Quant à l'islam officiel, je répète qu'il travaille contre son intérêt même. Il dit que l'islam est fraternel, tolérance, paix, civilisation, mais ces mots n'ont aucun sens dans le droit musulman tel qu'il s'applique encore aujourd'hui.

- La construction d'un islam français, auquel vous êtes associé, peut-il avoir demain valeur d'exemplarité ?

- Oui, mais cela se fera à travers des individus poussés uniquement par leurs convictions et qui n'ont pas peur de ramer à contre-courant. Hélas, guidées par le seul souci sécuritaire ou politicien, les autorités françaises n'ont pas toujours aidé ces pionniers, à quelques exceptions près. Je rends hommage à M. Pasqua qui a voulu créer un "islam de France" et non un "islam en France" ; à M. Chevènement qui a tenté de l'inscrire dans le paysage laïque français. Depuis le départ de M. Chevènement, je crains que le ministère de l'intérieur ne veuille faire la part trop belle, dans les projets de représentation future de la communauté musulmane, à des groupes marqués par l'islamisme. Ils n'ont aucun moyen de liberté dans les pays musulmans dont ils sont issus, mais ils trouvent chez nous pignon sur rue. J'aimerais dire au gouvernement que son projet risque, involontairement, de banaliser l'islamisme ou de légitimer l'obscurantisme religieux en France. »

Propos recueillis par Henri Tincq

Un intellectuel réformateur

SOHEIB BENCHEIKH est né le 20 décembre 1961 à Djeddah en Arabie saoudite, au hasard de la carrière diplomatique de son père, le cheikh Abbas, haut fonctionnaire algérien qui fut le recteur estimé de la Grande Mosquée de Paris, de 1982 jusqu'à sa mort en 1989. Soheib Bencheikh est diplômé de l'université Al-Azhar du Caire et docteur en sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études. En 1995, il a été nommé mufti de Marseille par Dalil Boubakeur, actuel recteur de la Mosquée de Paris. Un titre de mufti plus honorifique que réel, compte tenu de la faiblesse de l'implantation des amis de M. Bencheikh dans la communauté musulmane de Marseille.



SYGMA
SOHEIB BENCHEIKH

Partisan d'un islam qui cherche à épouser la réalité

française et à s'adapter aux contours de la laïcité, il s'impose comme un théologien « réformateur » et se dit encouragé, dans l'entretien ci-contre, par les événements qui ont commencé le 11 septembre jusqu'à l'actuel ramadan de guerre. Engagé dans le dialogue interreligieux, il est aussi associé, depuis dix ans, à toutes les tentatives d'organisation de la communauté musulmane de France, à l'initiative des ministres de l'intérieur de droite et de gauche, jusqu'à l'actuelle consultation menée par Daniel Vaillant. Il a

notamment écrit *Les Grandes Religions* (Elipse) en 1995 et *Marianne et le Prophète* (Grasset) en 1998.

H. T.

François Léotard, député (UDF) du Var, au « Grand jury RTL- "Le Monde"- LCI »

« Le RPR, l'UDF, Démocratie libérale vivent leurs derniers moments. Dans six mois nous en parlerons au passé »

« Lors du congrès de l'UDF, il y a un an, vous invitiez votre parti à refuser, pour l'élection présidentielle, une candidature de témoignage ou une démarche de solitude. François Bayrou est-il en train de faire cette erreur ?

- La candidature de François Bayrou est parfaitement légitime. Une famille politique et un homme qui a du talent ont le droit, peut-être le devoir, de présenter leur projet devant le peuple français.

Si elle est légitime, cette candidature est-elle opportune ?

- Il faut faire très attention à ce qu'on dit. Quand on commence une campagne de cette nature, il faut choisir, globalement, le camp dans lequel on se situe. Je ne crois pas du tout aux thèses de troisième force, de ni gauche ni droite que chaque élection nous ressort comme une sorte de plat original.

François Bayrou pouvait-il s'affirmer sans se démarquer de Jacques Chirac ?

- Le début de positionnement n'était pas celui auquel je m'atten-

dais. D'ailleurs ce début de campagne, apparemment, n'a pas fonctionné. Au-delà, je me pose la question de la pérennité des formations politiques. J'ai la conviction que le RPR, l'UDF, Démocratie libérale vivent leurs derniers moments. Dans six mois, nous parlerons de ces familles politiques au passé : elles sont nées dans une conjoncture très particulière marquée par le soutien à des hommes - M. Giscard d'Estaing d'un côté, M. Chirac de l'autre - et dans la défense de certaines idées qui n'étaient pas exactement les mêmes d'une famille à l'autre. Toutes ces conditions sont derrière nous. Sur l'Europe, sur la décentralisation, sur la réforme de l'Etat, la droite et le centre disent la même chose.

Pourquoi attendre pour engager ce rapprochement ?

- Je suis l'un des membres fondateurs de l'Union en mouvement. Je n'ai donc pas attendu. Réunir l'ensemble de l'opposition prend du temps, c'est difficile, il y a des susceptibilités. Mais je suis convaincu que nous aboutirons à cette simpli-

fication de la vie politique. L'avenir appartiendra à des grandes formations politiques, populaires, transparentes et non pas à une succession de chapelles.

Avez-vous fait votre choix pour 2002 ?

- Non. Je le ferai lorsque les candidatures seront déposées. Je choisirai celui des candidats qui aura la plus grande compétence internationale.

Cela exclut notamment Alain Madelin...

- Là, il y a un problème de positionnement qui n'est pas le mien. J'ai toujours été un libéral républicain, attaché au contrat et au dialogue, mais pas du tout à cette loi du plus fort que l'économie libérale induit mécaniquement. L'économie de marché a montré qu'elle est capable de générer des richesses. Mais il faut faire très attention aux désordres qu'elle crée, aux inégalités et aux injustices qu'elle provoque. Les Français attendent aujourd'hui non pas davantage de brutalité, mais une attitude de régulation et de réflexion sur la

mondialisation qui me semble assez étrangère à la démarche de M. Madelin.

Que vous inspire le succès actuel de la candidature de Jean-Pierre Chevènement ?

- M. Chevènement s'est trompé sur tout et tout le temps : il était contre la nécessaire rigueur qui avait suivi l'euphorie socialiste du début des années 1980, il était contre la guerre du Golfe dont l'histoire a montré qu'elle était juste et sa troisième erreur va trouver sa conclusion dans quelques semaines avec la mise en place de l'euro. Il est vrai que M. Chevènement a su trouver les mots justes pour refuser le danger mortel du communautarisme pour la société française. Mais il n'a pas le monopole de la République. Je reviens de Macédoine et je peux vous dire que je me suis battu pendant quatre mois pour faire prévaloir une considération nationale contre les considérations ethniques ou religieuses qui sont d'une très grande perversité.

En mai, vous avez voté, à l'Assemblée, le projet de loi sur la

Corse. Soutenez-vous toujours le processus de Matignon ?

- Oui. Le principe, c'était la discussion d'un gouvernement républicain avec les élus de l'île, choisis par les Corses. Ce principe-là est incontestable. Il met fin à 25 ou 30 ans de combinaisons, de tractations secrètes. Je continuerai à approuver une démarche républicaine et juste.

Comment expliquez-vous l'hostilité d'une grande partie de l'opposition à ce processus ?

- Il y a l'idée, hélas, que tout ce que fait un gouvernement est nécessairement mauvais quand on est de l'autre côté de la barrière. Quand il s'agit de l'essentiel, c'est absurde. Or l'avenir de la Corse n'est pas une petite question de deuxième tour de cantonale, c'est un sujet majeur pour la France.

En rentrant, en octobre, de votre mission pour l'Union européenne en Macédoine, vous avez déploré la crise de la politique de défense française. Pourquoi cette inquiétude ?

- Je crois qu'il n'y a pas de minis-

tre de la défense en France. Le vrai ministre de la défense, c'est le ministre des finances et c'est une erreur majeure. Et depuis très longtemps. On considère le budget de la défense comme un des éléments d'ajustement du budget de la nation. C'est une hérésie. Malheureusement, d'autres pays font de même, comme l'Allemagne.

» Mais la crise est plus profonde. Si on veut un pays qui sache se défendre, qui associe la jeunesse à la défense de ses intérêts, il faut réfléchir à un éventuel retour du service national. Pas celui de papa ou de grand-papa, mais une formule nouvelle, ouverte sur l'Europe, sur d'autres tâches collectives et préparant à la création d'une réserve.

Voyez-vous un seul candidat capable de vous suivre sur ce point ?

- C'est une question de courage politique. »

Propos recueillis par Patrick Cohen Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

Les périls du partage du pouvoir au Burundi

LE CHEF de l'Etat rwandais, Paul Kagame, l'un des cinq présidents africains à avoir assisté, le 1^{er} novembre au Burundi, à la cérémonie d'investiture d'un « gouvernement de transition et d'union nationale », a dû se poser des questions : dans ce pays jumeau du sien, composé, comme le Rwanda, d'une minorité tutsie d'environ 15 % et d'une majorité hutue de quelque 85 %, un partage du pouvoir sur une base ethnique reconnue, voire revendiquée comme monnaie d'échange politique, s'est mis en place. Or, au Rwanda, conséquence du génocide en 1994, la seule mention de l'appartenance ethnique passe pour le péché originel de la « mentalité génocidaire ». La même communauté internationale, qui se félicite au Burundi d'un partage du pouvoir sur la base de quotas ethniques, sanctifiée au Rwanda l'impossibilité de démocratiser le régime post-génocide.

L'architecte du processus de paix au Burundi, Nelson Mandela, est au-dessus de tout soupçon. L'ancien président sud-africain s'est dépeigné sans compter, au mépris de sa santé, pour le pays plongé depuis huit ans dans une guerre civile meurtrière, réussie, lui aussi, le « miracle » qu'a vécu, largement grâce à Mandela, le pays de l'apartheid. Mais c'est là peut-être le nœud du problème : fixé sur un pouvoir accaparé par une « minorité » aux dépens d'une « majorité », le Prix Nobel de la paix a transposé au Burundi une matrice fondée, chez lui, sur des critères raciaux, au risque de rendre les Burundais plus « ethnistes » qu'ils ne le sont.

Nelson Mandela est parvenu, au bout de deux ans, à faire signer, le 28 août 2000, à Arusha, en Tanzanie, le pouvoir burundais et son opposition, hutue comme tutsie, un « accord de paix et de réconciliation ». Celui-ci repose sur un système de quotas dans la redistribution du pouvoir, destiné à éviter qu'un mouvement de balancier trop violent n'embrase à nouveau le Burundi.

Le partage du pouvoir est une aventure risquée dans ce pays où les Tutsis ont gardé, presque sans interruption depuis l'indépendance, la haute main sur le gouvernement, source de prébendes, et sur l'armée, l'assurance-vie de la minorité. La seule tentative de remise en cause de ce monopole s'est soldée, en 1993, dans un bain de sang. Lors des premières élections pluralistes, organisées par l'ancien et l'actuel président Pierre Buyoya, un putschiste récidiviste mais aussi partisan d'une « ouverture démocratique » au profit des Hutus, une déferlante avait amené au pouvoir un Hutu, Melchior Ndayizeye. Débordé par des extrémistes dans ses rangs, qui

estimaient que leur « tour de manège » était venu, et combattu par des Tutsis nostalgiques d'un pouvoir sans partage, le premier président burundais démocratiquement élu était condamné à brève échéance.

Au bout de cinq mois, son assassinat par un groupe d'officiers a précipité le pays dans l'abîme, en déclenchant des massacres de Tutsis qualifiés d'« actes de génocide » par les Nations unies, et aussitôt suivis de contre-massacres par l'armée. Ces tueries, dont le bilan, jamais établi avec précision, avoisinerait la centaine de milliers de morts, ont débouché sur l'actuelle « guerre civile » entre rebelles hutus et l'armée à dominante tutsie. Huit ans plus tard, son bilan, toujours flou, dépasserait 250 000 morts.

« ÉTAPE DÉTERMINANTE »

La transition qui s'est ouverte le 1^{er} novembre, qualifiée par le Quai d'Orsay – dans un concert de louanges universel – d'« étape déterminante vers la réconciliation nationale », sera dirigée pendant dix-huit mois par le président Buyoya, tutsi, puis pendant une période équivalente par son actuel vice-président hutu, Domitien Ndayizeye. L'attribution de vingt-six portefeuilles gouvernementaux, douze – dont la défense et les finances – revenant à des Tutsis, et quatorze à des Hutus, marque le début d'une complexe

arithmétique quototaire. Des négociations sont en cours pour aboutir à la composition du Sénat, où 50 % des sièges sont réservés aux Hutus, et à celle de l'Assemblée nationale, où ils disposeront de 60 %...

Y a-t-il lieu d'applaudir un « événement historique pour l'Afrique », comme l'a affirmé Nelson Mandela ? Ou faut-il, au contraire, redouter un nouveau « piège ethnique » au Burundi ? Ceux qui y font la guerre ont déjà répondu à la place de ceux qui la subissent. La rébellion hutue a refusé de signer un cessez-le-feu, escomptant obtenir plus que leur intégration dans une armée réformée, dont « seulement » 50 % des effectifs doivent revenir aux Hutus. Elle réclame 85 % de tous les postes. Depuis l'investiture du gouvernement paritaire, la guerre civile a redoublé d'intensité.

Va-t-on pousser jusqu'à l'absurde le principe d'une arithmétique « identitaire », arbitraire par... nature ? Le risque est réel de cimenter plutôt que de neutraliser, voire d'exacerber comme jamais auparavant, les divisions communautaires, démagogiquement présentées comme « divisions ethniques ». Le problème est d'autant plus aigu que le Burundi est un pays ruiné, dont les ressources, déjà épuisées par des sanctions économiques contre-productives, entre juillet 1996 et janvier 1999, souffrent par la chute

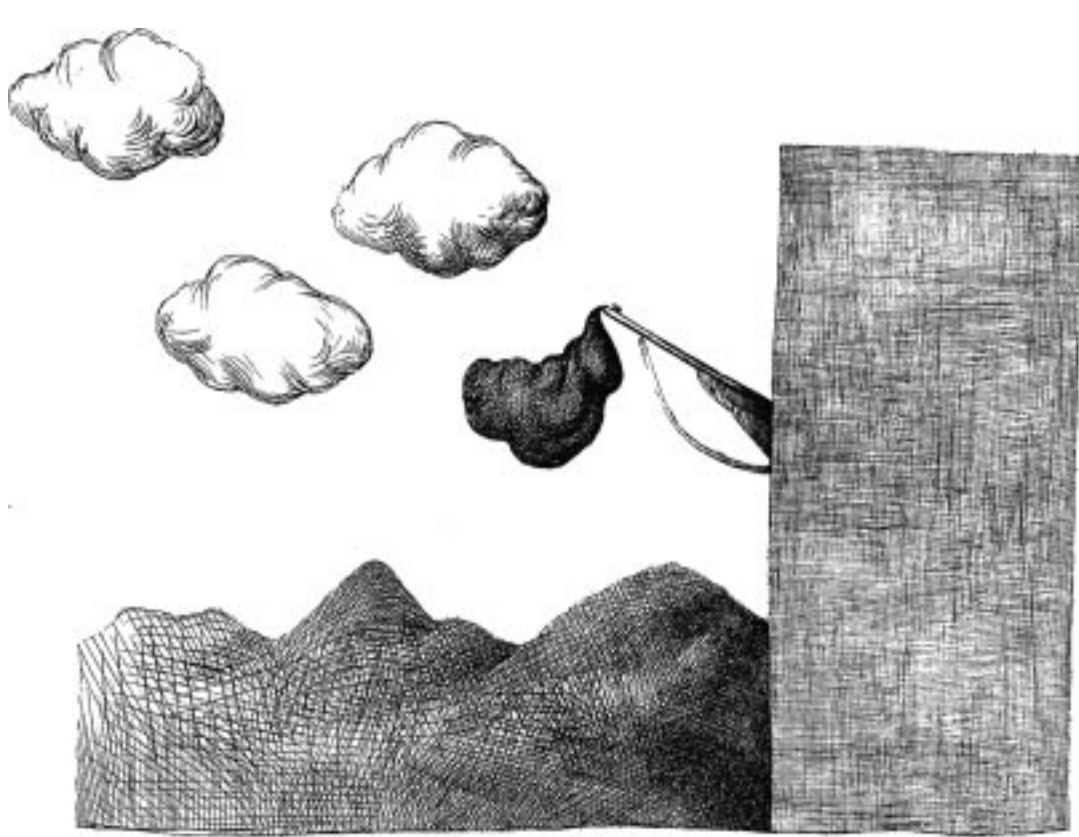
continue des cours du café, qui représente 80 % des recettes d'exportation du pays.

Une réunion de bailleurs de fonds, organisée en décembre 2000 à Paris, s'était conclue par la promesse de 440 millions de dollars d'aide, si l'accord de paix d'Arusha était appliqué. Aujourd'hui, Nelson Mandela voudrait que ce montant soit doublé. Mais les pays riches pourront-ils « acheter » la paix au Burundi et y éviter un dérapage fatal, dans dix-huit mois, quand le tour viendra à un Hutu de devenir président ?

Les seules certitudes ne sont guère des consolations. D'abord, à coup sûr, ce n'est pas la « force de protection africaine » – dont l'avant-garde sud-africaine est déjà arrivée à Bujumbura, en attendant des contingents nigérien, ghanéen et sénégalais – qui viendra au secours de la population. Au prix exorbitant de 86 millions de dollars par an, ces soldats ne doivent servir que de gardes du corps aux hommes politiques rentrés d'exil. Ensuite, bien plus grave, la communauté internationale n'est pas même à la recherche d'une troisième voie, entre les calculs tribaux auxquels elle souscrit au Burundi et l'aveuglement devant la négation intéressée de l'« ethnisme » qu'elle légitime au Rwanda voisin.

Jean-Philippe Rémy
et Stephen Smith

Cessez-le-feu par Dégé



M. Chevènement déplace les fractures politiques

Suite de la première page

S'il culmine à 16 % chez les plus de cinquante ans, il est en revanche d'une extrême faiblesse dans les jeunes générations, les moins de trente-cinq ans (5 % seulement), faisant apparaître ainsi le fossé générationnel qui grandit dans la société française. Mis au cœur de la campagne de l'ancien ministre de l'intérieur, les thèmes du respect des règles collectives contre l'hédonisme individuel, de la demande d'autorité dans l'éducation, du souci de l'égalité contre le développement des particularismes au profit des régions (la Corse) ou des groupes sociaux (les jeunes issus de l'immigration) trouvent un écho important dans les générations d'âge mûr. Le clivage renvoie au rapport même à la politique, selon que l'on juge que la loi et le règlement doivent beaucoup intervenir dans le fonctionnement de la société ou qu'une part croissante des décisions doit être laissée à la liberté des individus ou à la négociation des groupes sociaux. Il y a là un débat majeur de la campagne à venir, où Jean-Pierre Chevènement a su préempter la place de la politique.

Aujourd'hui, le vote Chevènement est dérisoirement faible dans les catégories populaires,

mais élevé, en revanche, dans les couches supérieures de la société : 6 % seulement d'intentions de vote, toujours selon BVA, parmi les ouvriers et les employés, 15 % chez les professions intermédiaires et 18 % chez les cadres. La différence est également nette entre les salariés du secteur privé et ceux du service public : 10 % chez les premiers, 17 % chez les seconds. Conclusion logique : le cœur de son électorat se situe chez les cadres supérieurs et moyens du secteur public, où il culmine à 29 % des intentions de vote !

Il y a là une double fracture politique : celle, ancienne mais retrouvant sa vigueur, entre le secteur privé et le secteur public ; l'autre, nouvelle, qui semble opposer l'élite du pays à sa super-élite. On trouve là aussi l'impact des thèmes lancés par le maire de Belfort sur la nécessité de restaurer l'Etat, l'attachement aux services publics, quel que soit leur mode de propriété, l'inquiétude devant la mondialisation sous sa forme libérale, qui dans son dynamisme même creuse sans cesse les inégalités entre les individus et entre les pays. Un fossé existe désormais entre les élites à fort niveau culturel et à revenus aisés et les super-élites aux revenus explosés par le jeu de la concurrence internationale, et qui paraissent se désintéresser de la chose publique, de l'intérêt général et de la politique, alors qu'elles avaient si longtemps mis au premier rang de leurs préoccupations le service de l'Etat.

La percée de M. Chevènement bouleverse le jeu politique et la position de M. Jospin lui-même

sur son bilan et sur son architecture politique. Le bilan de la gauche se trouve mis en cause sur l'acceptation ou non des particularismes et aussi sur la montée de l'insécurité, attribuée avant tout non pas à un manque de moyens mais à un déficit d'autorité, d'abord à l'égard des adolescents. Au surplus, le candidat venu de l'Hôtel Matignon se trouve implicitement accusé de soumission à une pensée libérale-libertaire et mondialiste, qui corrode le lien social. La notion de majorité plurielle est gravement affaiblie quand les candidats qui lui sont extérieurs – principalement Chevènement et Laguiller – représentent près de 40 % du total des voix de gauche.

« ALLIANCE PRIVILÉGIÉE »

L'ancien leader du Ceres n'est peut-être pas l'adversaire de M. Jospin, mais il combat ouvertement les Verts, dénonçant dans son discours de Vincennes « l'alliance privilégiée » PS-Verts et accusant ceux-ci de « tenir en otage » celui-là. Pour les socialistes, la difficulté est grande, puisque pour les législatives l'accord PS-Verts est indispensable à la victoire, alors que pour le second tour de la présidentielle, l'entente Jospin-Chevènement pourrait bien se révéler décisive !

Jacques Chirac, de son côté, n'a guère de raisons de se réjouir de l'ascension de M. Chevènement, désormais personnalité la plus populaire dans l'électorat de droite (en dehors de lui-même) selon le dernier baromètre d'Ipsos ! Comment ne pas voir l'état de délabrement idéologique de la droite à la fin de ce septennat et

l'envie de s'affranchir de fidélités partisans qui ont perdu beaucoup de leur signification ? Comment ne pas percevoir la critique adressée à un président issu du gaullisme d'en avoir abandonné une à une chacune de ses leçons ? Sur les 12 % d'intentions de vote Chevènement, on peut évaluer à 5 points le prélèvement opéré sur l'électorat de droite ! Imaginons si ce capital se maintient jusqu'au bout, l'effet d'un engagement vigoureux de M. Chevènement en faveur de M. Jospin pour le duel final. Si le maire de Belfort rend difficile le premier tour du candidat socialiste, il pourrait aussi bien gâcher le second tour du président sortant !

La capacité de Jean-Pierre Chevènement à prélever à la fois sur la gauche et sur la droite lui ouvre des possibilités de progression, mais recèle aussi une fragilité quand viendra le temps du durcissement de la campagne et du retour des électeurs aux clivages traditionnels. Jean-Pierre Chevènement a une chance de réussir sa percée dans l'électorat populaire lors de la mise en place de l'euro dans le court laps de temps des difficultés du tout début 2002, mais tant qu'il n'y parviendra pas, il ne peut pas se présenter comme « l'homme de la nation », qu'il voudrait incarner. Son mérite, il est vrai, est déjà d'éviter que l'élection présidentielle ne se limite à une simple course tactique ponctuée par un sprint final en contribuant à en faire le grand débat dont les Français ont besoin pour se réconcilier avec la politique.

Jérôme Jaffré pour Le Monde

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Un Kosovo démocratique

DEUX ans et demi après la fin de la guerre qui a mis un terme à la répression par le régime Milosevic, le Kosovo s'est doté, samedi 17 novembre, d'institutions démocratiques. Il a élu dans le calme un Parlement qui désignera un président. Les Serbes, qui avaient largement boycotté le scrutin municipal d'octobre 2000, se sont rendus aux urnes et auront une vingtaine de représentants dans la nouvelle Assemblée. Autre raison d'optimisme dans ces Balkans qui ont été le théâtre de conflits sanglants au cours de la dernière décennie, les modérés de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), menés par Ibrahim Rugova, ont largement devancé le Parti démocratique du Kosovo (PDK), expression politique de l'ancienne Armée de libération du Kosovo (UCK), dirigée par Hashim Thaçi.

Ibrahim Rugova, l'homme à l'éternelle écharpe rouge, l'organisateur de la résistance passive pendant les dix années où Milosevic imposa aux deux millions d'Albanais du Kosovo un régime de quasi-apartheid, devrait devenir officiellement le président qu'il fut dans la clandestinité. Les dirigeants de Belgrade, qui ont appelé les Serbes du Kosovo à participer aux élections, l'ont félicité pour sa victoire... et critiqué pour ses déclarations favorables à l'indépendance.

Rien n'est en effet réglé sur le fond. Depuis juin 1999, le Kosovo est placé sous administration de l'ONU ; 38 000 soldats de la KFOR y stationnent pour prévenir des incidents entre les diver-

ses communautés. L'élection d'un Parlement doit contribuer à l'organisation d'une administration provinciale, respectant la résolution 1244 qui a mis fin au conflit. Or cette résolution du Conseil de sécurité des Nations unies n'accorde au Kosovo qu'une « autonomie substantielle au sein de la République fédérale de Yougoslavie ». Les Albanais, eux, réclament l'indépendance, qu'ils soient « modérés » ou « radicaux ».

Tout en se félicitant des avancées de la démocratie, la communauté internationale doit donc s'interroger sur l'avenir du Kosovo. Pour elle, le thème de l'indépendance reste tabou, pour des raisons de fond – elle craint les conséquences déstabilisatrices d'une nouvelle modification des frontières dans les Balkans – et pour des raisons tactiques – la Russie mettrait son veto à toute séparation officielle entre le Kosovo et la Serbie. Loin de simplifier l'équation, l'instauration d'un régime démocratique à Belgrade n'a fait que la compliquer. Autant il était exclu de réintégrer la province dans le giron serbe aussi longtemps que Milosevic était au pouvoir, autant une cohabitation pacifique paraît aujourd'hui envisageable. A contrario, le scrutin de samedi a donné une légitimité démocratique à la revendication indépendantiste. La solution la plus probable réside dans l'attentisme, afin que les Kosovars aient le temps de faire l'apprentissage de la démocratie. Mais la question de l'indépendance du Kosovo ne disparaîtra pas comme par enchantement.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massot ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ;
Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ;
Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Gérard Philipe dans « Le Cid »

LE PALAIS de Chaillot étant occupé par l'ONU, la cité-jardin de Suresnes, pour renouveler le miracle d'Avignon, a offert au cours de son premier festival artistique une représentation du Cid.

Le voici, ce Cid de vingt ans, beau comme Achille, fier comme Roland, plein de flamme, vif et gracieux, héroïque et amoureux, que Corneille a donné aux humains et que si peu de comédiens – aucun depuis que je suis au monde – ont incarné selon nos songes ! Car j'ai entendu Mounet-Sully la dernière fois qu'il osa le jouer, et il y était, de voix, sublime. Mais sa tête de cinquante-cinq ans s'accordait mal à ses jambes d'adolescent.

Le voici, c'est Gérard Philipe, dont la silhouette a le dessin haut et cambré d'un Mantegna ou d'un Velasquez ; dont la voix a des éclats de tonnerre et des caresses ; dont le masque surtout vit son

âme. Tout le texte merveilleux semble réinventé par cette bouche inspirée. Chaque phrase prend son élan, comme si elle sortait du nid, au premier vol. C'est du parlé, et le plus naturel, le plus juste. Mais c'est aussi du lyrisme, car la passion y brûle.

Les autres interprètes, je ne les oublie pas. Ni surtout Jean Vilar, dont la mise en scène, adaptée de celle d'Avignon, a dû s'accommoder d'un fond noir et de quelques pans de grillage, d'une chaise légère et d'un trône tout petit. Mais cela nous a bien suffi ! C'est là le vrai théâtre, sans décors : des cœurs, des esprits, de beaux corps, et des voix.

Robert Kemp

(21 novembre 1951.)

★ En raison d'une grève, Le Monde du 20 novembre 1951 n'a pas paru.

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Procédure pénale : à bout de souffle

par Robert Badinter

DANS ma vie professionnelle, j'ai pu mesurer combien la nécessité de se défendre, de se justifier contre des accusations ressenties comme infamantes, était un tourment cruel pour l'innocent. S'agissant d'un ministre, hier encore admiré et respecté bien au-delà du cercle de ses connaissances, se trouver d'un seul coup en posture de suspect, d'auteur présumé d'infractions méprisables, constitue une brûlure quotidienne. Il voit la souffrance de sa femme, de ses enfants, devant le torrent médiatique qui le transforme aux yeux de l'opinion en un affairiste douteux. Cette peine-là, celle de ses proches, cause à l'intéressé une douleur plus aiguë encore que la poursuite.

J'ai conservé à cet égard le souvenir des propos que tenait Pierre Bérégovoy sur la souffrance qu'il lisait sur les traits de son épouse. Elle n'a sans doute pas été étrangère à son tragique suicide, alors qu'il n'encourait en réalité aucune poursuite pénale.

« Il faut que le cœur se brise ou se bronze », disait Chamfort, évoquant de telles épreuves. Celui de Bérégovoy s'est brisé. Celui de Dominique Strauss-Kahn se sera bronzé. L'homme politique y trouvera son compte. L'homme privé sait le prix payé pour se doter d'une telle cuirasse.

Quant à la justice, cette affaire ne peut lui être imputée comme une défaite, puisqu'elle a refusé une injuste condamnation. Mais comment ne pas s'interroger sur ce qui apparaît comme une singulière obstination à poursuivre un justiciable au-delà du nécessaire ? Qu'on mène une enquête, qu'on ouvre une instruction, rien de

rément préféré une ordonnance de non-lieu bien motivée aboutissant au même résultat qui aurait pu être rendue un an plus tôt. Au regard de la vie judiciaire, un an c'est peu. Pour le justiciable poursuivi, c'est interminable.

Faut-il pour autant voir dans cette affaire une nouvelle expression des vices qu'on impute à

somption d'innocence commandait que le parquet requière un non-lieu, plutôt que d'attendre l'audience pour demander l'acquiescement.

A quoi bon voter une nouvelle loi en juin 2000 pour mieux assurer le respect de la présomption d'innocence si on ne la considère pas dans la pratique comme un principe fondamental qui doit gouverner à tous les niveaux le procès pénal ? Je pense pour ma part que notre système de procédure pénale est à bout de souffle. Il nous appartient d'en élaborer un nouveau qui conjugue le meilleur des procédures accusatoires et inquisitoires pour fonder un modèle européen dont la France devrait donner l'exemple.

Mais cette réforme-là, si nécessaire, ne trouvera toute sa portée qu'à la condition de s'accompagner d'une révolution des mentalités dont la prise en compte permanente de la présomption d'innocence sera le pivot. Si l'affaire Strauss-Kahn peut contribuer à la réalisation de ce progrès-là, elle n'aura pas été seulement un épisode inutile et douloureux de la carrière d'un brillant homme politique.

Robert Badinter, ancien ministre de la justice, ancien président du Conseil constitutionnel, est sénateur (PS) des Hauts-de-Seine.

Il nous appartient d'élaborer un nouveau système qui conjugue le meilleur des procédures accusatoires et inquisitoires pour fonder un modèle européen dont la France devrait donner l'exemple

plus légitime. Mais, une fois la réalité des faits établie, qu'on décide de renvoyer les prévenus en correctionnelle au lieu de requérir et de rendre un non-lieu, voilà qui paraît inconcevable.

Est-ce parce que, face au déferlement médiatique qui entoure inévitablement de telles affaires, on juge préférable que la procédure aille à son terme pour que les faits soient débattus au grand jour, quitte à abandonner l'accusation à l'audience ? Singulière sollicitude. L'intéressé, lui, aurait assu-

notre procédure d'instruction ? Et l'affaire Strauss-Kahn sonne-t-elle le glas de celle-ci, comme de bons esprits le déclarent ? En vérité, c'est moins les défauts de notre procédure qui sont en cause que cette structure mentale qui fait référence à la présomption d'innocence sans pour autant la mettre en œuvre.

Puisqu'en droit comme en fait les poursuites contre Dominique Strauss-Kahn et les autres mis en examen s'avéraient, au terme de l'instruction, infondées, la pré-

L'insoutenable vérité de l'emploi

par Denis Gautier-Sauvagnac

TOUT récemment, 56 chefs d'entreprise ont alerté l'opinion sur les pièges du projet de loi dit de modernisation sociale. Certaines réactions politiques à cet appel ont montré combien il est difficile dans notre pays d'énoncer des vérités élémentaires quand elles dérangent un discours démagogique ou qu'elles soulignent crûment la légèreté de ceux qui jouent avec l'emploi pour obtenir les faveurs de l'opinion.

Si nous dénonçons si vigoureusement le texte que l'Assemblée nationale voterait le mois prochain en dernière lecture – il est donc toujours temps de réagir – ce n'est pas pour nous écarter des chemins de la critique constructive. C'est que ce texte est grave de conséquences pour notre pays et ses entreprises dont l'activité est source de richesse et d'emplois.

La nouvelle définition du licenciement économique prévue par la loi aboutit à une interdiction déguisée du licenciement dans une entreprise encore saine qui doit modifier ses activités en ayant recours à un personnel moins nombreux. En somme, elle doit attendre d'être sérieusement malade, voire au bord du dépôt de bilan, pour ajuster ses effectifs.

Curieusement, c'est la précision apparente des termes du nouveau texte qui ouvre la voie à l'insécurité juridique et aux procédures sans fin, quand il s'agit de s'entendre, pour justifier un licenciement, sur les difficultés économiques « sérieuses » qui ne peuvent être surmontées par « d'autres moyens » ou sur « les mutations technologiques mettant en cause la pérennité de l'entreprise », ou encore sur « les réorganisations indispensables à la sauvegarde de l'activité de l'entreprise ». Chaque mot, chaque adjectif sera l'objet d'interprétations ou de contestations. Veut-on faire du juge le responsable du personnel des entreprises françaises ?

La « judiciarisation » à outrance de la vie économique, avec les délais qu'elle implique, est-elle compatible avec la vie des entreprises ? Evidemment non, et ceux qui croient qu'il faut compliquer les procédures pour protéger les salariés oublient que le temps de l'entreprise n'est pas celui de l'Etat, ni du juge. Entraver l'entreprise dans ses possibilités d'adaptation, c'est en réalité pénaliser l'emploi.

Il est faux de prétendre, par ailleurs, que le projet de loi ne fait que reprendre la jurisprudence. En réalité, le texte en débat exclut, contrairement à la jurisprudence, que le souci de la compétitivité d'une activité justifie une variation des effectifs.

Autre exemple de complication des procédures, le projet conduirait le comité d'entreprise, qui est certes un élément essentiel du dialogue social, à émettre désormais des propositions alternatives, assorties dans certains cas d'un droit d'opposition susceptible de conduire obligatoirement à une médiation, et accompagnées d'une possibilité nouvelle de saisine du juge en référé. C'est un changement de nature dans le rôle de ces comités.

Nul ne peut nier que les nouvelles procédures envisagées auront pour effet d'alourdir, d'allonger, de renchérir les licenciements économiques. C'est une première et lourde erreur de faire croire qu'il faut consacrer tant d'énergie à la préservation de l'emploi, alors que l'effort doit d'abord porter sur les créations d'emplois pour qu'elles dépassent, et de loin, les suppressions qui, depuis toujours, accompagnent inévitablement le développement économique.

C'est une deuxième erreur de méconnaître le degré de découragement et d'exaspération qu'entretiennent chez les chefs d'entreprises, quelle que soit leur taille, des textes qui démontrent à l'environnement qu'ils ne sont ni écoutés, ni compris, ni respectés.

Le texte en débat au Parlement pêche encore par l'isolement de ses auteurs. C'est le secrétaire

général de la CGT qui avait regretté « l'absence de concertation ». C'est la CFDT qui redoutait « les effets pervers de la loi », et c'est FO qui estimait que ce projet soulignait, une fois de plus, « l'interventionnisme social du gouvernement, dicté par l'opportunisme ». Le dialogue social ne sort pas grandi de cet exercice.

Un dialogue social qui avait pourtant remodelé en 1986 le droit du licenciement, repris ensuite tel quel par la loi, sans que les élus du suffrage universel aient cru devoir s'en formaliser.

Un dialogue social qui fonctionne sur le plan européen. Mais le traité d'Amsterdam, qui donne aux partenaires sociaux le droit de régler les relations du travail par des accords collectifs qui doivent être repris en l'état par les institutions européennes, n'est peut-être pas du goût de tous.

Un dialogue social qui a franchi une nouvelle étape en juillet dernier quand, au nom du Medef, l'auteur de ces lignes, accompagné des représentants de la

La « judiciarisation » à outrance de la vie économique, avec les délais qu'elle implique, est-elle compatible avec la vie des entreprises ? Evidemment non

Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et de l'Union professionnelle artisanale (UPA), a signé avec quatre organisations syndicales représentatives sur cinq une position commune sur l'approfondissement de la négociation collective. Une position commune respectueuse de l'ordre public social fixé par la loi, mais confiante dans la capacité des partenaires sociaux à en régler les modalités d'application.

La vérité est qu'une entreprise est un organisme vivant qui se transforme dans le temps. Il peut croître, s'épanouir comme il peut également décliner, disparaître et, heureusement, se recréer. Pour gérer, il faut être capable, dans le respect des personnes, de faire avec diligence des choix clairs. Le projet de loi dit de modernisation sociale méconnaît cette réalité. Il la refuse, place le chef d'entreprise en liberté surveillée et décourage l'investissement et donc l'emploi. C'est effectivement un piège pour les salariés.

La vérité est que le licenciement est très souvent un drame pour la personne concernée. L'indemniser correctement, l'accompagner efficacement dans sa recherche d'emploi est un dû. Mais la pire des méthodes est d'interdire le licenciement, en oubliant qu'entraver la sortie, c'est aussi bloquer l'entrée.

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie semblait bien partager ce sentiment lorsqu'il déclarait avec simplicité : « Il faut éviter que la loi ait un effet dissuasif pour l'investissement et les recrutements. »

Peut-être était-ce un propos de trop ? A moins que, dans un sursaut de clairvoyance, averti des réalités par tous ces appels à la raison, le gouvernement n'interrompe le processus législatif et décide d'étudier plus avant, avec les commissions parlementaires et les partenaires sociaux, un texte aussi contesté. Ce serait la voie de la sagesse et du dialogue retrouvé, dans l'intérêt de l'emploi.

Denis Gautier-Sauvagnac est vice-président délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et président du groupe « Relations du travail, dialogue social, politique de l'emploi » au Medef.

contre les bourrasques,
il vaut mieux
CONSTRUIRE
SOLIDEMENT.

Douze pays avec une monnaie unique, c'est une économie qui résiste mieux. Une monnaie plus stable, c'est bon pour notre pouvoir d'achat, c'est mieux pour construire notre avenir.

L'euro, pour être plus forts ensemble.



FINANCE L'assemblée générale du Consortium de réalisation (CDR), structure chargée de céder les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais, doit entériner la démission de Ray-

mond Lévy, président du conseil de surveillance, et nommer à ce poste Jean-Pierre Aubert. ● CINQ ANS APRÈS sa mise en place, le CDR a cédé près de 85 % de ses actifs, ce

dont se félicite M. Lévy, surtout satisfait d'avoir déchargé cette structure d'une réputation sulfureuse et de pressions politiques. ● LES EFFECTIFS doivent être réduits (entre 50 à 70 per-

sonnes), qui pourraient être rapprochées de la Caisse des dépôts. ● LE CDR a de lourds contentieux à gérer. Sur près de 60 affaires en cours, une seule a abouti. ● ESTIMÉES à 96 mil-

liards de francs, ses pertes ont été réduites aujourd'hui à 72 milliards. Cette somme ne tient pas compte de l'affaire Executive Life, le plus gros risque juridique du CDR.

Le CDR solde péniblement le sinistre du Crédit lyonnais

Jean-Pierre Aubert remplace Raymond Lévy à la présidence du conseil de surveillance du Consortium de réalisation, chargé de liquider les anciens actifs du Lyonnais. A part quelques actions encore faciles à vendre, il ne reste plus à traiter que des participations, des créances ou des contentieux

C'EST AVEC le sentiment d'avoir accompli la mission que lui a confiée en 1998 Dominique Strauss-Kahn, alors ministre de l'économie, que Raymond Lévy, ancien patron de Renault, quitte la présidence du conseil de surveillance du Consortium de réalisation (CDR), l'organisme chargé de gérer et vendre les actifs compromis du Crédit lyonnais. Après l'assemblée générale du mardi 20 novembre, il passera le témoin à Jean-Pierre Aubert, conseiller d'Etat, tout en restant membre du conseil de surveillance.

Pièce centrale du dispositif de sauvetage de l'ancienne banque publique, le CDR, institué en 1995, a rempli l'essentiel de son mandat. Sur les 29,4 milliards d'euros (193 milliards de francs) d'actifs financiers et immobiliers douteux transférés il y a six ans, il ne lui restera plus, à la fin de l'année, que 1,6 milliard, soit 15 % du montant d'origine. Au fil des cessions réalisées depuis six ans, les pertes liées aux déboires du Lyonnais ont été ramenées de 14,6 milliards d'euros, selon l'estimation de

1996, à 11 milliards actuellement. Le CDR a bénéficié d'une conjonction favorable en 1999 et 2000.

De l'avis du ministère des finances, cette facture évoluera peu. Restent toutefois d'importants risques non chiffrables, susceptibles d'alourdir ce montant : ils avaient été estimés à 610 millions d'euros en 1996. A cela s'ajoute l'affaire américaine Executive Life, une menace qui se chiffre en centaine de millions d'euros.

A l'heure du bilan, c'est sur sa politique de pacification qu'insiste M. Lévy. « Ma réussite est, paradoxalement, d'avoir fait oublier le CDR. Qui en parle encore ? Je laisse une maison calme et bien dirigée, sur laquelle tout parfum de scandale a disparu », indique-t-il au Monde. Pour comprendre ces propos, il faut se souvenir du climat de suspicion qui entourait le CDR à son arrivée il y a trois ans.

Plusieurs affaires avaient entaché son fonctionnement, dont la vente à François Pinault, dans des conditions opaques, de l'ex-participation du Lyonnais dans sa holding personnelle, Artémis. Soumis

à la pression politique, les dirigeants ont négligé l'objectif de meilleure valorisation des actifs.

« J'ai fait en sorte que le CDR travaille sans pression pour vendre à tel ou tel ; on ne m'a jamais rien demandé ; l'Etat, qui s'était engagé à s'abstenir de toute intervention, a tenu sa parole », poursuit M. Lévy. Son mandat n'a pourtant pas été épargné par la critique. Dans un rapport paru fin 2000, la Cour des comptes épingle « un nombre de rémunérations élevées excessif », dont celle de M. Lévy, fixée à 1,7 million de francs par an. Celle-ci est supérieure à celles des présidents des grandes entreprises publiques. Globalement, la Cour des comptes juge toutefois que les intérêts patrimoniaux de l'Etat ont été préservés.

RÉDUCTION DES EFFECTIFS

A Bercy, on précise que « rien n'est reproché à M. Lévy ». Le ministre des finances, Laurent Fabius, a été averti par lettre, en septembre, du souhait de ce dernier de passer le flambeau, à soixante-quatorze ans. Des proches de l'ex-patron de Renault, qui fut administrateur du Lyonnais de 1988 à 1993, confient toutefois que ce dernier part un an avant la date qu'il s'était fixée, fin 2002, pour présenter un bilan définitif de son action. Son manque d'affinités avec M. Fabius l'aurait incité à anticiper son départ. « M. Lévy a accepté ce poste parce que M. Strauss-Kahn, qu'il côtoyait



au Cercle de l'industrie, le lui avait demandé ; il voit mal l'intérêt d'aller plus loin », souligne un ancien collaborateur.

Actuellement président du conseil du patrimoine de la Mairie de Paris, son successeur, Jean-Pierre Aubert, proche du Parti socialiste, qui a dirigé le CEPME, le CIC et la Banque de la Cité, et liquidé la banque Finindus, devra gérer un portefeuille de créances douteuses ou irrécouvrables de 3,7 milliards de francs. Il devra aussi suivre l'évolution des nombreux dossiers du

CDR en justice. Il aura à parachever la vente des derniers actifs cotés (Usinor, Fimalac...), retardée du fait de la dégradation des conditions de marché. En outre, le CDR détient encore quelques participations lourdes et illiquides, délicates à gérer, notamment dans le capital de l'administrateur de biens Vendôme-Rome. Il lui reste en particulier un fleuron : 40 % du capital de la Compagnie des Glénans, une des holdings du groupe de Vincent Bolloré. Cette participation vaut 1 milliard de francs. Le CDR indi-

que qu'il « sortira volontiers du capital en 2002 » tandis que l'entourage de M. Bolloré se dit « intéressé, le moment venu, par le rachat de cette participation minoritaire, pour poursuivre la simplification des structures du groupe ». Aucune des parties ne s'est pour l'heure risquée à engager les discussions, le CDR craignant de se faire piéger une nouvelle fois comme dans l'affaire Pinault, et M. Bolloré attendant le moment propice. Restent enfin des actifs immobiliers, dont une foncière hôtelière sous mandat de gestion d'Accor estimée à 1 milliard de francs.

M. Aubert devra enfin recenser un CDR délesté de tous ses actifs, à l'horizon 2003, sur la gestion des créances douteuses et des contentieux. Ce changement de nature de l'instance s'accompagnera d'une réduction des effectifs de 250 salariés aujourd'hui à entre 50 et 70 salariés dès 2002, via un plan social. Le CDR a compté jusqu'à 1 200 salariés. Dans ce cadre, la question de l'adossment opérationnel du CDR à la Caisse des dépôts (CDC), soutenue par le député socialiste Dominique Baert, sera posée. « Si l'Etat demande à la CDC d'intégrer un CDR de 50 personnes sans assumer la charge du risque, une solution sera trouvée », estime un proche de la CDC. En 2014, le CDR sera liquidé, ainsi que le prévoit la loi du 28 novembre 1995, qui l'a créé.

Anne Michel

Un coût annuel de 6 milliards de francs pour l'Etat jusqu'en 2014

LE CONSORTIUM de réalisation (CDR) n'est que la face visible de la défaisance, le montage complexe qui a permis de sauver le Crédit lyonnais. La face cachée est logée dans l'Établissement public de financement et de réalisation (EPFR). Cette structure d'Etat finance les actifs sortis du bilan du Lyonnais et transférés dans le CDR. Lors de sa création en 1995, l'EPFR s'est endetté de 123 milliards de francs. Une petite partie de cette dette a été ou sera remboursée grâce à l'argent provenant des cessions d'actifs du CDR. L'essentiel reste toutefois à la charge de l'Etat. Lorsque le consortium vend en perte ou fait des provisions colossales pour constater la dépréciation de ses actifs, le passif de l'EPFR ne change pas. A l'Etat de rembourser cette dette. C'est ainsi que le contribuable prend en charge les pertes du Lyonnais.

RECETTES DE PRIVATISATIONS

Déjà abyssales, elles ont été encore creusées par la mauvaise gestion de la défaisance entre 1995 et 1997. Non seulement l'Etat n'a pas apporté à l'EPFR le capital nécessaire pour rembourser sa dette au fur et à mesure du constat des pertes, mais il ne lui a même pas donné les moyens de payer ses intérêts. En 1997, explique-t-on au ministère

de l'économie, l'EPFR avait une dizaine de milliards de francs de paiement d'intérêts de retard. Une dizaine de milliards qui sont venus gonfler la dette et son coût.

La donne a changé avec la privatisation du Crédit lyonnais à l'été 1999. Le produit de la cession de la banque (quelque 33 milliards de francs) a été versé à l'EPFR, qui a également reçu 35 milliards provenant d'autres privatisations. « Fin 1999, la décision a été prise d'amortir linéairement la dette de l'EPFR jusqu'en 2014 », explique-t-on dans l'entourage de Laurent Fabius, qui reste sur la ligne tracée par Dominique Strauss-Kahn, son prédécesseur à Bercy. « Chaque année, l'EPFR amortit 4,4 milliards de francs de dette et reçoit, via le compte d'affectations spéciales du budget, 6 milliards de francs. Il reste aujourd'hui 57 milliards de francs de dette dans l'établissement public. » Une partie des recettes de privatisations est donc directement absorbée par le passé du Crédit lyonnais. Même si l'orthodoxie budgétaire semble mieux respectée, consacrer l'équivalent d'un gros tiers du budget du ministère de la culture ou d'un demi porte-avion chaque année à l'EPFR n'en est pas moins lourd.

Sophie Fay

Sur 60 enquêtes judiciaires, une seule affaire est parvenue à son terme

EN RÉCUPÉRANT, en 1995, l'ensemble des actifs douteux du Crédit lyonnais, le Consortium de réalisation (CDR) devait traiter le contentieux afférant aux dossiers qui lui étaient confiés. Il lui revenait la charge de poursuivre les entreprises et les dirigeants suspectés d'avoir abusé de la confiance du groupe Crédit lyonnais. Il n'a toutefois jamais vraiment su comment gérer ses relations avec la justice.

La première démarche des responsables du CDR fut, avant tout, de privilégier la vente des actifs aux meilleures conditions et non d'engager des poursuites. Le ministère de l'économie et des finances lui a sévèrement reproché. Deux ans après sa création, le CDR a été rappelé à l'ordre dans un rapport de l'Inspection générale des finances, transmis au ministre de l'économie de l'époque, Dominique Strauss-Kahn. Le volet de l'enquête portant sur le CDR-Entreprise, une des cinq structures du consortium, relevait : « On ne peut manquer d'être surpris par la faiblesse des préoccupations du CDR-Entreprise quant à l'engagement des procédures civiles ou pénales dont il pourrait se prévaloir. Les dossiers ne sont pas examinés à la lumière de leurs incidences judiciaires. »

Contrairement de modifier sa stratégie, le CDR a alors opté pour une traque systématique des auteurs de malversations ou d'abus de confiance, au point de consacrer, aujourd'hui, plus de

170 millions de francs (25,92 millions d'euros) par an aux honoraires facturés par ses avocats.

Au regard des résultats obtenus, cette tactique commence à décevoir. Seule une affaire, celle de la banque Saga, sur près de soixante enquêtes judiciaires ouvertes, est parvenue à son terme (Le Monde du 8 octobre). Les dérapages de l'ancienne banque publique sont recensés dans trois volets principaux, du nom d'anciennes filiales du Lyonnais : IBSA, Altus et SDBO. A l'origine, IBSA (International Bankers SA) portait uniquement sur des opérations immobilières. La juge Eva Joly est saisie de ce dossier depuis le 19 septembre 1994. Le 28 juillet 1997, l'attention de la justice s'orientait sur les conditions d'entrée du Lyonnais, en 1990, au sein de l'actionnariat d'IBSA.

PLUSIEURS MALADRESSES

Le 17 mars 1995, une enquête a été ouverte après la transmission, par la Cour des comptes, d'éléments mettant en cause la gestion de l'ex-filiale du Lyonnais, Altus. Des investigations visent notamment ses relations avec le groupe de distribution Marland, le rachat de 36 golfs, la gestion de d'une filiale, Stardust Marine, spécialisée dans la location de bateaux de plaisance de luxe, ou encore ses liens financiers avec la société de travaux publics et de traitement de déchets Sater. Enfin, le dernier volet judiciaire des affaires gérées par le CDR concerne la banque SDBO

(Société de banque occidentale), qui aurait soutenu abusivement l'ancien ministre socialiste Bernard Tapie et la société Impopar. A ces trois volets s'ajoute la masse des créances qui restent au bilan du CDR. « Plus de la moitié sont en contentieux, nous avons engagé des procédures à l'encontre de nombreux débiteurs, avec parfois 1 milliard de francs en jeu », affirme aujourd'hui le CDR.

En 1998, un dernier dossier s'est ajouté : l'affaire Executive Life, qui concerne le rachat de la compagnie d'assurance californienne par la MAAF et Altus. La justice américaine enquête sur les conditions dans lesquelles Altus aurait violé la législation des Etats-Unis afin de mettre la main sur les actifs de la compagnie d'assurance. Une opération de 3,5 milliards de dollars qui aurait, à terme, permis aux Français, et notamment à François Pinault, de réaliser des plus-values de près de 10 milliards de dollars. Le montant de l'éventuelle sanction n'est pas tranché. Dans cette affaire, l'acharnement du CDR, une nouvelle fois maladroite vis-à-vis de la justice, a produit des effets contraires à ceux attendus. Désireux de prouver ses bonnes intentions, sur les conseils du cabinet White & Case, le consortium a livré des éléments aux autorités américaines qui se sont retournés contre la France.

Jacques Follorou

Jusqu'à
8 A/R
par jour !

4H15

Paris/Amsterdam,
tout confort

le business n'attend pas.

Paris • Bruxelles • Cologne • Amsterdam • Genève

Informations et réservations : 08 92 35 35 36 (2,21 F soit 0,34 € la minute),
agences de voyages agréées, gares et boutiques SNCF, www.thalys.com.

Volvo se prépare au ralentissement du marché européen du poids lourd

Les syndicats français s'inquiètent pour l'emploi chez Renault VI, filiale du constructeur suédois

Comme ses concurrents, le constructeur de poids lourds Volvo s'inquiète du retournement de conjoncture économique tant aux Etats-Unis

qu'en Europe. Volvo devait décider lundi 19 novembre de diminuer ses emplois administratifs. En France, les salariés de Renault VI, passé

dans le giron de Volvo en 2000, s'inquiètent. La direction affirme que seule la conjoncture pourrait expliquer certaines suppressions d'emplois.

GÖTEBORG

de notre envoyé spécial

Le marché européen du poids lourd se prépare à une année 2002 difficile. Après les Etats-Unis, où les immatriculations ont chuté de près de 40 % cette année, le Vieux Continent s'apprête à son tour à entrer dans une zone de turbulences. Indicateur de ce changement de tendance, la forte baisse du résultat d'exploitation des principaux acteurs du secteur sur les neuf premiers mois : 94 % pour DaimlerChrysler, 34 % pour Scania – pourtant le constructeur le plus rentable du secteur – et près de 50 % pour Volvo. Dans ce contexte, le constructeur suédois pourrait envisager des restructurations pour adapter ses capacités de production à la demande.

Volvo prévoit une baisse de 10 % à 15 % du marché européen l'an prochain. En France, le marché pourrait passer de 57 000 véhicules cette année à 50 000 en 2002, selon le président de Volvo France, Jean-Noël Thénault. « Nous n'avons pas à ce jour de plan global de réduction des effectifs en Europe, mais nous devons prendre des décisions pays par pays, afin de rester réactif par rapport à l'évolution de la demande », a expliqué, vendredi 16 novembre à Göteborg, le président de Volvo, Leif Johansson. Le président de la division poids lourds du groupe, Jorma Halonen, a précisé que Volvo chercherait

d'abord à limiter le recours à l'intérim, qui représente environ 5 % des effectifs du constructeur. « Mais si nous voulons nous attaquer de façon efficace au problème de la rentabilité, nous devons adapter nos effectifs, y compris les emplois administratifs (cols blancs) », a confié M. Halonen, sans toutefois préciser combien de personnes seraient concernées. Une décision devrait être prise lundi 19 novembre, lors d'une réunion au siège de Volvo à Göteborg.

Les craintes de baisse de volumes sont d'autant plus fortes que Volvo a décidé d'adopter une stratégie visant à améliorer la rentabilité du groupe plutôt que de s'engager dans une course aux parts de marché. Le constructeur suédois a ainsi décidé d'augmenter ses prix, une mesure qui risque de peser à court terme sur ses ventes. Ainsi en France, sur les huit premiers mois de l'année, les parts de marché de Volvo sont passées de 13,5 % à 12,7 %. Même tendance en Allemagne, plus gros marché européen du constructeur suédois. « Ce qui compte, ce sont nos marges nettes, pas les parts de marché », insiste M. Johansson. Volvo a déjà lancé un programme d'amélioration de la rentabilité aux Etats-Unis – avec 5 200 suppressions d'emplois à la clé – et pourrait être sur le point de l'étendre à l'Europe. « Je suis convaincu que Volvo aura une position concurrentielle

plus solide et sera l'un des premiers à bénéficier d'une amélioration de la conjoncture », assure M. Johansson, qui prévoit que « les ventes de poids lourds aux Etats-Unis devraient retrouver dès 2003 un niveau "normal" ». C'est-à-dire autour de 200 000 unités contre 140 000 cette année. « La baisse

Le groupe a décidé d'adopter une stratégie visant à améliorer la rentabilité plutôt que de s'engager dans une course aux parts de marché

conjugée des taux d'intérêt et des taxes devrait soutenir le marché américain l'an prochain », a expliqué le président de Volvo, soulignant que « le volume de transport n'a pas reculé aussi fortement que les ventes ». Reste que l'Europe commence à être touchée à son tour par le ralentissement.

Ce fléchissement intervient au moment de l'intégration de Renault VI et de sa filiale américai-

ne, Mack, dans le groupe Volvo. Le fabricant français de camions est en effet passé dans le giron du suédois en 2000. Volvo vient d'annoncer la fermeture d'une usine Mack aux Etats-Unis. Pour l'Europe, M. Johansson s'est voulu rassurant, précisant que, « en aucun cas, la fusion avec Volvo entraînera des suppressions d'effectifs chez Renault VI. S'il y en a, ce sera uniquement dû à la faiblesse de la conjoncture ».

Au-delà du ralentissement du marché, les syndicats de Renault VI s'inquiètent des conséquences des réorganisations industrielles que la fusion pourrait impliquer dans un avenir proche. M. Johansson s'est contenté de préciser qu'un vaste projet de coordination sur les moteurs était en cours. Le but étant de développer une famille d'engins communs pour Renault VI, Mack et toutes les divisions de Volvo (camion, travaux publics et marine). « Cette coopération devrait faire de Volvo le plus grand constructeur mondial de diesel de gros tonnage », affirme M. Johansson.

Le groupe suédois prépare également deux plates-formes communes à Renault VI et Volvo dans le gros et le moyen tonnage. Des projets, qui, selon les syndicats, pourraient déboucher à terme sur des regroupements de sites.

Stéphane Lauer

Les salariés de Moulinex acceptent le projet de plan social

Son financement oppose le Medef au gouvernement

CAEN

de notre correspondant

Les salariés de l'usine Moulinex de Cormelles-le-Royal (Calvados) ont massivement approuvé, samedi 17 novembre, les dernières propositions du plan social et les accords sur les primes de licenciement. « La décision vous appartient », avait indiqué Thierry Le Paon, le leader de la CGT de feu Moulinex, aux 350 salariés réunis dans l'une des quatre usines normandes condamnées à la fermeture, avec Falaise et Bayeux, dans le Calvados, et Alençon (Orne). Le vote cormellois prévoit également la levée du blocus de l'usine occupée depuis le 11 septembre, quatre jours après le dépôt de bilan du groupe électroménager. Un compromis a été élaboré, vendredi 16 novembre, lors de négociations au sein du comité central d'entreprise (CCE) de Moulinex, entre syndicalistes, administrateurs judiciaires et le « M. Moulinex » délégué par le gouvernement, Michel Bove.

Les 3 500 salariés de Moulinex licenciés en Basse-Normandie devraient, selon ce plan, pouvoir partir avec une « surprime » de licenciement allant de 30 000 francs à 80 000 francs selon l'ancienneté du salarié et s'ajoutant aux indemnités conventionnelles. Un ouvrier avec trente ans de maison pourrait toucher envi-

ron 150 000 francs. En outre, chaque salarié licencié doit se voir proposer trois offres d'emplois.

A Cormelles-le-Royal, la base a finalement tout comme à Bayeux et à Falaise, lundi 19 novembre. En revanche, dans le fief historique d'Alençon, les 500 salariés réunis en assemblée générale, samedi 17 novembre, ne se sont pas prononcés. Aucun vote n'a été organisé. Une nouvelle fois, CGT et CFDT ne sont pas sur la même longueur d'onde.

REFUS DE VOTE À ALENÇON

Majoritaire à Alençon, la CFDT assure que le plan proposé contient des mesures discriminatoires pour les plus de 56 ans et réclame davantage d'assurances concernant la réindustrialisation du site. Appelant au maintien de l'occupation, la CFDT entend négocier jusqu'au dernier moment avant l'ultime comité central d'entreprise prévu le mardi 20 novembre à Paris.

Alors que le coût du plan social est évalué à 187 millions de francs, il restera à déterminer qui paie la facture : jusqu'à présent, l'Etat et l'Association de garantie des salariés (AGS) gérée par le Medef se renvoient la balle.

Jean-Jacques Lerosier

► www.lemonde.fr/restructurations

De l'art de minimiser le bilan du gouvernement en matière de privatisations...

D'ORDINAIRE, on ne prête guère attention aux comptes spéciaux du Trésor. C'est un tort, car c'est parfois une mine d'informations. Publié lundi 19 novembre, le rapport que le député (PS, Nord) Dominique Baert leur consacre risque en effet de relancer le débat sur l'évaluation des privatisations. Alors qu'il semblait acquis que, de tous les premiers ministres, Lionel Jospin était celui qui avait le plus privatisé, ce document semble aller à l'encontre de ce diagnostic et suggère qu'en réalité, entre la gauche et la droite, c'est match nul en matière de cession d'actifs publics.

Comment Dominique Baert, rapporteur pour ces crédits budgétaires, arrive-t-il à ce décompte inattendu ? Selon ses calculs, les recettes de privatisations, enregistrées par le compte d'affectation spéciale n° 902-24, font apparaître qu'elles ont atteint 291,8 milliards de francs sur les huit exercices budgétaires connus depuis 1993, dont 148,8 milliards de francs pour la période 1993 - juin 1997 et 142,9 milliards de francs depuis juin 1997 jusqu'à fin 2001. Quelque 148 milliards pour la droite, 142 pour la gauche : la balance est de

fait presque à l'équilibre. Lionel Jospin peut même assurer qu'il n'est pas, contrairement à ce que l'on prétend, en tête du hit-parade.

MANIÉS AVEC DES PINCETTES

Seulement voilà ! Ces chiffres doivent être maniés avec des pincettes. D'abord, toutes les recettes de privatisations ne transitent pas par ce fameux compte n° 902-24. Par exemple, certaines cessions, notamment celles des groupes qui ont traversé de graves difficultés et où des structures de « défaisance » ont été créées n'y figurent pas : c'est le cas des 24 milliards de francs provenant de la cession du GAN, décidée par Alain Juppé, et des 33 milliards provenant du Crédit lyonnais, une décision de Dominique Strauss-Kahn. Ce qui rééquilibre sans doute la balance en faveur de la gauche, même si l'Etat a peu de chances de récupérer ces sommes, dans le cas du Lyonnais, sinon dans celui du GAN.

De surcroît, le rapport admet que le gouvernement prévoit des privatisations pour 2002 (Sneema et opérations diverses) pour un montant qui devrait dépasser 25 milliards de

francs. Ce ne sera donc pas l'actuel gouvernement qui les mettra en chantier, mais il n'est pas anormal de lui en attribuer la paternité. On retiendra ainsi que c'est lui qui a lancé l'idée de la privatisation partielle des Autoroutes du sud de la France (ASF).

Envers et contre tout, c'est donc bel et bien Lionel Jospin qui aura le plus privatisé. On peut même être encore plus précis que cela : si l'on exclut la période 1986-1988 et si l'on se borne à comparer les deux dernières législatures, il aura plus privatisé qu'Edouard Balladur et Alain Juppé réunis.

C'est l'embarras qui transparait de ce document : ce gouvernement est celui qui a le plus vendu les « bijoux de famille », mais, à quelques encablures des élections, ce ne semble pas vraiment un motif de fierté. Cela tombe bien : agrégeant les périodes 1986-1988 et 1993-1995, et faisant un décompte en francs constants, M. Balladur a toujours prétendu que c'est lui qui présentait le bilan de privatisations le plus flatteur.

Laurent Mauduit

Kiabi à Béziers, McDonald's à Paris : des conflits qui durent et s'enlisent

LA LOI qui renforce la lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail, adoptée définitivement le 6 novembre, suffira-t-elle à protéger les salariés en statut précaire dans le commerce et les entreprises de service ? A Béziers et à Paris, deux conflits, dans l'impasse, mettent à l'épreuve les nouveaux dispositifs à propos de la reconnaissance du droit syndical et de la défense des salariés menacés de licenciement.

Depuis le 29 septembre, 16 « conseillers de vente », parmi les 56 salariés du magasin Kiabi de Béziers (Hérault), sont en grève et campent devant les portes de cette enseigne du groupe Auchan spécialisée dans la vente de vêtements. A l'origine de ce conflit, une altercation verbale qui a mal tourné entre une caissière et son supérieur hiérarchique ayant motivé une procédure de

licenciement « pour motif disciplinaire ». A ce jour, les tentatives de médiation n'ont pas abouti, et les grévistes – toutes des salariées à temps partiel effectuant entre 18 heures et 30 heures – continuent de demander la réintégration de leur collègue.

SUR LE TERRAIN JUDICIAIRE

La personne licenciée ayant fait valoir sa qualité de déléguée syndicale CGT en cours de validation, le conflit a dérivé sur le terrain judiciaire. Saisi en référé, le tribunal des prudhommes a, dans un premier temps, annulé la procédure. Mais cette décision a été annulée par la cour d'appel de Montpellier qui, dans l'attente d'un examen au fond, a considéré que la salariée mise en cause n'était pas, au moment des faits, encore désignée et se trouvait donc non protégée. Sur cette base,

la direction a entrepris de nouvelles actions en justice. Elle a obtenu l'enlèvement de la tente dressée par le comité de soutien et a fait appel d'un jugement déclarant que la grève n'était pas « illicite ».

Avec le soutien de l'union locale CGT et l'appui d'associations et de personnalités – dont le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, candidat malheureux à la mairie de Béziers lors des dernières élections –, les grévistes dénoncent « cet acharnement judiciaire » et maintiennent leur demande en ajoutant à leurs revendications l'arrêt des discriminations ainsi que la revalorisation des conditions de travail et des salaires. Pour sa part, la direction n'entend pas céder, en faisant valoir que « la CGT, qui finance les salariées en grève, en a fait un conflit emblématique », quatre ans après une précédente épreuve de force, elle aussi très longue et très dure.

C'est aussi dans une impasse que s'enfoncent la grève au restaurant McDonald's du boulevard Saint-Denis, à Paris, dans le 2^e arrondissement, fermé depuis le 24 octobre. La plupart des 44 salariés, en majorité des « équipiers » – des jeunes à temps partiel –, se sont installés devant le restaurant, gardé par des vigiles, pour demander la réintégration de cinq d'entre eux en voie de licenciement, parmi lesquels trois cadres et un délégué syndical. Le motif invoqué par le nouveau gérant de cet établissement franchisé est particulièrement grave. Sans

attendre le démarrage de l'enquête confiée à la brigade financière après le dépôt d'une plainte contre X, il les accuse d'avoir « détourné environ 1 million de francs depuis décembre 2000 ». Les grévistes assurent que les personnes menacées étaient candidates aux prochaines élections professionnelles et qu'elles sont victimes d'un « bâillement syndical », comme le proclame une banderole implantée sur le boulevard rebaptisé « boulevard de la Précarité ».

Samedi 17 novembre, les grévistes, soutenus par un comité animé par le collectif CGT de la restauration rapide, ont mené plusieurs actions dans deux autres McDonald's, celui de la rue de Rivoli, qui s'est mis en grève ce jour-là, et celui du Châtelet. « Chaque fois que McDonald's veut licencier un de ses salariés, il l'accuse de détournement », affirme un de ses responsables. Comme lors de la grève précédente, dans l'établissement du boulevard Saint-Germain, ils bénéficient de l'appui de nombreuses organisations et responsables politiques. Candidat des Verts à la présidentielle, Noël Mamère s'est rendu sur place, le 13 novembre, pour dénoncer « le travail jetable ». Les médiations engagées par la direction de McDonald's France, à qui n'appartient pas l'établissement, et par l'inspection du travail ont jusqu'à présent échoué.

Michel Delberghe

EDF rachète un grand distributeur d'électricité britannique

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE (EDF) a confirmé, lundi 19 novembre, que sa filiale britannique, London Electricity, avait acquis East Anglian Network, le principal réseau de distribution électrique britannique, à l'américain TXU ainsi que les 50 % que détenait TXU dans la joint-venture détenue jusqu'ici en commun avec London Electricity. Le montant de la transaction est de 1,3 milliard de livres (2,10 milliard d'euros) dont 750 millions de livres sterling de dettes. East Anglian Network gère 90 000 kilomètres de lignes.

Ce réseau installé dans le sud-est de l'Angleterre jouxte celui de London Electricity qui couvre la capitale britannique et le sud-ouest du pays. Par ailleurs, London Electricity a annoncé l'achat à TXU d'une centrale électrique au charbon de 2000 Megawatt pour une somme de 366 millions de livres sterling. Ces deux transactions sont soumises à l'approbation de la commission européenne.

Les grandes banques allemandes sauvent Consors de la faillite

CONSORS, LE DEUXIÈME COURTIER en ligne européen, vient de causer la chute de sa maison-mère, la petite banque régionale SchmidtBank, détenue depuis 173 ans par la famille Schmidt. Afin de la sauver de la faillite, la banque Schmidt a été rachetée pour un prix symbolique par un consortium composé des quatre plus grandes banques privées allemandes – la Deutsche Bank, l'HypoVereinsbank, la Dresdner Bank et la Commerzbank – ainsi que de la banque régionale publique de Bavière, la BayernLB.

Selon la presse d'outre-Rhin, la commission bancaire allemande, la Bakred, avait sommé récemment les dirigeants de la SchmidtBank de trouver des repreneurs, à la suite de la découverte d'un trou de 400 millions d'euros dans ses comptes, dû à la surévaluation boursière passée de Consors. Les repreneurs de la SchmidtBank entendraient maintenant céder les activités de la SchmidtBank et celles de Consors.

L'islam et les jeunes : une enquête inédite.	
Collection « Partage du savoir »	
Prix Le Monde de la recherche universitaire	
La jeunesse iranienne : une génération en crise	En librairie puf / Le Monde
Mahnaz Shirali	www.puf.com

ACTION RC
EXPERTISES ET CONTENTIEUX FINANCIERS

- Enquête sur la solvabilité
- Gère les contentieux
- Recouvre les créances

6, rue Rampon 75011 Paris
Tél 01 48 07 11 66 - Fax 01 48 07 88 66
www.actionrc.fr

DE LA SIMPLE RETOUCHE
AU BEAU VETEMENT

LEGRAND
Tailleur
Hommes et Femmes
Depuis 1894

Chemises sur mesures

TRÈS GRAND CHOIX
DE TISSUS ET DE PRIX

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

Des publicitaires inquiets de l'image occidentale auprès des musulmans

Les multinationales américaines et européennes exportent depuis cinquante ans leurs valeurs consuméristes dans le monde, sans forcément tenir compte des aspirations locales. Des doutes apparaissent au sein du monde de la publicité, qui reste hésitant sur l'attitude à adopter

RIEN N'A CHANGÉ depuis le 11 septembre dans les publicités occidentales exportées. Pour l'instant. Mercredi 14 novembre, des publicitaires américains se sont exprimés devant le Comité des relations internationales du Congrès à Washington pour « critiquer les efforts de propagande » du gouvernement américain qui tente de revaloriser l'image des Etats-Unis auprès du monde arabe et des communautés musulmanes : vouloir exporter une attitude américaine sans « efforts considérables (...) ne fonctionnera pas », rapporte la lettre en ligne adage.com. Plusieurs problèmes ont été identifiés : le manque de prise en compte de la diversité de pensées au sein du monde arabe ; l'influence « des feuilletons télévisés et des films américains », ou la musique contemporaine (rap, hip-hop...) et les marques comme McDonald's et Coca-Cola qui « incarnent ce qui est perçu comme la grossièreté de notre société excessivement profane ».

La critique vaut pour les publicités commerciales exportées d'un bout à l'autre de la planète. Dans le monde musulman, les valeurs américaines semblent désormais incarnées par les multinationales. Peu après le début des bombardements en Afghanistan, des actes de contestation contre Coca-Cola ont eu lieu. Le 25 octobre, en Inde, près d'une centaine de restaurateurs musulmans de Bombay boycottent les marques Pepsi et Coke, n'hésitent pas à jeter leurs stocks dans la rue. D'autres recouvrent les distributeurs automatiques de boissons d'un voile noir. Une usine d'embouteillage à Guntur (sud de l'Inde), a



DEAN FRANCIS/SYGMA

même été prise d'assaut. Certains radicaux prennent les symboles de la consommation occidentale pour cible, ce qui n'empêche pas Coca-Cola d'être largement visible à certains postes frontières entre le Pakistan et l'Afghanistan en ce moment.

FORCE DE FRAPPE

Des anecdotes ? « Le 11 septembre a changé la face du monde, mais pour l'instant, en publicité, rien n'est perceptible, il y a juste des coupures dans les budgets, des annulations de campagnes », tempère Mustapha Assad, patron de Publicis-Graphics, quatrième agence de publicité au Moyen-Orient. Ce que confirment certains publicitaires français. Mus-

tapha Assad, qui travaille au Liban, en Syrie, en Jordanie, mais aussi en Arabie saoudite, au Yémen, au Qatar et en Turquie estime que, dans la région, « la plupart des gens ne lient pas les problèmes politiques aux questions de consommation ». Selon lui, la publicité crée la demande pour de meilleures conditions de vie, donne des objectifs à atteindre pour un meilleur foyer, de meilleurs vêtements, de la meilleure nourriture, selon la définition de Winston Churchill.

Largement plus critiques, des professionnels américains et européens reconnaissent que, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la publicité a consisté en une force de frappe expansionniste sans équi-

valent. « Le pouvoir des communications commerciales est plus important que jamais », indiquait, en juillet, l'Américain Wally O'Brien, directeur général de l'IAA (International Advertising Association). Chaque nouvelle génération de consommateurs, pays après pays, vit à travers les satisfactions pratiques et psychiques apportées par les marques. Qui sont majoritairement créées et exportées par les multinationales occidentales. Le géant Unilever, premier annonceur en Inde et en Indonésie, a dépensé en 1999 plus de 3 milliards de dollars (euros) en publicité en dehors des Etats-Unis. Procter & Gamble, premier annonceur en Syrie et en Egypte, diffuse ses publicités dans

68 pays. Les campagnes passent les frontières avec plus de facilité que jamais.

Le développement des médias internationaux, comme CNN, MTV ou le Wall Street Journal, a concentré la gestion des campagnes entre les mains de quelques groupes qui offrent un contenu éditorial presque similaire de New York à New Dehli, de Hongkong à Johannesburg, et l'accès, en théorie, à des consommateurs « qui se ressemblent ». A condition, cependant, de considérer que le jeune Egyptien qui regarde MTV est amateur de rap et fan de la NBA (National Basketball Association), qu'il a les moyens de consommer et que les langages utilisés ne butent pas sur des

valeurs différentes d'un monde musulman.

Dans la région du Levant (Liban, Jordanie, Syrie, Iran et Irak) – 300 millions de dollars de publicité par an –, les tabous ne sont pas nombreux, mais la publicité doit respecter certains codes religieux. « On ne montre pas de femmes nues à la télévision, mais on peut les montrer non voilées, sauf en Iran où les conditions sont plus dures encore qu'en Arabie saoudite », explique M. Assad. Dans la région du Golfe, les contraintes sont plus fortes, surtout en Arabie saoudite sous le régime radical wahhabite. Les produits occidentaux sont promus en nombre (la région pèse pour 50 % des dépenses publicitaires du monde arabe) mais les femmes, forcément voilées, ne doivent apparaître que pour des produits qui les concernent directement.

Depuis les revendications médiatisées de peuples jusqu'ici sous-estimés en raison de leur faible pouvoir de consommation, une nouvelle réflexion s'est engagée dans les états-majors de groupes internationaux, comme Accor. « Avant, les références occidentales étaient en expansion, elles fascinaient tous les pays. De tous les côtés, il y avait une volonté de s'y conformer », analyse Bernard Emsellem, directeur de TBWA Corporate, qui préfère désormais parler « d'équité » et de « co-responsabilité ». Pour l'instant, les campagnes mondiales utilisent des images communes – des stars du cinéma, pour L'Oréal –, mais la prise en compte de la dimension locale est faible. « Beaucoup de marques s'en foutent, et sont dans l'impérialisme », explique Daniel Fohr, directeur de création, associé de BETC Euro RSCG.

Pour preuve, Adidas « ne change rien d'important » à sa stratégie, affirme son porte-parole : une même publicité pour tous les jeunes du monde, « la population la plus homogène en terme d'attitudes », explique Juliette Portailier, en charge des études consommateurs « Pulse » (McCann Erickson). Les pubs préférées des moins de vingt ans sont depuis six mois Nike, Adidas, Coca-Cola et Nokia. Dans toutes les régions du monde.

F. Am.

TROIS QUESTIONS À...

JACQUES SÉGUÉLA

1 Vous êtes vice-président d'Harvas Advertising, en charge de la création. Les attentats du 11 septembre auront-ils des effets sur les publicités qui véhiculent les valeurs occidentales dans le monde ?

George W. Bush a communiqué d'une façon tellement agressive, tellement maladroite, en parlant de croisade, qu'il a attisé la haine contre son peuple, il a braqué toutes les populations arabes contre l'américain way of life. D'ici à cinq ans, le choc de consommation qu'affronteront les Etats-Unis sera frontal et d'une violence insoupçonnée. Ce conflit va leur coûter cher en termes économiques. Indirectement, il fait le lit de l'Europe et de la Chine, qui exporteront un jour, à son tour, son chinese way of life. Les premières conséquences apparaîtront dans cinq ans pour l'Europe.

Au-delà du problème américain, le 11 septembre condamne le gigantisme. Désormais, les

mégamarques sont en danger comme les mégastructures. Les marques hégémoniques à caractère impérialistes sont américaines. Pourquoi ? D'autres marques internationales extrêmement développées, comme Sony la japonaise, ont réussi à se faire connaître. Elle a adopté les cultures des autres. Comment Nike va-t-elle encore pouvoir se contenter de jouer la carte américaine ? De nombreuses entreprises sont, en ce moment, obligées de repenser leur position.

2 S'agit-il d'une soudaine prise de conscience ?

Bien avant le 11 septembre, depuis deux ans environ, on perçoit le début d'une contestation de la société de consommation. Aujourd'hui, elle est brutale et apparente dans certaines régions du monde, encore larvée dans d'autres. Elle nous oblige à repenser nos modes de consommation. Ce n'est pas une question qui se pose, c'est impératif. Quand nous aurons atteint la multiculturalité dans les communications de marques, nous aurons achevé cette

mutation qui commence à peine. La marque aura une « âme internationale commune » et des traductions créatives locales totalement libres. Cela suppose que les agences disposent de bonnes équipes de création partout dans le monde. On en est encore loin.

3 Quels changements attendre en termes de contenu ?

Des efforts de la part des entreprises pour des communications plus humanistes, plus intelligentes. Les entreprises doivent être morales. Il faut qu'elles s'engagent, vraiment, dans des luttes qui concernent l'humanité, comme la lutte contre le racisme, la faim dans le monde, la misère ou la disparition des forêts. Une étude effectuée il y a quinze jours montre que les Français se déclarent prêts à 86 % à payer plus cher un produit vendu par une entreprise engagée. L'avenir des marques est à une éthique concrète, pas au discours de l'éthique.

Propos recueillis par Florence Amalou

Après cinq ans de silence, la télévision nationale afghane reprend sa diffusion

AUTORISÉE à émettre par l'Alliance du Nord, qui a pris Kaboul le 13 novembre, Radiotélévision Afghanistan a repris sa diffusion, dimanche 18 novembre. L'écran noir qui occupait l'antenne depuis cinq ans et deux mois – les talibans ont interdit la télévision dès leur prise de pouvoir en 1996 – a laissé la place, à 18 heures précises, au visage rayonnant d'une jeune présentatrice. Un voile sur la tête, Maryam Shakiba a juste seize ans.

« C'est pour nous très important que ce soit une femme qui soit la première, car elles ont été des prisonnières pendant cinq ans », explique Homayoun Rawy, directeur des programmes de la chaîne. Pour son premier programme, la chaîne nationale a donné la parole aux siens, avec un micro-trottoir dans la capitale libérée où des Kabouli, y compris des femmes sous leur burqa, ont critiqué les talibans.

A 19 heures, le premier journal d'information est présenté par Abdullah Fahim, un ancien de la chaîne. « J'ai présenté les nouvelles pendant treize ans. J'ai bien sûr dû arrêter quand les talibans sont arri-

vés, mais je suis resté à Kaboul. Je suis médecin de formation et j'ai continué à travailler à l'hôpital. Aujourd'hui je suis heureux d'être de retour » à l'antenne, sourit-il.

La Radiotélévision Afghanistan devrait diffuser, selon ses responsables, des programmes variés, à raison de trois heures d'antenne par jour : émissions pour enfants et adolescents, émissions religieuses, journaux d'information (Le Monde du 16 novembre). Selon Robert Ménard, de Reporters sans frontières, « on est passé d'une propagande à une autre ».

Avant 1996, l'émetteur permettait de couvrir un rayon d'une soixantaine de kilomètres autour de Kaboul, mais les moyens limités de la nouvelle télévision devaient raccourcir cette distance. « Le matériel était détruit, nos ingénieurs ont réussi à tout réparer en quatre à cinq jours », indique Homayoun Rawy. Son équipe comprend 25 journalistes contre 120 avant 1996. Elle rencontre, pour l'instant, « toujours énormes problèmes techniques ».

José Barroso (avec AFP)

Débat juridique sur la diffusion de « Titanic »

LE CONSEIL D'ÉTAT devait statuer, lundi 19 novembre, sur la possibilité de diffuser en deux parties le film *Titanic*, de James Cameron, sur TF1. La chaîne, qui comptait diffuser cette superproduction lundi et mardi soir, s'était ainsi attiré les foudres de l'Association des auteurs-réalisateurs-producteurs (ARP) et de M6. A six voix contre trois, les membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel avaient avalisé, mardi 13 novembre, ce projet. L'ARP avait alors saisi en procédure d'urgence le Conseil d'Etat. Le juge des référés Daniel Labetoulle a entendu toutes les parties samedi matin 17 novembre. Jusqu'à présent, les films diffusés en deux parties comprenaient deux visas d'exploitation (comme 1900 de Bernardo Bertolucci ou *Jeanne la Pucelle* de Jacques Rivette). Le débat porte sur le droit d'auteur, l'intégrité d'une œuvre cinématographique et l'interprétation de la loi sur l'audiovisuel de 1986.

Sixième édition de la « Semaine de la publicité »

L'Association des agences conseils en communication (AACC) organise, à partir de lundi 19 novembre et jusqu'à samedi 24 novembre, la sixième édition de la « Semaine de la publicité ». Cette manifestation professionnelle, ouverte au public du 20 au 23 novembre, a lieu tous les jours dans le cadre du Musée de la publicité, à l'Union centrale des arts décoratifs, à Paris, où se tiendront colloques, conférences, rencontres, et projections autour du thème « la publicité au secours de l'économie ? », ou comment la communication publicitaire crée-t-elle de la valeur économique.

« Le rôle économique de la publicité est à la fois une évidence, que chacun peut constater quotidiennement, et un mystère, parfois source de malentendus », indique Jacques Bille, vice-président délégué général de l'AACC.

LEMPLOI

OFFRES

L'association Abbaye de Moissac - Itinéraires Culturels recrute

un Chef de Projet

qui aura la charge de développer un pôle culturel centré sur la thématique des Itinéraires. Poste basé à Moissac, CDD d'un an pouvant évoluer vers poste Directeur CDI. Le descriptif complet de ce poste sera adressé sur demande à :

Monsieur Le Président - Abbaye de Moissac BP 75 - 82202 MOISSAC Cedex

DIRECTEUR(TRICE) FINANCIER(ÈRE) Kinshasa, Congo

La Seaboard Corporation est à la recherche d'un(e) directeur(trice) financier(ère) pour ses installations de meunerie de grains à Kinshasa, au Congo. Le(la) titulaire de ce poste de direction sera responsable des rapports financiers, de l'administration, des questions fiscales, de la gestion du risque, etc. Le(la) candidat(e) choisi(e) devra être comptable agréé(e) ou Certified Public Accountant (E.-U.), devra compter cinq ans d'expérience générale et faire preuve de familiarité en matière de vérification comptable et de conversion des états financiers en devises américaines. Le(la) candidat(e) devra parler couramment le français et devra pouvoir passer en entrevue dans cette langue. Nous vous proposons une excellente prestation liée à l'expatriation dont un généreux salaire extraterritorial, un programme de pension, une prime annuelle, un domicile et un véhicule. Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae (version anglaise) par courriel à : Brad_warner@seaboardcorp.com ou par la poste à :

**Seaboard Corporation
9000 W. 67th Street
Shawnee Mission, KS 66202
United States
www.seaboardcorp.com**

DEMANDES

INFIRMIÈRE
EN PSYCHIATRIE
Soins/garde à domicile
Paris-16^e. 01-47-27-07-46
(soir).

UN TECHNICO-COMMERCIAL

Profil :
_ Connaissance et expérience confirmée dans le secteur de l'aluminium ;
_ Bilingue espagnol-français.

Conditions :
_ Contrat commercial ;
_ Importante rémunération en fonction des objectifs de vente.

Merci d'adresser votre CV à
Aluminios, CORTIZO, S.A.,
Extramundi, a/n 15901 Padron (A Coruña) Espagne.
Par fax
au n° 00-34-981-804212
ou par mail :
comercial@cortizo.com

Commercial

grands comptes, 34 ans, expérience de 10 ans en grande distribution et distribution spécialisée (GSA, GMS, centrales...), cherche poste sur Paris-R.P., disponible de suite.
Tél. : 01-43-04-63-60.

H. 34 ans, 16 ans de permis, ch. emploi de
CHAUFFEUR DE MAÎTRE
Sur Cannes, Nice, Monaco, dispon. 7 j/7, 24 h/24.
Bilingue anglais.
Tél. : 06-64-75-73-03.

Pour vos annonces dans

L'EMPLOI

Tél. : 01-42-17-39-33
Fax. : 01-42-17-39-25

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 20 NOVEMBRE

■ **NATIONS UNIES** : rapport annuel de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) sur le commerce électronique et le développement.

■ **FRANCE** : publication des résultats provisoires d'août et résultats avancés de septembre de la balance des paiements.

■ **CHINE** : réunion de la BCE et de la Banque populaire de Chine à Pékin sur l'impact de l'euro.

■ **ÉTATS-UNIS** : publication des chiffres de la balance commerciale pour le mois de septembre.

MERCREDI 21 NOVEMBRE

■ **UNION EUROPÉENNE** : réunion des ministres du budget à Bruxelles.

■ **FRANCE** : consommation des ménages en produits manufacturés (Insee).

JEUDI 22 NOVEMBRE

■ **FRANCE** : publication de l'indice définitif des prix à la consommation d'octobre de l'Insee.

■ **ALLEMAGNE** : publication des chiffres du PIB pour le troisième trimestre.

■ **UNION EUROPÉENNE** : réunion du conseil des gouverneurs de la BCE sans décision sur les taux d'intérêt.

VENDREDI 23 NOVEMBRE

■ **BCE** : congrès des banques européennes à Francfort avec un discours du président de la BCE, Wim Duisenberg.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ALCATEL** : l'équipementier français de télécommunications a annoncé, vendredi 16 novembre, la suppression de 850 emplois dans sa filiale allemande Alcatel SEL, dans le cadre des 10 000 suppressions d'emplois en Europe présenté le 31 octobre.

● **FURUKAWA** : l'équipementier japonais, a précisé vendredi, qu'il avait signé l'accord définitif d'acquisition de l'activité fibres optiques de l'américain Lucent. Le prix de la transaction a été fixé à 2,3 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros), soit

225 millions de dollars de moins qu'initialement prévu.

● **CASTEL FRÈRES** : le producteur vinicole, propriétaire des magasins Nicolas, serait sur le point de racheter le groupe Oddbins à Seagram, selon le *Financial Times*, du lundi 19 novembre. La transaction serait conditionnée par l'autorisation du britannique Diageo et du français Pernod Ricard de vendre Oddbins, une des six marques Seagram.

● **INTERBREW** : le brasseur belge a annoncé, lundi, le lancement d'une OPA sur la totalité des actions de Pivovarna Union (Union Breweries), deuxième brasseur slovène dont il détient actuellement 24,5 %.

SERVICES

● **VIRGIN BLUE** : le milliardaire britannique Richard Branson veut vendre jusqu'à 49 % de sa compagnie aérienne en Australie, Virgin Blue, pour renflouer Virgin Atlantic et investir dans la téléphonie mobile.

● **CRIT** : le groupe d'interim a annoncé lundi l'acquisition d'Euristt, filiale française de Corporate Services Group, numéro quatre du travail temporaire en France, pour 125 millions d'euros.

● **IBM** : le groupe a annoncé lundi un partenariat avec la société new-yorkaise Kroll, spécialisée dans la sécurité et la protection contre l'espionnage. IBM va créer une filiale regroupant 3100 consultants afin de vendre des services de sécurisation aux entreprises.

FINANCES

● **EURO** : Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, ne voit pas de raison de revenir sur la décision des banques de rester fermées le 1^{er} janvier, date d'entrée en circulation de l'euro, selon un entretien au quotidien *La Croix* lundi. Il est relayé par la plupart des présidents de banque.

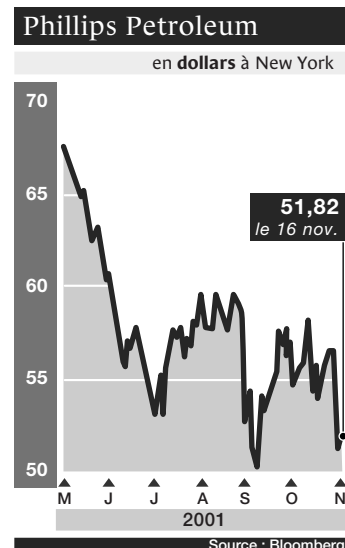
RÉSULTATS

■ **NISSAN** : le groupe automobile japonais a annoncé lundi un bénéfice semestriel record de 230 milliards de yens, soit 2,13 milliards d'euros. En revanche, le chiffre d'affaires semestriel est en baisse de 1,4 %, à 297,5 milliards de yens (27,57 milliards d'euros).

VALEUR DU JOUR

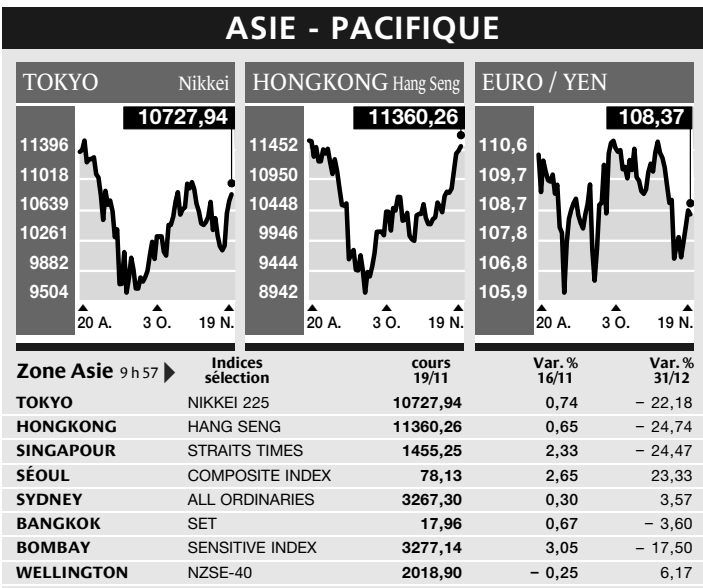
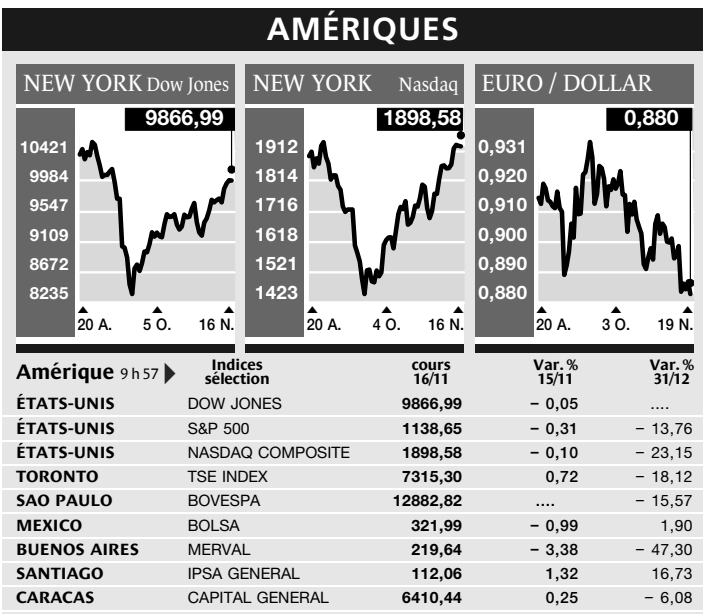
ConocoPhillips, nouvelle « major » mondiale du pétrole

COMME à l'accoutumée, les perspectives moroses pour le cours de l'or noir ont produit une nouvelle fusion dans le monde du pétrole. Annoncée dimanche 18 novembre, et encore soumise à l'accord des assemblées générales d'actionnaires et des autorités de la concurrence, la fusion amicale entre la compagnie de Houston (Texas) Conoco, et sa concurrente de Bartlesville (Oklahoma) Phillips Petroleum, va déboucher sur la création d'un groupe de 58 500 salariés. ConocoPhillips deviendra le troisième groupe américain dans le secteur du pétrole (derrière ExxonMobil et ChevronTexaco) en terme de capitalisation, mais aussi en raison de ses capacités de production, (1,7 million de barils-jours), et ses réserves pétrolières et gazières, estimées à 8,7 milliards de barils équivalent pétrole. Ses gisements sont principalement situés en Alaska, au Canada, dans la mer du Nord, au Venezuela, en Chine, au Vietnam, en Russie et au Proche-Orient. ConocoPhillips se classera aussi au sixième rang mondial du secteur pour ses réserves pétrolières, et au cinquième rang pour sa capacité de raffinage de 2,6 millions de barils par jour. Le groupe pourra s'appuyer sur un total de 19 raffineries dans le monde. Les actionnaires de Phillips Petroleum, dont la capitalisation boursière s'élève à 19,6 milliards de dollars, détiendront 56,6 % du nou-



veau groupe. Ceux d'Amoco, dont la valeur en Bourse était de 15,1 milliards de dollars avant la fusion, se partageront 43,4 %. Mais c'est Archie Dunham, l'actuel patron de Conoco, qui prendra les rênes de la société jusqu'en 2004, date à laquelle il sera remplacé par son homologue de Phillips Petroleum, James Mulva. Les deux sociétés, dont le siège sera basé à Houston, envisagent maintenant « des économies annuelles de 750 millions de dollars ». Elles devront aussi digérer leurs acquisitions récentes. Cette année, Phillips a déjà repris la compagnie de raffinage Tosco pour 7 milliards de dollars. De son côté, Conoco a accru ses réserves en rachetant Gulf Canada Resources, pour 4,3 milliards de dollars.

Adrien de Tricornot



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert en hausse de 0,73 %, lundi 19 novembre, avec un indice CAC 40 à 4 620,76 points. Le marché avait terminé en légère hausse vendredi, à l'issue d'une journée hésitante, dominée par un rebond des valeurs pétrolières. Le CAC 40 avait clôturé en hausse de 0,22 %, à 4 587,30 points.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en hausse lundi, le DAX progressant de 0,17 %, à 5 071,63 points, dans les premiers échanges, contre 5 062,64 points vendredi à la clôture.

LONDRES

LE FOOTSE reculait de 0,09 % à l'ouverture, lundi, s'inscrivant à 5 286,5 points. La Bourse de Londres avait clôturé en hausse vendredi, grâce à la remontée des valeurs bancaires et la reprise des valeurs pétrolières, dans un marché qui espère une reprise économique aux Etats-Unis. L'indice Footsie avait affiché un gain de 1 %, à 5 291 points, par rapport à jeudi.

TOKYO

L'INDICE Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé lundi en hausse de 0,74 %, à 10 727,94 points, pour la quatrième séance consécutive. Les valeurs technologiques et celles des exportateurs automobiles ont profité du yen faible et de l'espoir d'une reprise rapide aux Etats-Unis.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS, après les prises de bénéfices de la veille, ont terminé vendredi 16 novembre en léger recul. L'indice Dow Jones, principal indicateur de Wall Street, a cédé 0,05 %, à 9 866,99 points, et l'indice composite du Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a fléchi de 0,1 % à 1 898,58 points. L'indice Standard & Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, a reculé de 0,31 %, à 1 138,65 points. L'annonce d'un recul de 1,1 % de la production industrielle américaine en octobre par rapport au mois précédent, sa treizième baisse mensuelle consécutive, a contribué au sentiment négatif sur le marché.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat européens se tendait légèrement lundi matin 19 novembre. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4,723 %, tandis que celui du Bund, son homologue allemand, s'établissait à 4,583 %.

MONNAIES

L'EURO déclinait face au billet vert, lundi matin sur le marché des changes, à 0,8814 dollar. Face à la devise japonaise, la monnaie européenne s'échangeait à 108,48 yens, en légère baisse par rapport à vendredi. La monnaie américaine tenait le cap vis-à-vis des principales devises. Face à la monnaie japonaise, le dollar s'échangeait 123,17 yens lundi matin, contre 122,92 yens vendredi soir.

ÉCONOMIE

Les banques centrales internationales prêtes à poursuivre la baisse des taux

LES BANQUES centrales des pays industrialisés sont prêtes à assouplir encore leurs taux d'intérêt « si nécessaire », selon le communiqué final du Comité monétaire et financier international - l'instance dirigeante du Fonds monétaire international -, publié samedi 17 novembre à Ottawa. « Le récent assouplissement de la politique monétaire aux Etats-Unis, dans la zone euro et dans d'autres pays développés, est bienvenu, et les autorités sont prêtes à agir encore si nécessaire », souligne le communiqué publié à l'issue d'une réunion du comité dans la capitale canadienne, dont les gouverneurs des principales banques centrales sont membres. Le comité demande une nouvelle fois au Japon de « procéder à des réformes vigoureuses de son secteur bancaire et de ses entreprises ». L'Europe « devrait donner la priorité à l'accélération des réformes » notamment de son marché du travail, indique le communiqué. « Les Etats-Unis sont prêts à agir encore pour soutenir une croissance qui soit compatible avec des finances publiques saines sur le moyen terme », ajoute-t-il (lire page 5).

■ **ÉTATS-UNIS** : la production industrielle a baissé de 1,1 % en octobre par rapport au mois précédent, après avoir reculé de 1 % en septembre, a annoncé, vendredi, la Réserve fédérale américaine (Fed). Le taux d'utilisation des capacités industrielles a diminué de 0,8 point, à 74,8 % sur le même mois, soit le niveau le plus bas depuis juin 1983. Il s'agit de la treizième baisse mensuelle consécutive de la production industrielle, ce qui marque la période la plus longue de contraction de cette activité depuis les quinze mois clos en juillet 1992. Le recul de la production en octobre est également le plus fort sur un mois depuis novembre 1990.

■ **L'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis a baissé de 0,3 % en octobre** par rapport au mois précédent et l'indice de base (qui exclut les prix des secteurs de l'alimentation et énergie) a progressé de 0,2 %, a annoncé, vendredi, le département du travail. Le recul des prix à la consommation en octobre reflète surtout un plongeon de 6,3 % des coûts de l'énergie, qui affiche sa plus forte baisse depuis mars 1986. Sur un an, les prix à la consommation sont en hausse de 2,1 %, tandis que

les prix de base ont grimpé de 2,6 %.

■ **ALLEMAGNE** : le produit intérieur brut (PIB) pourrait être « légèrement » positif au 3^e trimestre 2001 par rapport aux trois mois précédents, a déclaré, dimanche, à Ottawa, le président de la Bundesbank, Ernst Welteke. Le PIB pourrait « être légèrement supérieur à zéro » par rapport au trimestre précédent, a déclaré le président de la Bundesbank. Certains instituts de conjoncture et des économistes estiment que l'Allemagne pourrait enregistrer un recul de son produit intérieur au 3^e trimestre par rapport au second.

■ **PORTUGAL** : le déficit de la balance commerciale s'est creusé pendant la période de janvier à août 2001 à 10,1 milliards d'euros, soit une aggravation du déficit de 1,3 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon les chiffres publiés vendredi par l'Institut portugais des statistiques (INE).

■ **JAPON** : les 14 principales banques de l'Archipel pourraient éliminer plus de 41 milliards de dollars de mauvaises créances durant l'exercice qui s'achèvera en mars 2002, soit près de trois fois plus que prévu au départ, ont rapporté dimanche les quotidiens japonais. Les banques devraient éliminer plus de 5 000 milliards de yens (environ 46 milliards d'euros) de prêts non performants sur la période et doivent relever leurs réserves dans le cadre d'une morosité économique persistante, relèvent le *Nihon Keizai* et le *Yomiuri*.

■ **AMÉRIQUE LATINE** : le Fonds monétaire international (FMI) a ramené sa prévision de croissance économique pour l'Amérique latine en 2002 à 1,7 %, contre 3,6 % attendus avant les attentats du 11 septembre, a déclaré, dimanche, Claudio Loser, directeur au FMI pour l'Amérique du Sud. L'Argentine sera le pays le plus affecté, suivi du Pérou, du Mexique et de l'Uruguay, tandis que l'Equateur, le Chili, le Brésil, la Colombie et le Venezuela auront des taux de croissance qui pourraient atteindre jusqu'à 2 %.

■ **PÉTROLE** : le président vénézuélien, Hugo Chavez, a jugé, dimanche, « élevée » la possibilité que les producteurs de pétrole qui n'appartiennent pas à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) réduisent leur production de 0,5 million de barils/jour à partir de janvier comme le souhaite l'OPEP, mais a jugé que le « principal problème est la Russie ».

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK (100)	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (100)	1,37603	SCHILLING AUTR. (100)	3,76703
PUNT IRLANDAISE (100)	0,78756	PUNT IRLANDAISE (100)	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS (100)	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS (100)	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND. (100)	5,94573	MARKKA FINLAND. (100)	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503
		ZLOTY POLONAIS	3,6625

Cours de change croisés						
19/11 9h57	COURS DOLLAR	COURS YEN(100)	COURS EURO	COURS FRANC	COURS LIVRE	COURS FR. S.
DOLLAR	0,81205	0,88020	0,13417	1,42185	0,60096
YEN	123,14500	108,37500	16,52500	175,07000	73,99500
EURO	1,13611	0,92272	0,15245	1,61565	0,68310
FRANC	7,45325	6,05230	6,55957	10,59600	4,48100
LIVRE	0,70331	0,57120	0,61895	0,09435	0,42280
FRANC SUISSE	1,66400	1,35100	1,46420	0,22325	2,36580

Taux d'intérêt (%)

Taux 16/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,30	3,24	4,72	5,20
ALLEMAGNE	3,29	3,37	4,58	5,13
GDE-BRETAG.	4,06	3,88	4,70	4,39
ITALIE	3,29	3,32	4,92	5,50
JAPON	0,03	0,02	1,36	2,41
ÉTATS-UNIS	2,03	1,93	4,80
SUISSE	1	2,15	3,12	3,76
PAYS-BAS	3,26	3,32	4,73	5,20

Matif

Cours 9h57	Volume 19/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	41	90,74	90,74
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 16/11	Var. % 15/11
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1509,50	+1,11
ALUMINIUM 3 MOIS	1398,50	+0,47
PLOMB 3 MOIS	494	+0,20
ÉTAIN 3 MOIS	4080	+0,25
ZINC 3 MOIS	821	+0,37
NICKEL 3 MOIS	5470	+0,37
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,13	+0,24
PLATINE A TERME	55668,00
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	289	-0,09
MAIS (CHICAGO)	211,50
SOJA TOURTEAU (CHG.)	165,60
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	1285	+3,96
CAFÉ (LONDRES)
SUCRE BL. (LONDRES)

Pétrole

En dollars	Cours 16/11	Var. % 15/11
BRENT (LONDRES)	17,50	-1,41
WTI (NEW YORK)	17,79	-1,33
LIGHT SWEET CRUDE	18,09	+3,37

Or

En euros	Cours 16/11	Var. % 15/11
OR FIN KILO BARRE	9900
OR FIN LINGOT	10050	-1,37
ONCE D'OR (LO)	274,50	-10,58
PIÈCE FRANCE 20 F	57,80	-1,03
PIÈCE SUISSE 20 F	57,50	-1,54
PIÈCE UNION LAT. 20	57,50	-0,86
PIÈCE 10 DOLLARS US	214,50	+9,86
PIÈCE 20 DOLLARS US	430	+7,50
PIÈCE 50 PESOS MEX.	373	+0,54

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● A Amsterdam, le titre **KPN** a terminé la séance de vendredi 16 novembre sur un gain de 9,50 %, à 6,90 euros. L'opérateur de télécommunications a annoncé avoir conclu un accord avec les syndicats pour réduire le nombre de licenciements secs immédiats.

● A Milan, l'action **Enel** a progressé de 2,93 %, vendredi, à 6,6 euros. Le groupe d'électricité a annoncé avoir bouclé une ligne de crédit de 5 milliards d'euros pour financer des besoins de trésorerie et de financements courants. Enel a parallèlement réaffirmé son intention de coter en Bourse 20 % à 30 % du capital de sa filiale de téléphonie Wind, en cours de fusion avec Infostrada.

● Le titre de la holding italienne **Hdp** a grimpé de 6,36 %, vendredi, à 3,43 euros, soutenu par la possibilité d'une scission de la société entre les activités médias et textile-mode. Cesare Romiti, dirigeant de RCS Editori (*Rizzoli Corriere della sera*), branche médias de Hdp et actionnaire de la holding, s'est déclaré plutôt favorable à une telle possibilité.

● A Madrid, l'action du sidérurgiste **Aceralia** a terminé, vendredi, en hausse de 2,15 %, à 15,20 euros, après l'annonce de l'ouverture de discussions sur les termes du projet de fusion avec le français Usinor et le luxembourgeois Arbed.

19/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/11
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 20,10
BASF AG	DE* 42	+ 0,84
BMW	DE* 39,20	+ 2,62
CONTINENTAL AG	DE* 13,70	+ 0,59
DAIMLERCHRYSLER	DE* 45,40	+ 1,57
FIAT	IT* 19,55
FIAT PRIV.	IT* 14
MICHELIN	FR* 38,40	+ 1,72
PEUGEOT	FR* 50,25	+ 0,66
PIRELLI SPA	IT* 1,95
DR ING PORSCHE	DE* 398,50	+ 0,89
RENAULT	FR* 40,80	+ 0,99
VALEO	FR* 44,50	+ 0,34
VOLKSWAGEN VZ	DE* 33,50	- 1,47
DJ E STOXX AUTO P	208,79	+ 0,68

19/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/11
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB 16,91	- 1,88
ABN AMRO HOLDING	NL* 18,87	+ 0,43
ALL & LEICS	GB 12,57	+ 1,84
ALLIED IRISH BA	GB 16,84	+ 0,48
ALMANJI	BE* 34	+ 0,21
ALPHA BANK	GR 21,28
B.P.C.INDUSTRIA	IT* 8,75
B.P.EMILIA ROMA	IT* 30,65
B.P.LOIDI	IT* 8,43
B.P.NOVARA	IT* 5,50
B.P.SONDRIO	IT* 10,05
B.P.VERONA E.S.	IT* 8,38
BANCA ROMA	IT* 2,57
BANCO SABADELL	ES* 15,21
BANK OF IRELAND	GB 16,03	- 0,20
BANK OF PIRAEUS	GR 10,30
BANKINTER R	ES* 34,15	+ 0,44
BARCLAYS PLC	GB 35,68	- 0,45
BAYR.HYPO-UVER	DE* 38,15	+ 0,39
BBVA R	ES* 13,99	- 0,36
BCA AG.MANTOVAN	IT* 8,66
BCA FIDEURAM	IT* 7,99
BCA LOMBARDA	IT* 8,84
BCA P.BERG.-CV	IT* 17,38
BCA P.MILANO	IT* 3,65
BCO POPULAR ESP	ES* 37,15	+ 0,41
BCP R	PT* 4,57
BIPOP CARIRE	IT* 1,83
BK OF SCOTLAND	GB 13,39
BNL	IT* 2,61
BNP PARIBAS	FR* 98,45	- 0,05
BSCH R	ES* 9,95	- 0,30
COMM.BANK OF GR	GR 38,82
COMMERZBANK	DE* 20,85	+ 0,97
CREDIT LYONNAIS	FR* 38,27	+ 0,05
CS GROUP N	CH 47,46	- 0,43
DANSKE BANK	DK 17,47	- 0,76
DEUTSCHE BANK N	DE* 74,80	+ 1,08
DEXIA	BE* 17,35	- 0,57
DNB HOLDING	NO 4,56
DRESDNER BANK N	DE* 40,10	+ 0,25
EFG EUROBK ERGA	GR 16,40
ERSTE BANK	AT* 5,7
ESPIRITO SANTO	PT* 14
FOERENINGSB A	SE 12,42
HALIFAX GROUP	GB 13,47
HSBC HLDG	GB 13,52	+ 0,60
IKB	DE* 14	+ 0,65
INTESABC	IT* 2,48
JULIUS BAER HLD	CH 417,75	+ 1,32
KBC BANCASSURAN	BE* 31,50	+ 0,80
LLOYDS TSB	GB 11,85	+ 0,83
MONTI PASCHI SI	IT* 3,10
NAT BANK GREECE	GR 29,90
NATEXIS BP. POP.	FR* 97,50
NORDEA	SE 5,49
ROYAL BANCA 1473	IT* 27,49
ROYAL BK SCOTL	GB 9,28	+ 1,14
S-E-BANKEN -A-	SE 9,28
SAN PAOLO IMI	IT* 12,65
STANDARD CHARTE	GB 12,96
TE GENERAL-A-	FR* 65,35	+ 0,54
SVENSKA HANDELS	SE 14,82
SWEDISH MATCH	SE 5,49
UBS N	CH 57,55	- 0,06
UNICREDITO ITAL	IT* 4,49
DJ E STOXX BANK P	272,30

19/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/11
CONGLOMÉRATS		
D'ITEREN SA	BE* 147	+ 4,26
GBL	BE* 300,10
GEVAERT	BE* 27,70
INCHCAPE	GB 9,21	+ 1,61
KVAERNER -A-	NO 1,52
MYTILINEOS	GR 5,80
UNAXIS HLDG N	CH 117,90	- 0,57
ORKLA	NO 18,06
SONAE SGPS	PT* 0,83
DJ E STOXX RETL P	294,21	+ 0,45

19/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/11
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EQUANT NV	NL* 14,56	+ 0,07
ATLANTIC TELECO	GB 0,08
BRITISH TELECOM	GB 5,77
CABLE & WIRELES	GB 6,06	- 1,58
COLT TELECOM NE	GB 2,77	- 2,29
DEUTSCHE TELEKO	DE* 20,14	+ 0,90
E.BISCOM	IT* 48,70
EIRCOM	IR* 1,34
ELISA COMMUNICA	FI* 14,20	- 3,53
ENERGIOS	GB 1,38	- 3,41
EUROPOLITAN HLD	SE 7,47
FRANCE TELECOM	FR* 49,55	+ 0,20
HELLENIC TELE (GR 20,34
KINGSTON COM	GB 1,96	+ 6,14
KONINKLIJKE KPN	NL* 6,99	+ 1,30
KPNQWEST NV -C-	NL* 7,90	+ 2,33
LIBERTEL NV	NL* 10,01	+ 1,62
VODAFONE N	DE* 209,60	- 0,07
MOBILCOM	DE* 24,27	+ 3,98
OLD MUTUAL	GB 1,77	+ 0,93
OLIVETTI	IT* 1,34
PANAFON HELLENI	GR 5,94
PT TELECOM SCPS	PT* 8,86
SONERA	FI* 5,78	+ 0,35
SONIC NETWORKS	SE 0,97
SWISSCOM N	CH 305,98	+ 0,34
T.I.M.	IT* 6,59
TDC	DK 38,30	+ 0,71
TELE2 -B-	SE 36,69
VODAFONE	PT* 8,65
TELECOM ITALIA	IT* 9,75
TELECOM ITALIA	IT* 5,87
TELEFONICA	ES* 16,10	+ 0,50
TELEF.MOVILES	ES* 9,01	+ 0,67
TELEORNO	NO 4,52
TELIA	SE 5,25
TISCALI	IT* 9,37
VERSATEL TELECO	NL* 1,34	+ 2,29
VODAFONE GROUP	GB 3,01	- 0,53
DJ E STOXX TCOM P	502,45	+ 0,24

19/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/11
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES* 41,35	+ 1,10
ACESA R	ES* 10,30	+ 1,08
ACS	ES* 26,95	+ 1,09
AGGREGATE IND	GB 1,49	+ 2,22
AKTOR SA	GR 8,32
AMEY	GB 6,12	+ 0,27
AUREA R	ES* 22,73
BOUYGUES	FR* 37,31	+ 0,87
BPB	GB 4,55
BRISA AUTO-ESTR	PT* 9,50
BUZZI UNICEM	IT* 7,32
CIMPOR R	PT* 19
COLAS	FR* 63,50	+ 0,63
CRH PLC	GB 28,34
FCC	ES* 22,93	+ 1,01
GRUPO DRAGADOS	ES* 13,76	+ 1,03
GRUPO FERROVIAL	ES* 20,80	- 0,95
HANSON PLC	GB 7,61
HEIDELBERGER ZE	DE* 46	+ 1,77
HELLTECHNODOR	GR 6,94
HERACLES GENL R	GR 14,26
Hochtief Essen	DE* 14,30	+ 1,27
HOLCIM	CH 236,13	+ 0,29
IMERYS	FR* 101,50	+ 2,53
ITALCEMENTI	IT* 8,06
LAFARGE	FR* 100,60	+ 0,60
MICHIANIKI REG.	GR 2,45
NOVAR	GB 1,83
PILKINGTON PLC	GB 1,70
RMC GROUP PLC	GB 9,80
SAINT GOBAIN	FR* 165,70	- 0,36
SKANSKA -B-	SE 7,15
TAYLOR WOODROW	GB 2,51	- 1,27
TECHNIP-COFLUX	FR* 128,70	+ 0,55
TITAN CEMENT RE	GR 39,92
UPONOR -A-	FI* 17,70
CIMENTIS VICAT /	FR* 60	- 0,17
VINCI	FR* 64,90	+ 1,33
WIENERBERGER AG	AT* 14,90
DJ E STOXX CNST P	221,44	+ 0,24

19/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/11
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR	FR* 37,39	- 1,53
ADIDAS-SALOMON	DE* 73,10	+ 0,41
AGFA-GEVAERT	BE* 10,99	+ 1,95
AIR FRANCE	FR* 16,01	+ 0,06
AIRTRUOS PLC	GB 3,38
ALITALIA	IT* 1,04
AUSTRIAN AIRLIN	AT* 7,44
AUTOGRIILL	IT* 9,75
BANC & OLUFSEN	DK 24,46	- 1,62
BENETTON	IT* 11,37
BERKELEY GROUP	GB 10,27
BRITISH AIRWAYS	GB 3,55	- 0,45
BULGAR	IT* 8,91
CHRISTIAN DIOR	FR* 33,65	- 0,94
CLUB MED	FR* 41,50	+ 1,22
COMPASS GROUP	GB 8,40
DT.LUFTHANS N	DE* 15,70	+ 0,96
ELECTROLUX -B-	SE 16,05
EM.TV & MERCHAN	DE* 1,99	+ 1,02
EMI GROUP	GB 4,76	- 3,29
EURO DISNEY	FR* 0,95	+ 3,26
HDP	IT* 3,43
HERMES INTL	FR* 164	+ 1,17
HILTON GROUP	GB 3,45	+ 1,91
HUGO BOSS AG VZ	DE* 22,75	+ 1,74
HUNTER DOUGLAS	NL* 26,44	+ 0,15
INDEX R	ES* 20,50	+ 0,99
J D WETHERSPOON	GB 6,20
KLM	NL* 14,20	+ 3,05
LVMH	FR* 46,32	+ 1,14
MEDION	CH 46,99	+ 2,37
MOULINEX	FR* 0,01

19/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/11
ALIMENTATION ET BOISSON		
ALLIED DOMEQ	GB 6,09	+ 2,73
ASSOCIAT BRIT F	GB 8,34
BBAG OE BRAU-BE	AT* 38,50
BRAU-UNION	AT* 39,61
CADBURRY SCHWEPP	GB 7,37
CARLSBERG -B-	DK 47,17
CARLSBERG AS -A	DK 41,66
COCA COLA HBC	GR 15,78
DANISCO	DK 40,92
DANONE	FR* 132,40	+ 0,53
DELTA HOLDINGS	GR 8,02
DIAGEO	GB 12,39	+ 1,32
ELAIS OLEAGINO	GR 20,16
HEINEKEN HOLDIN	NL* 30,70	- 0,97
HELLENIC SUGAR	GR 9,70
KAMPS	DE* 8,60	+ 0,58
KERRY GRP-A-	GB 23,32	+ 0,07
KINGFISHER	GB 6,14	+ 1,07
KONINKLIJKE NUM	NL* 26,88	- 1,54
MONTEDISON	IT* 2,75
NESTLE N	CH 241,58	+ 0,14
NORTHERN FOODS	GB 2,59
PERMALAT	IT* 2,86
PERNOD RICARD	FR* 76,20	+ 0,26
RAISIO GRP -V-	FI* 0,98	+ 2,08
SCOTT & NEWCAST	GB 8,52
SOUTH AFRICAN B	GB 7
TATE & LYLE	GB 5,38
TOMKINS	GB 3,16
UNILEVER	NL* 64
WHITBREAD PLC	GB 9,10	- 3,44
DJ E STOXX F & BV P	224,60	- 0,12

19/11 9h55

Code pays	Cours en euros	% Var. 16/11
PHARMACIE		
ACTELION N	CH 40,04	+ 3,07
ALTANA AG	DE* 55,75	+ 0,45
AMERSHAM	GB 10,75
ASTRAZENECA	GB 51,66	- 0,62
AVENTIS	FR* 78,20	+ 0,26
BB BIOTECH	CH 79,05	+ 0,87
CELLTECH GROUP	GB 16,57	+ 2,51
DISETRONIC HLDG	CH 883,88	- 0,08
ELAN CORP	IR* 47,85	+ 1,27
ESSILOR INTL	FR* 33,12	- 0,99
FRESENIUS MED C	DE* 69,20	- 0,14
H. LUNDBECK	DK 31,98	+ 1,71
GALEN HOLDINGS	GB 11,76
GAMBRO -A-	SE 6,88
GLAXOSMITHKLINE	GB 30,36	- 0,74
H. LUNDBECK	DK 31,98	+ 1,71
NOVARTIS N	CH 43	- 0,08
NOVO-NORDISK -B-	DK 41,26	+ 0,33
NOVOZYMS -B-	DK 21,77	- 0,61
ORION B	FI* 18,80	+ 0,27
OXFORD GLYCOSCI	GB 8,91	+ 9,56
PHONAK HLDG N	CH 29,99	+ 2,44
QIAGEN NV	NL* 22,80	+ 2,24
ROCHE HLDG G	CH 82,29	+ 0,42
SANOFI SYNTHELA	FR* 76	- 0,07
SCHERING AG	DE* 60,20	+ 1,18
SERONO -B-	CH 945,21	- 0,22

VALEURS FRANCE

L'action SCOR gagnait 1,62 %, lundi matin 19 novembre, à 38,28 euros. Le réassureur a annoncé une hausse de 45 % de son chiffre d'affaires sur neuf mois, à 3,77 milliards d'euros, une progression de 25 % à périmètre constant. SCOR a intégré Scor Life Re en juillet 2000 et Sorema en juillet 2001.

Le titre Pernod Ricard gagnait 1,05 %, à 76,8 euros, lundi, après avoir terminé la semaine en baisse de 2,56 %. Le délai que se sont fixé Pernod, le britannique Diageo et la Federal Trade Commission américaine pour négocier un accord préliminaire pour l'acquisition des spiritueux de Seagram en tandem avec Diageo expirait lundi.

L'action Carrefour progressait de 0,7 %, à 57,7 euros, lundi. La branche espagnole du groupe de grande distribution a dégagé sur neuf mois un bénéfice net en hausse de 78 %, à 214,8 millions d'euros, et un tassement de 1,7 % de son chiffre d'affaires à 4,87 milliards d'euros.

Le titre Dexia était en hausse de 0,98 %, à 17,44 euros, lundi. Le président de la banque franco-belge, Pierre Richard, a déclaré vendredi que Dexia souhaitait disposer d'un réseau en France. La banque s'est pour l'instant alliée en France au Crédit du Nord, dont elle a pris 20 % du capital.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 19 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 26 novembre

Table of market data for France, including ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE G., etc.

Main table of market data for France, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for international markets, including PINAULT-PRIN, PLASTIC OMN., etc.

Table of market data for international markets, including International, ADECO, AMERICAN EXP., etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ ou □ = coté/détaché; ● droit/détaché; ● contrat d'animation;
○ ou ○ = ouvert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1):
Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi :
montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement
dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation;
Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 16 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Main table of market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for the Nouveau Marché, listing various companies and their stock prices.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 19 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of market data for the Second Marché, listing various companies and their stock prices.

Table of market data for the Second Marché, listing various companies and their stock prices.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 16 novembre

Table of market data for SICAV and FCP, listing various funds and their performance.

Main table of market data for SICAV and FCP, listing various funds and their performance.

Table of market data for SICAV and FCP, listing various funds and their performance.

Table of market data for SICAV and FCP, listing various funds and their performance.

LEGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS Une semaine après avoir dominé l'Afrique du Sud (22-10), le XV de France a battu (14-13) les champions du monde australiens, samedi 17 novembre, à Marseille. ● CE SUC-

CÈS couronne la politique de rajeunissement menée par Bernard Laporte et la rigueur désormais observée à l'égard des règles du jeu. ● « JE N'AI PAS GRAND-CHOSE À DIRE », a décl-

ré l'entraîneur français, subjugué par la victoire, tandis que le talonneur Raphaël Ibanez reconnaissait qu'il reste « encore des choses à revoir ». ● LA PRESSE AUSTRALIENNE, déjà

déçue par la défaite (21-15) subie face à l'Angleterre, le 10 novembre, demande que l'entraîneur - Eddie Jones - effectue des changements au sein de son groupe. ● L'ANGLETER-

RE, qui jouait, samedi, contre la Roumanie, a emporté un impressionnant succès (13-0), réalisant le plus grand écart jamais vu en match de rugby international.

Pour battre enfin l'Australie, le XV de France a su se discipliner

L'équipe de Bernard Laporte s'est imposée (14-13) face aux champions du monde au cours d'une rencontre qui l'a vue faire preuve d'une rigueur inédite. Reste maintenant, à moins de deux ans de la Coupe du monde 2003, à démontrer que ces progrès reflètent un réel changement de mentalité

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Main dans la main, alignés comme à la parade, ils ont salué le public. Faisant face à cette foule qui n'en finissait pas de les acclamer, ils ont, comme l'auraient fait des acteurs de théâtre, remercié les 60 000 spectateurs heureux d'une si belle soirée. Le Stade-Vélodrome ne se lasse jamais de ses élans d'enthousiasme. Comme cette équipe de France rajeunie, le public du Stade-Vélodrome de Marseille se dresse, se rebelle et s'engage sans chipoter.

Après la victoire en 2000 face aux Néozélandais (42-33), Fabien Galthié et sa troupe ont offert, samedi 17 novembre, un spectacle qui a fait chavirer les cœurs de la cité phocéenne. « On s'était dit que le public nous supporterait si on lui donnait du plaisir. Et c'est ce qui s'est produit. Par ses encouragements, il a su nous rendre ce que nous lui avons donné », a déclaré le capitaine des Bleus. Et même si le score écriqué (14-13) traduisait un déficit flagrant d'efficacité en raison notamment du nombre de pénalités et de drops manqués par les buteurs Frédéric Michalak et Damien Traille, la manière, en revanche, n'avait pas fait défaut.

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Dans la douceur de la nuit méditerranéenne, pour la première fois depuis le 30 octobre 1993 (elle s'était alors imposée 13-10), la France a battu l'Australie, qui doit son titre de champion du monde à une finale gagnée contre les Bleus. Une semaine après la victoire acquise au Stade de France, à Saint-Denis, contre l'Afrique du Sud (20-10), ces Bleus, qui, décidément, marient si bien l'ancien et le nouveau, emportent une deuxième



David Bory (à gauche), Fabien Galthié et Olivier Magne (à droite) manifestent leur joie.

me victoire d'affilée face à une équipe de l'hémisphère Sud. L'événement est suffisamment rare pour marquer les esprits.

Le dernier exploit du genre datait de 1994. A cette époque, l'équipe, entraînée par Pierre Berbizier, avait vaincu les All Blacks, par deux fois, à une semaine d'intervalle. Sept ans plus tard, la sélection de Bernard Laporte a renouvelé la performance, et l'entraîneur français, d'ordinaire si volubile, en est du coup resté presque muet. « Je n'ai pas grand-chose à dire, a-t-il concédé. On est tous très heureux. Les Australiens ont fait une

seconde mi-temps remarquable. Je tiens à rendre hommage à trois joueurs : Raphaël Ibanez, Fabien Galthié et Olivier Magne. Ces trois-là sont les fédérateurs de cette équipe. Sans eux, nous n'aurions pas obtenu ce résultat. »

Si, comme l'espérait l'entraîneur tricolore, les jeunes recrues ainsi que le petit dernier, le Toulousain Frédéric Michalak, ont insufflé brio et audace dans cette partie âprement disputée, ce trio de « vétérans », qui affiche plus de 40 sélections internationales, a merveilleusement su faire parler l'expérience. Précis et omniprésent, tel le talon-

neur castrais Raphaël Ibanez ; incisif et infatigable plaqueur comme le troisième ligne montferrandais Olivier Magne ; ou encore lucide et vigilant à l'image du capitaine et demi de mêlée parisien Fabien Galthié. « A des moments, on s'est peut-être un peu précipité, mais on a su être patient », a commenté ce dernier.

Ces trois mousquetaires, qui ont connu l'ivresse des victoires et les affres de la défaite, ont apporté à cette équipe la rigueur et le sérieux dont elle manquait trop souvent lors de précédentes démonstrations. Seulement neuf pénalités con-

cédées au bout de 87 minutes, quasiment aucune faute d'indiscipline à l'occasion de ses deux dernières apparitions. L'équipe de France de rugby s'est achetée une conduite, qui lui vaut désormais les félicitations des arbitres internationaux.

« Ce soir, nous avons formé une équipe intelligente », a déclaré Olivier Magne. « L'état d'esprit est excellent. Même s'il ne faut pas s'emballer après ce match, il reste encore des choses à revoir, pondère pour sa part Raphaël Ibanez. Mais les gars s'encouragent en permanence. On ne lâche rien, malgré nos faiblesses. »

D'avantage que dans son rajeunissement, c'est là que réside le secret des mutations de l'équipe de France : une conscience très nette de ces insuffisances et des progrès à réaliser. Dans les vestiaires, Frédéric Michalak promettait de s'astreindre à des heures quotidiennes de tirs au but afin de corriger son inconstance.

Samedi 24 novembre, à Saint-Etienne, le XV de France clôturera ce premier acte de la saison internationale en affrontant l'équipe des Fidji, sévèrement battue il y a une semaine par l'Italie (66-10).

« C'est aussi dans ce genre de rencontre à moindre risque qu'on mesure la concentration d'une équipe », remarquait Bernard Laporte.

Yves Bordenave

■ En vue du match contre les Fidji, samedi 24 novembre, à Saint-Etienne, le sélectionneur Bernard Laporte a reconduit les 26 joueurs retenus pour France-Australie. **Avants** : Crenca (Agen), De Villiers (Stade français), Poux (Narbonne), Ibanez (Castres), Bru (Stade toulousain), Brouzet (Northampton/Ang.), Auradou (Stade français), Privat (Béziers), Nallet (Bourgoin), Chabal (Bourgoin), Tabacco (Stade français), Ntamack (Colomiers), Magne (Montferrand), Betsen (Biarritz). **Arrières** : Galthié (Colomiers), Michalak (Stade toulousain), Gelez (Agen), Traille (Pau), Marsh (Montferrand), Bory (Montferrand), Rougerie (Montferrand), Clément Poitrenaud (Stade toulousain), Jeanjean (Stade toulousain), Dominici (Stade français), Merceyron (Montferrand), Garbajosa (Stade toulousain).

La fiche technique

FRANCE - AUSTRALIE : 14-13

• Stade-Vélodrome, à Marseille ; temps frais ; bon terrain ; 55 000 spectateurs ; Arbitre : M. Hawke (NZ)

LES POINTS

FRANCE : 1 essai Marsh (27^e), 3 pénalités Michalak (2^e), Traille (36^e, 41^e). AUSTRALIE : 1 essai Tune (86^e), 1 transformation Flatley (86^e), 2 pénalités Burke (5^e, 52^e)

LES ÉQUIPES

FRANCE (entraîneur : Laporte) : Poitrenaud (Jeanjean, 58^e) • Rougerie, Marsh, Traille, Bory • (o) Michalak, (m) Galthié (cap.) • Magne, Tabacco, Betsen • Privat (Nallet, 72^e), Auradou • De Villiers, Ibanez (Bru, 76^e), Crenca.

AUSTRALIE (entraîneur : Jones) : Burke (Tune, 57^e) • Latham, Bond (Flatley, 75^e), Grey, Roff • (o) Larkham, (m) Gregan • Waugh (Smith, 46^e), Kefu, Finegan • (Giffin, Harrison (Cockbain, 53^e) • Darwin (Moore, 75^e), Foley (Cannon, 75^e), Stiles. Remplacement temporaire : Finegan par Cockbain (35^e-41^e).

Les journaux australiens veulent voir des têtes tomber

SYDNEY

de notre correspondant

Les Australiens craignent la rencontre du samedi 17 novembre qui devait opposer les Wallabies au XV de France. Leur défaite la semaine précédente contre les Anglais (21-15) avait montré chez les champions du monde de rugby des carences graves qui pourraient difficilement disparaître en quelques jours.

Inquiets, les Aussies avaient raison de l'être. Leur nouvel échec, contre les Français (14-13), a encouragé les observateurs à demander au nouvel entraîneur, Eddie Jones, de faire tomber des têtes dans les toutes prochaines semaines. La curée devrait bientôt

commencer. « Maintenant les Wallabies savent comment les royalistes sont tombés lorsque des hommes venus de Marseille ont marché vers Paris en 1792 dans un épisode qui est devenu le point culminant de la Révolution. Le premier couplet de La Marseillaise, qui est la chanson que ces hommes ont hurlée en entrant dans Paris, explique que « Le jour de gloire est arrivé » et que le motif de cette marche était « d'égorger vos fils » (sic). C'est ce qui s'est passé de manière métaphorique lors du test contre la France. »

PASSES À L'HOMME INVISIBLE

Spiro Zavos, journaliste sportif au quotidien The Sydney Morning Herald, traduit de façon un peu

imaginée le sentiment qui prévaut aux antipodes : les Australiens ont largement été dominés par des Français qu'ils avaient pourtant facilement battus lors de la finale de la Coupe du Monde, en 1999.

Les commentateurs des antipodes ne sont pas tendres avec leurs rugbymen. « C'est une des performances les plus pauvres de l'équipe australienne depuis un bon bout de temps, critique Greg Growden dans The Sydney Morning Herald. [Les joueurs] ont gâché les passes les plus simples. Certaines visaient directement l'homme invisible. La balle en mêlée allait n'importe où et les coups de pied des milieux de terrain partaient dans toutes les directions, hormis celle qui était visée. »

Eddie Jones n'a pas cherché à nier l'évidence en expliquant que « nos plaquages et nos mêlées étaient très pauvres ». A leurs yeux même, les Australiens semblent avoir perdu ce petit plus qui faisait leur supériorité depuis trois ans.

« VICTIMES DE LEUR SUCCÈS »

« D'autres nations ont adopté la même agression en défense qui faisait la particularité des Wallabies (...), qui sont devenus les victimes de leur propre succès, analyse un éditorial publié dans le quotidien national The Australian. Du sang neuf est nécessaire. Les Australiens ont été champions du monde. Mais le temps ne s'arrête pas pour autant. Avec ces défaites consécuti-

ves, Jones a reçu la poignée de la trappe. Il doit maintenant l'ouvrir. »

Cette situation est semblable à celle que son prédécesseur avait connue après sa nomination en 1997. Déçu par les performances de son équipe lors de sa première tournée à l'étranger comme sélectionneur, Rod Macqueen s'était séparé de onze joueurs pour former le groupe qui a remporté deux ans plus tard la Coupe du monde.

Eddie Jones devrait suivre cet exemple. La guillotine marseillaise fera tomber plus d'une tête chez les Wallabies.

Frédéric Thérin

L'Angleterre administre une défaite historique à la Roumanie

Quatre autres matches internationaux ont été disputés, samedi 18 novembre et dimanche 19 novembre en Europe. A Twickenham, l'Angleterre a passé la Roumanie au laminoin, l'écrasant 13-0, avec vingt essais à la clef. Il s'agit du plus grand écart jamais réalisé dans un match de rugby international, devant un adversaire qui a longtemps été dangereux pour les cinq grandes nations européennes. « Nous avons été impitoyables », a indiqué l'entraîneur anglais, Clive Woodward.

Dans le même temps, à Dublin, l'Irlande a cédé face à la Nouvelle-Zélande (29-40) alors que les joueurs au maillot vert ont compté jusqu'à 14 points d'avance en début de deuxième mi-temps. Les All Blacks ont inscrit six essais, dont cinq entre la 44^e et la 73^e minute. « Il nous reste beaucoup de travail pour parvenir à jouer avec l'intensité des All Blacks pendant 80 minutes », a commenté, dans un bel accès de lucidité, l'entraîneur du XV irlandais, Warren Gatland.

Dimanche à Edimbourg, l'Ecosse a battu l'Argentine (25-16), tandis qu'à Toulon, les Barbarians français ont perdu (15-17) face aux Fidji, prochain adversaire du XV de France, samedi 24 novembre à Saint-Etienne.

Y. B.

Olivier Magne, précurseur du rugby de haute performance

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Assis sur une chaise, la chemise déboutonnée, il ne se lasse pas de refaire ce match et d'évoquer ce rugby de haut niveau auquel il se consacre tant. Il analyse les points forts - « Depuis deux ans on met en place un système défensif qui commence à faire ses preuves » - et pointe les faiblesses : « Il reste à créer une cohésion offensive qui nous permette de battre ces équipes plus rapidement. » Il pèse les aspects positifs de la victoire

- « Nous n'avons pas cédé en seconde mi-temps, lorsque les Australiens se sont révoltés » - et en souligne les limites : « Les Australiens traversent une phase de doute. »

Comme il le fait tous les dimanches avec son club de Montferrand et avec l'équipe de France depuis l'hiver 1997 (il compte 46 sélections), samedi soir, au Stade-Vélodrome, Olivier Magne a joué un match plein.

Pendant 80 minutes il s'est d'abord concentré sur son rôle de défenseur, puis il s'est appliqué à soutenir la ligne d'attaque. En seconde période, il s'est offert la fantaisie d'une superbe « chistera » (47^e minute) afin de démarquer David Bory qui déboulait. Ce geste échoua d'un rien mais contribua à déstabiliser un peu plus la défense australienne.

Jusqu'au soir de ce 17 novembre, Olivier Magne, 28 ans, surnommé « Charly » par ses pairs, ne comptait que des défaites face aux Wallabies, qu'il avait déjà affrontés à cinq reprises depuis le mois de juin 1997. Autant d'occasions perdues qui lui valent toutefois d'être le joueur préféré du pré-

sident de la Fédération australienne, qui a tenu à le féliciter à la fin de la rencontre.

BAIN DE SPORT

Olivier Magne est venu au rugby sur le tard. Il avait 17 ans lorsqu'il a débuté, après avoir été contraint d'abandonner une carrière de skieur. « Quand je suis arrivé, je passais un peu pour un zombie, se souvient-il. Je n'avais pas la culture rugby. J'étais un habitué de la préparation physique rigoureuse, des entraînements à répétition, de l'effort individuel. » A cette époque, à l'aube des années 1990, les rugbymen français, internationaux compris, s'en-

traînaient deux fois par semaine et se moquaient de l'hygiène de vie. Troisième mi-temps festives et arrosées constituaient l'ordinaire.

« J'ai toujours baigné dans le sport. A 12 ans, j'étais en sport-études et la quête de performance m'a toujours motivé », dit-il. Olivier Magne ne se sent pas déphasé au contact de la jeune génération du XV de France de l'entraîneur Bernard Laporte, la première issue du professionnalisme, pour qui travail et préparation physique sont le lot quotidien.

Il confie un rêve : « J'aurais voulu pratiquer un sport individuel où tu consacres six mois à te préparer

pour une seule et unique compétition, à l'instar d'un athlète qui vise une médaille aux Jeux olympiques. Ça, ça m'aurait plu. » Il s'énerve parfois des lenteurs qui accompagnent les mutations de son sport. Il aimerait évoluer dans une compétition de très haut niveau et se voit bien jouer, un jour, dans l'hémisphère Sud. « J'y ai déjà pensé. Surtout il y a deux ans, lorsque je m'emmerdais dans le championnat de France », souffle-t-il.



Ecoutez... et entrez dans la légende !

NOSTALGIE

La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 08 39 88 05 05... nostalgie.fr

ESPRIT

Novembre 2001

Postures et impostures critiques

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr

Le couple Anissina-Peizerat seul espoir français sur glace

A trois mois des Jeux de Salt Lake City, le duo de danse a fait forte impression au Trophée Lalique, à Paris-Bercy

DANS LE MONDE merveilleux du patinage et de la danse sur glace, les sourires sont souvent de façade et les congratulations de circonstance. Mais c'est une sincère satisfaction qu'ont pu exprimer Marina Anissina et Gwendal Peizerat, samedi 17 novembre, après avoir présenté leurs programmes pour la première fois de la saison, à l'occasion du Trophée Lalique.

« On est très fiers de ce début de saison, a déclaré Gwendal Peizerat. La première compétition est toujours un révélateur. C'est de très bon augure en vue des Jeux olympiques. » Les Jeux de Salt Lake City (8-24 février) sont la grande affaire de la saison. Pour les danseurs sur glace français, qui visent le titre olympique, le seul manquant à leur palmarès, il était d'autant plus important de marquer d'entrée de jeu les esprits d'autant que ceux-ci étaient restés sur une impression mitigée : champions d'Europe et du monde en 2000, Marina Anissina et Gwendal Peizerat avaient laissé les Italiens Barbara Fusar-Poli et Maurizio Margaglio s'emparer de leurs deux titres en 2001.

« Ils n'avaient rien foutu pendant l'été, s'emporte Didier Gailhaguet, le président de la Fédération française des sports de glace (FFSG). Il aurait fallu intervenir, mais on s'en était rendu compte trop tard. La première impression avait été catastrophique, ils l'ont payé durant toute la saison. » Pour éviter qu'une telle mésaventure se reproduise, la FFSG s'est mobilisée derrière ses deux danseurs. Ces derniers constituent, il est vrai, la seule chance raisonnable de titre olympique des sports de glace français.

Didier Gailhaguet, lui-même ancien entraîneur, est monté au créneau. Dès la saison dernière, d'abord, en délivrant quelques jugements sans concession envers le couple et son entraîneur, Muriel Boucher-Zazoui. « J'ai été un peu dur, mais ça leur a fait du bien, affirme-t-il. J'ai la chance d'être un président un peu « technique », il est normal que je donne un coup de main. » Le président de la FFSG a fait plus que cela en se rendant à plusieurs reprises, ces derniers mois, auprès de Marina Anissina et Gwendal Peizerat, à Villard-de-Lans (Isère), où ils se sont entraînés pendant l'été, où à Lyon, où ils sont basés.

Il occupe, surtout, une position centrale dans le jeu complexe d'influences qui s'exerce autour des juges internationaux. « Il faut convaincre, séduire, se vendre sans se prostituer, dit-il. Ce n'est pas facile, surtout quand on a des Italiens en face. » Des Italiens qui savent que la présence d'Ottavio Cinqanta à la présidence de l'Union internationale de patinage (ISU), dont Didier Gailhaguet n'est « que » le vice-président, joue en leur faveur. Jean-

Roland Raclé, le directeur des équipes de France de patinage et de danse sur glace, ne perd pas non plus des yeux son couple-vedette.

Une semaine avant le Lalique, il s'est rendu à Lyon en compagnie de la juge française, Christine Hurth, afin que celle-ci « valide » les programmes des deux danseurs. « Nous ne pouvons nous permettre d'avoir des déductions de points », explique Muriel Boucher-Zazoui. Plusieurs juges sont donc passés à Lyon pendant l'été. Ils auront pu y croiser Natalia Doubova, l'un des grands entraîneurs russes de patinage, venue apporter sa touche au programme libre des Français.

« Il est important de recueillir des avis extérieurs, estime Muriel Boucher-Zazoui. La cellule de base, c'est Anissina-Peizerat-Zazoui, mais nous n'hésitons pas à nous faire conseiller par des gens qui peuvent nous apporter quelque chose. » Le programme original, un flamenco, a ainsi été travaillé avec deux danseurs de l'opéra de Madrid, Antonio Rodriguez et Pascal Gaona. Le résultat a séduit les juges du Trophée Lalique, Mari-

Domination russe

Est-ce la perspective des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, en février 2002, qui a inhibé les concurrents du Trophée Lalique ? Le spectacle n'a pas soulevé l'enthousiasme du public du Palais omnisports de Paris-Bercy, au demeurant clairsemé. Les vainqueurs ont été exactement les mêmes qu'en 2000 : Gwendal Peizerat et Marina Anissina se sont imposés pour la cinquième fois en danse sur glace, de même que le Russe Alexei Yagudin, triple champion du monde, chez les garçons. Sa compatriote Maria Butirskaja s'est imposée pour la quatrième fois d'affilée chez les dames, alors qu'Elena Berezhnaja et Anton Sikharidze emportaient une troisième victoire en couples, une épreuve dont les Français Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis ont pris la troisième place.

na Anissina et Gwendal Peizerat recueillant d'excellentes notes d'impression artistique, notamment un 6,0 du juge polonais. Le programme libre, conçu avec le chorégraphe français Bruno Vandelli et intitulé Liberta (il est consacré au thème de la liberté et la bande-son comprend des extraits de discours de Martin Luther King), a également plu.

« Après la saison dernière, il fallait un changement de style radical, sortir du romantisme et de la dramaturgie pour apporter de la modernité et de la fraîcheur, estime Didier Gailhaguet. Du côté des juges, l'impression est très bonne. Marina et Gwendal ont le « package » pour gagner à Salt Lake City. »

Gilles van Kote

Franck Cammas et Steve Ravussin s'adjugent la Transat Jacques-Vabre à l'issue d'une vraie régates

« Groupama » a devancé sur la ligne à Bahia (Brésil) le duo Alain Gautier-Ellen MacArthur, sur « Foncia »

L'équipage franco-suisse Franck Cammas-Steve Ravussin (Groupama) a remporté, dimanche 18 novembre, la Transat Jacques-Vabre Le Havre-

Salvador de Bahia (6 015 milles) en 14 jours, 9 heures, 3 minutes et 25 secondes. La fin de la course a connu quelques rebondissements. A

quelques heures de l'arrivée, Alain Gautier et Ellen MacArthur (Foncia), en tête, ont été victimes d'avaries qui les ont privés de la victoire.

LA MER était calme et la température douce. Sur la terre, l'ambiance était électrique et les feux d'artifices tonnaient : Franck Cammas et Steve Ravussin sur leur trimaran Groupama venaient de passer, à Salvador de Bahia (Brésil), la ligne d'arrivée de la cinquième Transat Jacques-Vabre, course à la voile en double entre Le Havre et le Brésil.

Le duo franco-suisse a franchi la ligne d'arrivée à 18 heures 53 minutes et 25 secondes, heure locale (20 h 53 min 25 s TU), après avoir parcouru 6 015 milles en 14 jours, 9 heures, 3 minutes et 25 secondes, soit à une vitesse moyenne de 15 nœuds (près de 28 km/h).

« Cela n'a jamais été facile. Ce fut une bagarre continue. Nous avons gagné des secondes et des minutes partout », a déclaré Franck Cammas, surnommé le « Petit Prince de la voile » depuis sa victoire dans la Solitaire du Figaro en 1997. Nous l'avons gagnée parce que cela fait trois ans que nous naviguons ensemble. Nous sommes particulièrement synchro dans les manœuvres », a commenté de son côté le

Suisse Steve Ravussin. Deuxième de l'édition 1999 qui se terminait alors à Carthagène en Colombie, le seul couple récidiviste de la Jacques-Vabre s'était juré de faire mieux cette année.

Alain Gautier et Ellen MacArthur, sur Foncia, ont été les grands perdants de cette course. Dans la nuit de samedi à dimanche, encore en tête, à seulement 2,4 milles devant Franck Cammas et Steve Ravussin, ils ont vu leur espoir de victoire s'évanouir à la suite de plusieurs avaries : casse du tangon avant qui a provoqué l'explosion du gennaker (grande voile d'avant) tout d'abord, puis un problème hydraulique sur un des véris permettant le pivotement du mât qui devait ralentir leur progression alors qu'ils pensaient en avoir fini avec l'adversité. Foncia est arrivé à Bahia 3 h 32 min et 15 s après Groupama.

« Nous sommes très fatigués. C'est sûr que nous sommes très déçus après la course que nous avons faite, a déclaré Alain Gautier. Dans une course, il n'y a qu'un vainqueur, et ce n'est pas nous. Finir deuxième, que ce soit de deux secondes ou de deux heures, nous restons toujours deuxième », a-t-il ajouté. Le Lorientais, qui avait démanté lors de l'édition 1999 alors

qu'il faisait équipe avec Michel Desjoyeaux, avouait garder un mauvais souvenir de cette épreuve. Sa partenaire de course, la Britannique Ellen MacArthur, n'a pas non plus caché sa très grande déception. Le prochain bateau attendu est Fujifilm des Français Loïck Peyron et Loïc Le Mignon, qui devait arriver environ sept heures après Foncia.

AVARIES POUR LES VAINQUEURS

Les quelques jours qui ont précédé le départ avaient pourtant été agités pour Franck Cammas et Steve Ravussin. Alors qu'ils convoyaient Groupama vers Le Havre, le multicoque de 60 pieds avait heurté un OFNI (objet flottant non identifié) au large d'Ouessant, qui avait notamment cassé le safran babord (gouvernail situé sur le flotteur gauche). Puis, en début de course, alors qu'ils étaient pris dans une tempête au large du cap Finistère dans le golfe de Gascogne, ils ont brisé cette fois-ci le safran tribord, une avarie qu'ils avaient gardé secrète et qui nécessitera un arrêt express à Santa Cruz de Tenerife, dans l'archipel des Canaries.

L'équipe d'assistance avait achevé un safran de rechange, pris dans le stock des pièces servant

aux courses de grands prix. Une heure et cinq minutes de réparation avait suffi pour que Groupama reparte. Le tandem franco-suisse, qui avait choisi de ne plus avoir de routeur, à partir du 5^e jour de course, a alors accusé jusqu'à 184 milles de retard sur les premiers.

Mais une option payante pour le passage du pot au noir leur a permis de refaire leur retard. « Je pense que nous avons très bien passé le pot au noir. Heureusement qu'il était là, sinon je pense que nous ne serions pas revenus », avouait le jeune Aixois. L'escala forcée sur les îles Canaries a finalement eu du bon. Il est en effet plus facile d'aborder cette zone faussement calme et très changeante en étant derrière, ce qui permet d'observer et de mieux évaluer les options choisies par les autres concurrents.

« Je cherche toujours un sponsor pour la saison 2002. Avis aux amateurs », a déclaré le Suisse Steve Ravussin, qui, dès l'année prochaine, devient le nouveau propriétaire du trimaran Foncia d'Alain Gautier. Après la victoire à Bahia, les candidats devraient plus facilement se faire connaître.

Jean-Jacques Larrochelle

L'émotion et Lleyton Hewitt étaient trop forts pour Sébastien Grosjean

SYDNEY, correspondance

Le choc attendu n'a pas eu lieu. Sébastien Grosjean s'est très nettement incliné (6-3, 6-3, 6-4), dimanche 18 novembre, à Sydney, contre

l'Australien Lleyton Hewitt lors de la finale de la Tennis Masters Cup – plus connue sous son ancien nom de Masters.

Le Marseillais (23 ans) n'a jamais semblé dans le coup face au nouveau n°1 du tennis mondial, de trois ans son cadet. Dès les premières balles de cette rencontre, qui s'est bouclée en moins de deux heures, le récent vainqueur du Tournoi de Bercy, à Paris, a multiplié les coups directs dans le filet et les accélérations en dehors des limites du terrain. Le Provençal a commis la bagatelle de 47 fautes directes lors de ce match qui n'a pas enthousiasmé le public, donnant à son adversaire près de la moitié des points qui lui ont permis de remporter la rencontre.

« Lorsque je voulais frapper fort, je commettais pas mal de fautes, a reconnu Sébastien Grosjean, j'ai donc essayé de taper moins fort dans la balle, mais cela permettait à Lleyton d'être plus agressif. » La cause de l'effondrement du joueur français serait d'ordre psy-

chologique, selon ses proches. « J'ai cru déceler chez Sébastien avant la rencontre certains petits signes qui me laissaient présager que le match pouvait prendre la tournure que nous avons vue et je regrette de ne pas y avoir prêté plus d'attention, a avoué son entraîneur, Pier Gauthier. On ne peut pas oublier comment faire un revers ou un coup droit en 24 heures. Le problème psychologique de Sébastien est plus lié à la façon de jouer de Lleyton Hewitt qu'à l'enjeu de la finale. Des joueurs comme Agassi ou Kafelnikov, aussi bons soient-ils, n'aiment pas être bousculés. Hewitt, lui, adore cela. Pour le battre, il ne faut pas refuser d'aller au charbon et c'est peut-être ce qui a fait défaut à Sébastien. »

Le Marseillais semble avoir manqué de hargne dans cette finale du Masters qu'aucun autre Français n'avait disputée. Lors-

qu'il est débordé, « Sébastien ne parvient pas à changer de stratégie. Il est souvent résigné et fataliste, a estimé Thierry Tulasne, entraîneur de l'équipe de France de Coupe Davis. Il n'aime pas s'énerver et se révolter. Je ne pense même pas que cette défaite le déçoive plus que cela. » Lors de la conférence de presse d'après-match, le n°1 français, qui habite en Floride, n'a, en effet, pas semblé particulièrement dépité.

Pour sa défense, la semaine aux antipodes du supporteur de l'OM s'est déroulée bien mieux que prévu. Invité de la dernière heure de ce tournoi qui regroupe les huit meilleurs joueurs de la saison – il n'a dû sa qualification qu'à sa victoire à Bercy –, Sébastien Grosjean a surpris les observateurs. Défait lors du match d'ouverture par Lleyton Hewitt (6-3, 2-6, 3-6), le Provençal a ensuite battu l'Aus-

tralien Pat Rafter (7-6, 6-3) et l'Américain Andre Agassi (6-3, 6-4). Sa demi-finale contre Evgueni Kafelnikov (6-4, 6-2) n'a pas donné au Russe l'occasion de se venger de sa défaite concédée une semaine plus tôt à Bercy.

Lleyton Hewitt n'a pas non plus éprouvé de gros problèmes. Andre Agassi, Pat Rafter et l'Espagnol Juan Carlos Ferrero ne sont pas parvenus à remporter un seul set face au « bébé » – il se définit lui-même ainsi – d'Adélaïde. « J'ai joué six finales cette année et je les ai toutes gagnées, résume-t-il. Vu la manière dont j'ai joué ces derniers mois, ma confiance n'a pratiquement pas de limites. » Cette fois en son talent lui a permis de devenir le plus jeune n°1 mondial de l'histoire du tennis. Le titre est aussi prestigieux que rentable.

Son « grand chelem » lors du Masters – l'Allemand Michael Stich était le dernier joueur à avoir réalisé une telle performance, en 1993 – lui a permis d'empocher un chèque de 1,52 million de dollars (1,7 million d'euros), qui sont venus s'ajouter aux 2,233 millions de dollars gagnés cette saison. Le nouveau héros pourra offrir un joli cadeau à sa petite amie, la joueuse Kim Clijsters, qui était venue spécialement d'Europe, après sa victoire à la Fed Cup avec l'équipe féminine belge, pour soutenir son aimé lors de la finale du Masters.

Frédéric Therin

Belle progression au classement

Sébastien Grosjean a achevé la saison 2 001 au sixième rang du classement du championnat mondial de l'Association des tennismen professionnels (ATP). Le podium final est occupé par l'Australien Lleyton Hewitt, le Brésilien Gustavo Kuerten et l'Américain Andre Agassi. A l'issue de sa finale du Masters perdue face à Lleyton Hewitt, dimanche 18 novembre, à Sydney (Australie), Sébastien Grosjean, qui figurait en 2000 au 19^e rang ATP, a déclaré que l'un de ses « rêves d'adulte » est de décrocher la place de n°1 mondial. Dans un entretien au quotidien L'Equipe, publié lundi 19 novembre, le Français, victorieux cette année à Paris-Bercy et demi-finaliste à l'Open d'Australie, à Roland-Garros et à Monte-Carlo, a assuré que cette première place mondiale « est accessible ». « Il faut travailler. Et surtout y croire », a-t-il souligné.

La Coupe Davis reste l'objectif majeur du nouveau numéro 1 mondial

SYDNEY

de notre correspondant S'adjuger en une semaine le Masters et le titre de numéro 1 mondial suffirait à combler de bonheur la plupart des joueurs de tennis. Lleyton Hewitt, lui, ne s'en satisfait pas. L'Australien souhaite maintenant jouer et surtout gagner la finale de la Coupe Davis, qui oppose son pays à la France du vendredi 30 novembre au dimanche 2 décembre dans le stade Rod Laver de Melbourne.

« Notre objectif pour l'année, a-t-il dit, était de participer au Masters mais surtout de remporter la Coupe Davis, expliquait la semaine dernière le joueur d'Adélaïde. Il est très difficile pour moi de savoir ce qui est le plus important : mon titre de numéro 1 mondial, ma victoire dans mon premier tournoi du Grand Chelem ou remporter la Coupe Davis. J'adore cette compétition. J'ai grandi en voulant jouer à l'Australian Rules [mélange de football et de rugby] car c'est un sport

d'équipe. Aujourd'hui, ma seule opportunité d'appartenir à une équipe, de traîner avec les gars, de dîner et de jouer au golf avec eux, c'est la Coupe Davis. Et c'est une des raisons principales pour lesquelles je joue si bien lors de cette compétition. »

Depuis sa première sélection en équipe nationale il y a trois ans, Lleyton Hewitt a déjà participé à trois finales consécutives.

« UNE SITUATION DIFFÉRENTE »

Pour mettre toutes les chances de leur côté, les Australiens, qui ont perdu l'an dernier à Barcelone le titre face aux Espagnols, ont choisi de jouer sur un terrain en gazon, une surface sur laquelle les Français n'ont pas l'habitude de briller. Le règlement de cette compétition permet en effet à la nation hôte de choisir la surface sur laquelle jouer. Les membres des deux sélections ont prévu de s'entraîner près de deux semaines dans la capitale de l'état du Victoria pour s'habituer au gazon qu'ils n'ont pour la

plupart pas foulé depuis le tournoi de Wimbledon en juillet.

Sébastien Grosjean va rejoindre à Melbourne son capitaine Guy Forget et ses coéquipiers Arnaud Clément, Nicolas Escudé, Fabrice Santoro et Cédric Pioline, dont l'arrivée était prévue lundi 19 novembre. Les bons résultats du joueur marseillais aux Masters ne sont pas une assurance de sécurité lors d'une épreuve où les rencontres se jouent en trois sets gagnés et sur gazon. « C'est une situation totalement différente que celle que je viens de connaître », reconnaît-il.

Lleyton Hewitt, nouveau numéro 1 mondial, tend à minimiser l'impact de ses récentes victoires : « Je sais que j'ai battu Grosjean mais c'est toujours un super joueur et même si le gazon n'est pas sa surface favorite, il joue extrêmement bien lors de la Coupe Davis. » Les problèmes persistants de santé de Patrick Rafter pourraient affaiblir l'équipe australienne. Le finaliste malheureux des deux derniers

Wimbledon, qui souffre depuis plusieurs mois de douleurs dans le bras et l'épaule, va multiplier les séances de massage et d'acupuncture pour tenter de guérir au plus vite. Il ne se donne toutefois aujourd'hui que 60 % de chances de jouer à Melbourne.

Si, du côté français, la désignation de Sébastien Grosjean semble assurée, une surprise pourrait concerner le choix du second joueur. Nicolas Escudé part toujours favori, mais certains prédisent le retour sur les courts de Cédric Pioline. Le vétéran de 32 ans, qui déjà disputé 33 matchs de Coupe Davis, termine une année décevante avec une modeste 88^e place au classement ATP. « Mais Cédric est passionné par l'épreuve, et son passé dans cette compétition et son gazon est excellent », estime l'ancien capitaine australien John Newcombe. A Melbourne, le compte à rebours a commencé.

F. T.

10 jours
exceptionnels
du 16 au 26 novembre 2001

Venez découvrir la collection des canapés Steiner à des prix d'exception

Topper

Espace Steiner

63, rue de la Convention - 75015 Paris
Téléphone 01 45 77 80 40
M^o Boucicaut - Parking gratuit

Ouverture exceptionnelle dimanche 25 novembre 2001

Avant de renouer avec l'Europe, Nantes doute à nouveau

Seul rescapé français de la Ligue des champions, dont il joue la deuxième phase, dès mardi 20 novembre, le FC Nantes, battu à Rennes (2-0), reste bon dernier du championnat de France de première division

Le FC Nantes Atlantique s'est incliné à Rennes (2-0), samedi 17 novembre, à la faveur de la 14^e journée du championnat de France de première division. Ce revers sonne comme un coup d'arrêt pour des champions en titre qui,

après un début de compétition calamiteux, venaient de vivre un mois sans défaite. Désormais, le seul objectif des Canaris, derniers du classement, « est le maintien », a souligné le gardien de but, Mickaël Landreau. Alors qu'el-

le débutera, mardi 20 novembre, le deuxième tour de la Ligue des champions, qui devait la voir affronter les Portugais du Boavista Porto, l'équipe bretonne ne veut pourtant « pas retomber dans le pessimisme », a assuré Sté-

phane Ziani, son milieu de terrain. Brillants lors de la première phase - une défaite en six matches -, les Nantais sont les seuls rescapés français de la prestigieuse compétition européenne.



FOOTBALL

RENNES,
de notre envoyé spécial
Quel paradoxe ! Mardi 20 novembre, à Porto (Portugal), le FC Nantes Atlantique entamera, contre Boavista, le deuxième tour de la Ligue des champions. Le club breton de football est désormais le seul représentant français dans cette compétition européenne, Lille et Lyon n'ayant pas dépassé le stade du premier tour. Pourtant, ce déplacement portugais ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. C'est que, samedi 17 novembre, les Nantais se sont encore un peu plus enfoncés à la dernière place du championnat national en s'inclinant chez leurs voisins rennais (2-0). Un revers qui sonne comme un coup d'arrêt pour des champions de France : après des débuts calamiteux - onze matches sans victoire - ils venaient de passer un mois sans défaite, avec deux succès consécutifs en championnat (à Sochaux et face à Monaco).

Samedi soir, les supporters rennais ont pu pavoiser. D'abord parce que ce succès a mis fin à quatre années d'hégémonie nantaise au stade de la Route-de-Lorient, mais également parce que, grâce à cette cinquième victoire de la saison, le Stade rennais s'est emparé de la neuvième place du classement du championnat de France de première division et est devenu le mieux classé des quatre clubs bretons pensionnaires

de la compétition. Une suprématie régionale qui peut paraître anecdotique, mais dont il fut largement question samedi soir pour la venue du FC Nantes Atlantique (FCNA). Nantes-Rennes... ce rendez-vous incontournable continue à alimenter les conversations et à nourrir l'éternelle polémique sur la notion même de derby. « C'est marrant, mais je ne vois pas Nantes sur la carte de la région, ce sont mes yeux ou bien... », lançait goguenard, à l'heure de la collation d'avant-match, ce Paimpolais qui avoue ne jamais rater le rendez-vous. « La jalousie et la mauvaise foi sont bien des spécialités rennaises, au même titre, je le concède, que la galette saucisses », lui rétorquait un inconditionnel du FCNA.

« ON N'A RIEN À PERDRE »

L'ambiance est restée bon enfant. Il n'en demeure pas moins que tous s'accordaient pour faire de cette rencontre un match à part opposant le club historique, le centenaire Stade rennais, dont le président, François Pinault, souhaite faire « le club du Grand Ouest », et son rival nantais, qui depuis vingt-cinq ans règne sur la région avec ses huit titres de champion de France et ses trois Coupes de France. Le stade de la Route-de-Lorient a d'ailleurs enregistré samedi soir sa meilleure affluence de la saison, avec 21 709 spectateurs payants, et c'était bien le même drapeau breton qui flottait dans les deux virages réservés aux deux groupes de supporters.

Sur le pré, ce sont finalement les Rouge et Noir qui ont eu le dessus. La délivrance est venue en début de

seconde mi-temps, grâce à un penalty transformé par l'ex-Nantais Olivier Monterrubio. L'attaquant rennais a inscrit son septième but de la saison : « C'est un réel plaisir de marquer devant eux », a-t-il concédé après la rencontre. Le meilleur buteur du FCNA de la saison 2000-2001, avec douze buts, se défendait néanmoins d'être animé d'un quelconque sentiment de revanche envers Raynald Denoueix, l'entraîneur nantais, qui était bien peu enclin à l'aligner. Toutefois, sa réussite à Rennes et sa prestation durant ce match peuvent légitimement faire nourrir quelques regrets aux supporters nantais, tant les carences offensives du champion de France, toujours privé de ses deux attaquants, le Roumain Viorel Moldovan et le Colombien Victor Bonilla, ont de nouveau été criantes.

« Quand on perd, il y a moins de tout », a résumé Raynald Denoueix après la huitième défaite de son équi-

pe, soit le nombre exact de rencontres perdues sur l'ensemble de la saison 2000-2001. « On prend cette défaite de plein fouet et on a beau nous dire que Nantes n'est pas à sa place, on est toujours derniers, et c'est bien le maintien que nous visons jusqu'à la fin de saison », a souligné le gardien de but, Mickaël Landreau. Le moral était entamé dans les vestiaires. « On ne va pas retomber dans le pessimisme et on ira à Porto pour gagner », a néanmoins promis le milieu de terrain Stéphane Ziani. Brillants lors de la première phase (une seule défaite concédée en six matches), les Canaris retrouveront dans le groupe A les Allemands du Bayern Munich, tenants du titre, et les Anglais de Manchester United, victorieux en 1999. « On n'a rien à perdre », a assuré Stéphane Ziani. Moins effectivement qu'en championnat de France.

Etienne Labrunie

La fiche technique

RENNES - NANTES : 2-0

Championnat de France, 14^e journée
• Stade de la Route-de-Lorient ; temps froid ; bon terrain ; 21 079 spectateurs ; arbitre : M. Lhermitte

BUTS
RENNES : Monterrubio (51^e s.p.) ; Reveillère (76^e)

AVERTISSEMENTS
RENNES : Grégoire (65^e)
NANTES : Ahamada (32^e) ; Djemba (58^e) ; Berson (90^e)

LES ÉQUIPES

RENNES
(entraîneur : Gourcuff) : Durand • Paisley (Diatta, 77^e) ; Arribagé ; Escude ; Reveillère • Echouafni ; Le Roux ; Grégoire ; Delays (N'Diaye, 86^e) • Monterrubio ; Lucas (Chapuis, 64^e)

NANTES
(entraîneur : Denoueix) : Landreau • Fabbri ; Laspalles ; Gillet ; Armand • Savinaud ; Djemba (André, 63^e) ; Quint ; Ziani ; Da Rocha ; Ahamada (Vahiria, 82^e)

Championnat de France de football de D1 (14^e journée)

LES RÉSULTATS

MONACO 1 - 1 MARSEILLE Nonda (54 ^e s.p.) ; Bakayoko (70 ^e) ; • spectateurs : 15 000	RENNES 2 - 0 NANTES Monterrubio (51 ^e s.p.) ; Reveillère (76 ^e) ; • spectateurs : 21 079	LENS 1 - 0 SEDAN Blanchard (11 ^e) ; • spectateurs : 37 268	AUXERRE 2 - 1 LILLE D. Cissé (38 ^e) ; Lachuer (83 ^e) ; Kapo (91 ^e c.s.c.) ; • spectateurs : 13 500	LYON 0 - 3 LORIENT Carrière (9 ^e) ; Anderson (30 ^e) ; Govou (31 ^e) ; • spectateurs : 12 821	BORDEAUX 2 - 3 TROYES Pauleta (15 ^e) ; Santos (34 ^e) ; Trapasso (78 ^e) ; Goussé (45 ^e , 62 ^e) ; Loko (50 ^e) ; • spectateurs : 25 209	SOCHAUX 2 - 0 METZ Hugo Leal (57 ^e) ; Saci (87 ^e) ; • spectateurs : 40 609	PARIS-SG 1 - 1 GUINGAMP Hugo Leal (57 ^e) ; Saci (87 ^e) ; • spectateurs : 40 609	MONTPELLIER 2 - 1 BASTIA Mansaré (21 ^e) ; Maoulic (60 ^e) ; Nalis (77 ^e) ; • spectateurs : 11 305
--	---	--	--	---	--	--	---	---

CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encaissés	Diff.	Cartons Jaunes	Cartons Rouges
1 Lens	31	14	9	4	1	22	11	+11	2	0
2 Lyon	27	14	8	3	3	28	13	+15	1	0
3 Auxerre	26	14	7	5	2	22	14	+8	2	0
4 Lille	26	14	7	5	2	17	11	+6	1	0
5 Sochaux	23	14	6	5	3	21	14	+7	1	0
6 Troyes	23	14	7	2	5	19	16	+3	0	0
7 Bordeaux	21	14	5	6	3	11	8	+3	1	0
8 Paris-SG	20	14	4	8	2	16	12	+4	3	0
9 Rennes	17	14	5	2	7	16	24	-8	1	0
10 Monaco	16	14	4	4	6	14	15	-1	5	0
11 Bastia	16	14	5	1	8	14	18	-4	4	0
12 Guingamp	16	14	4	4	6	12	22	-10	5	0
13 Montpellier	15	14	3	6	5	10	12	-2	2	0
14 Marseille	15	14	3	6	5	9	11	-2	0	0
15 Lorient	15	14	4	3	7	22	26	-4	2	0
16 Metz	13	14	4	1	9	8	16	-8	1	0
17 Sedan	11	14	2	5	7	12	19	-7	0	1
18 Nantes	10	14	2	4	8	9	20	-11	3	0

LE CHIFFRE

8 C'est le nombre de matches nuls en 14 rencontres du Paris SG, qui, en début de saison, faisait figure de favori pour le titre de champion. Les Parisiens ont encaissé un but litigieux à 3 minutes de la fin contre Guingamp, samedi soir au Parc des Princes.

LA PHRASE

« Le diction s'est vérifié. On dit souvent qu'un leader a de la chance. Eh bien c'est vrai, nous avons eu de la réussite ». **Joël Muller, entraîneur du RC Lens, qui a difficilement battu Sedan (1-0).**

LES BUTEURS 1. Darceville (Lorient), +1, **10** buts ; 2. D. Cissé (Auxerre), +1, **9** ; 3. Pauleta (Bordeaux), +1, Nonda (Monaco) +1 ; Monterrubio (Rennes) +1, Moreira (Lens) et Frau (Sochaux) 7.

LES PASSEURS 1. Pédrón (Lens) et Le Pen (Lorient), 7 passes 3. Juninho (Lyon) et Rothen (Troyes), +2, **6**.

14^e JOURNÉE : Samedi 24 novembre : Marseille-Sochaux, Troyes-Lens, Sedan-Lorient, Metz-Monaco, Guingamp-Montpellier, Bastia-Bordeaux ; Dimanche 25 novembre : Lyon-Auxerre, Lille-Rennes, Nantes-Paris SG.

CONCERTS

SAMEDI 24 NOVEMBRE - 11 H

MUSIQUE DE CHAMBRE À L'OPÉRA COMIQUE

MUSICIENS ET SOLISTES DE L'ORCHESTRE DE PARIS

GARANCE BONNO-DUGOR récitante

« Schubert, le classique des romantiques... » sur une idée de Gabriel Richard

FRANZ SCHUBERT
Quintette à cordes en ut majeur, D. 956

Centre Culturel Calouste Gulbenkian

51, avenue d'Iéna - 75116 Paris

Jeudi 22 novembre
20h00 précises

Rendez-vous avec Emmanuel Nunes

Hae Sun Kang (violon)
Christophe Desjardins (alto)
Pierre Strauch (violoncelle)

Présentation par Pedro Amaral (compositeur) et Jean-Pierre Derrien (musicologue, producteur de France Musiques).

Œuvres d'Emmanuel Nunes
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

• Tarif plein : 60 F • En famille, gratuit pour les moins de 12 ans • Tarif groupe scolaire : 30 F •

RÉSERVATIONS
0 825 000 058 (0,99F/min)

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

Dimanche soir au Palais Garnier

Musique de chambre

Par les musiciens de l'Orchestre de l'Opéra

Cuivres et percussions : Xenakis - Naulais
Bruckner - Nilovic - Giner

25 novembre - 20h30

Palais Garnier
Informations - Réservations
0 892 69 78 68
www.opera-de-paris.fr

SALLE CORTOT
mardi 27 novembre à 20 h 30

SERGEÏ MILSTEIN

Beethoven, Schubert, Liszt, Moussorgski
Fnac - France Bilet - Carrefour
08-92-68-36-22 (2,21 F/min)
3615 billetterie (2,21 F/min)
www.fnac.com

Valmalete

ensemble intel
contemporain

Lundi 26 novembre - 20 h 30

Solistes aux Bouffes du Nord

œuvres de : **Zelenka**, **Harvey**, **Marcland**, **Carter**, **Bach**

Théâtre des Bouffes du Nord
37 bis, Bd. de la Chapelle 75010 Paris
Réservations : 01 46 07 34 50

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

un automne baroque

Henry Purcell
Didon et Enée

Richard Egarr, dir
Choir and Orchestra of the Age of Enlightenment

30 novembre > 20h

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

Porto, seule ville d'Europe à figurer doublement en Ligue des champions

LISBONNE
de notre correspondant

Seule ville européenne avec deux clubs en Ligue des champions - le FC Porto et Boavista -, Porto vit actuellement un moment historique d'affirmation et de fierté qui colle merveilleusement à la peau de ses habitants férus d'indépendance et d'effusions. Cette double présence au sein de la plus prestigieuse des compétitions européennes vient couronner une année faste en événements et manifestations artistiques qui ont fait le succès de Porto, capitale européenne de la culture 2001.

Boavista, qui doit accueillir le FC Nantes mardi 20 novembre, est considéré comme le trublion du football portugais. Dirigé par un jeune avocat de 38 ans, Joao Loureiro, il est entraîné, depuis quatre ans, par le plus charismatique des techniciens portugais, Jaime Pacheco. Originaire de Lordelo, près de Porto, il est le premier entraîneur portugais qui, de son vivant, ait une rue qui porte son nom. « Laissez-moi rêver, maintenant que l'Europe et le monde ont les yeux tournés vers le football portugais », avait-il dit, il y a deux semaines, après avoir pris connaissance de ses futurs adversaires en Ligue des champions : Manchester United, Bayern Munich et Nantes.

Le FC Porto, lui, après cinq victoires consécutives en championnat (1995-1999), traverse une crise de confiance. Son président, Nuno Pinto da Polta, un homme d'affaires qui dirige ce club centenaire d'une main de fer depuis bientôt vingt ans, essuie un violent vent d'opposi-

tion. Les premières critiques portant sur le choix de l'entraîneur Octavio Machado l'ont un peu déstabilisé. Mais, fin manœuvrier, Pinto da Costa manie à bon escient une ironie caustique contre les dirigeants des clubs du sud (Lisbonne) ou, à l'occasion, contre les dirigeants de la Fédération.

Les exploits des deux clubs de Porto doivent être mis en parallèle avec la résurrection de l'équipe nationale, qui s'est qualifiée pour la Coupe du monde 2002. Bâtie autour de joueurs évoluant pour certains à l'étranger - comme Luis Figo (Real Madrid), Rui Costa (AC Milan), Fernando Couto (Lazio), Pauleta (Bordeaux) -, cette sélection n'est rien d'autre que la « génération en or » qui fut double championne du monde des moins de vingt ans en 1989 et 1991. La plupart de ses stars seront encore en activité en 2004, année qui verra le Portugal organiser le Championnat d'Europe des nations.

En 1999, le jour où le pays a été désigné comme organisateur de cette compétition, le premier ministre Antonio Guterres a interrompu le conseil des ministres qu'il présidait pour se réjouir de cette « occasion de projeter sur la scène internationale l'image du Portugal moderne et évolué ». Les actions des constructeurs et des cimenteries ont aussitôt monté en flèche : sept des dix stades sont à construire entièrement et les trois autres doivent être rénovés dans le cadre d'un programme qui prévoit un investissement dépassant les 600 millions d'euros.

Alexandre Flucher-Monteiro

76^{ème} semaine sociale

Bernard Brunhes
Bruno Cadoré
Michel Camdessus
Alain Cordier
Olivier de Dinechin
Xavier Emmanuelli
Claude Evin
Françoise Forette
Marc Gentilini
Claude Got
Claude Huriet
Axel Kahn
Françoise Le Corre
Jean-François Mattei
Alain Mérieux
Michel Meslin
Catherine Perrotin
Marie-Sylvie Richard
Robert Rochefort
Didier Sicard
Jean-Marie Spaeth
Monette Vacquin
Patrick Verspieren

Biologie, médecine et société

Que ferons-nous de l'Homme ?

23-24-25 novembre 2001

Palais des Arts et des Congrès
25, avenue Victor Cresson
92130 Issy-les-Moulineaux
(Métro ligne 12 : Mairie d'Issy • RER C : Issy Ville)

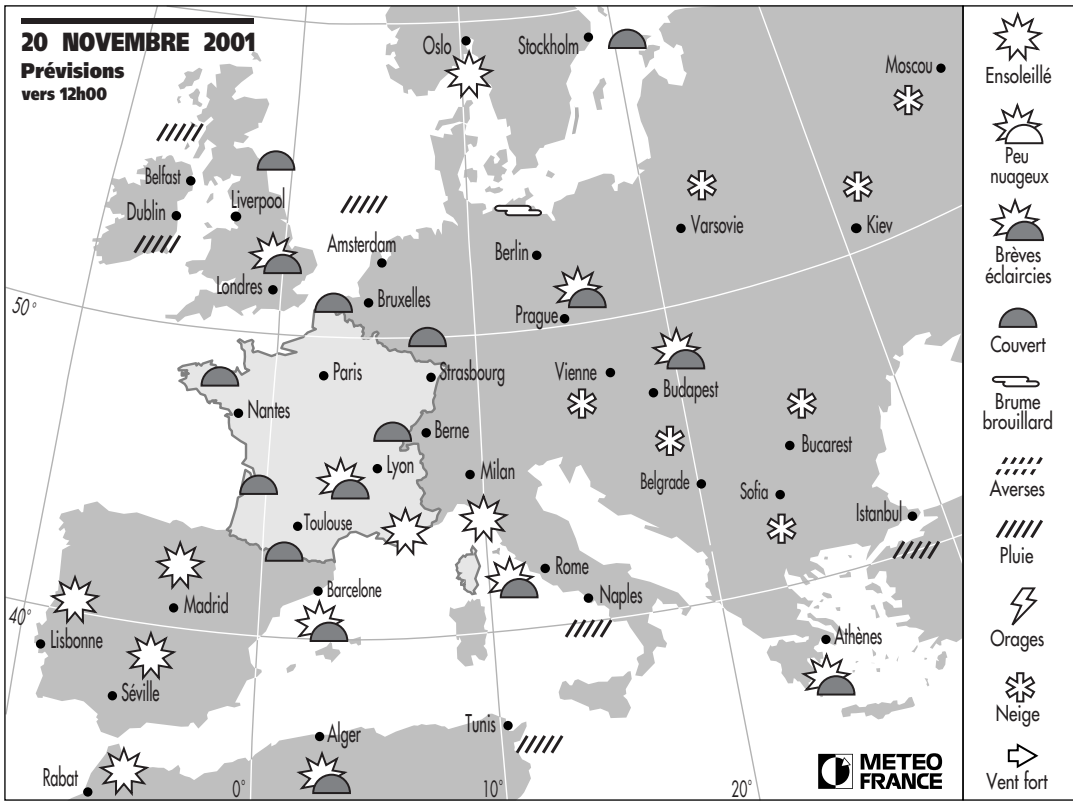
Semaines Sociales de France

Renseignements et inscriptions
3-5, rue Bayard 75008 Paris
Tél. : 01 42 56 55 40 • Fax : 01 42 56 55 45
info@ssf-fr.org • www.ssf-fr.org

Temps gris

MARDI. Un vaste anticyclone s'étend de l'Atlantique à l'Europe occidentale. Il dirige sur le pays un flux de nord à nord-est. Le temps sera gris sur la plupart des régions. Seul le Sud-Est bénéficiera de périodes ensoleillées. La Corse est encore sous l'influence de la dépression méditerranéenne et quelques averses se produiront. **Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Les nuages seront présents tout au long de la journée. Les températures proches de 0 degré dans l'intérieur le matin atteindront 4 à 11 degrés l'après-midi. **Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Les bancs de brouillard présents au petit matin se dissipent progressivement et le ciel restera gris. Les températures atteindront 4 à 8 degrés au meilleur moment de la journée. **Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Au lever du jour, des brouillards givrants seront parfois présents.

Il se dissipent dans la matinée et le ciel restera très nuageux. Les températures au petit matin seront basses avec -2 ou -3 degrés. Elles atteindront 4 à 6 degrés l'après-midi. **Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Les bancs de brume et de brouillard formés en cours de nuit se dissipent dans la matinée. Le ciel restera gris toute la journée. Les températures négatives le matin atteindront 4 à 10 degrés l'après-midi. **Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur les Alpes, le soleil sera bien présent. Sur les autres régions, le temps sera maussade. Le matin, les gelées seront nombreuses. Les températures de l'après-midi atteindront 4 à 10 degrés. **Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le matin, quelques averses orageuses se produiront en Corse. Sur les autres régions, le soleil brillera toute la journée. Les températures atteindront 9 à 14 degrés.



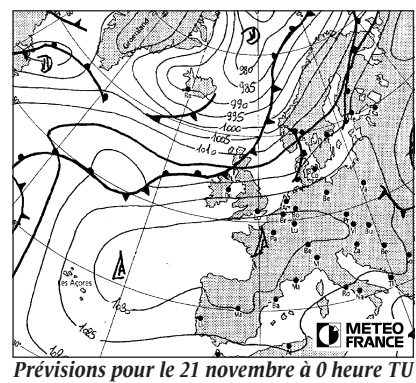
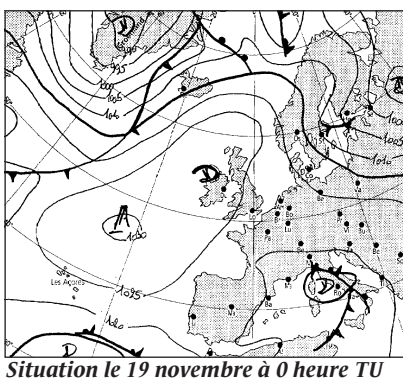
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AUSTRALIE.** Antipodes obligent, c'est l'été à Sydney, où Voyageurs en Australie (tél.: 01-42-86-16-99; www.vdm.com) propose de passer une semaine, le temps de découvrir cette ville séduisante. A partir de 1 200 € (7 871 F) TTC par personne avec 9 nuits en chambre double (et petits déjeuners) dans un hôtel en plein centre-ville, avec vols quotidiens sur Singapore Airlines. Valable du 26 décembre au 31 mars 2002. ■ **GUIDE.** Comment organiser une randonnée du week-end avec nuit dans un gîte d'étape? Comment choisir son sac à dos et ses chaussures? Comment utiliser une boussole et lire le relief sur une carte? Comment soigner une ampoule? Autant de questions auxquelles répond *Randonnée et Trekking*, un guide de Dominique Le Brun publié chez Solar (78 F, 12 €).

PRÉVISIONS POUR LE 20 NOVEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	9/14 P	NANTES	2/4 C
BIARRITZ	8/10 C	NICE	10/16 S
BORDEAUX	0/5 C	PARIS	2/6 C
BOURGES	1/5 C	PAU	2/6 C
BREST	6/11 C	PERPIGNAN	5/10 S
CAEN	5/11 C	RENNES	1/8 N
CHERBOURG	8/11 C	ST-ETIENNE	-3/4 N
CLERMONT-F.	-2/5 C	STRASBOURG	0/5 C
DIJON	-3/6 C	TOULOUSE	2/7 C
GRENOBLE	-2/6 S	TOURS	0/5 C
LILLE	0/7 C		
LIMOGES	-3/5 C	CAYENNE	23/32 S
LYON	-1/5 N	FORT-DE-FR.	25/28 S
MARSEILLE	4/11 S	NOUMEA	23/29 P

PAPEETE	25/30 S	KIEV	-5/2 *	VENISE	3/10 S	LE CAIRE	13/23 S
POINTE-A-PIT.	24/30 P	LISBONNE	9/14 S	VIENNE	1/3 *	NAIROBI	15/25 S
ST-DENIS-RE.	23/28 S	LIVERPOOL	7/10 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	18/25 C
EUROPE		LONDRES	6/10 N	BRASILIA	20/25 P	RABAT	10/20 S
AMSTERDAM	6/9 P	LUXEMBOURG	2/6 C	BUENOS AIR.	19/26 P	TUNIS	12/18 P
ATHENES	16/20 N	MADRID	2/10 S	CARACAS	25/30 P	ASIE-OCCÉANIE	
BARCELONE	7/11 N	MILAN	3/10 S	CHICAGO	-1/6 S	BANGKOK	20/28 S
BELFAST	6/11 P	MOSCOU	-6/-2 *	LIMA	15/19 S	BEYROUTH	15/20 S
BELGRADE	-1/5 *	MUNICH	-2/3 P	LOS ANGELES	14/19 S	BOMBAY	24/34 S
BERLIN	1/3 C	NAPLES	9/14 P	MEXICO	7/18 S	DJAKARTA	27/31 C
BERNE	-3/4 C	OSLO	1/4 S	MONTREAL	-3/11 S	DUBAI	20/28 S
BRUXELLES	5/8 C	PALMA DE M.	6/14 S	NEW YORK	5/15 S	HANOI	15/24 S
BUCAREST	-5/7 *	PRAGUE	-2/1 N	SAN FRANCIS.	12/16 S	HONGKONG	15/23 S
BUDAPEST	1/4 N	ROME	7/14 N	SANTIAGOCHI	12/28 S	JERUSALEM	12/21 S
COPENHAGUE	3/6 S	SEVILLE	7/16 S	TORONTO	1/4 C	NEW DEHLI	13/27 S
DUBLIN	5/11 P	SOFIA	-1/6 *	WASHINGTON	5/16 S	PEKIN	3/15 S
FRANCFORT	1/6 P	ST-PETERSB.	-9/-7 *	AFRIQUE		SEOUL	6/15 S
GENEVE	-2/3 C	STOCKHOLM	0/3 C	ALGER	7/18 N	SINGAPOUR	26/31 P
HELSINKI	-9/4 C	TENERIFE	19/23 S	DAKAR	25/30 S	SYDNEY	14/20 C
ISTANBUL	8/11 P	VARSOVIE	-5/2 *	KINSHASA	22/29 P	TOKYO	8/16 S



ASTRONOMIE

La beauté fatale de Vénus, jumelle empoisonnée de la Terre

ASTRE le plus brillant de nos nuits après la Lune, Vénus bénéficie d'un préjugé favorable. L'apprentissage de l'astronomie passe souvent par elle, même s'il faut souvent expliquer aux enfants que l'« étoile du Berger » n'est pas une étoile mais la deuxième planète la plus proche du Soleil... La blancheur éclatante de Vénus évoque irrésistiblement la pureté, la beauté, et on lui a donné le nom de l'accorte déesse de l'amour. Qui pourrait donc imaginer que cette planète, la plus proche de la Terre et la plus semblable par la taille et la composition, n'abrite en réalité qu'un enfer invivable ?

A y regarder de plus près, Vénus se révèle des plus inhospitalières. Seulement, pendant longtemps, regarder ce corps de plus près a été impossible. La faute en est à l'épaisse couche de nuages qui recouvre la planète en permanence, réfléchit, tel un miroir, les rayons du Soleil et lui confère cet inimitable éclat. Pour paraphraser Baudelaire, l'atmosphère de Vénus « pèse comme un couvercle ». Au sol, même si l'attraction gravitationnelle est sensiblement la même que sur la Terre, un éventuel voyageur serait écrasé comme une noix sous un éléphant car la pression atmosphérique est 90 fois supérieure à celle régnant à la surface de notre globe bleu. Par ailleurs, l'air vénusien constitue un véritable poison, composé à plus de 95 % de dioxyde de carbone. Enfin, ultime réjouissance, la température ambiante dépasse allègrement les 450 °C, soit plus que la chaleur régnant sur Mercure, pourtant beaucoup plus proche du Soleil. Pour comprendre les raisons de ces conditions dantesques et pourquoi deux corps a priori aussi semblables que Vénus et la Terre sont au bout du compte si différents, il faut remonter dans l'histoire du système solaire. Peu après leur création il y a 4,5 milliards d'années, les

planètes telluriques (les quatre plus proches du Soleil) bouillaient comme des marmites et connaissaient un dégazage monstrueux et des réactions chimiques impliquant hydrogène et oxygène. Sous forme de vapeur, l'eau apparaissait. Par ailleurs, météorites et comètes qui, à l'époque, ne cessaient de bombarder les jeunes planètes, les approvisionnaient en eau. Quand la Terre, après sa phase de dégazage, commença à se refroidir, la vapeur d'eau contenue dans son atmosphère se condensa et des trombes d'eau mêlée d'acide sulfurique se déversèrent, dissolvant le calcium contenu dans les roches de la croûte primitive. Le calcium, réagissant avec le gaz carbonique atmosphérique, piégea ce dernier sous forme de calcaire qui allait s'accumuler au fond des océans. L'atmosphère était ainsi purifiée de son CO₂. En raison de sa plus grande proximité du Soleil (108 millions de kilomètres contre 150 pour nous), Vénus n'a pas eu cette chance. La température y étant légèrement supérieure à celle de la Terre, le déluge salvateur n'a pu avoir lieu. Au contraire. Le gaz carbonique a gagné la bataille, créant un

puissant effet de serre qui empêchait la chaleur émise par la planète sous forme d'infrarouges de s'évacuer dans l'espace. La chaleur augmenta, provoquant le dégazage des substances volatiles contenues dans les roches de surface et, du même coup, renforçant l'opacité des couches nuageuses. Véritable cercle vicieux, l'effet de serre s'est nourri de lui-même et la température n'a cessé de grimper. Pour savoir ce que cache le rideau de nuages vénusiens, il a donc fallu envoyer des sondes. La première fut Mariner-2 en 1962, suivie d'une vingtaine d'autres, au nombre desquelles la série soviétique des Venera. Venera-7 fut la première à s'y poser en 1970 et, cinq ans plus tard, Venera-9 la première à transmettre des images de sa surface. C'est à la sonde Magellan (lancée en 1989) et à son radar que l'on doit la plus récente cartographie de Vénus et de ses nombreux volcans. Depuis Magellan, plus aucun engin n'a été consacré à l'étoile du Berger, trop inhospitalière pour accueillir la vie si ardemment recherchée par les astronomes.



La surface tourmentée de Vénus, la belle inhospitalière, sans ses épais nuages, telle que l'a cartographiée le radar de la sonde américaine Magellan, lancée en 1989.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 273

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Après révolte, ils ont moins bien réussi que les suivants. Ont réussi dans le gardiennage. - II. Beau discours. Article. Grecque. - III. Bien couverte et trop chargée. L'étain. - IV. Oui au Sud. Ne restera pas bloquée sur place. - V. Met tout le monde à la bonne heure. Encouragement au stade. Facilite la traction. - VI. Le rendez-vous des festivaliers. Ouverture scolaire. - VII. Dénoncé. Maintient l'aviron en bonne place. - VIII. Atteindras des som-

rets. Conjonction. - IX. Au Monde, on essaie de les traiter correctement. - X. Manifester son mécontentement comme un équilibré. Adressée avec force.

VERTICALEMENT

1. Ouvre le passage. - 2. Particule fondamentale. - 3. Fait le bonheur du greffier. Bien exposée. - 4. Monstre de papier. Venir de façon désordonnée. - 5. Vous met dans un drôle d'état. - 6. Marin qui ne manqua pas de souffle. Prépare les grands com-

mis de demain. - 7. Nuisibles pour la santé. - 8. Vaut de l'or. Roulent en ville assez proprement. - 9. Agressée par son environnement. - 10. Très bonne disposition. Bouts de Nylon. - 11. Fait la liaison. Toujours libre. - 12. Servi chaud à la table des Nippons. Pris dans la masse.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 273

Horizontalement

I. Renard. Héron. - II. Exonérée. Obi. - III. Phi. Puebla. - IV. Risible. Teig (gîte). - V. Eberlués. Ta. - VI. SE. Raisonner. - VII. Semais. Ui. Râ. - VIII. Ad. Aillée. - IX. Optionnelles. - X. Nuée. Tireuse.

Verticalement

1. Répression. - 2. Exhibée. Pu. - 3. Noise. Maté. - 4. An. Irradié. - 5. Remblai. - 6. Dr. Luisant. - 7. Epées. Ini. - 8. Heu. Soûler. - 9. Et. Nille. - 10. Robe. Elu. - 11. Oblitérées. - 12. Niagara. Se.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 249

Plan de coupe

ON TRACE les vingt et un segments reliant entre eux sept points de l'espace.

Combien d'entre eux, au maximum, peuvent traverser un même plan (ne passant par aucun des sept points) ?

Généralisation : Combien, au maximum, des segments joignant *n* points de l'espace peuvent traverser un même plan ne passant par aucun des *n* points ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Solution du problème n° 248 paru dans Le Monde du 13 novembre.

On ne peut recouvrir une grille 8 x 9 à l'aide d'hexamino 6 x 1. Une solution consiste à numéroter les cases de la grille avec les chiffres de 1 à 6 se suivant dans les deux directions suivant le même cycle, comme dans le schéma ci-contre. Ainsi, un hexamino posé sur la

grille recouvrira-t-il forcément six cases portant des numéros différents. Un éventuel pavage recouvrirait alors 12 cases 1, 12 cases 2, ..., 12 cases 6. Or, il n'y a que 11 cases 5 et 6 et 13 cases portant les numéros 2 et 3. - En s'appuyant sur ce raisonnement, on constate qu'on ne peut paver à l'aide d'hexamino 6 x 1 que les grilles dont une des dimensions est un multiple de 6.

1	2	3	4	5	6	1	2	3
2	3	4	5	6	1	2	3	4
3	4	5	6	1	2	3	4	5
4	5	6	1	2	3	4	5	6
5	6	1	2	3	4	5	6	1
6	1	2	3	4	5	6	1	2
1	2	3	4	5	6	1	2	3
2	3	4	5	6	1	2	3	4

EXPOSITION Le Musée de Grenoble consacre une exposition, « L'Esprit nouveau, le purisme à Paris de 1918 à 1925 », à trois artistes : Amédée Ozenfant, Fernand Léger et Charles-

Edouard Jeanneret (Le Corbusier). ● **FASCINÉS** par le progrès scientifique et l'esthétique de la machine, ils souhaitaient répondre à des principes picturaux qui allaient permettre la

reconstruction du bonheur des hommes en pensant la peinture et l'intégration des arts dans la vie moderne, la maison, l'espace urbain. ● **UNE CONTRIBUTION** parisienne majeure, recon-

nue au même titre que le Bauhaus en Allemagne ou le constructivisme russe. ● **CETTE MANIFESTATION** claire et bien cadrée, composée de quelque quatre-vingts œuvres, est complétée

par la reconstitution d'une pièce du Pavillon de l'Esprit nouveau, conçu par Le Corbusier pour l'Exposition internationale des arts modernes décoratifs et industriels en 1925 à Paris.

L'esprit constructif, entre peinture et architecture

Au Musée de Grenoble, autour de la reconstitution du Pavillon de l'Esprit nouveau, de 1925, une exposition décrypte les relations entre Amédée Ozenfant, théoricien du purisme, Fernand Léger et un peintre plus connu comme architecte, Le Corbusier

L'ESPRIT NOUVEAU. Le purisme à Paris, 1918-1925. Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, Grenoble (Isère). Tél. : 04-76-63-44-44. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 6 janvier. Entrée 2,3 € (15 F). Catalogue 248 pages, 42,69 € (280 F) Diffusion Seuil.

« Le fond de ma recherche et de ma production intellectuelle a son secret dans la pratique ininterrompue de la peinture. (...) Dessins, tableaux, sculptures, livres, maisons et plans ne sont, en ce qui me concerne personnellement, qu'une seule et même manifestation créatrice vouée à diverses formes de phénomènes. » C'est Le Corbusier qui écrit cela, en 1953. Cette relation étroite de l'architecte avec la pratique picturale remonte à l'époque où Le Corbusier s'appelait encore Charles-Edouard Jeanneret, plus exactement au moment de sa rencontre avec le peintre Amédée Ozenfant, à Paris, à la fin de 1917 ou au début de 1918.

Alors bien connu dans les milieux intellectuels parisiens pour ses réflexions esthétiques publiées dans *Notes sur le cubisme* (1916), Ozenfant y a utilisé pour la première fois le terme de « purisme ». Cet essai est la base des principes picturaux qu'il va mettre en œuvre avec Jeanneret, en tandem à la façon de Braque et Picasso inventant, justement, le cubisme, « l'art trouble, d'une époque trouble », mais à cette différence qu'ils savaient mieux que Picasso et Braque où ils allaient. Dans le sens d'un grand « nettoyage » de la langue plastique au profit d'une quête de clarté, d'harmonie, d'équilibre, d'universalité. En faisant rimer les formes classiques et contemporaines, le capot d'une Hispano-Suiza avec les colonnes du Parthénon, les formes cylindriques des silos américains avec les chevets des églises romanes.

L'ART ENTRE DANS LA MAISON

Le purisme serait une mise en ordre, mais pas un retour à l'ordre réactionnaire, contrairement à ce qui s'est produit un peu partout en Europe au lendemain de la première guerre mondiale, la « der des ders ». Avec l'optimisme de créateurs fascinés par le progrès scientifique et technique, l'esthétique de la machine et le dessin industriel, les puristes Ozenfant et Jeanneret, auxquels il faut ajouter un troisième larron, Fernand Léger, participeraient de la reconstruction et du bonheur des hommes en pensant la peinture et l'intégration des arts dans la vie moderne, la maison, l'espace urbain.

Cette contribution parisienne majeure et reconnue aux avant-gardes des années 1920, comme le Stijl hollandais, le Bauhaus en Allemagne et le constructivisme russe, qui, tous, rapprochent peintres et archi-



« Nature morte au verre de vin rouge », d'Amédée Ozenfant, 1921.

tectes autour d'un projet de société, n'avait pas encore fait l'objet d'une grande exposition en France. Elle a d'abord été réalisée au County Museum de Los Angeles, par Carol S. Eliel, puis à Grenoble, où Serge Lemoine l'a modifiée, notamment en augmentant la participation des œuvres de Fernand Léger. Avec une soixantaine de peintures et de deux salles pleines de dessins, c'est une exposition claire et bien cadrée, comme les idées et les formes qui ont présidé à l'élaboration des tableaux.

Pour commencer, une petite salle montre la fin du cubisme avec Braque, Picasso, Gris et Léger. Pour finir, trois tableaux postérieurs à 1925, évoquant l'après-purisme d'Ozenfant, de Le Corbusier et de Léger, que l'on retrouve tout au

long du parcours, côte à côte, en vis-à-vis ou séparément. On a souvent trouvé ennuyeuse cette peinture de natures très mortes et figées, pleines de théories de bouteilles et de guitares plantées droit, surtout pas en oblique. C'est peut-être vrai, mais pas ici, où un dosage savant permet de mesurer l'austérité des enjeux plastiques, tout en y reconnaissant de la diversité, voire de la fantaisie, chez les uns et les autres, et la différence de sensibilité qui s'exprime chez Ozenfant et Jeanneret, qu'on devrait ne pas confondre.

L'un et l'autre tendent vers l'épure et le plan en faisant des coupes à la Juan Gris quand celui-ci résume en une seule image un objet vu sous différents angles. Mais Jeanneret donne volontiers de la densité à ses objets, alors qu'Ozenfant, ce grand

délicat, aime la transparence, cette notion si importante dans le devenir de l'espace architectural. Chez l'un et chez l'autre, on découvre même des tableaux remarquables de hardiesse : comme ce *Miroir*, un carré blanc dans un plan rouge, d'Ozenfant en 1918, et la même année le carré de *La Cheminée* de Jeanneret aux couleurs ocre et brunes des frères Le Nain, dont la peinture est une référence pour les puristes, avec celles de Poussin, Ingres, Corot et Seurat. La ligne française.

Les jeux de transparence chez Ozenfant servent le projet commun de définition d'un nouvel espace dans lequel les bouteilles, les verres, la guitare perdent leur autonomie sans perdre leur contour, s'interpénètrent, en harmonie avec leur cadre. Ils forment avec lui un « conti-

num spatial », dans lequel les objets deviennent des éléments de construction, où les cannelures des verres sont aussi strictes que celles des colonnes doriques. La mise en ordre est littérale dans cette recherche d'un langage harmonieux et universel qui passe par le Parthénon.

Les amalgames entre l'intérieur et l'extérieur dans l'espace puriste sont particulièrement évidents dans un grand tableau que Jeanneret peint en 1923, la *Nature morte aux nombreux objets*, riche en polychromie. Elle est assimilable à un paysage urbain, et ressemble beaucoup à la composition du *Remoqueur* de Fernand Léger, qui est de la même année. Toujours en mal d'expériences ouvrant sur de nouveaux territoires de la création, ici, celui de l'architecture dans son rapport au monde moderne, Léger devait apporter au purisme sa dynamique des formes et des couleurs. Ozenfant et Le Corbusier sont autrement puristes que lui. L'autoportrait d'Ozenfant en 1918, qu'une palette aux tons sourds, bruns, et vert-de-gris accentue, en donne une idée, et il y a gros à parier que, sans les peintures d'une austérité relative de son moment puriste, l'exposition de Grenoble ne respirerait pas la vie des formes avec le même bonheur.

Entre Ozenfant et Jeanneret, Fernand Léger en un premier temps, c'est un peu le chien dans un jeu de quilles. S'il entre dans le purisme, il n'en fait pas une religion. Ses couleurs vives équivalent à ce que ses amis décrivent comme des « éléments de perturbation », et ne sont pas les couleurs de « la grande gamme », qui sont par exemple l'ocre, le blanc, le noir. Il n'empêche qu'à l'occasion il met, lui aussi, de l'ordre dans sa peinture. Il multiplie les cadres, les agencements de plans à l'orthogonale, adopte la frontalité, architecture ses tableaux, les agrément de moulures, de profilés, de cannelures. S'il cesse de faire tourner les formes comme des hélices, il cherche une autre dynamique en chargeant les couleurs de faire avancer ou reculer les plans. Il a le souci des espaces « élastiques » et, en 1924, l'année où il publie un essai

sur l'architecture polychrome dans la revue *L'Architecture vivante*, il réanalyse des « Compositions murales » non objectives comme celles des néoplasticiens.

Fernand Léger va plus loin que ses amis puristes qui considèrent la peinture abstraite comme décorative et n'ont jamais franchi le pas. On peut donc parler des répercussions du purisme sur Léger, qui peut en oublier son goût pour les contrastes

Amédée Ozenfant, intellectuel sensible

Amédée Ozenfant (1889-1966) était un intellectuel sensible, que l'on connaît souvent mieux par ses écrits et son *Journal* que par ses tableaux, peut-être parce que sa carrière de peintre après le purisme et sa relation avec Le Corbusier ne satisfait pas. Né en 1886 à Saint-Quentin, il était le fils aîné d'un entrepreneur de travaux publics qui était un des premiers utilisateurs du béton. D'où une familiarité précoce avec le domaine bâti et la modernité. Après un enseignement suivi chez les dominicains, il a, entre autres, étudié la peinture et les arts décoratifs, ou encore administré une maison de couture, avant de rencontrer Charles-Edouard Jeanneret. Il aimait les voitures et la vitesse. Le Corbusier, avec qui il s'est brouillé, lui doit plus qu'on ne le dit.

de formes géométriques et de figures humaines, mais pas longtemps. Chassez le naturel... Et Léger dans ses tableaux reconstruits, d'introduire troncs d'arbre, fruits, feuilles, plantes et têtes. Après 1925, après le purisme, la référence aux formes de la nature sera d'ailleurs utilisée par Jeanneret. Quant à Ozenfant, il reviendra à une figuration délicate, qui fait penser à la peinture de Savinio, frère de Chirico. L'ombre du surréalisme plane sur la peinture.

Geneviève Breerette

De la revue au pavillon, la modernité en mouvement

L'ESPRIT NOUVEAU, c'est d'abord la revue qu'Amédée Ozenfant et Charles-Edouard Jeanneret fondent en 1920. Sous-titrée *Revue internationale d'esthétique*, elle est l'illustration de l'activité contemporaine à travers de nombreuses rubriques : littérature, architecture, peinture, urbanisme, esthétique, philosophie, sociologie, économie, vie moderne, spectacles, sports... C'est pour y exposer ses conceptions de l'architecture et de l'urbanisme que Jeanneret est devenu Le Corbusier. Vingt-

huit numéros paraissent jusqu'en 1925, année où prend fin la collaboration de l'architecte et du peintre. Année de la construction du pavillon de l'Esprit nouveau à l'Exposition internationale des arts modernes décoratifs et industriels, la fameuse exposition qui allait donner naissance au style art déco, dont se démarque résolument Le Corbusier.

Le pavillon est conçu comme « la cellule d'un immeuble-villa », qui est un des constituants du plan pour une ville contemporaine de

3 millions d'habitants. C'est « une résidence type, réalisée de façon exclusivement industrielle, utilisant systématiquement des éléments de série ». Un tel programme soulevait la réprobation des organisateurs de l'exposition, qui avaient voulu imposer le thème de « la maison d'un architecte ». Ce à quoi Le Corbusier nous dit qu'il a répondu : « Non, la maison de tout le monde, ou tout bonnement l'appartement d'un monsieur quelconque ayant des soucis de bien-être et de beauté. »

En accompagnement de l'exposition de la peinture puriste, le Musée de Grenoble a la bonne idée de proposer la reconstitution de la grande salle du pavillon : une formidable occasion de mesurer l'importance de cette construction révolutionnaire, et sa portée jusqu'à aujourd'hui quant à son aménagement intérieur. La salle, dotée d'une mezzanine, est un vaste espace décloisonné dont les fonctions (cuisine, salle-à-manger et salon-bureau) sont définies par des blocs de casiers standards hauts sur pieds que Le Corbusier a dessinés. Ainsi : « Le meuble ne vient pas ajouter une architecture possible à une architecture déjà arrêtée. Il fait architecture. »

Jusqu'à-là aucun architecte n'avait pareillement entrepris de dégager l'espace de l'habitation, de faire le « vacuum cleaning », le nettoyage par le vide, en supprimant les meubles et en n'autorisant que des tables et des fauteuils. Le mobilier du pavillon de l'Esprit nouveau n'a pas été dessiné par l'architecte, dont le premier prototype de chaise, une « machine à s'asseoir » toujours éditée, date de 1927. Joués contre les bergères et les causeuses des siècles passés, les fauteuils en cuir sont de style fumoir anglais (on reconnaît là l'amateur de tabac, qui fait de la pipe une composante essentielle de ses natures mortes !) analogue à ceux, « coûteux » au dire de l'architecte, de chez Maple. Ils sont produits par la firme Abel Motté. Les fauteuils en bois courbe sont des modèles édités par Thonet. Les chaises métalliques ressemblent à celles des parcs parisiens.



Vue intérieure du Pavillon de l'Esprit nouveau, dessiné par Le Corbusier en 1925.

L'autre nouveauté du pavillon est la coloration des murs désencombrés, où seules sont autorisées quelques œuvres d'amis, et un petit avion au-dessus de la fenêtre du coin repas. Sans doute un hommage à la vitesse et à la modernité, que symbolisent aussi les voitures Voisin.

Sur un mur, une peinture de Fernand Léger, *La Balustrade*, côtoie une nature morte de Le Corbusier, tandis qu'en vis-à-vis un tableau de Juan Gris est accroché à côté d'une composition puriste d'Ozenfant, du même format que *La Balustrade*. Une petite sculpture de Zadkine est placée sur une console accrochée à la mezzanine. Une autre œuvre du sculpteur marquait aussi l'entrée du pavillon. Une façon amicale de mettre les arts en relation avec l'architecture.

G. B.

CLASSICS

Fantaisie autour de Vivaldi et des musiques celtiques d'Irlande

SELECTION SFP

O'Stravaganza

CD: 5454942

O'STRAVAGANZA

Après Mozart l'égyptien, Vivaldi l'irlandais!

Le nouvel album événement de Hughes De Courson et Youenn Le Berre

A New York, les collectionneurs hésitent à vendre leurs chefs-d'œuvre

L'art contemporain américain domine les enchères

NEW YORK

de notre envoyé spécial

La semaine de ventes aux enchères d'art contemporain de New York avait débuté cahin-caha. Phillips avait plutôt bien tiré son épingle du jeu, lundi 13 novembre, mais sans obtenir de résultats exceptionnels. Le lendemain, Christie's a complètement raté sa vente d'art d'après-guerre, avec un total de 25,1 millions de dollars, là où les experts de la maison en attendaient 31,6 au pis, et près d'un tiers des œuvres restées invendues (*Le Monde* du 16 novembre).

En cause, dit-on, la place donnée à la collection du magnat de l'immobilier allemand Hans Grothe, qualifiée d'ésotérique par les plus doux des commentateurs. Le *New York Times* avance même, en creux, une explication plus radicale : en ces temps de renouveau du nationalisme aux Etats-Unis, les collectionneurs veulent de l'art américain. Justement, le Wesselman, le Warhol et le De Kooning que proposait Christie's ont fait de hauts prix. Ce que confirme Philippe Ségalot, ancien directeur du département d'art contemporain de Christie's, devenu conseiller artistique pour quelques très gros collectionneurs : « *Le temps n'est pas aux sujets politiques ou macabres. Les gens veulent des couleurs vives, des tableaux agréables. Le succès de la vente de Sotheby's consacre le triomphe fait par le marché à un goût américain.* »

REPLI SUR DES VALEURS SÛRES

Car la vacation organisée par Sotheby's, mercredi 14 novembre, qui en proposait un beau panel, a soudain réveillé tout le monde. Elle a totalisé 44,8 millions de dollars, pour une estimation de départ comprise entre 36,4 et 50 millions de dollars. Seuls sept lots sur soixante ont été ravalés. Tobias Meyer, responsable du département d'art contemporain de Sotheby's, qui tenait le marteau, partage l'analyse commune : « *Nous avons bouclé la vente juste au moment de la tragédie du 11 septembre. Ces événements ont accéléré un mouvement que nous percevions depuis quelques mois vers les tableaux vraiment importants. Le marché va vers ce qui est sécurisant et compréhensible.* » Et, dans ce cas, il y va gaiement : 940 750 dollars (frais inclus) pour un dessin de Roy Lichtenstein représentant George Washington, c'est une somme. Surtout lorsqu'il était estimé, au mieux, à 300 000 dollars. Du même, 4,07 millions de dollars pour une pelote de ficelle, peinte en 1963, qui double ainsi son estimation. Et le reste est à l'avenant, dans une vente très soutenue par de grands marchands américains, dont Larry Gagosian qui ne laisse pas passer une œuvre d'un de ses artistes sans enchérir dessus.

Ce repli sur des valeurs sûres porte-t-il tort à l'art le plus contemporain ? Pas nécessairement : la version empaillée des animaux juxtaposés de Maurizio Cattelan a atteint 610 750 dollars, soit 100 000 dollars de plus que le modèle réduit aux squelettes que proposait Phillips en début de semaine : le marché aime la sculpture bien en chair. Il l'aime aussi en bon état : contrairement à celle que proposait Phillips sans succès en début de semaine, *Ushering in Banality*, une sculpture de Jeff Koons de la série « *Banality* » représentant trois angelots poussant un petit cochon, n'avait pas subi de restauration. Elle est montée à 1,87 million de dollars. L'œuvre la plus radicale de la vente – deux bas géants fourrés d'épices imaginés par le Brésilien Ernesto Neto en 1999, qui nécessitent pour leur installation d'y

Calmann-Lévy et Stock fusionnent et créent une nouvelle maison d'édition

Les deux sociétés du groupe Hachette ont décidé d'unir leurs équipes, leurs fonds et leurs collections dans une structure commune. Elles ambitionnent de publier entre 160 et 170 titres en 2002

consacrer une pièce entière –, a été vendue 52 500 dollars, dans la fourchette de son estimation.

Christie's dispersait, le lendemain, 15 novembre, les lots phares de sa session d'art contemporain, parmi lesquels une œuvre très surprenante de Félix Gonzalez-Torrès, composée de 147,4 kilos de bonbons bleus étalés au sol. Elle a été adjugée 666 000 dollars, frais inclus, soit un peu moins de 4 618 dollars le kilo, à un collectionneur gourmet. Dans un autre registre, le poil pubien joliment disposé en spirale dans un savon par Tom Friedman a eu plus de succès (58 750 dollars) que les poils d'aisselle de Sarah Lucas restés invendus à 18 000 dollars.

Des invendus, il y en eut, ce soir-là. A peu près un quart des lots n'ont pas trouvé preneur, mais la vente a totalisé 6,9 millions de dollars, approximativement dans la fourchette de son estimation. Elle fut donc loin d'être un échec, comme en témoignent trois records de prix : 666 000 dollars pour un grand tableau d'Alex Katz représentant son épouse Ada abritée sous un parapluie ; 314 000 dollars pour une sculpture hyperréaliste de Duane Hanson figurant un gardien en uniforme et au regard rêveur ; et 600 000 dollars pour une photographie d'Andreas Gursky montrant la façade d'un immeuble de Montparnasse. Ce qui fait quasiment tripler la cote de cet artiste en un an (*Le Monde* du 9 août 2001). Elle aussi appartenait à la collection Hans Grothe, qui, dans sa partie contemporaine, a fait oublier les mauvais résultats de sa part plus ancienne : les quinze photographies de Gursky, Thomas Demand, Thomas Ruff ou Thomas Struth qu'elle comportait se sont toutes, sauf une, très bien vendues. Ce qui permet à Amy Cappellazzo, responsable du département d'art contemporain, de répondre aux critiques nationalistes précédentes : « *Certes, les collectionneurs américains doivent se sentir un peu plus patriotes. Mais nous ne sommes pas en guerre contre l'Allemagne.* »

Une manière de signaler que le problème est ailleurs : les collectionneurs effarouchés par le contexte économique général hésitent à mettre en vente leurs chefs-d'œuvre. Les vacations de novembre en comportant peu, hormis la vente de la collection Gaffé par Christie's, la semaine passée. Les résultats de cette fin de semaine le démontrent : ils ont tort. Il y a toujours autant d'argent disponible sur le marché de l'art new-yorkais. Simple, on ne sait pas bien dans quoi le dépenser.

Harry Bellet

CALMANN-LÉVY et Stock ont le projet de s'associer pour créer une nouvelle maison d'édition. La décision prise par Jean-Etienne Cohen-Seat, PDG de la première, et Jean-Marc Roberts, gérant et directeur éditorial de la seconde, d'unir leurs équipes, leurs fonds et leurs collections dans une structure commune, qui pourrait prendre le nom de Calmann-Lévy/Stock, a été annoncée à Paris le lundi 19 novembre, avec l'accord de Jean-Louis Lisimachio, Président-directeur général du groupe Hachette, auquel appartient Stock, et qui détient également la majorité (57 % des parts) de Calmann.

Cette fusion revêt un caractère historique, en raison de l'ancienneté de ces deux structures éditoriales, Stock ayant été fondée en 1708 et Calmann-Lévy en 1836. Jean-Etienne Cohen-Seat en assurera la présidence et Jean-Marc Roberts la direction générale éditoriale. Ils ont l'ambition de publier entre 160 et 170 titres en 2002, pour un chiffre d'affaires de 180 millions de francs (27,441 millions d'euros). Calmann-Lévy (qui englobe aussi les Editions n°1) pesait jusqu'alors environ 110 millions, et Stock 75 millions.

« *Cela s'est décidé en mars dernier, commente Jean-Marc Roberts, alors que je déjeunais avec Jean-Etienne, que je connais depuis plus de vingt ans, et avec lequel j'entretenais une amitié secrète.* » Jean-Etienne Cohen-Seat parle, lui, de « *complicités de vie* ». Les deux hommes ont imaginé de créer une dynamique plus puissante en unissant leurs énergies, dans le but de se développer, de s'agrandir (« *Aucun licenciement, pas de grabuge, au contraire* », précise Jean-Marc Roberts), d'assembler les pièces d'un puzzle qui devrait générer une plus grande stabilité.

« *On rapproche deux catalogues, mais aussi deux patrons aux talents complémentaires*, dit Jean-Etienne Cohen-Seat. *Moi qui suis plutôt timide, ce qui me plaît, c'est le Meccano éditorial, la stratégie, construire, développer, imaginer des greffes, occuper des ressources humaines, assurer la liaison avec le groupe.* Jean-Marc, lui, *préfère s'occuper de textes, des auteurs, de la littérature française, et il a la passion de communiquer sur les livres.* » Jean-Marc Roberts souligne que la situation de Stock était bonne quant à l'image, insuffisante sur le plan financier : « *Nous avions besoin l'un de l'autre. Et je préfère cette solution idéale à nos yeux, que nous avons initiée tous les deux sans que l'on nous le demande, pour prolonger le bail signé avec Hachette, plutôt que de me retrouver contraint dans un ou deux ans de revoir mes prétentions à la baisse. Je le dis tout net : je tiens à ce que les écrivains que je publie soient cor-*

rectement rétribués, que leurs à-valoir ne soient pas réglés au lance-pierre, je crois à la pub dans les journaux, aux primes pour les salariés... En bref, j'aime que mes auteurs et mes collaborateurs ne manquent pas d'argent. C'est un discours que Hachette a toujours compris, sans jamais me mettre des bâtons dans les roues, et je préfère rater le Goncourt avec François Salvaing ou Michel Braudeau que de l'avoir chez Gallimard avec Jean-Christophe Rufin. C'est pour cela que

nu de scores supérieurs à 100 000 exemplaires. Nous y avons eu plus de succès champagne que de succès gros rouge ; or c'est le gros rouge qui fait vivre les troupes ! »

La structure juridico-financière devrait être mise au point fin février ou fin mars ; les équipes de Calmann-Lévy et de Stock vont travailler ensemble « *le plus vite possible* », dans un lieu unique, qui pourrait être le siège de la rue Auber (où réside Calmann-Lévy), mais moyennant travaux. La vocation de Stock est le rayon littéraire, mais la collection jaune dirigée par Martine Sada sera maintenue aux côtés de la collection bleue de Jean-Marc Roberts. Quand aux collections de littérature étrangère de chacune des deux maisons, elles pourraient se fondre en une seule.

Les documents sont l'affaire de Calmann-Lévy, mais Stock lancera sous son label une collection « *Bio-graphies* ». « *Cela ne nous empêchera pas d'avoir des éditeurs transversaux* », précise Jean-Marc Roberts, qui commente son titre de directeur éditorial en ces termes : « *Les seuls titres qui m'intéressent, ce sont les titres des livres.* »

Jean-Luc Douin

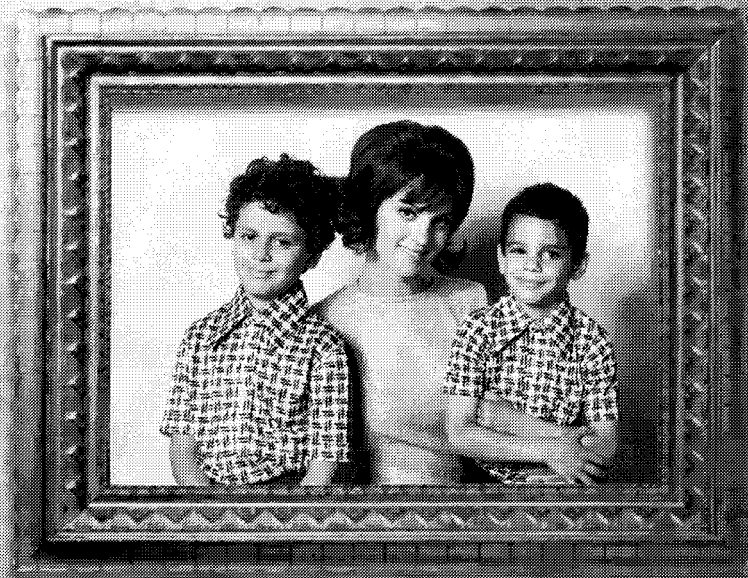
« On rapproche deux catalogues, mais aussi deux patrons aux talents complémentaires »

J'ai quitté Le Seuil il y a huit ans, et que je ne travaille pas dans une maison dite indépendante. Beaucoup d'auteurs, Christine Angot, Nina Bouraoui, François Taillandier, François Salvaing ne m'auraient pas rejoint ailleurs. Mais Stock, hormis le livre récent d'Erik Orsenna, n'a jamais obtenu

Les recettes de la séance du mercredi 21 à 20h, au "7 Parnassiens", seront versées au profit de la Croix-Rouge Française en faveur des sinistrés d'Alger.

Que Yadis Cinéma présente

Paris 1967, une femme algérienne...



17 RUE BLEUE

un film de CHAD CHENOUGA

21 novembre

BEUR FM www.beurfm.net

ZURBAN

Les résultats du concours de l'Unité nomade de la mise en scène

HUIT NOUVEAUX stagiaires ont été admis au sein de l'Unité nomade de la mise en scène, qui forme de jeunes metteurs en scène, en liaison avec le Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris : Eric Derouet (Kos Compagnie, Angers), Eva Dombia (Compagnie La Part du pauvre, Marseille), Laurent Hatat (Compagnie Anima Matrix, Douai), Sandrine Lanno (L'Indicible Compagnie, Paris), Emilie-Anne Maillet (Compagnie Les Balagantes, Paris), Eric Massé (Compagnie des Lumas, Saint-Etienne), Cécile Pauthe (Paris) et Florian Sitbon (Compagnie Florian Sitbon, Paris). Quatre-vingts candidats étaient en lice pour ce concours ouvert à de jeunes metteurs en scène. Les huit lauréats participeront, du 5 au 23 novembre, à un atelier sous la direction de Jacques Lassalle. Du 14 janvier au 16 février 2002, ils travailleront auprès du metteur en scène Piotr Fomenko à Moscou. Du 4 au 6 mars, ils assisteront à des ateliers d'initiation à l'éclairage auprès de Gérard Poli, et au son auprès d'André Serré, au Théâtre national de Strasbourg.

Anatomie Shakespeare Anatomie Shakespeare

Anatomie Titus Fall of Rome

Heiner Müller
16 novembre - 1^{er} décembre

Waiting for Richard

d'après William Shakespeare
6 - 16 décembre

mises en scène Philippe Vincent / Cie Scènes



Théâtre de Gennevilliers
Centre Dramatique National
tél. 01 41 32 26 26

Théâtre de la Ville
PARIS

SAM. 24 NOV. 17 H

Midori violon

Robert McDonald

MOZART - SCHULHOFF - piano

CHOSTAKOVITCH - R. STRAUSS

2 PLACE DU CHÂTELET. 4^e

01 42 74 22 77

theatredelaville-paris.com

A Rennes, jeunes talents et maîtres anciens partagent l'affiche du Festival Mettre en scène

Cinquième édition de ce rendez-vous qui croise théâtre, danse, musique et arts plastiques

Pendant neuf jours, la capitale bretonne a vécu au rythme de la cinquième édition du Festival Mettre en scène, production du Théâtre national de Bretagne. Dans cette ville universitaire, elle a réuni quelque 20 000 spectateurs, souvent très jeunes, autour d'une affiche déclo-

sonnée, réunissant acteurs, danseurs et plasticiens, jeunes compagnies et maîtres reconnus, comme Robert Wilson.

FESTIVAL METTRE EN SCÈNE. Théâtre national de Bretagne, du 8 au 17 novembre.

RENNES

de notre envoyé spécial

Jeunes, et même souvent très jeunes : c'est le premier mot qui vient à l'esprit après avoir passé quelques jours à Rennes à l'occasion du Festival Mettre en scène, manifestation annuelle imaginée par François Le Pillouer, directeur du Théâtre national de Bretagne (TNB). Jeune, le public, qui recrute essentiellement dans le cheptel de quelque 60 000 étudiants qui font les beaux jours – et les longues nuits – des cafés de la rue Saint-Michel ou de la rue de Saint-Malo, armée de boîtiers sans-soif qui titube, le plus souvent joyeusement, dans les rues toutes à elle, sur le coup de quatre heures du matin ; jeunes aussi, plusieurs des équipes artistiques conviées au festival, qu'elles appartiennent au monde du théâtre, de la danse, de la musique ou des arts plastiques, puisque les disciplines sont ici conviées à dialoguer entre elles.

L'ambiance s'en ressent : on arrive tôt dans les différents lieux du festival – les quatre salles du TNB bien sûr, mais aussi la Parcheminerie, le Centre chorégraphique national, le Centre d'art contemporain La Criée, l'école des beaux-arts, l'Aire libre de Saint-Jacques de la Lande et le Grand Logis de Bruz, deux communes de l'agglomération rennaise –, on discute beaucoup avant et après les spectacles et on finit généralement la soirée au Cabaret. Cette salle, habituellement fermée à l'école du TNB au quatrième étage du théâtre, se transforme pour neuf jours en bar, dance floor et forum d'innombrables discussions nocturnes dans les effluves de substances (tousjours) illicites.

DIFFRACTION DU SENS

L'affiche de la cinquième édition de Mettre en scène avait bien de quoi provoquer les débats les plus animés. Hors des scènes, on aura pu s'arrêter longuement sur une installation aussi spectaculaire que troublante de Yann Beauvais et Thomas Köner, *Tu, Sempre*. On ne sait pas si ce « tu » s'adresse au virus du sida, thème de l'installation, ou au visiteur, sommé par des projections de sons – sampling

de témoignages, d'infos et de voix saisies dans la rue –, d'images fixes ou mobiles et par un panneau tournant sur lui-même, mi-miroir, mi-écran, de se souvenir de l'ampleur de la pandémie et de ses propres atermoiements à la combatte. Le message politique est d'autant plus efficace qu'il n'est pas assené de manière frontale, diffraction du sens pour en multiplier la charge.

La ville est le lieu de prédilection de Guillaume Janot, photographe de ses propres photographies, concepteur de posters de 240 centimètres par 320 qu'il installe en divers lieux, comme ici une coursive du théâtre, puis qu'il reproduit dans la forme ainsi obtenue et reproduit encore en les déplaçant, augmentés à chaque étape d'éléments de décors nouveaux... Il les appelle des *Non-Lieux* et cette mise en abyme force l'attention, tord le regard, parfois jusqu'au vertige, et démolit les certitudes de chacun sur le statut des images.

Démolition : cela aurait pu être le mot d'ordre du metteur en scène Yann-Joël Collin. Dans la salle Gabilly, splendide lieu de répétition du TNB, le metteur en scène a voulu s'intéresser à la création théâtrale avant qu'elle ne soit offerte au public, du temps du casting à celui des répétitions. Cinq faux vrais spectateurs sont donc choisis parmi le vrai public sur leurs (maigres) qualités et entreprennent de créer une pièce dont on leur remet le texte. Départ tonitruant, comique jusqu'au fou rire ;

TROIS QUESTIONS À...

FRANÇOIS LE PILLOUER

1 Vous arriverez, en septembre 2002, au terme de votre deuxième mandat à la tête du Théâtre national de Bretagne (TNB). Quelles leçons retenez-vous de ces huit années passées à Rennes ?

Mon premier mandat m'a permis de gagner un combat important : la création d'une salle de répétition digne de notre ambition de servir la création. Il m'a aussi permis de favoriser la confrontation d'une nouvelle génération de metteurs en scène (Corsetti, Gabilly, Nordey ou Pitoiset) avec les grands de la mise en scène, comme Mathias Langhoff ou Jérôme Deschamps, et de tisser des liens avec le Centre chorégraphique

malheureusement, *La Nuit surprise par le jour* – c'est le nom du spectacle comme celui de la compagnie de Collin – s'étire sans aucune limite raisonnable, le metteur en scène ayant sûrement pris du plaisir à regarder ses acteurs, en toute liberté, puis, fatalement, à se regarder lui-même mettre en scène. Le burlesque initial vire à l'ennui, le projet s'enlise.

UN DIVERTISSEMENT GLAÇANT

Il en va bien autrement avec *Kings*, pièce de Michel Schweizer, animateur de la compagnie bordelaise La Coma. Ce rassemblement de danseurs-comédiens a fait la preuve ici, comme à La Villette il y a peu, de son énergie à mêler les formes – théâtre, danse, arts plastiques – au service d'un propos aussi drôle qu'aussitôt inquiétant. Ce défilé d'un maître-chien, d'un boxeur, d'un danseur quadragénaire réchappé de chez Régine Chopinot, d'un jeune danseur de hip hop qui joue de la barre classique en un tournepied, d'une danseuse de tap dance, d'un golfeur et d'une « blonde idiote » – comme il est dit dans le spectacle –, mi-virtuose, mi-raté, n'appartient à aucune forme connue. Leur manière d'interpeller la salle, de livrer par bribes des pans de leurs vies quelquefois si semblables aux nôtres, amuse et glace dans la même seconde.

Recherche encore, au carrefour des formes et des disciplines, avec *Tangente*, de Suzanne Joubert et d'Alain Béhar. Six interprètes habillés comme vous et moi sont

national de la ville. Le deuxième mandat avait pour but de préparer la transformation du TNB en un pôle européen de création théâtrale et chorégraphique, en hissant notre école d'acteurs et nos productions au niveau national.

2 Cette perspective européenne vous paraît-elle aujourd'hui plausible ?

Nous avons fait la preuve de notre capacité de création et de production dans la capitale rennaise. La réponse du public a été forte, puisque nous avons 11 000 abonnés et plus de 100 000 spectateurs chaque année, hors festival. La création du pôle nous permettrait d'ouvrir des ateliers internationaux aux metteurs en scène et chorégraphes d'une

durée de trois ans, à charge pour eux de donner une création tout les deux ans à Rennes. Ce pôle s'associerait avec les théâtres et écoles de trois grandes villes européennes, comme Berlin, Londres, Madrid ou Lausanne.

3 Le principe en est-il acquis et quels en seraient les partenaires publics ?

Les collectivités locales, au premier rang desquelles la ville et la métropole rennaise, soutiennent sans réserve la création du pôle. L'Etat devrait le faire à son tour par le biais d'une convention que nous espérons signer en décembre pour un lancement en janvier.

Propos recueillis par Olivier Schmitt

SORTIR

PARIS

Un autre monde, de Gènes à Censier
Un autre monde est possible, film collectif tourné par cinquante-cinq réalisateurs italiens de toutes les générations durant les journées du G8, à Gènes, est présenté le mercredi 21 novembre en avant-première, en présence de plusieurs de ses coauteurs, dont Ettore Scola, Mario Monicelli, Francesca Comencini.
Centre universitaire Censier, 13, rue de Santeuil, Paris-5^e. M^o Censier-Daubenton. Le 21 novembre à 19 heures. Entrée libre.

BORDEAUX

Les Allumés du verbe
Troisième édition du Festival du conte pour adultes et jeune public, dirigé par Marie-José Germain, dans quinze villes de l'agglomération bordelaise. Plusieurs « premières esquisses », une soirée « cabaret », une nuit du conte, des histoires chantées et mises en musique seront animées par des voix connues – notamment Philippe Campiche, Jeanne Ferron, Lucien Gourong,

Hamadi, Yannick Jaulin, Alain Le Goff – et par d'autres plus novices.
Bordeaux (Gironde). Association Gustave, 60, rue Saint-Fort. Jusqu'au 2 décembre. Tél. : 05-56-51-16-09. De 15 F à 150,87 F.

MAUBEUGE

Festival de danse
L'édition 2001 du Festival de danse piloté par le Manège-Scène nationale de Maubeuge dépeint un panorama attractif avec quelques-uns des jeunes chorégraphes les plus en vue du moment, comme le chorégraphe japonais Saburo Teshigawara, expert en hallucinations visuelles, ou le hip-hopeur amateur d'arts martiaux Farid Berki, jamais en reste d'explorations décalées. Se partagent également l'affiche Jésus Hidalgo, Thomas Duchatelet, Frédéric Flamand et Jean Nouvel. Et pour la première fois en France le Sud-Africain Gregory Vuyani Maqoma et le Néerlandais Martin Butler.
Maubeuge (Nord). Festival de danse 2001. Le Manège, rue de la Croix. Du 20 au 24 novembre. Tél. : 03-27-65-65-40. De 49,20 F à 68,90 F.

(Publicité)

THEATRE DE L'AQUARIUM
CARTOUCHERIE
01 43 74 99 61

9 mm
de
Lionel SPYCHER
mise en scène
Stéphanie LOÏK

du 13 novembre au 16 décembre

GUIDE

CINÉMA-FESTIVAL

Carte blanche à Lobster Films
Serge Bromberg, directeur de Lobster Films, maison de restauration, invite à découvrir des films de Charley Bowers, Georges Pal, des frères Fleisher et d'autres noms illustres du cinéma d'animation.
Espace Kodak, 26, rue Villot, Paris-12^e. M^o Gare-de-Lyon. 19 h 30, le 20. Tél. : 01-40-23-08-13. 30 F ; 75 F et 110 F (carte d'abonnement 5 entrées).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

André Malraux et la modernité
Musée de la vie romantique, hôtel Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, Paris-9^e. M^o Saint-Georges, Blanche, Liège, bus : 67, 68, 74. Tél. : 01-48-74-95-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 20 novembre au 24 mars. 30 F (exposition + musée). 20 F ; jeunes : 15 F ; entrée libre dimanche de 10 heures à 13 heures.
L'Étrange Monsieur Grémillon, cinéaste (1901-1989)
Bibliothèque nationale de France, la Crypte, 58, rue de Richelieu, Paris-2^e. M^o Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 01-53-79-59-59. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 20 novembre au 30 décembre. Entrée libre.
Gérard Garouste : Ellipse
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris-14^e. M^o Raspail, Denfert-Rochereau. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures. Soirée « Carte blanche à Gérard Garouste » ; jeudi 21 février à 20 h 30. Fermé lundi. Du 20 novembre au 24 février. 30,20 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à

20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Le Bourreau de Longwy
de Kornel Hamvai, mise en scène de Jean-Loup Rivière.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^o Palais-Royal, Louvre. Le mardi 20, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. Entrée libre.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Œuvres de Janacek, Schubert. Chœur de Radio-France, Myung-Whun Chung (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. 20 heures, le 20 novembre. Tél. : 01-45-61-53-00.
Trio Wanderer
Œuvres de Haydn, Beethoven, Brahms. Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8^e. M^o Miromesnil. 20 h 30, le 20 novembre. Tél. : 01-49-53-05-07. De 80 F à 242,70 F.
Eric Barret, Manuel Rocheman
Petit-Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 h 30, le 20 novembre. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F, 100 F (abonn. : 500 F les dix concerts).
Yann Tiersen
Olympia, 28, bd des Capucines, Paris-9^e. M^o Opéra, Madeleine. 19 h 30, les 20, 21, 22 novembre. Tél. : 01-47-42-25-49. De 160 à 200 F.
Centre chorégraphique national de Franche-Comté
Odile Duboc : *J'ai mis du sable exprès, vite fait, comme ça dans mes chaussures*.
Louvenciennes (Yvelines). Salle Camille-Saint-Saëns, 30, av. du Général-Leclerc. 20 h 30, le 20 novembre. Tél. : 01-39-69-78-16. 20 F, 30 F.

RÉGIONS

Mathilde Monnier
Signé, signés.
Mulhouse (Haut-Rhin). La Filature, 20, allée Nathan-Katz. 19 h 30, les 21 et 22. Tél. : 03-89-36-28-28. 131,20 F.
Orchestre des Champs-Élysées
Œuvres de Franck, Fauré. Chœur de la Chapelle royale, Collegium vocale de Gand, Philippe Herreweghe (direction).
La Rochelle (Charente-Maritime). La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, 20 h 30, le 21. Tél. : 05-46-51-54-02. 175 F.

Musiques d'aujourd'hui pour l'œil et pour l'oreille à Annecy

CONCERTS D'HIVER ET D'AUJOURD'HUI. Eric La Casa : *Incandescence Part 1-3*. Slavek Kwi : *Belios I-II*. Ensemble Sphota : *Kaléidoptères*. Bonlieu Scène nationale, Annecy, le 17 novembre. Prochains concerts : Slavek Kwi, Eric La Casa et Ivo Malec, le 21 novembre, à 20 h 30. Tél. : 04-50-33-44-00. Alain Basso, Rainer Boesch et Philippe Moënnelocoz par Les Temps Modernes, le 22 novembre, à 20 h 30, Auditorium de Seynod. Tél. : 04-50-52-02-26.

ANNECY

de notre envoyé spécial

En novembre, une demi-douzaine de festivals illustrent la vitalité de la musique contemporaine en régions. De Nice à Forbach, de Toulouse à Dijon et de Perpignan à Grenoble, ces manifestations visent à mettre en évidence un tra-

vail de création diversement accessible le reste de l'année.

Il en va ainsi des Concerts d'Hiver et d'Aujourd'hui, organisés depuis dix ans à Annecy par Collectif et Compagnie. Issue d'un groupe d'improvisateurs des années 1970, cette structure, dirigée depuis sa fondation, en 1982, par le compositeur Philippe Moënnelocoz, est devenue un haut lieu de la production en studio d'œuvres de musiciens et de plasticiens.

Située dans une zone de grand passage aux abords couverts du théâtre, *La Ronde*, de Jean-Robert Sedano et Solveig de Ory, joue un rôle d'amorce insolite. Cette installation musicale interactive dispose aux huit coins d'un octogone en trois dimensions une sorte de totem dadaïste (cube noir posé sur un piédestal blanc coiffé d'un parapluie noir) d'où émergent deux mains en bronze que chacun est invité à saisir pour déclencher une

séquence instrumentale enregistrée. Succès garanti, comme pour les parcours des installations sonores présentées à l'entrée des salles de spectacle par des membres de Collectif et Compagnie.

La plus riche, *Eaux étroites*, de Philippe Moënnelocoz (musique) et Hervé Bailly-Basin (images), sublime dans une érotique apothéose d'écume jaillissante le principe des taches symétriques utilisées par le docteur Rorschach pour favoriser la formulation de l'inconscient. La psychanalyse n'est pas davantage éloignée de la conférence donnée avec beaucoup d'humanité par Thierry Blondeau sur les processus fondateurs d'une musique qu'il a mis du temps à concevoir sans le souci « annihilant » du jugement de la postérité.

En sa qualité de compositeur en résidence auprès du Collectif, Thierry Blondeau a placé cette année les Concerts d'Hiver et

d'Aujourd'hui sous l'égide du lieu et de l'espace. Le programme du soir en offre un excellent aperçu, d'abord avec deux œuvres acoustiques traitant des sons d'une fonderie (une frise électro-acoustique d'Eric La Casa et un modelage ludique de Slavek Kwi) puis avec l'inénarrable spectacle *Kaléidoptères* du jeune ensemble Sphota.

Une heure d'improvisation, burlesque et poétique, qui réjouit l'œil et l'oreille par son impressionnante maîtrise. De ce « chantier musical ouvert au public », les membres de Sphota tirent la quintessence de l'instant à la flûte (Mié Ogura), à la clarinette basse (Mathieu Fèvre), à la guitare (Benjamin Dupé), au violon (Benjamin de la Fuente) et aux claviers (Samuel Sighicelli) en totale symbiose avec les éclairages de Judith Greenwood.

Pierre Gervasoni

“C'est le plus insensé des films d'AVENTURES, celles du géant Malraux...”
- Michel Cournot

GO FILMS et SKYLINE présentent

Malraux, tu m'étonnes !

un film de Michèle Rosier

avec Philippe Clévenot, Jérôme Robart, Isabelle Ronayette

21 NOVEMBRE

PARADOXE

EN VUE

■ La télévision afghane rouvrira son antenne, dimanche 18 novembre, avec des interviews de femmes qui, dans les rues de Kaboul libérée, fustigeaient les talibans à travers les grilles de leurs burqas.

■ « Je ne sais plus combien de fois ils m'ont battue. Regardez mon sourcil, ils me l'ont fendu à coups de matraque. Mes chevilles portent de nombreuses cicatrices... » : **Zainab**, marchande de bibelots à Kaboul, a toujours refusé de porter la burqa.

■ « Les acheteurs sont aussi nombreux qu'avant », constate **Gul Dad Khan**, commerçant du Qissakhwani Bazar de Peshawar, qui vend autant de turbans noirs, symboles des talibans, que de pakouls, bonnets en laine des combattants de l'Alliance du Nord.

■ Les femmes et les enfants ont de nouveau le droit d'entrer au zoo de Kaboul où survivent des animaux faméliques, mais où, de peur qu'on le dérobe, le directeur a mis sous clé le cerf encore gros et gras.

■ Un camion déposait, vendredi 16 novembre, devant le commissariat de Taloqan, vingt prisonniers talibans qui venaient de se rendre aux forces de l'Alliance du Nord sur la ligne de front de Kunduz : des jeunes presque imberbes et des vieillards, à la barbe clairsemée.

■ « Ceux qui traitaient les nôtres de "terroristes" ont aujourd'hui affaire avec des membres de gouvernements responsables », s'amusa à remarquer, jeudi 15 novembre lors d'une visite au siège des Nations unies, **Nelson Mandela**, autrefois « terroriste », prix Nobel de la paix et « sage de l'Afrique » depuis.

■ Ses dix sosies sont si parfaits que « seules des marques de naissance sur leurs dos pourraient permettre de les distinguer de **Ben Laden** », renseigne un proche du fugitif.

■ A peine le président **George W. Bush** venait-il d'adresser ses vœux « chaleureux » au monde musulman à l'occasion du ramadan qu'une bombe américaine de 250 kg endommageait une mosquée dans la ville afghane de Khost.

■ Le téléphone portable de Maxis Communications, premier opérateur malaisien de téléphonie mobile, indique la direction de La Mecque et sonne l'heure de la prière.

■ Le sacristain électronique « **Belltron** » exposé à la foire du sacré à Rome, qui ouvre et ferme les portes de l'église, éteint les lumières et les cierges et déclenche à distance l'orgue et les cloches, tient dans la poche du curé.

Christian Colombani

Quelques questions sur l'après-11 septembre

« Le Débat » se demande quels lendemains attendre dans « un monde devenu obscur », entre la « redoutable unification » de l'islam dans la haine de l'Amérique et l'impasse du conflit israélo-palestinien



LA DERNIÈRE livraison du *Débat* propose un premier « essai d'inventaire » des problèmes que les attentats du 11 septembre ont « soudain mis à l'ordre du jour ». Certes, souligne l'avant-propos, personne n'attend d'une revue la couverture des événements ou leur commentaire à chaud. Mais *Le Débat*, qui se veut « en prise sur l'histoire en train de se faire », entend « répondre, à sa façon, aux appels de l'actualité ». Sous le titre « Un monde devenu obscur », la revue que dirige Pierre Nora pose ainsi quatre questions-clés sur les suites possibles des événements.

La première question est celle de l'islam : « Quel islam après l'échec de l'islam politique ? » Si le premier effet de la mondialisation a été d'inclure dans le monde les Etats-Unis eux-mêmes, atteints de

plein fouet le 11 septembre sur leur propre sol pour la première fois de leur histoire, « le processus de globalisation atteint symétriquement l'islam ». Une « redoutable

unification » est en train de s'opérer, sous le signe de la haine de l'Amérique, d'Israël et de l'Occident. Jusqu'où ira-t-elle ? « Autant l'amalgame entre islam et terrorisme est ridicule, autant est déplacée l'idée d'un islam en bloc avec lequel le conflit serait inévitable », écrit la revue, « autant avons-nous le droit et le devoir d'interroger l'islam sur les suites et les applications politiques que comporte son message religieux. »

SITUATION SANS ISSUE

Deuxième question : « L'Amérique sans américano-centrisme ? » Comme la guerre du Vietnam, la « guerre sans nom » qui lui a été déclarée le 11 septembre va ébranler profondément l'Amérique, touchée dans ce qu'elle a de plus essentiel, « sa vocation messiani-

que à faire le Bien ». La voilà mise en accusation, appelée à s'interroger sur elle-même. « L'image d'elle-même qui lui est soudain brutalement renvoyée de l'extérieur est, pour elle, la plus incompréhensible et la plus inacceptable. »

La troisième question concerne Israël, atteint, comme l'Amérique, « dans sa confiance en soi et plus encore dans ses raisons de croire en soi ». La paix est-elle devenue impossible ? Aujourd'hui, entre Israël et les Palestiniens, la rupture est profonde. « Pour la première fois la situation paraît sans issue », note la revue, qui souligne que les trois principaux protagonistes des événements actuels – les musulmans, les Américains, les Israéliens – sont des sociétés « où la question des rapports entre religion et politique est directement posée ».

La quatrième question est celle du terrorisme. « Qu'annonce le terrorisme ? » Alors que les guerres entre Etats tendent à disparaître, que les guerres civiles s'effacent à leur tour, que même la « guerre civile froide » de la lutte des classes semble s'estomper, notre société donne l'impression de fabriquer « des contestations radicales » dont l'horizon est « la destruction pure et simple, une destruction qui est à elle-même sa propre fin et qui, à ce titre, fait resurgir le fantôme du nihilisme absolu ». Ainsi se révèle, conclut la revue, la « tragique fragilité » des démocraties.

Tout en s'interrogeant sur l'avenir, la revue se penche aussi sur le passé en s'intéressant à « ce que fut le XX^e siècle ». Deux contributions ouvrent la série, l'une de Thomas Pavel sur « Les utopies linguistiques » qui ont voulu faire du XX^e siècle le « siècle du langage », l'autre de Gérard Jorland sur la science, à laquelle le siècle « a donné des dimensions sociales sans précédent », lui empruntant, selon l'auteur, « un modèle d'expérimentation sur la société et sur l'homme qui constitue son héritage le plus discutable ». Ce bilan intellectuel est à peine commencé, car la tâche est difficile, mais elle est « indispensable », estime la revue, pour « mesurer l'écart qui nous sépare de ce siècle qui se voulut celui des ruptures ».

Thomas Ferenzi

★ *Le Débat*, n° 117, novembre-décembre 2001, Gallimard, 90 F, 13,72 €.

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ A contrario, ce procès souligne à quel point l'ordre républicain est tourné en dérision en Corse. On serait en droit d'attendre aujourd'hui en effet le procès de l'assassin présumé du préfet Erignac. Or c'est un autre préfet, celui qui a courageusement pris la relève de son collègue assassiné, qui est aujourd'hui au banc des accusés. (...) Mais ce procès est aussi celui d'un gouvernement qui, pas mieux que ses prédécesseurs, n'est parvenu ni à restaurer l'état de droit sur l'île comme il s'y était engagé initialement, ni non plus à élaborer un

compromis qui satisfasse l'ensemble des insulaires et soit approuvé par la totalité du monde politique français.

LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig

■ La part de responsabilité personnelle du préfet Bonnet est écrasante, justement parce qu'il s'agit d'un préfet. Alors que la peur avait changé de camp en Corse, le fiasco du rétablissement de l'état de droit redonna crédit, assurance, sinon arrogance, à tous ceux qui avaient profité de l'impuissance publique pour mettre l'île en coupe réglée. Ce que l'on allait appeler ensuite le « processus de Matignon », destiné à trouver une issue politique à la crise corse, s'engageait dans de bien mauvaises conditions.

THE INDEPENDENT

(Londres)

■ Certaines des forces anti-talibans en Afghanistan ont exprimé leurs réserves, disant qu'elles n'avaient pas besoin de l'aide des étrangers pour battre l'armée en retraite du mollah Omar. C'est évident, et l'idée que l'on aurait besoin sur le terrain d'un nombre substantiel de forces de la coalition pour faire la guerre aux talibans a déjà été dépassée par les événements. Il reste donc deux rôles à jouer pour les Occidentaux armés : l'un est de maintenir l'ordre, allant d'empêcher les pillages à maintenir la paix entre chefs de guerre rivaux ; l'autre est humanitaire, pour superviser la distribution de l'aide alimen-

taire, le relogement des sans-logis et la reconstruction des infrastructures. L'accent doit être mis sur le second. Les Afghans doivent assumer autant que possible la responsabilité de leur destin. Dans la mesure où ils n'en seraient pas capables, toute assistance extérieure devrait se faire, autant que possible, sous l'égide des Nations unies. (...) Il est important que les Américains, Britanniques, Français et autres se limitent à une assistance humanitaire et financière, non seulement pour assurer la stabilité et une vie décente pour les Afghans, mais pour remplir les objectifs d'une campagne plus vaste contre le terrorisme, dont la guerre en Afghanistan n'est qu'une petite partie.

www.libertes-immuables.net

Un site commun à trois ONG, pour dénoncer l'érosion des libertés provoquée par les mesures antiterroristes

« DEPUIS le 11 septembre, la plupart des Etats renforcent leurs dispositifs sécuritaires. Si cette réaction est légitime, les atteintes aux libertés collectives et individuelles qu'elle engendre ne le sont pas. Or ces atteintes, arbitraires ou légalisées, aux droits de l'homme et à la liberté d'expression se multiplient. » Pour recenser les abus commis par les gouvernements du monde entier au nom de la lutte contre le terrorisme, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Human Rights Watch et Reporters sans frontières ont créé un site portail commun. Par bravade, ils l'ont baptisé « Libertés-immuables » : « En rassemblant en un même lieu toutes nos informations, nous voulons attirer l'attention du public sur l'ampleur de cette vague répressive », explique Robert Ménard, de Reporters sans frontières ; pris isolément, chaque coup de canif peut paraître assez bénin. Mais quand on met toutes ces mesures bout à bout, on obtient un tableau préoccupant. »

Dans sa mission de défense de la liberté de la presse, Reporters sans



frontières a dû élargir son champ d'action : « Depuis les attentats, nous sommes obligés de nous intéresser à des pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui, auparavant, ne posaient pas de problème. » De même, Jean-Paul Merthoz, représentant de Human Rights

Watch à Bruxelles, constate que son organisation concentre à présent ses activités sur les Etats-Unis : « Nous avons ouvert un programme intitulé "Opportunism Watch", pour dénoncer tous ceux qui profitent de l'ambiance sécuritaire et patriotique régnant aux Etats-Unis pour préconi-

ser des mesures répressives dans des domaines sans rapport avec le terrorisme. Parallèlement, nous allons suivre toutes les initiatives des organisations qui luttent contre cette dérive. »

Libertés-immuables a également l'intention de surveiller de près les régimes autoritaires du tiers-monde : « Quand les démocraties donnent le mauvais exemple, les répercussions sont immenses dans le reste du monde », explique Antoine Bernard, directeur de la FIDH ; en Colombie par exemple, la situation des droits de l'homme a brusquement empiré : les forces de sécurité ont décidé que tous les guérilleros et tous les militants des droits de l'homme étaient des « terroristes ». Les défenseurs des droits de l'homme craignent pour leur vie et envisagent de partir en exil. Même chose dans plusieurs pays africains. Notre site va donner la parole aux petites ONG locales, pour qu'elles alertent l'opinion internationale sur ces effets secondaires. »

Yves Eudes

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom :

Prénom :

N°rue.....

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N°rue.....

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville :

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 TTC/min)

Le Monde (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 231-451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

Tante Yvonne

par Dominique Dhombres

JAMAIS Yvonne de Gaulle n'aurait eu l'idée de passer un dimanche après-midi entier à parler d'elle chez Michel Drucker. C'est bien simple, elle n'a pas accordé une seule interview de toute sa vie. Le portrait d'elle qu'on a pu voir hier soir sur France 2 était donc au départ une entreprise difficile. Comment raconter une femme aussi volontairement effacée ? Une vraie timide, fille de notables du Nord, fervente catholique, épouse de militaire. Peu d'images en mouvement, mais des photos. On y découvre qu'elle a été belle, jeune fille puis jeune femme, avec son demi-sourire, ses robes à pois et ses bandeaux de jais. Elle était née en 1900 à Calais. En trois siècles, sa famille, les Vendroux, a donné seize maires à la ville. Son père était armateur, patron de biscuiterie, vice-président de la chambre de commerce et consul de six pays.

Deux passions dominent cette existence marquée par les conventions sociales et la religion : Charles de Gaulle, d'abord. Elle est très amoureuse de ce capitaine à la silhouette interminable, qui ne danse pas. « Certainement, ses enfants passaient après son mari. Elle était épouse avant d'être mère », se souvient son fils, l'amiral, qui ajoute simplement : « Elle embrassait peu. » Toute l'affection maternelle semble s'être reportée sur l'autre grande affaire de la vie d'Yvonne de Gaulle, sa fille Anne, trisomique, morte à l'âge de vingt ans, en 1948.

Ces photos sont publiques depuis quelques années seulement. On y voit notamment Anne, enfant, sur les genoux de son père en complet veston et chapeau melon sur une plage du Nord. D'autres sont connues depuis toujours : Yvonne de Gaulle assise aux côtés de son mari dans la DS noire qui vient d'être mitraillée le 22 août 1962 au Petit Clamart.

Yvonne et Charles arpentant, canne en main, le rivage irlandais, en 1969, après l'échec du référendum sur la régionalisation et la démission du général.

Le ton est déférent et révérencieux à l'extrême. Pour tout dire, on attendait autre chose d'un documentaire portant sur un personnage auquel les Français ont donné un surnom, « Tante Yvonne », qui implique une familiarité qu'ils n'accorderont guère d'ordinaire. André Malraux raconte que, rendant visite à Yvonne de Gaulle à Colombey, après la mort du grand homme, et parlant de mai 1968, il l'entendit rappeler que cette année-là les ruches du voisinage étaient, elles aussi, en effervescence. Elle l'avait bien senti : tout allait de travers, ce printemps-là, la nature y compris. Ce sont des remarques de ce genre qui manquent au portrait un peu fade qu'on a vu hier soir. Michel Drucker n'était pas loin, finalement.

LUNDI 19 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 L'Histoire des Mayas. Forum
- 22.00 Vikings, nos ancêtres venus du nord. Forum
- 23.00 Morale et archéologie. Forum
- 23.00 Morts croisés. Thèmes : Y a-t-il encore une menace Ben Laden ? ; Accidents terroristes : faut-il avoir peur de l'avion ? France 2

MAGAZINES

- 20.50 David contre Goliath. France 2
- 22.35 L'Actor's Studio. Mike Myers [2/2]. Paris Première
- 22.50 La Route. Invités : Akhenaton ; Djamel Bouras. Canal Jimmy
- 0.55 Recto Verso. Avec André Dussollier. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 20.00 et 23.30 Témoignages autour du cas Pinochet. [1/12]. Le commencement. Histoire
- 20.00 Les Grandes Pyramides. La porte vers les étoiles. Voyage
- 20.05 Vendanges, une histoire mondiale du vin. [11/13]. Planète
- 20.35 Civilisations perdues. L'Afrique, un passé occulté. La Chaîne Histoire
- 21.00 Chasseurs de trésors. Dans l'ombre de la Rome antique. Nat. Geographic
- 22.00 Dinosaures. Les tueurs d'élite. Nat. Geographic

Le Monde TELEVISION

CineClassics

20.45 Gribouille ■ Pour ce film de Marc Allégret (scénario et dialogues de Marcel Achard), Michèle Morgan se retrouva, à dix-sept ans, face à Raimu. La même année, Marc Allégret paracheva sa découverte avec *Orange* (diffusé à 23 h 05), où Michèle Morgan était la partenaire de Charles Boyer. Ces deux films, peu connus aujourd'hui, constituent l'acte de naissance cinématographique d'une grande comédienne.

- 22.10 Michèle Morgan, un regard et quelque chose d'autre. CineClassics
- 22.15 Grand Format. Au temps du ramadan. Arte
- 22.20 California Visions. Canal Jimmy
- 22.25 Danger réel. Appels d'urgence. 13^{ème} RUE
- 22.25 Henri Guillemin présente... Arthur Rimbaud. [1/2]. Histoire
- 22.55 La Première Fois. L'école des sages-femmes. France 3
- 23.30 Un voyage fantastique. National Geographic
- 23.35 Mississippi, un fleuve qui chante. [3/4]. Gospel et blues du Sud. Planète
- 23.50 La Case de l'oncle Doc. Roger Stéphane, un portrait souvenir. France 3

0.00 Le Cheval, noblesse oblige. Nat. Geographic

- 1.00 Egypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. Voyage

SPORTS EN DIRECT

- 20.55 Football. Championnat d'Angleterre : Charlton - West Ham. Canal+ vert

MUSIQUE

- 20.00 Boléro, de Ravel. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. S. Celibidache. Mezzo
- 20.35 et 23.30 Hindemith. *Sonate pour alto seul*. Enregistré au Conservatoire de musique de Paris, en 2000. Avec Agathe Blondel (alto). Mezzo

- 21.00 Méphistophélès. Opéra de Boito. Enregistré en 1987. Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre de Gènes, dir. Edoardo Muller. Muzzik
- 21.00 Outis. Opéra de Berio. Enregistré à la Scala de Milan, en 1999. Par le Chœur et l'Orchestre de la Scala, dir. D. Robertson. Mezzo
- 23.05 Bach. *Suite pour violoncelle n°2*. Folles Journées Bach 2000. Avec Alain Meunier (violoncelle). Mezzo
- 23.45 Requiem, de Verdi. Concert enregistré en 1967. Avec Leontyne Price (soprano), Fiorenza Cossotto (mezzo-soprano), Luciano Pavarotti (ténor), Nicolai Ghiaurov (basse). Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala de Milan, dir. H. von Karajan. Mezzo

0.20 Jazz à Vienne 99. Avec Benny Golson, saxophone. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 21.00 Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron [3/3] O. Histoire
- 22.40 Le Chevalier de Maison Rouge. Claude Barma [1 et 2/4]. Festival

SÉRIES

- 20.55 Louis la Brocante. Louis et la belle soyeuse. France 3
- 22.05 Conrad Bloom. The Ultimatum (v.o.). Série Club
- 23.20 Invasions planète Terre. Interview O. 13^{ème} RUE
- 0.20 Ally McBeal. Pêché d'amour (v.o.) O. Téva
- 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Mademoiselle Pandora. Série Club

Dans cette famille, on se parle, beaucoup. L'efficacité du film tient aussi à l'alternance réussie des scènes d'intérieur (grandes tablées familiales, prière des ados dans le salon, discussions dans la cuisine, café-restaurant d'Isaak à Aubervilliers) et d'extérieur (marchés de Barbès, rues de Belleville...). Entre fous rires et discussions sérieuses, le cliché de la cellule familiale maghrébine repliée sur elle-même vole en éclats au point que l'image donnée de cette famille peut parfois sembler trop idyllique.

FILMS

- 20.45 Gribouille ■ Marc Allégret (France, 1937, 85 min) O. CineClassics
- 20.45 Peut-être ■ Cédric Klapisch (France, 1999, 110 min) O. Cinéstar 1
- 20.45 La Jeune Fille et la Mort ■ Roman Polanski (Fr. - GB, 1994, 100 min) O. CineCinemas 3
- 20.45 La Vengeance d'Hercule ■ Vittorio Cottafavi (France - Italie, 1960, 90 min) O. Arte



- 20.50 L'Évadé d'Alcatraz ■ Don Siegel. Avec Clint Eastwood, Patrick McGeehan, Robert Blossom (Etats-Unis, 1979, 130 min) O. M 6
- 21.00 Friends ■ Elaine Proctor (Fr. - GB, 1993, 110 min) O. Téva
- 21.00 Le Rayon vert ■ Eric Rohmer (France, 1986, 95 min) O. Cinétoile
- 22.10 Les Sentiers de la gloire ■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1957, 90 min). TCM
- 22.15 Mes petites amoureuses ■ Jean Eustache (France, 1974, 125 min) O. TV 5
- 22.45 Le Mystère Silkwood ■ Mike Nichols (Etats-Unis, 1983, 130 min) O. TMC
- 22.55 Ombres et brouillard ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1992, v.o., 85 min) O. Cinéfaz
- 23.00 Dancer in the Dark ■ Lars von Trier (Danemark, 2000, 135 min) O. Canal + Vert
- 23.05 Orange ■ Marc Allégret (France, 1937, 85 min) O. CineClassics
- 23.40 Les Diables ■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1970, 110 min). TCM
- 0.25 Carnaval ■ Thomas Vincent (France, 1999, 85 min) O. Arte
- 0.50 Prête à tout ■ Gus Van Sant (GB - EU, 1995, v.o., 110 min) O. Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 17.25 Beverly Hills.
- 18.20 et 0.35 Star Academy.
- 18.55 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Titanic ■ Film. James Cameron. [1/2] O.
- 23.00 Y'a pas photo !

FRANCE 2

- 17.25 Qui est qui ?
- 17.57 CD'aujourd'hui.
- 18.00 70's Show O.
- 18.25 Friends O.
- 18.55 On a tout essayé.
- 19.45 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.35 Journal, Météo.
- 20.50 David contre Goliath.
- 23.00 Mots croisés.

FRANCE 3

- 16.35 MNK, A toi l'actu@.
- 17.35 La Vie à deux.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.20 Loto foot.
- 20.25 Foot 3.
- 20.55 Louis la Brocante. Louis et la belle soyeuse.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.55 La Première Fois.
- 23.50 La Case de l'oncle Doc. Roger Stéphane, un portrait souvenir. Éclats de voix, autour d'une soirée lyrique.

CANAL +

- 16.55 Merci pour le chocolat ■ Film. Claude Chabrol O.
- 18.30 Minutes en +.
- En clair jusqu'à 20.45
- 18.40 Agrippine O.
- 19.05 + de cinéma.
- 19.35 Le Journal.
- 19.50 Le Zapping.
- 19.55 Les Guignols de l'info.
- 20.05 Burger Quiz.
- 20.45 Jeanne d'Arc ■ Film. Luc Besson.
- 23.20 American Beauty ■ Film. Sam Mendes (v.o.) O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Mariage forcé, un viol légal ? Forum
- 22.00 Quand les femmes prennent le pouvoir. Forum
- 23.00 Il était une fois... les grands-mères. Forum

MAGAZINES

- 13.00 Explorer. Le Nil bleu. T'aiout sur le guépard. Chasseurs d'épaves. Nat. Geographic
- 13.15 Zig Zag café. Invitée : Laurence de la Ferrière. TSR
- 15.50 + clair. Canal+
- 16.00 Saga-Cités. La politique, tu kifuffes ? France 3
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Jeanne Moreau. Paris Première
- 18.15 Thalassa. Le tour du monde en quatre détours [3/4] : Le détroit de Malacca. TV 5
- 19.00 Archimède. Quelles-formes de forage : et après ? Plantes contre le cancer ? Immunité végétale. L'aigle, produit de beauté et de santé. Faire la pluie et le beau temps. Arte
- 19.00 Explorer. Les canyons des profondeurs. Kamikaze. Le mystère des Mayas. National Geographic
- 20.50 Qui décide ? ... du menu des cantines scolaires ? ... du nom des rues ? ... de la super cagnotte du Loto ? ... du prix de la vie privée ? ... du salaire des grands patrons ? ... du parfum de vos produits ménagers ? ... de la couleur de votre voiture ? ... d'interdire un film aux moins de 16 ans ? M 6
- 20.50 Vie privée, vie publique. Leur nom vaut une fortune ! Invités : Olivier Dassault ; Yves Piaget ; Philippe Citroën ; Anne Gosciniy ; Olivier Picasso ; Pierre Hugo ; Jacques Séguela ; etc. France 3
- 21.05 Temps présent. Les raisins de la colère. TV 5
- 22.15 Ça se discute. Peut-on se remettre de ses blessures d'enfance ? TV 5
- 22.40 Vis ma vie. Je ne comprends pas qu'on puisse être dévoré par sa passion. TF 1
- 22.45 Rock Press Club. The punk. Canal Jimmy
- 23.10 Fallait y penser. France 2
- 0.35 Fréquentstar. Vanessa Paradis. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Voyage sur la Zambèze. Nat. Geographic
- 17.00 Unique au monde. L'aigle à la recherche d'un royaume. TMC
- 17.05 Les Cavaliers du mythe. Les Bédouins du Wadi Rum. La Cinquième
- 17.30 Voyage pratique. Mexique, Mérida. Voyage
- 17.40 L'île sur le feu. [2/2]. Du Second Empire à nos jours. Planète
- 18.00 Nzou. L'éléphant qui se prend pour un buffle. National Geographic
- 18.30 Hidden World. Triassic Park, fossiles de l'Arizona. National Geographic
- 18.35 Lonely Planet. New York. Planète
- 18.35 Voyage aux sources du Nil. [1/5] L'Égypte du delta et des pyramides. Odyssee
- 19.00 Pilot Guides. Mexico. Voyage
- 19.00 Biographies. Victor Hugo. La Chaîne Histoire
- 20.00 Les Mystères de l'Histoire. Avant Colomb. La Chaîne Histoire
- 20.00 Mission Wild. Les tapirs du Costa Rica. National Geographic
- 20.00 Témoignages autour du cas Pinochet. [2/12]. Histoire
- 20.00 L'Expédition d'Égypte. [1/2]. Des savants et des canons. Voyage
- 20.30 De Nuremberg à Nuremberg. [3/4]. Le tournant décisif. Planète
- 20.45 Elmyr de Hory. Un faux air de faussaire. Odyssee
- 20.45 Thema. Le Cycle du chameau. Arte
- 21.00 Piero della Francesca, peintre du silence. Mezzo
- 21.00 Le Sous-marin perdu de Hitler. [2/2]. National Geographic
- 21.35 Los Angeles, la ville s'éveille. Planète
- 21.40 Le Dernier Jour de Marilyn Monroe. Odyssee
- 21.40 Les Mystères de la Bible. La dernière révolte. Chaîne Histoire
- 21.55 Claude Nicolet. [3/4]. Le présent d'un passé. Histoire
- 21.55 Thema. Les Couillisses de la Silicon Valley. Arte
- 22.25 Les Derniers Maharajahs. [1/2]. La terre des rois. Planète
- 22.30 Saddam Hussein défie le monde. La Chaîne Histoire
- 23.00 La Tempête du siècle. National Geographic
- 23.25 Onze footballeurs en or. Odyssee
- 23.30 Biographies. Victor Hugo. La Chaîne Histoire
- 0.30 1914-1918, les derniers témoins. La Chaîne Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 20.45 Football. Ligue des champions. Bayern - Manchester Utd. Canal+ vert
- 20.45 Football. Ligue des champions. Boavista Porto - Nantes. Canal+
- 21.00 Boxe. Championnat d'Europe. Poids super-plumes. Boris Sinitins (Rus.) - James Fenu (Sui.). Eurosport

Le Monde TELEVISION

M 6

19.50 Silence la violence A l'occasion de la journée mondiale de l'Unicef sur la protection des droits de l'enfance, M6 reprogramme une série d'animation déjà multidiffusée sur la chaîne du 3 au 9 novembre, produite par Vicky Grjebine (VS COM) avec le soutien de la Fondation de France et du ministère de l'éducation nationale et la RATP. Le but : valoriser chez les enfants les notions de tolérance et d'entraide.

Arte

20.45 Thema : la nouvelle économie Les dirigeants de France MP3, société de vente de musique par Internet, ont pris le risque d'accepter qu'une caméra observe pendant des mois la vie prometteuse de leur entreprise jusqu'à l'échec final. Courageux ! Car le résultat est bel et bien accablant. Dans leur déconvenue, ils pourront au moins se vanter d'avoir considérablement contribué à notre compréhension de la

MARDI 20 NOVEMBRE

FILMS

- 13.15 L'Honneur d'un capitaine ■ Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 115 min) O. Cinétoile
- 13.50 L'Étrange Madame X ■ Jean Grémillon (France, 1951, 85 min) O. CineClassics
- 14.30 La Jeune Fille et la Mort ■ Roman Polanski (Fr. - GB, 1994, 100 min) O. CineCinemas 2
- 15.15 Sailor et Lula ■ David Lynch (Etats-Unis, 1990, v.o., 120 min) O. Cinéstar 2
- 16.35 Les Trois Mousquetaires ■ George Sidney (Etats-Unis, 1948, 125 min). TCM
- 17.05 Les Nuits de la pleine lune ■ Eric Rohmer (France, 1984, 100 min) O. Cinétoile
- 17.15 Place Vendôme ■ Nicole Garcia (France, 1998, 120 min) O. Cinéstar 2
- 17.25 Les Rendez-vous de Paris ■ Eric Rohmer (France, 1995, 100 min) O. Cinéstar 1
- 17.40 Flirt ■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1995, 80 min) O. Cinéfaz
- 18.35 Il était une fois en Chine ■ Tsui Hark (Hongkong, 1991, 130 min) O. CineCinemas 3
- 18.40 Humoresque ■ Jean Negulesco (Etats-Unis, 1946, v.o., 120 min) O. TCM
- 19.00 L'Horloger de Saint-Paul ■ Bertrand Tavernier (France, 1973, 105 min) O. Cinéfaz
- 20.45 Titanic ■ James Cameron. Avec Leonardo DiCaprio, Kate Winslet (Etats-Unis, 1998, 103 min) O. TF 1
- 21.20 Pas de scandale ■ Benoît Jacquot (France, 1999, 110 min) O. RTBF 1
- 22.50 Sailor et Lula ■ David Lynch (Etats-Unis, 1990, 120 min) O. Cinéstar 1
- 23.05 La Règle du jeu ■ François Etchegaray. Avec Marie Matheron, Anthony Higgins (France, 1991, 95 min) O. TPS Star
- 23.45 Les Felins ■ René Clément (France, 1964, 95 min) O. Canal Jimmy
- 0.35 Lolita ■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1962, 150 min). TCM

DANSE

- 19.45 Le Rêve du guerrier. Chorégraphie de Mario Calixto. Musique de Zernesto. Avec Mario Calixto. Muzzik
- 20.10 In fraccoes. Chorégraphie d'Olga Roritz. Muzzik

MUSIQUE

- 17.45 et 20.35, 23.00 Debussy. *Sonate pour violon et piano n°3 en sol mineur*. Avec Asuka Sezaki (violon), Masao Kitsutaka (piano). Mezzo
- 18.30 Richard Strauss. *Ainsi parlait Zarathoustra*, poème symphonique, opus 30. Enregistré en 1987. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. 19.10 *Symphonie alpestre*. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. 20.05 *Concerto pour cor et orchestre n°1 en mi bémol majeur*, opus 11. Avec Marie-Louise Neunecker (cor). Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. M. Helmuth. Mezzo
- 23.15 Carmen. Opéra de Bizet. Enregistré en 1967. Par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de l'Opéra de Vienne, dir. Herbert von Karajan. Avec Grace Bumbry, John Vickers, Mirella Freni, Justino Diaz... Mezzo
- 0.45 Living Legend of the Blues. Festival de Montréal, en 1980. Muzzik

THÉÂTRE

- 23.30 Indépendance. Pièce de Lee Blessing. Festival

TÉLÉFILMS

- 18.10 L'Affaire Kergalen. Laurent Jaoui. [2/2]. Festival
- 20.30 Le bébé s'est envolé. Eric Hendershot. Canal J
- 20.40 Mon dernier rêve sera pour vous. Robert Mazoyer. [1/2]. Festival
- 21.00 L'Honneur de la cavalerie. Ken Olin O. Paris Première
- 22.45 Comme une ombre. Sandor Stern O. TF 6
- 22.55 Le Berceau vide. Paul Schneider O. M 6

SÉRIES

- 20.45 Invasion planète Terre. Ménage à trois ennemis O. 13^{ème} RUE
- 21.00 The Street. L'art de rebondir (v.o.) O. Téva
- 21.10 That 70's Show. Thanksgiving (v.m.) O. Canal Jimmy
- 22.35 Les Chemins de l'étrange. Chute libre. 13^{ème} RUE
- 0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Requiem. Série Club
- 4.40 Les Soprano. Pine Barrens (v.o.) O. Canal Jimmy

grande illusion de la « nouvelle économie », sujet de la soirée Thema introduite par un documentaire de Fabienne Dupont, *Le Cycle du chameau*. La réalisatrice, qui connaît le monde des affaires, réussit le tour de force de tourner, en temps réel, le film du fiasco de l'entreprise MP3 sans aucun commentaire. Ce sont les héros de l'aventure qui s'expriment au jour le jour, en assemblée générale, dans le bureau directeurs de licenciement. C'est transparent et lumineux.

FILMS

- 13.15 L'Honneur d'un capitaine ■ Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 115 min) O. Cinétoile
- 13.50 L'Étrange Madame X ■ Jean Grémillon (France, 1951, 85 min) O. CineClassics
- 14.30 La Jeune Fille et la Mort ■ Roman Polanski (Fr. - GB, 1994, 100 min) O. CineCinemas 2
- 15.15 Sailor et Lula ■ David Lynch (Etats-Unis, 1990, v.o., 120 min) O. Cinéstar 2
- 16.35 Les Trois Mousquetaires ■ George Sidney (Etats-Unis, 1948, 125 min). TCM
- 17.05 Les Nuits de la pleine lune ■ Eric Rohmer (France, 1984, 100 min) O. Cinétoile
- 17.15 Place Vendôme ■ Nicole Garcia (France, 1998, 120 min) O. Cinéstar 2
- 17.25 Les Rendez-vous de Paris ■ Eric Rohmer (France, 1995, 100 min) O. Cinéstar 1
- 17.40 Flirt ■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1995, 80 min) O. Cinéfaz
- 18.35 Il était une fois en Chine ■ Tsui Hark (Hongkong, 1991, 130 min) O. CineCinemas 3
- 18.40 Humoresque ■ Jean Negulesco (Etats-Unis, 1946, v.o., 120 min) O. TCM
- 19.00 L'Horloger de Saint-Paul ■ Bertrand Tavernier (France, 1973, 105 min) O. Cinéfaz
- 20.45 Titanic ■ James Cameron. Avec Leonardo DiCaprio, Kate Winslet (Etats-Unis, 1998, 103 min) O. TF 1
- 21.20 Pas de scandale ■ Benoît Jacquot (France, 1999, 110 min) O. RTBF 1
- 22.50 Sailor et Lula ■ David Lynch (Etats-Unis, 1990, 120 min) O. Cinéstar 1
- 23.05 La Règle du jeu ■ François Etchegaray. Avec Marie Matheron, Anthony Higgins (France, 1991, 95 min) O. TPS Star
- 23.45 Les Felins ■ René Clément (France, 1964, 95 min) O. Canal Jimmy
- 0.35 Lolita ■ Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1962, 150 min). TCM



LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
- 14.05 Ceux des fast-food.
- 15.05 Il était une fois les dhow.
- 16.00 Birmanie, les marchands du temple.
- 17.05 Les Cavaliers du mythe.
- 17.35 100 % question.
- 18.05 C dans l'air.
- 19.00 Archimède.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Histoires de familles.
- 20.45 Thema. Nouvelle économie : la grande illusion. 20.46 Le Cycle du chameau. 21.40 et 22.45 « Chat » sur le Net. [1 et 2/2]. Start-up, les raisons d'un succès ; La fin des illusions. 21.55 Les Couillisses de la Silicon Valley.
- 23.00 Music Planet 2Nite. Schiller. Kim Sanders.
- 0.05 La nuit s'anime. Bob et Margaret. Que le meilleur gagne.
- 0.30 Ayez donc des gosses ! Fire Fighters.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 13.50 Les Feux de l'amour.
- 14.40 Perry Mason.
- 16.25 Alerte à Malibu.
- 17.25 Beverly Hills.
- 18.20 et 1.10 Star Academy.
- 18.55 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Titanic ■ Film. James Cameron. [2/2] O.
- 22.40 Vis ma vie.
- 0.20 Les Couillisses de l'économie.

FRANCE 2

- 13.50 Derrick O.
- 16.00 Mort suspecte O.
- 16.50 Un livre.
- 16.55 Des chiffres et des lettres.
- 17.25 Qui est qui ?
- 18.05 70's Show O.
- 18.25 Friends O.
- 18.55 On a tout essayé.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.55 Journal, Météo.
- 20.50 Sphère ■ Film. Barry Levinson O.
- 23.10 Fallait y penser !
- 1.20 L'Autre ■ Film. Youssef Chahine O.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
- 14.50 Le Magazine du Sénat.
- 15.00 Questions au gouvernement.
- 16.00 Saga-Cités.
- 16.35 MNK, A toi l'actu@.
- 17.35 et 20.25 La Vie à deux.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.50 Vie privée, vie publique.
- 22.55 Météo, Soir 3.
- 23.25 Dark City ■ Film. Alex Proyas O.

CANAL+

- En clair jusqu'à 14.00
- 13.30 La Grande Course.
- 14.00 Peur bleue ■ Film. Renny Harlin O.
- 15.40 Surprises.
- 15.50 + clair.
- 16.40 Lumumba ■ Film. Raoul Peck O.
- En clair jusqu'à 20.45
- 18.30 Une Vraie Mère fouine.
- 18.40 Agrippine O.
- 19.05 + de cinéma.
- 19.35 Le Journal.
- 19.50 Le Zapping.
- 19.55 Les Guignols de l'info.
- 20.05 Football. Ligue des champions. Boavista Porto - Nantes. 20.45 Coup d'envoi. 22.45 Les autres rencontres de la soirée.
- 23.30 H. Une histoire de VRP O.
- 0.00 Deuxième vie ■ Film. Patrick Braoudé O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte
- O Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

ARTE

- 19.00 Nature.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Histoires de familles.
- 20.45 Spécial péplum. La Vengeance d'Hercule ■ Film. Vittorio Cottafavi O.
- 22.15 Grand Format. Au temps du ramadan.
- 23.40 Court-circuit (le magazine). 0.25 Carnaval ■ Film. Thomas Vincent O.

M 6

- 17.55 Le Flic de Shanghai O.
- 18.55 Charmed O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.40 Caméra café.
- 20.50 L'Évadé d'Alcatraz ■ Film. Don Siegel O.
- 23.00 Kimberly ■ Film. Frederic Golchan O.
- 0.

Les invisibles

par Pierre Georges

UNE PHRASE, ce matin, dans le reportage de l'envoyé spécial du Monde à Kaboul. Rémy Ourdan raconte ce qui a été retrouvé dans les résidences et villas abandonnées récemment et précipitamment par les combattants d'Al-Qaida, lors de la chute de la capitale. On y trouve tout, dans une sorte d'inventaire à la Ben Laden : des armes, des livres de prières, des manuels du parfait petit pilote ou du parfait terroriste. Des formules chimiques pour fabriquer des explosifs ou des gaz de combat. Des formules nucléaires pour ce que l'on peut imaginer. Des guides d'utilisation de matériel de communication. Des pièces d'identité. Des livrets de banque.

Et puis, rapporte notre envoyé spécial, « une autre maison, habitée par des islamistes arabes et pakistans, contient des piles entières de journaux et magazines à l'intérieur desquels les visages des femmes ont été masqués par des autocollants, afin de ne pas troubler « le fou d'Allah » en mission ». Voici donc où ils en étaient, les étudiants en théologie et leurs recrues. A imposer le port du tchadri ou du voile autocollant, même aux photos. Aussi aux photos, surtout aux photos, puisqu'aussi bien pour les femmes vivantes et au visage embastillé, la question de la photographie ne se posait même plus, toute représentation du corps et du visage humain, et surtout féminin, étant interdite à Kaboul.

On ignore si cette initiative relevait du pouvoir du fameux ministère de la promotion de la vertu et de la répression du vice, œuvrant, sans trêve, ni relâche à Kaboul. Ou alors s'il existait, au

sein même des brigades talibanes et associées, d'honorables directeurs de conscience et censeurs affectés à la traque des représentations féminines et à la censure autocollante. Ou encore, si tout à leurs délire et dévotions, les potentiels pêcheurs eux-mêmes se chargeaient de couvrir ces visages qu'ils ne sauraient voir.

Mais d'évidence, en un mot comme en mille, ces gens-là étaient, et restent, si l'on permet ce raccourci un peu sommaires, frappés, bien frappés. Sérieusement frappés à la mesure de leur très sérieux problème avec l'image et l'idée même de la femme, niée, occultée, cachée, effacée, asservie et réduite, en son obscure et subalterne condition, au rôle d'un fantôme vivant promu aux utilités reproductrices.

Du délire en effet jusqu'à ses plus délirants effets. Au point que l'on se dit que la religion et la tradition ont bon et large dos de justification, voire d'obéissance à un théologique et coutumier ordre des choses. La chose paraît plus simple qui relève, au mieux du pire machisme déguisé en foi, au pire de la faculté plus médicale que théologique.

Pour autant, sauf à enjoliver la réalité, les talibans et leurs amis envolés, cette constante afghane, de l'asservissement de la femme n'a pas pour autant disparu. Toutes les images qui nous parviennent, tous les reportages, concordent sur ce point-là : les femmes afghanes restent pour l'instant et sauf exception dans la condition de la femme afghane. Enfermée à double tour dans la prison de l'invisible.

Affaire Falcone : nouvelle demande de levée du secret-défense

Les juges enquêtent sur la libération en 1995 des pilotes français en Bosnie

UNE NOUVELLE FOIS, l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola aborde les rives du secret-défense. Le 11 octobre, les juges d'instruction Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez ont demandé au ministre de l'intérieur de déclassifier les documents relatifs à la libération, en 1995, de deux pilotes français prisonniers en Bosnie. Daniel Vaillant devrait transmettre prochainement cette demande à la Commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN), l'autorité administrative habilitée à examiner les demandes de déclassification. L'avis de la commission n'étant que consultatif, il reviendra in fine au gouvernement de le suivre, ou de s'y opposer - cas de figure qui ne s'est jamais présenté depuis la création de la CCSDN, en juillet 1998.

A la fin de l'été, les juges, qui avaient interrogé les services de renseignement dépendant du ministère de l'intérieur, avaient appris que la direction de la surveillance du territoire (DST) détenait des informations susceptibles de les intéresser, mais que ces dernières étaient couvertes par le secret. En revanche, le ministère de la défense, destinataire depuis la rentrée de plusieurs courriers des magistrats, qui souhaitait avoir accès aux notes de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), n'y a donné aucune suite. Sollicité depuis le mercredi 14 novembre par *Le Monde*, le ministère de la défense n'a pas souhaité s'exprimer.

Intervenue le 12 décembre 1995, pendant la guerre dans l'ex-Yougoslavie, la libération des otages français détenus par les Serbes de Bosnie semble a priori fort éloignée des ventes d'armes au gouvernement

angolais, dossier qui vaut à l'homme d'affaires français Pierre-Joseph Falcone d'être incarcéré depuis bientôt un an. Pourtant, cet épisode militaire-diplomatique de la guerre des Balkans est devenu, au fil des mois, un volet important du dossier judiciaire, justifiant notamment la mise en examen pour « trafic d'influence », les 22 et 29 mai, de Jean-Charles Marchiani et Charles Pasqua.

INTERVENTION RÉCOMPENSÉE

Egalement poursuivis pour « recel d'abus de biens sociaux », l'ancien ministre de l'intérieur et l'ex-préfet du Var sont suspectés d'avoir « abusé de [leur] influence réelle ou supposée, en 1996 [...], en vue de faire obtenir d'une autorité publique une décoration à M. Arcadi Gaydamak en contrepartie de dons et avantages divers ». Ces « dons et avantages » seraient notamment constitués du paiement d'une somme de 1,5 million de francs par la société Brenco - dirigée par Pierre-Joseph Falcone - à France-Afrique-Orient (FAO), une association proche de M. Pasqua ; de voyages effectués par ce dernier et M. Marchiani financés par MM. Falcone et Gaydamak, ainsi que de versements en espèces émanant de Brenco en faveur du Rassemblement pour la France (RPF), présidé par l'ancien ministre de l'intérieur.

Visé par un mandat d'arrêt international depuis le 6 décembre 2000, Arcadi Gaydamak, un riche homme d'affaires, partenaire privilégié de Pierre-Joseph Falcone, avait été décoré, le 14 juillet 1996, de l'ordre national du Mérite, au titre de la « réserve personnelle » du chef de l'Etat. La médaille lui avait été remise par Jean-Charles Marchiani,

alors préfet du Var. Elle était supposée récompenser son intervention - qu'il avait qualifiée de « décisive », dans un entretien accordé au *Monde* le 9 décembre 2000 - dans la libération des pilotes. Les deux militaires avaient été ramenés sains et saufs à Paris par M. Marchiani.

Au fil de leurs investigations, les enquêteurs, qui postulent que M. Gaydamak aurait « acheté » sa décoration, semblent en être venus à douter de la réalité de l'intervention prêté à l'homme d'affaires dans le dénouement de cette crise. Son avocat, Gilles-William Goldnadel, soutient au contraire que « l'implication de [son] client dans la libération des pilotes est attestée par de nombreux témoins ».

Interrogé par les juges le 22 mai, M. Marchiani avait affirmé que M. Gaydamak avait « débloqué la mise en œuvre sur le terrain de deux services russes, le FSB et le SDR » - équivalents russes de la DST et de la DGSE. Questionné à son tour le 29 mai, Charles Pasqua avait confirmé les déclarations de M. Marchiani. « C'est moi qui ai dit à Arcadi Gaydamak que, comme c'était convenu, il allait avoir une décoration, M. Chirac m'ayant donné en son temps son accord. C'est moi qui ai choisi le Mérite national », avait précisé l'ancien ministre de l'intérieur. M. Pasqua avait assuré qu'il n'y avait « aucune corrélation entre le virement de Brenco à FAO et la remise de décoration ». Le mouvement de fonds controversé était intervenu le 12 juillet 1996, soit deux jours avant la remise de l'ordre national du Mérite à Arcadi Gaydamak.

Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/pasqua-affaires

Gendarme blessé près de Pau : la piste de l'ETA privilégiée

BAYONNE

de notre correspondant

A l'occasion d'un contrôle routier mené au nord de Pau (Pyrénées-Atlantiques) samedi 17 novembre en début d'après-midi, un gendarme a été la cible de tirs d'un conducteur qui avait refusé de s'arrêter. Touché à quatre reprises, Bernard Carrau, âgé de quarante-six ans, était toujours hospitalisé à Pau, lundi 19 novembre. Marié et père de cinq enfants, il était considéré par les médecins comme hors de danger, aucun organe vital n'ayant été touché. Il devait être interrogé dans la journée par les enquêteurs.

Samedi, cinq officiers de la brigade motorisée de gendarmerie des Pyrénées-Atlantiques arrêtaient les automobilistes pour des tests d'alcoolémie entre Lescar et Uzein, à proximité de la nationale Pau-Bordeaux, quand une fourgonnette blanche avec deux hommes à bord a forcé le barrage. Prise en chasse par deux motards, elle a été rejointe peu après sur une petite route de la commune de Sauvagnon. « Stopant son véhicule, le conducteur a tiré sur le gendarme qui le poursuivait, et de sang-froid », raconte le lieutenant-colonel Jean-Pierre Dudognon. Treize douilles ont été retrouvées sur la chaussée ainsi que deux balles, le motard étant blessé à la main, au bras, à l'épaule et à l'abdomen. Puis la camionnette a repris sa fuite alors que le plan « Epervier » était déclenché dans les Pyrénées-Atlantiques et dans les départements voisins. En vain.

FAUSSES PLAQUES

Le soir même, la piste d'un commando de l'organisation séparatiste basque ETA était privilégiée par les enquêteurs en raison des circonstances de l'événement, ainsi que des munitions utilisées : des balles de 9 mm parabellum, dont les commandos de l'ETA font usage en Espagne. Cependant on devait découvrir que le fourgon était muni de fausses plaques d'immatriculation correspondant exactement à celles d'un véhicule identique - une façon de faire également prise par le grand banditisme.

Mais, dès dimanche, la presse espagnole n'avait aucun doute : pour elle, il s'agit de militants de l'ETA, groupe dont on a découvert à plusieurs reprises des caches en Béarn. Et la télévision de Madrid d'assurer : « Cette fois-ci, ce commando acheminait de la dynamite vers l'Espagne. » La section de recherche, le groupement de gendarmerie et l'antenne de police judiciaire de Pau ont été conjointement saisis de l'enquête.

Michel Garicoix

Tirage du Monde daté dimanche 18-lundi 19 novembre 2001 : 658 453 exemplaires. 1-3

KARINE BÉDEL
JOUR DU PASSAGE À L'EURO : 23 NOV. 2001
POUR VOUS, C'EST QUAND L'EURO ?

ÉVITEZ LA BOUSCULADE APRÈS LE 1^{ER} JANVIER 2002.
ÉCHANGEZ DÈS MAINTENANT VOS LIQUIDITÉS EN TRAVELERS CHEQUES AMERICAN EXPRESS® EN EUROS.

PLUS SÛRS QUE DES ESPÈCES - EN CAS DE Perte OU DE VOL REMPLACÉS GÉNÉRALEMENT SOUS 24 HEURES.*

CHÈQUES DE VOYAGE EN EUROS DISPONIBLES DÈS AUJOURD'HUI !
www.americanexpress.fr

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES : un malfaiteur a été tué et un convoyeur de fonds légèrement blessé** dans l'attaque d'un fourgon blindé de la Brink's, lundi 19 novembre vers 8 heures, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Au moins cinq malfaiteurs encagoulés ont attaqué le fourgon, sans succès, avant de prendre la fuite. De nombreux coups de feu ont été tirés, notamment avec des armes lourdes et des armes de poing de calibre 9 mm.

■ **Une voiture-bélier a été lancée par des inconnus, dimanche 18 novembre**, contre le centre de loisirs du quartier de la Mare-Rouge au Havre (Seine-Maritime), qui a été endommagé dans l'incendie qui a suivi. Ce centre avait déjà fait l'objet d'un incendie volontaire au début du mois. Les quartiers de la Mare-rouge et du Mont-Gaillard ont été le théâtre de plusieurs actes de vandalisme depuis début 2001.

■ **TOULOUSE : près de 600 visiteurs ont participé, les 17 et 18 novembre, aux journées portes ouvertes** organisées à Toulouse par l'ex-Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), voisine de l'usine AZF. « La sécurité est quelque chose qu'on peut améliorer par des investissements, par des pratiques de travail », a déclaré Jacques Loppion, PDG de la SNPE, qui estime qu'« économiquement un déménagement n'est pas envisageable : d'abord, c'est très coûteux et, d'autre part, il faut des années pour reconstruire une plate-forme ». Par ailleurs, les deux concerts donnés par Francis Cabrel et une quinzaine d'autres chanteurs au profit des sinistrés de l'usine AZF ont permis de réunir 1,9 million de francs (289 600 €).

■ **JUSTICE : un grand-père a été mis en examen pour homicide volontaire sur mineur de moins de quinze ans**, samedi 17 novembre, et placé en détention provisoire, pour le meurtre de son petit-fils de trois ans, retrouvé la veille à Saint-Etienne (Loire) décapité à l'aide d'un couteau de cuisine. L'homme, présenté comme dépressif et âgé de 46 ans, a affirmé aux enquêteurs qu'il ne se souvenait pas de ce qui s'était passé. Il était déjà connu des services de police pour des violences.

■ **Une mère et un père ont été condamnés, samedi 17 novembre, à 16 ans et 12 ans de réclusion criminelle** par la cour d'assises de Maine-et-Loire, pour viols, violences et proxénétisme sur leurs quatre filles. Les parents ont toujours nié les faits, qui se sont déroulés de 1986 à 1997, quand les fillettes étaient âgées de deux à huit ans. Ils ont été privés de leurs droits civiques et familiaux pour dix ans.

■ **PARIS : grève des livreurs, du 19 au 21 novembre, sur les axes équipés de couloirs de bus élargis**. La Fédération des entreprises de transport et logistique de France (TLF) veut obtenir l'ouverture d'une concertation avec la Mairie de Paris.

■ **SANTÉ : l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (Isnih) a appelé à une grève des gardes et des astreintes** à partir du lundi 19 novembre, après une réunion qu'il a qualifiée de « peu productive » au ministère de l'emploi et de la solidarité. L'Isnih réclame l'application du repos de sécurité après les gardes et dénonce un temps de travail hebdomadaire correspondant « toujours à deux temps pleins 35 heures cumulés ».

LITERIE ROBUSTAFLEX : JOURNÉES ÉVÉNEMENT SUISSE LES 23, 24, 25 NOVEMBRE

La garantie de la qualité suisse!

Des matériaux de première qualité, un savoir-faire exceptionnel, une conception parfaite, venez découvrir la literie suisse à des prix d'exception.

Un technicien de l'usine sera présent du 23 au 25 Novembre

ESPACE LITERIE ROBUSTAFLEX
63, rue de la Convention - 75015 PARIS
PARKING GRATUIT Tél. 01.45.77.80.40

Ouverture exceptionnelle Dimanche 25 Novembre

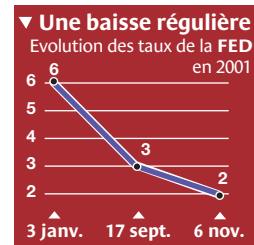
EUROPE



Yves Mény préside l'Institut universitaire européen de Florence. Ce Breton a l'intention de renforcer le rôle du prestigieux établissement. Son objectif ? La recherche de l'universalité sans compromission avec les a priori idéologiques (page IV)

FOCUS

Aux Etats-Unis, les dix diminutions de taux d'intérêt décidées depuis le début de l'année par la Réserve fédérale n'ont pas réussi à relancer l'économie. Les instruments de politique monétaire sont-ils toujours valables face aux données géopolitiques nouvelles? (page VI)



EMPLOI

● La réforme du financement des organisations syndicales n'aura pas lieu. Les propositions d'Henri Emmanuelli qui visaient à répartir les subventions au prorata des résultats électoraux ne seront pas retenues (page VII)

● Les conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre) fêtent leurs vingt ans. Ce dispositif a fait la preuve de son efficacité (page VIII)

OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. IX et X
- Gestion et administration p. X et XI
- Conseil p. XI
- Marketing p. XIII
- Carrières internationales p. XIV et XV
- Ingénieurs p. XVII
- Collectivités territoriales p. XVIII et XIX

Mondialisation et technologies accélèrent la diffusion des dangers. Experts, entreprises et Etats sont dérouterés

Allo la Terre ? Ici la nouvelle planète des risques

Qui devra assumer la responsabilité ?

TYPE D'ÉVÈNEMENT	2000		1992 À 2000
	NOMBRE D'ACCIDENTS	PARTS EN %	PARTS EN %
INCENDIES	1 049	59	50
REJETS DANGEREUX (matières ou organismes)	669	38	48
EXPLOSIONS	87	4,9	5,1
EFFETS DOMINOS	59	3,3	2,4
PRESQUE ACCIDENTS*	55	3,1	1,7
PROJECTIONS, CHUTES D'ÉQUIPEMENTS	26	1,5	2,2
POLLUTIONS CHRONIQUES AGGRAVÉES	20	1,1	1,8
IRRADIATIONS	6	0,3	0,2
BLEVE**	4	0,2	0,1
AUTRES	68	3,8	3,8
			Total : 12 210 accidents

* Accidents évités ** Boiling liquid expanding vapour explosion



Sommes-nous en train de quitter l'univers du risque pour celui de la menace ? s'interrogeait devant des responsables d'entreprise inquiets le directeur de la recherche de la Fédération française des sociétés d'assurance, François Ewald, lors d'un colloque organisé le 7 novembre sur « Management stratégique et prise de risques ». L'ampleur des dangers aujourd'hui encourus ne permet plus d'en évaluer le coût et rend donc les techniques prudentielles inopérantes. « Nous sommes prisonniers de l'histoire, renchérisait Dominique Moïsi, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales dans une autre réunion. Là où il y avait 50 % de risques à gérer, il y a aujourd'hui 30 % de certitudes pour fonder une décision » aussi bien économique que politique.

Ce n'est pas seulement sous le coup de l'émotion suscitée par les attentats du 11 septembre que de telles opinions peuvent aujourd'hui s'exprimer. En 1986, le sociologue allemand Ulrich Beck avait publié un ouvrage, *La Société du risque* – enfin traduit en français... en octobre 2001 (chez Aubier) – qui retrace l'extension du domaine de l'incertitude depuis trente ans. Cet élargissement, dit-il, est consubstantiel à la mondialisation de l'économie industrielle occidentale, et non plus le résultat de l'affrontement entre l'homme et une nature dont il doit maîtriser les dangers. Aux côtés des « biens » sont produits des « maux », dont la répartition – tout comme au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle celle des biens – devient l'objet central des affrontements sociopolitiques.

Face à ce changement de paradigme, les outils traditionnels de la gestion des risques et de l'assurance sont-ils périmés ? Alain Bensoussan, avocat spécialiste du risque informatique et biotechnologique, estime que le rejet de l'incertitude par la société, « qui n'accepte plus qu'un individu soit mis en danger », interdit au marché de corriger ses propres échecs. « Avec Tchernobyl, le sida, l'amiante et la vache folle, l'idée que la recherche du profit l'a emporté sur la préservation de la santé s'est durablement installée dans l'opinion », remarque de son côté William Dab, titulaire de la chaire Hygiène et sécurité au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). La complexité des risques, leur polymorphisme, leur gravité rendent le discours de l'expert de moins en moins efficace pour analyser, pré-

venir et convaincre. Comme l'explique Bertrand Munier, du Groupe de recherche sur le risque, l'information et la décision (GRID) à l'ENS Cachan, « la recherche du zéro accident est devenue financièrement insupportable pour l'entreprise »... au moment même où cette exigence a pris corps dans la société.

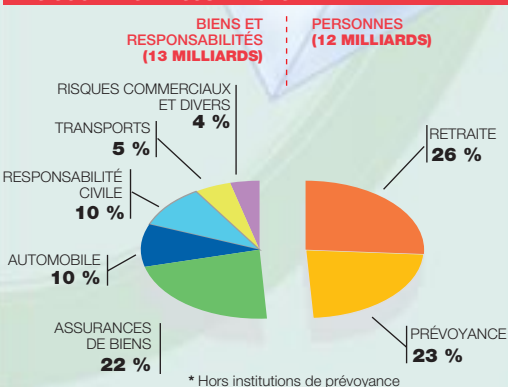
Que faire alors ? « Ne plus seulement se baser sur l'imposition de règles ou normes communes, qui permettent à chacun de dégager sa responsabilité lorsque l'accident survient ; le management du risque doit se décentraliser », affirme-t-il. Les accords de Bâle concernant la régulation des risques bancaires, une directive européenne sur les risques chimiques, vont dans ce sens : ces textes imposent aux entreprises d'analyser leurs risques et de déterminer des objectifs de sécurité acceptables et les moyens qu'elles y consacrent. « Il existe des techniques de décision en situation d'incertitude qui sont à même de légitimer auprès de toutes

les parties prenantes les choix opérés », martèle le chercheur.

Mais tant de complexité et d'incertitude, estime Alain Bensoussan, exige l'arbitrage de l'Etat, ou plutôt d'agences où sont conjointement représentés l'Etat, les experts, la « société civile » : « La ménagère de 50 ans doit y être présente, car c'est finalement contre elle ou pour elle qu'il faudra au final plaider ». Ulrich Beck parle de garantir « un droit universel à la contre-expertise », qui éviterait également la tentation d'un Etat-providence guidé par le totalitarisme de la précaution. François Ewald voit aussi dans la régulation par le principe de précaution un moyen de pallier le défaut de la connaissance par une morale de l'action. « Mais ce principe ne doit pas signifier l'abandon de la volonté d'exploration ; il faut au contraire reconquérir, par des formes démocratiques de gestion de la décision, notre capacité à transformer la menace en risque ».

Antoine Reverchon

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES* 2000 DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES



* Hors institutions de prévoyance

Infographie : Le Monde - Source : FFSA/BARPI

12^{ème} édition

Jeudi 22 novembre de 9h à 18h

Rencontres Etudiants-Entreprises # STAGES/EMPLOIS

Forum du Grand Ouest

Campus Beaulieu (INSA) - Rennes
www.ForumDuGrandOuest.com

Entrée Libre

Partenaires : EMPLOI, Rebondir, Ouest France, Le Point, Sphère

PRÉCAUTION

Questions-réponses

1 Qu'est-ce que le risque industriel ?

Selon le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, les activités humaines créent des risques technologiques divers : industriel, nucléaire, biologique, de rupture de barrage, de transport de matières dangereuses... Le risque industriel est soit chronique, soit accidentel. Les risques chroniques résultent des différentes formes de pollutions susceptibles d'avoir un impact sur la santé des populations et l'environnement. Les risques industriels résultent de la présence de produits et/ou de procédés dangereux susceptibles de provoquer un accident entraînant des conséquences graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

En France, au cours de l'année 2000, près de 1 800 accidents industriels de gravité variable ont été répertoriés. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, carrières, élevages, et du transport de matières dangereuses. Ils ont été à l'origine de 50 décès et de plus d'un millier de blessés. Le 21 septembre 2001, l'explosion de l'usine AZF de TotalFinaElf à Toulouse a provoqué la mort de 30 personnes.

2 Qu'est-ce que la « gestion des risques » ?

Les « cindyniques », ou sciences du danger (de *kindunos*, danger, en grec), sont apparues dans les années 1980 en France, alors qu'émergeait dans les entreprises la figure du « risk-manager ». Les étapes de la gestion des risques dans l'entreprise sont, de façon grossière, les suivantes.

- Identification des risques à prévenir, à partir de l'analyse technique des produits et des systèmes entrant dans la ligne de production.

- Evaluation de la probabilité d'occurrence de ces risques.

- Détermination d'un seuil de « risque acceptable » aussi faible que raisonnablement possible, au regard de la probabilité d'occurrence et du coût de sa prévention.
- Mise en œuvre de solutions techniques et organisationnelles pour réduire cette probabilité.

- Couverture des risques résiduels auprès des compagnies d'assurances.

3 Existe-t-il des nouveaux risques auxquels doivent faire face les entreprises ?

Les risques traditionnels (incendie, transport, catastrophes naturelles, pollution), s'ils sont toujours de même nature, prennent une dimension « graduelle » (ils n'ont plus une manifestation donnée en un lieu et un temps donnés, mais diffusent dans le temps

et l'espace) et « sérielle » (ils créent des réactions en chaîne).

A leurs côtés apparaissent de nouveaux risques, ou des risques déjà existants qui n'étaient pas auparavant pris en compte dans le « risk-management » : le risque climatique, le risque d'image ou de réputation, le risque de propriété intellectuelle, la pénalisation des relations sociales, l'action des actionnaires minoritaires, les risques informatiques.

4 En quoi le « principe de précaution » modifie-t-il la gestion des risques ?

Le principe de précaution est une doctrine, « non stabilisée » et en élaboration permanente, selon l'expression de François Ewald, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Né en Allemagne dans les années 1970, ce concept a surgi en France vingt ans plus tard. Deux écoles s'affrontent à son sujet. L'une, moralisante et normative, tente de définir le principe pour dire avec précision ce qu'il devrait être. L'autre, plus pragmatique, s'attache à dégager des textes et des pratiques en cours, les différents usages de la notion, afin de permettre, autant que faire se peut, la naissance d'un langage commun.

Car la vraie difficulté d'utilisation de ce principe tient au fait qu'il change de sens selon le statut ou la fonction de celui qui l'emploie. Politiques, militants syndicaux, experts, juristes, philosophes ou simples citoyens... personne ne définit le principe de précaution de la même manière. C'est dire si, au sein de chaque situation, le terme est un enjeu de pouvoir entre des forces qui entrent en compétition ou en contradiction les unes avec les autres. Il est probable qu'au fur et à mesure de l'accumulation des risques, des règles d'utilisation commune finiront par s'imposer.

5 Où peut-on se former à la gestion des risques ?

Cette discipline reste peu enseignée dans les cursus normaux des universités et des écoles d'ingénieurs ou de gestion. Elle est l'objet de 3^e cycles spécialisés, accessibles en formation initiale ou continue et adossés à des centres de recherche.

Citons, sans prétention à l'exhaustivité : mastère spécialisé (MS) en management global des risques et DEA sciences de la décision et microéconomie des risques, à l'Ecole normale supérieure de Cachan ; DESS de gestion globale des risques et des crises à Paris-I Panthéon-Sorbonne ; Institut de management des risques à l'ESC Bordeaux ; pôle cindyniques de l'Ecole des mines de Paris...

Mondialisation et concentration créent un nouvel univers des risques

Pour l'entreprise, le risque est la base de sa rémunération. Pour le juge, il est devenu la base de la responsabilité. Par cette phrase, Alain Bensoussan, avocat spécialisé dans les nouvelles technologies, résume les mutations qu'a connues, ces vingt dernières années, le domaine du risque d'entreprise.

La mondialisation des échanges, la concentration des activités économiques entre les mains d'un nombre réduit de multinationales géantes, ont changé non pas la nature, mais l'ampleur de la destruction de valeur occasionnée par les accidents. La voici démultipliée par la concentration de la valeur en un lieu donné (comme le World Trade Center, à New York) : « Imaginez ce que coûterait un tremblement de terre sur la Côte d'Azur », notait Robert Leblanc, représentant de la société d'assurances Siaci, lors d'un récent colloque organisé par la chambre de commerce et d'industrie de Paris, le risque est bien connu, mais la valeur qui y est accumulée a dépassé toutes les limites envisageables », affirme-t-il.

Le problème provient aussi, à l'inverse, de la dispersion mondiale de la valeur : un produit dangereux (comme l'anticholestérol de Bayer) peut aujourd'hui être distribué à un nombre incalculable de personnes, qui peuvent être autant de victimes ; un vecteur comme Internet diffuse instantanément la perte de valeur occasionnée par un bug ou un virus à

une échelle globale. A l'entreprise « étendue », nébuleuse de sous-traitants, de fournisseurs, de clients, correspond également un risque étendu, graduel, progressif (pollution, amiante), sans début, ni fin, ni lieu avérés : le risque s'exprime là où il n'a pas été produit. Et les fusions géantes entre entreprises n'arrangent pas les choses, lorsqu'il faut harmoniser deux organisations, deux cultures, deux approches divergentes des risques encourus.

Les nouvelles technologies, créatrices de valeur, sont aussi porteuses de risque pour l'entreprise. Risque d'accident bien sûr, lorsque la technologie défaille (Tchernobyl), mais aussi risque d'image, lorsque l'opinion ou le politique soupçonne la dangerosité de certaines d'entre elles (nucléaire, OGM), et enfin risque financier : « L'incertitude sur la valeur d'usage future d'une technologie, par exemple l'UMTS, est maximisée par l'ouvertu-

re du champ des possibilités technologiques concurrentes », note M. Moreau, responsable de la prospective chez Schneider. Le choix des investissements n'a jamais été aussi incertain.

Le droit prend désormais en compte ces mutations : la directive européenne de 1985 sur les produits défectueux, transposée dans le droit français (art. 1386-1 à 1386-18 du code civil), produit peu à peu ses pleins effets auprès des tribunaux. Elle établit la « coresponsabilité » de tous les participants à la chaîne de production (fabricant, affréteur, transporteur, grossiste, détaillant) d'un produit ayant occasionné un préjudice au consommateur final. « Alors que l'aléa dégageait auparavant la responsabilité de l'entreprise, note également Alain Bensoussan, il la fonde aujourd'hui. L'absence de maîtrise du risque est devenue socialement inacceptable ».

CAUSES INTERNES

La « responsabilité sans faute » est désormais retenue par les tribunaux ; la notion de risque hypothétique a acquis à leurs yeux le même statut que le risque avéré ; le même risque, jugé autrefois extérieur à l'entreprise lorsque celle-ci se trouvait victime d'une catastrophe « naturelle », se voit de plus en plus souvent attribuer des causes internes – défaut d'organisation, erreur humaine – qui engagent donc la responsabilité de l'entreprise. « Le fait d'avoir eu connaissance ou non du risque s'efface devant l'ampleur de ces résultats. Comme dans l'affaire

du sang contaminé, les « responsables » ne pouvaient pas ne pas être condamnés », observe Alain Bensoussan. De plus, la jurisprudence et la réglementation peuvent modifier a posteriori la responsabilité de l'entreprise, en pénalisant soudain l'effet d'un risque qui était auparavant juridiquement indemne. Après l'accident de l'usine AZF à Toulouse, la Commission européenne devrait, par exemple, édicter une directive Seveso III qui va diminuer les seuils tolérables de matières dangereuses, et contraîner ainsi les entreprises à modifier leurs dispositions de gestion des risques.

Pour Dominique Moïsi, directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI), même la géopolitique, qui semblait pourtant maîtrisée par le calcul des risques-pays, est aussi devenue un « nouveau risque ». La montée de périls stratégiques inédits tels que le terrorisme international ramène au primat du politique et de l'Etat sécuritaire. Au risque « classique » de la destruction des biens par acte de terrorisme s'ajoute, en effet, le risque d'une modification, y compris rétroactive, des règles des échanges financiers, de la couverture des investissements, de la sécurisation des équipements industriels. Mondialisation des échanges, développement technologique, souplesse des organisations, déréglementation : ce sont les atouts mêmes du capitalisme industriel qui ont projeté les entreprises dans un nouvel univers d'incertitudes.

Antoine Reverchon

Un parapluie boursier pour les aléas climatiques

Quelle est la préoccupation quotidienne d'un exploitant de cinéma et d'un brasseur ? La météo, mais pour des motivations totalement opposées. Le premier gâche le nuage, le second le soleil. L'un déteste les vagues de chaleur qui provoquent une désaffection des salles obscures, l'autre redoute les étés pourris qui entraînent une baisse de la consommation de bière. Dans leurs rêves les plus fous, tous deux espèrent devenir maîtres du climat pour gérer au mieux leurs activités. Un espoir que partagent également les agriculteurs, les industriels de la construction, les producteurs d'énergie, les transporteurs, les professionnels des loisirs, ou encore de la mode...

Cette dépendance climatique n'avait jusqu'à présent pas été quantifiée. C'est désormais chose faite et les résultats sont considérables : 60 % du produit intérieur brut (PIB) est affecté par les aléas climatiques. Dans certaines activités, ce risque serait même plus important que celui généré par une évolution des taux d'intérêt et/ou de changes. « Le trésorier d'une brasserie devrait attacher plus d'importance à l'évolution des températures qu'aux décisions du patron de la Réserve fédérale américaine en matière de taux », affirme Didier Marteau, professeur à l'ESCP-EAP et directeur de la recherche chez

Andersen, en s'appuyant sur un graphique réalisé par Météo France liant les ventes de bière à l'évolution de la température l'été. « La corrélation est parfaite » puisqu'une variation de plus ou moins un degré Celsius provoque une évolution de 5 % de la consommation à la hausse comme à la baisse.

SOUCI DES INDUSTRIELS

Cette prise de conscience progressive s'est amplifiée avec l'accélération des désordres climatiques conjugués au réchauffement de la planète. Le souci des industriels, des assureurs et des banquiers, est désormais de se protéger contre ces aléas, en transformant la température, le vent ou la neige en produits financiers négociables sur un marché. Le mécanisme est analogue à celui de l'assurance automobile. Une prime permet d'assurer un véhicule et, en cas d'accident, les dégâts sont remboursés. Les contrats souscrits pour le risque climatique serviront à compenser l'accident, c'est-à-dire le manque à gagner éventuel.

Le degré climatique a donc un prix. Les premiers échanges de gré à gré sont apparus aux Etats-Unis en 1997 à l'initiative des producteurs d'électricité, avant d'être organisés à la Bourse de Chicago deux ans plus tard. Ce marché croît très rapidement. Au cours de l'été 2000, le volu-

me des transactions a atteint 7 milliards de dollars (7,7 milliards d'euros). Le développement est plus lent en Europe où, sur la même période, les échanges se sont élevés à 75 millions de dollars (82 millions d'euros). Pourtant, d'ores et déjà, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en France, les autorités boursières envisagent la création d'un marché réglementé. A Paris, Euronext s'est ainsi associé à Météo France.

« Nous sommes en train de définir avec eux une méthodologie qui aboutira à la création d'indices de température adaptés aux utilisateurs », explique Huu Minh Mai, responsable de la recherche des produits dérivés chez Euronext. Tirant les leçons de l'expérience américaine, les Français veulent proposer des indices parfaitement adaptés aux besoins des futurs utilisateurs et prendre le temps de les sensibiliser à ces nouveaux concepts. « Des séminaires seront organisés dès l'an prochain, et si les indices s'imposent comme des références, des produits dérivés devraient être lancés à partir de 2003 », ajoute M. Maï. Premier signe de l'intérêt pour ces nouveaux risques : une réunion d'information organisée le 26 octobre a accueilli près de 200 personnes, soit trois à quatre fois plus que prévu.

Dominique Gallois

Etat et experts sont de plus en plus critiqués pour leur gestion des crises

Efficaces pour bâtir du savoir à moyen et long terme, les experts donnent rarement aux politiques les outils pour gérer à chaud une crise comme celle de la vache folle ou celle du sang contaminé. Qu'un grave problème de santé publique surgisse et le scénario s'enclenche, toujours le même : les responsables politiques se retournent vers les scientifiques, lesquels ne fournissent que l'état de leurs connaissances, forcément limité et inadapté.

Les crises liées à la santé publique naissent de l'obligation de décider dans une zone d'incertitude maximale. Une perception brouillée du risque, a expliqué William Dab, titulaire de la chaire hygiène et sécurité au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), lors d'un colloque organisé le 13 novembre par l'Institut français des relations internationales (IFRI), engendre l'angoisse du corps social. « Ce que la population attend, ce n'est pas le risque zéro, mais le zéro mépris. Il faut que le débat soit posé clairement, que les faits ne soient pas masqués, que la discussion ait lieu. » Faire croire aux populations que le nuage atomique Tchernobyl s'est arrêté à

Sang contaminé, vache folle, « Erika », c'est à l'angoisse de l'opinion qu'il faut aujourd'hui répondre

la frontière franco-allemande est une hérésie qui se paye tôt ou tard par une crise de confiance. « Les scientifiques disent que les comportements de la population sont irrationnels vis-à-vis du risque. Mais ils ne voient pas que l'incertitude engendre la peur et que cette peur pousse à des comportements irrationnels. »

CADRER L'INQUIÉTUDE

Le pire est que, même quand l'expertise est disponible, les politiques n'ont pas la présence d'esprit de l'utiliser. Le fait que les bitumes issus du naufrage de l'Erika en décembre 1999 soient cancérogènes était une évidence pour les experts. Mais lorsque les populations ont pris conscience du risque qu'elles encouraient, elles n'ont trouvé aucune information, aucun discours clair pour cadrer leur inquiétude bien

légitime. La peur et son amplification par les médias ont alors obligé le gouvernement et les élus locaux à sécuriser les plages. « La responsabilité est une notion de droit ancienne, mais c'est aussi désormais une notion sociale », a poursuivi William Dab. Autrement dit, si une population menacée par un risque de santé chimique ou biologique a le sentiment que nul n'est responsable, rien d'étonnant qu'alors elle s'affole. « L'illisibilité du champ de la responsabilité amplifie les paniques. »

La seule vraie leçon des crises de santé publique que l'Europe – et surtout la France – a connues au cours des vingt dernières années est la suivante : les experts ne sont utiles qu'à condition de leur poser les bonnes questions. Comme l'a justifié sans ambages Gérard Pascal, directeur scientifique nutrition humaine et sécurité alimentaire à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) lors du même colloque de l'IFRI, « le gestionnaire du risque – autrement dit le politique – doit poser les bonnes questions à l'évaluateur et ne pas transférer ses responsabilités au scientifique. Quand un homme politique attribue sa décision à un avis scientifique, il a tort ». Sous-entendu, une décision juste au plan politique repose rarement sur des

connaissances vraies. Ignorer le risque de contamination des hémophiles par le sida lors des transfusions sanguines en 1984 était fondé au plan scientifique.

Mais s'appuyer sur cette connaissance limitée pour ne pas prévenir le risque s'est révélé être une faute politique qui a placé les hémophiles en situation de danger mortel. La pénalisation de l'action des ministres de la santé et du premier ministre en poste à l'époque l'a montré : la population – et les juges avec

elle – considère le risque engendré par les fautes de la décision politique comme un délit passible du pénal.

Malgré les dures leçons du sang contaminé et de la vache folle, les gouvernements peinent encore à élaborer des procédures qui les mettent en position de répondre efficacement aux interrogations de la population. « Or c'est le travail des décideurs politiques de bâtir une réponse fiable aux questions que se posent les mères de famille face à un problème

de sécurité alimentaire », estime un expert des questions d'assurance qui souhaite l'anonymat. « C'est même la fonction première de l'Etat : protéger la population », ajoute-t-il. Faute d'avoir compris cela, les décideurs sont alors tentés de surréagir aujourd'hui au moindre danger.

Ce n'est ainsi pas un hasard si le principe de précaution se retrouve brandi à tort et à travers. Ce concept est utilisé « comme un talisman dont la seule invocation devrait protéger les populations contre les risques qui les menacent », écrit François Ewald, auteur avec Christian Grollier et Nicolas de Sadeleer d'un « Que sais-je ? » (PUF) sur *Le Principe de précaution*.

L'idée commence toutefois à germer que la sécurité publique est affaire de système : politiques et experts seront éternellement condamnés à rater le coche tant que les industriels ne seront pas responsabilisés à leur tour sur les risques que leurs produits peuvent engendrer. Faudra-t-il que les tribunaux frayent le chemin pour que les chefs d'entreprise osent mécontenter leurs actionnaires en alertant puis en retirant d'eux-mêmes du marché des produits qu'ils savent nocifs ?

Yves Mamou

Ulrich Beck, sociologue à l'université de Munich, auteur de « La Société du risque » (Aubier)

« Nous avons besoin d'une culture de l'incertitude »

« En quoi la nature des risques a-t-elle évolué ces trente dernières années ?

- Dans la *Société du risque*, j'ai développé une argumentation selon laquelle la science et la technologie sont aujourd'hui la cause des principaux problèmes de la société industrielle. La production et la distribution des "biens", des richesses, reposent à la base sur un principe régulateur de rareté. Le problème vient du fait que les institutions de la société industrielle n'ont pas été pensées pour traiter la production et la distribution des "maux", c'est-à-dire des risques et des aléas liés à la production industrielle. Ma thèse principale est que ces risques et aléas, qui étaient des conséquences latentes et non recherchées de l'industrialisation à son début, ont, en se globalisant à partir du début des années 1970, commencé à saper les institutions de l'Etat-nation moderne. En résumé, à un moment donné de notre passé récent, notre perception de l'ordre social s'est trouvée modifiée : celui-ci ne repose plus sur l'échange des seuls biens, mais plutôt sur l'échange des biens et des "maux". Cette mutation de la perception a conduit à une crise des institutions et du fonctionnement des sociétés occidentales.

» Contrairement à ce qu'ont affirmé certains de mes critiques, je n'ai jamais dit que la société industrielle était moins risquée à ses débuts, ou qu'elle aurait été remplacée par la société du risque. C'est l'universalisation du risque et sa perception qui font la différence. La rareté existe toujours et la division en classes aussi, surtout si on les considère au regard de leur exposition à une large variété de risques. Cependant, la société du risque apporte une dimension supplémentaire à l'analyse des classes sociales et de la politique. Le changement n'est pas quantitatif mais qualitatif : la rareté devient quelque chose d'autre, comme une image d'elle-même déformée par un miroir. Ainsi, les positions traditionnelles de la lutte de classes deviennent dérisoires face aux menaces concernant la

santé et la sécurité. Face à une catastrophe nucléaire ou un désastre génétique, à un effondrement financier mondial ou - pour rester dans l'actualité - à des menaces terroristes globales, la lutte de classe cesse d'être un concept universel.

- Les experts et scientifiques sont-ils aujourd'hui à même d'identifier les causes et les probabilités de ces risques, et les gestionnaires des risques peuvent-ils aider à en réduire les conséquences négatives ?

- Non ! Ce qui rend la production et la distribution des "maux" si déterminantes dans notre monde contemporain est l'impossibilité d'échapper à leurs conséquences. Les systèmes d'explication fermés qu'offrent la science sous la forme de l'expertise, la politique sous la forme du droit et les médias sous la forme de la "panique morale" ne sont plus des options valides au fur et à mesure que nous sommes tous impliqués dans ce réseau mondial des risques technologiques.

» La chose peut sembler paradoxale, mais c'est précisément le progrès de la science qui mine le rôle des experts. La science et ses technologies de la visualisation des "signaux faibles" ont fondamentalement transformé le principe de "je ne vois pas le mal, donc il n'y a pas de mal" qui a longtemps focalisé l'attention sur les aspects quantifiables et visibles des risques industriels. "Laissez cela aux experts" est devenu un slogan qui n'est pas plus acceptable que "faites-moi confiance, je suis médecin", ce ne sont plus que des plaisanteries pour films hollywoodiens.

L'invisibilité n'est plus une excuse pour toujours repousser la décision et l'action, dans la mesure où le pouvoir de nuisance de la production industrielle a des conséquences croissantes pour chacun d'entre nous. Ce pouvoir de nuisance est engendré par le caractère indéterminé des aléas et des risques, lequel a déjà rendu quasi caduques les politiques de sécurité du complexe financier-assuranciel sur lequel repose le capitalisme contemporain.

- En quoi ces mutations modifient-elles l'équilibre des pouvoirs, de la politique et de la démocratie ?

- La société du risque a en effet un immense impact politique. On peut même dire que les risques produisent une situation quasi révolutionnaire : l'ordre social en sort inversé dans la mesure où le risque entre en contradiction avec le concept de citoyenneté limitée à la nation. La citoyenneté a été conçue en Occident en termes de risques "nationaux", c'est-à-dire concernant toute personne vivant sur un territoire donné. La globalisation des risques met en lumière l'immense difficulté de l'Etat-nation à prédire, organiser et contrôler le risque dans un monde de réseaux mondiaux interactifs et de phénomènes hybrides, surtout quand personne ne prend la responsabilité des résultats. La crise de la vache folle en est un rappel explosif. Les décideurs politiques affirment qu'ils ne sont des responsables : au mieux, ils "régulent le développement". Les experts scientifiques disent créer de

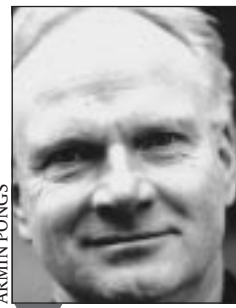
nouvelles opportunités technologiques, mais ne pas décider de la manière dont elles sont utilisées. Les chefs d'entreprise expliquent qu'ils répondent à la demande du consommateur. C'est ce que j'appelle l'"irresponsabilité organisée". La société est devenue un laboratoire où personne n'est responsable du résultat des expériences.

- Peut-on imaginer une nouvelle régulation des risques ?

- Les questions suivantes sont cruciales pour régler les conflits liés à la gestion des risques : qui doit prouver quoi ? A qui incombe le fardeau de la preuve ? Qu'est-ce qu'une preuve dans des conditions d'incertitude ? Quelles sont les normes de responsabilité en vigueur ? Qui est responsable moralement ? Et enfin : qui doit payer la casse ? Si une politique de gestion des risques répond à ces interrogations, elle donnera un caractère concret à l'idée d'évolution sociale. Car changer les politiques de risque implique de changer les relations de pouvoir qui traversent aujourd'hui la régulation des risques.

» Nous avons besoin d'une culture de l'incertitude qui soit clairement distincte des cultures du risque résiduel d'un côté, et de la sécurité absolue de l'autre. La clé de cette culture de l'incertitude réside dans la capacité à aborder librement toutes les approches du risque : reconnaître la différence entre un risque quantifié et une incertitude non quantifiée ; arbitrer entre différentes rationalités ; démontrer sa volonté d'agir de manière responsable au regard des dégâts qui peuvent se produire en dépit de toutes les précautions. Ainsi, une culture de l'incertitude ne parlera plus à la légère de « risques résiduels » dans la mesure où ce terme désigne en fait un risque auquel on espère ne jamais devoir être confronté. Mais la culture de l'incertitude diffère aussi profondément de la « culture du non-risque », qui consiste à brider l'innovation par des dispositifs de sécurité dès son origine. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon



Ulrich Beck

● Ulrich Beck est professeur de sociologie à l'université de Munich, où il dirige un centre de recherches. Il enseigne également à la London School of Economics.
● Il s'est spécialisé dans les problématiques de la modernisation, de l'individualisation, de l'environnement et de la transformation du travail.

CHRONIQUE

par Serge Marti

Eclaircies

Puisqu'il arrive parfois que l'économiste se mette la tête dans les nuages, y compris pour spéculer sur la dépendance climatique à en croire la tendance du moment (voir l'article ci-contre de Dominique Gallois) constatons que ces derniers jours, l'horizon jusqu'ici singulièrement bouché a laissé place à quelques éclaircies qui valent d'être mentionnées.

D'abord une bonne nouvelle que les Américains eux-mêmes n'attendaient pas : la progression de 7,1 % des ventes de détail aux Etats-Unis en octobre, un pourcentage trois fois supérieur aux prévisions des spécialistes. Dans un contexte où confiance et défiance jouent à saute-mouton, cette statistique, tout en étant limitée à un mois et à un contexte très particulier - celui de l'invité à « consommer patriote » - est à mettre à l'actif de l'économie américaine, et mondiale, par ricochet.

Celle-ci bénéficie également de la dégringolade accélérée des prix du brut. Le baril de pétrole qui, il n'y a pas si longtemps, se négociait à 25 dollars, est repassé sous la barre des 18 dollars en fin de semaine. Pis : en affirmant qu'il pourrait descendre jusqu'à 10 dollars par baril, les Koweïtiens ont donné le signal d'une véritable guerre des prix. Sale temps pour les producteurs, alors que les pays extérieurs au cartel restent cois, évitant de réduire leur production pour stimuler les cours ; en revanche, bonne nouvelle pour les nations industrialisées en quête de carburant susceptibles de relancer la machine. En ce moment, alors que le Fonds monétaire international (FMI) n'exclut plus le risque d'une récession mondiale, début 2002, et que, en Europe plus précisément, la conjoncture continue à s'assombrir, tout facteur positif est à engranger sans discernement.

Il en est ainsi de la fin de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) comme de l'évolution de la situation militaire en Afghanistan. Doha a certes accouché d'un accord à minima, mais l'échec - qui aurait signifié la fin de l'OMC - a été évité, ce qui n'est pas rien. Même s'ils n'ont pas obtenu totalement gain de cause sur certains dossiers qu'ils jugeaient primordiaux - le textile, l'accès aux marchés des pays riches pour leurs produits agricoles - les nations en développement ont présenté un front uni, à la différence des revendications en ordre dispersé de Seattle, ce qui leur a permis de marquer des points. L'accord, même teinté d'ambiguïté, conclu sur les médicaments est tout de même une première. Au plan des symboles, il marque la primauté du droit à la santé sur le devoir de négocier et breveter librement.

Enfin, sans contredire les propos tenus par l'administration américaine au lendemain des attentats du 11 septembre selon lesquels la lutte contre le terrorisme est affaire de longue haleine, la puissance militaire américaine et ses alliés au sol ont enregistré des succès plus rapides que prévu dans le processus de neutralisation et d'éviction des « étudiants en religion ». Pour l'heure, la stratégie de Washington a été payante : l'Amérique ne s'est pas embourbée dans un « deuxième Vietnam », le Pakistan n'a pas basculé dans l'insurrection fondamentaliste et, en juger par les derniers sondages, les frappes aériennes retrouvent du crédit auprès de l'opinion publique. Crédit, croyance, confiance. La météo réserve parfois des surprises, mais ce bulletin économique méritait d'être mentionné.

Bibliographie

- *La Société du risque*, d'Ulrich Beck (éd. Aubier, 2001, 519 p., 21,50 €, 141,05 F).
- *Le Principe de précaution*, de François Ewald, Christian Gollier, Nicolas de Sadeleer (PUF, 127 p., 6,40 €, 41,98 F).
- *L'Archipel du danger*, de Georges-Yves Kervern et Patrick Rubise (éd. Economica, 1991), 30,49 €, 200 F).
- www.cindynics.org : site de l'Institut européen des cindyniques.
- *Etre à l'écoute du risque d'opinion*, Jean-Pierre Beaudoin (éd. d'Organisation, 216 p., 21 €, 137,75 F).
- *La Nouvelle Communication de crise*, de Michèle Gabay (éd. Stratégies, 236 p., 19,67 €, 129 F).
- « Les nouveaux risques de l'entreprise », in *Risques* n° 46 (avril-juin 2001, 28,97 €, 190 F).
- « Risque et démocratie », in *Risques* n° 47 (juillet-septembre 2001, 30,49 €, 200 F).
- www.amrae.asso.fr : site de l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (Amrae) et www.ineris.fr : site de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris).

L'entreprise s'initie à l'« economic wargame »

Petit test à l'usage des chefs d'entreprise : votre principale usine a été détruite par une explosion, la moitié de votre équipe de management est morte dans un accident d'hélicoptère en allant reconnaître les dégâts sur le site, une des pièces critiques des produits que vous vendez est fabriquée par deux fournisseurs indépendants, localisés sur l'île de Taïwan qui vient d'être envahie par la Chine, votre action s'effondre en Bourse, vous rendant opéable. Comment réagissez-vous ?

« La première réponse est toujours la même : ce n'est pas possible, cela n'arrivera pas chez nous, raconte Eric Pelletier, vice-président de la société de conseil Booz Allen Hamilton, puis autour de la table chacun raconte une histoire, une anecdote qui s'est passée dans le groupe et progressivement chacun se rend compte de la fragilité de tel ou tel secteur ».

Aujourd'hui, la vulnérabilité est d'autant plus forte que non seulement l'entreprise est très ouverte au monde extérieur, mais qu'en plus l'impossible peut se produire. « Les outils statistiques ne permettent pas d'anticiper les catastrophes », prévient Eric Pelletier en évoquant l'accumulation d'enchaînements observés lors des différents accidents récents. En mars 1999, le drame du tunnel du Mont-Blanc, qui a fait trente-neuf morts, est très révélateur. La probabilité qu'un tel accident se produise était infime. Les ventilateurs étaient bouchés, le responsable du poste de surveillance était absent, les autorités frontalières n'arrivaient pas à communiquer, le camion s'est enflammé spontanément... Il en était de même le 24 octobre 2001 pour la catastrophe du Saint-Gothard, qui a fait onze morts. Le transporteur responsable de l'accident n'avait pas de licence. Son chauffeur n'avait qu'un visa de tourisme.

« Les méthodes classiques d'analyse de risque ont tendance à trop se focaliser sur les causes d'un problème et non pas sur les conséquences, esti-

Un jeu de rôle permet aux dirigeants de prendre conscience des problèmes qu'ils pourraient rencontrer et de leurs conséquences

me M. Pelletier. Il faut donc utiliser d'autres outils », comme les wargames employés par les militaires. Sur des situations réelles de conflit, ces jeux permettent de simuler des actions, d'en mesurer les conséquences et de privilégier une option. Booz Allen Hamilton a donc adopté au secteur économique cette méthodologie qu'il développe depuis vingt ans pour le ministère de la défense américain. L'*economic wargame* proposé depuis le 11 septembre permet aux chefs d'entreprise d'identifier les meilleures options à leur disposition pour réagir à un événement imprévu.

Une dizaine d'entreprises aux Etats-Unis, dans les secteurs des transports, des services financiers, de la santé, ont utilisé cet outil et trois en France se sont déjà déclarées intéressées. Selon Eric Pelletier,

Après Toulouse, dix semaines de réflexion

Sept semaines après l'explosion mortelle de l'usine AZF de Toulouse, le gouvernement a lancé un débat dans toutes les régions sur les risques industriels. La synthèse sera réalisée le 11 décembre à Paris et débouchera sur des propositions. Simultanément, à la demande d'industriels, un forum est organisé avec l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) au Salon Pollutec sur les équipements, les technologies et les services de l'environnement, qui se tiendra à Villepinte du 4 au 7 décembre.

« La moitié des accidents majeurs dans une entreprise proviennent d'un déficit d'organisation, et non de problèmes matériels », rappelle Jacques Repussard, directeur général adjoint de l'Ineris. Nous sommes dans un monde tertiaire, où le risque doit être égal à zéro. C'est possible peut-être dans une banque, mais pas dans une entreprise chimique. Autre facteur pénalisant : depuis quelques années, l'exigence de recherche de qualité a pris le pas sur la sécurité. Les jeunes ingénieurs sont moins formés qu'avant à cette question. »

« Les résultats américains sont inquiétants, les principaux acteurs du secteur de santé ne sont pas structurés pour répondre aux menaces actuelles et les coûts de mise en conformité se chiffrent en milliards de dollars ». Les premiers enseignements tirés sont les mauvais réflexes du management, un trop grand optimisme en cas de crise, et surtout l'écart entre les procédures définies de sauvegarde, de sécurité et celles réellement appliquées.

Les attentats aux Etats-Unis ou l'explosion de l'usine AZF de Toulouse n'ont pas provoqué de révisions drastiques dans les entreprises. « Même si les dirigeants ont revu la fiabilité de leur procédure, leur préoccupation majeure est liée à l'incertitude économique », estime Dominique Jamois, consultant chez Andersen.

SPIRALE INFERNALE

« Des directions générales ont voulu s'assurer que leur dispositif de gestion de crise, de maîtrise des risques et de contrôles internes était cohérent », constate également Muriel Fontugne, associée au cabinet Ernst & Young. « D'autres s'inquiètent de la baisse future des limites de garantie. » La multiplication des catastrophes et leur ampleur conduisent les assureurs à augmenter significativement leur prime et à dimi-

nuer les remboursements. « En conséquence, les entreprises repensent leur financement des risques. Elles doivent arbitrer entre le montant de primes versés aux compagnies d'assurances et ce qu'elles gardent en interne comme auto-assurance. La question se pose désormais : quel(s) risque(s) conserver ? »

La volonté est aussi de relativiser l'impact de ces catastrophes. Certes, les attentats affectent des secteurs comme les transports, la finance, le tourisme, la publicité et le luxe. Mais selon M^{me} Fontugne, ils ont agi comme un « catalyseur d'une spirale infernale » d'entreprises déjà en difficulté.

« Si le 11 septembre a été un choc et a révélé le risque terroriste, ce sont plus les choix stratégiques et opérationnels qui ont de l'importance », tempère également Jean-Pierre Gaben, vice-président de Mercer Management Consulting. « Depuis une dizaine d'années, la problématique a changé. Le temps s'est réduit. Une entreprise n'est plus assurée de contrôler son marché sur des périodes longues. » Dans cet environnement très réactif, les principaux risques de perte de valeur sont liés à une baisse de la demande, à la pression compétitive ou encore aux coûts de production, mais peu aux catastrophes. L'impératif est « de se doter d'une capacité interne d'identification de tous les risques au sens large de l'entreprise pour mieux les anticiper ». Pour Jean-Pierre Gaben, « le risque majeur reste l'immobilisme. Alors qu'avant une entreprise pouvait considérer que bien faire son métier suffisait à maintenir sa position, aujourd'hui elle doit en permanence se remettre en question ».

En brisant le tabou de l'impossible, les attentats de New York et de Washington risquent sans doute d'amplifier ces sentiments d'instabilité et de fragilité. Il est cependant encore trop tôt pour en évaluer l'impact réel sur un monde à la recherche du risque zéro.

Dominique Gallois

21, 22, 23 novembre 2001
CNIT - Paris La Défense

le salon
Externaliser 2001
Facilities Management & Outsourcing
European Summit

Le salon de l'externalisation des fonctions et services

Les 8 grandes Fonctions et Services

200 Exposants

75 Conférences en accès libre

www.externaliser.com

APRÈS L'UNION MONÉTAIRE

par Gérard Moatti

Le long chemin de Tony Blair

A coup sûr, à l'heure des inquiétudes économiques et de la menace terroriste, les Britanniques ont autre chose en tête que l'euro. On aurait pu croire qu'il en était de même pour leur premier ministre, tout absorbé par son rôle de pionnier européen de la lutte antiterroriste. Or ce dernier, au contraire, vient de relancer avec vigueur la perspective d'une adhésion britannique à l'Union économique et monétaire (UEM).

Au congrès travailliste de Brighton, début octobre, dans un discours salué comme « messianique » par la presse, il a placé, pour ainsi dire, sous le même signe – le refus de l'isolationnisme – l'avenir de la Grande-Bretagne dans l'Union et le soutien qu'elle apporte aux Etats-Unis face à l'agression terroriste. Il a aussi clairement promis que le référendum sur l'euro aurait lieu avant la fin de la présente législature (donc au plus tard en 2005), si les conditions fixées pour une adhésion britannique se trouvent remplies.

Cette déclaration a été prise au sérieux par les marchés : aussitôt, le livre a baissé vis-à-vis de l'euro (beaucoup estiment, en effet, que son entrée éventuelle devrait se faire à un cours inférieur aux cours actuels) et les écarts de taux d'intérêt à long terme sur les deux monnaies se sont réduits. Ces réactions confirment que, malgré l'hostilité persistante de l'opinion, l'hypothèse de l'adhésion britannique a gagné en crédibilité depuis quatre ans.

En octobre 1997, quelques mois après l'arrivée au pouvoir des travaillistes, le chancelier de l'Echiquier (ministre des finances) Gordon Brown avait défini cinq « tests » préalables à toute consultation populaire sur l'adoption de la monnaie unique : une convergence durable entre les économies de la zone euro et du Royaume-Uni ; la persistance d'une flexibilité suffisante de l'économie britannique afin de réagir aux chocs ; et l'assurance des effets positifs de l'adhésion sur l'investissement, mais aussi sur le secteur financier et enfin sur l'emploi.

Les trois dernières conditions prêtent assez peu à discussion. Si nombre d'entreprises multinationales ont fait de la Grande-Bretagne un des principaux pays d'accueil des investissements directs étrangers, apporteurs de croissance et d'emplois, c'est en grande partie en raison de son appartenance à l'Union – et en anticipant son entrée dans la zone euro. De même pour les activités financières : selon beaucoup de professionnels, si l'adhésion britannique à la monnaie unique se trouvait définitivement écartée, la suprématie de la City face aux grandes places continentales pourrait être menacée à terme. Trois des conditions posées par Gordon Brown semblent donc pouvoir être aisément validées.

Mais les deux autres, relatives à la « convergence » et à la « flexibilité » sont plus problématiques. La convergence d'abord. Une étude récente de la banque Morgan Stanley Dean Witter met en relief une certaine synchronisation des économies. Alors que le cycle britannique, au début des années 1990, précédait d'environ deux ans celui de la zone euro et suivait d'assez près la conjoncture américaine (récession en 1991-1992, pic en 1994), il s'est rapproché du cycle européen depuis 1997-1998. De même, l'écart entre les taux d'intérêt à court terme (fixés par les banques centrales) s'est sensiblement réduit : fin octobre, avec 3,5 % sur l'euro et 4,25 % sur la livre, il n'était plus que de 0,75 %. Enfin, depuis la mi-2000, la livre a cessé de s'apprécier et évolue parallèlement à l'euro. Peut-on, malgré tout, réellement parler de convergence ? « En fait, l'économie britannique semble déjà proche de la reprise, alors que dans la zone euro le ralentissement ne fait que commencer, estime Antoine Brunet, économiste de marché au CCF. Certes, les taux à court terme ne sont pas très éloignés, mais dans la zone euro ils ne peuvent que baisser, alors qu'en Grande-Bretagne ils sont proches de leur plancher. »

Cette divergence latente n'est pas sans conséquence sur l'éventuel cours d'introduction de la livre dans l'euro : le cours actuel, surévalué, mais traduisant le plus grand dynamisme de l'économie britannique, pèserait très lourdement sur la compétitivité industrielle du pays ; en revanche, un cours d'introduction plus bas – dans une zone où, de surcroît, la faiblesse de la croissance des autres grands pays maintiendrait des taux d'intérêt modérés – pourrait entraîner en Grande-Bretagne une surchauffe et des « bulles » spéculatives.

Cette question de la convergence rejoint celle de la flexibilité, c'est-à-dire des marges de manœuvre dont disposeront les autorités britanniques pour faire face aux chocs. Ces marges existent sur le plan budgétaire : le Royaume-Uni, à la différence des grands pays du continent, engrange depuis trois ans de confortables excédents (1,75 % du PIB pour l'exercice 2000-2001). Il peut donc se permettre – c'est d'ailleurs ce qu'envisage le gouvernement – une politique « contractuelle » de hausse des dépenses publiques pour sortir plus vite d'une phase de ralentissement. C'est du côté de la politique monétaire que le bât blesse. En effet, une particularité de l'économie britannique est de se financer à court terme, dans une large proportion. Les crédits au logement, notamment, sont très majoritairement à taux variable, indexés sur le taux du marché monétaire. La politique menée par la banque centrale a donc un impact beaucoup plus fort outre-Manche que sur le continent. Or, on l'a vu, celle qui sera appliquée à la zone euro pour sortir de la crise risque d'être peu adaptée à une économie nettement plus dynamique et soumise au risque d'inflation.

Pour les Britanniques, la décision sera d'autant plus difficile à prendre que les pratiques en matière de « gouvernance » monétaire sont assez différentes entre Londres et Francfort. Même si la Banque d'Angleterre est officiellement indépendante depuis 1997, son fonctionnement est nettement plus transparent (avec notamment la publication des comptes rendus des débats du Comité de politique monétaire) que celui de la Banque centrale européenne. En somme, la Grande-Bretagne a tout intérêt à intégrer la zone euro, mais elle présente des particularités structurelles qui rendront l'amarrage difficile. De toute façon, le basculement de l'opinion dépendra essentiellement de l'évolution de la popularité de Tony Blair, qui a très clairement lié à la question de l'euro son destin politique. Il sera sans doute, s'il se produit, le fruit d'heureux hasards – mais apparaîtra rétrospectivement aux commentateurs comme l'aboutissement d'une « historique » nécessité.

Gérard Moatti est directeur de la rédaction de la revue Sociétés.

Les collectivités locales des Quinze affichent une bonne santé financière

A entendre Jacques Guerber, président de Dexia-Crédit local, « les collectivités locales des Quinze abordent une période qui s'annonce moins facile à prévoir, mais elles l'abordent en bonne forme ». Pour établir ce diagnostic, il s'appuie sur la première note de conjoncture européenne sur les finances locales (1995-2000) établie par son établissement financier dédié aux collectivités locales, et qui a été présentée, le 8 novembre, au Sénat.

Cette enquête, qui sera actualisée chaque année, vient à point nommé, tant le mouvement de décentralisation de la dernière décennie a accru le nombre et les compétences des collectivités régionales et provoqué une modification de leurs relations financières avec les Etats.

Les transferts de compétences ont été importants en Espagne (santé et éducation), en Italie (santé, transports, agriculture, environnement, formation professionnelle), en France (formation professionnelle, transports ferroviaires en 2002) et en Grande-Bretagne (santé, éducation, logement, développement économique, transports).

Dans ce contexte, les dépenses publiques locales européennes se sont élevées, en 2000, à 932 milliards d'euros (6 113 milliards de francs) – soit 2 500 euros (16 400 francs) par habitant – ce qui représente 11 % du produit intérieur brut (PIB) européen et 24 % des dépenses publiques de l'Union.

Les situations diffèrent fortement d'un pays à l'autre. Les dépenses publiques locales sont particulièrement élevées (plus de 20 % du PIB) dans les pays scandinaves où les échelons locaux assument des compétences lourdes dans le domaine sanitaire et social. A l'autre extrémité de l'éventail (entre 6 % et 12 % du PIB), on trouve des pays comme l'Allemagne (en raison du poids des Etats fédérés qui la composent et qui ne sont pas considérés com-

me des collectivités locales) et la France (en raison de son faible degré de décentralisation). Dexia met en évidence le dynamisme plus vigoureux des collectivités locales en matière d'investissements. Celles-ci ont dépensé, en 2000, 122 milliards d'euros (800 milliards de francs), ce qui représente 63 % de la totalité des investissements publics. Par tête d'habitant, le Luxembourg (le pays le plus riche) et l'Irlande (le pays le plus dynamique) se détachent.

Les dépenses publiques locales ont été très maîtrisées entre 1995 et 2000 et n'ont progressé que de 1,5 % par an, c'est-à-dire à un rythme inférieur à la croissance (2,5 %). Comme les dépenses publiques totales ont évolué encore plus lentement, la place du secteur public local dans la sphère publique est passée de 21,8 % en 1995 à 23,9 % en 2000. Cette modération explique que les collectivités locales européennes dégagent – à la différence des Etats – un excédent budgétaire. Le solde était encore négatif (-0,13 % du PIB) en 1995. L'excédent a atteint, en 2000, 13 milliards d'euros (85,3 milliards de francs) et 0,15 % du PIB. Les collectivités locales de onze pays affichent un excédent, dont la France qui annonce 0,27 % par rapport au PIB ; les quatre pays encore dans le rouge sont le Portugal, l'Irlande, le Danemark et l'Espagne.

Cette évolution a permis aux collectivités locales de diminuer le

poids de leur dette au rythme de -0,6 % en moyenne annuelle, alors que la dette publique totale, elle, a progressé de 0,8 % par an. La baisse de la part de la dette publique locale dans le PIB se confirme dans tous les pays, sauf en Grèce, en Irlande, en Italie et au Portugal.

Pour obtenir ce résultat flatteur – et conforme aux critères de convergence du traité de Maastricht – en matière de déficit et d'endettement, des politiques de maîtrise ont été négociées entre l'Etat et les collectivités locales. Ainsi, en Autriche, l'Etat, les Länder et les communes sont tombés d'accord sur le déficit maximal autorisé pour chaque niveau de décision. En Allemagne et en Belgique, les entités fédérées sont chargées de faire respecter par les collectivités de leur périmètre, les objectifs de déficits.

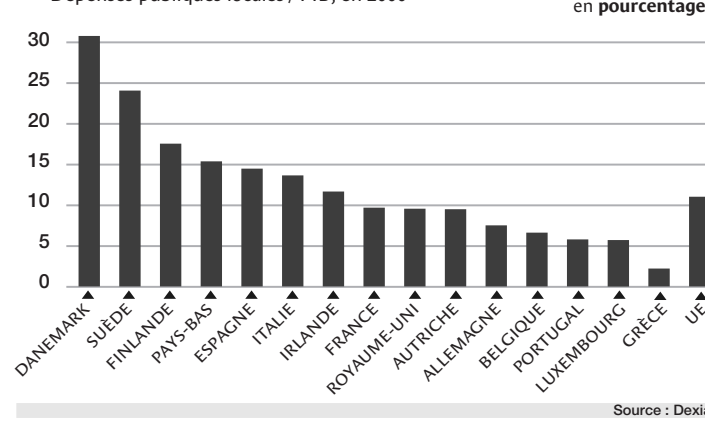
ACCORDS QUADRIANNUELS

En Italie, un pacte de stabilité (1999-2001) a fixé les objectifs de réduction de la dette : la moitié des baisses de dépenses prévues avaient été réalisées en 1999. En Espagne, les limites des déficits et de l'endettement sont contenues par des accords quadriannuels entre le gouvernement central et les communautés autonomes.

Alain Faujas

Le Danemark, champion des dépenses

Dépenses publiques locales / PIB, en 2000



Source : Dexia

Yves Mény, un Breton à la tête de l'Institut universitaire européen de Florence

SAN DOMINICO DI FIESOLE (Toscane)

de notre envoyée spéciale

C'est un Breton de 58 ans qui présidera, à partir de janvier prochain, le prestigieux Institut universitaire européen (IUE) de Florence, niché dans les collines de Fiesole et qui vient de fêter le 7 novembre le vingt-cinquième anniversaire de sa création.

Yves Mény, fils de paysans pauvres, florentin d'adoption et amoureux de la nature, enseignait les sciences politiques dans cet Institut. Il y dirige depuis 1993 le Robert Schuman Center for Advanced Studies. Des centaines d'étudiants viennent du monde entier à San Dominico di Fiesole suivre un cursus – à partir du niveau maîtrise –, des dizaines d'autres y séjournent plusieurs années pour y faire leur thèse ou avancer leurs recherches. Sciences politiques, histoire, droit et économie sont au menu de ces doctorats de recherche de l'IUE, qui a vu défiler sur ses bancs d'illustres personnalités de l'histoire européenne.

DISCRÈTE COURTOISIE

A tous, il faut une solide dose d'endurance, les divers systèmes de bourses ne garantissant que le strict minimum. C'est ce qu'explique avec humour un Portugais de Lisbonne, ancien dirigeant de la Banque de Macao, en séjour sabbatique depuis deux ans à Fiesole pour y préparer une thèse sur la lutte contre le blanchiment et le crime organisé. Comme lui, cet automne, 550 chercheurs fréquentent l'Institut, sous la direction d'une soixantaine d'enseignants, venus d'un des quinze Etats membres de l'Union, mais aussi des Etats-Unis, d'Australie et d'autres pays hors Communauté. L'Institut gère aussi les archives historiques des institutions communautaires, et ses équipes ont mis au point d'importants

L'établissement de Toscane qui a vu défiler sur ses bancs d'illustres personnalités n'est pas le bras armé de la Commission, assure son nouveau président

changements juridiques des traités. Sous l'impulsion de Giuliano Amato, président sortant du conseil italien et qui y enseigne, l'Institut a largement contribué à la réflexion sur la Charte constitutionnelle de l'Europe.

Yves Mény, élu à l'unanimité par ses pairs de Fiesole pour la présidence, a un long passé d'universitaire, des années d'enseignement à Rennes et à Paris-II, à l'IEP de Paris et à l'école supérieure militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Il fut « visiting fellow » à la Cornell University, professeur invité à l'Université de New York et à celle, à Seattle, de Washington. Il a enseigné à celles de Rome, Bologne et Catania, en Sicile, à Madrid, à Barcelone et à Mexico.

Il a néanmoins trouvé le temps d'écrire de nombreux ouvrages, dont le dernier en date, sous le titre *Par le peuple, pour le peuple*, bientôt traduit en italien, porte sur le populisme et la démocratie. Sujet d'actualité brûlant, évidemment, depuis l'arrivée, en mai dernier, du gouvernement de Silvio Berlusconi, auquel participent le bouillant ex-indépen-

dantiste Umberto Bossi, de la Ligue du Nord, et Gianfranco Fini, d'Alliance nationale (post-fasciste).

D'une discrète courtoisie, Yves Mény est un démocrate laïc qui hait les fondamentalismes auxquels aucune religion d'après lui n'a échappé, à une période ou une autre de son histoire. Expert d'art et de littérature, il se passionne pour Lully comme pour García Márquez.

UN RÔLE UTILE

hait lui s'ouvre une nouvelle ère pour l'Institut de Fiesole, créé par les Etats membres pour être un terrain d'échanges, de progrès et d'union du monde académique. « Notre horizon, notre champ d'action ne peut être que la recherche de l'universalité, sans



Yves Mény

● Né le 17 mai 1943 à Goven, un bourg des environs de Rennes (Ille-et-Vilaine), Yves Mény est diplômé en droit

et en sciences politiques. ● Le nouveau président de l'Institut universitaire européen de Florence est l'auteur de plusieurs ouvrages. Dernier en date : *The Populist Challenge and Democracies* (Ed. Palgrave-Mac Millan, 2001) et chez le même éditeur londonien, en 1998 : *The Future of European Welfare State : A New Social Contract ?*

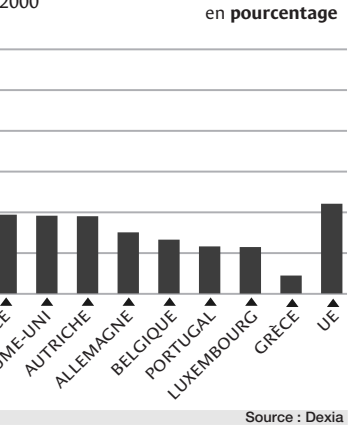
Tous les élus locaux s'accordent à dire que la situation de l'année 2001 devrait être conforme aux tendances dégagées par la note de conjoncture de Dexia : poursuite de la modération des dépenses, confirmation des excédents budgétaires, désendettement. Mais ils s'inquiètent de deux phénomènes : l'un est conjoncturel et concerne le fort ralentissement de la croissance économique – encore aggravé par les attentats du 11 septembre – venu d'Amérique ; l'autre est structurel puisqu'il s'agit du vieillissement inéluctable de la population européenne qui devrait entraîner des dépenses sociales et de santé accrues.

Si l'on rajoute à ces tendances la poursuite des transferts de compétences – pas toujours accompagnés des ressources budgétaires ou fiscales correspondantes – de l'Etat central vers les collectivités locales, on comprend pourquoi Christian Poncelet, président du Sénat, a réagi à la description plutôt rose de l'état des finances locales européennes. « Elles sont bonnes... pour l'instant », s'est-il exclamé avant d'ajouter : « Mais pour 2002, prudence ! »

Alain Faujas

Le Danemark, champion des dépenses

Dépenses publiques locales / PIB, en 2000



Source : Dexia

compromission avec les a priori idéologiques, politiques ou religieux », a souligné d'emblée Yves Mény dans son discours prononcé lors de la fête anniversaire du 7 novembre. « Notre seconde mission est d'être à l'avant-garde de l'excellence (...), mais cela ne doit conduire ni à un splendide isolement ni à une forteresse Europe de l'Académie. Comment ne pas entendre l'immense appel de l'Europe de l'Est, mais aussi celui de régions plus éloignées ? Comment rester sourds aux sollicitations de l'Amérique latine ? Combien de temps se perpétuera le scandale d'une Europe qui ignore l'Asie ? »

Et, en guise de conclusion, Yves Mény remet, si besoin était, les pendules à l'heure : « Nous ne sommes ni le bras armé ni le think tank de la Commission, mais nous sommes disponibles chaque fois que notre compétence nous permet de jouer un rôle utile en Europe. »

Le nouvel élu va s'atteler à d'importantes innovations. Le programme de la Consumer Chair ainsi que le programme Méditerranée, déjà existants, vont être davantage structurés. Une Euro-Mediterranean Databank on International Migration va être créée.

Enfin, des programmes postdoctoraux vont être lancés, destinés à de jeunes universitaires. Le nouveau président de l'IUE est têtue comme tout Breton qui se respecte. Des gens de sa terre, il parle avec passion : « Ce sont des gens qui travaillent dur pour faire fructifier une terre pauvre et avare, ou des marins en lutte avec une mer presque toujours secouée de tempêtes. Peut-être est-ce pour cette raison que les Bretons, parmi les Français, sont ceux qui s'expatrient le plus. » Lui est tombé amoureux de Florence et de l'île d'Elbe, après d'autres tribulations.

Danielle Rouard

L'inquiétude actuelle réduit la portée des baisses de taux

Le 11 septembre toutes les cartes ont été jetées en l'air, et elles n'ont pas fini de retomber », explique volontiers Dominique Moïsi, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (Ifri). Si le terrorisme d'Oussama Ben Laden a commencé à redistribuer les voies de la guerre et de la paix, celles des relations Nord-Sud ou des oppositions Est-Ouest, en va-t-il de même des outils de la politique monétaire ? Evariste Lefeuvre, économiste au service des études de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), spécialiste des Etats-Unis, n'impute pas l'actuelle récession aux seuls attentats contre le Pentagone et les tours du World Trade Center. « En revanche, il est clair que l'insensibilité des acteurs économiques américains aux incitations de taux et aux relances budgétaires s'explique en grande partie par la crainte du bioterrorisme, ou la peur de voyager en avion. »

Dix baisses consécutives de taux courts dans l'année, organisées par la Réserve fédérale américaine (Fed) – dont deux après les attentats du 11 septembre –, près de 100 milliards de dollars (113 milliards d'euros) en passe d'être investis dans la relance et la sécurité, n'ont pas réussi à inverser la chute de la production, la baisse des profits, la montée en puissance des licenciements, la dégradation des anticipations sans parler de la résistance croissante des foyers et des entreprises à consommer et à investir. Alors qu'un consensus se dégageait pour prévoir une reprise de l'économie américaine entre le premier et le deuxième trimestre 2002, certains en repoussent la date au début 2003. « La géopolitique prime actuellement sur l'économie et une baisse de taux monétaire est une condition nécessaire mais non suffisante pour éviter une crise économique », affirmait Marc Touati, économiste en chef des Banques populaires, le 27 septembre dernier. Une asser-

Les mécanismes de relance utilisés jusqu'à présent par les banques centrales semblent inefficaces, face aux données géopolitiques nouvelles. Une situation qui laisse perplexes les géomètres de la macroéconomie

tion qui demeure vraie huit semaines plus tard.

A quoi tient cet engluement ? Dominique Plihon, professeur à l'université Paris-Nord et nouveau membre du Conseil d'analyse économique, fait de « la confiance », le fondement de la politique monétaire. « Il faut un climat spécifique pour que les mouvements de hausse ou de baisse des taux soient entendus par les marchés. En temps normal, Alan Greenspan [le président de la Fed] agit toujours au moment opportun, ce que la Banque centrale européenne n'a pas appris à faire. » Mais, dans ce contexte très particulier du terrorisme, les mécanismes de relance claquent dans le vide, tandis que les instruments de mesure peinent à intégrer des données géopolitiques nouvelles.

Clairement, les outils de la politique monétaire, pensés pour une situation de guerre froide, c'est-à-dire une situation où l'aléa politique était gelé par la tension entre les blocs, semblent devenus aujourd'hui inefficaces. Depuis la chute du mur de Berlin, la boîte de Pandore des risques divers – les

attentats du 11 septembre n'en étant que le symptôme le plus apparent – a été ouverte, laissant quelque peu désarmés les géomètres de la macroéconomie.

Dès août 2001, soit quelques semaines avant les attentats, Patrick Artus, responsable du service des études de la CDC, s'interrogeait sur les baisses de taux à répétition de la Réserve fédérale, écrivant dans une note Flash (n° 2001-165) que « à partir d'un certain point, diminuer encore le niveau des taux d'intérêt n'a plus d'effet sur l'économie réelle », et de citer l'exemple du Japon, qui conserve depuis plusieurs années un taux au jour le jour quasiment à zéro, sans aucun effet de relance sur l'économie réelle.

RÉACTION APPROPRIÉE

Côté Europe en revanche, la situation est différente. Le terrorisme n'y sévit pas avec la même intensité qu'outre-Atlantique, la baisse des prix pétroliers conforte le mouvement de désinflation et la question se pose avec acuité de savoir si les instruments de la politique monétaire – baisse des taux et relance budgétaire – gardent leur pouvoir d'influence sur les agents économiques qui, eux aussi, hésitent à consommer et à investir. La baisse des taux de 50 points de base annoncée le 8 novembre par la Banque centrale européenne (BCE) a

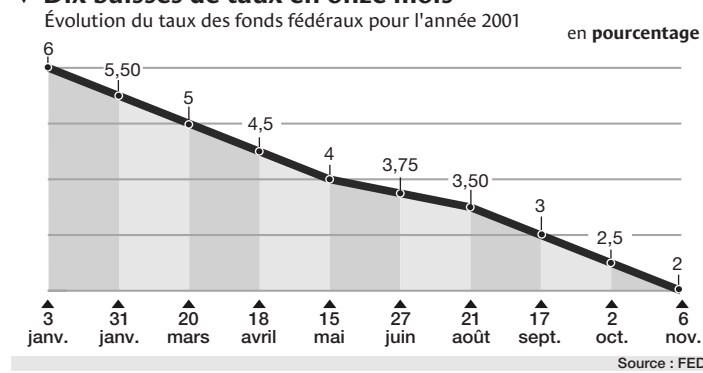
donc été accueillie avec satisfaction par les marchés, qui ont jugé qu'il s'agissait d'une réaction appropriée face au ralentissement économique en Allemagne et dans le reste de la zone euro.

« La dégradation des soldes budgétaires des Etats européens ne laisse pas beaucoup de marge à une politique de relance qui bute naturellement sur les limites du pacte de stabilité », juge toutefois Pascal Blanqué, directeur des études du Crédit agricole. Sur le fond, Christian de Boissieu, professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, regrette « le décalage des réactions de la BCE par rapport aux événements. Mais pour juger de l'efficacité de la baisse des taux courts, il faut regarder les voies de financement de l'économie », ajoute-t-il. « Si les entreprises s'endettent à court terme, la baisse des taux peut avoir des effets positifs rapides. Si elles s'endettent à long terme, il faut juger alors de l'effet des taux courts sur les taux longs ».

D'autres baisses suivront-elles ? Sharda Dean et Peter Sacke, de Merrill Lynch, ont déclaré attendre « encore une baisse de 25 points des taux de la BCE, à 3 %, d'ici la fin janvier 2002. Le risque est maintenant qu'ils ne fassent davantage et abaissent le taux à 2,50 % ou 2,75 % ». En matière monétaire, le réglage repose sur la finesse.

Yves Mamou

▼ Dix baisses de taux en onze mois



Quels sont les instruments de la politique monétaire ?

Il fut un temps où, en France, la politique monétaire était chose discrète. Les directeurs du Trésor pouvaient, à leur guise, resserrer ou desserrer les volumes du crédit bancaire en fonction de l'objectif inflationniste qu'ils s'étaient fixé sans que la veuve de Carpentras s'en émeuve. Politique fiscale dans la main droite, encadrement du crédit dans la gauche, le ministère des finances pilotait l'économie sans avoir de comptes à rendre aux « marchés », à la presse ou au contribuable épargnant.

La donne a changé à partir du milieu des années 1980. La libéralisation et l'interconnexion progressive des marchés financiers et des économies ont obligé les Etats et les banques centrales à la transparence. Si bien que les décisions de politique monétaire ont dû s'inscrire dans des politiques clairement énoncées.

Contrôler le volume de monnaie en circulation a-t-il pour but de maîtriser l'inflation ? Ou de permettre une croissance économique régulière ? Ou de lutter contre le chômage ? Les priorités sont d'abord affaire de choix politiques. Les libéraux mettront l'accent sur l'inflation, tandis que les keynésiens avanceront l'idée de croissance ou de lutte contre le chômage. Une fois les objectifs définis – comme lorsque la Banque centrale européenne (BCE) privilégie la lutte contre l'inflation avec un objectif de 2 % l'an –, se pose alors la question du choix des indicateurs et des instruments. Quel indicateur sera le plus représentatif de la liquidité de la monnaie et donc de l'inflation ?

La masse monétaire se décompose traditionnellement en un petit nombre d'agrégats, qui vont généralement de 1 à 4. Un banquier central choisira-t-il M1 (billets et dépôts à vue) ? Ou M2 qui comprend M1 plus les livrets bancaires ordinaires (A, B et bleus, Codevi, LEP) sans oublier les comptes d'épargne-logement ? Ou encore M3, qui recouvre M2 plus les dépôts de devises,

Le pilotage peut être réalisé via l'encadrement du crédit, les réserves obligatoires ou les procédures d'open market

les placements à terme non négociables (comptes à terme, bons de caisse, bons d'épargne des banques, bons du Trésor...), titres de créances négociables émis par des établissements de crédit, titres d'OPCVM court terme (FCP + sicav) ? Ou enfin M4, qui inclut M3 et les bons du Trésor négociables ainsi que les billets de trésorerie émis par les entreprises ?

Une fois le bon agrégat choisi – c'est généralement M3 qui sert de repère aux banquiers centraux –, reste à mettre en place les instruments destinés à le piloter. Il en existe trois : l'encadrement du crédit, les réserves obligatoires et les procédures d'open market. Le premier a disparu aujourd'hui de la zone euro, mais subsiste dans bon nombre de pays en développement. La banque centrale définit des quotas de crédit que les banques se répartissent entre elles.

L'obsession de Milton Friedman

« L'inflation est partout et toujours un phénomène monétaire. » Cette thèse chère à Milton Friedman, Prix Nobel 1976, fait de la banque centrale le pivot de la lutte pour la stabilité des prix.

Partant de l'équation quantitative de la monnaie, dans la version de l'Américain Irving Fisher (à savoir $pT = MV$, où p représente les prix, T le volume des transactions, M la masse monétaire et V la vitesse de circulation de la monnaie), Milton Friedman a émis l'hypothèse, en 1956, que V est constante, et que T est indépendant de M . Toute augmentation de la masse monétaire se traduit donc par une hausse des prix.

Cette hypothèse a heurté les économistes keynésiens, qui considéraient, à l'époque, que les prix étaient rigides et les quantités flexibles aux fluctuations de la masse monétaire ou de la demande publique. Milton Friedman pensait, au contraire, qu'une entreprise réagit à une circonstance nouvelle par une modification de ses prix plutôt que par une augmentation de la production.

« Si bien que l'on assiste souvent à un marché de l'encadrement du crédit, où les banques qui n'utilisent pas leurs quotas les revendent à celles qui en ont besoin », fait remarquer Jean-Marc Daniel, économiste, professeur à l'ESCP-EAP.

Le deuxième instrument est représenté par les réserves obligatoires : pour tout crédit consenti, la banque bloque un pourcentage de son montant à la banque centrale. Dans la zone euro, la BCE a décidé d'appliquer une politique de réserves obligatoires, qui est partie intégrante du cadre opérationnel de la politique monétaire. Le système peut avoir des objectifs multiples : stabiliser les taux d'intérêt du marché monétaire, créer (ou accentuer) un besoin structurel de refinancement, et contribuer, le cas échéant, à la maîtrise de la croissance monétaire. Le montant des réserves obligatoires à constituer par chaque établissement est déterminé en fonction d'éléments de son bilan. Les réserves obligatoires sont généralement rémunérées.

Le troisième – et principal instrument – de pilotage monétaire est la politique d'open market, qui permet à une banque centrale de fixer les taux d'intérêt à court terme et de gérer les liquidités mises en circulation. L'Eurosystème dispose de cinq techniques différentes d'open market, mais la plus importante est sans conteste les

opérations de cession temporaire (sous forme de pensions ou de prêts garantis). L'attention se focalise généralement sur les taux auxquels ces opérations de prêts ont lieu, mais les volumes comptent aussi. Une baisse de taux spectaculaire peut, en réalité, se produire sur un volume de crédit volontairement restreint. Une banque qui souhaiterait emprunter plus, peut le faire soit auprès d'un établissement bancaire, soit auprès de la banque centrale, mais à un taux généralement proche du marché monétaire.

CHOC PSYCHOLOGIQUE

L'efficacité de la politique monétaire dépend *in fine* de l'attitude des clients. Rien ne sert de baisser les taux si, comme c'est le cas aujourd'hui aux Etats-Unis, les entreprises ont surinvesti et se trouvent obligées de réduire leurs capacités de production. En revanche, en période de forte demande, des taux élevés peuvent aider à éviter la surchauffe en réduisant la capacité d'emprunt des entreprises.

Généralement considéré comme un instrument de moyen terme (une action prolongée sur les taux produit ses effets sur douze à dix-huit mois), la politique monétaire est aussi un instrument de court terme. Des baisses à répétition visent à créer un choc psychologique sur les acteurs du marché, autant qu'à soutenir une politique de relance budgétaire, comme c'est le cas aujourd'hui aux Etats-Unis. Les comptes de l'Etat fédéral en tirent naturellement profit.

Les baisses des taux répétées et prolongées ont toutefois une limite : celle dite de la « trappe à liquidités », soit une situation où les taux d'intérêt sont si bas que la demande de monnaie en devient infiniment élastique. Ce concept a été initié par Keynes et est parfois utilisé pour décrire la situation du Japon où des taux zéro ne suffisent plus à relancer une croissance en panne.

Y. M.

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par Jean-Paul Betbèze

La confiance du consommateur

Or donc, vous, maîtresses de maison pleines de patriotisme, élanchez-vous dans les rues demain dès la première heure et rendez-vous à ces mirifiques soldes que la publicité nous vante partout. Vous ferez de bonnes affaires... Et offrez-vous, pardessus le marché, la joie de donner plus de travail à vos compatriotes. » Janvier 1931 : John Maynard Keynes parle à la radio anglaise. Le début d'année n'est guère enthousiasmant : la crise fait rage, les baisses de taux d'intérêt ne peuvent raviver la consommation... Novembre 2001 : voici que des questions semblables se posent à nous. Au Japon, les taux sont à 0 % et l'inflation à -0,6 % ; aux Etats-Unis, les voilà à 2 % pour 2,5 % d'inflation ; en Europe, à 3,25 % pour 2,2 % d'inflation. Les baisses de taux d'intérêt ne suffiraient donc plus pour faire repartir la consommation ? La « confiance du consommateur » est-elle si faible que seule resterait l'arme des déficits budgétaires massifs à financer – dans quelque temps – par l'inflation ? Le Japon qui est dans l'impasse, le ralentissement de la demande aux Etats-Unis et en Europe, les événements tragiques survenus le 11 septembre mettent en avant le rôle décisif de la consommation et font remonter à la surface les idées noires des années 1930.

De fait, la consommation représente aujourd'hui les deux tiers de la demande à court terme. De plus, à moyen terme, ce qui n'est pas consommé est investi, donc destiné à produire des biens, un jour ou l'autre consommés. Le parallélisme opéré avec les années 1930 est

L'économie moderne

est de plus en plus

une économie

de contrats,

d'abonnements,

de débits

automatiques.

Par différence,

la partie dite « libre »

du revenu est très

largement liée

aux services : hôtels

et restaurants,

tourisme et vacances,

luxes et culture,

loisirs...

Son poids dans

la consommation

est significatif

où il travaille, et celle des entreprises en général, le fameux « climat des affaires ». Côté ressources encore, s'endetter ou puiser dans ses réserves sont liés à des mécaniques précises. Ce sont les banques qui gèrent le crédit, donc leurs actionnaires, les régulateurs et *in fine*, la banque centrale. C'est ce système qui conseille, teste les risques, les agrège. Et donc lui, qui, globalement, pousse, ou freine, le crédit.

La dépense est fonction, elle aussi, d'un certain nombre de facteurs. Le niveau de « subsistance » varie selon le stade de développement du pays. Les actes de consommation sont structurés par l'équipement du ménage (le four ou le four à micro-ondes, les systèmes de réfrigération et de stockage de la nourriture...), la taille de l'appartement, son éloignement par rapport au lieu de travail... Une part croissante des budgets correspond à des engagements fixes : logement (loyer ou équivalent, impôts et taxes, assurances, chauffage et éclairage...), automobile (coût plus assurance, essence, entretien), téléphone, télévision... L'économie moderne est, de plus en plus, une économie de contrats, d'abonnements, de débits automatiques. Par différence, la partie dite « libre » du revenu est très largement liée aux services : hôtels et restaurants, tourisme et vacances, luxes et culture, loisirs... Son poids dans la consommation est significatif. Elle croît, synonyme de progrès économique, mais représente le lieu majeur de l'incertitude.

Emploi et anticipation de l'emploi côté ressources, ampleur des dépenses « libres » côté consommation sont ainsi les origines et les manifestations majeures de cette « psychologie du consommateur ». Elles s'insèrent dans un système d'habitudes, de règles, de filières de consommation qu'il a établies. Mais ce cadre est lui-même fonction du développement économique et social. Dans ce contexte, la stabilisation des modes de consommation, plus encore leur progression, sont fondamentales pour les firmes. A leur niveau, le Consumer Relationship Management (CRM) vise à rechercher et établir dans le détail les comportements des consommateurs, en fonction de leur revenu, de leur catégorie sociale, de leur type d'activité, de leur localisation, de leurs affinités... Il fournit des bases de données pour proposer des produits nouveaux, des combinaisons, des engagements (abonnements pluriannuels, cartes de fidélité...).

Au niveau macroéconomique, le souci de la « psychologie du consommateur » est également croissant. Il se développe avec la latitude supposée de la consommation, donc avec son rôle potentiel sur la conjoncture et l'emploi. Parler de « psychologie » peut ainsi conduire à souhaiter un Etat plus interventionniste, qui pousserait les taux d'intérêt au minimum, puis les déficits publics au maximum. Cette « psychologie » liée à l'inconnue des comportements de chacun, représente notre liberté microéconomique. Mais elle fonde aussi notre responsabilité macroéconomique. « Nous souffrons, en ce moment précis, d'un grave accès de pessimisme économique... Nous souffrons non pas des rhumatismes de la vieillesse, mais des troubles de croissance dus à des changements d'une rapidité excessive. » Keynes, encore une fois...

Jean-Paul Betbèze est directeur des études économiques et financières du Crédit lyonnais

LIVRES

par Philippe Arnaud

L'autonomie pour tous

MORALE ET JUSTICE SOCIALE,
de Denis Collin, Seuil, 385 p., 22 €, 144,31 F

Encore un livre de morale ?!! Pourquoi pas ? A condition qu'il ne sacrifie pas au « *Moloch de l'abstraction* », comme disait Nietzsche. Si la morale sans la politique est une impasse, la politique sans la morale un cul-de-sac, le défi consiste toujours à les penser ensemble sans les confondre ; la morale n'est pas soluble dans la politique, la réciproque, aussi, est vraie.

Denis Collin, philosophe de formation et auteur de plusieurs ouvrages de philosophie politique, a tenté de naviguer entre ces écueils. Il s'est demandé comment penser l'« *articulation* » entre la morale et l'Etat. Sa thèse ? L'égalité est un genre d'idée politique en danger. Il est urgent « *de redonner sens à cet idéal multiséculaire d'émancipation, liberté-égalité-fraternité, menacé de devenir simple formule morte au fronton de nos monuments.* » Le problème de l'égalité est le suivant : elle est une norme juridique (un principe abstrait). Elle est aussi un fait. La seule égalité devant la loi aboutit souvent, on le sait, à des inégalités insupportables. Mais trop d'égalité tue la liberté. Le problème de la justice est celui du Mal (sujet d'actualité).

Envie, jalousie, ressentiment, frustrations... Le Mal est banal, c'est devenu – aussi – une banalité de le dire. Pourquoi un penseur aussi avisé qu'Hayek considérait-il la question de la morale en économie (et de la justice sociale) comme « *non pertinente* » ? Parce que le Mal n'a pas de place dans la théorie économique. John Rawls, l'auteur de la *Théorie de la justice*, atteste : « *Un individu rationnel n'est pas sujet à l'envie, du moins quand il pense que les différences entre lui-même et les autres ne sont pas le résultat de l'injustice et qu'elles ne dépassent pas certaines limites.* »

La politique moderne veut supprimer l'envie, c'est son honneur, et sa limite. Pour elle, l'immoraliste n'est plus l'avare ou le jaloux, mais le passager clandestin, le « *free rider* ». Tartuffe, plutôt qu'Harpon ou Alceste. L'égoïste qui profite du système, au lieu de coopérer (par exemple, qui abuse de l'assurance-chômage). Mais le libéralisme seul est impuissant à justifier l'une ou l'autre des deux attitudes. L'égoïsme rationnel se justifie. Le marché est incapable de produire une morale positive. Mais n'est-ce pas, aussi, profondément rassurant ?

Alors quel est le vrai, le seul tabou des sociétés libérales ? C'est la propriété, affirme Denis Collin. Le tort de Rawls, selon lui, est de ne pas aborder la question des rapports de propriété. « *Rawls fait abstraction de la structure sociale.* » Or la propriété est aujourd'hui la première source d'inégalités. Alors oui, pour l'auteur, il faut affirmer, à l'heure des fonds de pension et de l'actionariat salarié, que « *la propriété capitaliste [n'est pas] l'horizon indépassable dans lequel devrait s'inscrire toute pensée.* » Mais comme « *le socialisme est mort* », que les libéraux font du keynésianisme sans le savoir, que celui-ci a montré ses limites, la question se pose : que faire ? Emboitant le pas au Prix Nobel d'économie Amartya Sen, l'auteur se demande sur quoi peut porter aujourd'hui une exigence d'égalité concrète (« *égalité de quoi ?* »). Il répond : l'économie devrait pouvoir parvenir à élargir « *les conditions d'accès à l'autonomie.* » Ce serait déjà beaucoup.

PARUTIONS

● LES VRAIES LOIS DE L'ÉCONOMIE, de Jacques Généreux.

Professeur d'économie à l'Institut d'études politiques de Paris, Jacques Généreux tient depuis un an une chronique sur France-Culture et dans les colonnes du mensuel *Alternatives économiques* sur « les vraies lois de l'économie ». Des analyses aujourd'hui rassemblées dans cet ouvrage où sont tour à tour passées en revue ce que l'auteur appelle les croyances économiques qui se sont progressivement imposées comme horizon indépassable dans le monde politique. Il en va ainsi de la nécessité du libre-échange, de la réduction de la dépense publique et de la réglementation, de la libre circulation des capitaux... Rien, dans l'analyse économique, n'étaye solidement ces dogmes, selon l'auteur, qui plaide pour une économie plus solidaire (Ed. Seuil - France-Culture, 198 p., 13,50 € (88,55 F)).

L. C.

● LES IMPÔTS GASPILLEURS, de Maurice Lauré, André Babeau et Christian Louit.

Maurice Lauré, inspecteur des finances et inventeur de la TVA – aujourd'hui décédé – s'attaque aux impôts « gaspilleurs », c'est-à-dire aux prélèvements directs sur les entreprises qui créent deux catégories de profiteurs : les entreprises qui ont des stocks importants et des consommateurs qui ont effectué leurs achats avant la hausse de la fiscalité. Pour les auteurs, les cotisations patronales de sécurité sociale et la TVA sur le logement rentrent dans cette catégorie.

Le dossier est un peu technique, mais l'intelligence de la fiscalité est à ce prix. L'autre intérêt du livre est de faire dialoguer économistes et fiscalistes, deux disciplines connexes qui ont pris la fâcheuse habitude de s'ignorer (PUF, coll. « Quadrige », 2001, 171 p., 7,50 €, 49,20 F).

Y. M.

● LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION, de François Ewald, Christian Gollier et Nicolas de Sadeleer.

L'affaire de la vache folle a rendu populaire le « principe de précaution » aujourd'hui brandi à tous les coins des champs politique et idéologique. Trois spécialistes – en économie, droit et philosophie – tentent de clarifier le concept qui ne se confond nullement avec une idéologie de la prudence, de la responsabilité ou de la sécurité totale.

Sans s'engager sur une définition précise, ils montrent qu'un travail théorique est actuellement à l'œuvre qui emprunte tantôt au droit, tantôt au politique, tantôt à l'économique. Le but de l'opération est de quitter le terrain de la morale ou sévissent généralement les démagogues et les idéologues. Pas toujours simple, mais utile ! (PUF, « Que sais-je ? », 2001, 130 p., 6,17 €, 40,50 F).

Y. M.

■ ZOOM 2001. DISPOSITIFS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX D'ASSURANCE CHÔMAGE. La délégation aux relations institutionnelles et internationales de l'Unedic publie la nouvelle édition de sa publication ZOOM consacrée (en deux volumes, en versions française et anglaise) aux dispositifs d'assurance-chômage européens et internationaux ainsi qu'aux réformes et tendances internationales en matière d'emploi et de protection sociale.

Les fiches techniques par pays, très pédagogiques, sont précieuses. Très intéressant également, le traitement réservé, là encore souvent pays par pays, aux réformes en cours. On comprend leurs enjeux car elles sont resituées dans leur contexte politique, économique et historique. ZOOM 2001 est disponible auprès de la Délégation aux relations institutionnelles et internationales de l'Unedic. Tél. : 01-53-17-20-41. E-mail : relationsinternationales@unedic.fr

M.-B. B.

■ LES HLM. L'ÉTAT-PROVIDENCE VU D'EN BAS, de Yan Maury. Les HLM logent en France quelque 7,5 millions de personnes, soit 13 % de la population. Que sait-on pour autant des « pratiques » générées par ces entreprises sociales ? L'auteur, haut fonctionnaire territorial détaché au CNRS, consacre ses recherches au thème de la ville et de ses transformations institutionnelles (L'Harmattan, 2001, 288 p., 22,9 €, 150 F).

M.-B. B.

Globalisme contre gouvernance mondiale

par Jean-Louis Levet

Les attentats du 11 septembre relancent de façon décisive la nouvelle bataille idéologique du XXI^e siècle : les tenants du globalisme contre les promoteurs de la gouvernance mondiale, dont le résultat conditionnera à terme les grands équilibres politiques, économiques, sociaux et écologiques de notre planète. Au cours de ces deux dernières décennies, avec la libéralisation des mouvements de capitaux, la diffusion massive des technologies de l'information et de la communication (TIC), l'ouverture des marchés, un nouveau mythe s'est progressivement imposé : celui du globalisme. Le globalisme repose sur la vision d'une économie dégagee de tout contrôle social et politique. Ce n'est plus la société qui contrôle l'économie ; c'est l'économie qui doit dominer la société.

Cette nouvelle pensée prônée par les partisans de la mondialisation bienfaitrice se décline autour de trois postulats qui s'enchaînent. Le premier décrie que « *le libre-échange est la condition fondamentale de la prospérité* ». Or nous savons que l'ouverture constitue, plutôt que le moteur de la croissance, un catalyseur permettant de l'accélérer, non de l'initier. Il faut chercher ailleurs les véritables moteurs de la croissance : toutes les grandes puissances industrielles se sont constituées par la volonté d'agir et d'investir dans la formation des savoirs, l'éducation des personnes, la capacité à produire des biens. Le deuxième postulat de la pensée globaliste découle du précédent : « *l'entreprise globale est une réalité* » ; elle est le principal acteur de l'économie mondiale, alimentée par la diffusion des TIC et la liberté des mouvements de capitaux.

Alors que la mondialisation était un processus animé par les Etats, la globalisation se veut un processus dominé par les entreprises : l'entreprise sans frontières transcenderait ainsi pour le bien commun les tribalismes locaux représentés par l'émiettement d'Etats faisant l'apprentissage de la nécessaire impuissance politique. En réalité, le degré d'internationalisation, a fortiori de globalisation, des entreprises reste encore très inégal, selon le secteur, le pays d'origine, la taille de la firme, et même la fonction concernée.

Enfin, notre troisième postulat découle des deux précédents : « *l'espace mondial se substitue aux territoires nationaux* ». Les pays ne seraient donc plus désormais que les plates-formes utilitaires de la globalisation, où le non-résident (l'entreprise) se substitue au citoyen. Le rôle des Etats doit alors se limiter à assurer

l'attractivité du territoire économique national, afin d'attirer les investissements devenus de plus en plus mobiles. Or une politique du territoire visant à attirer à tout prix des investisseurs étrangers renforce les entreprises dans leur comportement à adopter des stratégies de localisation centrées sur les coûts. Les emplois créés sont alors souvent peu pérennes, fluctuant au gré des localisations. Plus récemment, depuis la fin des années 1990, ce mythe s'est renouvelé, avec le thème de la nouvelle économie. Il ne s'agit pas ici de sous-estimer les trans-

L'interdépendance
des économies
ne signifie
en rien la mort
des souverainetés
nationales ;
elle en change
le sens et les leviers

formations profondes qui affectent nos sociétés, avec le rôle de l'information et de la connaissance qui en constituent les moteurs ; il s'agit plutôt d'en comprendre les représentations dominantes qui alimentent l'idéologie du globalisme.

La nouvelle économie recouvre deux représentations. L'une stipule l'existence supposée de dynamiques technologiques autonomes : les technologies les meilleures recouvrent deux représentations. L'une stipule l'existence supposée de dynamiques technologiques autonomes : les technologies les meilleures recouvrent deux représentations, qui coïncide avec la précédente, est celle d'une vision du temps en économie fondée sur l'hypothèse de l'existence de cycles longs. La croissance serait, par conséquent, un phénomène largement autonome, voire prévisible. Ces deux représentations ont en commun qu'elles n'impliquent pas de politiques publiques actives. Le rôle de l'Etat se limite à accompagner le développement des technologies et à ne pas casser le nouveau cycle de croissance. Or les technologies n'existent, ne se conçoivent, qu'en fonction du type de sociétés dans lesquelles elles s'inscrivent. La croissance et, au-delà, le développement économiques ne sont jamais récurrents : ils sont d'abord le résultat de compromis multiples entre l'ensemble des groupes sociaux, suggérant même l'adhésion à un projet collectif.

La crise financière asiatique de 1997-1998 a constitué une bonne illustration de l'absence d'un contrôle international des flux de capitaux à court terme et des Etats qui ne savent pas défendre leur économie ou sont entraînés par les déséquilibres de leur propre système financier. La crise financière du Japon depuis une décennie, les effets désastreux du surendettement des grands groupes industriels en Corée, le retour de la Russie à une forme d'économie

primitive, devraient nous persuader une bonne fois pour toutes qu'économie, finance et politique doivent se combiner efficacement, sous peine de situations ruineuses pour le plus grand nombre. La limite déterminante de la nouvelle économie réside dans la tension qu'elle induit entre normes des marchés financiers et rythme de croissance de l'économie. Une opposition se constitue entre création de valeur (actionnariale) et création de richesse, et les salariés en constituent la « variable d'ajustement ».

Quant à la réduction du rôle de l'Etat, elle ne constitue pas un processus spontané, mais bien un choix délibéré qui correspond à une vision particulière de l'économie et de la société que l'on peut ou non admettre. Les Américains redécouvrent, depuis le 11 septembre, l'Etat et la solidarité nationale. En Europe, les responsables politiques en appellent au maintien de la confiance des citoyens-consommateurs, principal moteur actuel de la croissance. C'est le premier réflexe en cas de crise : le retour sur la nation, le retour de cette évidence que la nation sans le nationalisme constitue le seul domaine connu où le « *vouloir vivre ensemble* » ait un sens.

L'interdépendance des économies ne signifie en rien la mort des souverainetés nationales ; elle en change le sens et les leviers. Elle en change le sens, car si les politiques économiques d'un Etat dépendent désormais beaucoup plus de celles des autres, chaque Etat est donc plus souverain dans la mesure où la portée de ses actions va au-delà de ses frontières politiques. Elle en change les leviers, car notre développement repose de plus en plus sur des facteurs qualitatifs : éducation tout au long de la vie, interfaces entre les mondes de la recherche, de l'université et de l'entreprise, comportements d'anticipation, etc. Mais, dans le même temps où il faut retrouver la conscience et la volonté d'agir au niveau national (et local), il convient de penser et de construire des modes de gouvernance mondiale dans les grands domaines nécessitant une coopération puissante entre Etats dans la durée : la finance ; la sécurité, et notamment la sécurité économique ; l'équilibre écologique de notre planète. Dans cette nouvelle bataille idéologique, dans laquelle les Etats-Unis vont vite revenir à leur tradition libérale une fois que l'Etat pompier aura rempli son rôle, l'Europe doit clairement se fixer un objectif à la mesure de son potentiel : être capable de devenir une puissance pour peser sur l'organisation future du processus de mondialisation.

Jean-Louis Levet est chef du service du développement technologique et industriel au Commissariat général du Plan

Et si l'Europe se prenait enfin en charge ?

par Klaus Friedrich

L'état actuel de l'économie américaine suscite des commentaires tranchés. « *C'est une récession* », affirment économistes, patrons et parlementaires. Du coup, remèdes et solutions possibles font le tour de Washington : incitations fiscales importantes, plans de sauvetage dédiés à certaines industries, nouvelles réductions d'impôts... Pendant ce temps, le président de la banque centrale américaine, Alan Greenspan, inquiet, a fortement réduit les taux d'intérêt. D'ailleurs, même l'administration Bush a finalement admis que le pays va connaître pour le moins une légère récession avant de se redresser.

Par opposition, les dirigeants européens, tout en admettant l'existence de problèmes à court terme, restent optimistes. Bien sûr, certains gouvernements prennent des mesures – limitées – pour résister au ralentissement. En France, par exemple, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a élaboré un petit paquet de dispositions fiscales. En Allemagne, le gouvernement Schröder a dit qu'il était vigilant mais a jusqu'à présent refusé, par exemple, d'accélérer les baisses d'impôts déjà prévues. Dans l'ensemble, le sentiment d'urgence, voire de péril, qui caractérise le débat américain sur l'économie, n'existe pas en Europe.

Que nous apprennent ces différentes réactions aux mauvaises nouvelles ? Le fait que les Etats-Unis, et non l'Europe, aient été directement attaqués par les terroristes, pourrait, en partie, expliquer les choses. Mais il faut chercher plus loin. En réalité, et des deux côtés de l'Atlantique, on a des perceptions assez différentes des causes du ralentissement et de ses remèdes possibles.

Examinons d'abord les réactions à court terme. Indubitablement, les Etats-Unis ont pris de fermes résolutions pour relancer leur économie breidouillante et rassurer les consommateurs. La plupart des entreprises américaines ont annoncé de mauvais résultats pour le troisième trimestre. Les suppressions d'emplois par dizaines de milliers se succèdent et de grands noms sont menacés de faillite. Mais aussi sérieuse que soit la situation, le gouvernement américain doit faire attention à ne pas compromettre, sur le long terme, la croissance durable du pays. Le risque existe en effet qu'un mélange de dépenses à tout va et de

réductions d'impôts supplémentaires ne fasse replonger le gouvernement fédéral dans une situation de déficits budgétaires chroniques.

En Europe, le sentiment que le Vieux Continent va échapper à la récession est largement partagé dans le secteur privé, où de nombreux analystes prédisent que l'économie européenne va ralentir mais qu'elle va rester plus ou moins sur les rails. Certains de ces experts attendent, d'ailleurs, une accélération de la croissance l'année prochaine. Prévisions à court terme mises à part, les dirigeants européens n'agissent pas dans l'urgence. Ce qui devrait leur éviter de faire des erreurs. Pour autant, s'il est conseillé de garder son calme durant une crise, l'attitude devient périlleuse quand elle se transforme en complaisance, puis en inertie. Ce qui nous amène à la question bien plus importante des perspectives économiques à long terme.

Alors que les
Etats-Unis sont
confrontés à des
problèmes causés
par un excédent
d'investissements,
qui va éventuellement
se résorber, les
problèmes européens
sont plus profonds :
une réglementation
toujours restrictive du
marché du travail ;
une innovation
insuffisante ;
une prise de risques
et une politique fiscale
qui décourage
les investissements
productifs

Sur ce point, la situation paraît considérablement plus rose du côté américain. Prenons les mauvais résultats du troisième trimestre. Oui, c'est vrai, les affaires sont réellement au ralenti pour de nombreuses entreprises. Mais tout le monde sait qu'elles ont profité opportunément de l'environnement dramatique pour faire passer de nombreux coûts exceptionnels auxquels elles avaient été confrontées. Cela leur a permis, fort à propos, de rejeter la faute de leurs mauvais résultats sur les attentats, plutôt que sur des erreurs de management (politiques d'inventaires mal ficelées, mauvaise gestion de production, etc.).

Qu'est-ce que cela sous-entend pour la « véritable » économie américaine ? Elle pourrait être en meilleure santé que ne le suggèrent les résultats trimestriels. Les licenciements massifs qui dominent en ce moment l'actualité américaine ne traduisent pas, non plus, la réalité – plus favorable – de la situation. Il est certain que

l'économie américaine est confrontée à une forte progression du chômage. Mais l'Europe aussi, ne l'oublions pas. Et même si le taux de chômage américain actuel augmentait de 20 %, il ne grimperait qu'à 6 % par rapport au taux actuel désormais supérieur à 5 %. Ce chiffre serait encore considérablement plus bas que celui de l'Europe. A n'en pas douter, l'économie américaine reste suffisamment dynamique pour créer, à nouveau, des emplois quand les affaires reprendront. A plus long terme, le pays devrait renouer avec une période de solide croissance économique, à condition que les dirigeants politiques n'en fassent pas trop.

Les Européens, qui perçoivent essentiellement leur économie comme étant en relativement bonne forme, pourraient se montrer, eux, un peu trop sereins. Rappelons-nous qu'au début de l'année – et ce n'est pas si loin – les responsables économiques de l'Union assuraient à leurs concitoyens que le ralentissement américain ne les affecterait pas. Depuis, les prévisions officielles de croissance ont dû être révisées à la baisse à plusieurs reprises. Et les espoirs européens d'une relance d'ici l'année prochaine reposent largement sur l'hypothèse d'une reprise de la croissance économique mondiale tirée par les Etats-Unis.

Au-delà de la question des perceptions différentes réside la véritable faiblesse de l'économie européenne. Alors que les Etats-Unis sont confrontés à des problèmes causés par un excédent d'investissements, qui va éventuellement se résorber, les problèmes européens sont plus profonds. Quels sont-ils ? Une réglementation toujours restrictive du marché du travail ; une innovation insuffisante ; une prise de risques et une politique fiscale qui décourage les investissements productifs. En conséquence, peu d'analystes parient que l'Europe va être capable de s'en sortir avec une croissance basée sur une forte demande domestique.

Dans leurs efforts pour calmer les Européens, les leaders du Vieux Continent ratent une bonne occasion de lever le statu quo. Cette démarche nécessiterait, évidemment, une forte mobilisation politique afin de contrecarrer les résistances habituelles des nombreux corporatismes. Pourquoi ne pas utiliser le ralentissement mondial, qui, après tout, n'a pas véritablement commencé en Europe, pour mettre sur la table les raisons profondes de la lente croissance à long terme de la région ? L'Europe pourrait en tirer une bonne leçon : elle doit se prendre en charge et devrait moins compter sur les Etats-Unis pour stimuler sa croissance économique.

Klaus Friedrich est chef économiste du groupe Allianz et de la Dresdner Bank.

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES :

Le dossier des subventions accordées aux organisations de salariés va accoucher d'une souris. Les propositions de Henri Emmanuelli fondant les versements sur les résultats électoraux ne seront pas retenues. A quelques mois de la présidentielle, le gouvernement ne veut pas prendre parti sur ce sujet explosif

La réforme du financement des syndicats n'aura pas lieu

J eudi 15 novembre, la CGT, la CFDT, FO, la CGC et la CFTC ont été reçues au ministère de l'emploi pour une « réunion technique » concernant leur financement, comme le dit la CFDT. Technique, car on parlera « gros sous » mais surtout pas du reste. Pas question en effet, pour les cinq centrales, de réformer l'ensemble du système actuel, et notamment d'introduire un critère d'attribution des crédits d'Etat reposant sur les résultats électoraux.

Retenant un tel mécanisme, la proposition de loi bâtie par Henri Emmanuelli et Jean Le Garrec, respectivement présidents de la commission des finances et de celle des affaires sociales à l'Assemblée nationale, semble bel et bien renvoyée aux calendes grecques. Seules quelques dispositions consensuelles, notamment fiscales, devraient être retenues et insérées dans le projet de loi de finances pour 2002.

Actuellement, les confédérations syndicales disposent de ressources internes – dont la majeure partie est constituée par les cotisations des adhérents – et de ressources externes versées par le ministère de l'emploi, pour financer des actions de formation (pour les militants et responsables syndicaux, les salariés man-

datés, les conseillers prud'hommes, etc.) et les dépenses de fonctionnement des actions de formation professionnelle. Ces crédits sont insuffisants, estiment les syndicats. « Nous percevons pour la formation syndicale 17 millions de francs cette année (2,59 millions d'euros), explique Roland Houp, trésorier de FO, or nous en dépensons plus de 30 millions de francs (4,57 millions d'euros). » Selon le ministère de l'emploi, l'ensemble représentait, en 2000, 213 millions de francs (32,47 millions d'euros). Chaque syndicat reçoit une enveloppe forfaitaire, à raison de deux parts pour la CGT, FO et la CFDT, une part pour la CGC et la CFTC, la

FSU et l'UNSA se partageant des sommes plus modestes.

S'ajoutent des subsides pour la participation des syndicats à une multitude d'instances remplissant des missions d'intérêt général – organismes paritaires, comités divers, etc. – qui prennent la forme de remboursements de frais, de mises à disposition de salariés essentiellement issus du secteur public, etc. « Nous sommes demandeurs d'une clarification et d'un encadrement de ces moyens », plaide Yves Legrain, trésorier de la CFDT.

C'est à la suite des affaires concernant la Caisse de retraite interentreprises (CRI) et la mutuelle étudiante MNEF, qui avaient mis

en évidence des pratiques opaques de financement syndical, que les confédérations ont pris le dossier en main et écrit au premier ministre voici plus d'un an. Sensible à cette question, Henri Emmanuelli s'est lui aussi engagé sur ce dossier, et a procédé au cours de l'année 2001 à l'audition des syndicats, y compris non confédérés.

COTISATION OBLIGATOIRE

Sa proposition de loi, qui divise les centrales, institue notamment un financement public complémentaire proportionnel aux suffrages obtenus lors des élections, à condition que le syndicat ait atteint au moins 5 % des voix au plan national, dans au moins une des sections du collège salarié lors des élections prud'homales, ou dans au moins une des catégories (A, B, C) de la fonction publique lors des élections aux commissions paritaires administratives. « Nous ne voulons pas nous transformer en machine électorale, nous refusons d'être instrumentalisés », explique Roland Houp. « Nous sommes d'accord pour que les moyens accordés tiennent compte d'une forme de représentativité, mais ce dossier, qui est explosif, n'est pas ouvert actuellement », souligne Yves Legrain.

La proposition d'Henri Emma-

nuelli fixe également pour le financement des syndicats une cotisation obligatoire des employeurs – « à l'exception de l'Etat » – d'au moins 0,01 % de la valeur ajoutée produite par l'entreprise. Une disposition identique à celle existant pour le financement des organisations patronales. Cette question doit être abordée « en priorité », estime Michel Doneddu, trésorier de la CGT, qui demande un débat plus large sur le droit syndical. « C'est une piste à creuser, estime Yves Legrain. Mais cela doit être négocié avec les employeurs. Si d'ici un an ou deux on n'a pas conclu d'accord, alors une disposition légale pourra s'appliquer. »

Les cinq confédérations sont tout de même parvenues à trouver une base commune, qu'elles ont proposée à la ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou. Celle-ci, qui a déjà rencontré les syndicats en octobre, semble en phase avec leur demande concernant la fiscalité (exonération de l'impôt sur les sociétés pour les activités non commerciales, de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France et de la taxe professionnelle) et un relèvement des subventions actuelles pour la formation. Un consensus a minima.

Francine Aizicovici

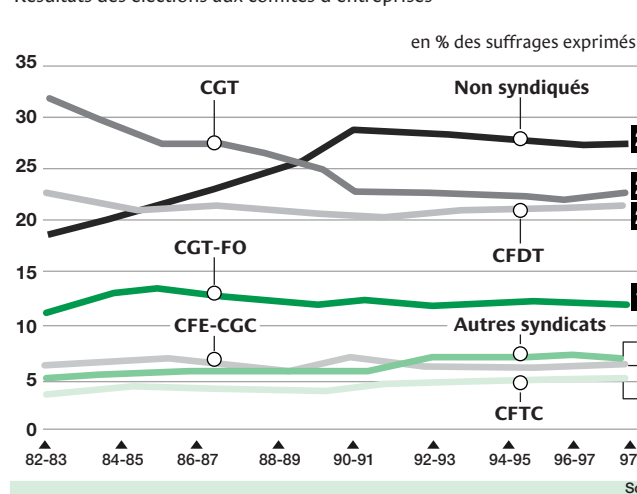
Quelques clarifications

Dans les entreprises de plus de cinquante salariés, chaque syndicat qui constitue une section désigne un délégué syndical, dont le rôle essentiel est la négociation d'accords. Or cette désignation est régulièrement contestée devant les tribunaux par des employeurs arguant de l'inexistence d'une section, mais aussi par certains syndicats confédérés qui attaquent ceux qui ne le sont pas, tel l'UNSA ou Sud.

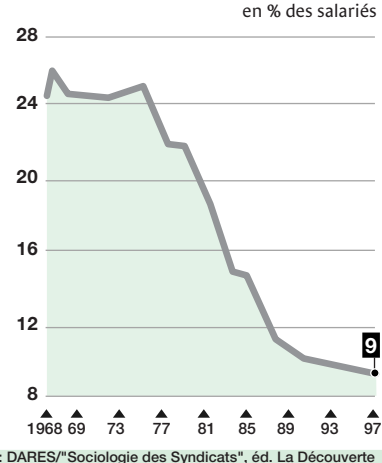
L'une des propositions d'Henri Emmanuelli, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale, règle ce problème en fixant que « l'existence d'une section syndicale est établie par la seule désignation par ce syndicat d'un délégué syndical ». Cette disposition reprend les apports des arrêts de la Cour de cassation du 27 mai 1997 et du 17 mars 1998. Une autre mesure concerne l'exercice du droit syndical, qui deviendrait un thème de négociation obligatoire, celle-ci devant se tenir « au moins une fois tous les trois ans ».

Une motivation de moins en moins forte

Résultats des élections aux comités d'entreprises



Evolution du taux global de syndicalisation (toutes organisations confondues) en % des salariés



Sources : DARES/"Sociologie des Syndicats", éd. La Découverte

Tour d'horizon européen des rapports de forces

Compte tenu du reflux important de la syndicalisation, constaté peu ou prou dans l'ensemble des pays industrialisés depuis trois décennies, la question de la représentativité des organisations de salariés se retrouve à nouveau sur l'avant-scène. Dans un numéro spécial (septembre 2000), consacré à cette question, l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) a établi un panorama européen de la question.

En Allemagne, les organisations professionnelles représentent les salariés dans le domaine clé du rapport salarial. La décennie 1990, marquée par la réunification, est celle de la désyndicalisation. Mais, selon la jurisprudence, le syndicat reste défini par le critère de l'association volontaire, de l'indépendance à l'égard de l'autorité et de la puissance (concept qui comprend l'autonomie contractuelle).

En Autriche, le modèle des relations professionnelles est très centralisé. Les menaces qui pèsent sur le partenariat social ne sont pas liées au manque de représentativité des organisations syndicales, mais au fait que gouvernement ou employeurs tentent de marginaliser les négociations locales.

Au Danemark, le taux de syndicalisation moyen des salariés s'élève à 80 %. Le système danois de la représentativité syndicale fonctionne sur un modèle volontariste de reconnaissance mutuelle des acteurs. La décentralisation de la négociation collective entraîne une professionnalisation des syndicats, qui va au détriment d'une vision globale.

En Espagne, la représentativité des organisations syndicales est fondée sur un critère électoral. Sont représentatives au niveau national les organisations syndicales qui obtiennent

10 % du nombre total d'élus aux élections. Cette représentativité, une fois obtenue au niveau national, s'étend à toutes les fédérations et syndicats affiliés.

Aux Pays-Bas, les syndicats bénéficient d'une forte capacité de représentation, malgré un taux de syndicalisation moyen. Dans les faits, l'adhésion à l'une des centrales représentées au SER – un conseil économique et social tripartite – constitue un gage de représentativité. Mais tout employeur est libre de négocier avec les organisations de son choix. Reste qu'il ne peut s'opposer à la discussion avec un représentant d'une organisation affiliée à l'une des centrales figurant au SER.

Au Royaume-Uni, il n'existe

pas d'équivalent à la représentativité des confédérations syndicales en France, car on ne compte qu'une centrale, le TUC. En outre, il n'y a pas de distinction dans le mode de traitement des syndicats : ils doivent manifester qu'ils sont indépendants de l'employeur quant aux moyens et aux ressources. Ils disposent alors tous d'un traitement équivalent de la part de la loi.

La Suède se caractérise par un taux de syndicalisation parmi les plus élevés : plus de 80 % en moyenne. A travers la négociation collective, les syndicats jouent un rôle central dans la détermination des salaires et des conditions d'emploi.

A. B.-M.

La représentativité au cœur du problème

P our les syndicats qui ne bénéficient pas d'une représentativité nationale a priori, le seul point positif – ou presque – du chantier ouvert par Henri Emmanuelli sur le financement des syndicats est d'avoir été traités sur un pied d'égalité que les autres lors des consultations précédant l'élaboration de la proposition de loi. L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), la Fédération syndicale unitaire (FSU) et l'Union syndicale Groupe des dix (qui comprend les syndicats SUD) ont été reçues, à deux reprises, par le président de la commission des affaires sociales, tout comme les cinq centrales qui ont pignon sur rue (CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC).

En France, le paysage syndical institutionnel est, en effet, figé depuis un arrêté ministériel de 1966 qui accorde aux cinq centrales précitées « une présomption irréfragable de représentativité ». En clair, cela veut dire que, quels que soient leur nombre d'adhérents ou leurs résultats aux élections professionnelles, celles-ci sont considérées comme représentatives. Dans la fonction publique, cette présomption a été étendue à l'UNSA, en décembre 1996, par le vote de l'amendement Perben. Ces organi-

Un des rares points positifs de la négociation est d'avoir mis sur un pied d'égalité toutes les organisations

sations bénéficient d'un monopole de négociation, siègent de droit dans certaines instances et touchent des financements publics en contrepartie de missions qu'elles remplissent, notamment pour la formation professionnelle.

TEXTE OBSOLETE

Paradoxalement, c'est la seconde loi Aubry sur les 35 heures qui a lancé la réflexion sur la représentativité. Des syndicalistes, des responsables politiques, des juristes ont ouvert le débat quant à la légitimité d'accords d'entreprise ou de branche signés uniquement par des syndicats minoritaires. Aujourd'hui, la CFDT et la CGT ainsi que la FSU, SUD et l'UNSA s'accordent sur le caractère obsolète du texte de 1966, mais n'ont pas de solutions de rechange communes. Un

front du refus, en revanche, s'est établi autour de FO, la CFTC et la CGC, qui sont hostiles à toute remise en cause du cadre légal.

« Si on veut financer les organisations syndicales, il faut déterminer des critères d'ouverture et de répartition des droits, mais le dossier du financement n'ouvre pas forcément sur celui de la représentativité », précise Gérard Aschiéri, secrétaire général de la FSU. La FSU, l'UNSA et SUD demandent d'ailleurs à ce que le dossier de la représentativité soit traité en premier. « Aujourd'hui, la représentativité se juge sur l'activité sur les lieux de travail ; or, pour avoir le droit d'agir dans une entreprise, il faut être représentatif... Le raisonnement est en boucle », remarque Thierry Renard, responsable juridique de SUD-PTT. A l'UNSA, qui bénéficie d'une représentativité dans la fonction publique, le principal handicap concerne les élections prud'homales de 2002 : « Nous allons courir avec des semelles de plomb, alors que les autres auront des baskets », constate Jacques Mairé, secrétaire général adjoint. L'UNSA, tout comme le Groupe des dix, ne bénéficiera d'aucune aide financière de l'Etat pour sa campagne.

Alain Beuve-Méry

Conservatoire National des Arts et Métiers
INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION
PARIS — LYON — MONTPELLIER — NANTES

Vous souhaitez développer votre expertise sur les marchés porteurs de l'organisation et du consulting
L'ESTO - CNAM vous propose le Diplôme d'Études Supérieures des Techniques de l'Organisation

(DESTO)
Homologué niveau I (3^e cycle) de l'Enseignement Supérieur

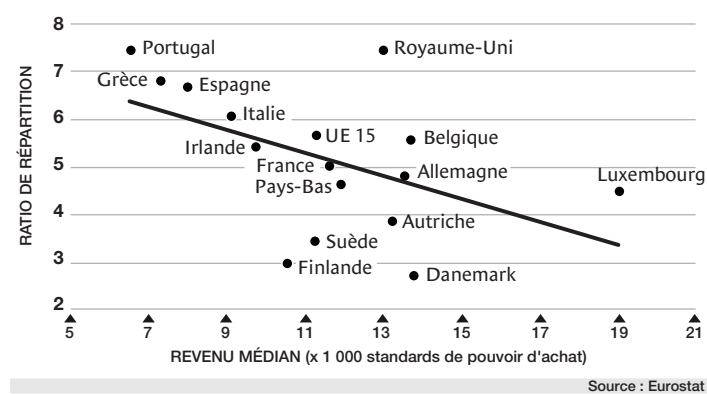
CNAM - IESTO
292, rue St-Martin
75141 PARIS Cedex 03
01 40 27 25 08
www.cnam.fr

Formule continue : 1 an à temps plein dont 4 à 6 mois de mission en entreprise
Formule discontinue adaptée à votre projet personnel et professionnel
Niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle significative
Possibilités de financement

RÉUNIONS D'INFORMATION
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financement)
les jeudis 22 novembre, 6 et 20 décembre 2001 de 18 à 20 heures
Rez-de-chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS
Métro Arts et Métiers - e-mail : iesto@cnam.fr

EUROPE

Les inégalités de revenus au sein des Quinze



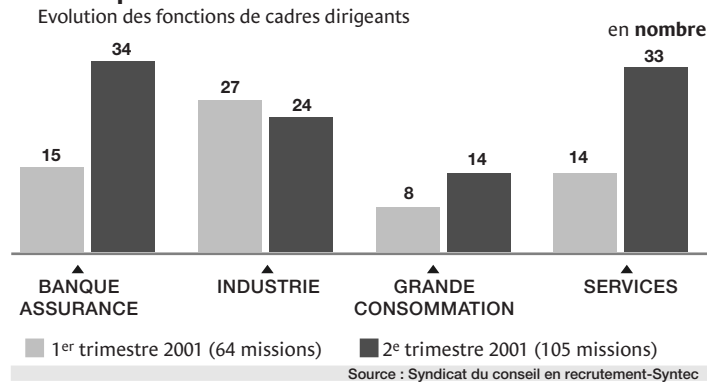
■ **LES 20 % DE CITOYENS LES PLUS PAUVRES** ne percevaient que 7 % du revenu total en 1997, au sein des quinze pays de l'Union européenne. En revanche, les 20 % les plus riches en recueillaient 40 %. L'étude relève un écart 5,7 fois plus important entre les ménages les plus aisés et ceux qui sont les plus démunis.

■ **C'EST AU DANEMARK QUE LA DIFFÉRENCE EST** la plus faible (2,7). Il est suivi des deux autres pays scandinaves, la Finlande (3) et la Suède (3,4). On retrouve le plus grand écart, au Royaume-Uni (7,4) et dans les quatre Etats méditerranéens de l'Europe des Quinze (Italie, Espagne, Portugal et Grèce).

■ **LES PAYS OÙ LES INÉGALITÉS SONT LES PLUS FORTES** sont en général ceux dont le revenu moyen est le plus bas. On retrouve la ligne de clivage assez classique entre les pays de l'Europe du Nord et ceux du Sud. La France se situe pratiquement au milieu.

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »

La banque et l'assurance recherchent des directeurs financiers



■ **LES FONCTIONS DE DIRECTION D'ADMINISTRATION**, de direction financière, de contrôle de gestion et de direction juridique et fiscale représentent 17 % des missions de recrutement réalisées par les cabinets membres du Syntec, lors du deuxième trimestre 2001. Une proportion en hausse par rapport au précédent trimestre (13 %). Le nombre de missions est, lui aussi, en augmentation sensible (105 contre 64).

■ **LES ENTREPRISES DES SECTEURS BANQUE-ASSURANCE** et services augmentent leurs parts respectives et sont à l'origine de la majorité de ces missions (63 %).

■ **EN REVANCHE, LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE** affiche une baisse significative : il passe de 42 % à 23 % des recrutements. Enfin, la grande consommation se maintient avec 13 % du total.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY. UNI	E. U.	JAPON
EVOLUTION DE L'EMPLOI AU 1er TRIMESTRE 2001 (en % sur un an)											
	1,7	2	0,6	1,9	3,0	3,4	2,8	2,3	0,3***	1,5**	-0,6**
STRUCTURE DE L'EMPLOI 2000											
part de l'emploi salarié.....	72	70	77	76	54	73	65	75	81	ND	ND
part de l'emploi à temps partiel.....	18	17	19	21	8	17	9	41	25	ND	ND
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans).....	63	61	65	61	55	62	53	73	71	74	69
Hommes + femmes (55-64 ans).....	38	34	37	25	37	29	27	38	51	58	63
DURÉE DU TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)											
	40,3	39,6	40,1	38,5	40,6	38,9	38,6	39,0	43,6	ND	ND
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 2e trim. 2001											
	3,1	2,7	2,7*	3*	5,1	3,6	-1,4	5,2	4,6*	4	ND
TAUX DE CHÔMAGE sept. 2001 (en %)											
Hommes + femmes.....	7,6**	8,3**	7,9	6,9	13	8,6**	9,4 (juil. 01)	2,2	5,1 (juin 01)	4,9	5,3
Moins de 25 ans.....	15,2**	16,4**	9,5	17,5	25,3	18,6**	28,0	3,6	12,2	10,7	10,8**
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	45	48	52	56	42	40	61	33	28	6	25

N. D. : non disponible / * 4e trim. 2000 / ** juillet 2001

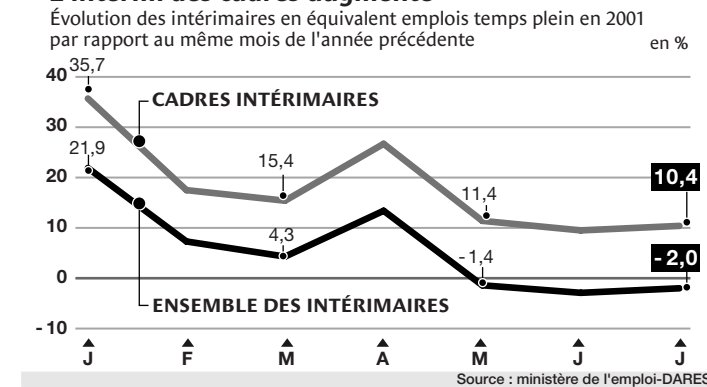
Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATIONS SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	17,2 % (sept.)	+ 0,5
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	30,5 % (sept.)	- 3,9*
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	929*	+ 4,7 %
INTÉRIM.....	260*	- 8,7 %
APPRENTIS.....	605*	+ 10 %
CONTRATS AIDÉS.....	407*	- 11,9 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 116*	+ 1,6 %
Hommes.....	9 000*	+ 3,8 %
SMIC (en francs)		
Horaire.....	43,7 (juillet)	+ 3,8 %
Mensuel.....	7 388 (juillet)	+ 4 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en millions)		
	1 072 258***	- 4,2 %

* en points ** chiffres mars 2001 *** (déc. 2000) Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SETT/ « LE MONDE »

L'intérim des cadres augmente



■ **L'INTÉRIM DES CADRES A PROGRESSÉ DE 17 %**, sur les sept premiers mois de l'année 2001, pour atteindre le nombre de 8 450 salariés en équivalent emploi temps plein, soit 1,4 % de la population intérimaire. En 2000, leur nombre avait progressé de 19 %.

■ **ILS OCCUPENT DES FONCTIONS INFORMATIQUES**, commerciales et d'ingénieurs. 47 % d'entre eux travaillent dans l'industrie et 44 % dans les services. Ce sont à 60 % des femmes, alors qu'elles ne représentent que 27 % de l'ensemble des intérimaires, pour un âge moyen qui se situe entre 25 et 34 ans.

■ **NEUF CADRES INTÉRIMAIRES SUR DIX** ont une bonne opinion de l'intérim. Pour eux, c'est une expérience positive : 70 % d'entre eux ont été ensuite embauchés en contrat à durée indéterminée.

Faire son doctorat en entreprise, une histoire vieille de vingt ans

L'histoire remonte il y a vingt ans, en plein mois d'août 1981. Comme toujours à pareille époque, le calme régnait dans les entreprises... mais guère dans les cabinets ministériels. On était à quelques mois des élections qui avaient porté François Mitterrand au pouvoir. « On pouvait être iconoclaste à ce moment-là », se souvient Bernard Daugeras, le père des conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre). Ces contrats, subventionnés par le ministère de la recherche, permettent à un jeune de passer un doctorat tout en étant salarié d'une entreprise. Ils présentent donc, entre autres avantages, celui de rapprocher laboratoire de recherche publique et entreprise, deux mondes qui s'ignoraient alors au grand dam de certains industriels et hauts fonctionnaires clairvoyants. Parmi eux, Bernard Daugeras, aujourd'hui partenaire d'Auriga Partners, société de capital-risque dont il est l'un des fondateurs, mais à l'époque fonctionnaire au ministère de l'Industrie. Polytechnicien, docteur en physique des particules, il s'était rendu compte aux Etats-Unis de l'efficacité de rapprochements entre recherche et industrie.

A la fin des années 1970, il représentait son ministère dans un groupe de travail, dirigé par Alexis Dejoux, contrôleur à EDF, chargé de faire des propositions pour que la recherche soit davantage présente dans la formation des cadres de l'industrie. Quand survient le changement de gouvernement, le groupe Dejoux tombe en désynchronie. Obstiné, Bernard Daugeras rend visite à Roger Lesgard, membre du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la recherche et de la technologie, pour lui vendre son idée de ce qui devait devenir les contrats Cifre. Marché conclu. La convention est signée en quelques jours. L'Association nationale pour la recherche et la technologie (ANRT), qui regroupe des industriels, des centres techniques et des grands laboratoires, est

Les conventions industrielles de formation par la recherche sont efficaces

mandatée pour assurer la gestion du système. Elle ne met que quelques jours pour établir les contrats. Trente Cifre sont ainsi signés dès le mois de septembre 1981.

Vingt ans plus tard, avec un score de 800 contrats Cifre chaque année, le système a fait la preuve de son efficacité, même s'il ne bénéficie qu'à 8 % de l'ensemble des thésards. Le modèle est resté semblable à ce qu'il était à ses débuts. Une entreprise, qui souhaite embaucher un jeune bac + 5 en contrat Cifre, présente un dossier à l'ANRT. Celle-ci dispose d'une enveloppe d'environ 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) par an, allouée par le ministère de la recherche dans ce but. La sélection se fait sur la pertinence du projet de recherche, l'habileté de l'entreprise à le piloter et la qualité du laboratoire. La subvention du ministère est de 96 000 francs (14 635 euros) par personne et par an ; l'en-

treprise embauche le chercheur généralement en contrat à durée déterminée (CDD) pour une durée de trois ans, le temps de faire sa recherche, d'écrire et de soutenir sa thèse. Le salaire minimum annuel est de 132 600 francs bruts (20 214 euros). Dans la pratique, certaines entreprises (les grandes) rémunérant davantage, le salaire moyen actuel des Cifre est de 155 000 francs (23 630 euros) annuels. Les futurs docteurs - dont la moitié est constituée d'universitaires et l'autre de diplômés des grandes écoles - partagent leur temps entre le laboratoire et les entreprises - des grands groupes ou des PME à égalité.

PRÉRECRUTEMENT

Les thèmes de recherche sont variés. Depuis dix ans, les doctorats en sciences humaines et sociales ont fait leur apparition, note Catherine Bec, responsable des Cifre à l'ANRT. Ils représentent désormais plus de 15 % des contrats. Les questions de droit, de sociologie, de gestion font ainsi l'objet de thèses menées en partenariat.

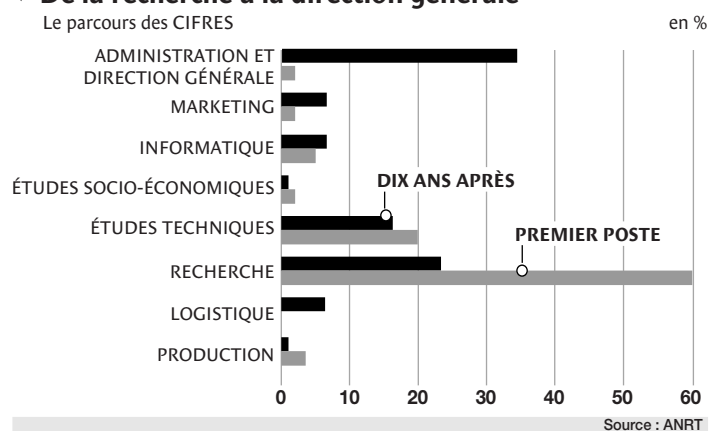
Au bout de trois ans, leurs thèses en poche, près de la moitié des jeunes en contrat Cifre restent dans l'entreprise. Chez PSA, qui embauche chaque année environ 25 Cifre,

on ne cache pas qu'il s'agit en fait d'un « prérecrutement ». « Notre objectif est d'intégrer une nouvelle race d'ingénieur formée par la recherche, capable de diffuser une culture scientifique à l'ensemble du groupe. Il est aussi de mettre en place des relations durables entre l'entreprise et les laboratoires scientifiques, de ne plus opposer, mais de mettre en commun les compétences de chercheurs et d'industriels pour améliorer la compétence globale de l'entreprise », explique André Bignonnet, responsable des Cifre à la direction de la recherche du constructeur automobile. Philippe Dumazet, chef de service à la direction de la recherche de Faurecia, équipementier filiale de PSA, est entré dans le groupe avec un contrat Cifre. Il estime extrêmement fructueux ce mélange de deux formations, « le pragmatisme, la capacité à résoudre rapidement des problèmes mais dans une vision à court terme des ingénieurs, et l'analyse en profondeur, la rigueur, la connaissance de méthodologies nécessaire pour résoudre des questions complexes dans une vision à plus long terme des chercheurs ».

Cette double formation est ensuite très valorisante à l'embauche. Eric Bourreau, ingénieur au E-LAB, le service de recherche du groupe Bouygues, estime que c'est en grande partie grâce au Cifre, effectué chez Cosytec, une PME innovante, qu'il a été retenu pour entrer au sein du groupe, alors qu'il était en concurrence avec beaucoup d'autres candidats. « On est aussi parfois entre le marteau (l'entreprise) et l'enclume (le laboratoire), et c'est très formateur », ajoute-t-il. Pour Bernard Daugeras, « des postes de haut niveau vont être attribués à des personnes ayant eu cette formation par la recherche. C'est maintenant que l'on va pouvoir mesurer l'impact réel de cette école de curiosité, d'imagination, de rigueur intellectuelle, de créativité, de maîtrise du complexe et, par-dessus tout, de travail en équipe ».

Annie Kahn

De la recherche à la direction générale



Le Monde

CAMPUS

- La tribu des euro-diplômés
- Les attentats renforcent les discriminations
- Coup de froid sur les salaires
- La course aux cerveaux

Recrutement :
la **fin** des années dorées



rejoignez

le Groupe Focal

Intégrez, à travers une de ses filiales dans votre région, une structure à taille humaine

Participez à des projets d'envergure et de haute technicité

Prenez des responsabilités dans une organisation qui permet à chacun de s'exprimer

Bénéficiez de formations pointues qui dynamiseront votre carrière

un positionnement sur deux métiers stratégiques

Créé en 1983 à Lyon, et coté au Second Marché de la Bourse de Paris, le Groupe Focal, avec plus de 2000 ingénieurs et techniciens est une SSII de dimension nationale, qui intervient principalement sur deux métiers porteurs et complémentaires :

- L'Ingénierie des Systèmes et des Technologies de l'Information
- La gestion d'infrastructures

postes a pourvoir

- Ingénieurs de développement
- Ingénieurs réseaux
- Ingénieurs sécurité
- Ingénieurs systèmes
- Architectes NTIC
- Consultants techniques
- Consultants fonctionnels
- Chefs de projet

rejoignez-nous

job.cs@focal.fr

Le "6^e Avenue" - 75, cours Albert Thomas - 69447 Lyon Cedex 03
Tél. 04 72 13 16 16 - Fax 04 72 34 55 38 - www.focal.fr




...quand la bise fut venue



Les grandes écoles sont sur la défensive, prêtes à renforcer les filières qui se « vendent » le plus facilement ; les jeunes diplômés, dont « *la récente arrogance ne pourra plus être de mise* », selon un expert en communication, lorgnent à nouveau sur le secteur public. Dédaigné il y a peu, ce dernier a le mérite d'offrir une sécurité de l'emploi bien réconfortante ces temps-ci. Pris dans la tourmente, les cabinets de recrutement tentent de sortir leur épingle du jeu. Ayant recruté en masse des juniors pour pister les jeunes talents de la nouvelle économie, ils ne devraient pas échapper, eux non plus, à des réductions d'effectifs. L'onde de choc va évidemment se répercuter sur les politiques salariales. Lorsque les vaches sont maigres, les rémunérations variables sont beaucoup moins attirantes, car plus aléatoires. Voilà pourquoi un groupe comme Pechiney, et il ne sera pas le seul – insiste sur la solidité des salaires qu'il propose, moins dédiés aux bonus et autres primes. Bref, l'heure est aux ajustements. Pour autant, il ne faudrait pas oublier l'avenir. L'Espagne, qui assurera la présidence de l'Union dès le 1^{er} janvier 2002, a fait de la mobilité en Europe l'une de ses priorités. Manque d'à-propos ? Pas sûr. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à choisir une université étrangère pour faire leur cursus. Certes, ils restent encore une minorité. Mais les nouvelles dispositions adoptées à Prague en mai dernier par trente pays du Vieux Continent devraient encourager les volontés un peu vacillantes. Tous les obstacles ne sont pas levés, loin de là. Il faut encore réfléchir à assurer la continuité de la protection sociale de ces jeunes migrants, pour enfin commencer à raisonner en termes de marché du travail européen. Et la bonne nouvelle est là, sous-jacente. Quand on interroge ces globe-trotters amateurs sur leur envie d'ailleurs, leurs réponses donnent à rêver. De meilleurs salaires ? Pas vraiment. Une carrière en or ? Pas sûr. Alors ? Le besoin de découvrir et de comprendre la différence culturelle. La démarche mérite d'être saluée, surtout aujourd'hui.

**Marie-Béatrice Baudet
et Antoine Reverchon**

Conjoncturel ou structurel ?
En tout cas, bien réel.
Le retournement du marché de l'emploi des jeunes diplômés est d'ores et déjà inscrit dans les faits. Même si les adeptes de la langue de bois ou de la méthode Coué continuent à clamer que rien n'a changé et que la baisse démographique, couplée avec les déséquilibres des pyramides des âges de certaines professions, crée des possibilités pérennes pour le recrutement.
Mais ce qui est vrai sur le long terme ne l'est pas forcément dans un court terme où dominant, depuis le 11 septembre, sinon la peur, tout au moins la prudence. Le mimétisme des comportements des acteurs économiques conduit à geler les investissements et les embauches, à réviser les budgets à la baisse, à limiter les visions stratégiques à la lecture de tableaux de bord mensuels, voire hebdomadaires. Tout en déclarant *urbi et orbi* qu'il ne faut pas faire le jeu des terroristes, nombre de groupes ont, en réalité, trouvé dans les attentats la justification ultime au resserrement budgétaire, aux plans sociaux et à l'abandon des recrutements. Une fois de plus, le marché va se tendre et les comportements de ses acteurs se modifier.



**AUCUN DE NOS COLLABORATEURS
NE RESSEMBLE À UN AUTRE.
NORMAL,
AUCUN DE NOS MÉTIERS
NE RESSEMBLE À UN AUTRE.**

JEUNES DIPLÔMÉS BAC + 4/5

La diversité des hommes et des expertises, c'est une réalité au Crédit Lyonnais. C'est aussi et surtout son efficacité ! Nous avons compris, depuis longtemps, que la passion, la réactivité et l'exigence de chacun sont la source de notre richesse. Comme nos collaborateurs, les métiers du Crédit Lyonnais, divers et complémentaires, vivent au rythme des évolutions technologiques. Véritable acteur de votre carrière, une formation et un accompagnement personnalisés vous permettront d'enrichir vos connaissances, de renforcer votre professionnalisme et d'évoluer vers de nouvelles fonctions. Aujourd'hui, plus que jamais, votre avenir est au Crédit Lyonnais.



Pour consulter l'ensemble de nos offres d'emploi et déposer votre candidature :
www.creditlyonnais.com

D.R.H.G. Recrutement - 90, quai de Bercy - 75613 Paris Cedex 12.



CREDIT LYONNAIS

Sommaire



6 la fin des années dorées

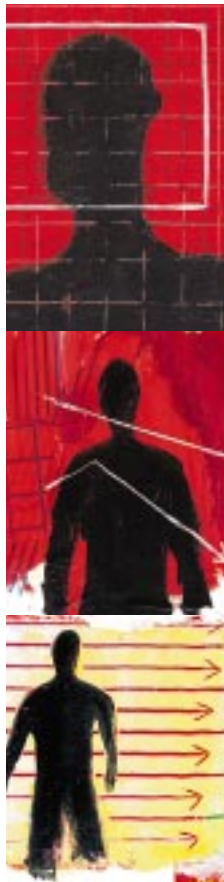
Même si les perspectives démographiques sont rassurantes pour l'emploi des jeunes, à court terme la crise est bel et bien là. Ecoles, entreprises, cabinets de recrutement et jeunes diplômés mettent déjà en place des stratégies d'adaptation.

attentats suites

21 Depuis le 11 septembre et le ralentissement économique, les jeunes diplômés maghrébins sont de plus en plus victimes de discriminations à l'embauche en France.

troisièmes cycles

27 La gamme de DESS, DEA et mastères spécialisés ne cesse de s'élargir pour coller aux besoins des entreprises et à la demande d'étudiants soucieux d'enrichir toujours plus leur CV.



politique salariale

47 L'âge d'or des juniors est passé. Ralentissement oblige, les candidats ne sont plus en mesure de négocier des rémunérations confortables. Quelques secteurs sont encore épargnés.

cerveaux en fuite

53 Face au phénomène récurrent du départ des scientifiques européens aux Etats-Unis, l'Union se mobilise enfin et s'attaque à l'élaboration d'un statut communautaire du chercheur.

grandes écoles

61 Le Badge fait ses premiers pas. Ce bilan d'aptitude a déjà ouvert les portes de certaines grandes écoles aux salariés qui souhaitent valoriser leurs acquis professionnels.



32 mobilité internationale

Depuis 1987, plus de 750 000 diplômés ont suivi une part de leur cursus universitaire en Europe. Une démarche que les entreprises peinent à valoriser. Reportages chez les pionniers du mélange des cultures.

le Monde
CAMPUS Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Direction de la publicité : Sophie Letourneau.
Conception graphique : Baylaucq & co.
Illustrateur : Hervé Tullet.
Photographes : Michael Zumstein/L'Œil public (reportage GE Medical Systems et ESC Lille), Jérôme Martin/Velocity (Simone Veil).

La fin des années dorées

LA CRISE REVIENT. Le temps où les jeunes diplômés avaient l'embarras du choix pour leur première embauche et pouvaient négocier des salaires confortables est révolu

Même les informaticiens risquent de redescendre des petits nuages sur lesquels ils étaient confortablement installés depuis des années, adulés par les entreprises qui s'arrachaient leurs talents à prix d'or. Un chiffre semble assez significatif à Pascal Poiget, directeur général adjoint d'Oberthur Consultants, pour que ce spécialiste du secteur annonce « que le retournement de tendance est lancé ». L'indicateur ? Le taux de démission au sein des Sociétés de services et d'ingénierie informatique (SSII), qui est passé de 19,6 %

en mars dernier à 14 % à la fin septembre. « Il est vrai que le niveau atteint au printemps dernier était un record, mais la chute à laquelle nous assistons est vraiment importante. » Le consultant rappelle dans la foulée que les SSII donnent souvent le « la » sur le marché des informaticiens. Et que, par conséquent, ces derniers « vont devoir se montrer moins gourmands » en termes de salaires, même si pour le moment la surchauffe se poursuit en raison de la pénurie de candidats. Le choc du 11 septembre ? « En octobre, beaucoup de recrutements se sont arrêtés, y compris en informatique », confirme-t-il, prévoyant « une baisse de la mobilité » et donc – la boucle est bouclée – des rémunérations moins attractives, « puisque

les augmentations se font surtout lors du changement d'entreprise ».

Au secours, la crise revient. Et le choc est d'autant plus rude pour les jeunes diplômés, les entreprises, les grandes écoles, les cabinets de recrutement et les agences de communication que, il y a un an à peine, les esprits étaient légers et les projets nombreux. En réalité, le marché et ses acteurs sont confrontés à un drôle de phénomène. Sur le long terme, comme vient encore de l'affirmer une étude de l'Insee – « L'emploi par métier en 2010 » (Premières informations et premières synthèses, octobre 2001) – tous les espoirs sont permis. L'arrivée à l'âge de la retraite des baby-boomers va créer un





● ● ●
appel d'air important pour les jeunes générations. Dans son enquête, l'institut de statistiques – qui certes s'appuie aussi sur une hypothèse de croissance de 2,9 % en moyenne annuelle jusqu'en 2010 – fait ainsi le pari que « plus de trois millions d'emplois pourraient être créés d'ici les neuf prochaines années ». Les métiers qui en bénéficieront le plus ? Ceux liés à la formation professionnelle, aux nouvelles technologies, à la communication et aux services de proximité. Mais le court terme ? Comment gérer l'incertitude ? Une fois de plus, il s'agit de limiter la casse. Les jeunes diplômés ne sont pas, de loin, les plus à plaindre. Jean-François Giret, chercheur au Centre d'études et de recher-

ches sur les qualifications (Céreq) rappelle par exemple qu'en l'an 2000 le taux de chômage des sortants des écoles d'ingénieurs « était de l'ordre de 2 % ». N'oubliez pas, insiste ce spécialiste de l'insertion professionnelle des jeunes, que 25 % des diplômés se dirigent vers les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche, « où les besoins sont actuellement nombreux ». L'expert préfère donc évoquer une période où « les mécanismes de négociation entre recruteurs et recrutés vont être modifiés ». Une hypothèse que Bernard Ronsin, président de l'Association des conseils en communication pour l'emploi (ACCE) résume par un laconique : « Les candidats ne vont plus choisir, mais ils vont être choisis ». Le rap-

port de forces s'inverserait donc. « Dans les grandes écoles, rapporte Bernard Ronsin, les chargés de carrière expliquent aux étudiants de deuxième ou troisième année qu'ils ne devront pas céder, lors des entretiens d'embauche, sur le statut de cadre et sur un salaire en adéquation avec leurs qualifications. »

On comprend d'autant mieux l'avertissement que le risque est bien réel. Qu'ont observé, en effet, à chaque creux conjoncturel, les chercheurs du département « Entrée dans la vie active » du Céreq ? Davantage de « déclassements ». Traduisez : des recrues surqualifiées pour les tâches qui leur incombent. Lorsque le marché du travail se tend, il est fréquent de voir





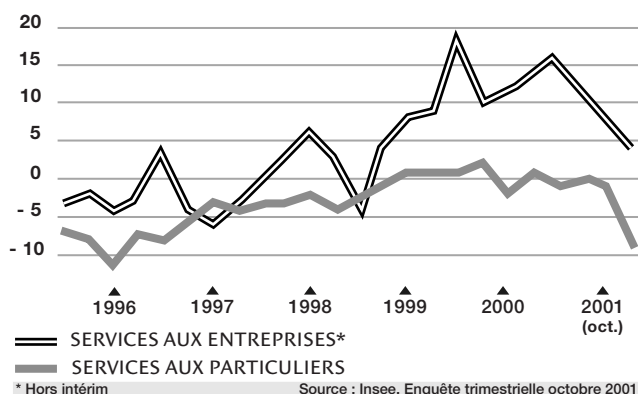
un candidat se réfugier dans le premier poste offert, même s'il n'est pas forcément celui de ses rêves. De leur côté, les entreprises, sûres d'une productivité et d'une qualité meilleures, embauchent un potentiel à bon prix. « *Et le mouvement se propage, relate Jean-François Giret. Des jeunes issus d'écoles de commerce ne décrochent pas le statut de cadre qui leur est normalement accordé, tandis que les élèves des formations professionnelles, types BTS, etc., se retrouvent à occuper des postes d'employés.* »

D'autres mécanismes vont se mettre en place. Les salaires moins attirants, donc. Mais aussi davantage de contrats à durée déterminée (CDD) plutôt qu'indéterminée. Les statistiques du second semestre 2001 devraient être sur ce point assez révélatrices.

Face à ce nouveau paysage, comment vont réagir les diplômés ? Certains vont rentrer la tête dans les épaules et attendre des temps plus cléments. Bref, vont continuer leurs étu-

▼ Moins d'emplois dans les services

Solde des réponses des chefs d'entreprise interrogés sur leurs effectifs prévus (en % données CVS)



* Hors intérim Source : Insee. Enquête trimestrielle octobre 2001

des avec un troisième cycle, pour les universitaires et les sortants de grandes écoles. D'autres, inquiets de la durée potentielle de la crise, choisiront la sécurité de l'emploi. Ce n'est certes pas un hasard si la SNCF, par exemple, reçoit aujourd'hui davantage de candidatures spontanées sans avoir dopé pour autant sa communication recrutement. La roue tourne ! Il y a deux ans, la même entreprise publique s'inquiétait de la

baisse de postulants, davantage attirés par la nouvelle économie et ses promesses de gains rapides.

Reste une inconnue. Que va-t-il rester des aspirations à une vie professionnelle différente, mises en avant depuis deux ou trois ans par une nouvelle génération en quête, dit-elle, de sens et de qualité de vie ? Dans son dernier baromètre d'octobre, ORC, une agence spécialisée dans la communication pour l'emploi, présente les résultats des tables rondes qu'elle organise régulièrement, et où elle dialogue avec des cadres de 25 à 40 ans diplômés de grandes écoles de commerce et d'ingénieurs. Et, visiblement, en dépit de la conjoncture, la fièvre éthique est toujours là. Extraits de témoignages : « *On veut une certaine honnêteté* » ; « *Un petit sacrifice salarial est préférable à un poste qui ne nous correspond pas* » ; « *Ce que les entreprises mettent en avant, c'est la convivialité, l'organisation de week-ends... Elles n'ont rien compris* » ; « *Une entreprise se doit d'être citoyenne* »...

Les cadres continuent de placer la barre haut

La crise 2001 pourrait donc réserver quelques surprises aux entreprises qui imaginaient redevenir seules maîtres à bord du recrutement. Certaines ont déjà montré qu'elles n'avaient pas oublié la guerre des talents qu'elles avaient dû mener lors la récente euphorie. D'où un certain nombre de précautions. Geler les recrutements ? Oui, mais sans oublier de se constituer un vivier de candidatures au cas où le marché repartirait. Puis l'entretenir avec maints égards. Licencier des jeunes cadres ? Mieux vaut les mettre en congé sabbatique, en leur versant encore quelque salaire, pour s'assurer de leur retour. Voilà les premiers signes du changement de mentalité. Ils ne devraient pas suffire. A lire la conclusion de l'enquête ORC : « *L'ère du jeune loup aux dents longues semble dépassée. Les cadres sont prêts à s'engager dans une relation durable avec l'entreprise, si tant est que celle-ci instaure avec eux une véritable écoute, une relation fondée sur la simplicité et la franchise* », les jeunes placent la barre plus haut. Combien d'entreprises vont-elles tenter de l'atteindre ? Combien vont véritablement modifier leurs pratiques ? L'aventure ne fait que commencer.

Marie-Béatrice Baudet

Fenêtre sur

Des nuages sur l'ensemble de l'Europe

Le ciel ne s'assombrit pas seulement en France. Les cadres commencent aussi à souffrir dans les autres Etats de l'Union européenne. L'enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) – *L'Europe des cadres 2002* – publiée fin octobre tente d'évaluer la perte de confiance actuelle. Et encore, prévient-elle fort honnêtement (en soulignant d'ailleurs la phrase dans le texte) : « *Le sondage a été réalisé en juin, donc avant septembre 2001...* ». Le scénario présenté prenait en compte les ralentissements américain et européen, mais pas encore les attentats aux Etats-Unis. Les résultats sont donc certainement en deçà de la réalité. Premier chiffre : il n'y a plus que 20 % d'entreprises dans les huit pays du panel (Belgique, Italie, Allemagne, Luxembourg, Espagne, Pays-Bas, France, Royaume-Uni) qui ont déclaré, en juin, vouloir augmenter leurs effectifs. « *Ce résultat est le plus faible depuis 1996* », remarquent les auteurs de l'étude, qui soulignent néanmoins que la part des patrons prévoyant une réduction du nombre de

leurs cols blancs « *se stabiliserait à 5 %, un niveau faible* ». L'Apec, évitant d'être alarmiste, préfère prédire « *un probable tassement de la croissance des effectifs cadres* ». L'année prochaine, les patrons français envisagent de recruter entre 115 000 et 135 000 cadres, un contingent qui serait en retrait de 16 % à 22 % par rapport à 2001. Les Britanniques, avec une fourchette de 160 000 à 190 000 embauches prévues, imaginent un recul du même ordre (jusqu'à 25 %). Au hit-parade du moral des patrons, l'Italie se montre le pays le plus optimiste. La palme du pessimisme revient, elle, à l'Allemagne – dont les derniers indicateurs macroéconomiques la rapprochent dangereusement de la récession –, au Royaume-Uni et à l'Espagne. Cette dernière avec des prévisions concernant ses effectifs de cadres en recul de 9 points, connaîtrait la situation la moins favorable depuis le début des années 1990. Le spectre de la crise de 1991 n'est vraiment pas loin.

M.-B. B.

A person is seen climbing a rope that extends from the top of the frame down to a large, craggy rock formation. The person is positioned high up on the rope, with their body angled towards the rock. The background is a clear, light blue sky. The overall scene conveys a sense of challenge and achievement.

EDF recrute. Relèverez-vous le défi ?

La compétition oblige à aller toujours plus haut. A l'heure de la conquête de nouveaux marchés et de la fidélisation de ses clients actuels, EDF a besoin de vous et de votre goût du challenge.

Ensemble, relevons le défi : devenir l'un des premiers énergéticiens dans le monde. Découvrez dès maintenant les nombreuses opportunités qui s'offrent à vous.

Rendez-vous sur www.edf.fr pour consulter nos offres d'emplois et déposer votre candidature en ligne.

SUR LES 350 DIPLÔMÉS
DE L'ESC EN JUIN,
SEULS 40 CHERCHENT
ENCORE DU TRAVAIL.



L'ESC Lille prête à jouer en défense au cas où...

LILLE

De notre envoyée spéciale

Il est 9 h 30 ce lundi matin, l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Lille est en effervescence. Les 1 700 élèves – dans leur majorité âgés de vingt à vingt-trois ans – s'apprêtent à rentrer en cours. S'inquiètent-ils de la récession qui plane et pourrait noircir leur avenir a priori brillant ? Pas vraiment. Les responsables de l'école n'en finissent pas de se montrer rassurants : « *Un léger trou d'air temporaire, tout cela est conjoncturel* », leur a affirmé Jacques Guilluy, responsable du service Entreprises et carrières. « *Nos indicateurs de taux d'emploi sont pour l'instant comparables à ceux de l'an dernier* », insiste Jean-Pierre Debourse, le directeur général. Cure d'optimisme sagement reprise en écho par Yves-Emilien Pamart, président du bureau des élèves (BDE) : « *Le cursus est fait de telle sorte qu'on ne puisse pas se planter. C'est vrai qu'on commence à parler de la crise. Mais à ceux qui pleurent sur leur sort, je dis : "T'as peur ? Prends-toi en main, bouge-toi !"* » Argument suprême utilisé pour apaiser les angoisses : en période de crise de l'emploi – il y aurait donc une crise ? –, les postes de commerciaux résistent. Mieux, ils sont recherchés. « *Pour continuer à vendre des produits à des acheteurs devenus frileux, il faut plus que jamais savoir faire preuve d'une bonne capacité d'écoute, savoir analyser,*

FORMATION. Tout en rassurant ses étudiants,

la direction ajuste ses armes anticrise, réorientation des cours vers les secteurs porteurs et développement des stages de longue durée

savoir convaincre. Les entreprises doivent multiplier leurs efforts pour fidéliser leurs clients », scande Jacques Guilluy. Or 35 % de ses diplômés quittent l'ESC dotés d'une formation commerciale pure. Ceux-là auraient donc de bonnes chances de se tirer d'affaire. Mais quid de tous les autres ?

La communication et le conseil moins généreux

Sur les 350 élèves diplômés en juin 2001, 40 cherchent à l'heure actuelle du travail. « *Un chiffre parfaitement normal trois à quatre mois après la sortie*, affirme encore Jacques Guilluy. *Si en décembre, certains de nos élèves n'ont toujours pas été embauchés, alors, oui, on commencera à s'inquiéter. Et ce n'est guère avant l'année prochaine que l'on mesurera réellement la récession, si elle doit se confirmer : en juin, lors de la sortie de la promotion 2002.* »

Certes, mais les signaux d'alarme sont de plus en plus nombreux. Si les étudiants qui ont entrepris leur recherche de travail en mai et juin derniers ont trouvé un poste sans difficulté, ceux qui ont repoussé leurs démarches en septembre, après les vacances, en se disant que les entreprises les attendraient, peinent davantage. Les nouvelles que leurs camarades déjà recrutés leur donnent du front sont plutôt sombres. Yann Lepage, en année d'apprentissage chez IBM, constate, lui, « *l'arrêt des recrutements* » : « *On table sur une période de stagnation d'un an maximum.* » Alexandre de Thoisien, diplômé 2001, vient de signer le matin même un contrat de travail en tant qu'ingénieur commercial chez Absys, un distributeur de logiciels : « *Je suis soulagé d'avoir trouvé ! D'autant qu'un gel des embauches est maintenant devenu tout à fait*





POUR FAIRE FACE À L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL, LA DIRECTION S'APPRÊTE À MODIFIER SON SYSTÈME D'OPTIONS EN TROISIÈME ANNÉE.

● ● ● possible... » Certains secteurs, comme la communication et le conseil, ne recrutent guère, concède Jacques Guilluy : « Accenture nous avait promis mille et une embauches, et finalement il n'en est presque rien. Cap Gemini Ernst & Young vient également d'annoncer une diminution de son activité. »

Il est vrai que Jacques Guilluy a déjà vécu une période semblable. Responsable depuis 1992 du service Entreprises et carrières de l'ESC, son rôle consistait déjà à orienter les jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi à la sortie de l'école, à gérer leur avenir immédiat avant de passer le relais au bout de trois ans à l'association des diplômés. Son service avait été renforcé en 1993, alors que les retombées de la crise de 1991 touchaient encore l'établissement, qui peinait à placer ses élèves. « Ah ! cette crise, une claque en pleine figure !, se souvient douloureusement Philippe Evrard, responsable pédagogique de l'école. Pour la première fois, nous avons compris ce que signifiait le mot chômage. C'est pour que cette situation ne se reproduise plus que nous avons revu le fonctionnement du service, le dotant par exemple d'une base de données relationnelles », collectant les informations sur les stages et les offres d'emplois de toutes les entreprises, afin de disposer d'un instrument de prévision affiné.

Car tout en délivrant un message de sérénité, l'école est bel et bien en train d'adopter une posture défensive. A qui s'inquiète du sort des diplômés qui se destinaient au conseil ou à la communication, Jacques Guilluy rétorque énergiquement : « Eh bien, ils se réorienteront ! Il faut apprendre à s'adapter

« Il faut apprendre à s'adapter au marché et à faire des concessions. Après les années dorées, depuis 1996, nos jeunes étaient devenus très exigeants, quant à leur salaire, leurs centres d'intérêt... »

au marché et à faire des concessions. Après les années dorées que nous avons connues depuis 1996, pendant lesquelles l'offre des employeurs était largement supérieure à la demande (de l'ordre de sept offres d'emplois par diplômé), nos jeunes étaient devenus très exigeants, quant à leurs salaires, leurs centres d'intérêt... Peut-être devront-ils s'assouplir un peu... »

L'alternance et l'« année de césure » sont favorisées

L'ESC mise par ailleurs sur les possibilités qu'offre désormais son cursus. Depuis 1996, les étudiants peuvent suivre leurs études par la voie de l'alternance ou de l'apprentissage – en convention de stage ou en contrat de travail, les élèves passant trois jours par semaine en entreprise –, ou encore effectuer une « année de césure » (immersion d'un an dans une société, entre la deuxième et la troisième année d'études). Cette dernière connaît un succès croissant depuis 1998. « Ces formules limitent le risque de chômage, puisque les entreprises se constituent par ce biais un vivier de stagiaires dont les compétences leur sont connues », rappelle Jacques Guilluy. « Désormais mises en place, beaucoup mieux ancrées dans les habitudes des entreprises et des étudiants, elles concourent à la construction du projet professionnel, insiste Philippe Evrard. Actuellement, nous renforçons simplement ce mouvement qui consiste à "professionnaliser" les étudiants le plus tôt possible. Si nous n'avons pas peur de la crise, c'est que nous l'avons anticipée. »

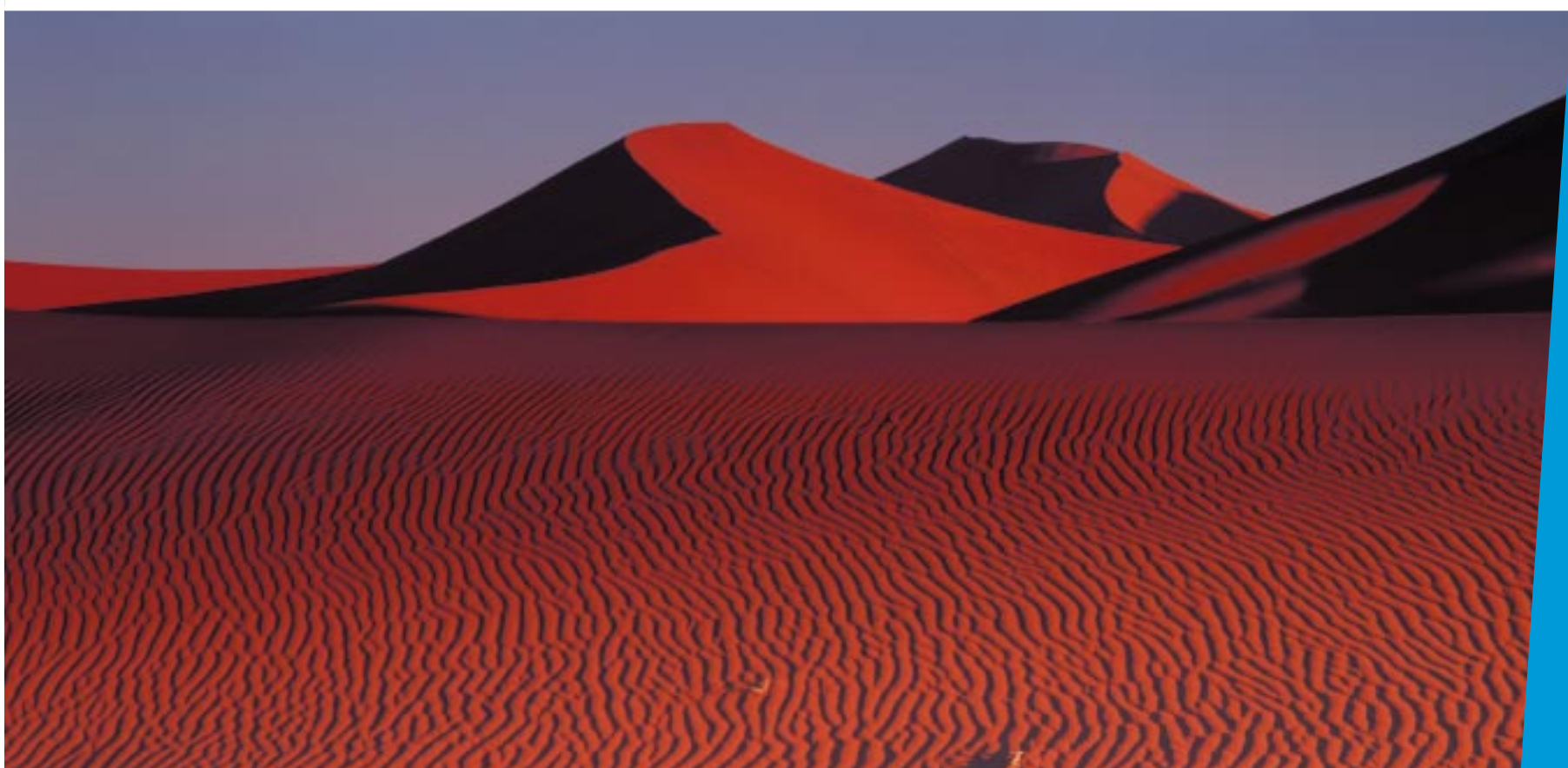
« Nous pouvons réagir très rapidement par rapport à l'évolution du marché du travail

grâce à notre système d'options de troisième année qui démarre en janvier, ajoute Jean-Pierre Debourse. Nous avons ainsi la faculté d'orienter nos élèves vers telle ou telle d'entre elles en fonction du contexte économique. Ainsi, en 1992, avons-nous arrêté l'option communication. Il est vraisemblable que nous serons amenés à le faire à nouveau. De même, si nous avons été la première école à proposer l'option commerce électronique en 1993, nous pouvons également la revoir, compte tenu de la conjoncture. Dans tous les cas, nous sommes prêts en cas de ralentissement. » Va-t-on observer, comme cela avait été le cas lors de la crise de 1991, une tendance au prolongement des études, une fois le cursus en trois ans de l'ESC terminé ? « Franchement non, affirme Jacques Guilluy. En commercial, cela ne sert à rien. En marketing, non plus. Et en gestion, pas davantage. Seuls 10 % de nos élèves poursuivent leurs études après leur diplôme, en finance et fiscalité. »

L'avenir immédiat est incertain, certes. Mais à plus long terme, il y a encore cet atout majeur, qui n'existait pas en 1991, et sur lequel mise l'école : « Nous entrons dans une période de départs en retraite massifs, ceux des cadres de la génération du baby-boom. Récession ou pas, le flot de recrutement de nombre d'entreprises – notamment les banques – ne peut se tarir. 50 % des effectifs vont devoir partir à la retraite dans les dix prochaines années », rappelle David Letombe, directeur des programmes de l'ESC. Mais les diplômés qui se trouvent aujourd'hui en situation délicate sur le marché du travail devront-ils attendre jusque-là ?

Lorraine Rossignol

On savait industrialiser la production des voitures.



Mais qui pouvait imaginer que cela aiderait les nomades à ne plus craindre le désert ?

Management de l'innovation - Stratégie de l'innovation - Innovation produit et process - R&D managériale

Ne se fixer aucune barrière et trouver la réponse là où d'autres ne seraient jamais allés la chercher, tel est notre credo. Avec une réelle maîtrise transversale des technologies de pointe, 100 filiales organisées en réseau et les expertises pointues de ses 12 000 consultants, Altran est au cœur des plus grandes innovations technologiques.

Pour permettre aux pays en voie de développement d'être autonomes en eau potable, les consultants Altran ont monté un projet de station de désalinisation des eaux saumâtres ou marines, à la fois maniable et modulaire. Pour cela, ils ont mis leurs compétences au service du prototypage et de l'industrialisation d'un nouveau type d'évaporateur : mise au point du pilote et des procédures de démarrage, gestion des sous-traitants, élaboration du plan d'expériences, constitution d'un dossier pour le 5ème PCRD (Programme Cadre de Recherche et Développement de la Commission Européenne), rapprochements avec un industriel pour lancer la fabrication en série.

Véritable aventure humaine lancée en 1982, Altran est aujourd'hui le leader européen du conseil en innovation. Transports terrestres, banque/finance, aéronautique, spatial, télécoms, médias, biotechnologies..., nous aidons nos clients à améliorer leur compétitivité et leurs performances.

Ingénieurs-Consultants, issus d'une grande école ou de formation bac+5, si vous vous sentez proches de cette aventure humaine, écrivez-nous sous la référence LMDE-6152 à Altran, Direction du recrutement, 251 Bd Péreire, 75017 Paris. e-mail : consultant.lmde@altran-group.com

FRANCE
ALLEMAGNE
AUTRICHE
BELGIQUE
BRÉSIL
ESPAGNE
ETATS-UNIS
GRANDE-BRETAGNE
ITALIE
LUXEMBOURG
PAYS-BAS
PORTUGAL
SUÈDE
SUISSE

www.altran-group.com

 **ALTRAN**
les ingénieurs de l'innovation

Un regain d'intérêt pour le secteur public ?

EMPLOI. A la SNCF, les piles de CV

des jeunes diplômés ont brusquement gonflé.

Le mouvement ne fait que commencer

La fonction publique et les entreprises publiques semblent-elles plus séduisantes aux yeux des jeunes diplômés alors que le marché de l'emploi se resserre ? Il est encore un peu tôt pour le dire même si certains frémissements se font sentir. La RATP, qui entre 2001 et 2003 recrutera 130 cadres par an, n'enregistre aucune évolution du nombre de candidatures. EDF ne constate pas non plus de mouvement particulier concernant le nombre de candidats ou les profils. « Nous avons enregistré une hausse des candidatures au mois de septembre, mais cela correspond à une campagne de communication de recrutement, explique-t-on chez EDF. Nous n'avons pas ressenti d'impact particulier. L'entreprise n'est pas devenue une valeur refuge pour des jeunes diplômés soucieux de trouver un poste stable et solide. En tout cas, ce n'est pas sensible. » Résultat, la stratégie de l'entreprise publique en matière de recrutement n'est pas modifiée. Participation à des salons ou publicité restent à l'ordre du jour pour séduire les candidats et pourvoir les 1 000 postes de cadres, en majorité jeunes diplômés, proposés par EDF et GDF en 2001. Côté fonction publique, c'est aussi le calme plat d'autant que les campagnes de recrutement ont généralement lieu au printemps – or, en mars 2001, la situation de l'emploi était encore positive – ou à l'automne, et il est du coup encore un peu tôt pour enregistrer des évolutions. « Au mieux nous le verrions début 2002, dit-on au ministère de la fonction publique. De toute manière, nos

besoins sont tellement énormes, un fonctionnaire sur deux partant à la retraite dans les dix à quinze ans à venir, que cela ne modifiera en rien notre approche. Nous continuerons à faire connaître les métiers de la fonction publique quelle que soit la situation de l'emploi. »

Changement de décor à la SNCF qui recrute environ 650 jeunes cadres par an : les piles de CV envoyés par les jeunes diplômés ont brusquement gonflé. Ainsi, à communication équivalente, le nombre de candidatures pour des postes cadres est passé de 2 274 en septembre 2000 à 3 652 en septembre 2001. La même évolution est constatée pour les mois d'août, de 1 407 en 2000 à 2 579 en 2001, et de juillet, respectivement de 2 172 et 2 834.

Des garanties non négligeables

Le signe d'un regain d'intérêt pour l'entreprise publique au moment où la conjoncture de l'emploi se retourne ? « Difficile de le mesurer réellement, estime Marie-Dominique Bidault, responsable du recrutement des cadres à la SNCF. Il est vrai que nous avons été plus actifs en terme de communication pendant deux ans et qu'il peut y avoir un effet d'inertie. Cela dit la conjoncture nous redevient probablement favorable. La brusque progression du nombre de candidatures nous incite à penser que les jeunes peuvent effectivement se recentrer sur notre entreprise. C'est d'autant plus vrai que ces candidatures sont de qualité. Dans une période de récession, les jeunes cherchent quand même à limiter les risques au plan personnel et une entreprise comme la nôtre peut leur permettre de faire des choses passionnan-



tes tout en présentant des garanties en termes de pérennité. »

Résultat, la stratégie en matière de recrutement pourrait être rapidement revue. « Je me pose la question sur la fin d'année, explique Marie-Dominique Bidault. Si ce flux naturel de candidatures se confirme, je ne suis pas sûre de devoir investir autant que prévu en communication générale à court terme mais bien plutôt sur des postes spécifiques. Notre intérêt pourrait être de redéployer des moyens sur d'autres actions, en particulier sur Internet. »

De même, le service recrutement des cadres de la SNCF s'interroge sur la stratégie à adopter pour 2002. Plutôt qu'une communication de masse, n'aurait-il pas intérêt à mettre en place des actions ciblées sur certaines écoles, certaines formations et certains profils ? La question n'a pas été tranchée, mais l'évolution enregistrée ces dernières semaines en matière de candidatures spontanées suscite des interrogations. De même, l'entreprise songe à se constituer à nouveau un « vivier » pour 2002. « Jusqu'à présent, lorsque des candidats nous intéressaient, nous leur proposons un rendez-vous dans les huit jours, autrement, nous étions sûrs de les perdre, constate Marie-Dominique Bidault. Mais à l'avenir il est possible que nous mettions certaines candidatures en réserve. »

Le nombre de candidatures pour des postes de cadre à la SNCF est passé de 2 274 en septembre 2000 à 3 652 en septembre 2001

Sylvie Mignard

« L'arrogance ne sera plus de mise »

« COMMENT LE RETOURNEMENT ÉCONOMIQUE, AGGRAVÉ PAR LES ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE, A-T-IL MODIFIÉ LA PERCEPTION DES JEUNES DIPLÔMÉS ?

– Nous disposons d'« ambassadeurs » présents dans quatorze campus de grandes écoles et d'universités pour suivre l'évolution des représentations et des sentiments des étudiants. Je suis d'abord surpris de l'hétérogénéité de leur niveau d'information. Beaucoup n'ont pas réalisé l'ampleur du changement intervenu. Ils continuent à vivre dans l'état d'euphorie antérieur, et ce d'autant plus que certains secteurs continuent à recruter pour des raisons démographiques, comme la banque. Un diplômé d'une spécialité commerciale à bac + 2, par exemple, n'a pas du tout la même représentation de ce qui se passe qu'un jeune rentrant d'un stage aux Etats-Unis... Les candidats, qui avaient le choix entre plusieurs propositions d'embauche, vont devoir renoncer à l'arrogance qui était, parfois, la leur. Ils pensaient ne pas avoir besoin d'affirmer une vocation, préférant demeurer généraliste afin d'appréhender toutes les facettes de l'entreprise. Cette époque est révolue.

» En revanche, une tendance lourde demeure : c'est le relativisme vis-à-vis du travail. Le traumatisme de 1991 – lorsqu'un père, un cousin qui avaient tout donné à l'entreprise se trouvaient d'un seul coup mis à la porte – n'a pas été oublié. Dans la situation actuelle, cela se traduit par le fait que les jeunes diplômés n'ont pas de réticence à rechercher la sécurité. Je pense que nous allons assister à une hausse massive des candidatures aux concours administratifs et dans les entreprises publiques, d'autant que les besoins y sont criants. Le réflexe sécuritaire va devenir primordial.

– COMMENT LES ENTREPRISES ONT-ELLES RÉAGI À LA NOUVELLE DONNE ?

– Elles avaient, en fait, levé le pied sur les recrutements depuis mai 2001, ne serait-ce que pour compenser le niveau d'embauches anormalement élevé de l'année 2000. Après le choc du 11 septembre, l'attitude dominante a été l'attentisme. En l'absence de consigne des véritables décideurs, plongés dans la perplexité, recruteurs et communicants ont cru devoir maintenir le discours antérieur. Les acteurs du marché ne disposent pas encore de perspectives stratégiques claires. Aujourd'hui, des secteurs,



• 1988

Thierry Happe, ancien journaliste devenu conseil en communication, fonde l'agence Darjeeling (communication de recrutement et interne).

• 1994

Darjeeling est absorbée par Havas Advertising, dont Thierry Happe prend la présidence du pôle communication-ressources humaines, composé aujourd'hui des agences Euro RSCG Futurs et The Link en France, Riley en Grande-Bretagne.

THIERRY HAPPE. Pour le directeur d'Euro RSCG Futurs, les entreprises doivent communiquer autrement auprès des candidats à l'embauche

comme la banque et le BTP, continuent de recruter ; certaines entreprises profitent même du retrait de leurs plus gros concurrents pour attirer les jeunes diplômés, ce qui explique le lancement prochain de certaines campagnes.

– QUELS MESSAGES LES ENTREPRISES DEVRONT-ELLES DÉSORMAIS FAIRE PASSER AUPRÈS DES CANDIDATS ?

– Il me paraît clair que les campagnes développées ces dernières années autour de l'épanouissement personnel sont aujourd'hui suicidaires. De même, les (rares) tentatives d'utiliser le clin d'œil humoristique pour créer une connivence avec la "cible" ne peuvent plus réellement fonctionner dans un environnement d'incertitude. L'arrogance, la terminologie guerrière, pourtant très en vogue dans la communication de recrutement, ne seront plus de mise. Je pense que nous allons assister à un recentrage sur les messages plus classiques destinés à donner des repères concrets. Les entreprises vont devoir expliquer, plus que jamais, leur business, leurs métiers. Elles devront livrer des images de solidité... à condition que ces messages soient crédibles, bien sûr !

» Mais à cette dimension de stabilité doit s'ajouter celle de la pérennité. Il faut pouvoir indiquer, là encore de façon crédible, que l'on sera encore là longtemps. Inutile aujourd'hui de "faire le coup de l'appartement témoin", pour montrer la vie merveilleuse du salarié dans une équipe qui gagne ; mieux vaut se projeter dans l'avenir et montrer à quel point ce que l'on fait est utile. A cet égard, le concept de "développement durable" est promis à un bel avenir ! Il allie les notions de pérennité, de croissance et d'harmonie, de repères solides dans un monde d'incertitude globale. L'actuelle campagne d'EDF sur "un monde meilleur" est typique de cette tendance. Le problème, c'est que toutes les entreprises ne peuvent pas prétendre incarner ce concept...

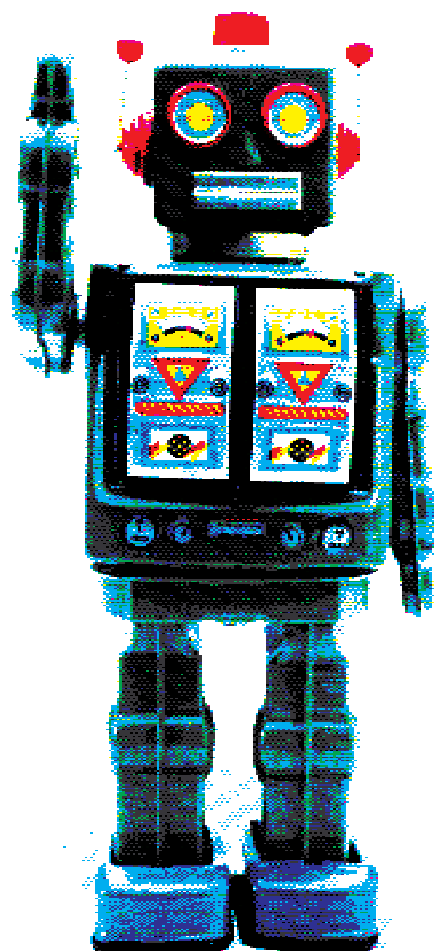
– LA CRISE VA-T-ELLE REDISTRIBUER LES BUDGETS ENTRE LES VECTEURS DE LA COMMUNICATION DE RECRUTEMENT ?

– Je ne constate pas de telles réorientations. Même si le message change, le cocktail Web-petites annonces-approche directe reste toujours le plus efficace. Mais il est certain que le besoin de sécurité va inciter le candidat à vouloir rencontrer physiquement l'entreprise, en savoir plus. Cela dit, ce n'est pas parce que les entreprises préfèrent le Web ou optimisent leurs budgets que les petites annonces s'effondrent : simplement, une entreprise qui licencie évite d'être présente dans la presse, que ce soit sous forme d'annonces... ou d'articles. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

ESSEC

MBA



Admission sur titre

*Un manager qui limite
ses connaissances
est vite dépassé.*

Profil des candidats :

ingénieurs, médecins, pharmaciens,
vétérinaires, architectes, IEP,
titulaires d'une maîtrise
(lettres, droit, sciences, etc.)

Enseignement ouvert à l'apprentissage

Liberté dans le choix des cours

Dépôt des candidatures

24 janvier (session de mars-avril) - 15 juin (session de septembre)

Journées Portes ouvertes

Campus de Cergy-Pontoise : 11 janvier et 3 mai 2002

Renseignements

ast1@essec.fr - tél : 08.25.04.60.00 - www.essec.fr

ESSEC
AGIR EN PIONNIER

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À TITRE ACCRÉDITÉ AACSB INTERNATIONAL
ASSOCIATION LOCALE AFFILIÉE À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES VAL D'OISEVALYNNES

Il n'y a pas de petit record quand on sait se dépasser.

**LA SNCF
SUPPORTER
DE VOTRE
AVENIR**

Magali

- Entrée en 1996 à la SNCF, participe à un projet régional Billettique-Monétique.
- Contrôleur de gestion dans un centre de maintenance des trains en 1997.
- Aujourd'hui, contrôleur de gestion pour l'Île-de-France.
- Envisage de rejoindre le département marketing.

Triathlète.

A moins de 30 ans, vous avez effectué 4 ou 5 années d'études supérieures. Vous êtes jeune diplômé ou avez une première expérience de 2 à 5 ans.

Privée ou professionnelle, la vie, c'est en mouvement que vous la concevez, c'est à la SNCF que vous l'accomplissez ! Quel que soit le premier métier que vous allez occuper, la SNCF vous offre les meilleures conditions pour évoluer rapidement vers des postes à responsabilités ou vers d'autres fonctions selon vos aspirations.

Responsable commercial Fret ou Voyageurs H/F

Afin de développer la rentabilité de votre agence Fret ou de votre unité opérationnelle commerciale, vous animez et motivez votre force de vente et veillez à l'adéquation et à la promotion de votre offre.

Chargé d'études marketing Fret ou Voyageurs H/F

Vous supervisez la réalisation des études de marché interne et externe, afin d'orienter les stratégies commerciales de l'entreprise et de contribuer à l'élaboration de nouveaux produits et services.

Contrôleur de gestion H/F

Vous contribuez au pilotage de l'activité de nos centres de responsabilité et assurez la mise en place des nouveaux outils de contrôle de gestion.

Responsable d'exploitation d'un site ferroviaire H/F

Responsable d'une entité opérationnelle, vous assurez avec votre équipe la circulation des trains en qualité, sur un secteur géographique (sécurité, régularité). Vous pouvez avoir en charge l'équipe commerciale du site.

Ingénieur d'études et conduite de projets H/F

De formation génie civil (ouvrages d'art, ouvrages en terre et hydrauliques, environnement) ou génie électrique (sûreté de fonctionnement, télécoms, développement informatique de systèmes de signalisation), vous assurez pour le compte de différents maîtres d'ouvrages la conduite d'études, d'affaires ou de projets.

Ingénieur de maintenance du matériel roulant H/F

De formation généraliste, électrotechnique ou électronique, vous avez la responsabilité de la maintenance d'un parc de matériel roulant. Vous serez chargé d'études techniques dans un premier temps pour évoluer à court terme vers des postes d'encadrement.

Ingénieur de maintenance infrastructure H/F

De formation électrique ou génie civil, vous êtes responsable de la maintenance, du contrôle et des travaux effectués sur les installations fixes (voies, ouvrages d'art, signalisation, télécommunications) d'un secteur géographique.

Ingénieur informatique H/F

Vous êtes responsable de l'évolution des applications existantes et de la mise en œuvre de nouvelles applications stratégiques pour l'entreprise.

Ingénieur traction H/F

De formation technique (généraliste, génie mécanique, génie électrique...), vous êtes chargé de gérer, d'encadrer et d'animer votre équipe de conducteurs de train pour couvrir les différents besoins de transport de voyageurs et de fret. Garant de la qualité et de la sécurité des prestations fournies, vous optimisez les moyens mis à votre disposition.

Envoyez votre CV, accompagné d'une lettre de motivation en précisant la référence 30LM et le poste choisi, à la SNCF, Service Recrutement des Cadres, 44 rue de Rome, 75008 Paris ou postulez en ligne sur notre site.

www.sncf.com/recrutement

nos 150 métiers

À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN.

SNCF

Les cabinets de recrutement font le gros dos

ACTIVITÉ. Les premiers signes de ralentissement se font sentir. Les consultants juniors pourraient en être les premières victimes

Les professionnels du recrutement ont un cuisant souvenir du début des années 1990 : la crise économique consécutive à la guerre du Golfe avait provoqué une chute vertigineuse de leurs missions, envoyé au tapis plus du tiers des cabinets et forcé la moitié des consultants à changer de métier... « Rien de tel aujourd'hui, se rassure François Humblot, directeur général de Grant Alexander, un cabinet de soixante collaborateurs. *Les fondamentaux du marché sont très bons : les départs à la retraite des baby-boomers ont commencé, alors même que les jeunes sont, eux, moins nombreux qu'à l'époque.* » Autre motif d'espérer selon lui : « *Les entreprises ont trop souffert du déséquilibre de la pyramide des âges que le gel des embauches avait, à l'époque, provoqué.* » Sous-entendu : elles ne devraient donc pas répéter la même erreur...

Et pourtant ! Les premiers signes d'érosion du marché se sont fait sentir, au printemps dernier, avec « *un effondrement de 50 % des offres dans les filières des technologies de l'in-*

Après le 11 septembre, les filiales de groupes américains ont arrêté « de façon instantanée » leurs embauches en France



formation et des télécoms », témoigne Jean-Paul Vermès, vice-président pour la France de TMP Worlwide, un groupe américain de 120 consultants. Sur les autres secteurs, la baisse serait de 10 % à 20 % depuis le début de l'année. L'alerte était également donnée sur les sites de recrutement, avec l'annulation de grosses campagnes par quelques majors de la high-tech américaine, telles Cisco ou Motorola. Les annonces sur les sites emploi n'ont pourtant pas désarmé : elles ont progressé de 48 % de janvier à septembre.

Mais depuis la rentrée, les annulations de recrutements tombent en cascade. Après les attentats du 11 septembre, les filiales de groupes américains ont arrêté « de façon instantanée » tous leurs recrutements en France, même ceux qui étaient en cours,

indique Chantal Baudron, qui dirige un cabinet de 17 personnes. La prise de commandes a chuté de 20 % à 25 % en septembre et octobre, constate-t-elle, tandis que le syndicat du conseil en recrutement Syntec admet « *une petite baisse d'activité, mais rien de dramatique* ». En Grande-Bretagne, le baromètre mensuel des recrutements en contrats à durée indéterminée (CDI) a enregistré en septembre sa chute la plus brutale depuis 1997.

Toutefois, les professionnels font valoir que leurs clients diffèrent leurs embauches, plus qu'ils n'y renoncent totalement. Notamment parce que certains projets de long terme, tels que les grands chantiers informatiques des entreprises, ne peuvent être remis en cause, et continuent à générer





rer du recrutement. Officiellement donc, le moral n'est pas encore au plus bas, même si le seul indicateur palpable, celui des annonces presse, accuse une chute de 40 % par rapport à l'année 2000...

Même s'ils n'affichent pas ouvertement leur inquiétude, les professionnels du recrutement s'apprentent en réalité à faire le gros dos. Comment passer les frimas de la conjoncture alors que l'année 2000 avait battu les records de beau temps (plus 33 % de chiffre d'affaires) et conduit nombre de cabinets à renforcer leurs équipes ? « *Ne nous leurrions pas*, prévient Françoise Dissaux-Dutriaux, qui dirige le cabinet Persona, spécialisé dans le secteur informatique, *il y aura des licenciements au sein de la profession, et particulièrement de juniors.* »

« Le marché est encore suffisamment actif »

En période de vaches maigres, rien ne vaut le carnet d'adresses des vieux routards du métier, capables d'appeler un client par son prénom. Les jeunes consultants que l'on avait formés en binôme avec des seniors seront donc remerciés en priorité si le marché se ralentit sérieusement. « *Les cabinets qui dégraissent le plus sont ceux qui ont pratiqué le "stop and go", recrutant de façon provisoire pour faire face au boom des missions* », avance Jean-François Roquet, directeur associé de François Sanchez Consultants (45 salariés) et vice-président de Syntec Recrutement. « *Nous vivons avec nos légers sureffectifs*, admet Jean-Paul Vermès, *mais nous considérons que le marché est encore suffisamment actif pour contenir la crise.* » Michael Page, le plus gros cabinet en France avec 300 consultants, admet « *tout au plus une dizaine de licenciements* », selon Marc Puyoulet, son vice-président : « *Avec très peu de visibilité sur le marché, nous ajustons nos effectifs en faisant évoluer des consultants vers les secteurs qui restent dynamiques, comme la finance ou la gestion.* »

La prospection de nouveaux clients revient en force dans une profession qui l'avait un peu oubliée. Avec des degrés divers d'agressivité commerciale. Il y a la manière douce : relancer les clients qui ne se sont pas manifestés depuis deux ans, rappeler des candidats recrutés pour prospecter une possible

mission dans la même entreprise. Plusieurs cabinets indiquent ainsi avoir engrangé des missions d'évaluation du dernier cercle des candidats présélectionnés par les entreprises.

D'autres méthodes, plus anglo-saxonnes, refont leur apparition, comme cette publicité de Michael Page promettant à ses clients de ne rémunérer la mission qu'au résultat (le recrutement effectif), y compris les frais des annonces. La démarche a ému le reste de la profession, attachée à l'obligation de moyens et à des honoraires échelonnés par étapes, et pour qui cette approche discrédite le rôle de conseil, la dimension de service de leur métier. « *Il est évident que c'est notre manière de réagir à la crise*, concède Marc Puyoulet, *mais la méthode n'est pas nouvelle ; nous avons essayé en vain de l'introduire en France voici quelques années.* »

L'intégration de services périphériques au recrutement constitue aussi une planche de salut. « *En 1991, nombre de cabinets se sont lancés sur le bilan de compétences et ont ain-*

si réussi à sauver leur activité, rappelle Françoise Dissaux-Dutriaux. *Aujourd'hui, ils vont proposer des missions de mobilité ou d'évaluation interne.* » Ceux qui avaient déjà orienté leur stratégie vers une offre globale couvrant toute la palette du conseil en ressources humaines, comme TMP Worlwide, s'en félicitent. « *Nous pouvons aussi bien faire de l'"outplacement" [du reclassement] que de la communication de recrutement, c'est une offre séduisante pour les clients qui ne veulent pas "saucissonner" leurs besoins* », estime Jean-Paul Vermès.

Est-ce à dire que les regroupements de cabinets vont s'intensifier ? Pas sûr. Si le secteur reste très atomisé en France, avec quelque 1 600 structures, c'est parce qu'elle est composée de personnages farouchement individualistes, « *des artisans du bel ouvrage* », selon l'expression de Jean-François Roquet. C'est aussi cela qui avait déjà permis à quelques-uns, voilà dix ans, de surnager.

Sabine Grandadam

Fenêtre sur

Les sites emploi en quête de rentabilité

Il y en avait 800 en 2000. Depuis, plusieurs dizaines ont disparu. Après l'éclatement de la bulle Internet, les sites emploi ont particulièrement souffert, suscitant une série de regroupements, tel le rachat par Monster (groupe TMPWorldwide) de nombreux concurrents, comme Jobline en France. Pour Patrick Pedersen, patron de Jobpilot et président de l'Appel, le jeune syndicat du secteur, les stratégies des sites face à la crise se résument à deux options. La première consiste à devenir des cabinets de recrutement en ligne, qui présélectionnent et rencontrent des candidats, comme l'avait tenté le site Newmonday qui vient de disparaître, ou encore Jobline, avant d'être absorbé par Monster. Trop cher à mettre en œuvre et commercialement risqué, estime Patrick Pedersen, car les cabinets de recrutement traditionnels, clients des sites, pourraient en prendre ombrage. De fait, Monster a réorienté les consultants de Jobline vers les départements recrutement du groupe. En sa qualité de « *division interactive* » de TMPWorldwide, Monster est évidemment source d'activités de conseil, mais, précise Mats Cardener, directeur de

Monster, « *on ne se décrète pas professionnel du recrutement* ». La seconde voie, déjà choisie par apr-job.com (ex-Jobscout24) ou Jobpilot, entend générer des revenus par une offre de service de gestion automatisée des candidatures. Des logiciels appelés ASP (application service provider) permettent aux entreprises, qui en louent la technologie aux sites emploi, d'automatiser les processus préliminaires au recrutement. Mais le secret de la longévité des sites emploi repose aussi sur une gestion maîtrisée des développements et une masse salariale contenue. Avec seulement 35 personnes, Cadres-online (groupe Vivendi Universal Publishing), qui vient de refondre son site, peut proposer quantité d'enrichissements de son contenu sans même les facturer... parce qu'il dispose de synergies commerciales avec 24 publications du groupe présidé par Jean-Marie Messier, qui intègrent l'offre Web à celle des annonces presse. L'équipe déjà ultra légère de Jobpilot, 68 personnes en janvier, a été réduite à 52. Les sites Web de l'emploi n'ont pas fini de chercher leur équilibre économique.

S. G.

Air France « suspend » ses embauches

Suspension des embauches à titre conservatoire. » La décision a été prise le 18 septembre et rappelée lors du comité central d'entreprise extraordinaire d'Air France du 28 septembre. Une mesure parmi d'autres « pour préserver les équilibres économiques et financiers de l'entreprise » à l'heure où, après les attentats du 11 septembre, le secteur aérien apparaît sinistré : les réductions d'effectifs opérées par les compagnies dans le monde se comptent par dizaines de milliers.

Il n'aura donc fallu qu'une semaine pour voir Air France adapter sa stratégie à la conjoncture. Alors que la compagnie aérienne avait recruté 3 500 personnes en 2000-2001 et prévoyait l'embauche d'environ 250 cadres par an, essentiellement de jeunes diplômés, tout est désormais suspendu à la reprise de l'activité. Une partie des ex-salariés d'AOM-Air Liberté en ont fait l'amère expérience. « Sur les 671 d'entre eux qui avaient reçu un avis favorable, 200 avaient effectivement signé un contrat avant les événements, souligne Christian Magne, membre de l'équipe dirigeante de la CFDT d'Air France. Par ailleurs, ceux qui avaient reçu une convocation pour un stage seront intégrés. Les autres verront leur embauche éventuelle reportée à une perspective beaucoup plus lointaine. »

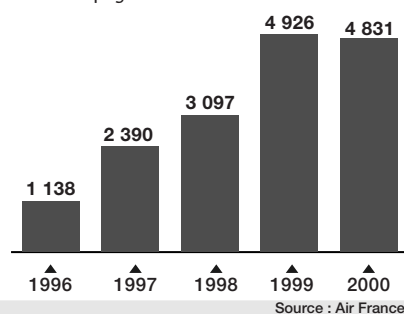
La règle est simple. Les postulants qui avaient un contrat écrit en poche rejoindront la compagnie, ce qui est le cas de 183 des 300 cadres qu'Air France pensait embaucher entre avril 2001 et mars 2002. Les autres devront attendre. Six mois ? Un an ? Plus ? Personne ne sait. « Nous estimons que cela

pourrait durer entre douze et dix-huit mois », précise Christine Briche, directrice des ressources humaines du personnel au sol d'Air France. Emmanuel Jahan, secrétaire général de la CFE-CGC d'Air France, ne se montre guère plus optimiste. « Sauf nouveaux événements graves, les embauches qui s'inscrivent dans le moyen terme, notamment celles de jeunes diplômés, devraient reprendre d'ici un an au plus tard, sinon on s'exposerait à un vieillissement de la population, explique-t-il. Et ce d'autant que nous demandons des négociations sur les préretraites progressives. »

Maintenir le contact avec les jeunes

Mais quelle que soit la durée de cette suspension des embauches, Air France cherche désormais à adapter ses relations avec les jeunes diplômés afin d'être prête à les recruter de nouveau le jour où elle souhaitera le faire. « Dans le secteur aérien, lorsque l'activité redémarre, elle redémarre très vite, explique Christine Briche. A ce moment-là, nous devons être capables de remobiliser immédiatement les effectifs dont nous aurons besoin. » Air

▼ Changement de cap Évolution annuelle des embauches de la compagnie aérienne



ENTREPRISES. Malgré les difficultés, les services de recrutement continuent d'engranger les CV, pour être prêts quand l'embellie reviendra

France cherche ainsi à maintenir le contact avec les jeunes diplômés au travers de différents canaux : site Internet pour faire connaître les métiers spécifiques au transport aérien, participation à des salons et forums, partenariat avec certaines grandes écoles ou encore communication sur la marque Air France.

Rien n'avertit du gel des embauches sur la page d'accueil du site de recrutement de la compagnie. Dès que l'on clique sur la rubrique « Cadres-Jeunes diplômés », les postes proposés continuent à s'afficher, mais le texte en exergue ne laisse aucun doute : « Les événements actuels nous amènent à suspendre temporairement nos embauches. Les candidatures que vous nous adressez seront bien traitées par nos services mais elles ne seront exploitées qu'à la reprise de nos recrutements... » Faute d'embaucher, le transporteur a bien l'intention de se constituer un vivier à partir des 21 000 candidatures de jeunes diplômés reçues chaque année. « Nous répondrons à tous les postulants et, pour les profils qui nous intéressent, nous maintiendrons un contact avec eux afin de leur donner des informations sur l'évolution de l'entreprise et pouvoir leur proposer de nous rejoindre le moment venu », relève Christine Briche.

Sur les soixante personnes que comptait le service de recrutement, un noyau dur sera donc conservé afin de maintenir le contact avec les postulants, les autres rejoignant d'autres entités, service mobilité ou directions des ressources humaines plus opérationnelles, par exemple. Toujours dans cette optique de « vivier », Air France continuera à proposer quelque 200 stages longs par an aux jeunes diplômés ainsi que des postes dans le cadre du volontariat international en entreprise.

Sylvie Mignard

Faute de pouvoir recruter, la compagnie se constitue un « vivier » à partir des 21 000 candidatures de jeunes diplômés reçues chaque année

Votre futur job exigera de vous une maîtrise de l'ordinateur.

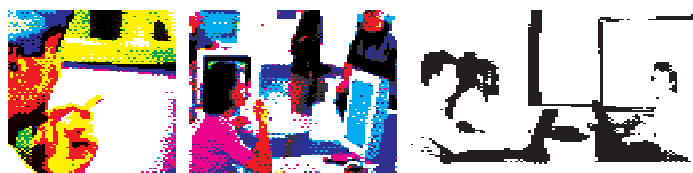
Alors, prouvez-le !

Passez le :

Passeport de Compétences Informatique Européen



- *Le PCIE est le standard International de certification des compétences de base en bureautique*
- *1 500 000 utilisateurs dans 50 pays !*
- *L'assurance de votre efficacité pour l'employeur*
- *La référence des Professionnels*



Valorisez-vous !

Il suffit de vous inscrire dans un des 200 centres de tests habilités PCIE

infos sur www.pcie.tm.fr

Euro-Aptitudes, Ophira 2 - Place Bermond - 06560 Sophia Antipolis - Tél 04 93 00 18 00 - euroapt@lal-up.com

Les galères des diplômés maghrébins depuis le 11 septembre

DISCRIMINATION. Les attentats et la crise ont rendu encore plus difficile l'accès au marché du travail pour les jeunes immigrés



Dans cette université de la banlieue parisienne, sur les soixante-quinze étudiants qui ont décroché leur DUT, tous ont, après la soutenance de leur mémoire en octobre, obtenu un emploi, en général dans l'entreprise où ils avaient fait leur stage. Tous sauf huit jeunes. Leur point commun : ils sont maghrébins. « Habituellement, quand une société ne peut pas le garder après le stage, elle en informe le jeune. Mais à ces diplômés maghrébins, pourtant bien notés, rien n'a été dit », déplore Warda, l'une de leurs enseignantes. Cette différence d'attitude lui laisse penser que les employeurs appliquent une discrimination raciale plus marquée depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, comme si en tout jeune diplômé maghrébin sommeillait un terroriste potentiel.

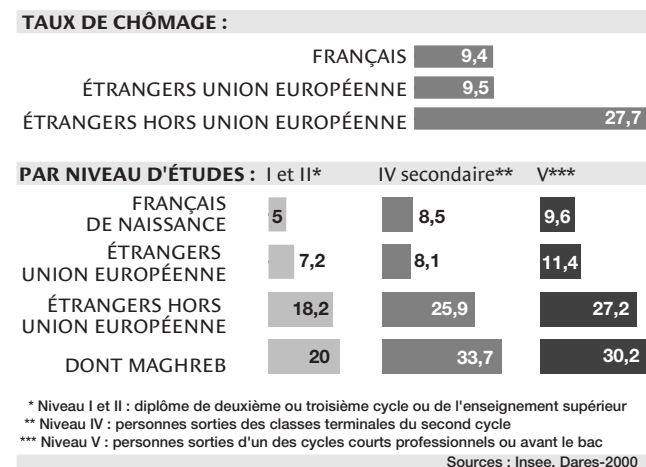


●●●
Abdellah, de nationalité marocaine, en France depuis treize ans, penche aussi pour cette thèse quand il cherche à comprendre les raisons de sa situation désastreuse. Au chômage depuis 1998, ce jeune docteur en chimie qui a une bonne expérience dans le marketing ne percevra bientôt plus que 47 francs par jour d'allocation spécifique de solidarité, les indemnités Assedic dont il disposait depuis son licenciement étant épuisées. Son moral ne cesse de flancher, car il a le sentiment de subir un traitement particulier depuis les attentats. « *Je suis inscrit dans un cercle de recherche d'emploi de l'ANPE, qui réunit environ dix personnes. Chacun a deux ou trois entretiens d'embauche par semaine. Moi, je n'ai rien du tout. Et je suis le seul d'origine maghrébine.* »

Les recruteurs restent silencieux. « *Avant, ils répondaient à mes courriers, même pour m'annoncer un refus, ce qui me permettait de leur téléphoner pour en connaître la raison. Mais depuis les attentats, je n'ai reçu aucun courrier.* » Pas moyen non plus d'avoir un responsable au téléphone. « *J'ai écrit à un groupe d'assurances voici un mois et demi. J'ai téléphoné, depuis, deux ou trois fois par semaine, en laissant à chaque fois mon nom à la secrétaire, qui répondait systématiquement qu'on me rappellerait. Je n'ai toujours aucune nouvelle.* »

Son interprétation est sans nuances. « *Les auteurs des attentats étaient des personnes bien perçues dans la société américaine, avaient un certain niveau professionnel.*

▼ Les étrangers hors UE sont nettement défavorisés en pourcentage



Une nouvelle arme pour les victimes

Malgré un arsenal législatif étoffé – code du travail et code pénal, qui prévoit des sanctions – les procédures judiciaires restent rares en matière de discrimination. La difficulté à établir la preuve en est la principale raison. Il fallait donc renforcer le dispositif, tout en tenant compte de divers textes européens : l'article 13 du traité d'Amsterdam ainsi que plusieurs directives relatives aux discriminations fondées sur le sexe (1997), le principe d'égalité entre les personnes sans distinction de race ou d'origine (2000) et l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail (2000).

La loi contre les discriminations dans le monde du travail, qui a été adoptée mardi 6 novembre 2001, devrait réunir ces avancées. Ainsi, le salarié n'aura plus à apporter la preuve de la discrimination dont il s'estime victime, mais simplement des éléments laissant supposer son existence. L'employeur mis en cause devra alors prouver que ses décisions ont été fondées sur des réalités objectives.

Moi, avec mon diplôme, mon expérience, je suis aussi amené à occuper un certain niveau hiérarchique. Et je comprends que ces postes-là ne sont plus disponibles pour les personnes issues de l'immigration. Elles ne doivent plus être dans le secret des dieux. Il faut qu'elles se contentent d'être vigile ou maître-chien. » Ou peut-être salarié dans une entreprise de nettoyage, a-t-il imaginé. Il s'est donc présenté à un tel poste, mais il a été refusé. Trop diplômé, lui a-t-on répondu. Cette situation l'« anéantit complètement : j'ai toujours refusé l'idée qu'il pouvait y avoir de la discrimination à l'embauche. Si on a les compétences, un vrai chef d'entreprise ne va pas s'arrêter au nom qu'on porte. Mais là, je ne sais plus quoi faire. Peut-être que ce pays ne veut plus de moi ». Il s'est donné jusqu'à la fin de l'année 2001 avant de décider d'un éventuel retour au pays, où, pourtant, la situation des diplômés est catastrophique. « *Je ne peux pas rester ici à vivre avec des miettes.* »

Pourtant, certaines personnes refusent d'entrer dans ce raisonnement. « *Je ne pense pas que les attentats aient changé quelque chose, avance Mohamed, diplômé de Sciences-Po. Les difficultés restent identiques. Penser que c'est à cause des attentats que l'on ne trouve pas de travail est dangereux. Ce qu'il faut prendre en compte, c'est le ralentissement économique, la crise* », qui réduit les embauches. Chez Maghreb Res-

sources humaines, dont l'une des activités est le conseil en recrutement sur le marché de l'emploi en France et dans les pays d'origine et qui a formé un club de jeunes diplômés, on « *redoutait, au lendemain des attentats, que ces événements accentuent les discriminations à leur égard* », comme l'explique Mohamed Elouahdoudi, son directeur. Aussi le cabinet a-t-il organisé deux rencontres avec ce public pour discuter de cette question et plus généralement de ce qu'ils ressentent depuis le 11 septembre. « *Les jeunes diplômés ont trouvé du travail depuis cette date. Mais il y a un climat général d'annulation de promesses d'embauche, qui ne concerne pas seulement les Maghrébins.* »

« Les premiers à subir les conséquences de la crise »

Faouzi, directeur d'un département de deux cents personnes dans une société de services informatiques et d'ingénierie (SSII), apporte cependant une nuance. Certes, la crise actuelle ralentit le rythme général des embauches. Mais, « *comme dans chaque crise, les premiers à en subir les conséquences sont les personnes d'origine étrangère, auxquelles on préfère toujours un Européen* ». A plusieurs reprises, il a eu un bon CV d'un diplômé maghrébin entre les mains, il l'a fait circuler auprès des recruteurs de son département, qui le refu-



saient. « Je sais que l'origine du candidat joue dans la tête des recruteurs de ma société, surtout en informatique où l'on accède au cœur du système. Ils se demandent ce que le client va penser. S'il ne va pas estimer qu'il prend un risque et lui dire : vous n'avez pas quelqu'un d'autre ? »

Ce ne serait donc pas forcément les attentats qui seraient la cause de cette mise à l'écart, mais la crise économique actuelle combinée à la discrimination raciale « ordinaire » qui sévit en France depuis longtemps. Ahmed, qui dirige une SSII, raconte que ses clients lui indiquent souvent qu'ils ne travaillent qu'avec des sociétés « référencées », un code qui signifie qu'ils désirent ne recourir qu'à des informaticiens européens. Pour lui, ce phénomène « ne s'est pas accentué depuis le 11 septembre ». Faouzi estime cependant que « les attentats ont peut-être contribué à accroître la

Ils disent ne travailler qu'avec des sociétés « référencées », c'est-à-dire qu'ils désirent ne recourir qu'à des informaticiens européens

méfiance envers les jeunes diplômés maghrébins ».

Dans les entreprises, les diplômés maghrébins sont souvent interpellés par leurs collègues. « Il y a des injonctions pour prendre position » par rapport aux attentats et au conflit actuel, observe Mohamed Elouahdoudi, de MRH : « Pour nous, il faut adopter une position nette : condamner les actes terroristes et prendre du recul par rapport aux ripostes américaines et des autres pays. Mais il n'y a pas eu de remarques malveillantes envers les diplômés maghrébins. »

Des réflexions et des blagues d'un goût douteux

Certaines réflexions ou blagues paraissent toutefois d'un goût douteux. Lila, vingt-cinq ans, titulaire d'une maîtrise en communication marketing, en poste depuis un an, n'a pas beaucoup apprécié quand ses collègues lui ont lancé : « Tu peux deman-

der à Ben Laden de ne pas faire exploser notre site ? » Ou bien quand ils lui ont demandé si elle « cautionnait » ces actes. « Mais pourquoi les gens pensent-ils qu'on pourrait se reconnaître dans Ben Laden ? Est-ce qu'on posait ce genre de question à l'époque de Hitler ? Mon origine n'avait jusque-là jamais suscité de questions. » Lila s'en sort par le mépris, en leur répondant que leur « question est ridicule. Et je les laisse cogiter. Se justifier serait faire leur jeu, descendre plus bas qu'eux ». Depuis ces épisodes, ses relations n'ont pas changé avec ses collègues, mais son « regard a été modifié. Finalement, ils ne sont pas si intelligents que cela », remarque la jeune fille.

D'autres, à l'inverse, saisissent l'occasion pour faire acte de pédagogie. Administrateur des ventes dans une société américaine d'informatique, Khaled, d'origine algérienne, s'est vu demander s'il allait y avoir « la guerre sainte ». « Le ton n'était pas agressif. Cela montrait un besoin d'explication de la part de mes collègues et j'ai remis les pendules à l'heure, en disant que Ben Laden ne représente pas la communauté musulmane. Que nous sommes à des années-lumière de lui. » Dès qu'il en a la possibilité, il donne des explications, comme s'il avait lui aussi besoin de parler. « Cela fait avancer les choses. »

D'origine marocaine et mariée à un Français, Sabah, formatrice en relation clients, reçoit, elle aussi, une pluie de questions de la part des salariés qu'elle suit en stage. « Depuis les attentats, quand je me présente, je suis obligée de commenter la raison de mon nom de famille franco-marocain et je perçois alors, dans le regard des stagiaires, plein d'interrogations. On me demande ma position sur les attentats. J'explique que l'islam n'a rien à voir avec cela, que le Coran ne dit pas de tuer des gens. » Pour elle, ces questions ne sont pas aberrantes dans le contexte actuel. « Je les reçois comme des interrogations par rapport à une culture différente et j'y réponds avec le plus grand plaisir. Je n'ai jamais autant parlé de l'islam, du Coran, qu'en ce moment. » Pour elle, ces débats constituent aussi un appui pour sa formation à la relation clients, où il faut travailler les notions d'« empathie, d'ouverture et de tolérance ».

Fenêtre sur

Des entreprises de sécurité montrées du doigt

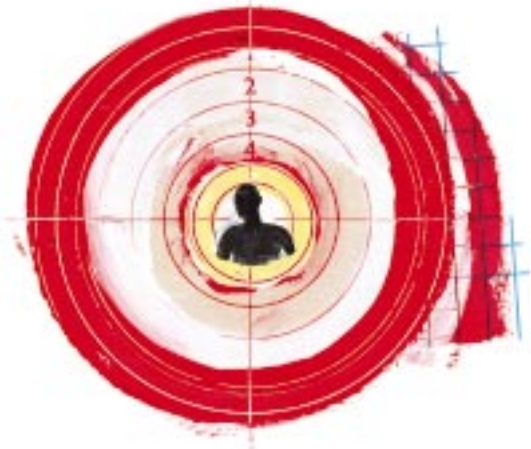
Souvent ils n'ont pas eu d'autre choix que d'accepter des postes dans les secteurs peu valorisants de la prévention sécurité. Mais depuis les attentats aux Etats-Unis, les travailleurs maghrébins ne semblent plus y être bienvenus. « Au cours des premiers jours qui ont suivi les attentats, des prestataires de services ont pris des dispositions consistant à changer les horaires de travail des salariés maghrébins pour les passer en service de nuit ou à les déplacer dans des sites isolés afin qu'ils ne soient plus en contact avec le public », déplore Jacques Mairé, secrétaire général adjoint de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA). Ces sous-traitants assurent que ces mesures leur sont imposées par les clients, au prétexte d'éviter les incidents avec le public ou les collègues. Une traduction de l'amalgame qui est fait entre musulmans et terroristes. L'UNSA a écrit à Lionel Jospin pour le tenir informé de ces faits, dont certains surviennent dans l'administration. « Au ministère de l'équipement, par exemple, reprend le syndicaliste, nos délégués ont témoigné que des

travailleurs maghrébins de la sécurité ont été déplacés. » Une information qui « surprend » beaucoup au cabinet de Jean-Claude Gayssot. « Aucune instruction dans ce sens n'a bien sûr été donnée, explique-t-on. S'il y avait effectivement des exemples, ce serait tout à fait regrettable... » Forcément, les intéressés vivent mal ces situations, surtout les jeunes qui « ressentent une forme d'humiliation », estime Jacques Mairé, mais ils ne réagissent pas « car il faut garder son emploi », observe-t-il. Quant aux syndicats, « ils ne semblent pas s'être mobilisés ». Pourtant, une action syndicale commune lui paraît nécessaire pour lutter contre ces pratiques racistes « qui ne peuvent avoir lieu que si elles se font discrètement ». Pour Jacques Mairé, il ne faut pas « céder lâchement à ces réflexes imbéciles. Sinon, nous risquons de nous fabriquer un ennemi intérieur, ce qui serait la pire des choses. Nous devons continuer à vivre normalement, en laissant les travailleurs maghrébins aux postes pour lesquels on avait estimé qu'ils avaient les compétences ».

F. A.

Francine Aizicovici

Des enquêtes « discrètes » pour les CV d'EADS



Un employé sur cinq du groupe European Aeronautic Defense and Space Company (EADS), le constructeur de l'Airbus, mais aussi de l'avion de combat européen Eurofighter, travaille pour les armées. Quand ils ne sont pas rangés dans des coffres-forts, des documents classés « secret défense » circulent tous les jours dans quelques-unes de la quarantaine de filiales du groupe en France. En matière de sécurité, ce qui, depuis les attentats du 11 septembre, fait exception ailleurs n'est ici que la norme. Tout juste Jean-Marc Thomas, directeur technique et industriel, reconnaît-il que « le 11 septembre a été l'occasion de redonner un coup de main : on peut parler d'hypersensibilisation ». A la direction générale, le plan Vigipirate a été renforcé. Ici, « toutes les femmes de ménage portent un badge, et les bâtiments sont soumis à des règles spécifiques de circulation des personnes ». Mais « les mesures déjà mises en place en temps normal nous semblent suffisantes », affirme Frédéric Agenet, directeur du développement des ressources humaines. Les mesures de contrôle à l'embauche n'ont donc pas été renforcées... parce que la procédure courante est déjà jugée suffisamment précautionneuse. Le parcours de recrute-

La
procédure
début
e par
une série
d'entretiens,
avec la
hiérarchie,
les
ressources
humaines,
des techni-
ciens,
parfois
jusqu'à sept
ou huit...

SÉCURITÉ. Plusieurs mois sont nécessaires pour recruter les futurs salariés du groupe aéronautique européen

ment des futurs collaborateurs d'EADS, qu'il s'agisse de jeunes diplômés, des intérimaires ou des prestataires de services, dure plusieurs mois, tant le processus est « lourd ». « Premier point, les embauches sont planifiées longtemps à l'avance : nous ne sommes jamais confrontés à des variations d'effectifs précipitées ou à de brusques besoins de recrutement, comme ce peut être le cas de certaines sociétés d'informatique », assure Jean-Yves Mathonnet, responsable de la coordination du recrutement en France et en Europe. Quant au parcours du candidat, « il commence par de multiples rendez-vous intermédiaires, dits d'expérience – en fait des stages de plus ou moins longue durée. Cela permet de faire mutuellement connaissance avant même que ne commencent les procédures d'embauche proprement dites », explique Jean-Marc Thomas. Celles-ci consistent d'abord en une série d'entretiens (avec la hiérarchie, les responsables des ressources humaines, des techniciens), parfois jusqu'à sept ou huit. L'un d'entre eux, approfondi, porte sur les positions et la philosophie du prétendant concernant la défense, « car certains se trompent : ils perçoivent l'aéronautique comme un lieu de liberté, ils viennent avant tout pour le rêve. Or, il faut aussi accepter un certain environnement, certaines contraintes ». Usant de ce « filtre obligatoire » et croisant ces « différents éclairages », le processus permet d'obtenir « un taux d'erreur très faible ». Jean-Marc Thomas ajoute qu'il faut « que le candidat fasse lui-même preuve de clarté et de transparence, afin d'éviter les incompréhensions mutuelles ».

A l'issue de ce parcours, le dossier du candidat est soumis, lorsqu'il s'agit de « postes sensibles », à l'investigation des « services officiels », comme on dit pudiquement, c'est-à-dire à la direction du personnel militaire de l'armée de terre (DPMAT). « C'est une procédure tout à fait légale étant donné les activités d'EADS touchant à la défense et à la haute technologie », insiste Jean-Yves Mathonnet. Par le biais de « discrètes » enquêtes de proximité, de voisinage, la DPMAT procède notamment à la vérification des données présentée dans le CV et par un questionnaire portant sur les voyages, les fréquentations... « même si l'on sait bien, rappelle Frédéric Agenet, que les responsables des attentats du 11 septembre présentaient des CV parfaitement dans les normes ! On ne peut pas se prémunir de tout dans la vie, et l'expérience montre d'ailleurs que les méchants espions n'ont pas des caractéristiques faciles à reconnaître... ». Et si un « veto » de la DPMAT tombe, l'embauche est suspendue, « sans recours et sans explications ».

Au final, le premier effet du 11 septembre pour EADS a justement été de donner un coup d'arrêt... aux recrutements. Le groupe est même en pleine procédure de plan social, des suppressions d'emplois sont annoncées, notamment dans les filiales de la région parisienne. Les embauches se poursuivent toutefois dans deux secteurs bien ciblés : le programme de l'Airbus 380 et... la sécurité !

Lorraine Rossignol

Jeunes diplômés

**NOUS
N'IMAGINONS PAS
L'AVENIR SANS
VOUS**

www.credit-agricole.fr

mediasystem - Photo : Denis Darzaq



Pragmatique et imaginaire : c'est bien d'un état d'esprit différent dont on parle. D'une attitude qui a fait du Crédit Agricole, avec une présence dans 60 pays, l'une des premières banques mondiales. D'une capacité d'adaptation qui lui confère la même performance auprès des particuliers, des acteurs de la vie économique locale, des grandes clientèles internationales, dans les activités de marché, la gestion d'actifs ou le crédit à la consommation. Aujourd'hui, alors que naissent de nouveaux défis et de nouveaux territoires à investir, la diversité de nos métiers, leur haut niveau d'exigence et de technicité vous permettent de vivre cette différence au quotidien. Imaginez l'avenir avec nous en vous impliquant sur de grands projets qui donnent des ailes. CNCA, Emploi/Carrières, 83 boulevard Pasteur, 75015 Paris.



Les technologies au cœur du groupe Caisse des dépôts

Informatique CDC est le **partenaire et le prestataire interne de technologies et services informatiques du groupe Caisse des dépôts** : la Caisse des dépôts, CDC Ixis, et CNP assurances.

Nous mettons en œuvre, avec professionnalisme, innovation et sécurité, les technologies les plus efficaces dans le monde de la banque, de la finance, de l'assurance, de la retraite et des marchés.

Notre volonté : **permettre à nos ingénieurs et techniciens de progresser dans leurs métiers** grâce à notre politique de formation, de mobilité et de promotion.

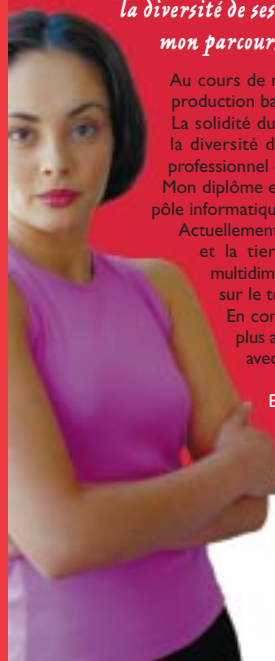
Notre ambition : assurer la réussite de nos clients, la satisfaction personnelle et professionnelle de nos collaborateurs ainsi que le développement de notre entreprise.

UN ENVIRONNEMENT D'ENVERGURE :

- Filiale de la Caisse des dépôts
- 1 400 ingénieurs et techniciens
- 90 % de cadres
- 34 000 salariés dans le Groupe
- Paris, Arcueil, Angers, Bordeaux
- Investissement formation : 3.8 millions d'euros
- 410 millions d'euros (2,7 milliards de francs) de budget géré

Zoom sur le témoignage d'Audrey M., 26 ans, Ingénieur d'études

La solidité du groupe Caisse des dépôts, la synergie entre les différentes équipes, la diversité de ses métiers et ses perspectives d'évolution m'ont incitée à poursuivre mon parcours professionnel dans l'entreprise.



Au cours de mes études d'ingénieur, j'ai effectué un stage de 3 mois au sein d'Informatique CDC pour la production bancaire.

La solidité du groupe (12,8 milliards d'euros de fonds propres), la synergie entre les différentes équipes, la diversité de ses métiers et ses perspectives d'évolution m'ont incitée à poursuivre mon parcours professionnel dans l'entreprise.

Mon diplôme en poche, j'ai été recrutée comme ingénieur d'études. J'ai alors participé à la mise en place du pôle informatique décisionnelle, pour les services comptabilité, ressources humaines, contrôle de gestion.

Actuellement adjointe au responsable du pôle, mes missions couvrent le conseil, le développement au forfait et la tierce maintenance applicative d'applications décisionnelles (entrepôt de données, bases multidimensionnelles...). C'est un métier qui conjugue des connaissances à la fois théoriques et pratiques sur le terrain !

En conclusion, Informatique CDC offre une réelle opportunité de travailler sur les technologies les plus avancées, de participer à des formations techniques et managériales, et d'être en parfaite osmose avec son équipe !

En un mot, de se réaliser !

Consultez l'ensemble de nos offres d'emplois, stages et apprentissage sur :

www.icdc.caissedesdepots.fr

Adressez votre candidature à :

Informatique CDC, DRH Recrutement
4, rue Berthollet - 94114 Arcueil Cedex.
E-mail : job-icdc@caissedesdepots.fr



Informatique CDC

GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

GUYARD T&P

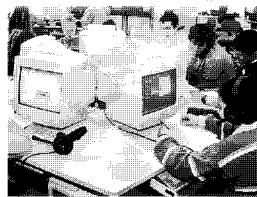
>> UNIVERSITE DE POITIERS

>> LA DIVERSITÉ DES FILIÈRES

Plus de 270 diplômes nationaux (DEUG, DUT, Licences, Maîtrises, DESS, ...) dont 40% de diplômes professionnels

Toutes les disciplines :

- Unités de Formation et de Recherche
- Droit et sciences sociales
- Sciences économiques
- Sciences fondamentales et appliquées
- Lettres et langues
- Sciences humaines et arts
- Sciences du sport
- Médecine et pharmacie
- Ecole Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers
- Instituts
- IUT
- IAE
- ICOMTEC
- IPAG
- IRIAF



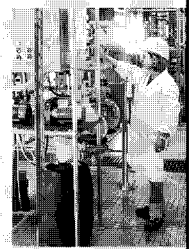
>> LA QUALITÉ DE LA FORMATION

- plus de 1300 enseignants
- des enseignements en groupes restreints, des tutorats, des préparations à l'insertion professionnelle,...



>> LA FORCE DE LA RECHERCHE

Les formations bénéficient de la dynamique de 43 laboratoires de recherche de toutes disciplines



>> LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Plus de 200 universités partenaires dans le monde entier

>> UN ENVIRONNEMENT PRIVILÉGIÉ

Au cœur du Poitou-Charentes à Poitiers, ville universitaire avec 25% d'étudiants



Poirier, Sébastien LVAI et Alain MONTAUDIER

De nouveaux troisièmes cycles plus « tendance »



La crise qui commence à frapper le marché de l'emploi des jeunes diplômés ne fait pas que des malheureux. Les responsables des programmes de troisième cycle gardent le sourire. « *L'inscription en MBA est contracyclique* », explique l'un d'entre eux, en poste dans une grande école de commerce européenne. Si l'on se réfère au précédent de 1991, les étudiants, confrontés à la perspective de trouver plus difficilement leur place au soleil, ont tendance à prolonger leurs études, pour au moins deux raisons. Primo, ils espèrent que le marché s'améliorera pendant la durée de ce cursus complémentaire. Deusio, ils comptent, en ajoutant une corde à l'arc de leurs compétences, augmenter la valeur de leur curriculum vitae, et donc leurs chances de trouver un emploi.

Il y a dix ans, la gamme des choix pour poursuivre ses études était beaucoup

UNIVERSITÉS. DESS et mastères spécialisés se développent d'année en année pour répondre aux besoins des entreprises et d'étudiants désireux d'enrichir leur CV

moins large qu'aujourd'hui. La mode était alors à la « *double compétence* » : les écoles de gestion proposaient aux ingénieurs de se former au management, tandis que les filières scientifiques offraient aux commerciaux l'opportunité d'exercer leur talent sur des technologies appréciées des entreprises.

Depuis, deux mutations majeures sont intervenues dans le paysage de l'enseignement supérieur français. Les universités, reprenant confiance dans la valeur de leurs formations, ont multiplié les formations de troisième cycle « professionnel-

les », de type diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS). Les grandes écoles, soucieuses d'étendre leur périmètre au-delà de leur cursus « classique » et d'installer leur excellence académique à des niveaux jusqu'ici réservés aux universités, ont également étoffé leur offre de formations de troisième cycle. Elles ont créé, par exemple, des « mastères spécialisés » (MS), un label qui leur est propre. Mais elles ont aussi mis en place des cursus non labellisés ou des coopérations avec les universités autour de formations doctorales.





Il faut donc vraiment y mettre du sien pour ne pas trouver sa couleur dans le nuancier de troisièmes cycles offert par les grandes écoles et les universités (voir la base de données du site Internet du Monde, www.lemonde.fr/education/3ecycle). « Un très gros effort quantitatif a été fait par les universités depuis trois ans », insiste Francine Demichel, directrice de l'enseignement supérieur. Signe concret de cette volonté de développement, les étudiants en DESS peuvent, depuis cette rentrée, bénéficier d'une bourse fondée sur des critères sociaux, qui vient compléter la bourse au mérite déjà existante. Quant à Joël Manin, délégué général de la Conférence des grandes écoles, il atteste « un accroissement régulier sur la durée, du nombre de troisièmes cycles proposés par les écoles d'ingénieurs et de commerce depuis l'ouverture des premiers mastères, en 1986 ». Une trentaine de nouveaux mastères a ainsi été accréditée par la Conférence des grandes écoles au printemps 2001, portant leur total actuel à 300, fréquentés par quelque 4 000 étudiants.

La mode de l'e-business et de l'e-learning se maintient

Ces créations récentes reflètent les tendances du marché et les attentes des entreprises, puisqu'« un mastère n'est jamais créé ex nihilo », rappelle Joël Manin : tendance confirmée de la vogue des formations à l'entrepreneuriat ; engouement pour l'écologie « au sens scientifique », c'est-à-dire la gestion des projets et des risques (mastère « Maîtrise et gestion des risques naturels, urbains et industriels » à l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat) ; intérêt pour l'aménagement du territoire (« Développement local et aménagement des territoires » à l'Ecole nationale du génie rural et des eaux et forêts, « Travailler avec les collectivités locales » à l'ESC Grenoble...).

Quant à la mode de l'e-business et de l'e-learning, « et tout ce qui commence par e », elle se maintient malgré l'« e-crash », selon Joël Manin : mastères « Intégrer Internet/Intranet dans l'entreprise », « e-business » à l'Ecole polytechnique

Les DESS sur l'entrepreneuriat, l'écologie ou l'aménagement du territoire ont la cote

féminine, « Ingénierie Internet » à l'Institut national des sciences appliquées Lyon ; « e-banque » et « Webmarketing » à l'ESC Grenoble... Parce que l'objet des mastères est par définition « très pointu », qu'il « correspond à des besoins ciblés, des niches », leurs thématiques, disparates, échappent à une tentative de classification rigoureuse. Certains se comportent en électrons libres : ainsi remarque-t-on la naissance d'un mastère « directeur technique du spectacle vivant » à l'INSA Lyon. Des dizaines de DESS étant habilités dans les universités chaque année, il semble téméraire, là encore, de chercher à y déceler des préférences ou, inversement, des oublis caractérisés. Toutefois Francine Demichel constate « depuis deux ans un développement certain des DESS s'adressant aux scientifiques purs, alors que les DEA prédominaient en la matière » : « Perfectionnement en analyses chimiques et spectroscopique » à Aix-Marseille-I, « Sources électrochimiques d'énergie » à Amiens...

Par ailleurs, alors que « les DESS de psychologie prévalaient jusqu'à présent dans le secteur des sciences humaines, on assiste à une diversification dans ce domaine, auquel

sont appliquées les nouvelles technologies » : DESS « Nouvelles technologies et handicaps sensoriels et physiques » à Paris-VIII, qui propose également un DESS « Psychologie du travail, ressources humaines, nouvelles technologies de l'information et de la communication », tandis que Strasbourg-I crée un troisième cycle « Utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation et la formation ».

L'arrivée massive de DESS de droit et d'économie

Sur les deux cent cinquante nouveaux DESS habilités cette rentrée par le ministère, Francine Demichel note enfin l'arrivée massive de DESS de droit et d'économie, complémentaires entre eux : « Les établissements nous demandent la création de troisièmes cycles groupés par grands champs disciplinaires. » Ainsi remarque-t-on la création des formations « Droit et sciences des pollutions et des nuisances » à Aix-Marseille-III, des DESS « Droit des produits de santé » et « Management de la qualité des produits de santé » à Paris-V, et à Montpellier-I, d'un DESS « Droit des établissements de santé ».

Une quinzaine de nouveaux diplômes d'études approfondies (DEA) ont également été habilités par la direction de la recherche du ministère pour cette rentrée, et sept écoles doctorales ont été ouvertes : « Nous avons examiné peu de dossiers, car nous incitons surtout les établissements à regrouper leurs DEA et à favoriser l'interdisciplinarité au sein des écoles doctorales. Du coup, des tendances fortes ne peuvent encore se dégager quant aux choix des matières enseignées », explique Maurice Caraboni, responsable du bureau des formations doctorales au ministère. Il existe cependant un fort penchant pour les sciences, en particulier la biologie (DEA « Bases fondamentales des nouvelles thérapies cellulaires et moléculaires » à Paris-XII, « Systèmes bio-organiques et bio-inorganiques » à Paris-XI) et les nouvelles technologies (« Arts numériques » à Poitiers, « Audiences, réception, usages des médias et du multimédia » à Paris-II).

Lorraine Rossignol

Toutes les formations en ligne

La multiplication des formations de troisième cycle rend le choix des études après un second cycle (la maîtrise), après la fin d'un cursus en école ou encore après quelques années d'expérience professionnelle, de plus en plus difficile.

La chaîne Education du site Internet du Monde (www.lemonde.fr/education/3ecycle) donne accès à une base de données présentant 3 500 diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), mastères spécialisés (MS), diplômes de recherche technologique (DRT) et diplômes d'études approfondies (DEA) ouverts dans les universités et les grandes écoles.

Ces fiches présentent des renseignements pratiques et des éléments d'évaluation recueillis auprès des établissements : partenariats avec des institutions étrangères, professionnalisation des cursus, insertion professionnelle. La recherche d'une formation peut être affinée par secteur d'activité, fonction et ville, ou encore selon le public accueilli : étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi, tous publics.



Rencontres
à haute valeur ajoutée

Audit conseil

Corporate Finance

Expertise et conseil PME/PMI

Chez PricewaterhouseCoopers, premier prestataire de services intellectuels dans le monde, nous pensons que ce sont les rencontres qui révèlent les talents. Que de l'échange naissent de nouvelles expériences, de nouvelles façons de voir les choses... et de nouvelles expertises. Avec des collaborateurs de tous âges, de tous profils et de tous horizons, nous disposons d'une source intarissable de partage d'expériences et de transmission des savoir-faire. La diversité de nos clients, la variété de leurs problématiques sont des défis que nous relevons chaque jour, au contact d'interlocuteurs de haut niveau et de projets internationaux.

De la conjugaison de ces expériences naissent des solutions qui nous permettent de révéler d'autres talents, de développer d'autres expertises,... et d'emmener les entreprises plus loin.

Diplômé d'une Ecole de commerce, d'une Ecole d'ingénieurs ou d'une Université, consultant débutant ou confirmé, découvrez les carrières que nous vous proposons en vous connectant sur :

www.pwcrecruite.com

Les candidatures peuvent être adressées sous la référence MC/11/01 à PricewaterhouseCoopers - 32, rue Guersant - 75017 Paris.

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

« Nous allons former des "déontologues" »

FRANÇOIS BEAUJOLIN. Le président de la Fondation des droits de l'homme au travail a créé le DESS Audit social et sociétal à l'université Paris-XII. Une première en France



• Après HEC, une licence de sciences économiques, Sciences Po et un doctorat en sciences et gestion, François Beaujolin a, notamment, dirigé de la mission Nouvelles qualifications au ministère du travail.

• Il répartit aujourd'hui son temps entre la direction du DESS qu'il vient d'ouvrir à Paris-XII-Val-de-Marne, son activité de consultant et la présidence de la Fondation des droits de l'homme au travail qu'il a créée en 1998.

« COMMENT ET POURQUOI VOUS EST VENU LE DÉSIR DE CRÉER LE DESS AUDIT SOCIAL ET SOCIÉTAL À PARIS-XII ?

– La création de ce DESS a d'abord été motivée par mes expériences et ma "culture" de gestionnaire des ressources humaines. J'ai beaucoup travaillé sur les questions de qualification des ouvriers spécialisés, d'insertion des jeunes en difficulté, de discriminations dans le travail. Cela m'a amené, notamment, à créer, en 1998, la Fondation des droits de l'homme au travail. Le contenu et la conception de ce DESS me paraissent cohérents avec l'ensemble de ces pratiques antérieures.

» Par ailleurs, sa thématique est, me semble-t-il, d'actualité. Depuis quelques mois, les débats fleurissent, concernant la responsabilité sociale des entreprises. La Commission européenne a publié en juillet un Livre vert à ce sujet et organise un colloque – "La responsabilité sociale des entreprises à l'agenda de la politique sociale européenne" – les 27 et 28 novembre à Bruxelles. Ce type de débat sera de plus en plus présent à l'avenir. Je crois qu'il existe une réelle demande des jeunes et des salariés à suivre une formation en ce domaine. J'ai même été surpris de constater à quel point les quarante candidats au nouveau DESS de Paris-XII en avaient tout à fait saisi les objectifs. Ils ont parfaitement identifié le sujet et ses implications.

– SI CE DESS RÉPOND À UNE ATTENTE, QUELLE EST-ELLE ?

– Il s'agit du premier diplôme de ce type en France, alors qu'il en existe plusieurs au Royaume-Uni et au Danemark, pays pionnier en la matière. Là-bas, plusieurs entreprises développent depuis dix ans une démarche d'entreprises "socialement

responsables". Celle, précisément, à laquelle ce DESS se propose de former de jeunes compétences.

» Le concept d'"audit social" s'est élaboré au cours des vingt dernières années. Les premières définitions datent de 1976. Elles ont été données par l'OCDE. Il s'agissait, alors, d'encadrer le management des multinationales américaines. Aujourd'hui, dans le contexte de la mondialisation, les entreprises affrontent de nouveaux courants. L'actionnariat des grands groupes a changé, par exemple. Il s'apparente plutôt à une mécanique abstraite à la recherche de rendement pour les fonds gérés. De même, aujourd'hui, la pression des acteurs extérieurs – consommateurs, défenseurs de l'environnement, institutions internationales, etc. – se fait de plus en plus forte. Ils contraignent les entreprises à revoir, en amont, leurs modes de management et d'élaboration de stratégies.

» La floraison, ces derniers temps, de "chartes éthiques" ou de "codes de conduite" en est un signe. Les diplômés de notre DESS vont aider à mieux élaborer ces systèmes de valeurs – qui s'adosent aux valeurs des droits humains fondamentaux –, à contrôler leur application au sein des entreprises, et surtout, à aider les acteurs internes à se les approprier.

– COMMENT SE CONCRÉTISERA CETTE FORMATION, EN TERMES D'EMPLOI, DE CARRIÈRE ?

– Nos élèves – ils sont vingt-deux cette année, et ont, pour l'essentiel, suivi des études de gestion ou de droit – pourront devenir soit "déontologues" dans des groupes à dimension internationale, soit conseillers dans les services d'audit interne des entreprises. Jusqu'à présent, les audits sociaux étaient réalisés par des experts financiers qui n'en maîtrisaient ni les méthodes, ni les contenus.

» Formés par des professionnels français et étrangers (représentants de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation internationale du travail...), les étudiants pourront également mettre leurs compétences au service d'organisations non gouvernementales ou de syndicats professionnels. Saviez-vous que 40 000 audits sociaux ont été réalisés dans le monde en 2000 ? Je ne me fais pas de souci : ils trouveront du travail ! »

**Propos recueillis par
Lorraine Rossignol**

Renseignements : Ecole supérieure des affaires, 80 avenue du Général-de-Gaulle, 94 009 Créteil Cedex. Tél. : 01-45-17-66-30. e-mail : esa@univ-paris12.fr

VOUS AVEZ UNE PASSION ?

UNE ÉCOLE DE COMMERCE VOUS DONNE RAISON.



CONCOURS
PRISM

PREMIER RESEAU INDÉPENDANT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DE MANAGEMENT

Le concours Prism, c'est la possibilité d'intégrer 7 écoles de Commerce en réseau pour une formation au Management International en 5 ans après Bac

C'EST AUSSI

l'accès à 7 secteurs économiques de pointe, 7 valeurs ajoutées :
Luxe et Mode, Art et Culture, Sport et Compétition, Nature et Environnement, Gastronomie et Oenologie,
Espace et Aventure, Technologies de l'Information et Multimédia.

Le cursus est sanctionné par le Titre ISEG Bac + 5, vrai passeport pour une carrière internationale tournée vers le secteur économique que vous aimez.

3 SESSIONS EN 2002 : 20 MARS • 17 AVRIL • 15 MAI

PARIS • BORDEAUX • LILLE • LYON • NANTES • STRASBOURG • TOULOUSE
Centre d'information Concours PRISM - 149, avenue Victor Hugo - 75116 Paris - Tél. 01 47 56 77 48

ITALIENS - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



Des études à l'étranger ? Un investissement mal payé en retour

EUROPE. Le flot d'étudiants souhaitant suivre des études à l'étranger ne cesse de grossir, poussant les universités et les Etats à faire évoluer la réglementation

Ils sont aujourd'hui très exactement 742 547, étudiants ou anciens étudiants, à avoir séjourné entre 1987 et 2000 dans une université étrangère européenne, durant sept mois en moyenne. Et il ne s'agit là que des bénéficiaires des bourses du programme communautaire Erasmus, lancé en 1987. Il faut donc y ajouter le contingent Erasmus de l'année universitaire 2000-2001 (sans doute plus de 120 000), et surtout les étudiants partis sans passer par ce programme ! Il faudrait alors peut-être doubler le chiffre : en 1997-1998 par exemple, Eurostat recense 30 872 étudiants français inscrits dans d'autres pays de l'Union, alors qu'Erasmus en comptait

14 821, soit deux fois moins. Toute extrapolation statistique est cependant délicate. Quoi qu'il en soit, la mobilité étudiante semble être le parent pauvre de la politique d'intégration de l'Union européenne. Les effectifs concernés ne représentent que 10 % du nombre d'étudiants européens et les bourses Erasmus ne couvrent que la moitié des dépenses supplémentaires dues à la mobilité. Enfin, 20 % des étudiants ne voient toujours pas leur séjour pris en compte dans leur cursus d'origine, et 55 % doivent prolonger la durée de leurs études pour compenser leur absence ! Le plus étonnant est donc de voir le flot des participants au programme grossir inexorablement. Ni le marché du travail ni les uni-

versités ne peuvent désormais ignorer cette réalité.

L'idée selon laquelle une expérience internationale est un « plus » sur un CV semble aujourd'hui frappée au coin du bon sens, tant la « mondialisation » paraît un horizon économique indépassable. Bien des étudiants espèrent, en profitant d'un échange, décrocher ensuite un emploi à l'étranger ou en lien avec les activités internationales de leur employeur. Les plaquettes des écoles ne cessent de vanter le mérite de leurs innombrables partenariats, qui permettront de lancer une (future) carrière internationale.

Mais une enquête menée pour la Commission par deux chercheurs de l'université de





Kassel (Allemagne) sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires d'Erasmus trois ans après leur séjour à l'étranger, tempère ce bel enthousiasme. Sur un échantillon de 789 anciens étudiants « mobiles » au milieu des années 90, ils constatent que seuls 20 % d'entre eux travaillent à l'étranger et 22 % y sont régulièrement envoyés par leur employeur, contre respectivement 5 % et 10 % pour un échantillon comparatif d'anciens étudiants « non mobiles ». Les auteurs notent que les deux tiers des « mobiles » déclarent avoir souhaité travailler à l'étranger : moins de la moitié d'entre eux y sont parvenus.

De plus la qualité de l'insertion profession-

La mobilité internationale des cadres augmente moins vite que la mondialisation des affaires

nelle (statut, durée de la recherche) ne diffère guère, et la rémunération brute annuelle des « mobiles » est à peine supérieure (32 000 contre 29 400 euros). « *La mobilité internationale des cadres augmente beaucoup moins rapidement que la mondialisation des affaires*, observe Françoise Dany, professeur à l'EM Lyon, spécialisée dans la gestion de carrières. *On ne part à l'étranger, en poste ou en mission, que lorsque cela est vraiment nécessaire.* » La « tournée » des filiales étrangères, vantée comme le nec plus ultra du début de carrière des « hauts potentiels », n'existe que dans une poignée d'entreprises montrées en exemple, mais dont le volume de recrutement est loin d'égaliser le nombre de diplômés qui ont eu une expérience inter-

nationale. « *Ceux qui partiraient étudier à l'étranger dans l'idée de mener ensuite une carrière internationale s'exposent à des déceptions* », prévient ainsi Françoise Dany. Ce sont plutôt les contacts noués avec des entreprises locales au moment du séjour qui offrent le plus d'opportunités. Car les entreprises étrangères voient d'un bon œil un candidat déjà familiarisé avec leur culture nationale.

Lorsque l'expérience internationale ou la maîtrise d'une langue étrangère étaient l'exception, elles pouvaient être immédiatement valorisées par le recruteur. Cela reste valable lorsque l'entreprise s'intéresse à des marchés « exotiques » comme la Chine, le





Japon, l'Amérique latine. Mais lorsque l'expérience est européenne ou nord-américaine, elle est de moins en moins une garantie d'accès à des fonctions internationales. Les deux chercheurs allemands de Kassel constatent d'ailleurs que la proportion de diplômés « mobiles » déclarant utiliser dans leur activité professionnelle les compétences acquises lors de leur séjour est en moyenne de 6 points inférieure à ce qu'elle était dans une enquête similaire portant sur les (encore rares) étudiants Erasmus partis à la fin des années 1980.

Le séjour à l'étranger agirait plutôt comme un « signal » à l'attention des recruteurs. « Il permet surtout aux entreprises de présumer que le candidat pourrait s'immerger plus faci-

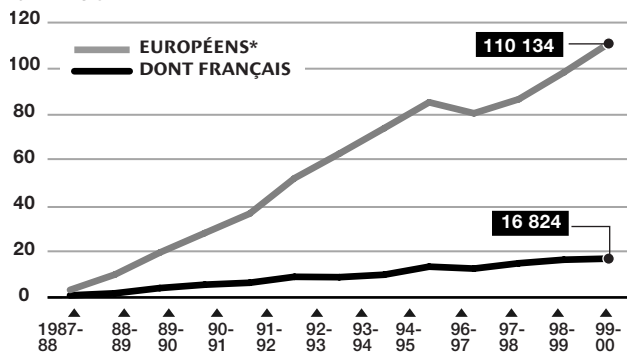
lement dans une culture étrangère. Nous sommes en fait en train d'assister à l'émergence d'une nouvelle norme de recrutement, qui dévalorisera ceux qui ne pourront pas en arguer », note Françoise Dany.

Une harmonisation pédagogique en marche

Il est en effet frappant de constater que, parmi les retombées bénéfiques de leur séjour, les étudiants passés par Erasmus placent en premier lieu, non pas leur carrière (58 %) ou leur revenu (20 %), mais « de nouvelles manières de réfléchir » (79 %), « la connaissance d'une autre culture » (89 %), et surtout « le développement personnel » (96 %). Jean Michel, responsable des relations internationales de l'Ecole nationale

▼ Un flot croissant d'échanges

Nombre d'étudiants bénéficiaires du programme Erasmus en milliers



TOTAL DEPUIS 1987 : 742 547 EUROPÉENS DONT 120 069 FRANÇAIS

*11 pays, puis 14 en 1992, 16 en 1994, 23 en 1998, 30 en 2000 Source : Commission européenne

des Ponts et Chaussées, rappelle que les pionniers des échanges internationaux étaient partis d'un souci pédagogique. Il s'agissait de briser le carcan d'un académisme rigide.

Mais cette logique d'ouverture, bien vite relayée par la pression des étudiants en faveur de la mobilité, « nous fait progressivement passer de cursus intégrés et articulés à des cursus constitués de briques que l'on pourra piocher dans plusieurs établissements, ou encore sur Internet ». Les critères d'obtention des certifications d'ingénieurs aux Etats-Unis ont d'ailleurs été redéfinis selon ce modèle par l'Abet (Accreditation Board of Engineering and Technologies) l'an dernier. L'enseignement supérieur européen de demain, que décrivent Jean Michel et Lord Ralf Dahrendorf, l'ancien recteur de la London School of Economics, offrira ainsi un « patchwork de modules, enseignés par des instituts indépendants empruntant à plusieurs disciplines, et recombinaison en fonction du projet personnel de l'étudiant ».

La généralisation à l'ensemble des universités européennes du système de crédits ECTS (European Credit Transfer System) – c'est-à-dire cumulables et transférables d'un établissement à l'autre – décidée en mai à Prague par les ministres de l'éducation, va dans ce sens. « Si les universités et grandes écoles françaises l'acceptent, après quelques combats d'arrière-garde, conclut Jean Michel, ce sera en grande partie parce qu'elles auront expérimenté, grâce aux échanges d'étudiants, l'impossibilité de maintenir une pédagogie linéaire lorsqu'on a cinq nationalités dans un amphithéâtre ! »

Antoine Reverchon

Fenêtre sur

Karine dans les brumes d'Ecosse

Le groupe pharmaceutique américain Abbott, qui a racheté l'allemand Knoll, il y a quelques mois, a décidé de transférer la production de l'usine de Valenciennes du laboratoire vers d'autres unités européennes. Karine, trente ans, ingénieur qualité sur le site, a accepté de suivre le mouvement. Mais cette perspective de mobilité « forcée » ne l'inquiète pas outre mesure. Il est vrai que la jeune femme possède quelques atouts dans son CV : un diplôme d'ingénieur obtenu à l'Ecole nationale supérieure de chimie de Toulouse, un DESS contrôle des médicaments à Paris-XI - Orsay et... une année passée à l'université de Strathclyde, à Glasgow, en Ecosse. « A l'heure où les entreprises – et particulièrement le secteur pharmaceutique – s'internationalisent, cette expérience à l'étranger est incontestablement un plus », estime Karine. A la fin de sa deuxième année d'école d'ingénieur, elle avait décidé de se spécialiser en chimie analytique. Petit hic : on n'enseigne pas cette option en troisième année à Toulouse, mais à... Strathclyde, une des universités partenaires de son école dans le programme European Credit Transfer System (ECTS) – qui permet de valider des périodes passées à l'étranger pour obtenir le diplôme de son université d'origine. « L'ECTS permet de faire d'une pierre deux coups, explique Karine. J'ai en même temps validé ma troisième année d'ingénieur dans le domaine

qui me passionnait et effectué un séjour linguistique pour progresser en anglais. Après avoir réussi le TOEC [le test de niveau d'anglais des universités britanniques], j'ai choisi les modules que j'allais suivre à Glasgow en accord avec mon directeur des études, et je suis partie ! » Bien sûr, il a fallu s'adapter à l'accent rocaillieux des Ecosseis, au climat pluvieux et à un système éducatif britannique bien différent de celui des grandes écoles. « Au-delà du bénéfice linguistique, c'est un enrichissement personnel : on acquiert plus de maturité, on développe ses facultés d'adaptation, on apprend à travailler avec des gens de culture différente... Et puis, ça ouvre des horizons. Le partenariat de Strathclyde avec le groupe néerlandais Shell m'a donné l'opportunité de partir neuf mois en stage dans un laboratoire de cette entreprise, à Amsterdam. » Lorsqu'elle a passé ses entretiens d'embauche, la jeune femme a tout de suite remarqué l'intérêt des employeurs pour son cursus européen. Le fait qu'elle n'ait pas effectué sa troisième année d'ingénieur en France n'a pas suscité de méfiance particulière de leur part : « Ils ont posé des questions, c'est vrai, sur les motivations de mon choix et sur le contenu des modules que j'ai obtenus à Glasgow, constate-t-elle. Mais ils ont très vite compris que je n'étais pas partie là-bas pour faire du tourisme ! »

Nathalie Quéruel



*Des personnes douées d'une grande créativité

L'automobile évolue. Tout change très vite. Notre environnement est passionnant. Pour construire le futur, PSA PEUGEOT CITROËN fait appel à la créativité de ses équipes dans toutes ses fonctions. **Vous avez plus d'une idée. Le mot "oser" a un sens pour vous. Vous pensez que l'innovation, c'est d'abord un état d'esprit.** Deuxième constructeur européen, sixième constructeur mondial (plus de 2,8 millions de véhicules vendus dans le monde en 2000), PSA PEUGEOT CITROËN vous offre un terrain d'expression et d'accomplissement personnel. Vos atouts de carrière : formation, richesse et diversité des métiers, trajectoires France et International, mobilité fonctionnelle et très larges possibilités d'évolution.

People with imagination*



- Ingénieurs recherche et développement
- Ingénieurs production
- Ingénieurs informatique/électronique
- Coordinateurs de projets industriels
- Cadres commerce/marketing
- Cadres gestion/finance
- Cadres achats/logistique
- Consultants en organisation

PSA PEUGEOT CITROËN 

Vous avez toujours votre mot à dire. Exprimez-vous aujourd'hui dans nos métiers et adressez votre dossier de candidature sous réf. MC/11 à PSA PEUGEOT CITROËN, Recrutement Ingénieurs et Cadres, 75, avenue de la Grande-Armée, BP 01, 75761 Paris Cedex 16, ou déposez votre candidature en ligne.

www.psa.fr
rubrique carrières

L a i s s e z v o s i d é e s s ' e x p r i m e r



VIVIER. Les salariés de GE Medical Systems, dans les Yvelines, sont de 38 nationalités différentes. Immersion dans cette tour de Babel moderne

Marijke, François et Filippo, cadres européens

Couvrant le ronron du distributeur automatique de boissons, les discussions vont bon train. Ici, la pause café est toujours une

immersion instantanée dans une tour de Babel moderne : on peut entendre parler cinq langues à la fois. Et même plus. A Buc, au fin fond des Yvelines, en région parisienne, la division Europe de GE Medical Systems, une société appartenant au conglomérat américain General Electric (GE), réunit 38 nationalités sur un effectif de 1 674 personnes. Et chacun met un point d'honneur à prononcer correctement le prénom de son collègue, faute de parler sa langue. Voilà, en l'occurrence, ce qui séduit chaque matin Marijke Blieck, jeune Néerlandaise de trente-deux ans, responsable d'une équipe de quinze personnes au marketing et à la communication.

L'identité même de cette jeune femme s'enracine dans la mixité culturelle. Elle a trois ans quand ses parents quittent les Pays-Bas pour la France. Marijke fera sa scolarité dans le système éducatif français jusqu'à ses quinze ans. Nouveau déménagement, vers les Etats-Unis cette fois, où la jeune fille devra apprendre l'anglais en accéléré et s'adapter à un autre système scolaire. Après un *bachelor's degree* (bac + 3 ou 4) en relations internationales à Boston, elle enchaîne un MBA à Stanford, puis retourne aux Pays-Bas, « pour découvrir mon pays », dit-elle amusée, et suivre une spécialité « business » à l'uni-

LA NÉERLANDAISE
MARIJKE, 32 ANS,
ET L'ITALIEN
FILIPPO, 31 ANS :
« L'APPARTENANCE
CULTURELLE
VIENT AU SECOND
PLAN. »



versité Erasmus de Rotterdam. Les recruteurs de GE la remarquent : en 1995, elle rejoint l'équipe de Medical Systems à Buc. François Clérin, trente-six ans, a quant à lui grandi et fait ses études en France. « Dans les années 1980, il était encore assez rare de faire une partie de ses études à l'étranger et de parler plusieurs langues », se souvient-il. Après l'IEP de Paris, filière service public, et un DESS banque et finance à Dauphine, il entre à la Société générale, au département international. Mais l'envie de s'expatrier le démange : il finit par décrocher un poste dans la filiale de la Société générale à New York, où il restera cinq ans. A son retour, il connaît le spleen des anciens expatriés, et se laisse séduire par GE, qui le recrute en deux heures en raison de son expertise en financements

internationaux. Avec son collègue italien Filippo Barbero, il a longuement planché sur un projet de financement pour la Turquie.

Filippo est, chez Medical Systems, une sorte de « mentor », une « ceinture noire » de l'approche des process et de la qualité. Ingénieur en électronique de formation, ce jeune homme de trente et un ans avait bénéficié, dans son université polytechnique de Turin, du programme Erasmus, qui l'avait conduit pour un an à Dublin, où il est ensuite retourné pour faire son doctorat. C'est en lisant le *Sunday Times* qu'une annonce « sympathique » de GE l'attire. Comme Marijke, Filippo commencera chez GE par une formation, un parcours de deux ans qui s'apparente plu-





FRANÇOIS, 36 ANS,
A TRAVAILLÉ
CINQ ANNÉES
AUX ÉTATS-UNIS
AVANT
D'INTÉGRER
GE MEDICAL
SYSTEMS
EN FRANCE.



tôt à une « formation-action », puisque les jeunes recrues se voient confier des missions opérationnelles avant de se retrouver, à Londres, à Paris ou ailleurs, pour « croiser leurs expériences ».

Les services commerciaux restent très « nationaux »

« Quelles que soient l'école ou les études universitaires suivies par nos jeunes diplômés, explique Reinaldo Garcia, PDG pour l'Europe de Medical Systems, et lui-même d'origine brésilienne, ce qui compte, c'est de former des Européens au business international de GE. Il y a quinze ans, nos équipes en Europe se composaient essentiellement d'Américains. Avec l'expansion de nos marchés en Europe, il fallait inverser la tendance. » Poussée à son terme, la logique peut faire de ces Européens – mais aussi de managers asiatiques ou sud-américains... – les futurs patrons à l'échelle mondiale d'une branche d'activité du groupe, même si c'est encore pour l'instant l'exception. Seul le « big boss » mondial de la fabrication dans la branche des équipements médicaux du groupe est un Français. Contrairement à la France, « où la voie est toute tracée à partir du moment où l'on s'oriente vers telle ou telle école ou formation », estime Marijke, la sélection des jeunes diplômés, dans ce groupe anglo-saxon, repose avant tout sur des critères de personnalité. Que l'on sorte d'HEC ou de l'IEP, « c'est notre capacité d'adaptation aux changements, notre désir de travailler

dans un environnement international que l'on teste », estime Filippo.

Paradoxalement, la formation de profils « européens », ou plutôt internationaux, passe d'abord, chez GE, par une harmonisation. L'entreprise se soucie certes de créer un vivier de talents issus du monde entier, mais la priorité reste d'épouser le modèle de management du groupe. Le dénominateur commun, ce sont donc les valeurs, la culture du groupe, et ses méthodes de travail. « Nous sommes tous différents, mais avec des points communs, explique Filippo. L'appartenance culturelle vient au second plan ». Par le passé, l'entreprise a délivré une formation à « l'interculturel », notamment pour mieux comprendre les approches asiatiques, mais ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, ces adaptations se réalisent à travers le brassage des nationalités

et par des programmes de développement des compétences managériales où l'on inculque aux cadres une « vision globale » des affaires. Ou encore par les déplacements quasi hebdomadaires à l'étranger.

« Et malgré tout, je suis restée très dutch ! », ponctue Marijke. L'origine culturelle est la bienvenue quand il faut, par exemple, élaborer un projet local. « Pour coordonner un projet, nous prendrions un Allemand en Allemagne et un Français ici. C'est indispensable pour se placer sur le même terrain que le client », explique Francis Bailly, un senior de GE Medical Systems qui est un peu le modèle des jeunes cadres. D'ailleurs, les services commerciaux restent très « nationaux ».

Mais l'appartenance culturelle nourrit aussi la réflexion commune, quel que soit le sujet. Lors d'une session de « brainstorming » autour d'une table, « nous commençons par coller des Post-it partout sur les murs, ils résument la perception de chacun d'entre nous, raconte François. Aucune idée, aussi farfelue soit-elle, n'est écartée », ce qui veut dire que le tempérament et les réflexes culturels de chacun peuvent ressortir. Tous ces salariés d'horizons multiples communiquent en anglais, la langue de travail. « Mais si tous les participants à une réunion parlent le français, on peut aussi bien se mettre à parler français, précise Marijke. Comme nous sommes en France, l'anglais n'est pas systématique. »

Ces trois jeunes cadres se perçoivent-ils pour autant comme des managers européens ? Difficile à dire. « Je travaille dans un univers de valeurs américaines, dans un cadre international, réfléchit François. Rien de spécifiquement européen donc, mais je crois quand même à l'émergence d'une génération d'Européens capables d'intégrer une vision très internationale de leur carrière. » A cet égard, les jeunes diplômés d'Europe ont des opportunités à saisir dans les groupes anglo-saxons, estime Marijke : « Le souci de diversité culturelle exprimé par les états-majors nous permettra, plus peut-être qu'aux Américains, à compétences égales, de grimper tous les échelons. » A condition, bien sûr, d'en avoir envie. Car, au départ, Marijke, Filippo et François ont tous ressenti le même irrépressible besoin de sauter les frontières.

Sabine Grandadam

Clés

- **Le conglomérat GE** (General Electric) est présent dans plus de quinze activités industrielles, financières ou de communication. La multinationale américaine affiche un chiffre d'affaires de 130 milliards de dollars. L'Europe en représente aujourd'hui 24 % contre 3 % en 1987. GE Medical Systems Europe est spécialisée dans les équipements d'imagerie médicale et de monitoring. En Europe, Medical Systems compte un effectif de 6 000 personnes, dont plus de 1 600 en France, et recrute quelque 150 cadres par an.
- **Une formation « corporate »**. Les jeunes « hi-pos » (high potentials, hauts potentiels) du groupe sont envoyés, à raison d'environ 150 par an, dans une structure appelée « corporate audit staff » à New York. Les cadres sélectionnés lors d'une formation spécialisée dans leur domaine de compétence vont y passer environ une année, au cours de laquelle ils effectueront des missions, comme des consultants, auprès de n'importe quelle branche d'activité du groupe dans le monde. Au cours de ces missions, ils doivent apporter une solution opérationnelle au problème qui leur est posé, ou imposer des changements dans le mode de fonctionnement.

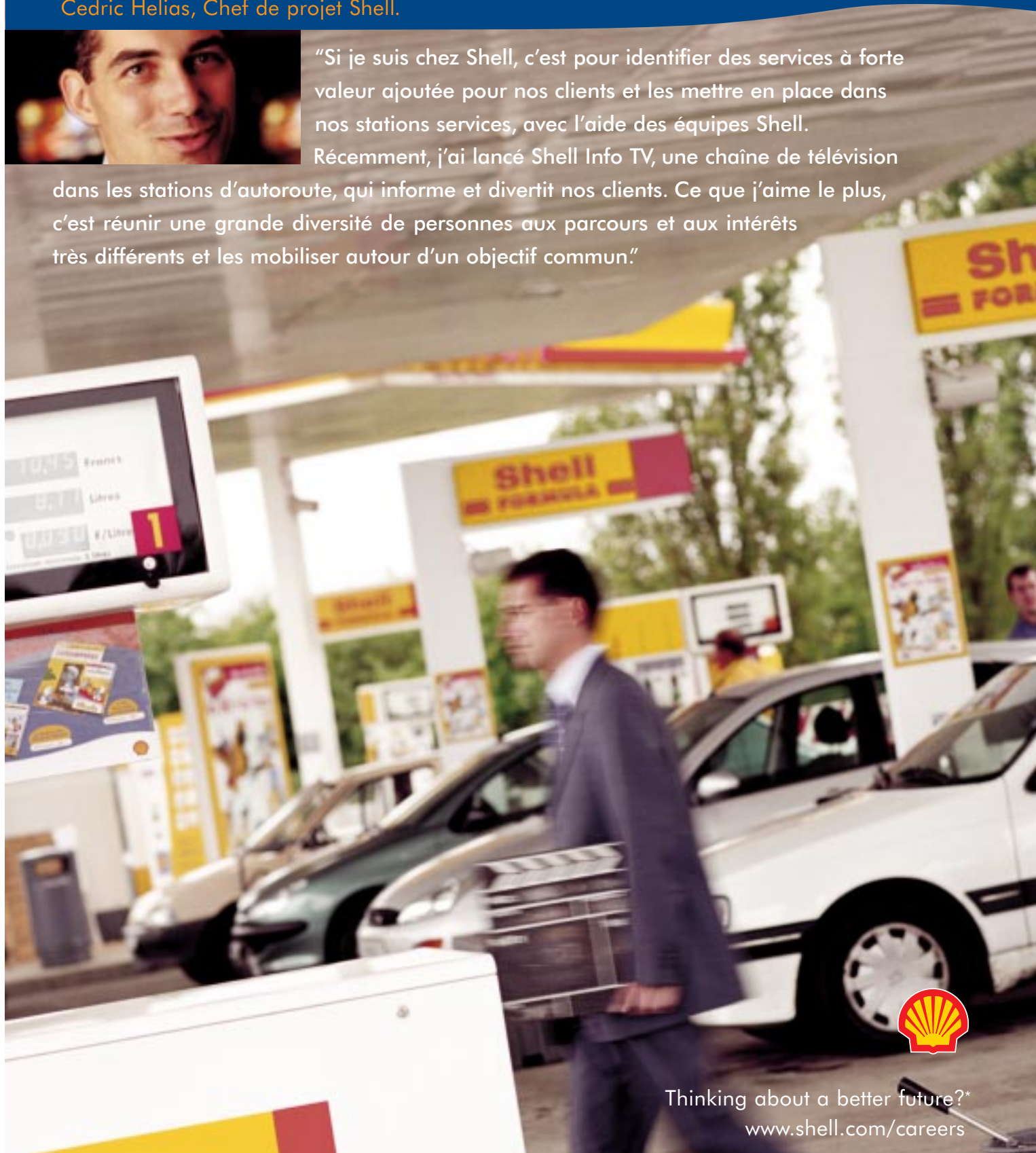
“Je sais que la télévision va jouer un rôle majeur dans nos stations.
Il ne me reste plus qu’à vous convaincre.”

Cedric Helias, Chef de projet Shell.



“Si je suis chez Shell, c’est pour identifier des services à forte valeur ajoutée pour nos clients et les mettre en place dans nos stations services, avec l’aide des équipes Shell.

Récemment, j’ai lancé Shell Info TV, une chaîne de télévision dans les stations d’autoroute, qui informe et divertit nos clients. Ce que j’aime le plus, c’est réunir une grande diversité de personnes aux parcours et aux intérêts très différents et les mobiliser autour d’un objectif commun.”



Thinking about a better future?
www.shell.com/careers

*Pensons à un futur prometteur.

La France dans la course

ÉCHANGES. Les grandes écoles multiplient les partenariats et privilégient les pays anglophones

LES échanges entre les grandes écoles françaises et les universités du monde entier sont devenus une réalité de plus en plus visible dans le fonctionnement même des écoles. C'est ce qui ressort d'une étude menée par la Conférence des grandes écoles et publiée en juillet. Tous les établissements – à de rares exceptions près – ont aujourd'hui signé des partenariats avec des universités étrangères. Le nombre de ces accords a encore légèrement progressé depuis deux ans. Après avoir multiplié les liens avec l'Amérique du Nord et leurs proches voisins européens, les écoles françaises font désormais la part belle aux relations avec la Scandinavie, particulièrement la Suède, avec l'Amérique latine, notamment l'Argentine, le Brésil et le Mexique, et avec la région Asie-Pacifique – les actions de coopération ont presque doublé avec la Chine et l'Australie.

L'organisation de ces relations internationales est devenue une véritable industrie dans les grandes écoles, qui mobilisent chacune entre une et trois personnes à temps plein pour prospecter les universités étrangères, étudier le contenu pédagogique de leurs cours, mettre sur pied les partenariats. C'est un peu à qui montrera la plus belle vitrine de coopération internationale ! « Certaines écoles vont jusqu'à présenter quatre-vingt-dix accords pour en mettre plein la vue aux étudiants, constate le directeur d'une école d'ingénieur. Mais sur ce chiffre, il n'y en a sûrement pas plus d'un tiers qui donne réellement lieu à des échanges ! Il est vrai que, d'une certaine façon, nous sommes contraints de "coller au marché" en proposant une offre diversifiée qui corresponde aux goûts des élèves, depuis celui qui a envie

d'aller "s'éclater" dans la Silicon Valley à celui qui veut jouer les aventuriers en Afrique du Sud. »

Une fois les paraphe apposés sur les accords de partenariat, reste en effet à savoir de quelle façon les étudiants pourront en profiter. Seule certitude chiffrée : les élèves étrangers sont de plus en plus nombreux à venir suivre un enseignement en France. Ils étaient 7 741 en 1994, 13 144 en 1999 et plus de 16 000 en 2001, représentant environ 15 % des effectifs des écoles d'ingénieurs et 24 % de ceux des écoles de gestion. Cette croissance n'est pas uniquement liée à l'intégration économique de l'Union européenne, puisque les progressions les plus fortes concernent les pays d'Afrique (Maroc, Tunisie et Côte d'Ivoire), d'Asie (Chine, Inde et Vietnam), d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud (bond spectaculaire du Mexique, qui passe de 286 à 551 étudiants en deux ans, mais aussi le Brésil, la Colombie et le Venezuela) et d'Europe centrale (Hongrie, Pologne et République tchèque).

Concernant l'Union, seuls les étudiants grecs ont fait une belle percée dans les établissements de l'Hexagone... mais les

Allemands se font nettement plus rares. « L'Allemagne est confrontée depuis deux ans à une crise des talents, analyse Yves Serisier, directeur des relations extérieures de l'Institut supérieur d'électronique de Paris. Il est possible que, pendant cette période, le pays ait exporté moins de jeunes afin d'essayer de garder ses ingénieurs et ses managers. »

Les jeunes Français n'hésitent plus à s'exiler pour six mois

Quant aux jeunes Français, ils hésitent de moins en moins à s'exiler pour six mois ou une année d'étude à l'étranger. « Ce chiffre augmente régulièrement car, pour répondre aux nouvelles exigences des entreprises à l'heure de la mondialisation, beaucoup d'écoles rendent cette expérience obligatoire dans le cursus », explique Daniel Grimm, président de la commission internationale de la Conférence des grandes écoles. Parmi les destinations des étudiants, l'Europe ne parvient pas à détrôner les Etats-Unis, le Canada et l'Australie, bons premiers. L'Amérique du Sud commence à susciter un certain intérêt, ainsi que l'Asie, et particulièrement la Chine.

Mais l'engouement des étudiants pour les pays à haute technologie et anglophone et leur quasi-indifférence pour les pays moyennement développés posent problème : « Ces échanges internationaux sont assez déséquilibrés et il y a des pays avec lesquels il est difficile d'instaurer une certaine réciprocité, note Daniel Grimm. Avec l'Europe centrale et orientale, les écoles françaises accueillent plus d'élèves qu'elles en envoient. C'est tout le contraire avec les Etats-Unis et l'Angleterre. » Les échanges reflètent finalement avec fidélité les rapports de force dans l'économie mondialisée.

La Suède, le Mexique, la Chine ou l'Australie connaissent un engouement nouveau

▼ De plus en plus d'étudiants étrangers

Zones géographiques	Nombres d'étudiants	Dont : 3 ^e cycle	Nombres d'accords d'échange	Nombres de doubles diplômes
AFRIQUE	4 926	1 346	214	4
AMÉRIQUE				
Du Nord	1 315	136	1 324	289
Centrale et du Sud	1 386	420	360	41
ASIE-PACIFIQUE				
Moyen-Orient	860	341	68	0
Asie orientale	1 781	460	449	51
EUROPE				
centrale et orientale	1 305	511	537	24
de l'Ouest	4 415	631	3 169	443
Scandinavie	592	25	505	65
TOTAL	16 680	3 838	6 626	917

Source : Conférence des grandes écoles, 2001

Nathalie Quérue

SUR LES 14 000 ÉTUDIANTS
DE L'UNIVERSITÉ
CENTENAIRE MILANAISE,
320 SONT ÉTRANGERS.



Le campus multiculturel de la Bocconi

PIONNIÈRE. La prestigieuse université italienne de sciences économiques s'est entièrement réorganisée selon les standards internationaux

MILAN

de notre envoyé spécial

Professeurs en toge et toque, généraux brillants de galons et médailles, archevêque arborant la pourpre cardinalice, gardes du corps à oreillettes... il ne manquait rien du traditionnel faste académique au lancement des festivités du centenaire de l'université Bocconi, le 20 octobre à Milan. Mais la présence à la tribune de deux officiels européens, Mario Monti, actuel commissaire à la concurrence, président et ancien recteur de l'université, et Lord Ralf Dahrendorf, ancien commissaire à la recherche et recteur de la London School of Economics, donnaient un autre sens à la cérémonie. La Bocconi, établissement privé entièrement dédié aux sciences économiques, créé en 1902 pour accompagner la croissance du capitalisme industriel et financier lombard, veut désor-

mais se doter d'une dimension européenne. « Notre mission n'est pas seulement de développer la compétitivité de notre université sur le marché des études supérieures en Europe, expliquait Mario Monti, mais aussi de développer la compréhension des cultures et des pratiques des différents pays européens, ou encore d'examiner les conséquences de leur intégration dans l'Union et dans la mondialisation économique. »

Hélène applique ce projet à la lettre. Française, reçue au bac scientifique au lycée international d'Aix-en-Provence, section britannique, elle décide pourtant de partir faire des études en Italie. « Les Etats-Unis ? Trop cher. La Grande-Bretagne ? Trop loin de la Provence. S'inscrire d'abord dans une université française pour bénéficier ensuite d'un échange ? Il fallait arriver au moins jusqu'en licence. Moi, je voulais partir tout de suite, faire un cursus complet à l'étranger. J'ai toujours adoré voyager ; j'avais déjà fait des séjours de deux ou trois mois. Là, je vou-

lais aller plus loin. » Hélène n'a même pas cherché à savoir quelles équivalences elle pourrait obtenir à son retour : « Mon objectif n'est pas professionnel. Je veux d'abord me faire plaisir, et tant mieux si ça m'ouvre des portes, plus tard. » Face à l'incapacité des administrations françaises à fournir les renseignements nécessaires, Hélène a surfé sur Internet, s'est rendue au consulat d'Italie, et a découvert que la Bocconi offrait un cycle complet de trois ans entièrement en anglais, couronné par une laurea (équivalent italien de la licence), le DIEM (degree in international economics and management). Elle a passé avec succès la sélection, est arrivée début septembre à Milan, a loué une chambre en ville, et donne des cours de français pour compléter l'argent envoyé par ses parents. Car, partie de sa propre initiative, elle ne peut pas bénéficier d'une bourse Erasmus ! Elle espère, comme 500 étudiants de





la Bocconi, obtenir une bourse de l'université sur critères sociaux.

Sur les 14 000 étudiants du gigantesque campus, tout près du centre-ville, 320 (4 %) seulement sont étrangers, mais leur présence est concentrée, outre le DIEM (dont 40 % des étudiants sont étrangers), dans les cours de niveau mastère (50 % d'étrangers en MBA), dont une bonne part est dispensée en anglais, condition indispensable à l'attractivité de l'établissement. « *Nous ne pouvons envoyer d'étudiants à l'étranger qu'au titre de la réciprocité. Il était donc indispensable d'ouvrir des cursus en anglais pour faire venir des étrangers* », explique Gianluca Colombo, responsable des troisièmes cycles de l'université, qui ajoute que la Bocconi a commencé l'an dernier à recruter des enseignants étrangers : « *Il a fallu surmonter les réticences culturelles et administratives.* » L'objectif est d'ouvrir vingt postes de ce type d'ici deux à trois ans.

Dans l'autre sens, 350 étudiants italiens participent donc chaque année aux programmes d'échanges tels que le CEMS (Community of european management schools), qui regroupe seize établissements, de Barcelone à Helsinki et de Varsovie à Londres, dont HEC en France. Les « *summer schools* » à l'étranger concernent 300 autres étudiants, et les stages dans les entreprises ou les institutions hors des frontières encore 1 300. En y ajoutant les séjours brefs ou individuels, la direction de l'université estime que, chaque année, la moitié de ses étudiants ont l'occasion de vivre une expérience internationale, « *pour un tiers en Europe, pour un tiers en Amérique du Nord et pour un tiers dans le reste du monde* », énumère Paolo Magri, responsable des relations internationales de l'université.

Faire évoluer les pratiques pédagogiques

Mais là n'est peut-être pas l'essentiel. En effet, la Bocconi, anticipant sur la vaste réforme de l'enseignement supérieur italien qui a eu lieu l'an dernier, s'est réorganisée dès 1999 autour d'une scolarité par crédits permettant de diplômer ses étudiants selon les standards internationaux du bachelor (bac + 3 ou 4), du mastère (bac + 5 ou 6) et du PhD (doctorat). « *Nous sommes désormais en mesure d'intégrer dans nos propres cursus n'importe quel étudiant ayant sui-*



TOUT ÉTUDIANT AYANT SUIVI UNE PARTIE DE SON CURSUS DANS UN PAYS EUROPÉEN PEUT INTÉGRER LA BOCCONI.

vi une partie de ses études dans un pays européen, affirme Carlo Secchi, l'actuel recteur de la Bocconi. Nous avons longtemps été une université essentiellement lombarde. Ce n'est qu'en 2000 que la part des inscrits originaires d'autres régions italiennes a atteint 52 % ; elle est de 56,4 % cette année. Notre défi est aujourd'hui d'éviter de nous trouver régionalisés à l'échelle de l'Europe. »

Tito Boeri, responsable du DIEM, estime que la convergence des contenus enseignés dans toutes les facultés de sciences économiques du monde réduit les problèmes d'équivalence : « *C'est l'avantage de la domination anglo-saxonne dans ce domaine...* » L'harmonisation des calendriers de passage des examens pose, curieusement, plus de problèmes. Cela dit, Carlo Secchi met en garde contre une utilisation abusive du système de crédits : « *Cela ne pose pas de problème vis-à-vis des institutions partenaires que nous connaissons bien. Mais il ne s'agit pas d'accepter n'importe quoi pour autant.* » « *Nous continuerons à sélectionner les étudiants en fonction de nos propres pré-requis, confirme Paolo Magri, et non pas seulement en fonction des crédits obtenus.* »

A vrai dire, c'est sur le plan pédagogique que les dirigeants de l'université – et peut-être ses étudiants – attendent le plus de retombées de l'ouverture européenne. « *Nous faisons remplir chaque année à tous nos étudiants ayant effectué un séjour d'au moins trois mois à l'étranger un questionnaire, où ils sont invités à comparer point par point la scolarité de la Bocconi avec leur*

expérience étrangère, depuis les méthodes des enseignants jusqu'au menu de la cafétéria », raconte Paolo Magri. Les conclusions de cette étude permettent de faire évoluer les pratiques pédagogiques. « *Nous avons constaté que les étudiants revenus de l'étranger étaient, plus que les autres, demandeurs de davantage d'études de cas, d'une plus grande interactivité.* » C'est d'ailleurs ce dernier point qui a le plus étonné Hélène, passée de ses 36 heures de cours de son lycée aixois aux 15 heures de l'université milanaise. « *C'est incroyable : les étudiants n'hésitent pas à interrompre le prof à tout moment pour demander des précisions ou élargir le débat. C'est bien plus vivant, sans être le bazar, à 160 dans un amphi que dans une classe de 30 en France !* »

L'organisation des cursus par crédits, note Paolo Magri, a brisé l'attitude, très répandue dans le corps professoral, selon laquelle chaque cours (le sien, bien sûr) est indispensable et ne saurait être remplacé par son « équivalent » dans le cadre d'un cursus multinational. Pour une université qui, seule en Italie et parmi les premières en Europe, a introduit il y a plus de dix ans l'évaluation des enseignants par les étudiants comme l'un des critères d'évolution de carrière de son corps professoral, confronter ce dernier aux pratiques de leurs homologues étrangers est riche d'enseignements. « *Lorsque vous travaillez un concept marketing dans une classe où se côtoient vingt nationalités, vous devez forcément faire évoluer votre cours* », note Gianluca Colombo.

Cela ne veut pas dire pour autant que contenus et programmes risquent de se fondre dans une mayonnaise internationale à dominante anglo-saxonne, affirme Carlo Secchi. « *Sur le marché européen de l'enseignement de la gestion, nous devons à la fois être capables de répondre à la demande des étudiants italiens pour un enseignement de format anglo-saxon – sans quoi ils partiront à l'étranger – et de jouer des atouts spécifiques du modèle économique italien, basé sur la créativité, l'entrepreneuriat, l'innovation. Ne dit-on pas que la nouvelle économie est basée sur la capacité à faire fonctionner les acteurs économiques en réseau et en coopération solidaire ? Cela, nous savons le faire ; nous devons aussi pouvoir l'enseigner.* »

Antoine Reverchon

Hélène,
d'Aix-en-Provence :
« C'est
incroyable :
les étudiants
n'hésitent
pas à
interrompre
le prof à tout
moment.
C'est bien
plus vivant
qu'en
France ! »



Signe intérieur de richesse : écureuil ascendant écureuil



Sous le signe de l'écureuil... Vu de l'extérieur, le Groupe Caisse d'Épargne est l'un des plus importants réseaux bancaires national, premier par le nombre de comptes ouverts et par la jeunesse de ses clients (1 jeune sur 3 possède un compte à la Caisse d'Épargne). Vécu de l'intérieur, le dynamisme prime aussi à la Caisse d'Épargne. Nous recrutons, dans les 3 ans à venir, 6000 collaborateurs, dont 80 % de jeunes diplômés. A l'horizon 2004, nous avons pour objectif de doubler notre résultat, d'élargir nos champs d'action vers de nouveaux métiers, de devenir un acteur majeur du paysage bancaire européen et d'être le leader du développement régional en demeurant la grande banque de proximité. Voici les défis que nous vous proposons de relever. Nous vous accompagnerons dans l'expression de tout votre savoir-faire en vous offrant une politique de formation et d'accompagnement innovante, basée sur l'individualisation et l'utilisation des nouvelles technologies.

Aujourd'hui, se placer sous le signe de l'écureuil c'est placer délibérément son avenir sous le signe de la réussite.

Merci d'envoyer votre candidature, sous la référence MC/1102, à : Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, Christelle Kilani, Direction Emploi, 77 bd St Jacques, 75673 Paris Cedex 14 ou sur notre site : www.caisse-epargne.fr

L'irrésistible envie de rester près de chez soi

RAPPORT. Moins de 2 % des Européens vivent ou travaillent dans un autre pays



Tout a commencé en janvier 1996. La Commission de Bruxelles, alors présidée par Jacques Santer, créait un animal bizarre appelé « groupe de haut niveau sur la libre circulation des personnes ». Avec, à leur tête, Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen, aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel, sept experts indépendants – dont une syndicaliste, un juriste et un membre d'un réseau associatif – avaient pour mandat d'identifier les obstacles à la mobilité européenne et de proposer des solutions.

Dès le printemps 1997, la Commission avait sur sa table un document de 112 pages (« Rapport du groupe de haut niveau sur la libre circulation des personnes », Office des publications officielles des Communautés européennes, 12 €) qui formulait pas moins de 80 recommandations. Un texte qui a été peu diffusé, mais qui, à en croire un expert de l'Unice, le patronat européen, « fait vraiment le tour de la question et reste d'une très grande actualité ».

Parmi les solutions proposées, certaines ont été entendues, comme celle visant à la préservation des droits des régimes de retraite complémentaires. D'autres, beaucoup plus nombreuses, n'ont toujours pas été rete-

nues. Pour simplifier les formalités actuelles, les auteurs préconisaient ainsi la création d'une « carte de séjour d'un an » pour les ressortissants de l'Union séjournant au minimum trois mois et au maximum douze dans un des Etats membres. « Ce document, explique le rapport, clarifierait les droits des citoyens européens qui ne sont ni des touristes ni des personnes désireuses de s'établir, tels que les étudiants et les stagiaires participant à des programmes d'échanges, les travailleurs bénévoles ou les artistes. »

L'apprentissage de la langue, un réel problème

Autre volonté des experts : « Adapter les droits de la famille à l'évolution de la société. » Ainsi, notent-ils, le terme « conjoint » n'inclut pas celui de « partenaire non marié ». D'où leur idée de mettre en place un régime selon lequel un Etat membre qui accorde des droits à ses propres ressortissants vivant en couple non marié, consente les mêmes droits aux citoyens des autres Etats membres. En clair, les dispositions du pacs à la française devraient pouvoir bénéficier aux couples européens s'installant en France. « Ces questions sont très délicates, estime Simone Veil, car nous touchons à des ressentis culturels profonds... »

A écouter l'ancienne ministre française, la grande majorité des obstacles au développe-

SIMONE VEIL A PRÉSIDÉ LE « GROUPE DE HAUT NIVEAU SUR LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES ». SON RAPPORT FORMULE 80 RECOMMANDATIONS DONT BEAUCOUP RESTENT D'ACTUALITÉ

ment de la mobilité internationale résident là, dans l'attachement de chacun à ses valeurs familiales, locales, nationales. « On évoque souvent les questions de protection sociale, reprend-elle, mais aujourd'hui les gens qui travaillent sont soignés et remboursés partout au sein de l'Union. Grâce, notamment, à la jurisprudence, les dispositifs ont été améliorés, les Européens sont correctement pris en charge. » Simone Veil constate en revanche l'importance de la famille, des amis : « Prenez par exemple la population des médecins en France et regardez où ils s'installent... Vous constaterez que c'est généralement tout près de leur point d'attache familial. »

Si l'on ajoute à cela, l'apprentissage des langues, « qui reste, qu'on le veuille ou non, un réel problème », tout cela expliquait qu'en 1997, sur les 370 millions d'habitants que comptaient les Quinze, seulement 5,5 millions, soit 1,5 %, vivent ou travaillent dans un autre pays. L'Espagne, qui présidera l'Union à partir du 1^{er} janvier prochain, a fait de la mobilité européenne l'une de ses priorités. Avec la volonté d'améliorer encore les dispositifs existants. Mais, comme le remarque Simone Veil, « les événements du 11 septembre créent une situation d'incertitude et d'instabilité... L'envie de rester près de chez soi n'en sera que plus forte ». Une hypothèse tout à fait plausible.

Marie-Béatrice Baudet

GUIDE

● ERASMUS

Lancé en 1987, le programme Erasmus de la Commission européenne apporte son soutien à la fois aux établissements – en finançant les voyages et les échanges d'universitaires destinés à préparer et mettre en œuvre des accords bilatéraux d'échanges – et aux étudiants eux-mêmes – en prenant en charge une partie du surcoût que représente leur séjour à l'étranger. Le montant de ces bourses peut varier selon la destination, la durée du séjour, la discipline d'études ou encore la nature de l'accord. A titre d'exemple, le montant moyen des bourses octroyées en 1998-1999 s'élevait à 158 euros (1 036 francs) par mois.

En 1999-2000, 17 093 étudiants français ont bénéficié du programme Erasmus. Plus d'un tiers sont allés au Royaume-Uni, 18,2 % en Espagne, 16,4 % en Allemagne, un peu plus de 5 % en Italie et en Irlande, environ 4 % aux Pays-Bas et en Suède. Toutes les informations nécessaires sont accessibles sur le site de la Commission : <http://europa.eu.int/comm/education/erasmus.html>, et au Centre de documentation Sources d'Europe : 1, parvis de la Défense, 92800 Puteaux, tél. : 01-41-25-12-12.

● AGENCE SOCRATES

Socrates regroupe tous les programmes de la Commission européenne ayant trait à l'éducation et la recherche, dont Erasmus – qui ne concerne que la mobilité dans l'enseignement supérieur. Chaque pays possède donc une agence Socrates chargée d'instruire les dossiers d'accords d'échanges entre universités et d'informer les étudiants. En France, cette agence est à Bordeaux ; tél. : 05-56-79-44-00.

● ECTS

L'European Credit Transfert System (système européen de transfert de crédits) a été instauré à titre expérimental en 1996 pour faciliter la signature d'accords de mobilité entre universités européennes. La démarche vise à substituer, à une comparaison point par point du programme d'études, la reconnaissance mutuelle d'une durée d'études, convertie en crédits (30 crédits par semestre). Grâce à l'accord signé le 19 mai 2001 par les ministres de

l'éducation nationale de trente pays européens, le système ECTS est désormais généralisé à tout l'enseignement supérieur européen, lui-même réorganisé autour de trois niveaux d'études : le bachelor (bac + 3, 180 à 240 crédits), le master (bac + 5 ou 6, 90 à 120 crédits supplémentaires), le doctorat (bac + 8, encore 180 crédits). La Grande-Bretagne, les Pays-Bas, les pays scandinaves étaient déjà organisés selon ce schéma ; l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la plupart des pays d'Europe de l'Est ont mené ou mènent les réformes nécessaires. Jack Lang, le ministre français de l'éducation nationale, a demandé en juillet aux établissements de l'Hexagone de faire chacun des propositions pour franchir le pas durant l'année 2001-2002.

● DOUBLE DIPLÔME ET CURSUS INTÉGRÉS

En dehors ou parallèlement aux accords Erasmus, nombre d'universités ont mis en place des cursus proposant des séjours dans plusieurs pays et aboutissant soit à un diplôme spécifique – c'est le cas de l'Ecole européenne des affaires (EAP) ou de l'Ecole d'ingénieurs de l'électronique de Marne-la-Vallée (Esiee) –, soit à un double diplôme (établissement d'origine, plus établissement d'accueil).

71 écoles d'ingénieurs et 28 écoles de gestion possèdent, respectivement, 333 et 287 doubles diplômes avec 267 et 195 universités étrangères. Les doubles diplômes des universités françaises ne sont malheureusement pas recensés.

● LES MESURES FRANÇAISES

D'AIDE À LA MOBILITÉ

Dès cette année 2001-2002, le ministère de l'éducation nationale octroiera 4 000 bourses de mobilité, d'un montant de 384 euros (2 519 francs) par mois sur neuf mois maximum, délivrées sur des critères sociaux (elles s'ajouteront donc aux bourses d'études délivrées sur ces mêmes critères). Autre mesure d'apparence anodine, mais qui pourrait faciliter grandement la vie des étudiants français à l'étranger, une traduction officielle des diplômes français sera désormais systématiquement établie dans les principales langues de l'Union. Enfin, le succès des universités européennes d'été (36 sites, 1 500 étudiants) (*Le Monde*

du 28 juin 2001) incite le ministère à augmenter son soutien à ces initiatives pour l'été 2002.

● LES AIDES RÉGIONALES À LA MOBILITÉ

Nombre de régions, de départements et de villes apportent un financement complémentaire au programme Erasmus. Exemple parmi d'autres : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a élaboré le programme Formation et accompagnement des jeunes diplômés à l'étranger (FAJE), qui permet aux jeunes, titulaires au minimum d'un diplôme bac + 3, de bénéficier d'une formation préparatoire à un stage industriel effectué à l'étranger, et d'une bourse afférente.

Selon une étude de la Commission européenne sur l'année 1998-1999, le montant des bourses d'Etat, de collectivités locales, de prêts bancaires – qui s'ajoute donc aux 158 euros du programme Erasmus –, s'élevait, en moyenne, à 128 euros (840 francs) par mois. Sur une dépense mensuelle totale de 712 euros (4 670 francs) en moyenne, 426 euros (2 794 francs) restaient donc à la charge de l'étudiant.

● DES ADRESSES INTERNET POUR S'INFORMER

www.worldstudent.com : récemment ouvert, il se veut le premier site privé entièrement dédié aux études et aux carrières à l'étranger. Si la partie carrières est encore peu développée, celle sur les systèmes éducatifs étrangers, les équivalences, les programmes européens, offre une information rapide et simplifiée. Pour en savoir plus sur les possibilités de bourses, l'hébergement, les démarches administratives :
– www.expatries.org, site de la Maison des Français de l'étranger ;
– www.egide.asso.fr/fr/bfe/home.htm : Egide est l'association chargée par l'Etat d'organiser l'accueil en France des chercheurs, personnels diplomatiques et experts étrangers. Son site renvoie également à des informations sur les possibilités de bourses pour des étudiants ou stagiaires français partant à l'étranger, offertes par le gouvernement français ou des gouvernements étrangers dans le cadre d'accords bilatéraux.

Comment
bénéficier du
programme
Erasmus ?
Comment
valider
en France
un cursus
à l'étranger ?
Quelles sont
les aides
financières
possibles ?
Pêle-mêle,
quelques
sources
d'informa-
tions indis-
pensables

Boostez votre carrière

MBA & MASTERS ESG

17 formations de 3^{ème} cycle en alternance, cartes maîtresses professionnelles pour les titulaires de diplômes Bac+4 et plus. Depuis 10 ans, les Masters ESG sont leaders en France : 3000 anciens Masters ESG sur les 5 continents.

■ MASTERS EN FRANÇAIS À PARIS

- > Finance et Marchés des Capitaux
- > Audit et Contrôle de Gestion
- > Gestion des Ressources Humaines
- > Assurances et Gestion des Patrimoines
- > Fiscalité, Droit des Affaires et Management
- > Gestion des Entreprises
- > Marketing et Publicité
- > Commerce International
- > Management du Tourisme et Hôtellerie
- > Management des Nouvelles Technologies
- > Métiers du Sport
- > E-business

■ MASTERS EN ANGLAIS ET FRANÇAIS

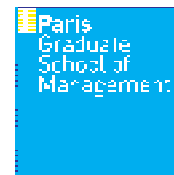
- > EMBA - European MBA
 - 3 majors : Finance, Marketing, Luxury Management
- > AMBA - American MBA à Paris et aux USA
- > MEMBA - Middle-East MBA à Paris et Jérusalem
- > EAMBA - Euro-African MBA en France ou en Afrique
- > CMBA - Caribbean MBA à Pointe à Pitre

Rentrées en octobre et février



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GESTION
 Groupe Paris Graduate School of Management
 Établissement d'enseignement supérieur technique privé
 reconnu par l'État

25 rue Saint-Ambroise
 75011 Paris
 Tél : 01 53 36 44 00
 Fax : 01 43 55 73 74
 Web : www.esg.fr
 e-mail : esg@esg.fr



Ingénieurs/Informaticiens

Univers Conseil

Univers Intégration de systèmes

Univers Infogérance

Un univers d'excellence : Opérateur global de services, nous apportons à nos clients l'expertise nécessaire à la maîtrise des grands projets informatiques complexes. Steria, c'est aujourd'hui une ambition et un savoir-faire partagés par tous nos collaborateurs au travers de nos 3 métiers : le Conseil, l'Intégration de Systèmes et l'Infogérance. **Un univers de liberté** : Evoluer dans un environnement qui favorise les prises d'initiative, encourage une responsabilisation rapide et offre de nombreuses opportunités de carrière, c'est permettre à chacun de prendre conscience de ses propres atouts et de se projeter dans l'avenir. **Un univers de partage** : Esprit de service, savoir-faire, respect et écoute de l'autre nous animent. Cet état d'esprit nous a permis de bâtir une réputation d'expertise, de sérieux et de fiabilité et ainsi de conforter notre croissance. Cette réussite est partagée par tous nos collaborateurs à travers l'actionariat salarial. **Un Univers en expansion** : Par une politique de croissance soutenue, nous sommes devenus un leader européen. Cette expansion renforce notre démarche d'accompagnement international de nos clients et de dynamisation de leurs évolutions ; elle ouvre également de réelles opportunités de carrières à nos collaborateurs.

Laissez s'exprimer vos différences, entrez dans l'univers Steria.

Univers commun

Consultez nos opportunités sur www.steria.com
 Merci d'adresser votre candidature, réf : MC/02
 à Steria, Direction du recrutement,
 12 rue Paul-Dautier,
 BP 58, 78142 Vélizy.
 E-mail : drh@steria.fr

Steria
 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
www.steria.com

**Béatrice, 24 ans,
étudiante
il y a encore un an.**



**Aujourd'hui,
officier sous contrat,
de l'armée de terre
au Kosovo.**



Contrat court ou contrat long.
L'armée de terre recrute des officiers :
- officiers sous contrat spécialistes,
- élèves officiers de Saint-Cyr
(intégration directe ou parallèle sur titre à bac +5).
L'armée de terre peut aussi financer vos études.

www.recrutement.terre.defense.gouv.fr - 3615 TERRE* - 08 92 68 24 14**

encadrement
gestion budgétaire
finances

informatique
communication...

BTP



ARMÉE DE TERRE
400 métiers pour préparer votre avenir



Coup de froid sur les salaires



Hugues était plutôt satisfait. A vingt-trois ans, frais émoulu de l'Ecole française d'électronique et d'informatique (Efrei), il a intégré Microsoft au poste d'ingénieur dans le département « solutions e-business » du groupe américain, à Paris. Avec un bon salaire à la clé : 245 000 francs brut annuels, avec en prime une voiture de fonction, mais aussi un bonus censé représenter entre 15 % et 25 % de la rémunération selon la performance de l'équipe dans laquelle il travaille et même une petite poignée de stock-options. Mais c'était avant l'été, avant les attentats du 11 septembre, qui ont donné un contour plus précis aux menaces de ralentissement économique.

Alors que Geoffroy, ingénieur spécialiste des télécommunications et du multimédia formé à l'Institut supérieur d'électronique de Paris (ISEP), lui, n'a pas eu autant de chance. Il n'a commencé à chercher du travail qu'en septembre, à son retour du Japon, où il effectuait son stage de fin d'études dans le département R & D de Toshiba. Et là, surprise : « Pour toutes les offres d'emploi, les rémunérations proposées étaient inférieures à celles qu'avaient pu

Dans certains secteurs comme les nouvelles technologies, le conseil, les télécoms, la finance, les entreprises ont resserré les cordons de la bourse

NÉGOCIATIONS. Ralentissement oblige,

le rapport de forces jeunes diplômés-employeurs s'est inversé, au profit des seconds

obtenir mes camarades de promotion en juin, raconte-t-il, dépité. Je viens finalement de signer un contrat à durée indéterminée avec une société de conseil en acceptant 190 000 francs brut annuels, sans prime et sans stock-options, alors que je demandais entre 200 000 et 220 000 francs, c'est-à-dire les prix du marché au moment de mon départ ! »

Entre-temps, dans certains secteurs comme les nouvelles technologies, le conseil, les télécoms, la finance, l'aérospatiale, les entreprises ont resserré les cordons de la bourse. Quand elles n'ont pas revu franchement à la baisse leurs prévisions de recrutement. Le besoin d'aligner les zéros pour s'arracher les meilleurs juniors se fait moins sentir : « Il est clair que le rapport de forces jeunes diplômés-employeurs s'est soudainement inversé au profit des seconds, remarque Thierry de Beyssac, directeur général du cabinet de conseil en ressources humaines Hewitt Associates. On assiste en ce moment à une stabilisation des salaires, car les débutants se trouvent moins en position de négocier. » Dans quelques socié-

tés de conseil et de services informatiques (SSII), les grilles de rémunérations auraient même déjà baissé de 10 % à 20 %. L'âge d'or qu'ont vécu les « bleus », ces trois dernières années, n'est cependant pas entre parenthèses pour tout le monde : « La pénurie des talents sévit encore ici et là, nourrissant toujours une légère inflation, souligne Eric Wuthier, associé chez Towers Perrin, cabinet de conseil en management des ressources humaines. Dans l'audit, le contrôle de gestion, le marketing, les jeunes sont très demandés. Les tensions persistent également pour les commerciaux. Et les entreprises continuent de se battre pour certains profils d'ingénieurs, notamment dans la R & D, et les spécialités pointues de l'informatique. »

Néanmoins, des signes avant-coureurs laissent présager une moins bonne fortune pour les promotions qui vont sortir en 2002. Lorsque Vincent, diplômé de l'ESC Lille, a été engagé comme conseiller en patrimoine financier à la BNP-Paribas, la banque lui a clairement laissé entendre que les revalorisa-





tions de salaire des nouvelles recrues – ils démarrent à 210 000 francs brut – ne seraient pas aussi fortes que par le passé. Les grandes écoles constatent que le taux de CDI signés à la suite des stages de fin d'études a légèrement diminué. Depuis la rentrée, plusieurs sociétés de conseil comme Accenture ou PricewaterhouseCoopers ont annulé des contrats d'embauche négociés au prix fort, ou repoussé l'intégration de certains jeunes diplômés... au printemps prochain ! Quelques sociétés n'hésitent plus à signifier aux établissements que l'euphorie est finie : « Une entreprise nous a prévenus que, dans un an, il faudra revenir à la vérité des prix, reconnaît Yves Serisier, directeur des relations extérieures de l'ISEP. Nous nous attendons à ce que les salaires d'embauche des débutants soient plus raisonnables en juin prochain. » Attentistes, les entreprises vont temporiser jusqu'à la fin de l'année avant de boucler leur budget de recrutement et de fixer les enveloppes de rémunération.

Il n'est plus l'heure de jouer les divas...

En plus d'en rabattre sur leurs prétentions salariales, les juniors devront aussi compter sur des évolutions dans leur « package » de rémunération. Hewitt Associates estime aujourd'hui à 38 % le nombre de jeunes diplômés disposant d'une part variable dans leurs appointements. Un mouvement qui pourrait s'amplifier : si le ralentissement économique se confirme, les entreprises tenteront de contrôler leur masse salariale en limitant les coûts fixes. La part des commissions, bonus et autres primes d'intéressement, tous directement liés aux résultats, pourrait augmenter pour compenser la stagnation ou la diminution du salaire de base. Leur part, mais peut-être pas leur volume !

« Les jeunes diplômés vont devoir prendre conscience qu'il n'est pas si facile de "booster" sa rémunération, estime Jean-Marc Réveureau, directeur du cabinet de conseil en rémunération JMR Consulting. Le premier emploi est aussi un temps de formation et d'adaptation qui ne permet pas forcément d'atteindre des ratios de productivité extraordinaires et, avec la baisse de l'activité, les objectifs sur résultats ne vont pas être aisés à réaliser. » En entrant à BNP-Paribas, Vincent comptait sur son bonus, qui dépend de sa vente de pro-

duits financiers, pour arrondir généreusement ses fins de mois. Il n'a pas mis longtemps à retomber les pieds sur terre ! « Cette commission est plafonnée à 40 000 francs et, en temps normal, même les commerciaux chevronnés y parviennent péniblement, a-t-il constaté après quelques semaines à l'épreuve. Or, en ce moment, les clients viennent davantage pour se plaindre de la mauvaise tenue des marchés boursiers que pour investir ! De plus, les objectifs de rentabilité, fixés sur les résultats de l'année dernière, semblent hors de portée. »

Les jeunes diplômés ont-ils compris qu'il n'était plus l'heure de jouer les divas ? Pas évident... « Ils sont sortis en juin avec l'idée qu'ils valent tant sur le marché, et ceux qui sont encore à la recherche d'un emploi réalisent seulement en passant leurs entretiens d'embauche que la donne a changé dans certains secteurs, explique Thierry Magin, associé-gérant chez MCR Consultants, un cabinet de conseil en

rémunération. Il doivent aujourd'hui comprendre que leur valeur ne se traduira plus obligatoirement par du cash immédiat. » Un changement d'optique qui ne va pas de soi après le faste des dernières années. « Les plans d'épargne salariale ou les avantages annexes, comme la couverture prévoyance, ne parlent guère aux juniors, qui pensent à court terme et en espèces », rappelle Thierry de Beyssac.

Boris, chef de projet chez Consuel Promotelec, où il a effectué pendant deux ans un contrat de formation et d'apprentissage en collaboration avec l'ISEP, voit bien les clignotants passer à l'orange. Ce spécialiste des réseaux informatiques, dont le CDD expire en avril 2002, garde toutefois confiance : « Les banques et les sociétés de conseil auront toujours besoin de profils comme le mien et je pense qu'il sera encore possible de négocier entre 230 000 et 270 000 F. Suis-je trop optimiste ? »

Nathalie Quérue

Fenêtre sur

Les stock-options attirent toujours

Les jeunes diplômés courent-ils toujours après les stock-options malgré la Bérézina boursière de ces derniers mois ? Visiblement, la chute des marchés financiers n'a pas découragé quelques irréductibles. Hugues, ingénieur chez Microsoft, espère bien que le petit paquet d'actions qui lui a été attribué lors de son embauche produira une somme rondelette au moment où elles seront « libérables », dans cinq ans : « Finalement, ce contexte boursier très morose m'arrange, assure-t-il. En quelques mois, l'action de Microsoft est passée de 110 à 50 dollars, un prix qui aujourd'hui ne reflète pas la valeur réelle de la société. Du coup, je m'attends à ce que le titre grimpe dans les prochaines années. J'estime que la plus-value que je pourrais alors réaliser oscillera entre 100 000 et 160 000 francs net. » Sûr de son analyse, le jeune homme est d'ailleurs bien décidé à investir 10 % de son salaire dans les actions de son entreprise... Hier à la mode dans les start-up et dans les sociétés de conseil et de services informatiques qui avaient du mal à recruter, les stock-options exercent toujours une certaine fascination sur les jeunes diplômés. Selon une étude de Hewitt Associates, ils ne sont pourtant qu'une petite minorité (12 %) à être éligibles au plan proposé par les entreprises interrogées. Mais si elles ne riment plus forcément avec pactole, les

stock-options véhiculent encore une image sociale très forte. Elles sont appréciées comme un élément moderne et dynamique de la rémunération.

La « saignée » dans les jeunes pousses Internet, où les efforts des jeunes collaborateurs n'ont franchement pas été récompensés par le rendement quasiment nul des options sur action, a cependant remis un peu de plomb dans les cervelles : « Les débutants font désormais attention à l'équilibre entre salaire fixe et rémunération variable différée, estime Thierry de Beyssac, directeur général d'Hewitt Associates. Ils n'acceptent plus d'être engagés à 10 000 francs brut par mois, avec l'idée d'empocher la mise plus tard. » De leur côté, les entreprises ont aussi mis la pédale douce. « Après l'éclatement de la bulle spéculative, les sociétés ont vite adapté leur discours, constate Jean-Marc Réveureau, directeur de JMR Consulting. Il n'est plus question de fédérer les collaborateurs avec l'idée qu'on va faire des plus-values ensemble. Les employeurs se replient vers des outils plus classiques de partage des fruits de la croissance, bonus et primes d'intéressement. » De toute façon, la diminution du nombre des introductions en Bourse raréfie les opportunités de se voir offrir des stock-options.

N. Q.



VOUS AVEZ DU TALENT,
NOUS LUI DONNONS
DE LA VALEUR.

LE GROUPE ESC BORDEAUX
DEVIENT
BORDEAUX ÉCOLE DE MANAGEMENT.



Pour donner au talent de chacun la valeur qu'il mérite, Bordeaux École de Management réunit toutes ses énergies pour accompagner les étudiants et les entreprises sur de nouvelles trajectoires toujours plus ambitieuses, plus interconnectées. En changeant de nom, l'École confirme symboliquement sa démarche de progrès. Nouveau projet pédagogique, internationalisation de tous les cursus... Bordeaux École de Management donne à chaque étudiant individuel la capacité une valeur pour laquelle le label qualité EQUIS lui a été décerné, le plaçant ainsi aux premiers rangs des Business Schools européennes.



BORDEAUX

École de
Management

Domaine de Bèze - 350, cours de la Libération
33003 Talence cedex, France
Tél : 01 40 55 94 55 - Fax : 01 40 55 94 55 00
www.bordeaux-bes.edu
info@bordeaux-bes.edu

ESC
ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE COMMERCE

ESP France
ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE PARIS

SUPTO
ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TECHNOLOGIE ET
D'INFORMATIQUE

MA
ÉCOLE DE MANAGEMENT
DE MONTPELLIER

ISG
ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE GESTION DE
L'INFORMATION

IME
ÉCOLE DE MANAGEMENT
DE LYON

ESMS
ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE MANAGEMENT
DE STRASBOURG

IMEP
ÉCOLE DE MANAGEMENT
DE PARIS
ÉCOLE D'ÉCONOMIE

INSEP
INSTITUT NATIONAL
DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES
SOCIALES ET
TECHNIQUES DE
L'ORGANISATION

INSETEC
INSTITUT SUPÉRIEUR
DE TECHNOLOGIE
ET DE COMMERCE

ESLSD
ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE MANAGEMENT
DE LYON

SE **DEPASSER**



Et ne jamais renoncer.

RECRUTEMENT
- DIPLOMÉS IUTC + 1/2 + 4
- TOUTES SÉLÉCTIONS
- PROFESSIONNELS D'ENTREPRISE
- EXPÉRIENTÉS (5 ANS MINIMUM)

Groupe
Institut Supérieur
du Commerce

Établissement d'enseignement
supérieur reconnu par l'État

42, Boulevard du Fort de Vaux,
75017 Paris

Tél. : 01 40 53 99 99

www.groupeisc.com

www.groupeisc.com

ISC 3^{èmes} Cycles

- Audit et Conseil,
Contrôle de gestion
- Audit et Management
des ressources humaines
- Conseil et Ingénierie
des Systèmes et Technologies
de l'Information
- E-Business (Master Spécialisé
en coopération avec l'EPF)
- Finance, Trésorerie,
Ingénierie financière
- Gestion de patrimoine
- Ingénierie d'Affaires
et Négociation internationale
- Management stratégique
et entrepreneurial
- Marketing, Communication
et Ingénierie commerciale
- Marketing, Logistique
et Distribution

Conservatoire National des Arts et Métiers
INSTITUT DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION
PARIS — LYON — MONTPELLIER — NANTES

Développez votre expertise
sur les marchés de l'organisation
et du consulting

IES TO

CNAM - IESTO
292, rue St-Martin
75141 PARIS Cedex 03
www.cnam.fr

L'IES TO - CNAM vous propose :

- 2 MASTÈRES homologués par la Conférence des Grandes Ecoles :
Organisation et Management de projets
(niveau d'accès : Bac + 5 ou Bac + 4 avec expérience professionnelle)
- 1 Diplôme homologué de niveau I-II : le Diplôme d'Études Supérieures
des Techniques de l'Organisation (DESTO)
(niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle)

Des formations d'un an (dont 4 à 6 mois en Entreprise)
pour acquérir une double compétence.

Réunions d'Information
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financements)
les jeudis 22 novembre, 6 décembre 2001 et 17 janvier 2002, de 18 à 20 heures
Rez-de-chaussée - 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS - Métro Arts et Métiers
Tél. 01 40 27 25 08 - Fax 01 40 27 26 24 - e-mail : iesto@cnam.fr

INDUSTRIE. Malgré les incertitudes qui pèsent sur la conjoncture, le groupe a augmenté les salaires proposés aux jeunes diplômés

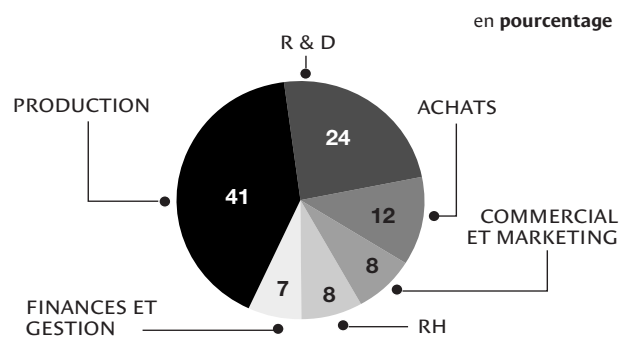
Pechiney met en avant ses « rémunérations sûres »

Chez Pechiney, premier producteur européen d'aluminium, la grille des rémunérations proposées aux jeunes diplômés a globalement augmenté de 4 % au 1^{er} juillet dernier. Malgré les perspectives économiques sombres, elle ne devrait pas bouger d'ici un an. « Un tiers de notre activité étant réalisée aux Etats-Unis, nous ne venons pas de découvrir le ralentissement économique, explique Marie-Hélène Dubeaux, directrice du recrutement. Cette revalorisation tient compte du contexte actuel. Si nous voulons attirer les jeunes les plus performants dans leur discipline, il faut continuer à bien les payer. »

Comme beaucoup de grands groupes industriels, Pechiney est confronté à la difficulté de séduire les juniors, qui préfèrent être embauchés dans le conseil ou dans la finance. Une soixantaine de débutants ont été recrutés depuis le début de l'année. La moitié sont des ingénieurs, dont 60 % sortent des grandes écoles, Ecole des mines, Centrale, etc. Le solde est issu des écoles de commerce, de Sciences-Po et des troisièmes cycles universitaires. Pour mettre la main sur ces jeunes talents, l'entreprise offre un « package » rémunération très structuré, mais qui n'a rien d'original. En moyenne, le salaire de base de ces débutants tourne autour de 237 000 francs brut par an. Il est assorti d'une part variable qui oscille entre 0 et 15 %, calculée pour moitié sur la réalisa-

▼ Que font les jeunes recrues ?

Postes occupés par les jeunes diplômés :



Pechiney emploie 32 000 salariés dans le monde, la moitié en France. Salaire d'un jeune diplômé en 2001 : 210 KF à 290 KF.

Source : Pechiney

Comme beaucoup de grandes entreprises, Pechiney a du mal à séduire les juniors, qui préfèrent le conseil ou la finance

tion d'objectifs personnels fixés par le chef de service et, pour l'autre, sur le résultat de la branche d'activité à laquelle appartient la jeune recrue. « Avant de rendre nos arbitrages en juillet, nous nous sommes interrogés sur l'opportunité d'augmenter davantage la part variable que la part fixe, précise Marie-Hélène Dubeaux. Nous avons conclu qu'en cette période d'incertitude les candidats risquaient de préférer, pour cette année, les formes de rémunérations les plus sûres. » Dont acte.

7 % de salaire en plus pour les « grosses têtes »

Pour convaincre les profils les plus rares de venir rejoindre ses rangs, le groupe fait comme tout le monde. Il allonge la sauce : plus 3 % environ sur le salaire de base pour les diplômés qui parlent parfaitement trois langues, ou disposent d'une

formation complémentaire (type MBA), ou ont effectué un stage de six mois à l'étranger. Ce « plus » va jusqu'à atteindre 7 % pour les « grosses têtes » qui possèdent un double diplôme ou un doctorat, ou encore les jeunes qui sont partis dix-huit mois en service civil à l'étranger (CSNE), dans une entreprise ou une association humanitaire.

« Les périphériques de la rémunération, tels que la participation et l'intéressement, la mutuelle, les avantages du comité d'entreprise, sont des outils de notre politique salariale, mais ils ne produisent que peu d'effets attractifs sur les jeunes diplômés »,

constate la directrice du recrutement. Bref, on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre, même en temps de crise larvée. Les plans d'actionnariat salarié ne sont guère plus évidents à vendre. Difficile donc d'en faire une vraie composante de la rétribution globale, quand seulement une poignée de jeunes arrivants songent à négocier leur date d'entrée pour pouvoir bénéficier de l'actuelle augmentation de capital réservée aux salariés.

Reste l'arme fatale : les stock-options. Au bout de deux ans, les recrues les plus performantes sont éligibles au plan sur proposition de leur manager. Entre 500 et 1 000 options sont réservées à ces « hauts potentiels ». Après tout, le titre Pechiney n'a perdu que 4,11 % depuis le début de l'année. Pas de quoi remettre en cause cet aspect attractif de la politique salariale.

N. Q.



Kraft Foods



**Jeunes Diplômés Bac+4/5
Pourquoi dire que le travail est une contrainte ?**

be kraft. be yourself*

Kraft Foods, Direction
des Ressources Humaines,
13, avenue Morane Saulnier,
78942 Vélizy-Villacoublay
www.kraftfoods.fr

L'entreprise Kraft Foods vous propose une nouvelle manière de vivre votre entreprise, une nouvelle manière de penser votre métier. Parce qu'à trop viser l'efficacité, on en oublie le plaisir. Et pourtant, c'est en prenant plaisir à exercer son métier que l'on est meilleur, que l'on va au bout de son expertise. A trop vouloir paraître, on oublie d'être. Tout simplement. Et pourtant, la richesse se nourrit de la diversité qui se nourrit, elle, de chaque personnalité. S'ouvrir à d'autres cultures, à d'autres savoirs, c'est élargir son périmètre d'action. C'est inventer d'autres façons d'être, d'autres façons de travailler. C'est innover, évoluer, anticiper. C'est donner du sens à l'essentiel, affirmer ses différences, les partager aussi. Cette nouvelle idée de l'entreprise, nous voulons qu'elle soit votre réalité. Avec Kraft Foods, plus qu'un emploi, c'est une vie professionnelle qui vous attend, une vie professionnelle qui vous est propre, mais qui se bâtit en équipe avec, en retour, toujours plus de moyens pour vous exprimer. Tel que vous êtes. Tel que vous serez.

orc.fr

* Faites-vous plaisir



Mes avantages pour trouver un emploi ?
mon pouvoir de persuasion,
ma grande adaptabilité et aussi ...

Cadr *E* **mploi** *fr*



Découvrez tous les jours
plus de 14 000 offres
d'emploi cadres,
vérifiées et actualisées,
et de nombreux services
pour optimiser
votre recherche.
Sur CADREMPLOI.fr,
des milliers
d'entreprises et de
cabinets de recrutement
vous attendent...
de quoi révéler
tous vos talents !

www.CADREMPLOI.fr avec : *Le Monde*.fr

L'Europe résiste au « brain drain » américain

MOBILISATION. Bruxelles, comme Londres, Madrid, Paris ou Berlin veut convaincre les chercheurs de ne pas céder aux sirènes d'outre-Atlantique

L'Europe n'a aucun problème pour constituer d'excellentes équipes de football composées de joueurs originaires de différents Etats membres. Mais réunir des équipes de recherche semble plus difficile ! », constatait récemment Romano Prodi, le président de la Commission européenne. Barrières bureaucratiques, obstacles financiers et législatifs, attitudes protectionnistes sont autant de freins à la constitution d'un « espace européen de la recherche », pourtant considéré comme l'arme absolue pour endiguer l'exode des scientifiques aux Etats-Unis. « En matière de recherche, les Américains disposent d'une puissance impressionnante qui fascine indéniablement les chercheurs, particulièrement dans les sciences du vivant et les nouvelles technologies », note René-Luc Bénichou, de l'Association Bernard-Gregory, qui travaille à l'insertion professionnelle des docteurs français. 28 milliards de dollars par an (31 milliards d'euros) pour la recherche universitaire, 200 milliards (224 milliards d'euros) pour la R & D privée, des équipements dernier cri, du capital-risque à gogo pour créer des start-ups innovantes... comment résister ?



En France, le refrain de la « fuite des cerveaux » est bien connu. L'équation est simple : la recherche publique propose, bon an mal an, 2 500 postes, alors que près de 10 000 docteurs sont formés. Selon le bureau du CNRS à Washington, 400 étudiants français préparent une thèse aux Etats-Unis, entre 1 000 et 3 000 y effectuent un stage post-doctoral, soit un flux annuel d'environ 600 personnes. Si 60 % d'entre eux souhaitent revenir, les difficultés pour trouver une affectation dans l'Hexagone les poussent souvent à prolonger leur séjour au « pays de cocagne » de la recherche.

Pourtant, à trois heures de Thalys de Paris, aux Pays-Bas, les organismes de recherche devront faire face à une pénurie de 1 300

chercheurs d'ici à 2003. La raison ? Les jeunes Hollandais ne s'intéressent plus aux études scientifiques : « En moins de quatre ans, certaines disciplines comme les mathématiques ou la physique ont perdu plus de 50 % d'étudiants, relève Dominique Pladys, conseiller à l'ambassade de France à La Haye. Les thésards sont donc peu tentés par l'expatriation car ils intègrent facilement les laboratoires, à des salaires relativement corrects – en moyenne, 30 % de plus qu'en France. » Les chercheurs suédois qui s'exilent rentrent aussitôt fini leur contrat, préférant la vie locale qui leur permet de combiner travail, famille et loisirs. En revanche en Grande-Bretagne, les conditions de travail des post-docs, qui « sont moins bien





payés que des réceptionnistes », alimentent la fuite vers les Etats-Unis. Au point que, en 2000, la moitié des universités ont été obligées de retourner une partie des deniers octroyés par l'Etat... faute de candidats au doctorat !

Développer des pôles d'excellence européens

Les forces des uns pouvant compenser les faiblesses des autres, la Commission européenne a décidé, en juin, de prendre des mesures pour donner un coup d'accélérateur à la circulation des scientifiques au sein de l'Union : « Un portail Internet, présentant les vacances de postes dans les pays membres et offrant des renseignements sur les financements nationaux et communautaires, va être créé, précise Joseph Jamar, conseiller auprès du commissaire à la recherche Philippe Busquin. Seront également mis sur pied des centres de mobilité afin de faciliter l'accueil des chercheurs et de leur famille, en donnant une aide pratique pour les démarches administratives, la scolarisation des enfants, la recherche d'emploi du conjoint. »

Plus ambitieux est le chantier sur l'aménagement du statut des chercheurs, afin de balayer les obstacles matériels tels que la couverture sociale, la retraite, la fiscalité. Dans le nouveau programme-cadre de recherche (2002-2006) doté d'une enveloppe de 17,5 milliards d'euros (114 milliards de francs), les fonds destinés aux ressources humaines vont être doublés, passant de 900 millions à 1,8 milliard d'euros. Cela suffira-t-il à améliorer le développement de pôles d'excellence européens, de façon à arrêter le « brain drain » des Américains ? C'est en tout cas un premier pas.

En attendant que l'Espace européen de la recherche sorte des limbes, les pays confrontés à l'exode de leurs têtes chercheuses ont pris des dispositions. L'Angleterre a lancé en 2000 l'opération « Brain Gain » afin de dissuader les cerveaux britanniques de s'exiler aux Etats-Unis – ils sont 17 % à s'être établi outre-Atlantique – et attirer les chercheurs étrangers. Le programme de 6 millions d'euros, apportés par le ministère de l'industrie et une fondation privée, est destiné à financer les travaux d'une cinquantaine de scientifiques de haut niveau. Il s'ajoute à une série d'engagements pris par le gouvernement de Tony Blair : restau-

ration des locaux des laboratoires publics, augmentation de 25 % de la rémunération des post-docs et 500 millions de francs supplémentaires pour le recrutement de professeurs d'université.

L'Espagne s'est également réveillée : le plan Ramon y Cajal (universitaire inspirateur de la réforme de l'enseignement supérieur), adopté en avril, prévoit l'intégration de 2 000 scientifiques dans la recherche publique d'ici 2003 : « Ce dispositif ne fait toutefois pas l'unanimité, raconte Bernard Heulin, conseiller à l'ambassade de France à Madrid. Sur les 160 postes réservés cette année aux étrangers – les Espagnols expa-

triés entrent dans cette catégorie – 7 % seulement sont revenus aux ressortissants hispaniques. »

La France n'est pas en reste. La création de 7 000 emplois d'enseignants-chercheurs et chercheurs entre 1997 et 2001 a rapatrié une partie de l'effectif de post-docs partis à l'étranger. Pour retenir les talents en attendant la vague de départs en retraite qui va libérer des postes dans la recherche publique à partir de 2005, l'Inserm a concocté le programme Avenir, financé par l'organisme, quelques associations caritatives, le ministère de la santé et des hôpitaux. Grâce à une aide de 400 000 francs par an et par chercheur à laquelle s'ajoute, pour les post-docs, un salaire de 15 000 francs net par mois, il permettra à des chercheurs prometteurs de mener des travaux innovants pendant trois ans. « Avec une enveloppe de 20 millions de francs, nous allons donner aux jeunes des moyens, de l'autonomie et des responsabilités... ce qui devrait refréner les envies de départ », explique Christian Bréchet, directeur général de l'Institut.

« On a aussi besoin d'eux dans les entreprises »

Pourtant, « en regard du ratio de dix candidats pour un poste dans les organismes, ces projets intéressants ne produiront que des effets modestes, estime Rémi Barré, directeur de l'Observatoire des sciences et techniques. Les docteurs doivent comprendre qu'il y a un salut en dehors de la recherche publique et qu'on a aussi besoin d'eux dans les entreprises ».

C'est la raison pour laquelle l'ambassade de France organise chaque année le Forum USA, lieu de rencontres entre les post-docs qui travaillent dans les labos américains et les groupes français. L'an dernier, cette manifestation a débouché sur quelque 300 embauches. Le concours de création d'entreprises innovantes lancé par Claude Allègre en 1999 connaît aussi un succès de plus en plus vif auprès des jeunes chercheurs : les thésards représentent 49 % des lauréats en 2001 contre 40 % l'an passé. Ces initiatives conjuguées ont partiellement canalisé la « fuite ». Au point qu'au ministère de la recherche, on préfère désormais parler de « cerveaux en voyage »...

Nathalie Quérue

Clés

- **Sur 10 000 nouveaux docteurs** en France en 2000, 2 100 ont effectué un postdoctorat après leur thèse, dont 1 310 sont partis à l'étranger. 45 % sont allés en Amérique du Nord, 50 % dans les pays européens et 2 % au Japon.
- **Pour les postdocs** travaillant dans l'Union européenne, le retour en France est quasiment systématique. Selon une étude effectuée en 1999 par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, sur une population de 2 500 docteurs partis travailler aux Etats-Unis, 94 % d'entre eux sont revenus en France après trois ans de vie active.
- **28 000 dollars** : c'est le salaire moyen annuel d'un postdoc travaillant aux Etats-Unis, soit environ 16 000 francs mensuels (contre un peu moins de 10 000 francs mensuels en France).
- **9 000 docteurs** sont en attente d'un emploi stable en France, selon la **Guilde des doctorants**. La proportion de nouveaux docteurs trouvant un emploi dans l'industrie a dépassé les 20 % en France en 1999. Aux Etats-Unis, ils sont un peu plus de 50 % à suivre cette voie.
- **Le nombre de postes** de chargés de recherche ouverts au concours du CNRS a augmenté de 68 % par rapport à 2000. Le nombre de Français à l'étranger ayant posé leur candidature est passé de 400 en 2000 à 711 en 2001. Le nombre de candidats venant d'Amérique du Nord est passé de 210 à 380.

Join the Team

Move
with
the
T.I.M.E.S.*



L'ère de l'information n'est pas une fin en soi. C'est l'ère du T.I.M.E.S.*. La convergence de l'informatique et des télécommunications sera le grand marché du futur et offrira une multitude d'opportunités de développement tant à nos clients qu'à nos collaborateurs. Nous possédons le dynamisme des nouvelles entreprises et l'efficacité d'une entreprise globale. En effet T Systems, une des 4 divisions constituant Deutsche Telekom, est la 2ème société de services informatiques et télécoms en Europe et emploie 37.000 personnes réparties dans plus de 20 pays. Aussi, vous ne serez pas surpris de constater que T-Systems est LA société où il faut être aujourd'hui,

si vous êtes un(e) jeune diplômé(e) démontrant un fort potentiel d'évolution (ingénieur ou bac+5 informatique). Pourquoi ? Parce que nous détectons vos talents et faisons tout pour les développer ; parce que nous portons une attention particulière à vos aptitudes personnelles, au développement de votre expertise et de votre qualification ; parce que nous transformons vos objectifs en réalité et, naturellement, parce que nous vous offrons de réelles opportunités de carrière et d'évolution.

Notre ambition : faire ensemble la meilleure entreprise du monde.

Vous partagez notre vision du futur ?

Join the Team**

Merci de nous faire parvenir votre candidature (CV et lettre de motivation) : T-Systems Soleri, Direction du Recrutement, 4 place des Vosges, 92052 Paris-La Défense Cedex. E-mail : recrutement@soleri.com

www.t-systems.fr
www.soleri.com

* T.I.M.E.S. exprime notre vision du futur du monde de la communication. T.I.M.E.S. c'est l'intégration pleinement réussie des Télécommunications, de l'Informatique, du Multimédia, des e-loisirs et de la Sécurité.

mpxworldwide **Rejoignez l'équipe

Think Systems

.....T.....Systems

www.escp-eap.net

['m a n e d z m ə n t]

TOUT LE MONDE LE PRONONCE

COMME ÇA, DE LA PENSER TOUS PAREIL...

ESCP-EAP est aujourd'hui l'une des premières business schools dans le monde selon les récents classements. Parce que nous pensons que le [management] s'exerce désormais dans un contexte transnational et mondial, notre institution a fait le choix de nouvelles Manières de former et d'enseigner. À l'excellence académique de nos programmes nous avons intégré la dimension multiculturelle.

C'est pourquoi nos campus de Paris, Oxford, Madrid et Berlin, et plus de 40 business schools partenaires dans le monde, sont des passages obligés pour nos étudiants.

Si immerger dans un environnement cosmopolite, découvrir le monde et les cultures, l'adopter des approches transnationales, voilà les principes de nos formateurs et du management de demain.

Programme Grande École ESCP-EAP MBA plein temps et MBA Executive en temps partagé, 16 Masters Spécialisés, un Master in European Business et 24 formations diplômantes pour cadres et dirigeants. Interrogez-nous sur la formation qui correspond à votre avenir. Un avenir en [management] bien sûr.

Un réseau de 20 000 anciens élèves actifs dans 65 pays.

info@escp-eap.net

PARIS +33 1 4933 2015

OXFORD +44 1865 363 200

MADRID +34 91 326 19 11

BERLIN +49 30 61 00 7111

ESCP-EAP



European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE PARIS

GENDARMERIE NATIONALE

OFFICIERS DE GENDARMERIE : LES DÉCIDEURS DE DEMAIN

NOUVEAU CONCOURS TITULAIRE D'UNE MAÎTRISE OU D'UN NIVEAU SUPÉRIEUR



Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
Section Info-recrutement - B.P. 299-16 - 75775 PARIS CEDEX 16

01 53 65 49 99

www.gendarmerie.defense.gouv.fr

e.mail : recrutement@gendarmerie.defense.gouv.fr

3614 gendarmerie



Les recettes allemandes pour retenir son élite

FRANCFORT

de notre correspondant

Le campus est flambant neuf. A quelques minutes du centre-ville, sur les hauteurs, l'Institut de management et de technologie de Stuttgart (SIMT) vient d'inaugurer de nouveaux locaux. Créé en 1998, avec le soutien de gros industriels de la région, comme le constructeur automobile DaimlerChrysler et l'équipementier Bosch, ce centre de formation d'un genre nouveau propose des troisièmes cycles de type MBA.

Les cours sont dispensés en anglais, avec un double objectif : retenir en Allemagne des diplômés de l'université susceptibles d'aller parachèvement leurs études aux Etats-Unis ou ailleurs, et attirer des cerveaux étrangers. Particularité de cet institut, qui se présente comme une « université internationale » : doté de confortables moyens, il est né d'une initiative commune entre trois universités locales et le

PARTENARIAT. Outre-Rhin, l'université fait

de plus en plus appel aux fonds des industriels et accepte, non sans mal, de s'ouvrir au monde des affaires

monde industriel. A terme, ses fondateurs espèrent accueillir quelque 300 étudiants par an. Des cadres qui n'auront aucun mal à trouver du travail dans une région en situation de quasi plein-emploi...

La montée en puissance du SIMT illustre un phénomène de fond en Allemagne : depuis quelques années, les partenariats public/privé de ce type ont tendance à se multiplier dans le but de proposer des formations compétitives sur le plan international. « Il s'agit d'un mode de coopération





approfondie tout à fait nouveau, promis à un bel avenir», observe Christiane Konegen-Grenier. Cette chercheuse de l'institut IW, proche du patronat, recense une bonne cinquantaine de cursus de ce genre. La plupart sont apparus à la fin des années 1990. Le principe est simple, même s'il était encore inimaginable il y a peu : à chaque fois, les universités publiques, en quête de moyens financiers, scellent une alliance ponctuelle avec des entreprises, ou des fondations proches des milieux d'affaires, désireuses de développer les moyens de formation dans des secteurs où les spécialistes manquent.

De tels rapprochements ont eu lieu dans tout le pays. Ils concernent aussi bien seconds que troisièmes cycles. A Hambourg, ce sont des professeurs de l'université technique qui ont créé, avec le soutien de partenaires privés, un Northern Institute of Technology. Plutôt tourné vers les profils d'ingénieur, ce cursus de deux ans, dispensé en anglais pour l'essentiel, débouche sur un master, une forme de diplôme de plus en plus répandue outre-Rhin.

Un enseignement supérieur très théorique

A Munich, l'université technique qui est très réputée a créé avec une grande banque privée une formation de mathématiques appliquées à la finance. A Potsdam, l'université travaille en collaboration avec un centre de formation réservé aux jeunes informaticiens, soutenu par le fondateur et patron du géant des logiciels SAP, le milliardaire Hasso Plattner. Ce dernier a investi plus de 120 millions de deutschemarks (61 millions d'euros) dans l'institut qui porte son nom. Un geste remarqué dans une Allemagne qui ne sait plus comment faire pour trouver les informaticiens dont elle manque.

Bien que leur nombre soit encore modeste, ces formations apportent une bouffée d'air frais à l'enseignement supérieur. Peu tourné vers le monde du travail, très théorique, celui-ci a du mal à proposer des diplômes qui seront reconnus à l'étranger. Si elle augmente légèrement, la part des étudiants étrangers reste faible : moins de 6 % de l'ensemble des effectifs.

Certains universitaires ont peur de perdre leur liberté. Il faut leur démontrer que leurs marges de manœuvre ne sont pas menacées

La proportion est encore plus modeste en troisième cycle, où l'obstacle de la langue n'est pas négligeable. En février 2001, le Commissariat général au plan, à Paris, et l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg notaient, dans un rapport commun, que la France et l'Allemagne souffrent d'ailleurs d'un syndrome commun dans ce domaine : « Les étudiants non européens (et notamment asiatiques) jugent généralement plus attractif l'enseignement supérieur dispensé dans des pays comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Ceci conduit à ce que les futurs décideurs de l'économie asiatique parlent mieux l'anglais qu'une langue d'un pays d'Europe continentale, et développent leurs réseaux, plutôt en liaison avec le monde anglophone. Pour les pays d'Europe continentale, ceci tend à constituer un handicap dans la compétition mondiale. » L'enjeu est donc d'importance, surtout en Allemagne, première puissance exportatrice mondiale.

Néanmoins, le phénomène, qui correspond aussi à un mouvement d'ouverture

de l'université vers le monde du travail, n'est pas sans susciter des réticences. Ainsi, Ulrich Teichler, spécialiste des questions d'enseignement supérieur à l'université de Kassel, se dit « contre des filières trop liées au monde du travail, car les universités doivent transmettre à leurs étudiants des connaissances transversales, qui leur permettent de s'adapter aux situations nouvelles rencontrées au fil d'une carrière ». De nombreux professeurs s'opposent à une ouverture trop large vers les milieux d'affaires. « Du coup, les évolutions de ce genre mettent du temps à se développer », déplore un expert du secteur.

« La problématique est vaste : certains universitaires ont peur de perdre leur liberté. Il faut leur démontrer que leurs marges de manœuvre ne sont pas menacées en cas de coopération avec la sphère économique », dit M^{me} Konegen-Grenier. Quant aux étudiants, ils semblent être attirés par ces cursus d'un type nouveau. Même si le coût de ces études est plus important qu'une simple inscription à la fac.

Philippe Ricard

Fenêtre sur

Une réforme du doctorat aux Etats-Unis ?

Les formations doctorales ne préparent guère les thésards aux réalités de leur insertion professionnelle. Le constat ne paraît pas neuf, à ceci près qu'il concerne... les Etats-Unis. Une étude menée en janvier 2001 auprès de 4 000 étudiants en troisième année de thèse (PhD) met en évidence de sérieux décalages entre les envies des doctorants et les besoins du marché du travail. Ainsi 63 % des thésards interrogés ambitionnent avant tout de poursuivre une carrière à l'université, alors que la moitié seulement y décrocheront effectivement un poste. Ils ne sont que 15 % à envisager d'intégrer la recherche privée et 6 % à vouloir monter leur start-up, au grand dam de l'industrie américaine. Rien d'étonnant à cela puisque à peine un tiers ont eu la possibilité de faire un stage en entreprise.

Pour remédier à ce problème, la National Science

Foundation a mis sur pied, en 1997, le programme Igert. Il apporte une dotation de 500 000 dollars par an à toute université qui s'engagerait à suivre un cahier des charges précis : projets de recherches pluridisciplinaires ; cours de développement des compétences professionnelles comme la communication, le travail en équipe et l'encadrement ; offres de stages dans les laboratoires privés américains ou internationaux. Par ailleurs, la fondation Woodrow Wilson, qui travaille à améliorer la qualité de l'enseignement américain, a récemment invité une quinzaine d'universités à réfléchir sur une réforme du doctorat. Le but ? Encourager les étudiants à choisir des thèmes de recherche interdisciplinaires et à se projeter dans un autre avenir que celui de professeur d'université.

N. Q.

Choisissez



un

3ème Cycle

de l'IAE



de

Lyon

2 DEA - 15 DESS

en formation initiale et formation continue :

- DEA de Management des activités internationales
- DEA de Stratégie et Management
- DESS Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises
CAAE qui peut être préparé à Lyon ou à Lodz (Pologne) ainsi qu'à
Budapest (Hongrie), à Prague (République Tchèque) et à Beyrouth (Liban)
- DESS Commerce extérieur franco-italien
- DESS Commerce extérieur Affaires européennes
- DESS Commerce extérieur option Asie préparé à Guangzhou
(Canton - Chine)
- DESS Diagnostic d'entreprise
- DESS Direction commerciale
- DESS Gestion de patrimoine
- DESS Gestion des ressources humaines
- DESS Systèmes d'information avancés
- DESS Management des petites et moyennes organisations
- DESS Management des industries pharmaceutiques et des
technologies médicales
- DESS Marketing des activités tertiaires
- DESS Management et conception des systèmes d'information
communicants - MC.SIC
- DESS Sciences du Management (ex-Magistère de Gestion - en
cours d'habilitation)
- DESS Achat Industriel et Tertiaire (en cours d'habilitation)



Date limite de remise des dossiers :

- mi-mai 2002 (formation continue)
- mi-juin 2002 (formation initiale)

Institut d'Administration des Entreprises

6, cours Albert Thomas • BP 8242 • 69355 Lyon cedex 08

Formation Initiale :

Téléphone : 04 78 78 71 48 • Fax : 04 78 78 74 22

Formation Continue :

Téléphone : 04 78 78 71 88 • Fax : 04 78 78 74 74

<http://www.univ-lyon3.fr/iae>



SERVICES ET INGENIERIE INFORMATIQUES
520 PERSONNES 260 MF - PARIS / PROVINCE

REJOIGNEZ-NOUS
VITE



GROUPE HELICE

Nous *recrutons*
plus de 200
informaticiens

Passionnés *de tous niveaux*, rejoignez dès aujourd'hui une entreprise en forte croissance à l'écoute des mutations technologiques.

Venez partager notre ambition de toujours : construire avec nos clients une relation de confiance basée sur une réelle expertise technique et un grand sens du service.

Votre **profil** : exploitation, système, réseaux et études en environnement OS/390, UNIX, NT, client/serveur, internet/intranet, BO, DB2, ORACLE, PACBASE, C, JAVA, ASP...

Votre **candidature** :
Christel Gomet, recrutement@groupehelice.fr ou rubrique "Nos recrutements" sur notre site www.groupehelice.fr ou à l'adresse ci-dessous :

HELICE • HELIUM • HELIOS
5, avenue Pierre 1^{er} de Serbie - 75116 Paris
Tél. : 01 40 70 07 77 - Fax : 01 47 20 64 02 - www.groupehelice.fr

Image : Production



TEMPLE UNIVERSITY • IGS
MBA
INTERNATIONAL
Worldwide MBA



INTERNATIONAL, GLOBAL, ENTREPRENEURIAL

Le MBA International IGS Temple est le seul programme accrédité AACSB qui vous permet d'étudier en anglais sur trois continents (Europe, Amérique, Asie) et d'obtenir votre MBA en 11 à 14 mois, c'est-à-dire obtenir une vraie compétence globale.

- de suivre des cours spécialement conçus avec une approche multinationale de l'administration des affaires.
- de travailler sur des "business" réels et de lever des fonds pour votre financement.
- d'être en contact individuel avec des cadres dirigeants des secteurs qui vous intéressent.

Les statistiques d'admission et de placement du International MBA valent argument chez des meilleures "business schools".

Contactez-nous au téléphone ou par e-mail ci-dessous :

Admission : IGS Temple MBA - 12, rue Alexandre Parodi - 75010 Paris - France
Tél. : 33 (0)1 49 03 5 04 - Fax : 33 (0)1 49 03 45 25
E-mail : info@grupei-igs.org - Site Internet : www.grupei-igs.org

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____ Pays _____
Téléphone _____ E-mail _____

© P. Ponce - Campus IGS

isthclu@club-internet.fr

Du 1^{er} au 3^e cycle

PRÉPAS SCIENCES PO / HEC

- Tout de réviser, confirmé
- Points difficiles, de l'individualisé
- Sessions annuelles et bi-annuelles

SOUTIEN UNIVERSITAIRE DROIT / SCIENCES ÉCO

- Conseil personnalisé par matière
- suivi individualisé des programmes
- cours du soir

CONCOURS PROFESSIONNELS

- INAV
- ENSICBTPA (Sup Avignon)
- Écoles de journalisme
- Sessions semestrielles et trimestrielles, cours par correspondance



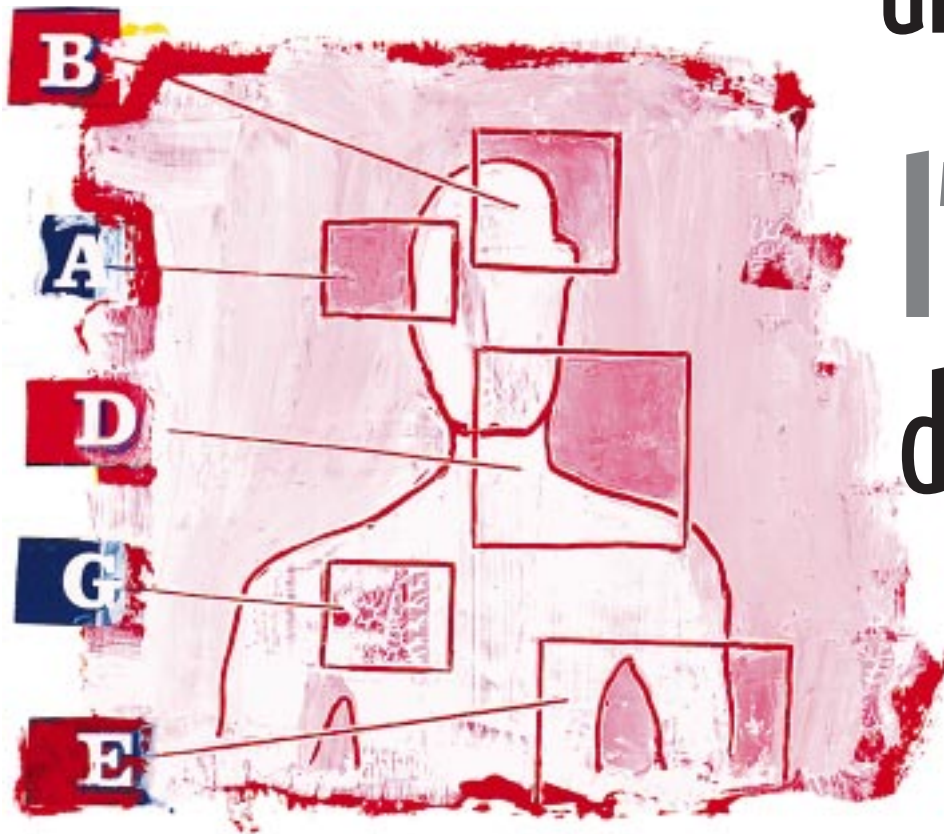
ISTH

11, rue des Saussaies & 12, rue de Valenciennes

2, rue de Rémusat - 75016 Paris - 01 42 24 10 72

www.isth-es.com

Le « Badge » : une brèche dans l'élitisme des grandes écoles



DIPLÔME. Le « Bilan d'aptitude délivré par les grandes écoles » tant attendu est arrivé. Récit de premiers pas timides

Le Badge arrive, le Badge est là. Le « Bilan d'aptitude délivré par les grandes écoles », un nouveau label, s'adresse à tout salarié de niveau bac-bac + 2, et valide deux acquis : une expérience professionnelle de trois à cinq ans doublée d'une formation complémentaire pointue, en grande école. « Ce n'est ni un diplôme ni un titre, prévient d'emblée Alain Jeneveau, directeur de l'EPF (ex-Ecole polytechnique féminine) et président de la commission Formation à la Conférence des grandes écoles, mais une véritable avancée par rapport à la formation continue classique. »

A l'instar des mastères spécialisés, créés par la Conférence des grandes écoles (CGE) en 1986, le Badge pourra-t-il mener, à terme, à l'obtention d'un diplôme ? « Soyons clairs, reprend Alain Jeneveau, au départ le Badge n'est pas fait pour capitaliser et obtenir un diplôme. Il est fait pour les entreprises qui souhaitent amener un ou plusieurs collaborateurs à un niveau d'expertise élevé. Que le Badge puisse conduire à un diplôme de type mastère spécialisé, c'est possible. Il faudra alors capitaliser plusieurs niveaux de formation. Mais, in fine, si un établissement délivre un mastère ou un diplôme d'ingé-





> A bord de ce train, 28 entreprises recrutent



PSA PEUGEOT CITROËN / CRÉDIT LYONNAIS / GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE / CRÉDIT AGRICOLE / EDF ET GAZ DE FRANCE /
UNILOG / PINAULT PRINTEMPS-REDOUTE / MAZARS / SNCF / THALES / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE / SCHLUMBERGER / BNP PARIBAS /
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE / DASSAULT SYSTEMES / ARMÉE DE TERRE / GENDARMERIE NATIONALE / STÉRIA INFOGÉRANCE / ...



INSCRIPTION OBLIGATOIRE
www.emploi.lemonde.fr
à partir du 26 novembre

Jeunes diplômés des grandes écoles et des universités, jeunes cadres de 1 à 3 ans d'expérience

Du 14 au 29 janvier 2002,

Le Monde lance la 2^e édition du Train de l'Emploi.

A son bord, 28 entreprises viennent à votre rencontre
dans 9 villes de France avec des milliers d'offres d'emploi.

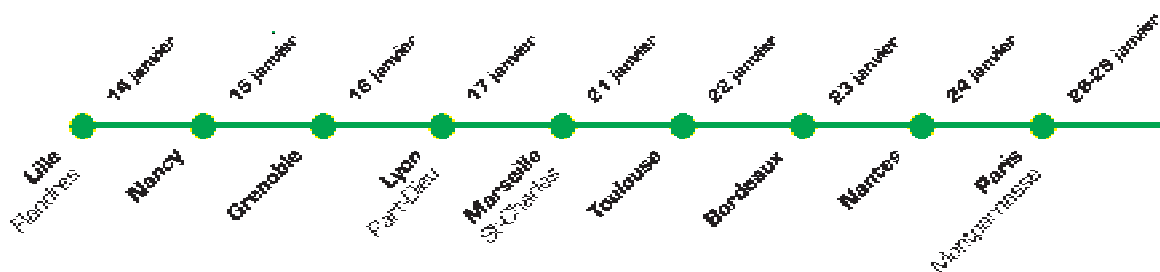
Prêts à rencontrer votre avenir ?

Notez maintenant la date du rendez-vous dans votre ville.



Participez en choisissant le 4^e trimestre de la notice des Paris Métro

Le Monde





nieur, ce sera sous son identité et sa responsabilité. » Sur ce point, le flou qui entoure encore ce nouveau label ne devrait se dissiper qu'au fil des premières expérimentations. Mais, dans l'immédiat, celles-ci sont rares.

Dans la plupart des établissements, l'heure est plutôt à la réflexion. Sur plus de 160 grandes écoles recensées, la Conférence a reçu moins de dix candidatures. Actuellement, trois dossiers Badge sont en cours d'accréditation : le Ceram en « pratiques et techniques de la gestion patrimoniale » ; l'Ecole supérieure d'ingénieurs de Marseille (ESIM) pour la « gestion d'énergie dans les systèmes électroniques » ; l'Ecole supérieure de commerce et management de Tours (Escem) pour la « protection sociale » et la « démarche marketing ».

Deux Badge pour faire un mastère spécialisé

Le Ceram de Sophia-Antipolis se lance dès cette année dans l'aventure. « *Ce qui est intéressant dans ce label, c'est que l'on passe d'une formation continue classique à une évaluation intéressante de l'expérience et des qualités d'un professionnel, note Camille Bouge, directeur du Ceram Entreprises. Au sein de notre école, nous avons créé une formation spécifique Badge à partir d'un mastère de gestion de patrimoine existant. Il faudra deux Badge pour faire un mastère. L'avantage, pour les entreprises, tient au fait qu'un Badge de 200 à 250 heures peut se répartir, de manière souple, sur plusieurs mois. Ainsi, le salarié qui en bénéficie peut à la fois se former et continuer à occuper son poste de travail.* »

Le cadre défini, la principale préoccupation du Ceram porte sur la sélection des candidats. Avec un maître mot : la vigilance. « *Il nous faut d'abord évaluer l'expérience antérieure du candidat, son potentiel et sa motivation* », poursuit Camille Bouge. A cet effet, un comité de sélection, sous la responsabilité du directeur du mastère a été mis en place. Outre le niveau d'étude initial et l'expé-

« Ce qui est intéressant dans ce label, c'est que l'on passe d'une formation continue classique à une évaluation intéressante de l'expérience et des qualités d'un professionnel. »

rience requise, chaque candidat est jugé sur sa motivation à s'investir personnellement. Car en plus de la formation face à face, le Ceram met en place un enseignement par Internet concernant les cours de base. Les participants devront travailler en asynchrone le soir ou le week-end, pour que la formation s'appuie de façon plus vivante sur des acquis.

En pratique, la Caisse régionale du crédit agricole de Provence - Côte d'Azur (2 400 salariés) va expérimenter, dès ce mois de novembre, le double Badge de « gestion de patrimoine » au Ceram. Un groupe de quinze conseillers privés de niveau bac à bac + 3, qui ont entre six mois et trois ans d'expérience, seront en formation, deux jours par mois, pendant deux ans. « *La formation est un atout stratégique dans ce métier, souligne Alex Benvenuto, directeur des ressources humaines de la Caisse. L'intérêt, c'est de mener nos conseillers à un très bon niveau d'expertise.* »

La présélection de ces quinze participants s'est réalisée en trois phases : deux niveaux d'analyse des pré-requis, l'un par la direction commerciale pour valider leur expérience, l'autre par la direction des ressources humaines pour vérifier leur potentiel et leurs diplômes. Dans le même temps, le Ceram a examiné les dossiers des candidats selon ses propres critères. « *A l'issue de cette formation, il y aura des examens par modules, avec des notes éliminatoires, précise Alex Benvenuto. Outre le label CGE, les collaborateurs qui auront réussi obtiendront le mastère spécialisé de gestionnaire de patrimoine.* » Une possible attribution qui a pesé lourd dans le choix du cursus Ceram. Les candidats qui auront réussi les épreuves se verront octroyer des points de diplôme pour leur avancée de carrière.

« Ce dispositif correspond aux attentes des entreprises »

De son côté, l'Ecole supérieure de commerce et management (Escem) de Tours a demandé son accréditation CGE à partir de deux Badges, l'un en partenariat

avec l'assureur La Mondiale pour laquelle elle organise, depuis l'an dernier, une certification de conseillers experts en protection sociale (100 personnes par an sur cinq ans) ; l'autre avec l'Ecole de ventes IFEC (Institut français des experts comptables/La Mondiale) pour la mise en œuvre d'une démarche marketing au sein de leur cabinet.

« *Pour ces deux formations, le Badge nous semble très intéressant, commente Alain Martinès, à la direction « Executive Education » de l'Escem. Ce dispositif correspond bien aux attentes des entreprises et aux besoins des collaborateurs. Nous avons tout de suite été enthousiasmés. C'est pourquoi nous comptons leur apporter cette reconnaissance de la Conférence des grandes écoles.* »

« Il faut encore débroussailler le terrain »

L'Ecole supérieure d'ingénieurs de Marseille (ESIM) formule, quant à elle, sa demande d'accréditation CGE, sur un Badge de gestion d'énergie dans les systèmes électroniques. « *Il s'agit pour nous de diversifier notre offre, relève Max Autissier, directeur adjoint du Centre microélectronique et système du groupe Esim. Nous allons rechercher les candidats dans les milieux industriels, mais aussi à l'Association pour l'emploi des cadres. Je pense que le Badge peut être une bonne chose pour les demandeurs d'emploi qui éprouvent le besoin de faire reconnaître leurs compétences professionnelles.* »

L'école projette de commencer sa formation Badge à la rentrée 2002. Quant à la délivrance d'un diplôme en fin de parcours, sa réticence est nette. « *Il faut être très prudent, affirme Max Autissier. Le Badge que nous proposons ne fait pas partie d'un mastère ni d'un diplôme d'ingénieur. Bien sûr, nous réfléchissons à un diplôme de type mastère spécialisé. Mais il faudra nécessairement qu'il puisse s'obtenir à l'issue de plusieurs formations. Sur ce point, rien n'est arrêté. Je pense qu'il faut encore débroussailler le terrain.* »

Evelyne de Lestrac

DIDIER BELLET. Le directeur de l'Institut national polytechnique de Toulouse a son propre projet de validation des acquis professionnels

« Une bonne idée qui n'est pas encore mûre »

« QUE PENSEZ-VOUS DE CETTE IDÉE D'UN BILAN D'APTITUDE DÉLIVRÉ PAR LES GRANDES ÉCOLES (BADGE) ?

– Le Badge est une initiative de la Conférence des grandes écoles (CGE). On peut donc parier sur son intérêt. Pour autant, sait-on exactement ce qu'il représente ? Un nouveau label doit être assez précis pour faire sens, et assez souple pour générer des candidatures. A mon sens, la valeur du Badge reste à préciser. Il faut d'abord qu'il fasse ses preuves, comme l'ont fait les mastères spécialisés. Ce n'est pas parce que la Conférence des grandes écoles le propose que les entreprises vont automatiquement se précipiter dessus. Je pense que c'est une bonne idée, mais qui n'est pas encore mûre. J'ai d'ailleurs indiqué à la Conférence que, lorsque le Badge sera opérationnel, nous serons candidats. Mais, pour l'instant, nous avons un autre projet de validation des acquis que nous ne changeons pas du fait de l'arrivée de ce label.

– EN QUOI CONSISTE CE PROJET ?

– Nous montons, pour la rentrée 2002, un centre régional interécoles de validation des acquis. Ce sera sans doute, d'ailleurs, son appellation. Depuis différentes initiatives liées à la loi de modernisation sociale, la direction des enseignements supérieurs a sollicité des établissements comme le nôtre pour qu'ils mettent en œuvre une nouvelle mission de validation des expériences professionnelles, à côté de formations classiques (initiales, continues...).

» Nous allons y souscrire. Mais nous avons pensé qu'il n'était pas forcément heureux d'assumer seuls ce choix, même si nous disposons de nombreuses disciplines scientifiques. Nous avons donc mis en œuvre une mission pour fédérer, autour de l'Institut national polytechnique (INP) de Toulouse, un certain nombre de grandes écoles. Dans ce pôle, nous avons déjà l'accord de partenaires comme l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, l'École des mines d'Albi-Carmaux, l'École nationale supérieure d'ingénieurs des constructions aéronautiques, etc., ainsi que l'université de Toulouse I (sciences sociales), car nos formations d'ingénieur prennent de plus en plus en compte les sciences économiques, humaines et sociales.



• Ingénieur, docteur ès sciences, Didier Bellet est vice-président de l'Institut national polytechnique de Toulouse.

• Professeur des universités, il est également enseignant de mécanique.

– COMMENT DEVRAIT FONCTIONNER CE CENTRE ?

– Ce sera d'abord une sorte de « plate-forme » de renseignements. Ensemble, nous avons construit trois phases importantes dans le cadre de la validation des acquis. D'abord l'étude approfondie des candidatures. Chaque demandeur doit être titulaire d'un certain acquis académique. Notre base ? Le bac, auquel s'ajoute une expérience professionnelle ou associative, en relation évidemment directe avec la demande de formation. Nous comptons en équivalence deux années d'expérience pour une année académique. Viendra ensuite la formation proprement dite avec, à l'appui, des méthodes pédagogiques comme la formation par Internet. Puis l'examen avec un jury qui ne sera pas identique à celui de l'admission, mais qui délivrera les mêmes diplômes que ceux des formations initiales classiques.

» Actuellement, notre offre comporte des mastères spécialisés dans dix disciplines scientifiques qui sont, de près ou de loin, à vocation sciences de l'ingénieur. Nous sommes habilités pour deux licences professionnelles (deux autres sont en attente), huit DESS dans des domaines aussi divers que la micro-électronique, l'environnement en milieu rural, les sciences sociales appliquées à l'alimentation, la production et le contrôle pharmaceutique...

– SI VOTRE PROJET DE CENTRE SE CONCRÉTISE, LE BADGE S'INSCRIRA-T-IL, À TERME, DANS VOTRE DÉMARCHÉ DE VALIDATION DES ACQUIS ?

– Jusqu'à présent, notre validation des acquis se cantonnait aux dispositifs législatifs antérieurs, c'est-à-dire que nous donnions des équivalences à un certain nombre de postulants. Désormais, avec la mise en œuvre de la loi de modernisation sociale, nous ferons des formations à la carte, permettant d'atteindre les mêmes diplômes par des voies différentes. Le tout, rassemblé dans une fédération dans laquelle chacun aura la maîtrise du pilotage. Si, en plus, on nous accorde des labels Badge pour des personnes formées en micro-électronique par exemple, ce sera parfait. Mais les élèves viennent d'abord chercher un diplôme national. Pour nous, le Badge est une sorte de mention accordée à un diplôme. »

Propos recueillis par Evelyne de Lestrac



Chargée d'études
marketing

Ingénieur

Jeune diplômé

Consultante

Chef de projet
informatique

Directeur
financier

Juriste

Pour votre carrière, prenez un Monde d'avance



Le rendez-vous emploi
des cadres, c'est chaque lundi*
dans **Le Monde Economie**
et tous les jours sur
emploi.lemonde.fr

*Le lundi à Paris, le mardi en régions.

Le Monde

LE PREMIER QUOTIDIEN DES CADRES.

BIBLIOGRAPHIE

● LES CARRIÈRES INTERNATIONALES

– *Travailler à l'étranger*, par l'Association pour l'emploi des cadres (Apec). L'ouvrage est destiné à accompagner les cadres expatriés dans la préparation du départ, du séjour et, tout aussi important, du retour. Il comprend également vingt fiches pays présentant de nombreuses informations et coordonnées utiles (Ed. d'Organisation, 2001, 288 p., 98 F, 14,94 euros).

– *Le Guide de l'expatriation*, de Yannick Aubry. L'auteur aborde tout aussi bien le point de vue du salarié que celui de l'entreprise, sous l'angle de l'organisation, des démarches administratives et juridiques, des questions de couverture sociale, etc. (Ed. d'Organisation, 2001, 576 p., 280 F, 34,30 euros).

– « Formations initiales à l'international », dossier du *Moniteur du commerce international*. Ce travail présenté chaque année par la revue offre un panorama complet des formations axées sur l'international, ou encore de l'ouverture internationale des formations des grandes écoles et des universités – du diplôme universitaire de technologie (DUT) au diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) (n° 1488, 5 au 11 avril 2001, 100 F, 15,24 euros).

– *Chez vous en France - Living and Working in France*, de Geneviève Brame. Bien que destiné aux étrangers, plutôt anglophones, l'ouvrage pose l'ensemble des questions qu'un expatrié doit affronter en s'installant à l'étranger, y compris sur des aspects culturels ou psychologiques (Kogan Page Publisher, 2001, 344 p., 24 euros).

– « Recognition and Accreditation of Higher Engineering Education », in *European Journal of Engineering Education*. Ce dossier du journal de la Société européenne pour la formation des ingénieurs (SEFI) fait le point sur le processus de reconnaissance mutuelle entre les différents systèmes d'évaluation et d'accréditation des formations d'ingénieurs aujourd'hui en vigueur en Europe. Il met en évidence une convergence croissante qui place les formations d'ingénieurs parmi les plus avancées en matière de cadre institutionnel favorable à la mobilité européenne (vol. 26, n° 3, septembre 2001).

– *Employment and Work of Former Erasmus Students*, de Volker Jahr et Ulrich Teichler.

Cette étude, accessible sur le site de la Commission européenne (<http://europa.eu.int/comm/education/evaluation/soc5.pdf>), retrace l'insertion professionnelle d'un échantillon d'étudiants ayant bénéficié du programme Erasmus.

– *The Erasmus Students'Experience*, de Friedhelm Maiworm et Ulrich Teichler.

Un point complet sur le profil des bénéficiaires d'Erasmus, leurs motivations, les difficultés de leur parcours (délais administratifs, obtention de la bourse, obstacles administratifs, problèmes d'équivalence ou de reconnaissance de leur cursus), les caractéristiques de leur séjour (durée, coût, activités, langues employées) et enfin leur degré de satisfaction. Egalement disponible sur le site de la Commission : <http://europa.eu.int/comm/education/evaluation/soc4.pdf>.

– *European Graduate Opportunities*, Opportunités de carrières pour les jeunes diplômés européens 2000 (GO, 2001, 223 p., 98 F, 14,94 euros).

– Site sur l'expatriation des Français : www.expatriation.com/index.cfm

● EMPLOI/RECRUTEMENT

– *L'Europe des cadres 2002*.

L'Association pour l'emploi des cadres (Apec) livre son pronostic annuel sur les perspectives d'embauche pour les cadres dans huit pays de l'Union européenne (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni). Après les records atteints entre juillet 2000 et juin 2001 dans tous les pays, les perspectives pour le second semestre 2001 et le premier semestre 2002 sont beaucoup plus sombres : la baisse des recrutements envisagée serait de 11 à 14 %.

– *L'Insertion des jeunes diplômés des grandes écoles*. Comme chaque année, la Conférence des grandes écoles publie les résultats de son enquête sur la qualité de l'insertion professionnelle des trois dernières promotions de diplômés de ses adhérents (www.cge.asso.fr).

– *L'Entrée dans l'entreprise des jeunes diplômés*, de Serge Perrot (éd. Economica, collection « Recherche en gestion », 2001,

270 p., 196 F, 30 euros).

– *Le Guide des entreprises qui recrutent* (L'Étudiant, 2001, 127 p., 98 F, 14,94 euros).

– *L'Entrée des jeunes dans la vie active*, Insee, ministère de l'emploi et direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (éd. Liaisons, 2000, coll. « Les dossiers thématiques », 175 p., 119 F, 18,14 euros).

● FORMATION/VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS

– *Validation des acquis, de l'expérience et universités, quel avenir ?*, d'Isabelle Cherqui-Houot (éd. L'Harmattan, 2001, coll. « Education et formation », 176 p., 95,11 F, 14,50 euros).

– « Expérience et validation des acquis » (*Formation emploi*, revue du Centre d'étude et de recherche sur les qualifications, n° 75, 2001, 103 p., 85,27 F, 13 euros).

– « La Validation des acquis professionnels » (*Educations*, n° 18-19, coord. Jacques Aubret, 2000, De Boeck Université Emergences éditions, 96 p., 120 F, 18,29 euros).

– Site Internet Centre Inffo : toutes les informations, les liens, les références bibliographiques sur les dispositifs de validation des acquis professionnels, www.centre-inffo.fr/dos_003.html

● FUITE DES CERVEAUX

– « Quand la mondialisation accélère la fuite des cerveaux » (*Problèmes économiques*, n° 2731, 2001, Documentation française, 32 p., 18 F, 2,74 euros).

– « Mondialisation : réagir ou subir ? La France face à l'expatriation des compétences, des capitaux et des entreprises », rapport de Denis Badré et d'André Ferrand (2001, Sénat, n° 386, 399 p., 75 F, 11,43 euros).

<http://www.senat.fr/rap/r00-386/r00-386.html>

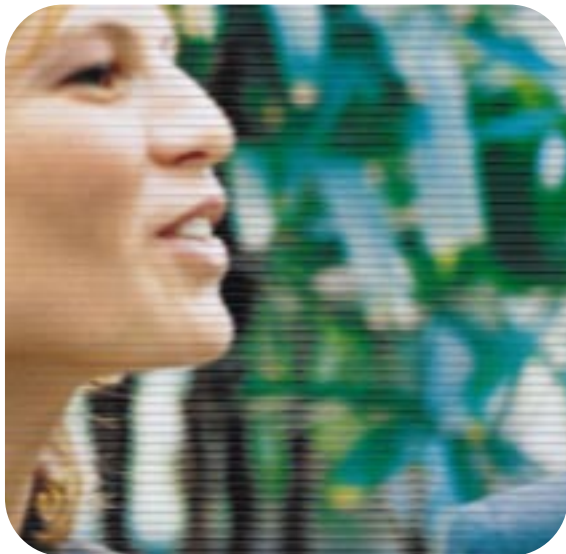
– « La Fuite des cerveaux, mythes ou réalités », rapport de Jean François-Poncet (2000, Sénat, n° 388, 123 p., 35 F, 5,34 euros)

<http://www.senat.fr/rap/r99-388/r99-388.html>

– « Fuite des cerveaux et formation de capital humain » (revue *Economie internationale* n° 79, 1999, CEPPII, diffusée par la Documentation française, 144 pages, 121,35 F, 18,50 euros).

Ouvrages
de
référence,
revues,
adresses
et sites
Internet,
pour en
savoir plus

Une autre
idée
de la relation



Vous vous engagez. Nous aussi.

Un monde en constante évolution constitue un défi permanent pour nos clients. Les accompagner dans ces changements est notre vocation et notre fierté. C'est la qualité de nos collaborateurs qui est à la source de l'excellence de la relation client. Cette excellence est notre parti pris. Un parti pris qui permet à chacun d'enrichir et de développer ses compétences et de poursuivre son projet. Chaque expertise est ainsi reconnue à sa juste valeur. La relation, chaque relation est personnalisée. C'est l'engagement de Deloitte & Touche vis-à-vis de vous.

www.deloitte.fr

Deloitte | **Deloitte**
& Touche | **Consulting**

Y penser... Y penser très fort et le faire



★ BETC EURO RSCG 552 144 505 RGS Paris Architecte : Cabinet PEI COBB FREED & PARTNERS

Concessions

Energies -
Information

Routes

Construction

Profession : créateur - inventeur - entrepreneur

Leader européen de son secteur, **VINCI Construction** possède des compétences sans équivalent dans les métiers du bâtiment, des travaux publics, de l'hydraulique, des services et de la maintenance. Grâce à la diversité de ses projets et à son ancrage en région et hors de l'hexagone, **VINCI Construction** vous offre d'importantes perspectives de carrière en France comme à l'international.

www.vinci.com/jobs

VINCI
CONSTRUCTION